

DÉPARTEMENT DES LETTRES ET COMMUNICATIONS
Faculté des Lettres et Sciences humaines
Université de Sherbrooke

L'ATLAS LINGUISTIQUE DE L'EST DU CANADA
ET LES AIRES DE VARIATIONS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC

Partie I

par

GASTON BERGERON

, 1947 -

Licencié ès Lettres (Études françaises: linguistique)
Maître ès Arts (Linguistique)

I-1361

THÈSE PRÉSENTÉE

pour obtenir

LE DOCTORAT EN ÉTUDES FRANÇAISES
(Linguistique)

Sherbrooke

AVRIL 1995

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

G
1141
E3B47
1995
V.1
G. 1762

Résumé

L'Atlas linguistique de l'Est du Canada* (Alec), paru en 1980, est le premier et le plus important ouvrage de description systématique, sur une base géographique, du parler français traditionnel au Québec. Fruit d'enquêtes linguistiques minutieuses sur l'ensemble du territoire québécois, les données Alec sont toutes localisées et constituent un matériau unique pour l'étude géolinguistique du parler français au Québec.

Dans la présente étude, nous analysons le corpus Alec au plan de la géographie linguistique afin de reconnaître et de délimiter sur un fond de carte du domaine québécois les principales aires de variation géographique du parler populaire et traditionnel au Québec.

Notre étude s'intéresse en outre à l'origine de ces aires. Après avoir décrit le contexte dans lequel fut réalisé l'Alec, nous observons spécialement l'histoire du peuplement comme facteur extra-linguistique pouvant expliquer la présence de phénomènes linguistiques intra-régionaux au Québec. L'expansion des populations pionnières hors des premiers sites d'établissement et l'apparition de régions périphériques aux traits particuliers n'ont pu que contribuer à donner au domaine linguistique québécois les aires de variation que révèle la cartographie des données recueillies.

Les principales aires de variation que nous relevons dans la structure géolinguistique du Québec se caractérisent par un point d'ancrage géographique stable et par une extension variable. Elles apparaissent, s'agrandissent, se contractent ou se fusionnent selon les divers cas linguistiques cartographiés. Elles partagent le territoire du Québec en quatre grandes aires principales: l'aire Ouest, l'aire du Centre, l'aire Est et l'aire québécoise d'influence acadienne.

*DULONG, Gaston et Gaston Bergeron. Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines - Atlas linguistique de l'Est du Canada, Éditeur officiel du Québec, Québec, 1980, 10 volumes.

Remerciements

La présente étude sur l'Atlas linguistique de l'Est du Canada et les aires de variations linguistiques au Québec est le fruit d'un projet personnel devenu réalité grâce au support de différentes personnes que nous tenons à remercier sincèrement.

Nos remerciements vont en premier lieu à Monsieur Normand Beauchemin, de l'Université de Sherbrooke, qui, à titre de directeur de recherche, a accepté de nous guider dans cette longue analyse d'un corpus aux larges dimensions et aux données volumineuses.

Nous sommes profondément reconnaissant envers Messieurs Gaston Dulong et Jean-Denis Gendron pour l'attention et l'encouragement tangible à l'endroit de notre projet depuis ses premières ébauches et jusqu'à sa réalisation complète.

Merci à Monsieur Jacques Letarte qui a accepté de relire la partie géographique de cette étude.

Nous sommes redevable également à notre employeur, le gouvernement du Québec, d'avoir rendu possible la mise en forme finale d'un travail de longue haleine spécialement destiné à servir la connaissance et le développement de la langue française au Québec.

Merci aux parents, amis, amies et collègues qui se sont intéressés à notre sujet d'étude et qui nous ont ainsi aidé à poursuivre ce long travail avec confiance.

Nous dédions enfin, avec affection, cet ouvrage à Hélène, Gabriel et Alexis.

Gaston Bergeron

Table analytique des matières

PARTIE 1

	<i>Page</i>
Résumé	II
Remerciements	III
Table analytique des matières	IV
Liste des documents et annexes	VII
Cartes particulières (du domaine)	VIII
Index numérique des cartes (selon l' <u>Alec</u>)	VIII
Index alphabétique des cartes (selon le mot-réponse)	XI

<u>Introduction</u>	1
-------------------------------	---

CHAPITRE I

<u>La géographie linguistique</u>	11
---	----

1.1	Définition	12
1.2	Historique	13
1.2.1	Nouveau projet: Les atlas linguistiques régionaux	15
1.3	Méthodologie et principes généraux	16
1.3.1	Le domaine d'enquête	17
1.3.1.1	Le réseau des localités	18
1.3.2	L'enquête linguistique	19
1.3.2.1	Apport des premières expériences	20
1.3.2.2	Exigences de l'enquête	21
1.3.2.3	Déroulement de l'enquête	22
1.3.2.3.1	Notation manuscrite ou enregistrement magnétique	22
1.3.3	Le questionnaire d'enquête	23
1.3.4	Les enquêteurs	25
1.3.5	Les informateurs	26
1.3.6	La publication des données	27
1.4	La cartographie linguistique	29
1.4.1	Types de cartes linguistiques	30
1.4.2	Interprétation des cartes	31
1.4.2.1	Principes d'interprétation des cartes	33
1.4.2.2	Spécificité et finalité de la géographie linguistique chez Dauzat	34

CHAPITRE 2

<u>Atlas linguistique de l'Est du Canada</u>		37
2.1	Perception actuelle du français parlé au Québec	38
2.1.1	Survol de l'évolution du français québécois	40
2.1.1.1	Instruction au Québec: regard historique	46
2.2	La Société du parler français au Canada	48
2.2.1	Un premier projet: l'Atlas dialectologique de la province de Québec	49

		V
2.2.2	Autres interventions en faveur d'un atlas . . .	52
2.3	Variation et méthodologie du projet <u>Alec</u> . .	55
2.3.1	Le domaine d'enquête et le réseau des localités	56
2.3.1.1	Population et répartition des enquêtes	58
2.3.1.2	Enquête et population anglophone	60
2.3.2	Les enquêtes linguistiques <u>Alec</u>	61
2.3.2.1	Le questionnaire <u>Alec</u>	62
2.3.2.2	Les enquêteurs de l' <u>Alec</u>	62
2.3.2.3	Les informateurs de l' <u>Alec</u>	65
2.3.2.3.1	Origine des informateurs	67
2.3.3	Les résultats généraux de l' <u>Alec</u>	69
2.3.3.1	Caractéristiques des données lexicales	70
2.3.3.2	Caractéristiques des données phonétiques . . .	74
2.3.3.3	Évaluation des réponses particulières	77

CHAPITRE 3

	<u>Expansion du peuplement sur le territoire québécois</u> . . .	80
3.	Le fait français au Canada - Rappel historique	81
3.1	Peuplement français dans les régions voisines du Québec	81
3.1.1	L'Acadie	82
3.1.1.1	La langue acadienne au Québec	85
3.1.2	L'Ontario	87
3.1.3	L'Ouest canadien	88
3.2	Peuplement français au Québec: Vue générale . .	89
3.2.1	Peuplement sous le Régime français	91
3.2.1.1	Le système seigneurial	92
3.2.2	Peuplement sous le Régime britannique (après 1760)	96
3.2.2.1	L'expansion des francophones hors des seigneuries	97
3.2.2.2	Poussée démographique et essor villageois au 19 ^e siècle	98
3.2.3	Peuplement anglophone au Québec	100
3.2.4	Le Québec français dans la confédération canadienne	102
3.3	Le développement des régions du Québec . . .	104
3.3.1	La région de Québec	105
3.3.1.1	Charlevoix	107
3.3.1.2	Montmorency I et II	108
3.3.1.3	Québec	109
3.3.1.4	Portneuf	110
3.3.1.5	La rive sud de Québec: Lotbinière, Beauce, Bellechasse	111
3.3.1.6	Côte-du-sud	113
3.3.2	Mauricie - Bois-Francs	113
3.3.2.1	Mauricie	114
3.3.2.2	Les Bois-Francs	115
3.3.3	Région de Montréal	117
3.3.3.1	Joliette et la vallée de l'Assomption	118
3.3.3.2	La rive nord de Montréal et les Laurentides .	120

3.3.3.3	L'Outaouais	121
3.3.3.4	Le Sud de Montréal, d'ouest en est	122
3.3.3.4.1	Les anglophones dans l'Ouest québécois	123
3.3.3.5	L'Estrie ou les «Eastern Townships»	124
3.3.4	L'Est du Québec	125
3.3.4.1	Le Bas-Saint-Laurent	127
3.3.4.2	La Gaspésie	128
3.3.4.3	Les îles-de-la-Madeleine	129
3.3.5	Les régions récemment développées	130
3.3.5.1	Le Saguenay et le Lac-Saint-Jean	131
3.3.5.2	La Côte-Nord	134
3.3.5.3	L'Abitibi et le Témiscamingue	138
3.3.5.3.1	Le Témiscamingue	138
3.3.5.3.2	L'Abitibi	139
3.4	L'urbanisation	140
3.4.1	Les villes-chantiers du Nord	141

CHAPITRE 4

<u>Aires de variations linguistiques au Québec</u>	<u>144</u>
--	------------

4.1	Uniformité et variété de la langue en Nouvelle-France	145
4.1.1	Parlers régionaux et variations régionales	150
4.2	Aires de variations linguistiques au Québec	152
4.2.1	Cartographie: le fond de carte <u>Alec</u>	153
4.2.1.1	Les cartes linguistiques	156
4.2.1.2	Sélection des cartes	156
4.2.1.3	Critères particuliers de sélection des cartes	157
4.2.2	Tableau sommaire des 600 cartes de référence. Observations générales	158
4.2.2.1	Corpus de cartes (Série de 100 cartes types)	161
4.2.2.1.1	Observations particulières (corpus de cartes)	165
4.2.2.1.2	Lecture et interprétation de cartes linguistiques	166
4.2.3	Définition des aires de variations	169
4.2.3.1	Le parler québécois commun: unité et variété	169
4.2.3.1.1	Variation: perception de traits généraux	184
4.2.3.2	L'aire Ouest: description générale	188
4.2.3.2.1	Aire Ouest: extension minimale	199
4.2.3.2.2	Aire Ouest: extension moyenne	215
4.2.3.3	Aire du Centre du Québec	237
4.2.3.4	L'aire Est: description générale	243
4.2.3.4.1	Aire Est: extension maximale	244
4.2.3.4.2	Aire Est: extension moyenne	255
4.2.3.4.3	Aire Est: sous-région de Québec	269
4.2.3.4.4	Aire Est: sous-région de l'Est	277
4.2.3.5	L'aire acadienne au Québec	284

<u>Conclusion</u>	<u>293</u>
-----------------------------	------------

<u>Bibliographie</u>	<u>308</u>
--------------------------------	------------

Liste des documents et annexes*

PARTIE 2

Document I

Tableau sommaire des 600 cartes de référence.

Document 2

Série des 100 cartes types dans l'ordre numérique de l'Alec.

Document 3

Exemples de lecture de 24 cartes.

- 1) Annexe 2.3.2.1
Table des matières du questionnaire Alec.
- 2) Annexe 2.3.2.2
Localités d'enquêtes et enquêteurs.
- 3) Annexe 2.3.2.3.1
Localités d'enquête et origine des témoins.
- 4) Annexe 2.3.3.2
Tableau des principaux traits phonétiques relevés.
- 5) Annexe 3.3
Carte des régions administratives du Québec (OPDQ).
Les divisions de recensement du Québec (OPDQ).
Répartition de la population selon la langue maternelle (OPDQ).

Principales Seigneuries (M. Séguin).

Atlas d'histoire économique et sociale du Québec 1851-1901 (J. Letarte).

- Hydrographie 1901 (carte 34)
- Réseau routier 1851 et 1870 (cartes 13 et 14)
- Chemins de fer 1901 (carte 35)
- Écoumène 1851 et 1901 (cartes 15 et 17)

Origines de la population de Baie-Comeau (P. Byais)

*Note: Les numéros des annexes correspondent aux numéros des paragraphes dans la thèse.

Cartes particulières

	<i>page</i>
Carte du domaine <u>Alec</u>	155
Les divisions administratives de la Nouvelle-France . .	186
Principaux affluents du Saint-Laurent	187

*Index numérique des cartes
d'après le numéro de question dans l'Alec*

<i>Numéro - Énoncé - Mot-réponse</i>		
1) Q.3 Façade de la maison		<i>page</i>
	- façade	181
	- devanture	183
	- devant	182
2) Q.33 Puits	- puits	174
	- fontaine	282
3) Q.43 Tirer de l'eau du puits	- haler	252
	- tirer	175
4) Q.46 Double-porte	- fausse-porte	273
	- contre-porte	176
5) Q.80 Étincelle	- flammèche; bluette	287
6) Q.86 Tirage de la cheminée	- hale n.f.	265
	- tire n.f.	192
7) Q.123 Arceaux de la chaise	- berce; rouloire	204; 208
	- berceau	193
	- chanteau	268
8) Q.139 «J'ai fait le lit»	- lit [li]	173
	- lit [lit]	172
9) Q.142 Se couvrir avec les couvertures	- s'abrier	195
	- se cacher	279
10) Q.170 Bouilloire	- canard	236
	- bombe	246
11) Q.187 Pain <u>moisi</u>	- cani	266
12) Q.202 Gruau	- soupame	194
	- grua	171
	- bargou n.m.	286
13) Q.202s Sagamité	- sagamité n.f.	210
14) Q.229 Dépôt (dans un liquide)	- rache n.f.	249
	- marc	216

15) Q.253 Alcool de fabrication domestique	
- bagosse n.f.	253
- baboche n.f.	240
- caribou	219
- moonshine	232
- petit blanc	203
16) Q.282 Balai	
- balai (è)	197
(à)	196
17) Q.318 Défaire des tissus	
- échiffer, faire des échiffes	198
- dépéniller, épéniller, faire de la pénille	200
- écharpiller, écharper	291
18) Q.384 Fourche à fumier	
- fourche à fumier	179
- broc (à fumier)	178
19) Q.385 Stalle de cheval	
- entre-deux	209
- parc	270
- barrure	283
20) Q.390 Attacher les bêtes à l'étable	
- amarrer	262
21) Q.453 Trait court, mancelle	
- couplet	208
- tirant	241
- bracelet	263
22) Q.510 Vaches sans cornes	
- bouscaud, n.f.; bouscaude	260
- tocson, n.f.; tocsonne	234
- bocorne n.f.	206
23) Q.524 Pis de la vache	
- per n.m.	247
- pis	231
24) Q.582 Saloir	
- saloir [wè , wà ; wé]	214
25) Q.681 Limites d'une terre	
- trait carré	177
- fronteau	242; 251
- cordon	235
26) Q.736 Chaintre	
- about	259
- cintre	226
27) Q.773 Mélange de grains	
- gabourage n.m.	207
28) Q.814b Gros meulon de foin	
- mule	257
29) Q.905 Carotte	
- (a antérieur)	221
- (a postérieur)	248
30) Q.916 Ciboulette	
- brûlette	281
31) Q.954 Gouttière d'érablière	
- goudrelle; coulisse	230
- goudrille; coin	267

32)	Q.1004	Perches horizontales	
		- perche	191
		- pieu	278
		- boulin; lisse	201; 289
33)	Q.1033	Bardane	
		- rapace	276
		- gratte; grappe; gratteau . .	239
		- amoureux; lovers	290
		- toques	250
		- artichaut	217
		- grakia n.m.	212
34)	Q.1063	Gravois	
		- gravier	220
		- gravois	213
35)	Q.1111	Tombereau	
		- tombereau	272
		- banneau	271
36)	Q.1130	Rayon d'une roue	
		- rai (ré) n.f.	258
37)	Q.1161	Aurore boréale	
		- signaux	202
		- clairons	274
		- marionnettes	256
		- aurore boréale	222
38)	Q.1341	Bout d'une corde de bois	
		- échiquette	225
		- cage	280
		- croisée	275
39)	Q.1383	Hameçon	
		- hameçon	190
		- haim	254
40)	Q.1632	Vésicule de résine	
		- bouffie	229
		- vessie	261
41)	Q.1829	Embrasser	
		- bicher; becquer	233; 292
42)	Q.1934	Lacet	
		- (a postérieur)	211
43)	Q.1936	Espadrilles	
		- shoe-claques	264
		- running-shoes	227
		- sneakers	228
44)	Q.2241	Parler à tort et à travers	
		- jaspiner	218

*Index alphabétique des cartes linguistiques
d'après le mot-réponse*

	<i>page</i>
- about Q736	259
- abrier, s' Q142	195
- amarrer Q390	262
- amoureux; lovers Q1 033	290
- artichaut Q1 033	217
- aurore boréale Q1 161	222
- baboche n.f. Q253	240
- bagosse n.f. Q253	253
- balai (à) Q282	196
- balai (è) Q282	197
- banneau Q1 111	271
- bargou n.m. Q202	286
- barrure Q385	283
- becquer Q1 829	233; 292
- berce; rouloire Q123	204; 208
- berceau Q123	193
- bicher; becquer Q1 829	233; 292
- bluette Q80	287
- bocorne n.f. Q510	206
- bombe Q170	246
- bouffie Q1 632	229
- boulin; lisse Q1 004	201; 289
- bouscaud, n.f.; bouscaude Q510	260
- bracelet Q453	263
- broc (à fumier) Q384	178
- brûlette Q916	281
- cage Q1 341	280
- canard Q170	236
- cani Q187	266
- caribou Q253	219
- carotte (a antérieur) Q905	221
- carotte (a postérieur) Q905	248
- chanteau Q123	268
- cintre Q736	226
- clairs Q1 161	274
- coin Q954	267
- contre-porte Q46	176
- cordon Q681	235
- coulisse Q954	230
- couplet Q453	208
- croisée Q1 341	275
- dépéniller, épéniller, faire de la pénille Q318	200
- devant Q3	182
- devanture Q3	183
- écharpiller, écharper Q318	291
- échiffer, faire des échiffes Q318	198
- échiquette Q1 341	225

- entre-deux Q385	209
- façade Q3	181
- fausse-porte Q46	273
- flammèche; bluette Q80	287
- fontaine Q33	282
- fourche à fumier Q384	179
- fronteau Q681	242; 251
- gabourage n.m. Q773	207
- goudrelle; coulisse Q954	230
- goudrille; coin Q954	267
- grakia n.m. Q1 033	212
- gratte; grappe; gratteau Q1 033	239
- grappe; gratteau Q1 033	239
- gravier Q1 063	220
- gravois Q1 063	213
- gruau Q202	171
- haim Q1 383	254
- hale n.f. Q86	265
- haler Q43	252
- hameçon Q1 383	190
- jaspiner Q2 241	218
- lacet (a postérieur) Q1 934	211
- lisse Q1 004	201; 289
- lit [li] Q139	173
- lit [lit] Q139	172
- lovers Q1 033	290
- marc Q229	216
- marionnettes Q1 161	256
- moonshine Q253	232
- mule Q814b	257
- parc Q385	270
- per n.m. Q524	247
- perche Q1 004	191
- petit blanc Q253	203
- pieu Q1 004	278
- pis Q524	231
- puits Q33	174
- rache n.f. Q229	249
- rai (ré) n.f. Q1 130	258
- rapace Q1 033	276
- rouloire Q123	204; 208
- running-shoes Q1 936	227
- s'abrier Q142	195
- sagamité n.f. Q202s	210
- saloir [wè , wà ; wé] Q582	214
- se cacher Q142	279
- shoe-claques Q1 936	264
- signaux Q1 161	202
- sneakers Q1 936	228
- soupane Q202	194

- tirant Q453	241
- tire n.f. Q86	192
- tirer Q43	175
- tocson, n.f.; tocsonne Q510	234
- tombereau Q1 111	272
- toques Q1 033	250
- trait carré Q681	177
- vessie Q1 632	261

Introduction

L'Atlas linguistique de l'Est du Canada¹ (Alec), paru en 1980, est le premier et le plus important ouvrage de description systématique, sur une base géographique, du parler français traditionnel au Québec. Fruit d'enquêtes linguistiques minutieuses sur l'ensemble du territoire québécois, les données Alec sont toutes localisées et constituent un matériau unique pour l'étude géolinguistique du parler français au Québec.

L'Alec est un ouvrage essentiellement centré sur le français populaire parlé par les personnes retraitées et vivant traditionnellement en milieu rural québécois au début des années 1970. Les quelques enquêtes linguistiques faites de part et d'autres du Québec, en Ontario francophone et dans les Provinces maritimes, sont faites quant à elles à titre indicatif; elles ne permettent donc pas d'entreprendre des études de variation géolinguistique élaborées sur le parler français ontarien ou acadien.

Sous un parler québécois commun et relativement uniforme, l'Alec révèle des centaines de cas lexicaux ou phonétiques de différenciation géographique. C'est un sujet de réflexion qui, depuis le début du siècle au moins, a suscité des interrogations nombreuses dans les rencontres de spécialistes et que les principaux lexiques publiés n'ont souligné que par des notations très générales.

Dans la présente étude, élaborée au cours des années 1980, nous analysons le corpus Alec au plan de la géographie

1. Dulong, Gaston et Gaston Bergeron. Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines - Atlas linguistique de l'Est du Canada, Éditeur officiel du Québec, Québec, 1980, 10 volumes. Dans la suite du travail, nous utiliserons l'abréviation Alec.

linguistique afin de repérer les phénomènes de différenciation et de localiser sur un fond de carte du domaine québécois les phénomènes caractéristiques de variation géographique du parler populaire et traditionnel au Québec. En prenant appui, au plan extra-linguistique, sur le profil historique du peuplement du territoire québécois, nous précisons la définition géographique des aires de variations linguistiques au Québec dans le but de mieux comprendre la présence de ces aires et leur permanence à travers des frontières linguistiques variées.

Les études de géographie linguistique sur le français québécois sont peu nombreuses et plutôt récentes. Mis à part les projets d'atlas ébauchés seulement ou annoncés sur la base d'hypothèses générales dans la première moitié du siècle, les premières réflexions de géolinguistique québécoise fondées sur des données sérieuses reviennent inévitablement à Gaston Dulong. Son Cours de langue franco-canadienne, au programme de la Faculté des Lettres de l'Université Laval (entre les années 1955 et 1986), fut le premier cours de niveau universitaire sur l'histoire générale et la nature de la langue française au Canada et au Québec; ce sujet sera aussi pris en charge à partir des années 1970 par les Marcel Juneau et Claude Poirier. Sensibilisé à la variation du français québécois par des enquêtes expérimentales en divers points du Québec et des Provinces maritimes (Nord de Montréal, Québec, Beauce, Bas-saint-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse...) dans les années 1950-60, Gaston Dulong intègre ses résultats d'enquête à ses exposés. En 1962, à Strasbourg, il présente une communication en recourant à dix cartes linguistiques qui l'amènent à conclure à la division du

Canada français en trois grandes régions linguistiques, Montréal, Québec et les régions acadiennes².

Après la publication de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada en 1980, il ajoute à ses cours des exercices pratiques de géolinguistique où ses étudiants analysent les données au plan de leur distribution lexicale et phonétique. Enfin, à l'occasion de plusieurs colloques et dans divers articles où il aborde surtout l'aspect distributionnel des phénomènes, il précise, au moyen de cartes variées et plus nombreuses, la division de l'espace linguistique de l'Est du Canada en trois grandes aires, l'Ouest du Québec, l'Est du Québec et la région acadienne des côtes atlantiques³.

Sur les traces de G. Dulong, Thomas Lavoie réalise d'abord une monographie du parler populaire de Chicoutimi⁴. Au cours des années 1970, il mène une série d'enquêtes linguistiques dans les régions limitrophes de Charlevoix, du Saguenay - Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord et publie en 1985 un atlas linguistique régional qui demeure encore unique à ce jour au Québec⁵. En 1991, Lavoie aborde en quelques pages le sujet de «La formation de régions linguistiques québécoises»

2. Dulong, Gaston. «Problèmes de géographie linguistique du Canada français». X^e Congrès international de philologie romanes, Strasbourg 1962, Actes sous la dir. de Georges Straka, Klincksieck, Paris, tome III, 1965, p. 1377-1398.

3. Dulong, Gaston. «Atlas linguistique de l'Est du Canada», Protée, Université du Québec à Chicoutimi, 1979, volume 3, num. 2, p. 47-62 (avec 30 cartes de géographie linguistique).

4. Lavoie, Thomas, Le parler français de Chicoutimi (Québec), Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Strasbourg, 1970, 372 pages dactylographiées.

5. Lavoie, Thomas, Gaston Bergeron et Michelle Côté, Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, Les Publications du Québec, Québec, 1985, 5 volumes.

en prêtant attention aux données statistiques fournies sur les origines régionales des pionniers français⁶. Plus tard, en 1993, avec Jean-Paul Chauveau, il reprend cette question plus à fond dans la Revue de linguistique romane⁷. Il met en rapport dans cette étude l'origine française de pionniers venus en Nouvelle-France avec la distribution de certains dialectalismes français que l'on retrouve au Québec dans les données de l'Alec et dans sa propre étude sur les parlers traditionnels dans les régions de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

En 1984, Norbert Weinhold fait paraître dans les Travaux de linguistique et de littérature romanes un article de géolinguistique à partir de l'Alec, «*Observations sur deux cartes de l'ALEC: Abeille et Aune*»⁸. Cet auteur réfléchit, alors sur la distribution des mots **abeille** et **aune** par rapport aux mots **mouche à miel** et **verne** dans le domaine québécois soumis à l'influence de ses deux plus importants pôles urbains, Montréal et Québec. Cette étude unique qui touche le contexte sociolinguistique et met en opposition urbanité et ruralité au Québec n'est pas convaincante; la lecture et l'interprétation de la carte Q 642 de l'Alec, entre autres choses, est à revoir et les conclusions de l'auteur invitent à leur mise en veilleuse jusqu'à l'étude d'un plus grand nombre de cas comparables.

6. Lavoie, Thomas. «La formation de régions linguistiques québécoises», Dialangue, Université du Québec à Chicoutimi, volume 2, avril 1991, p. 37-42.

7. Lavoie, Thomas et Jean-Paul Chauveau. «À propos des origines dialectales du lexique québécois», Revue de linguistique romane, Société de linguistique romane, Tome 57, numéros 227-228, juillet-décembre 1993, p. 373-420.

8. Weinhold, Norbert. «Observations sur deux cartes de l'ALEC: abeille et aune», Travaux de linguistique et de littératures romanes, Université de Strasbourg, XXII, 1, 1984, p. 269-274.

À l'Université de Sherbrooke, Normand Beauchemin, qui a travaillé en géolinguistique en France avec Jean-Louis Fossat au projet de Jean Séguy, l'Atlas linguistique de la Gascogne, entreprend des études relatives à la langue populaire au cours des années 1970. Par le biais d'enquêtes de type sociolinguistique faites en équipe⁹, il aborde la question du français usuel en Estrie et se trouve confronté au problème de la reconnaissance des régionalismes dans le parler populaire de cette région. Il s'intéresse alors de plus près aux résultats des enquêtes Alec qui se font à la même époque. En 1986, il présente au 18^e Congrès de linguistique et de philologie romanes¹⁰, une communication sur les principales aires lexicales que révèlent une dizaine de cartes Alec. Son étude, qui est orientée vers une définition des grandes aires de variation au Québec, représente la première analyse géolinguistique de l'Alec de la part d'un linguiste étranger au projet. N. Beauchemin signale alors plusieurs aspects et caractéristiques propres à la cartographie linguistique dans le contexte québécois, spécialement les influences internes et externes, la systématique des aires, la représentativité des témoins, le peuplement, et enfin les contraintes techniques en cartographie. L'auteur présente en outre une nouveauté technique au plan de la cartographie, celle de cartes linguistiques à symboles graphiques produites automatiquement à partir d'un micro-ordinateur. Ce succès technique est à souligner; il améliore les cartes expérimentales grand format

9. Beauchemin, Normand, Pierre Martel et Michel Théoret, «Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke», Échantillons de textes libres, numéros 1 à 6, Sherbrooke, 1973-1981.

10. Beauchemin, Normand, «Aires linguistiques au Québec d'après l'ALEC». Actes du XVIII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Université de Trèves, 1986, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1991, p. 436-449.

obtenues par procédé informatique par les auteurs de l'Alec en 1978¹¹.

Un élève de N. Beauchemin, Pierre Larochelle, approfondit cette première incursion dans l'Alec et dépose en 1989 un mémoire de maîtrise qui constitue à ce jour l'étude de géolinguistique la plus détaillée des données Alec. Le mémoire intitulé Analyse géolinguistique de quelques données phonétiques de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada¹² examine à partir de l'ouvrage de Jean-Denis Gendron, Tendances phonétiques du français parlé au Canada¹³, quelques caractéristiques phonétiques du parler populaire dans l'Alec. Larochelle établit une banque de quelques milliers de mots et de cas typiques et, à l'aide de logiciels ingénieux, produit 34 cartes phonétiques miniaturisées qui montrent que la variété phonétique au Québec découpe, comme les cartes lexicales de Dulong et de Beauchemin, deux grandes aires «géophonétiques» principales, l'ouest et l'est. Larochelle note au passage la concordance entre les notations phonétiques des enquêteurs de l'Alec et celles des enquêteurs des Parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

La question de la variation géolinguistique est aussi abordée par Claude Poirier de l'Université Laval à l'occasion

11. Voir G. Dulong et G. Bergeron, Alec, op. cit., volume 1, p. 40, et aussi G. Bergeron, Informatisation d'un corpus dialectologique du Québec, Thèse de maîtrise, Université Laval, septembre 1985, 124 pages, p. 86 et 109.

12. Larochelle, Pierre. Analyse géolinguistique de quelques données phonétiques de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada. Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, décembre 1989, 129 pages.

13. Gendron, Jean-Denis. Tendances phonétiques du français parlé au Canada. Klincksieck, Paris, et Les Presses de l'université Laval, Québec, 1966, 254 pages.

d'un colloque tenu en 1991¹⁴ sur les variétés du français en Amérique du Nord. Réfléchissant à partir de l'Alec sur «Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du Nord», Poirier s'arrête à la question du peuplement et s'interroge sur les origines précises, en France, des colons qui sont arrivés à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal. Observant un lien possible entre assibilation et peuplement, il questionne en outre les historiens et les démographes sur les mouvements de population à l'intérieur du Québec afin d'obtenir des données plus détaillées sur ce phénomène.

La présente étude s'intéresse à la même question de la variation linguistique et de la distribution des phénomènes variationnels mais à partir du corpus Alec mis en rapport avec son contexte externe. Notre étude se concentre sur la localisation et la description des aires géographiques de variation ainsi que sur une explication de leur origine. Nous nous attardons spécialement sur le peuplement comme étant, au plan extra-linguistique, un facteur pouvant expliquer la présence de même que la distribution des aires de variations linguistiques au Québec. L'expansion prise par les trois sites d'établissements originels sur le territoire québécois nous semble apporter une donnée historique indispensable à la compréhension de la formation des aires de variation linguistique que nous observons dans l'Alec. Les aires de variation qui ressortent de la cartographie des phénomènes linguistiques et qui restent toujours en contact avec les premiers sites de colonisation, méritent une vérification systématique que nous faisons à partir de centaines de cas cartographiés et synthétisés.

14. Poirier, Claude. «Les causes de la variation géolinguistique du français», Actes du colloque Langue, espace, société: Les variétés du français en Amérique du Nord, sous la dir. de Claude Poirier, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1994, p. 69-95.

Dans la première partie de notre mémoire, nous présentons la discipline de la géographie linguistique qui nous sert à illustrer et à analyser les phénomènes de variation dans l'Alec. Nous définissons la discipline, sa méthodologie et les principes généraux qui servent à la conception et la mise en oeuvre d'un projet de description d'un parler populaire.

La seconde partie fournit au sujet de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada, ouvrage à la base de notre expérience, plusieurs renseignements de type historique ou méthodologique qui n'ont jamais été publiés et dont la connaissance est essentielle à une utilisation détaillée et juste de l'Alec. Après un survol de la situation de la langue française populaire au Québec, nous mettons l'accent sur la genèse et certains points de méthode du projet Alec (ex. les témoins, les enquêteurs...) qui sont liés à l'explication de divers résultats obtenus. Le chapitre se termine sur un aperçu global des résultats de l'Alec, leur variété et leur richesse.

Le troisième chapitre est une révision de l'expansion du peuplement francophone sur le territoire québécois mise en rapport avec les aires lexicales et phonétiques révélées par l'Alec. On observe que les frontières linguistiques décrites généralement par les linguistes partagent la carte du domaine québécois en deux grands centres, Montréal et Québec, que sépare une zone tampon intégrant Trois-Rivières, et enfin une région acadienne, vers l'est. Les deux grands centres et l'aire linguistique intermédiaire près de Trois-Rivières attirent notre attention; elles correspondent chacune, en effet, à un des trois sites originels du peuplement de la Nouvelle-France. Cette observation nous amène à émettre l'hypothèse que l'expansion des populations sur le territoire et la formation des régions du Québec ont joué un rôle direct dans la création des aires de variations au Québec. La

documentation sur l'origine des peuplements francophones dans chacune des dix régions administratives du Québec est peu documentée. Nous tentons pourtant dans ce chapitre de suivre les mouvements de population sur le territoire et de préciser l'origine des divers groupes de colons établis dans les sous-régions après la fondation de Québec en 1608, Trois-Rivières en 1634 et Montréal en 1642.

En quatrième lieu, nous exposons une vision globale de l'espace géolinguistique du Québec. Soulignant les aspects d'unité et de variété du parler, nous présentons le procédé cartographique utilisé pour mettre en évidence le morcellement géographique de l'espace linguistique au Québec. Enfin, à même un corpus de référence de plus de 600 cartes, nous sélectionnons une centaine de cartes ponctuelles qui illustrent les aires de variations linguistiques au Québec et leurs extensions variées. Nous localisons et décrivons les aires de variation les plus typiques du domaine en recourant au peuplement des régions pour lire et comprendre la structure de l'espace linguistique québécois. Par une classification et une disposition soigneuse des cartes selon leurs expansions géographiques, nous montrons comment les aires se transforment sur la carte du domaine étudié et révèlent un système méconnu de variation linguistique.

Nous limitons le présent travail à la cartographie et à l'étude en synchronie des phénomènes d'aires géolinguistiques au Québec à partir exclusivement de l'Alec. Par l'ampleur du domaine de l'enquête qui couvre, au Québec seulement, des milliers de kilomètres et plusieurs régions, par le nombre d'enquêtes et de localités concernées, par l'abondance des données recueillies, par les multiples phénomènes distributionnels qu'il révèle, le champ de l'aréologie linguistique du Québec à partir du corpus Alec est à lui seul suffisamment vaste et complexe pour faire l'objet d'une étude spécifique.

Chapitre 1
La géographie linguistique

1.1 Définition

La géographie linguistique ou géolinguistique est la partie de la dialectologie qui étudie les parlers, les mots et les formes d'après leur localisation et leur répartition sur un territoire donné. Des enquêtes linguistiques menées de place en place relèvent les usages communs et les usages différenciés. Ces données restituées sur des cartes géographiques en lieu et place de la localité où elles ont été recueillies permettent de voir leurs migrations géographiques, leur extension, leurs reculs, leurs rencontres, leurs chocs et leurs altérations. Réunies en atlas linguistiques et comparées l'une à l'autre, les diverses cartes permettent d'étudier les phénomènes communs ou singuliers et de localiser les traits les plus caractéristiques.

La géographie linguistique cherche en second lieu à expliquer les aires de variation observées, c'est-à-dire à comprendre leur formation, leur situation géographique et leurs rapports aux aires voisines. Cette étape de la recherche se fait sur deux plans, d'une part à l'«interne» en examinant les caractéristiques linguistiques du phénomène (étymologie, morphologie, lexicologie, phonétique...) et d'autre part au plan «externe» en s'arrêtant aux conditions extra-linguistiques du phénomène, c'est-à-dire le milieu et les aspects liés à son évolution (géographie, histoire, économie, culture, vie sociale, etc.

1.2 Historique¹⁵

Élaborée par l'Allemand Georg Wenker qui publie en 1881 sur six cartes géographiques les résultats d'une première étude sur les dialectes parlés en Allemagne¹⁶, la géographie linguistique s'est vraiment développée comme science à la suite des travaux de Jules Gilliéron et Edmond Edmont qui font paraître de 1902 à 1910 l'Atlas linguistique de la France (ALF).

L'ALF, conçu par Jules Gilliéron, a pour but d'inventorier les patois gallo-romans en usage en France au début du 20^e siècle. Entre 1897 et 1901, un enquêteur, Edmond Edmont, utilisant un questionnaire de 1 500 concepts (mots, courtes phrases) préparé par Gilliéron, interroge un informateur qu'il choisit dans chacune des 639 localités d'enquête déterminées. Cette entreprise, riche de multiples informations sur la réalité linguistique de la France, servira par ailleurs, au plan technique, à établir, modeler et améliorer la méthodologie et l'analyse des recherches à venir.

Les travaux d'analyse de Gilliéron servent à établir les bases théoriques de la discipline. Considérant le langage comme une réalité changeante et vivante, il s'oppose à la rigidité des néo-grammairiens qui, à la fin du 19^e siècle dé-

15. Pour un panorama de la dialectologie en gallo-romania, voir Sever Pop, La Dialectologie, éditions Duculot, Gembloux, 1948. Pour une vue historique du concept de géographie linguistique, voir Marie-Rose Simoni-Aurembou, «Les Atlas linguistiques. Des *linguarum totius orbis vocabularia comparativa* (1787) à l'*Atlas linguarum Europae* (1983-)», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, Nouvelle série, tome 1, «Linguistique aréale et recherches comparatives», Klincksieck, s.d., p. 105-115.

16. Dubois, Jean et alii. Dictionnaire de linguistique, Librairie Larousse, Paris, 1973, p. 230.

crivent le langage comme une structure phonétique presque géométrique. Gilliéron est en accord avec Ferdinand de Saussure dont le Cours de linguistique générale (1916) constitue le fondement de la linguistique comme science du langage. Il distingue en linguistique l'aspect diachronique de la langue, qui concerne son évolution dans le temps, et son aspect synchronique, qui en fait un système fonctionnel à un moment défini où l'on perçoit la présence de couches ou de strates.

Dans son interprétation des cartes de l'ALF, Gilliéron¹⁷ découvre une représentation dynamique de la langue où les mots et les formes phonétiques ou syntaxiques sont en étroites relations, voyagent, se fusionnent et se confondent parfois en divers arrangements sémantiques, synonymiques, homonymiques ou autres. Plutôt qu'une structure rigide et symétrique comme la décrivent les logiciens de la fin 19^e, l'ALF fait apparaître une langue vivante et changeante liée à la réalité sociale et qui rejoint l'évolution humaine.

De nombreux chercheurs sont attirés dans cette même voie où la dynamique évolutive du langage transparaît dans la description ponctuelle de sa réalité géographique. Parmi les pionniers, dans cette première moitié du siècle, Karl Jaberg dégage les grandes lignes de la géographie linguistique historique, A.L. Terracher et Charles Bruneau étudient des faits de langue dans les anciens sites de colonisations francs et germaniques en France, Oscar Bloch étudie la francisation des patois des Vosges, Jean Haust scrute le parler de la Belgique romane. Albert Dauzat, chercheur et théoricien de premier plan en géolinguistique, multiplie quant à lui les sujets d'études:

17. Voir entre autres les études suivantes: J. Gilliéron et Mongin, «Scier, dans la Gaule romane du sud et de l'est», Paris, 1905, 30 p.; J. Gilliéron, «Généalogie des mots qui ont désigné l'abeille», Paris, 1918, 360 pages.

répartition géographique des phénomènes, influence dans leur périphérie des centres de rayonnement culturel, courants et diverses tendances du parler au plan local, formation des argots, géographie phonétique.

Avec la fondation, en 1925, de la Revue de linguistique romane par A. Terracher et Oscar Bloch, les études de dialectologie et de géographie linguistique émergent de toutes parts et contribuent à donner naissance à une science de plus en plus complexe et spécialisée dans l'étude des formes de langages non standards que représentent les dialectes anciens et actuels.

1.2.1 Nouveau projet: Les atlas linguistique régionaux

En avril 1939, la revue Le Français moderne¹⁸ publie un appel d'Albert Dauzat intitulé «Un nouvel atlas linguistique de la France». Son projet consiste à poursuivre en la développant l'idée de base de l'ALF et à produire une série d'atlas régionaux plus précis et plus serrés que l'ALF au plan du réseau comme du questionnaire. Instigateur de cet immense projet, Dauzat en demeurera l'animateur par l'intermédiaire de la revue.

Le projet d'abord mené par des universitaires dans plusieurs régions est pris en charge dans les années 1970 par le Conseil National de la Recherche Scientifique (CNRS) sous le titre Les atlas linguistiques et ethnographiques de la France par régions. La mise en oeuvre des enquêtes, le dépouillement des résultats, la préparation graphique des milliers de cartes, la rédaction des volumes de présentation font

18. Dauzat, Albert. «Le nouvel Atlas linguistique de la France par régions», dans Le Français Moderne, volume 7, 1939, p. 97-101.

de cet immense projet un chantier qui n'est pas encore complètement terminé. On compte actuellement pour les 25 atlas prévus¹⁹ plus de cinquante grands volumes de données et de cartes qui couvrent une vingtaine de régions et font la synthèse du patrimoine linguistique de la France.

Dans de nombreux articles tirés de son analyse de l'ALF et de son expérience de directeur du nouvel Atlas linguistique de la France, Albert Dauzat affine la méthodologie et les buts de la recherche. Les Atlas linguistiques régionaux rassemblent bientôt des dizaines de nouveaux chercheurs, enquêteurs, étudiants qui enrichissent de leurs essais individuels la théorie de la discipline. Au moyen de la revue Le Français Moderne, Dauzat garde le contact avec ses collaborateurs, «publie ses exhortations, ses organigrammes, ses plans de campagne [...]»²⁰. L'entreprise de Dauzat rejaillit bientôt sur la recherche linguistique en général et donne lieu, à l'extérieur de la France, à la réalisation de recherches similaires dans les pays francophones, dans les pays de souche linguistique gallo-romane et finalement dans les autres parties de la francophonie dont le Québec.

1.3 Méthodologie et principes généraux

C'est principalement dans son ouvrage publié en 1944 et intitulé La géographie linguistique que Dauzat rassemble les principes essentiels de l'enquête linguistique et de l'in-

19. La liste de tous les projets et de leurs responsables est publiée dans une plaquette hors série tirée du Courrier du CNRS, numéro 37, juillet 1980, par le Centre national de la recherche scientifique - Atlas linguistiques régionaux - Cultures et Parlers régionaux de France (GRECO 9), Université Grenoble III.

20. Tuailon, Gaston. Comportements de recherche en dialectologie française, C.N.R.S., Paris, 1976, p. 18.

interprétation des données et phénomènes mis en relief par la cartographie. Pour Dauzat, la parution en 1910 de l'Atlas linguistique de la France (ALF)²¹ constitue la base de la géographie linguistique²². La documentation de l'ALF a produit, dit Dauzat, «des résultats qui ont dépassé les prévisions [...]. Seul l'Atlas a rendu possible la géographie linguistique, qu'on n'aurait même pas pu concevoir avant sa publication»²³.

1.3.1 Le domaine d'enquête

Le domaine d'enquête linguistique correspond généralement à une entité géographique et culturelle où l'on cherche à évaluer l'uniformité ou la variété de traits linguistiques considérés pertinents. La délimitation d'un domaine d'enquête linguistique résulte d'hypothèses établies à partir de sondages linguistiques et d'observations spécialisées d'ordre historique, démographique et culturel.

21. Le questionnaire de Gilliéron compte environ 1 500 phrases courtes et mots usuels et tente de recouvrir dans l'ensemble les différentes parties de la langue: le lexique avec ses mots quotidiens, techniques, archaïques ou néologiques, la phonétique avec son système vocalique et consonantique, la morphologie (genre et nombre, désinences, flexion) et la syntaxe. L'enquêteur unique, Edmont, visita en quatre années, de 1897 à 1901, 630 localités réparties dans toute la France et y interrogea un seul informateur à chaque endroit. L'ALF fut publié en fascicules de 1902 à 1910.

22. Longtemps avant cette entreprise, le poète Bernard D'Auriac avait dès l'année 1284 consacré la séparation de la France en deux grandes régions linguistiques à partir de la prononciation du mot oui, soit la région de la langue d'oïl, au nord de la Loire, et la région de la langue d'oc, au sud de celle-ci.

23. Dauzat, Albert. La géographie linguistique, Bibliothèque de Philosophie scientifique, Flammarion, 1944, p. 19.

Les dimensions de l'enquête déterminent deux types de description linguistique. La recherche qui porte sur le parler d'une aire restreinte et en fait une analyse en profondeur est la monographie. La monographie linguistique s'en tient à la description et la reconnaissance d'un parler sur un territoire particulier en mettant en relief ses caractéristiques unificatrices.

L'atlas linguistique comprend plutôt une enquête sur un vaste espace dialectal afin d'en comprendre la structure géolinguistique. L'atlas vise la description d'ensemble d'un parler ainsi que la connaissance et la localisation de ses caractéristiques communes et distinctes. Sous cet angle, le chercheur est spécialement attentif aux différences, oppositions, transitions lexicales et phonétiques, aux faits divergents, aux isoglosses, aires et frontières qui fournissent les indices linguistiques essentiels à l'étude.

1.3.1.1 Le réseau des localités

Idéalement, les auteurs d'un atlas linguistique souhaiteraient enquêter dans toutes les localités d'un territoire. Cependant, la réalité oblige à plus de finesse dans le nombre des localités à visiter. Le chercheur établit un réseau d'enquêtes qui donne la meilleure représentation possible du territoire et de chacune de ses régions individuellement, compte tenu des populations et des dimensions respectives. Le réseau des localités, tel que mis au point dans le projet, cherche dans sa composition à atténuer les déséquilibres démographiques naturels du domaine. Les proportions mathématiques formelles sont peu utiles en matière de représentativité linguistique; l'étude du terrain et l'expérience d'enquête servent mieux à déterminer la nature des réseaux.

Réseau lâche ou serré, une constante générale s'est établie en géolinguistique depuis l'ALF et après, avec les Dauzat, Gardette et autres pionniers: un questionnaire fourni compense pour la faiblesse d'un réseau de localités lâche alors qu'un réseau serré compense pour un questionnaire plus léger. Réseau et questionnaire représentent ainsi les deux éléments de base qui confèrent à l'enquête une valeur indéniable de représentativité.

Au plan de l'importance linguistique des localités, une recherche sur les caractéristiques du peuplement d'un endroit à l'autre est nécessaire. En géographie linguistique où le relevé des plus anciennes formes du langage a une importance capitale, soit l'aspect diachronique, on retient toujours le village ancien avant le plus récent. Pour garantir l'équilibre et la représentativité de la recherche, on prête autant d'importance au centre agricole qu'au centre forestier ou au centre de pêche. Aucune agglomération ne peut a priori être écartée sous prétexte de marginalité linguistique dans un projet de description de l'usage courant. Cependant, les localités retenues dans l'enquête sont liées normalement à l'histoire et à l'actualité du domaine et conviennent au projet particulier de l'enquête (ex. le parler en milieu rural; le parler en région côtière...).

1.3.2 L'enquête linguistique

Les enquêtes linguistiques représentent l'étape décisive au cours de laquelle sont recueillies les données de base de l'étude. L'enquête idéale pose des questions diverses (réseau, nombre de témoins, enregistrement ou non des entrevues sur bandes magnétiques, interrogation directe ou conversation dirigée...) qui seront souvent discutées et qui feront l'objet de multiples réflexions et communications. Au fil des expériences rapportées dans les revues spécialisées et dans des

congrès, une perception commune de l'enquête linguistique s'établit cependant chez les chercheurs et auteurs d'atlas²⁴.

1.3.2.1 Apport des premières expériences

Parmi les pionniers du nouveau projet national, des chercheurs comme Pierre Gardette qui prend la responsabilité de l'Atlas linguistique du Lyonnais²⁵ dès 1939 et Jean Séguy qui prend la charge de l'Atlas linguistique de la Gascogne²⁶ en 1943, sont les premiers à présenter à Dauzat les fruits de leurs travaux. Leurs expériences individuelles servent à améliorer l'enquête. Entre autres, Gardette suit l'influence de dialectologues comme Jud, Jaberg et Duraffour et choisit d'assouplir encore plus le questionnaire de même que la façon de l'utiliser. Il ajoute certains chapitres afin de recueillir le vocabulaire propre aux réalités locales qui ne manquent pas d'exister partout; il délaisse le questionnement direct de l'informateur pour le remplacer par une conversation libre, centrée sur un sujet d'intérêt particulier et habilement dirigée par l'enquêteur.

Séguy expérimente de son côté l'enregistrement des enquêtes sur bandes magnétiques et élargit le contenu du questionnaire proposé par Dauzat²⁷. Quant au contenu des cartes, il propose, comme Pierre Nauton auteur de l'Atlas lin-

24. Pour des données bibliographiques particulières sur l'enquête linguistique, voir G. Tuailon, op. cit. p. 31.

25. Gardette, Pierre. «L'Atlas linguistique du Lyonnais» (projet en cours), Vox Romanica, vol. 9, 1946-1947, p. 384-387.

26. Séguy, Jean. «Atlas linguistique de la Gascogne» (ALGA), Le Français Moderne, 1951, p. 241-263.

27. Séguy, Jean. Avant-Propos du volume 4, Atlas linguistique de la Gascogne (ALGA), Paris, CNRS, 1964.

guistique du Massif Central²⁸, une cartographie synthétique où les données ponctuelles identiques dans une zone donnée sont fondues et illustrées par une seule écriture de la forme commune.

Dauzat met à profit ces enseignements divers. Il dresse en vue des enquêtes, à partir d'une analyse critique de l'ALF, un nouveau questionnaire en deux parties: la première touche la réalité commune à toutes les régions de France et la seconde relève plutôt les réalités locales. L'énoncé des questions est simplifié et clarifié. Soucieux d'obtenir partout des données recueillies selon une même méthode, Dauzat réunit régulièrement les chercheurs pour veiller à leur formation (connaissance du questionnaire et du parler visé, notation phonétique...) et harmoniser leur mode de travail. Il augmente le nombre d'informateurs par point d'enquête, insiste sur le concours des érudits locaux pour faciliter l'accueil des enquêteurs et s'efforce d'augmenter la validité et la valeur scientifiques des atlas.

1.3.2.2 Exigences de l'enquête

La préparation des enquêtes exige dès leur conception une connaissance substantielle des aspects principaux du domaine géographique envisagé et de son parler. L'auteur de la recherche est assurément assez familier avec les caractéristiques géographiques, démographiques, historiques, sociologiques, économiques et culturelles de la communauté linguistique visée par l'enquête. Il lui est surtout nécessaire, outre la maîtrise de la méthodologie d'enquête en géographie linguistique, de savoir utiliser spontanément le parler en question et

28. Nauton, Pierre. Atlas linguistique et ethnographique du Massif-Central, Publications du CNRS, 1958-1963, 4 volumes.

de pouvoir l'analyser linguistiquement sous divers aspects spécifiques.

Des tests ou sondages linguistiques préliminaires sont nécessaires pour mettre au point la méthodologie des enquêtes (enquête et questionnaire) tant pour roder la méthode d'enquête que pour vérifier la pertinence du questionnaire. Le type de questionnaire, l'étendue du domaine géographique, le réseau lâche ou serré des localités, le nombre de témoins interrogés, toutes ces coordonnées viennent marquer de façon irréversible la qualité, la justesse et la richesse scientifique des résultats.

1.3.2.3 Déroulement de l'enquête

Le déroulement d'une enquête prend la forme d'une conversation dirigée où l'enquêteur recueille auprès d'un informateur ou témoin, les «réponses» à un «questionnaire» de concepts rassemblés en centres d'intérêts. Les réponses sont notées en alphabet phonétique. L'enquête exige doigté et attention puisque les résultats deviennent le matériau de base de toute l'analyse qui suit. Malgré la mise en situation artificielle de l'informateur, l'enquêteur préserve le plus possible un contexte de conversation favorable à l'utilisation d'un langage naturel et spontané²⁹.

1.3.2.3.1 Notation manuscrite ou enregistrement magnétique

Les réponses sont notées sur le champ au moyen de la notation phonétique qui est un système d'écriture au son, condensé et rapide; cette écriture permet un relevé des mots

29. Voir à ce sujet P. Gardette, «L'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais», Le Français moderne, volume 19, 1951, p. 13-14.

tels que prononcés par le témoin, sans en connaître l'orthographe. Elle enrichit surtout l'enquête de données essentielles à la description et à l'étude phonétique du parler.

Certains linguistes ont utilisé le magnétophone lors des enquêtes géolinguistiques afin de parvenir à une meilleure transcription de leurs relevés. Cette voie particulière a eu ses adeptes comme Jean Séguy, qui explique son expérience³⁰. Si l'enregistrement des entrevues et l'écoute des bandes magnétiques en laboratoire favorisent une meilleure transcription de la prononciation de la langue parlée et un corpus phonétique soigné³¹, ce procédé conditionne par contre le déroulement de l'enquête en contexte et ajoute une étape à la compilation des données, soit l'écoute et la transcription des bandes magnétiques.

1.3.3 Le questionnaire d'enquête³²

La connaissance préalable du contexte culturel général et de la langue couramment utilisée sont des conditions essentielles à la rédaction d'un questionnaire profitable au plan de la géographie linguistique. Outil de travail primordial de l'enquêteur, le questionnaire garantit la conduite de l'enquête comme la qualité de ses résultats. Le questionnaire unique assure l'homogénéité des enquêtes et donc la collecte de données comparables. Ce document comprend habituellement

30. Séguy, Jean. Avant-Propos du volume 4, Atlas linguistique de la Gascogne (ALGA), Paris, CNRS, 1964.

31. Companys, Manuel. «Les nouvelles méthodes d'enquête linguistiques», Via Domitia, numéro 3, 1956, p. 90-138; 1958, p. 51-167.

32. Gardette, Pierre. «Le questionnaire des atlas régionaux de France», Colloque de Dialectologie, 1956, Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 35^e année, fascicules 5 et 6, 1957, p. 253-260.

quelques milliers de concepts ou «questions» regroupés conformément au classement onomasiologique de Hallig et Von Wartburg³³ selon les champs idéologiques relatifs à la civilisation matérielle traditionnelle: habitation (construction, chauffage, etc.), vêtement, nourriture, vie agricole et forestière, vie sociale et religieuse, métiers, artisanat, nature (faune, flore, phénomènes atmosphériques, etc.), étapes de la vie, traditions, jeux, croyances, etc.

Le questionnaire mis au point par Gilliéron pour l'Atlas linguistique de la France était commun à toutes les régions; il était destiné tel que conçu à recueillir des mots ou des énoncés en dialectes ou en patois et à fournir des renseignements sur les systèmes lexicaux, phonétiques, morphologiques ou syntaxiques du parler usuel. Dauzat, Gardette et Séguy le modifient progressivement et font du questionnaire un outil de travail plus naturel où l'informateur ne répond plus directement à des questions mais participe à une conversation dirigée par l'enquêteur sur certains centres d'intérêt. Le questionnaire prend une orientation surtout lexicale; il sert à recueillir des mots et des formes, en français, en dialectes ou en patois et non plus des bouts de phrase ou des phrases commandées.

Les thèmes universels du questionnaire ont plusieurs avantages. Ils servent à faire un inventaire de la langue commune dans tout le territoire et à saisir simultanément les variations linguistiques éventuelles. Les thèmes communs de l'habillement, du chauffage, etc. sont connus de tous les témoins où qu'ils vivent. Le recours à ces généralités est

33. Hallig, Richard et Walter von Wartburg, Begriffssystem als Grundlage für die Lexicographie. Versuche eines Ordnungsschemas. Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie, Essai d'un schéma de classement, 2^e édition, Berlin, Akademie-Verlag, numéro 19, 1963, 316 pages.

important: il assure une homogénéité sémantique des résultats d'enquête; il autorise et facilite aussi les études comparatives de réponses cartographiées ou non. L'universalité des sujets abordés garantit enfin un haut pourcentage de réponses qui assure la représentativité de l'étude.

Le cahier d'enquête renouvelé contient désormais aussi quelques pages destinées à faire le relevé de la langue propre à des activités locales qui ne manquent pas d'exister partout, d'une région à l'autre. Ces chapitres ponctuels favorisent l'enregistrement de réalités linguistiques et enrichissent le corpus de formes méconnues qui seraient autrement laissées de côté. La pêche commerciale en zone maritime, la chasse et la trappe en pays forestier, l'acériculture en milieu agricole sont des activités locales dont le bagage linguistique vient s'ajouter au patrimoine linguistique général. La cartographie de ces données propres à une partie du domaine d'enquête ne permet pas cependant d'analyse géolinguistique poussée.

1.3.4 Les enquêteurs

Les enquêteurs ont la tâche de sélectionner des informateurs sérieux et représentatifs et d'obtenir des renseignements spontanés et réalistes. Formés en linguistique, ils ont le don d'observation et s'intéressent à la civilisation traditionnelle, connaissent les centres d'intérêt couverts par le questionnaire dont la vie agricole et ses procédés, la construction des bâtiments, la faune et la flore, les costumes et la nourriture, etc. Ils sont disposés à voyager et à rencontrer un grand nombre de personnes dans différentes régions, savent repérer en quelques phrases de bons témoins, les mettre en confiance et obtenir leur entière participation à la recherche. Ils ont la tâche particulière d'éveiller la curiosité des personnes interrogées et d'exploiter leurs connaissances. Utilisant des questions indirectes sans faire usage des formes

attendues en réponses pour ne pas influencer les résultats, ils font nommer, identifier, décrire, raconter les objets, faits, gestes et coutumes mentionnés dans le questionnaire.

Toutes les informations recueillies de la bouche des témoins sont notées sur le champ en alphabet phonétique, parfois enregistrées sur magnétophones et retranscrites par après, selon un modèle de notation établi entre les enquêteurs. Ils notent aussi des renseignements complémentaires ou explicatifs en écriture standard et recourent fréquemment au dessin à main levée pour faire surgir le nom d'un objet particulier, préciser la forme d'un autre, comprendre un usage ou une façon de faire. Les entrevues sont enregistrées en entier, afin d'affiner en laboratoire la notation phonétique, ou partiellement dans le but de recueillir plutôt de simples échantillons sonores.

1.3.5 Les informateurs

Les informateurs ou témoins retenus pour participer aux entrevues sont généralement des retraités qui sont nés dans la localité même de l'enquête. Ce sont des hommes et des femmes représentatifs de leur communauté sur les plans du vécu comme du langage et qui ont tous plus ou moins le même profil socio-économique et culturel. Ils sont choisis par l'enquêteur selon leur appartenance ancienne et leur intégration à la vie commune. Leur stabilité linguistique est un fait; ils sont en bonne santé; ils sont disponibles pour les longues entrevues;

ils ont une compétence particulière dans un domaine d'activité traditionnelle. Surtout, leur expression linguistique donne les signes d'un bagage lexical qui correspond au modèle entendu çà et là dans la localité.

L'uniformité du groupe social que forment les témoins assure plus que toute autre condition la fiabilité et la portée des résultats des enquêtes. Spontanément, l'enquêteur choisit des hommes pour remplir les chapitres du questionnaire qui concernent des activités traditionnellement masculines (construction de bâtiments, grands travaux de la ferme, chasse ou pêche, etc.) et traite plutôt avec des femmes les chapitres du questionnaire sur la vie familiale, l'éducation des enfants, les croyances et toute activité ou tout centre d'intérêt plus normalement féminin.

1.3.6 La publication des données

L'objectif de la compilation est de produire un rapport d'enquête, un corpus, qui soit facilement consultable tout en respectant les notations faites lors des entrevues. La préparation des données en vue de leur publication représente une première forme d'analyse des résultats de l'enquête. Elle consiste, pour chacune des questions, à regrouper et lister les réponses obtenues dans les différentes localités en tenant compte de la concordance sémantique entre le concept de départ et la forme recueillie.

La compilation des résultats exige une bonne maîtrise des sujets traités dans le questionnaire et une expérience du travail d'enquête. La présentation des réponses exige en effet, souvent, un travail de classification des données ou la rédaction de notes ou commentaires qui rappellent le contexte dans lequel s'inscrit le concept, qui distinguent des sens rapprochés ou complémentaires, etc.

En géolinguistique traditionnelle, les données recueillies en enquête sont diffusées au moyen de la cartographie. Ce procédé typographique, exigeant au plan technique, donne un produit publié de format important qui peut être encombrant. Son utilisation et sa consultation ne sont pas moins faciles puisque les réponses transcrites en alphabet phonétique seulement ne sont accompagnées d'aucun index des formes en langue standard ni même en alphabet phonétique. La recherche d'une forme dans un atlas oblige l'utilisateur, à la poursuite d'attestations désirées, à «dépouiller» des pages entières remplies de notations phonétiques.

En partie artisanale, laborieuse et coûteuse, la traditionnelle carte géolinguistique peut être remplacée par la publication de listages des formes. Le listage des réponses, en alphabet phonétique toujours, est beaucoup plus simple à produire et se trouve utilisé dans les atlas pour présenter, en sus d'une carte, quelques données secondaires ou marginales. Les auteurs de monographies linguistiques l'emploient également pour la publication de leurs résultats (ex. Les parlers français d'Acadie, G. Massignon). Cette mesure a été systématisée et automatisée dans le cas de l'Alec par la création et la mise en oeuvre en 1975 d'un logiciel inédit de saisie des données en alphabet phonétique et en alphabet français standard³⁴.

34. Pour connaître le développement d'un système automatisé de traitement et d'impression en listages d'un corpus en alphabet phonétique accompagné de ses coordonnées géographiques, voir Bergeron, Gaston, Informatisation d'un corpus dialectologique du Québec - Mémoire de maîtrise, Université Laval, Sainte-Foy, Québec, septembre 1985, 124 pages.

1.4 La cartographie linguistique³⁵

La géolinguistique commande la transposition des données de l'enquête sur des fonds de carte géographique. Le procédé cartographique permet en premier lieu de visualiser l'ensemble de la langue en usage et de répertorier les phénomènes de variation quant à leur distribution, leur fréquence et leur stabilité relatives dans un espace défini.

La cartographie sert en outre à illustrer l'ensemble du territoire linguistique avec sa structure aréologique et ses différentes lignes de démarcation des phénomènes. Elle fait apparaître les isoglosses ou isophones, situe des frontières particulières, permet de repérer une variation ou de rassembler des phénomènes assimilables et de comprendre un phénomène pour en tirer une loi générale. La cartographie éclaire l'histoire et montre des courants, des influences qui, à une époque ou l'autre ont marqué le langage. On voit les mots communs qui couvrent tout le domaine, les formes locales qui se limitent à des aires restreintes; sur la carte, les formes anciennes révèlent une région excentrique, les prononciations se métamorphosent progressivement, des aires s'opposent ou se chevauchent.

En recherche étymologique, par exemple, la cartographie apporte un éclairage unique qui aide à retracer l'origine d'un mot, sa variation phonétique ou sémantique. Les cartes montrent les relations entre une forme et ses dérivés lexicaux

35. Pour un exposé pratique sur les expériences de cartographie linguistique et les Atlas linguistiques en France, voir Bouvier, Jean-Claude, «Les Atlas linguistiques et ethnographiques de la France: un bilan», Centre d'Ethnologie méditerranéenne, Technologies, Idéologies, Pratiques, L'Ethnocartographie en Europe, numéro spécial, 1982-1983, volume 4, n° 1 à 4, p. 227-241.

ou sémantiques. Elles permettent de reproduire un espace linguistique et culturel dans lequel doit s'inscrire une étude étymologique approfondie³⁶.

La cartographie peut mettre en évidence l'aspect diachronique de données en révélant sous la réalité synchrone du langage les couches de mots qui ont pu se succéder dans telle ou telle partie du territoire d'enquête, dans tel secteur d'activité, dans telle expression ou dans un dérivé qui en conserve les traces ou les influences³⁷. Elle n'expose pas toujours, cependant, des phénomènes qui sont toujours cohérents au plan géographique et au plan linguistique. Tel phénomène est en cours de modification; cette aire intermédiaire et incertaine correspond à des questions laissées sans réponse sûre... Si la carte est un document visuel intéressant, toutes les données recueillies ne sont pas pour autant significatives au plan spatial; c'est le cas, par exemple, des mots qui sont attestés partout.

1.4.1 Types de cartes linguistiques³⁸

La carte est onomasiologique quand elle part du concept pour aller vers le mot servant à le désigner; la plupart des questions des atlas cherchent ainsi les mots exprimant un

36. L'*Alec* donne plusieurs exemples de mots à première vue obscurs, par exemple d'origine anglaise, qui sont métamorphosés dans les régions très françaises comme le Saguenay (ex. [-sàlbót]) et qui retrouvent près des frontières de l'Ontario ou des États-Unis leur prononciation standard et, simultanément, leur identité (ex. *sideboard*).

37. Voir *Alec*, question 170, où le mot français *bouilloire* succède aux mots traditionnels *bombe* ou *canard*.

38. Pour une introduction à l'utilité de la géographie en linguistique, voir: Jaberg, Karl. Aspects géographiques du langage (avec 19 cartes), Conférences, Société de publications romanes et françaises, Paris, Droz éd., 1936, 116 pages.

concept (ex. Alec Q2267, Travailler inutilement, perdre son temps).

La carte est sémasiologique quand elle part du mot pour donner, d'un point d'enquête à l'autre, sous forme de symbole graphique, le concept correspondant. Les questions du questionnaire d'enquête qui vont du mot au concept sont en général plutôt rares (ex. Alec, Q1630, Selon vous, qu'est-ce que du «carcajou»?).

Au plan graphique, il existe deux types de cartes selon le but recherché. La carte ponctuelle et intégrale est le modèle classique qui donne à chaque point d'enquête, en alphabet phonétique, la réponse obtenue. Cette carte rapporte l'ensemble des réponses à une seule question; son sujet peut être lexical, phonétique, sémantique, morphologique, ethnolinguistique...

La carte synthèse rassemble quant à elle, sur la même carte, des faits associables. Elle constitue le sommaire résultant de la superposition de plusieurs phénomènes et permet de faire surgir un «faisceau» de lignes de démarcation dont on tire la frontière commune ou «isoglosse» entre deux aires linguistiques. La carte synthèse individuelle ou ponctuelle, que nous utilisons dans la présente étude, est du même type concis mais ne touche qu'un seul phénomène à la fois. Différentes combinaisons graphiques sont enfin possibles mais la surcharge d'informations demeurent alors un écueil à la clarté.

1.4.2 Interprétation des cartes

En Europe où les interrelations historiques entre les dialectes et les langues furent fréquentes, on tient compte dans l'étude des variations d'une langue donnée de deux types

de phénomènes qui peuvent avoir marqué son évolution. Ce sont les substrats qui correspondent aux influences de la langue, des langues ou des dialectes antérieurs et les adstrats qui correspondent aux influences de langues voisines sur la langue étudiée (emprunts, etc). Contrairement au type d'enquête linguistique qui est parfaitement adaptable au milieu québécois, l'interprétation des données au moyen du concept européen du contact entre les langues n'est cependant pas appropriée à la situation du français d'Amérique³⁹.

Par simple comparaison des différents phénomènes évalués selon les facteurs linguistiques et extra-linguistiques, on peut saisir les caractéristiques et tendances communes et différentielles dans un même domaine linguistique. Comme la langue et les mots ont un rapport avec le lieu habité, la géolinguistique se place sur le terrain des réalités concrètes et donne leur importance aux caractéristiques linguistiques des mots mais aussi aux faits sociaux qui les entourent.

La recherche des corrélations entre les aires permet de comprendre l'évolution générale de l'espace étudié et explique la diffusion des phénomènes dans l'espace. Les cartes posent en quelque sorte des questions auxquelles l'étude des corrélations entre les faits linguistiques et extra-linguistiques (civilisation, histoire, géographie, sociologie, technique, culture) doit apporter des réponses.

39. Comme le signale Claude Poirier («Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du Nord», 1994, p. 70), l'influence des substrats ne peut pas être invoquée pour expliquer la variation des français d'Amérique. Le français parlé en Amérique du Nord et spécialement au Québec est le résultat d'une immigration suivie de transmission directe et naturelle de la langue.

1.4.2.1 Principes d'interprétation des cartes

Avec ses studieuses analyses cartographiques, Dauzat contribue plus que tout autre à l'élaboration d'une théorie de l'interprétation des cartes. Il étudie les phénomènes particuliers dans une optique d'interrelations de faits à l'intérieur d'un ensemble. L'interprétation des cartes peut se résumer à la reconnaissance de forces positives et négatives qui se disputent un domaine de pouvoir, celui de la communication.

Ainsi, il observe que les zones centrales recèlent le plus souvent une forme en position de force devant les formes concurrentes, que les zones périphériques éparses indiquent un phénomène faible ou en régression, que les phénomènes clairsemés et dispersés sur la carte sont le plus souvent anciens.

Ce n'est pas un hasard, une simple coïncidence, si les mots les plus archaïques se retrouvent en général dans les montagnes et si les formations néologiques [récentes] se sont développées dans les plaines; cela tient aux conditions qui ont présidé au rayonnement et à la propagation des mots et qui sont nécessairement en rapport avec la géographie physique [...]⁴⁰.

Au sujet des aires linguistiques qui se partagent un même territoire, Dauzat dégage le principe de la continuité des aires: «Une aire qui apparaît aujourd'hui disloquée et fragmentée formait autrefois un tout continu»⁴¹. Dans le cas d'aires latérales qui existent au pourtour ou à l'écart d'une aire centrale, il énonce un autre principe. Au plan lexical, observe-t-il, les innovations se produisent principalement dans les foyers de culture et de création, c'est-à-dire,

40. A. Dauzat, op. cit., p. 38.

41. A. Dauzat, op. cit., p. 41.

souvent, dans les grandes agglomérations urbaines. Les régions excentriques, au contraire, sont celles qui conservent le plus longtemps les mots et les formes anciennes. Et si le centre de rayonnement vient à perdre son influence, les innovations peuvent alors surgir en périphérie des régions libérées du foyer centralisateur.

Il faut se garder cependant, à l'invitation même de Dauzat de trop simplifier et retenir que diverses influences, sociales ou autres, peuvent également jouer dans l'extension territoriale de formes idiomatiques. Dauzat insiste particulièrement sur l'importance d'intégrer à l'analyse géolinguistique des mots les facteurs internes qui sont linguistiques, et les facteurs externes qui sont extra-linguistiques. L'étude du mot et de ses caractéristiques linguistiques propres ne peut écarter l'observation du contexte externe dans lequel le mot évolue. L'établissement humain environnant (dense ou faible, ancien ou récent, indigène ou immigré...), qui s'adapte à tous les obstacles, demeure le support exclusif de la langue sur le territoire.

L'analyse cartographique montre comment les mots peuvent suivre les grandes voies de communication et se heurter aux barrières naturelles et culturelles (rivière, fleuve, montagne, distance...). Soulignant l'importance de la ville dans le renouvellement de la langue, il observe que les mots, formes et locutions nouvelles rayonnent autour des grands centres urbains qui sont des foyers de civilisation et d'irradiation linguistique en permanente activité.

1.4.2.2 Spécificité et finalité de la géographie linguistique chez Dauzat

Avec le mode d'interprétation des cartes linguistiques que développe Dauzat, le but de la géographie linguistique

consiste désormais, en plus de décrire l'usage, à reconstituer l'histoire des formes linguistiques d'après leur répartition géographique. Selon lui, la répartition des mots et des formes sur un territoire donné n'est point le fruit du hasard mais plutôt elle est fonction du passé de même que «des conditions géographiques et du milieu, dont l'homme est solidaire⁴²».

Il s'agit, en s'aidant des critères géographiques et sociaux, de la psychologie populaire, des documents linguistiques anciens et récents, de retrouver les lois qui ont présidé aux transformations, aux créations, aux groupements, aux voyages, à la vie et à la lutte des mots⁴³.

La grande innovation de Dauzat dans l'interprétation des cartes est cette importance qu'il attribue au mot en usage et à ses occurrences sur tout le territoire plutôt que de continuer, comme avant, d'opposer en bloc patois ou dialectes. Au lieu d'étudier séparément les parlers en les opposant l'un à l'autre, il se concentre sur la variation géographique des mots, des sens et des formes à travers tous les patois considérés désormais comme solidaires entre eux.

La théorie de la géolinguistique consiste à étudier la langue comme une réalité qui n'est pas essentiellement linguistique. Au début du siècle, les lois phonétiques générales des néo-grammairiens affirment, par exemple, qu'«à une époque et dans un langage donnés, un son, dans la même position avait éprouvé dans tous les mots, sans aucune exception, la même transformation»⁴⁴. Sans nier ces lois rigides, la géographie linguistique se fait réaliste et invite à serrer de plus près et plus rigoureusement en contexte naturel et humain les

42. A. Dauzat, op. cit., p. 31.

43. loc. cit.

44. A. Dauzat, op. cit., p. 51.

conditions générales de la vie, linguistiques et extra-linguistiques, qui président à l'évolution de la langue dans la communauté.

Dauzat n'oublie pas enfin de dire que l'évolution d'une langue ne repose pas que sur la vitalité des patois ou des parlers populaires. Outre la contribution importante des parlers populaires à l'enrichissement de la langue générale, il faut reconnaître également d'autres facteurs, littéraires, scientifiques ou spontanés qui revitalisent sans cesse la langue commune.

La géographie linguistique, au moyen de ses enquêtes directes et de la cartographie, permet de relever des faits de langue dans un milieu déterminé et de les étudier en tenant compte de la géographie humaine et de la géographie physique de ce milieu. Ce procédé tient compte ainsi du contexte élargi dans lequel une forme est apparue et s'est développée. Dans le prochain chapitre, nous allons parler de l'objet et du contexte propre de l'enquête scientifique. Nous regardons dans ses grandes lignes la langue usuelle du Québec dans son milieu culturel. Nous suivons de près l'histoire et la conception du projet d'enquête ainsi que sa mise en oeuvre. Nous commentons enfin d'un point de vue général les résultats de l'enquête et certaines de leurs principales caractéristiques. Toutes ces informations fournissent l'encadrement indispensable à une utilisation pertinente et juste des données de l'Alec qui sont à la base de notre étude.

Chapitre 2
Atlas linguistique de l'Est du Canada

Dans le projet d'analyse variationnelle du parler populaire recueilli dans l'Alec, il est indispensable d'apporter des précisions méthodologiques particulières sur le domaine d'enquête et les témoins rencontrés afin de mieux connaître le contexte d'ensemble (géographique et humain) dans lequel le projet fut mené à terme.

2.1 Perception actuelle du français parlé au Québec

C'est l'instauration dans les universités québécoises de programmes d'études de linguistique et de philologie qui font démarrer au début des années soixante l'analyse scientifique de la langue française au Québec et qui favorisent la mise en chantier de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada. L'arrivée à l'université de linguistes professionnels, le plus souvent formés en Europe dans la tradition romaniste, amène la mise sur pied de programmes d'études spécialisés et produit une éclosion de la recherche dans plusieurs domaines⁴⁵ phonétique et phonologie, dialectologie⁴⁶, lexicologie et sociolinguistique, syntaxe et grammaire, psychomécanique.

Longtemps marqué et déprécié, le parler français au Québec est aujourd'hui décrit comme une langue plutôt uniforme et proche du français général, si on le compare aux autres français régionaux. Cette langue permet à chacun de s'expri-

45. John Reighard. «Les recherches et les caractéristiques du français québécois», Le Statut culturel du français au Québec, Actes du Congrès Langue et Société au Québec, Conseil de la langue française, Éditeur officiel du Québec, 1984, tome 11, p. 179-187.

46. En géographie linguistique québécoise, les études et les réflexions les plus élaborées reviennent à des linguistes tels Gaston Dulong de l'Université Laval, Normand Beauchemin de l'Université de Sherbrooke, Thomas Lavoie de l'Université du Québec à Chicoutimi, Marcel Juneau de l'Université Laval et l'équipe du Trésor de la langue française au Québec sous la direction de Claude Poirier.

mer, de comprendre et de communiquer avec les autres francophones au Québec et dans la francophonie. Malgré le constat de variantes surtout lexicales ou phonétiques, les opinions convergent en général vers une langue française riche et vivante avec une norme interne, quoique non décrite, de plus en plus implicitement reconnue et mise en pratique⁴⁷.

Le français parlé au Québec est maintenant dépeint comme une variété de français, comparable aux autres variétés de français dont la francophonie actuelle donne plusieurs exemples en France même comme dans les autres pays francophones⁴⁸. Cette perception des «variétés de français» est relativement récente chez des lexicographes européens⁴⁹; au Québec, elle est la marque des derniers dictionnaires parus qui inversent la norme européenne pour lui substituer la «norme», ou l'usage local (ex. Dictionnaire du français Plus, Dictionnaire québécois d'aujourd'hui).

En 1985, Jean-Denis Gendron observe ainsi le cheminement du français québécois vers une autonomie et une maturité maintenant acquises.

Avec la Révolution tranquille est née et s'est développée, au Québec, une nouvelle classe moyenne et une nouvelle élite, issue elle-même de cette classe moyenne. Cela paraît être le fait majeur, central, le moteur, depuis un quart de siècle, de l'évolution de la conscience linguistique des Franco-qué-

47. Gendron, Jean-Denis. «Évolution de la conscience linguistique des franco-québécois depuis la révolution tranquille», Au fil des événements, Université Laval, 11 avril 1985, Sainte-Foy, p. 8-9.

48. Leclerc, Jacques. Qu'est-ce que la langue, Mondia éditeur, Chomedey, Laval (Québec), 1979.

49. Voir A. Rey, Introduction du Petit Robert, Société du Nouveau Littré, 1989.

bécois. [...] L'uniformisation linguistique qui a découlé de ce processus s'est faite en faveur du français général et a produit une norme intérieure dont on observe l'usage régulier au Québec dans les différents secteurs publics (administration, commerce, éducation...) dans le réseau des communications (radio, télévision, journaux, revues...) dans les activités littéraires, sociales, sportives, etc⁵⁰.

2.1.1 Survol de l'évolution du français québécois⁵¹

À l'époque de la colonisation de la Nouvelle-France aux 17^e et 18^e siècles, la France est encore loin de l'unité linguistique et de nombreux parlers sont toujours en usage dans les villes et villages de province. L'Ordonnance de Villers-Cotterêts promulguée en 1539 par le roi François 1^{er} a auparavant rendu le français obligatoire en France dans les cours de justice et dans l'administration de l'État.

Mais, à l'exception de l'île-de-France et des régions environnantes (Normandie, Maine, Anjou...) où le français se répand dans l'élite intellectuelle, dans les milieux de la bourgeoisie et du commerce, le peuple conserve d'une région à l'autre son dialecte ou son patois local. C'est donc une langue nationale naissante, encore instable, qui prévaut en France au moment où partent pour la Nouvelle-France les gouverneurs, administrateurs et officiers militaires ainsi que les membres du clergé, de la classe cultivée et les bourgeois commerçants.

50. J.D. Gendron, op. cit., p. 8-9.

51. Pour une vue contextuelle élaborée de la langue française au Québec à l'époque de la compilation des enquêtes Alec, voir: Corbeil, Jean-Claude, Louis Guilbert et alii, «Le français au Québec», Langue française, septembre 1976, numéro 31, Larousse, Paris, 125 pages.

Par contre, les simples soldats, les défricheurs, les artisans issus en majorité du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, de la Normandie et de la Bretagne ont chacun, en guise d'acquis linguistique, un idiome régional parfois très marqué qui doit très tôt se confronter aux autres parlers régionaux de leurs compatriotes et au français qui est la langue des autorités.

Dès l'origine, en France même, le projet de colonisation est présenté aux éventuels colons dans la langue officielle de l'État, le français. Ensuite, voyageant de leur patelin jusqu'aux ports d'embarquement (La Rochelle, Saint-Malo), réunis dans les ports pendant de longues semaines avant les départs, se côtoyant de plus près encore pendant les pénibles et dangereuses traversées de l'Atlantique qui peuvent durer de trois à huit semaines, les colons débarquent dans leur nouvelle patrie, à tout le moins conscients des limites de leur parler respectif et déjà habitués à la primauté d'une langue qu'il s'avère désormais essentiel de maîtriser, le français.

Sur place, la nécessaire vie en commun, l'arrivée massive de la mère-patrie de jeunes femmes à marier qui, dans le besoin, ont été recueillies et élevées en français dans des communautés religieuses, l'apparition des premières écoles et toutes les nouveautés et exigences propres à un nouveau contexte social et à un nouveau milieu physique (nature, climat, faune, flore...) servent de catalyseurs des différences au profit d'un idiome commun.

En deux ou trois générations, apparaît un nouvel arrangement des formes linguistiques en présence. Le parler français de Nouvelle-France manifeste très tôt une vigueur

appréciable et devient le français régional distinctif du Québec et du Canada français⁵².

La brusque séparation politique du Canada et de la France en 1760 crée cependant des conditions nouvelles qui ont pour effet de ralentir le développement du français dans la colonie. En passant du Régime français au Régime anglais, la nation canadienne se voit coupée de la mère-patrie et entre dans une ère de conservatisme linguistique qui explique la présence, dans la langue enregistrée dans l'Alec, de centaines de particularités archaïques ou dialectales.

L'isolement géographique et culturel de la jeune communauté dure presque deux siècles. Il favorise, outre la conservation de «façons de parler proverbiales» comme le remarque déjà le Père Pierre Philippe Potier dans son manuscrit (1743)⁵³, l'apparition de multiples innovations et dérivations lexicales et morphologiques qui compensent le manque de contact avec la France.

Restés majoritairement ruraux et peu scolarisés, les habitants du Bas-Canada puis du Canada français subissent avec l'industrialisation massive des 19^e et 20^e siècles une pression énorme dans un contexte socio-économique majoritairement anglo-saxon. Leur résistance tranquille à l'anglicisation massive s'appuie sur le nombre et la solidarité culturelle des

52. Rivard, Adjutor. «Les dialectes français dans le parler franco-canadien», Bulletin du parler français au Canada, volume 5, numéro 3, novembre 1906, p. 41-51, p. 81-85. Idée reprise par Victor Barbeau, Le français du Canada, Les publications de l'Académie canadienne-française, Montréal, 1963, p. 4-24.

53. Potier, Père Pierre-Philippe. Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc. des Canadiens au XVII^e siècle, Manuscrit, p. 103-164. Ouvrage cité dans Dulong, Bibliographie linguistique du Canada français, Klincksieck, Paris et Presses de l'Université Laval, Québec, 1966, p. 3.

glo-saxon. Leur résistance tranquille à l'anglicisation massive s'appuie sur le nombre et la solidarité culturelle des francophones, leur dispersion sur tout le territoire en de multiples agglomérations, la religion catholique à laquelle adhère la majorité et dont le clergé et l'élite se font les promoteurs en l'associant directement à la langue française, et le système scolaire français qui est entièrement sous la gouverne des communautés religieuses.

De 1850 à 1950, le Québec s'urbanise. Regroupant 20% de la population du Québec en 1850, les villes rassemblent en 1950 80% d'une population majoritairement ouvrière dans un système économique qui fonctionne dans les faits en anglais. C'est pendant cette période où la langue de travail de la majorité est devenue l'anglais que la langue française du Québec connaît ses plus grandes difficultés.

Au coeur de cette période, au début du vingtième siècle, Adjutor Rivard, de la Société du parler français au Canada, donne sa perception de la nature de la langue française du Canada dans son mémoire lu au XV^e Congrès international des Américanistes (10 septembre 1906).

Le franco-canadien est donc un parler régional, relativement uniforme, sans être homogène, et que caractérisent des formes patoises diverses incorporées au français populaire commun du nord de la France. Ajoutons qu'il a gardé, comme tous les parlers exportés, un caractère archaïque par rapport à celui de la mère patrie, et en même temps, a emprunté aux langues avec lesquelles il s'est trouvé en contact, quelques éléments étrangers⁵⁴.

54. Rivard, Adjutor. «Les Dialectes français dans le parler franco-canadien», op. cit., volume 5, numéro 3, p. 44.

Somme toute, on aurait pu s'attendre à un appauvrissement linguistique et à une anglicisation encore plus graves tant était diminuée l'importance de la communauté canadienne-française et de sa langue dans l'ensemble canadien. Le parler français au Québec montre alors plus que jamais, tout au long de cette période de solitude culturelle, une force, une vigueur naturelle peu commune que certains appuis circonstanciels viennent heureusement renforcer.

D'abord la forte natalité persistante observée chez les Canadiens qui voient leur population grossir de 65 000 habitants en 1760 jusqu'à six millions (presque 100 fois plus) en 200 ans constitue en soi presque une garantie de survie nationale.

Deuxièmement, le mode de peuplement seigneurial qui en l'espace de 150 ans ou moins, de 1608 à 1750, permet aux francophones d'occuper et d'exploiter l'espace le plus avantageux de tout le pays laurentien. L'occupation du sol disponible en un tissu serré de villages et de terres agricoles sous la coupole d'une autorité catholique et française omniprésente bloque toutes les entreprises de colonisation anglaises en terre québécoise. Plus tard, au cours des années 1850, quand on tentera par exemple, suivant les indications de Durham, une assimilation douce des francophones à l'anglais, on ne réussira pas à renverser la poussée démographique des Canadiens français qui les amènera même à occuper progressivement une région comme l'Estrie d'abord destinée aux immigrants anglais.

Troisièmement, l'Église catholique, par son clergé comprenant plusieurs communautés régulières de prêtres, de religieux et de religieuses, a eu le souci d'associer dès l'origine de la colonie la foi chrétienne et la langue française. Responsable jusqu'aux années 1960 des oeuvres religieuses et hospitalières ainsi que de l'éducation scolaire, le

clergé catholique a instauré chez les Canadiens français un véritable monolithisme religieux. Malgré des contreparties inévitables comme un obscurantisme social relatif, la langue française a été dans la communauté et à l'école le mode d'expression privilégié de la foi catholique et même son ciment.

L'apparition au début du vingtième siècle d'un groupe d'intellectuels francophiles (Adjutor Rivard, Louis-Philippe Geoffrion, etc.) amène la création en 1902 de la première société d'études et de promotion de la langue française, la Société du parler français au Canada qui publie le Bulletin, le Glossaire et lance le premier projet d'Atlas. La difficile crise économique des années 1930 puis la guerre 1939-1945 viendront atténuer ensuite bien des ferveurs humanistes.

Le développement socio-économique qui marque les années 50, 60 et 70 propulse finalement le Québec dans la modernité, l'industrialisation, le développement social, culturel et politique. Le Québec prend connaissance et charge de sa spécificité culturelle; il planifie et met en place des institutions politiques adaptées à sa culture et à son avenir (ministères de l'Éducation, de la Santé, de la Justice, des Affaires culturelles, des Institutions financières...).

Ces années de «Révolution tranquille» sont particulièrement importantes sur le plan culturel et linguistique pour la communauté française d'Amérique qui cherche à assurer son avenir. Dans l'effervescence de modernisation de l'après-deuxième guerre mondiale, la mise à jour des systèmes d'éducation est une question primordiale dans les sociétés occidentales. Au Québec également, mais son retard en ce domaine est si important qu'il exige un traitement en profondeur. C'est ainsi qu'un analyste observe que, dans l'histoire de l'enseignement

à travers le monde, le Québec fut probablement le dernier État à se donner un ministère de l'Éducation, en 1964⁵⁵.

2.1.1.1 Instruction au Québec: regard historique⁵⁶

L'autorité suprême en matière d'enseignement est encore sous la gouverne dans le Québec de 1960, et ce depuis 1856, d'un «Conseil» formé de deux comités séparés, un comité catholique pour les francophones et un comité protestant pour les anglophones et aussi pour tous les non-catholiques. Jusqu'en 1919, l'enseignement public français et catholique s'arrête en 9^e année; en 1939, il se rend en 12^e année. Ce système ne donne accès ni au cours technique ou commercial, ni à l'Université. De leur côté, les anglophones ont, dès 1883, un cours complet qui avec le «high school» et le «college» s'ouvre sur l'enseignement universitaire. Comme contrepoids, le Québec a des «collèges classiques» parfois appelés «séminaires» qui sont dirigés exclusivement par des religieux et qui ne reçoivent qu'un certain nombre d'étudiants après le cours élémentaire.

Le système scolaire est décrié de plus en plus fréquemment. Le niveau de scolarisation des jeunes québécois est un des plus bas de tout l'Occident dans les années 1950; on compte 20% d'enfants qui ne dépassent pas le niveau de la sixième année de l'élémentaire. Avec les remous créés à l'automne 1960 par Les insolences du frère Untel⁵⁷ -critique par

55. Bergeron, Gérard. Le Canada français après deux siècles de patience, Éd. du Seuil, Paris, 1967, p. 173.

56. Pour une Histoire de l'enseignement au Québec jusqu'aux années des enquêtes Alec, voir Louis-Philippe Audet, Éditions Holt, Rinehart et Winston Ltée, 2 volumes, 1971.

57. Desbiens, Frère Jérôme. Les Insolences du frère Untel, Éditions de l'Homme, 1960.

un religieux enseignant, sur un ton acerbe et ironique, d'un système scolaire dépassé- le Gouvernement du Québec prend la décision d'agir. «Comment un tel système, aussi incohérent [...], a-t-il pu se perpétuer aussi longtemps?» se demande-t-on⁵⁸. On découvre que les réponses se situent dans la culture communautaire au niveau du mythe et de valeurs catholiques conservatrices: les parents et non l'État sont responsables de l'éducation de leurs enfants, l'école obligatoire mène au socialisme et à l'athéisme, la gratuité est un leurre qui commande de nouveaux impôts et dégage les parents de leurs responsabilités financières.

Une Commission royale d'Enquête sur l'Enseignement dans la province de Québec est mise sur pied en 1961 sous la présidence de Monseigneur Alphonse-Marie Parent. Formée de spécialistes de plusieurs horizons reliés au monde de la pédagogie, la Commission a pour mandat de démocratiser et de socialiser l'enseignement en renouvelant la notion de culture traditionnelle du Québec. Elle doit aussi ouvrir les esprits et démolir les tabous de la survivance, du clergé salvateur, de la non-intervention politique en éducation, de l'éducation réservée aux élites.

Quand le ministère de l'Éducation est finalement institué le 19 mars 1964, la population française du Québec accède bien tardivement, après plus de 350 ans d'histoire, à un système d'éducation public structuré de la maternelle jusqu'aux études supérieures.

Dans ce même mouvement d'affirmation nationale, la langue française est officiellement adoptée par l'État québécois qui crée en 1961 l'Office de la langue française du Québec et qui aligne désormais son évolution sur le modèle du

58. G. Bergeron., op. cit., p.174.

français standard. Son mandat général est large et exigeant; tel que décrit dans la Charte de la langue française, il vise à faire du français la langue d'usage d'abord dans l'Administration et aussi dans le commerce, les affaires et les communications.

2.2 La Société du parler français au Canada

L'intérêt pour la sauvegarde et le développement de la langue française au Québec avait été pris en charge, sous d'autres aspects toutefois, à l'extérieur de l'école. Déjà au début du siècle, un groupe de fervents défenseurs de la langue française au Canada, se sont réunis pour protéger et faire valoir la richesse linguistique patrimoniale du Canada français en créant le 18 février 1902 à Québec, sous le patronage de l'Université Laval, la Société du parler français au Canada. Adjutor Rivard, avocat de Québec, et l'abbé Stanislas-A. Lortie, archiviste au Séminaire de Québec en seront les principaux animateurs⁵⁹.

La Société comptait en 1912, à la veille du Premier Congrès de la langue française, plus de mille membres, souvent des prêtres ou religieux enseignants ou des représentants de l'élite locale. On leur faisait parvenir mensuellement des articles généraux sur la langue, sur les projets en cours et sur les activités de la Société au moyen du Bulletin du parler français au Canada, de 1902 à 1914, devenu Le parler français, de 1914 à 1918, et enfin Le Canada français, de 1918 à 1921.

Les principaux objectifs de la Société sont énoncés comme suit dans ses statuts adoptés en 1906: 1) L'étude de la

59. Lavoie, Thomas. «Le projet d'Atlas dialectologique de la Société du Parler français au Canada», Protée, Université du Québec à Chicoutimi, volume 7, numéro 2, automne 1979, p. 11-45.

langue française dans le contexte canadien (histoire, caractère, situation juridique, conditions sociales); 2) L'observation, le relevé et la localisation géographique des faits (lexicaux, phonétiques, morphologiques...) du français; 3) L'examen des menaces qui pèsent sur le français au Canada, «du rôle des écrivains» et «du devoir de l'instituteur»...

À long terme, la Société se proposait de préparer un grand dictionnaire du français au Canada, ensuite de publier un atlas dialectologique du Québec sur le modèle de projets européens que l'on connaissait et enfin de lutter contre le phénomène de l'anglicisation perçu comme très menaçant au début du siècle.

2.2.1 Un premier projet: L'Atlas dialectologique de la province de Québec⁶⁰

L'idée d'un atlas linguistique s'est imposée aux membres du comité de rédaction du Glossaire lors des premiers dépouillements de listes de mots que leur faisaient parvenir des correspondants répartis dans les diverses régions du Québec. Constatant que tous ne connaissaient pas les mots qui arrivaient à Québec soit de Gaspésie soit de Montréal ou d'ailleurs, l'idée d'une variation linguistique sur l'ensemble du territoire fit progressivement son chemin jusqu'à donner naissance à un projet d'atlas dialectologique à la fin de l'année 1903.

Déjà, dans son Plan d'études paru l'année de sa fondation, la Société souligne la variation lexicale et affirme que «Le langage des Canadiens français est généralement uniforme; cependant certaines expressions, certaines acceptions semblent propres à une région, à un comté; et il peut être bon de sa-

60. Voir à ce sujet la thèse de Louis Mercier (cit. p. 146).

voir si, par exemple, un anglicisme ou un archaïsme est d'un usage général dans la province de Québec, ou est propre à la population d'une paroisse, d'un canton... (p. 13) "61.

Le concept d'uniformité du français au Québec a souvent été repris dans les discussions. Gaston Dulong écrit dans sa Bibliographie linguistique du Canada français⁶², que Charles-Marius Barbeau est le premier à soutenir, dans Le pays des gourganes, paru en 1917, que la langue franco-canadienne n'est pas uniforme.

Mis sur pied par Rivard et Lortie, le projet d'Atlas dialectologique de la province de Québec est lancé en 1903; sa méthode est celle du Glossaire avec des enquêtes par correspondance que des collaborateurs dépouillent et analysent succinctement. On consulte en Europe les auteurs de deux expériences similaires pour orienter les travaux et établir la méthodologie. Ce sont Jules Gilliéron, qui publie de 1902 à 1910 les résultats des enquêtes de l'Atlas linguistique de la France, et L. Gauchat et E. Tappolet dont le projet de Glossaire et d'Atlas des patois de la Suisse romande sert de modèle au projet de la Société avec ses enquêtes par correspondance et son bulletin d'informations aux correspondants.

Mais, en 1906, Adjutor Rivard, le théoricien de l'équipe de la Société, modifiant son approche, voit dans les premiers résultats des enquêtes une «uniformité remarquable du parler populaire dans le domaine franco-canadien». Malgré des

61. Lavoie, Thomas. *ibid.* p. 16, (Société du parler français au Canada, Plan d'études, méthode de travail-méthode d'observation, Siège social, Université Laval, Québec, 1902, 24 pages).

62. Dulong, Gaston. Bibliographie linguistique du Canada français, Les Presses de l'université Laval, Québec et Librairie C. Klincksieck, Paris, 1966, 167 pages.

variantes lexicales «plutôt accidentelles», il estime que la phonétique, la syntaxe et la morphologie «ne paraissent pas varier sensiblement d'un bout à l'autre du pays»⁶³.

Privée de moyens financiers comme de moyens scientifiques, la Société laissa finalement tomber le projet d'atlas au cours de l'année 1908 pour se concentrer sur la préparation du Glossaire du parler français au Canada (GPFC). Au début du siècle, les subventions de recherche en linguistique sont rares. La France et la Suisse sont très lointaines et leur expérience scientifique et méthodologique est difficilement assimilable à distance.

Sur place, l'équipe de la Société ne compte que des bénévoles et n'a dans ses rangs aucun spécialiste capable de mettre en place une méthodologie sûre pour la cueillette, l'analyse et la publication des données. Le procédé des bulletins d'observations que doivent remplir les correspondants est lent et coûteux; et l'analyse des données est sans doute laborieuse. Le projet du Glossaire qui avance beaucoup plus rapidement décline finalement l'Atlas dans les vues de la Société; les enquêtes cessent donc après la lettre C et les données accumulées jusque-là viennent se fondre à celles du Glossaire en chantier.

Cette courte expérience confirme pourtant l'existence de variantes linguistiques dans le Québec des années 1900 et l'idée d'un atlas linguistique conserve des partisans. Le Glossaire du Parler français au Canada paraît en 1930 sans la

63. Voir T. Lavoie, «Le projet d'Atlas dialectologique de la Société du parler français au Canada», Protée, volume 7, numéro 2, (p. 22-23); voir aussi A. Rivard, «Les dialectes français dans le parler franco-canadien», op. cit.

localisation précise des entrées qui avait pourtant été souvent notée par les correspondants régionaux.

2.2.2 Autres interventions en faveur d'un atlas⁶⁴

Depuis le début du siècle jusqu'aux années soixante, plusieurs personnes du milieu des Lettres souhaitent voir se réaliser un atlas linguistique du français canadien. En 1902, Charles Guerlin de Guer, directeur en France de la Revue des parlers populaires, dans une lettre adressée à Adjutor Rivard au sujet du Glossaire, incite celui-ci à réaliser en plus d'un glossaire des études sur la "distribution topographique" et les "limites géographiques" du parler canadien-français.

Mais la Société abandonne le projet d'atlas et publie le GPFC en 1930. En France, Ferdinand Brunot écrit dans son Histoire de la langue française: «Aucun pays n'offrirait plus belle matière... à la composition d'un atlas».⁶⁵

Lors du deuxième Congrès de la langue française au Canada en 1937, le professeur Edward B. Ham (Yale University, U.S.A.) suggère de former un comité qui prendrait l'atlas en charge⁶⁶.

64. Dulong, Gaston. «Projet d'un atlas linguistique du Canada français», Études sur le parler français au Canada, Presses de l'université Laval, Québec, 1955, 221 pages, p. 155-157.

65. Brunot, Ferdinand. «Le français hors de France au 18^e siècle», Histoire de la langue française des origines à 1900, Paris, Colin, volume 8, p. 1054.

66. Société du parler français au Canada. Deuxième congrès de la langue française au Canada (Québec, 22 juin - 1 juillet 1937) - Mémoires, Québec, Le Soleil, 1938, 3 volumes.

De son côté, le professeur Ernest F. Haden (Kingston University, Ontario) prépare un questionnaire de 980 questions⁶⁷ pour un Atlas linguistique du Canada français et commence en 1940 des enquêtes dans les régions acadiennes du Québec (Îles-de-la-Madeleine) et des provinces maritimes. Il est appuyé financièrement par la Carnegie corporation of New York.

En 1946, Geneviève Massignon entreprend, pour sa thèse de doctorat, une série d'enquêtes linguistiques dans les régions acadiennes du Québec et des Maritimes. Elle publie en 1962 un ouvrage en deux volumes sur le parler acadien et son histoire.⁶⁸

Au Québec, Jean-Paul-Vinay, linguiste de l'Université de Montréal, présente en 1948 au Conseil des recherches des Humanités au Canada un exposé relatif à la réalisation d'un Atlas linguistique du français en Amérique.

Aux séances annuelles de la Société du parler français au Canada en 1946 et 1949, Luc Lacourcière, ethnologue de l'Université Laval dont les propres enquêtes dans sa discipline lui font constater la richesse de la langue française populaire, souligne l'importance de mettre l'atlas linguistique en chantier.

À la suggestion de la Société, l'Université Laval fournit en 1947 au professeur Gaston Dulong les moyens de s'initier à l'enquête dialectologique en accompagnant, en

67. Haden, Ernest F. Atlas linguistique du Canada français - Questionnaire, 1940, 88 pages. Document non relié.

68. Massignon, Geneviève. Les parlers français d'Acadie, Klincksieck, Paris, 2 volumes, 1962, 975 pages.

Normandie et en Poitou, les enquêteurs pour le Nouvel Atlas linguistique de la France que dirige Albert Dauzat.

En 1952, au Troisième congrès de la langue française au Canada, Gaston Dulong avait annoncé la préparation d'un questionnaire⁶⁹ destiné à servir à un nouveau projet d'atlas linguistique du Canada français⁷⁰. Ce questionnaire d'environ mille questions sert finalement à mener une cinquantaine d'enquêtes préliminaires au Québec dans les régions de Québec et de Montréal et en pays acadien. Les résultats, non publiés, vont servir d'expérience pilote et être utilisés plus tard par Gaston Dulong pour élaborer le questionnaire Alec.

Vers 1954, Monseigneur Pierre Gardette, dialectologue lyonnais réputé, voyage et enquête au Québec en compagnie de l'ethnologue Luc Lacourcière. Découvrant la richesse du patrimoine lexical, il écrit: «Une enquête complète permettra de délimiter la place de chacun de ces mots paysans sur le sol canadien et cette localisation nous apprendra, sans doute, beaucoup de choses sur l'histoire de ces mots depuis leur arrivée au Canada.»⁷¹

Au cours de l'année 1968-1969, se basant sur les enquêtes expérimentales et sa connaissance du terrain, Gaston Dulong conçoit le questionnaire du futur atlas. Avec la colla-

69. Société du parler français au Canada. Atlas linguistique du Canada français - Questionnaire. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1953, 61 pages.

70. Dulong, Gaston. «Projet d'un Atlas linguistique du Canada français», Troisième congrès de la Société du parler français au Canada, Éditions Ferland, Québec, 1952.

71. Gardette, Pierre. «Pour un dictionnaire de la langue canadienne», Revue de linguistique romane, volume XVIII, numéros 69-70, janvier-juin 1954, p. 85-100.

boration du phonéticien Marcel Boudreault, des assistants Jean-Louis Plamondon et Micheline Massicotte, et de Marie-Rose Aurembou, auteure de l'Atlas linguistique de l'île-de-France et de l'Orléanais, il élabore en deux cahiers un ouvrage de 2 309 questions adapté au contexte laurentien.

Les enquêtes commencent à l'automne 1969; l'Atlas est mené à terme et publié en 1980. Les travaux qui durent dix années ont cours à l'Université Laval au Département de langues et de linguistique puis au Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (Célat) de la Faculté des Lettres. L'étude est subventionnée pendant dix années par le Conseil des Arts du Canada devenu le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, par l'Université Laval et par l'Office de la langue française qui prend spécialement charge de la publication en dix volumes des résultats complets de la recherche.

2.3 Variation et méthodologie du projet Alec

La parution en 1980 de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada (Alec) représente une date significative dans l'histoire de la langue française au Canada. Tel que voulu par son initiateur et directeur Gaston Dulong, l'ouvrage est conçu et réalisé dans la tradition dialectologique classique des atlas régionaux de France définis et mis en pratique par les Albert Dauzat et Pierre Gardette.

L'Alec est la première étude à fournir une description scientifique élargie et méthodique de la langue populaire en usage dans l'ensemble du territoire québécois. Le projet d'ensemble fait l'inventaire du parler français au Québec considéré comme un tout; il élargit sa cueillette à titre indicatif à la langue française populaire dans les régions voisines. La région acadienne et la région franco-ontarienne sont des par-

lers français limitrophes qui peuvent aider à découvrir des interrelations linguistiques certaines.

2.3.1 Le domaine d'enquête et le réseau des localités⁷²

Le Québec compte en 1971⁷³, à l'époque des enquêtes Alec, 6 027 764 habitants répartis dans 1 500 agglomérations (villes et villages urbains ou ruraux) regroupées en 10 régions administratives. Outre le Nouveau Québec, territoire nordique des Inuits et Amérindiens, on compte quatre régions ressources: la Côte-Nord (de Tadoussac à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Blanc-Sablon), l'Est du Québec (Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine), le Saguenay - Lac-Saint-Jean, l'Abitibi - Témiscamingue; on a par ailleurs cinq régions de base: Québec, la Mauricie - Bois-Francs, l'Estrie, Montréal, l'Outaouais (voir Tableau 2.3.1).

En 1971, plus de la moitié des habitants du Québec, soit 56,6% (3 414 655), habitent la région immédiate de Montréal qui couvre environ 6% du territoire habité et se définit comme un milieu urbain (agglomération de 1 000 habitants et plus) à 91%. Un ensemble de 14,1% des gens (848 581) vit dans la région de Québec, qui est la capitale provinciale; c'est un milieu urbain à 74,1%.

72. Le domaine d'enquête du projet Alec inclut à titre de contrôle quelques localités des régions francophones voisines de l'Ontario et des Provinces maritimes. Cette partie extra-québécoise du domaine Alec n'est pas traitée ci-après puisqu'elle fait partie en elle-même d'un sujet d'étude assez large et complexe pour lequel l'Alec ne fournit que des données relativement réduites. La bibliographie renvoie à des études qui renseignent sur ces différents parlers.

73. Office de planification et de développement du Québec. Les caractéristiques sectorielles interrégionales. Québec, 1976, Cahier 1, page 13.

Tableau 2.3.1
Population des régions du Québec en 1971

RÉGIONS	Population en 1971	Pourcentage en milieu urbain	Pourcentage du Québec
Est du Québec	325 806	46,8	5,4
Saguenay - L.S.J.	265 642	72,1	4,4
Québec	848 581	74,1	14,1
Mauricie - B-Fr.	403 651	69,6	6,7
Estrie	243 637	64,5	4,0
Montréal	3 414 655	91,0	56,6
Outaouais	247 620	68,9	4,1
Abitibi - Tém.	166 900	58,6	2,8
Côte-Nord	111 272	65,5	1,9
Le Québec	6 027 764	80,6	100

Source: Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Québec 1976, Cahier 1, page 21, 23, 24.

Note: Pour l'OPDQ, un milieu urbain est une agglomération ou localité de 1 000 personnes ou plus.

En outre, 6,7% de gens (403 651) habitent la Mauricie - Bois-Francs, 5,4% (325 806) se partagent les villes et villages agricoles ou côtiers du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, 4,4% des Québécois et Québécoises vivent au Saguenay et au Lac-Saint-Jean (265 642) dans de petites villes industrielles et de nombreux villages, 4,1% (247 620) habitent l'Outaouais dans un noyau urbain concentré entouré d'un large espace agricole, 4% (243 637) habitent l'Estrie, une région industrielle et agricole, 2,8 % (166 900) des habitants se partagent les vastes régions de l'Abitibi et du Témiscamingue, enfin 1,9% (111 272) vivent sur la Côte-Nord.

La population du Québec se répartit dans 1 500 agglomérations, villes, villages, hameaux. Notons que 80% des habitants vivent dans les 300 localités de 3 000 habitants et plus; parmi celles-ci, 40 villes ont plus de 25 000 citoyens. Par ailleurs, 20% des habitants vivent dans les autres 1 200 localités, petites villes ou villages de 3 000 habitants ou moins. C'est principalement dans cette catégorie de localités que les enquêtes Alec ont eu lieu.

2.3.1.1 Population et répartition des enquêtes

La recherche Alec porte sur 10% de l'ensemble des localités du Québec soit 152 points d'enquête (dont une est incomplète) au Québec pour un total de 1 500 agglomérations. En écartant les 300 villes de plus de 3 000 habitants, Alec touche plus précisément 12,5% des 1 200 localités restantes.

Le projet Alec a cherché en effet à éviter les localités de plus de 3 000 habitants, mais la jeunesse relative de l'histoire du Québec a amené les auteurs à tenir une quinzaine d'enquêtes dans des localités plus peuplées. On a donc enquêté dans certaines villes qui avaient joué un rôle actif dans le peuplement de leur région même quand leur développement en avait fait par la suite des villes d'une certaine importance.

C'est le cas de Sept-Îles, point 6, qui compte 25 000 habitants en 1970, mais qui conserve encore au moment des enquêtes, dans ses premières rues bordant la mer, une population traditionnelle. Celle-ci avait vu plus longtemps Sept-Îles comme un petit port de pêche et le site d'un village amérindien que comme un important port de transbordement du minerai de fer de l'arrière-pays. Dans la ville de Québec, le quartier Saint-Sauveur, point 24, fait exceptionnellement l'objet d'une enquête expérimentale dans un quartier populaire

de la ville. La ville de Hull, point 60, compte 60 000 habitants en 1970; c'est le point historique de rencontre de tous les Canadiens français qui se rendaient au 19^e siècle travailler dans les chantiers forestiers de la nouvelle région outaouaise. En Abitibi et au Témiscamingue, les villes de Rouyn, Val-d'Or et Amos, points 66, 68 et 71, comptent entre 12 et 25 000 habitants; ces trois jeunes villes sont les souches du peuplement du Nord-Ouest québécois et les enquêteurs y ont rencontré des pionniers arrivés dans les premières années du siècle.

Des villes jeunes, dont le passé rural n'est pas si lointain, existent aussi au centre du Québec; et les enquêteurs y ont rencontré non pas des citadins mais des témoins venus des villages ruraux environnants: Saint-Hyacinthe, Granby, points 87 et 88 (38 000 h.) et Sherbrooke, point 97 (75 000 h.). En Beauce, les quelques villes visitées laissaient à peine en 1970 leur ancienne image de village rural et agricole: Sainte-Marie, Saint-Georges et Montmagny, points 118, 120 et 124, ont une population de 10 à 12 000 habitants. Dans l'Est, les villes régionales de Rivière-du-Loup et de Matane, points 132 et 141, comptent 13 000 habitants alors que Rimouski, point 137, en a 30 000. Ces villes, où furent rencontrés là aussi des témoins originaires de villages voisins, sont des jalons importants dans l'expansion du peuplement de Québec vers la Gaspésie. Parmi ces villes centres régionales, plusieurs voient aussi leur importance socio-culturelle consacrée par le fait qu'elles sont également le siège d'un évêché: Québec, depuis 1674; Amos, depuis 1938; Hull, depuis 1963; Rimouski, depuis 1867; Sherbrooke, depuis 1874; Saint-Hyacinthe, depuis 1852.

Les enquêtes Alec ont rejoint en somme la tranche de 20% de la population québécoise qui habite les petites locali-

tés. Dans un premier temps, le choix d'un réseau d'enquêtes centré sur le milieu villageois répondait à la méthodologie classique en dialectologie française. L'intention de relever le fonds langagier dans la couche la plus conservatrice de la communauté et le recours dans ce sens à un questionnaire sur la civilisation matérielle traditionnelle obligeaient à réserver la recherche au milieu plutôt rural. Le contexte industriel et progressiste des villes ne pouvaient correspondre en effet aux objectifs de ce projet. Malgré cela, le développement de diverses études a progressivement amené les spécialistes sur la langue française au Québec à constater que les grandes caractéristiques de la langue française parlée dans les villes du Québec sont les mêmes essentiellement que dans les villages en milieu rural.

2.3.1.2 Enquête et population anglophone

Aucune agglomération anglophone n'a été visée par les enquêtes. Le peuplement anglophone représente aujourd'hui environ 15% de la population totale du Québec et se trouve surtout concentré dans la région de Montréal. Après la conquête de 1760, le peuplement anglais a eu tendance à se regrouper dans les villes. Au tournant du 19^e siècle, une forte implantation de colons anglais, de Loyalistes américains et d'immigrants irlandais et écossais gagne les villes et crée quelques îlots en campagne au nord et au sud de Québec, au nord de Montréal dans les Laurentides, en Estrie et en Gaspésie et fait grimper à 25% la population anglophone du Québec.

La présence anglaise dans les régions éloignées (Gaspésie, Saguenay - Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Abitibi et Témiscamingue) était peut-être peu importante en nombre mais représentait sur le plan socio-économique la force essentielle du capital, de l'usine et du travail. La présence anglophone a

toujours été réduite en région et concentrée dans certains quartiers ou villes plus ou moins directement détachées des agglomérations francophones. Le projet Alec n'a intégré sous aucun aspect les communautés anglophones à son projet.

2.3.2 Les enquêtes linguistiques Alec

Les enquêtes linguistiques ont été faites sous la supervision de Gaston Dulong, directeur de l'étude, qui avait déterminé le réseau d'enquêtes selon sa connaissance de l'histoire et de la langue en tenant compte de la représentativité des régions.

Le type particulier d'enquête retenu par Gaston Dulong en vue de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada est classique et constitue, outre les adaptations obligatoires à la réalité physique et culturelle de l'Amérique du Nord, une transposition du type d'enquête décrit dans ses grandes lignes par Albert Dauzat et par son collaborateur Pierre Gardette.

Compte tenu d'un calendrier serré, déterminé par les conditions budgétaires, des voyages et déplacements sur un immense territoire enneigé plusieurs mois par année, des laborieuses entrevues de 35 à 40 heures par localité, les enquêtes ont représenté sans aucun doute la plus exigeante et la plus dure étape du projet Alec. Trois enquêtes prévues dans le réseau furent annulées et une, La Tuque (point 33), ne fut que partiellement exécutée.

2.3.2.1 Le Questionnaire Alec⁷⁴

Le questionnaire d'enquête compte 2 309 questions regroupées par champs idéologiques et décrivant les réalités et les activités coutumières de la civilisation traditionnelle: vêtements, nourriture, travaux domestiques, travaux agricoles et forestiers, phénomènes atmosphériques, étapes de l'existence, croyances, etc. Les enquêteurs utilisent également lors des entrevues, un cahier renfermant des illustrations de centaines d'objets usuels, un livre d'ornithologie et un livre de botanique également illustrés (voir Annexe 2.3.2.1, Table des matières du questionnaire Alec).

2.3.2.2 Les enquêteurs de l'Alec

Quatre enquêteurs ont mené à terme entre 1969 et 1973 un total de 168 enquêtes soit dans 151 localités québécoises, dans 9 localités acadiennes des provinces maritimes et dans 8 localités franco-ontariennes. Tous sont nés au Québec, ont étudié la linguistique à l'université et savent utiliser la notation phonétique. Ils maîtrisent les divers aspects de la civilisation matérielle et sont formés à l'enquête par conversation dirigée à l'aide d'un questionnaire. Ils ont la tâche particulière d'éveiller la curiosité du témoin et d'obtenir des informations naturelles et claires. Utilisant des questions indirectes sans suggérer les réponses, les enquêteurs font nommer, identifier, décrire, distinguer les objets, les gestes, les événements, les concepts suggérés dans le questionnaire et notent phonétiquement les réponses obtenues.

74. Dulong, Gaston, Marie-Rose Aurembou, Micheline Massicotte, Jean-Louis Plamondon, Marcel Boudreault. Enquête dialectologique et phonétique du français parlé au Québec, volumes I (questions 1 à 1 138) et volume II (questions 1 139 à 2 309), Presses de l'Université Laval, Québec, 1969.

Les enquêteurs n'ont pas tous travaillé en même temps au projet Alec. Jean-Louis Plamondon et Micheline Massicotte forment la première équipe. Ghislain Lapointe remplace Plamondon et Gaston Bergeron prend la relève de Massicotte (voir Annexe 2.3.2.2, Localités d'enquêtes et enquêteurs).

Tableau 2.3.2.2

Enquêteurs et somme des enquêtes individuelles

Année	Total /an	J-L. P.	M. M.	G. L.	G. B.
1969	11	6	5		
1970	52	8	24	20	
1971	53		13	28	12
1972	34			18	16
1973	19			8	11
total		/14	/42	/74	/39
Gr. total	169				

Note: G. Lapointe compte une enquête partielle.

Les deux premières enquêtes ont été mises au point par Gaston Dulong dans deux régions différenciées linguistiquement. La première se situe dans l'ouest du Québec, dans son village natal de Saint-Esprit (point 41), où il prend comme témoins des membres de sa propre famille du milieu rural et agricole. La seconde enquête se fait dans l'est du Québec, à Saint-Féréol-les-Neiges (point 22), un village agricole et forestier de vieille souche, situé près de Québec et de l'Université Laval.

L'enquêteur Jean-Louis Plamondon mène en une année (1969-1970) 14 enquêtes dont 13 en solo et une en apprenti, en compagnie de sa collègue Massicotte et en présence de Gaston Dulong. Ses enquêtes sont concentrées dans l'Est, sur la rive

nord avec quatre enquêtes dans la région immédiate de Québec, et sur la rive sud avec neuf enquêtes dont sept entre Montmagny (point 124) et Rivière-du-Loup (point 132).

Micheline Massicotte commence ses enquêtes en 1969 et travaille deux années aux enquêtes Alec. Elle est responsable de 42 enquêtes dont une, sa première, faite en collaboration avec son collègue Plamondon et en présence de Gaston Dulong. Ses onze enquêtes sur la rive nord et trente-et-une sur la rive sud du Saint-Laurent rejoignent plusieurs régions du domaine d'enquête: Côte-Nord, Lac-Saint-Jean, Québec, Estrie, Bois-Francs et Beauce, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine. Le domaine couvert par cette enquêtrice compte une dizaine de points situés dans la partie centrale du Québec et une majorité de localités situées dans la partie est du territoire.

Ghislain Lapointe est l'auteur de 74 enquêtes linguistiques incluant celle de La Tuque, point 33, qui n'a pas été complétée faute de témoins répondant aux critères établis. Enquêteur doué et enrichi par l'expérience, Lapointe travaille dans toutes les grandes parties du domaine Alec, Québec, Acadie et Ontario; il ne touche que partiellement cependant le coeur de la région de Québec, entre les points 20 à 30 et 110 à 130, déjà bien couvert par les deux premiers enquêteurs.

Gaston Bergeron rejoint le chantier des enquêtes au printemps 1971 et y travaille 2 années. Après apprentissage du travail d'enquête avec Ghislain Lapointe et Gaston Dulong (Saint-Ambroise, point 10), il conduit 39 enquêtes dans le domaine Alec. Peu actif au coeur du Québec, il couvre surtout trois grandes régions excentriques du domaine soit la rive nord de la région de Montréal d'est en ouest, l'Abitibi - Témiscamingue et l'Ontario, et enfin la région linguistique acadienne, au Québec et dans les Provinces maritimes.

2.3.2.3 Les informateurs de l'Alec

Au plan de l'ensemble du domaine, les enquêteurs de l'Alec ont interrogé 1 061 personnes au Québec, 73 en Acadie des Provinces maritimes et 56 en Ontario. L'Alec a recouru à la participation active de 1 190 informateurs ou témoins dont 651 hommes (55%) et 540 femmes (45%). La légère majorité d'hommes interrogés correspond grosso modo à un questionnaire qui s'attarde beaucoup aux gros travaux de la civilisation traditionnelle (agricoles, forestiers...). Le nombre moyen d'informateurs par localité est de sept personnes au total soit trois femmes et quatre hommes. Et chacun de ces informateurs a répondu en moyenne à 330 questions.

En pratique cependant, on peut affirmer que l'enquête se faisait en grande partie avec cinq témoins principaux rencontrés consécutivement et avec lesquels on pouvait couvrir environ 400 «questions» en deux rencontres d'environ deux heures chacune. Les deux témoins supplémentaires que donne la moyenne sont des témoins secondaires qui n'ont participé qu'à quelques centaines de questions et parfois moins.

Ainsi, dans certaines localités, la difficulté de trouver des témoins satisfaisants ou simplement disponibles peut exiger la rencontre et la participation de plusieurs personnes. Parfois, devant une ou deux expériences d'entrevues moyennement satisfaisantes, l'enquêteur choisit de changer de «piste» ou découvre un nouveau filon d'informateurs. Souvent aussi, la femme ou le mari de la personne interrogée est sur place lors de l'entrevue et participe à certaines sections seulement du questionnaire. Toutes les personnes ayant apporté des réponses à l'enquête sont des témoins mais l'expérience de l'Alec permet de dire que cinq témoins valables ont permis en général de remplir dans chacune des localités la plus grande part du questionnaire.

Tous enfin étaient de même profil socio-économique et culturel et étaient agriculteurs, forestiers, pêcheurs, ouvriers, ménagères... avec un âge moyen de 72 ans et possédant 3 ou 4 années de scolarité au maximum. Les témoins sont sélectionnés après une démarche ouverte auprès de personnes en place (curé, maire ou secrétaire municipal, responsable d'un foyer de personnes âgées...) au cours de laquelle l'enquêteur se présente comme un universitaire intéressé à rencontrer des gens âgés pour une recherche sur la vie traditionnelle des années 1920 environ. Une dizaine de personnes au total peuvent être rencontrées avant le choix final des informateurs qui participent individuellement, chacun dans leur domaine de compétence, à l'entrevue.

Les critères qui regroupent finalement les témoins et qui assurent des résultats de recherche satisfaisants sont la bonne santé, la pleine appartenance à leur milieu culturel et à leur communauté, un parler naturel et un intérêt pour l'expérience qui leur est proposée. Un autre critère de sélection d'un témoin touche la ressemblance globale de son parler avec celui des personnes préalablement rencontrées dans le village, personnes-ressources, curé, maire ou secrétaire municipal, directrice du foyer des personnes retraitées, etc.

Les témoins sont idéalement nés sur place comme leurs parents ou leurs grands-parents. Dans les régions récemment développées comme l'Abitibi ou le Témiscamingue, ils proviennent au moins de la même région souche que la majorité de leurs concitoyens et ne représentent surtout pas un cas linguistique particulier. Chaque témoin de l'Alec représente en moyenne 6 000 habitants francophones du Québec entier mais plutôt 1 250 personnes du milieu rural québécois.

2.3.2.3.1 Origine des informateurs

Pour la plupart, et conformément aux consignes de préparation d'une enquête, les informateurs ou témoins retenus pour les entrevues sont issus de leur milieu culturel immédiat, c'est-à-dire de leur village ou d'un village voisin. Compte tenu de la courte histoire de peuplement de certaines régions, on a en second lieu retenu comme témoins du milieu des personnes originaires de la région immédiate qui peut couvrir quelques comtés voisins dans un rayon maximal moyen d'environ 100 kilomètres. Nous précisons en annexe (Annexe 2.3.2.3.1, Localités d'enquête et origine des témoins) la localité ou la région d'origine de 221 témoins qui ne correspondent pas directement et à première vue au concept de milieu culturel immédiat, c'est-à-dire qu'ils sont originaires d'une région «étrangère» ou non reliée directement à la localité de l'enquête.

Le concept d'origine «étrangère» s'appliquant à environ 17% des témoins de l'Alec n'est cependant pas toujours discriminant. En effet, les données personnelles sur les témoins Alec⁷⁵ nés à l'étranger par exemple montrent que la plupart parmi ceux-ci sont nés «ailleurs» mais sont arrivés en bas âge ou encore enfant dans leur région actuelle. Parfois même, les parents de ces témoins nés ailleurs sont originaires de la région ou de la localité où a lieu l'enquête et s'en sont absentés de façon temporaire seulement.

Un autre type d'influence «étrangère» sur un témoin que fournissent les données descriptives touche les travailleurs forestiers. Parce que les chantiers forestiers se tenaient le plus souvent dans des régions éloignées et qu'ils rassemblaient parfois des travailleurs de toutes les régions,

75. Alec, Volume 1, Annexe 2, p. 45-118.

les influences linguistiques que subissaient les travailleurs pouvaient être nombreuses et variées. Les chantiers forestiers ont sûrement contribué à harmoniser en partie la terminologie du travail en forêt.

Mais peut-on croire que ce lieu de travail pouvait modifier, au plan de la langue générale, le modèle linguistique acquis des travailleurs? Ne servait-il pas qu'à enrichir plutôt le bagage linguistique de chacun de mots et d'expressions nouvelles et de synonymes? Il était habituel, selon ce que déclaraient beaucoup de témoins, de se rendre et de se tenir en «famille régionale» dans ces lieux d'exploitation où l'on travaille traditionnellement en équipes. Enfin, mis à part la terminologie forestière, les champs lexicaux relatifs par exemple à la vie agricole ou familiale risquaient peu d'être utilisés et bouleversés dans ces camps réunissant presque exclusivement des hommes adultes appliqués à des tâches extrêmement exigeantes et dures.

Les enquêteurs ont rempli dans la majorité des cas la courte fiche descriptive de chacun des témoins (certains pouvaient s'opposer à ce relevé). On observe dans le lieu de naissance des témoins, surtout dans les plus vieilles régions, (nous confondons ici lieu de naissance du témoin ou lieu de naissance des parents du témoin) qu'un grand nombre est né sur place ou dans le pourtour de la localité d'enquête. On tient donc en général pour acquis, conformément aux directives données aux enquêteurs, que les témoins rencontrés sont par défaut originaires de leur localité ou de leur région immédiate alors que les personnes d'origine géographique plus particulière ont été plus spécialement identifiées.

En somme, les renseignements sur l'origine des témoins permettent de constater les profils de peuplement régionaux suivants:

- a) la Côte-Nord a une forte proportion de témoins originaires des îles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie;
- b) le Saguenay - Lac-Saint-Jean est très majoritairement charlevoisien;
- c) le Témiscamingue a légèrement plus de représentants de l'Ouest du Québec (Nord-Ouest de Montréal, 8) que du Centre (5) et de l'Est (7);
- d) l'Abitibi est marquée, sauf pour la ville de Cadillac (point 67) qui est surtout de l'Ouest, par la région Est alors qu'elle compte trois fois plus de témoins de l'Est que de l'Ouest (20 contre 7) et deux fois plus de témoins de l'Est que du Centre (20 contre 11);
- e) les régions des Bois-Francs et de l'Estrie comptent une majorité de témoins «étrangers» venus de l'Est du Québec;
- f) le Bas-Saint-Laurent (Rimouski) a une population en bonne part originaire de l'Est de la région de Québec (Côte-du-Sud, Saguenay, Charlevoix, Kamouraska: 10 sur 46).

Par ailleurs, les régions suivantes ont, dans le contexte des enquêtes Alec, une population de souche majoritairement locale: Charlevoix; Québec (rives nord et sud); Trois-Rivières; région de Montréal (rives nord et sud, d'est en ouest); Côte-du-Sud et Rivière-du-Loup.

En Ontario, 10 sur 32 des témoins décrits sont de l'Est du Québec; ils sont principalement installés à Hearst (point 172 où 5 témoins sur 5 sont natifs de la Beauce) et à Timmins (point 171, 2 sur 5 sont de l'Est). Dans la région acadienne du Québec et des Maritimes, les témoins sont très majoritairement des gens issus de leur milieu propre.

2.3.3 Les résultats généraux de l'Alec

Les résultats généraux de l'Alec ne forment pas un corpus lexical et phonétique spécialement destiné à mettre en

évidence le phénomène de la variation régionale au Québec. Les données de l'Alec représentent d'abord un inventaire du parler traditionnel, très large et très varié, qui rejoint la richesse lexicale entrevue par Gaston Dulong lors de ses enquêtes expérimentales dans l'Est du Canada au cours des années 1950 à 1960⁷⁶. Une consultation rapide de l'index de l'Alec (volumes 9 et 10) nous met en présence d'un répertoire de mots français anciens et plus récents, de régionalismes, de dérivés, d'expressions figurées et de tournures, de syntagmes et de phrases, de milliers d'emplois de mots grammaticaux (ex. comme, de, quoi, quand,...) qui constituent tous ensemble une banque de données unique et remplie d'informations inédites sur des aspects lexicologiques variés du français populaire au Québec.

2.3.3.1 Caractéristiques des données lexicales.

Une consultation globale de l'Atlas nous met en présence d'un vocabulaire abondant à nette prédominance française. Surtout, le nombre très élevé de réponses notées⁷⁷, la

76. Voir par exemple le rapport de G. Dulong «La langue parlée à l'Anse-à-la-Barbe (Gascons-Ouest, comté de Bonaventure)», pages 95-121, publié dans la recherche anthropologique de Marcel Rioux, Belle-Anse, Ministère du Nord canadien et des ressources nationales, Musée national du Canada, Bulletin numéro 38, 1957.

77. Les enquêteurs ont posé théoriquement un total de 390 221 questions, c'est-à-dire un total de 2 309 questions par questionnaire multiplié par 169 enquêtes (3 enquêtes furent complètement annulées. Par ailleurs, l'ordinateur indique que 625 000 réponses ou attestations ont été enregistrées. Le nombre total de réponses enregistrées (625 000) divisé par le nombre d'enquêtes (169) donne une moyenne de 3 698 mots ou expressions fournis en réponse à chaque point d'enquête. Ce dernier nombre divisé par le nombre de questions posées à chaque enquête (2 309) donne une moyenne de 1,6 réponses (mot ou expression) soit plus d'une réponse pour chaque question posée. Dans un contexte d'uniformité parfaite du parler, chose impossible, il n'y aurait eu qu'une réponse par question. Avec 1,6 réponse en moyenne par question, Alec démontre une variété lexicale et phonétique indéniable.

variété des formes et leur qualité expressive démontrent de page en page la vitalité du parler populaire québécois.

Sur le plan sémantique, les termes polysémiques dont le sens varie d'un endroit à l'autre sont fréquents: carcajou désigne tantôt une plante, tantôt un animal, tourtière désigne une tarte à la viande ou un pâté de pommes de terre et de viande, le col est un col de chemise ou une cravate; placoter signifie converser, médire ou patauger dans la boue, etc.

L'Alec permet de prendre connaissance de l'importance de la synonymie dans le parler québécois courant. De 5 à 10 termes sont souvent donnés en réponse à un concept. Ainsi, la question 898, Écosser (des pois) donne les réponses écosser, égousser, écorcer, éplucher, écaler, etc. La question 1033. Bardane donne grakia, toques, artichaut, piquant,... La question 2267 Travailler inutilement, perdre son temps donne barboter, bardasser, bretter, broucheter, chouenner, fardoche, flâner, fourgailler, fourrer le chien, gaboter, galvauder, gosser, lambiner, limoner, mulotter, niaiser, paresser, picosser, piétiner, piétonner, pigrasser, pilasser, piloter, pitouner, taponner, tâtiner, tâtonner, vacher, vironner, zigner, zigonner, etc.

La langue commune à toutes les régions transparaît dans les relevés d'enquête et laisse percevoir son amalgame de français général et de français régional. Ainsi un grand nombre de régionalismes lexicaux sont connus partout ou très répandus: abriér (couvrir), affranchir (castrer), auripiaux (oreillons), aveindre (saisir), baboune (grosses lèvres), baquet (gros homme), barré (rayé), batte-feu (briquet), bec à pincette (baiser amusant), béguer / béqueur (bégayer / bègue), beigne (beignet), berlot (traîneau), bombarde (guimbarde), bossier (bosseler), boucane / boucaner (fumée / fumer), bouette (pâtée des cochons), butin (vêtements)...

On a relevé lors des enquêtes Alec un nombre important d'appellations et d'expressions imagées qui dépeignent divers traits du comportement humain: manger de l'avoine (être supplanté), avoir mangé du trèfle (être enceinte), manger comme un margau (=fou de bassan) (être gourmand), serre-la-poigne (avare), être dans le trèfle (amoureux), dire des chapelets (blasphémer abondamment), vieux garçons (épi sans grains)...

Le corpus regorge de centaines d'expressions descriptives ou métaphoriques qui s'ajoutent au vocabulaire usuel. Ces périphrases souvent lexicalisées témoignent elles aussi de l'aisance langagière des Québécois, de leur originalité et de leur sens créatif: se chagriner (se couvrir en parlant du temps); être au bout de sa fusée (au sens de fuseau: être fatigué); porte-panier (rapporteur, indiscret); moulin à vent (girouette); etc.

Les emprunts à l'anglais surtout concentrés dans les chapitres techniques (équipements, etc.) ne dépassent pas 4% du corpus estimé de l'Alec. L'intégration des anglicismes au parler québécois est souvent remarquable et s'observe tant sur le plan morphologique que sur les plans de la phonétique et de la sémantique. Elle a donné lieu à l'apparition de nouveaux dérivés et de nouvelles familles de mots dans divers secteurs d'activité industrielle, commerciale et technique. De l'anglais drive (littéralement, conduite de trains de bois sur l'eau, c'est-à-dire faire le flottage du bois), on a fait drave (substantif féminin), draver (verbe), draveur et dravage (substantifs) et dravable (adjectif).

Plusieurs termes d'origine amérindienne sont restés présents dans le parler populaire du Québec. Hormis les innombrables toponymes indigènes (lacs, ruisseaux, villes,...) -que l'Alec ne répertorie pas- la langue du Québec emprunte aux

Amérindiens plus d'une centaine de noms de plantes, d'animaux ou d'instruments que rapporte l'Alec: micouenne (louche), emmicouenner (verser avec une louche), micouennée (contenu d'une louche), pichou (mocassin) pembina (sorbier), ouache (abri de l'ours qui hiberne)...

Somme toute, l'Alec est un inventaire du patrimoine linguistique qui permet de constater la nature française du parler québécois. L'Alec décrit un vocabulaire québécois qui est en grande partie tiré du français commun, qui laisse voir pourtant un caractère régional évident dans son lexique, sa prononciation, sa phraséologie et toute une série de traits sémantiques ou stylistiques qui lui sont propres.

Le corpus de l'Alec fait l'inventaire du patrimoine linguistique légué par les anciennes générations. Il témoigne globalement à chacune de ses pages de l'uniformité, tout autant que de la variété, surtout lexicale, d'un parler rural dont en général le vocabulaire, la grammaire et la prononciation sont restés très proches du français général. Témoin de la trame historique du Québec, le parler populaire a mis à profit et conserve une grande part de termes archaïques et dialectaux hérités de la langue de la mère-patrie des 16^e et 17^e siècles. On y relève également quelques centaines d'amérindianismes et aussi de nombreux mots empruntés à la langue anglaise soit par le biais du français de l'époque coloniale ou par l'effet de la Conquête. On est enfin mis en présence dans l'Alec d'une impressionnante série de mots dérivés du vocabulaire le plus courant, d'adaptations et de glissements sémantiques, ainsi que de syntagmes lexicalisés, autant de créations qui sont le fruit, en partie, d'une déficience d'échanges linguistiques et culturels avec la France pendant une longue période.

2.3.3.2 Caractéristiques des données phonétiques

La phonétique est traditionnellement en dialectologie un aspect privilégié sous lequel une espace dialectal est analysé afin d'y repérer des fragmentations du domaine en aires de prononciation particulières. Cependant ces études, habituelles en dialectologie européenne où des dialectes ont précédé la formation et l'établissement d'une langue commune, ne peuvent s'appliquer au Québec.

L'espace linguistique du Québec ne recèle pas autant de variations phonétiques que les pays de vieille culture. Il n'y a pas grand témoignage décrivant le parler québécois ancien comme un dialecte ou un patois. La langue française au Québec prit très tôt sans doute le modèle des autorités françaises (administration, armée, commerce...) et elle n'a pas conservé de très grandes variations de prononciations d'une région à l'autre.

Ainsi, mis à part le phénomène des quelques accents régionaux intraquébécois qui ont progressivement pris forme (les accents regroupent un ensemble de phénomènes articulatoires: phonèmes, intonation, mélodie...), on perçoit et rapporte dans l'Alec, sur le plan phonétique, des phénomènes de dimension moyenne à grande. L'Atlas met le lexique à l'avant-plan et utilise la notation phonétique comme une donnée secondaire qui traduit les caractéristiques de prononciation les plus évidentes (ouverture ou fermeture des voyelles, nasalité, diphtongues, assibilation, palatalisation, types de R...). En pratique, les enquêteurs, qui n'ont pas tous travaillé simultanément, et jamais en équipe, ont cherché parfois individuellement à raffiner leur notation. Mais un manque d'uniformité dans la notation des détails (ex. les degrés de diphtongaison ou d'aspiration) ne rend pas ces données des plus utiles pour des études phonétiques approfondies.

Le phonétisme du parler canadien-français couvre à peu de choses près le registre complet des voyelles et consonnes du français général. Certaines réalisations diffèrent sensiblement d'une région à l'autre dans l'Alec (ex. voyelles nasales antérieures ou postérieures, assibilation des dentales t et d, a antérieur ou postérieur...). Globalement, le système phonétique du français, vocalique et consonantique, transcrit dans l'Alec demeure comparable à celui des parlers populaires, du Nord et de l'Ouest de la France surtout, et à celui du français général.

La première grande distinction que permet de faire l'Alec dans le système de prononciation du français dans l'Est du Canada, se situe entre le phonétisme du français parlé au Québec et celui du pays acadien. Vu en bloc, le territoire d'enquête de l'Alec se fractionne en deux grands espaces phonétiques: le Québec, avec une extrémité Est parfois teintée d'acadianité, et le pays acadien des Provinces maritimes qui recouvre parfois la pointe Est du Québec. Ces deux aires ont chacune leur propre système phonétique qui demeure spécifique.

Les relevés phonétiques de l'Alec ne sont pas assez précis et surtout assez nombreux en pays acadien pour y noter des aires géographiques de variations phonétiques. Mais à l'intérieur des limites du Québec, les données phonétiques de l'Alec sont nombreuses et assez précises pour identifier une série appréciable de traits de prononciation caractéristiques. Elles permettent d'établir avec évidence une séparation du Québec en deux grandes aires phonétiques qui s'apparentent géographiquement aux aires lexicales que l'on y perçoit.

L'isophone général Québec-Acadie délimite plusieurs aspects très marqués de la prononciation des deux communautés voisines (voyelles, consonnes, intonation, prosodie,...). La ligne apparaît sur la Côte-Nord du Québec entre Sept-Îles

(point 6) et Havre-Saint-Pierre (point 5), tranche sur la rive sud l'extrémité de la péninsule gaspésienne, qui va de Mont-Louis (point 144) à Carleton (point 153), et embrasse enfin les îles-de-la-Madeleine et tout le pays acadien des Provinces maritimes.

Au Québec, l'isophone général qui sépare verticalement le Québec en deux moitiés, l'Ouest et l'Est, semble faire la part entre deux influences substantiellement différentes et en tout cas variées si l'on en juge par le nombre de traits de prononciation que la cartographie phonétique permet de pressentir. Ces deux grandes aires phonétiques que nous percevons dans l'Alec (ex. carte du R; carte Q 282, balai; carte Q 905 carotte...) ne sont ni fixes ni fondamentalement opposées l'une à l'autre. Les données phonétiques générales de l'Alec font voir des caractéristiques communes et propres au Québec face à la langue française générale et des caractéristiques variationnelles internes face à l'uniformité panquébécoise.

Au plan des grandes variantes, la prononciation de la consonne R connaît deux grands modèles. Le R roulé ou apical, dont les variantes articulatoires sont nombreuses ne se rencontre qu'à l'ouest de Trois-Rivières ou dans le pays acadien de Québec et des Maritimes (le r acadien est multiforme lui-aussi et parfois rétroflexe). Le R grasseyé ou dorsal s'entend partout au Québec mais demeure plus naturel et ordinaire à l'est de Trois-Rivières jusqu'aux limites de l'aire acadienne, en Gaspésie. La consonne R est parfois rétroflexe, prononcée à l'anglaise, dans les zones frontalières Québec-Ontario ou dans les régions plus fortement anglicisées (ex. Nouvelle-Écosse). Devant la variation phonétique du R qui alourdissait énormément la préparation du texte des résultats d'enquête, les auteurs de l'Alec ont simplifié sa notation et indiqué sur une carte spéciale du volume 1 de l'Alec (p. 31), les aires de ses principales prononciations.

On note d'autres phénomènes de prononciation répandus qui opposent Québec et Acadie et que nous ne cartographions pas: assibilation des consonnes **t** et **d** en [ts] ou [dz] courante au Québec et plus ténue ou rare en milieu acadien; palatalisation fréquente au Québec des consonnes **g** et **k** avec affrication en [dj] ou [tch] en milieu acadien; des voyelles nasales plus ouvertes et postérieures en milieu acadien qu'en milieu québécois où elles seront plus souvent fermées et antérieures (voir Annexe 2.3.3.2, Tableau des principaux traits phonétiques relevés).

2.3.3.3 Évaluation des réponses particulières

Sur le grand nombre de données recueillies, il est inévitable de rencontrer, au cours de la composition des cartes, des cas de réponse particuliers qui ne s'intègrent pas spontanément au modèle de réponse attendu. Sans pouvoir expliquer tous les cas de réponses problématiques ou intrigantes à première vue, il est possible de suggérer quelques explications à ces données inattendues.

L'absence de réponse en un point de l'enquête, phénomène appelé réponse négative⁷⁸, se produit sporadiquement. Outre un oubli de l'enquêteur, la réalité la plus courante est celle du témoin qui ne connaît pas le concept en cause, qui le connaît sans posséder le mot juste pour le désigner ou qui oublie momentanément sa dénomination et recourt alors à une périphrase du type "C'est une chose qui..."). Les réponses négatives demeurent difficiles à jauger. Dans tous les cas, leur évaluation est assujettie au sujet particulier de la question dans la localité, aux autres données obtenues en ce

78. Ravier, Xavier. «Le traitement des données négatives dans l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne», Revue de linguistique romane, numéro 29, 1965, p. 262-274.

point avec leur ordre de priorité, et à l'ensemble des réponses obtenues ailleurs à cette même question.

Les réponses aberrantes, qui attestent une forme en dehors de son aire «normale», étonnent et leur explication n'est pas simple. Ces régionalismes «écartés» diminuent assurément l'importance de la forme attendue dans la région. Le mot étonnant et inattendu prononcé par le témoin peut être un synonyme utilisé sporadiquement par celui-ci; il peut aussi résulter de la contre-interrogation de l'enquêteur qui cherche à vérifier l'usage de telle forme concurrente. Les enquêtes ramassent inévitablement dans leurs filets des singularités qui peuvent surprendre. À celles-ci viennent se mélanger en plus les données douteuses ou erronées et il devient alors impossible de distinguer et d'évaluer ces quelques cas spéciaux avec assurance.

Le recours à plusieurs enquêteurs pour une enquête linguistique, du fait que ceux-ci y travaillent séparément, à des moments et en des endroits différents, peut marquer la nature des résultats. Le respect le plus complet de la méthodologie de l'enquête peut cependant annuler des aspects négatifs de cette méthode de travail. Dans l'interprétation des réponses à une question, les discordances éventuelles doivent toujours être mises en rapport avec les caractéristiques générales de l'ensemble des réponses obtenues. Les réponses aberrantes doivent être observées en regard des réponses majoritaires. Ainsi, la carte Alec 33A - Puits est un de ces cas probants où tous les enquêteurs de l'Alec ont relevé de la même façon et dans le même environnement la forme puits qui est commune à l'ensemble du Québec et la forme fontaine qui est propre à la région du Bas-Saint-Laurent.

Somme toute, l'utilisation normale du questionnaire et la rencontre de témoins comparables d'une localité à l'autre

assurent le relevé de mots et de prononciations coutumières de la langue locale. Un imprévu peut toujours intervenir dans la cueillette des données en entrevue directe, que ce soit une réponse imprécise, une hésitation, une confusion... C'est sur le mode positif qu'il faut prendre ces contraintes inévitables. En effet, malgré les écueils impondérables de l'entrevue directe, les données riches et les cartes éloquentes montrent que l'Alec est un répertoire de données réalistes et riches d'enseignements.

La géographie linguistique et le projet de recherche Alec présentés dans les chapitres précédents servent à établir les assises historiques et scientifiques de notre étude. Dans le chapitre suivant, nous ajoutons à cette mise en contexte, une révision historique de l'extension du peuplement, sur le territoire québécois, qui explique les origines des populations régionales et la formation des régions. Nous éclairons ainsi, de façon particulière, le champ des corrélations interrégionales au Québec. Les correspondances culturelles, démographiques et géographiques entre les régions apportent, en géographie linguistique, une information essentielle à la délimitation, l'interprétation et l'explication des aires de variations linguistiques.

Chapitre 3

Expansion du peuplement sur le territoire québécois

3. Le fait français au Canada - Rappel historique^{79, 80}

Dans l'ensemble, le parler français au Canada se distingue géographiquement par les deux souches linguistiques différenciées que révèle son histoire, la souche Nouvelle-France ou Canada appelée aujourd'hui le Québec et la souche Acadie qui équivaut aux «Provinces maritimes» actuelles du Canada. Quant aux colonies françaises installées dans les régions à l'ouest du Québec, comme en Ontario, leur destin restera celui de minorités dans un univers anglophone.

3.1 Peuplement français dans les régions voisines du Québec

Les deux premiers sites d'établissements français à l'aube du 17^e siècle, dans l'Est du Canada, ont vécu sans trop se connaître. Les communautés acadienne et canadienne ont en effet grandi, se sont fractionnées et ramifiées selon des impératifs et des aléas politiques, économiques et culturels qui leur sont propres.

La Confédération de 1867 donne naissance à une nouvelle entité culturelle appelée le Canada français qui recouvre politiquement mais sans les relier culturellement les groupes français dispersés à l'est et à l'ouest du Québec. Les Acadiens des provinces maritimes, les Français de l'Ontario et les Métis des prairies de l'Ouest (province du Manitoba, 1870) forment à ce moment avec le Québec une certaine communauté

79. Arès, Richard. «Le Canada français, origine, expansion, situation présente», Esquisses du Canada français, Fides, Montréal, 1967, p. 19-52.

80. Bergeron, Gérard. Le Canada français après deux siècles de patience, Seuil éd., Paris, 1967, 281 pages.

linguistique en terre d'Amérique sans jamais former cependant un bloc homogène.

Surtout sans doute à cause des grandes distances séparant ces diverses communautés, les rapports et les échanges culturels en particulier resteront assez peu élaborés entre les groupes. On observera cependant que l'Acadie et l'Ontario francophone, toutes deux voisines immédiates du Québec, ont des échanges au plan du peuplement et développent avec le Québec certains traits linguistiques communs qui démontrent des influences réciproques.

3.1.1 L'Acadie⁸¹

L'Acadie, avec Le Port-Royal fondé par Champlain en 1605, est le plus ancien centre de peuplement français au Canada. C'est dans ce pays des «provinces maritimes» du Canada que naissent les premiers établissements français en Amérique du Nord sous le nom d'Acadie. C'est un peuplement français qui a sa propre histoire et qui se distingue historiquement et culturellement du Québec.

Au total, environ 2 500 colons dont plus de la moitié sont originaires de l'ouest de la France⁸², viennent s'établir en Acadie. Devenue prospère, la jeune colonie (Nouvelle-Écosse et aussi Terre-Neuve) passe en 1713 sous la domination anglaise avec le Traité d'Utrecht et ne reçoit donc plus aucun apport de colons français après cette date. L'île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick connaissent le même sort vers 1750.

81. G. Massignon. Les parlers français d'Acadie, op. cit., p. 15-85.

82. *ibid.*, p. 74.

En 1755, les Acadiens au nombre d'environ 14 000 sont trois fois plus nombreux que les Anglais en Acadie. Afin de rétablir un certain équilibre démographique, ils sont chassés par les Anglo-saxons des terres qu'ils avaient colonisées et sont déportés en France, aux États-Unis, dans les Antilles⁸³. Les Acadiens cherchent dans les années qui suivent à se regrouper et un grand nombre réussit progressivement au prix de grandes difficultés à regagner la région atlantique et à former de nouveaux villages en Nouvelle-Écosse, au nord du Nouveau-Brunswick, sur l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec, dans la région côtière surtout (péninsule gaspésienne, Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord). Minoritaires dans leur pays, contraints de recommencer à zéro dans des régions moins avantageuses, les Acadiens auront dès lors à s'obstiner pour survivre culturellement dans un univers totalement anglo-saxon. L'Acadie deviendra alors un pays sans frontières officielles que l'on situe globalement dans les provinces maritimes du Canada.

C'est au Nouveau-Brunswick⁸⁴ principalement que l'Acadie s'est reconstituée pour devenir le second centre francophone canadien hors du Québec après l'Ontario. En 1871, peu après la Confédération de 1867, les Acadiens sont au nombre de 44 907 et forment environ 16% de la population néo-brunswickoise. Selon le recensement de 1961, ils comptent pour 38% de la population totale (230 000 francophones sur 600 000 habitants). Ils se concentrent dans le nord de la province, le long de la côte atlantique et sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs. Quoique leur vie officielle et publique soit souvent anglaise, le français y est reconnu et les Acadiens possèdent des institutions françaises dans les milieux économiques et

83. G. Bergeron, Le Canada français après deux siècles de patience, op. cit., p. 106-107.

84. R. Arès, op. cit., p. 32.

journalistiques, ainsi que des écoles, des collèges et une université à Moncton. Leur situation sur le plan culturel et linguistique est de loin la plus avantageée dans tout le territoire acadien du Canada.

La Nouvelle-Écosse est la deuxième province acadienne en importance au plan de la population francophone. En 1961, les habitants d'origine française totalisent 88 000 personnes sur une population totale de 740 000 habitants. Mais seulement la moitié de ces Acadiens parlent encore le français. Sans réelle vie sociale et économique françaises, l'anglicisation y est importante. Une autre contrainte à la vie française vient également du fait que les francophones de Nouvelle-Écosse sont dispersés sur le territoire, à l'ouest dans les comtés de Yarmouth et Digby, au centre dans le comté de Halifax et à l'est dans les comtés du Cap-Breton.

Les Acadiens comptent presque pour quantité négligeable dans l'ancienne île Saint-Jean devenue île-du-Prince-Édouard avec 8 000 francophones sur 105 000 habitants. Dans la province de Terre-Neuve, devenue province canadienne en 1949, les francophones de langue maternelle française représentent à peine 1% de la population soit 3 000 sur 450 000 habitants. Leur nombre décroît constamment dans ces deux régions sous l'effet de l'anglicisation, écueil inévitable dans des environnements presque exclusivement anglophones.

La réalité linguistique acadienne avec toutes ses particularités lexicales et phonétiques demeure un phénomène important dans le tableau du français au Canada. Le nombre d'environ 325 00 francophones acadiens concentrés dans la même grande région atlantique incluant une partie du Québec a aidé ce bloc à conserver son propre caractère linguistique. Surtout, son homogénéité culturelle faite d'un même noyau de colons majoritairement originaires de l'Ouest de la France et

son histoire qui dénote une forte et tenace identité culturelle ont fait des Acadiens un groupe linguistique qui a marqué la langue française de l'Est du Canada.

Geneviève Massignon, auteure des Parlers français d'Acadie, rappelle l'originalité de la langue française d'Acadie en utilisant des termes qui peuvent s'appliquer aussi au français québécois.

L'histoire des parlers acadiens doit être envisagée sous un angle différent de celle d'un parler propre à une province de France (au vocabulaire parfois plus proche des radicaux latins que du français classique); elle est l'affirmation d'un langage français dans un terroir américain, et révèle parfois un processus d'adaptation intéressant à suivre pour le linguiste soucieux de lier «les mots aux choses. [...] Enfin, la vitalité des parlers-acadiens [...] est mise en relief, en s'appuyant sur la conscience linguistique visible à travers l'abondance des procédés de dérivation, tous français (nombreux préfixes et suffixes), et la force d'expression d'un vocabulaire reflétant une vie rurale, artisanale et familiale de tradition française.⁸⁵

3.1.1.1 La langue acadienne au Québec

À l'exception des Acadiens revenus dans les provinces de la côte atlantique, restés en Nouvelle-Angleterre, retournés en Europe ou implantés en Louisiane, quelques milliers choisirent de chercher refuge à l'intérieur du Québec. Certains choisirent de fonder ensemble en milieu agricole de nouvelles paroisses acadiennes, qu'on appela les "Petites Cadies"; ils s'établirent près de Montréal (Saint-Jacques-de-l'Achigan, comté de Montcalm; le village L'Acadie, comté de Saint-Jean) ou de Québec (Saint-Gervais, comté de Bellechasse)

85. G. Massignon, Les parlers français d'Acadie, op. cit., volume 2, p. 731-732.

et s'assimilèrent au groupe culturel québécois. L'assimilation linguistique fut la même pour les Acadiens qui s'intégrèrent à des communautés existantes près de Trois-Rivières (Bécancour, Nicolet, Yamachiche). Les Acadiens réinstallés dans l'Est du Québec dans le voisinage de leur vieux pays ont au contraire conservé plus facilement leurs traits culturels et linguistiques⁸⁶.

Dans les régions côtières du Québec, le parler acadien a vraiment connu une implantation en profondeur. Dans cette région du golfe Saint-Laurent peu peuplée, éloignée et peu accessible autrement que par voie fluviale, la présence ancienne des Acadiens a marqué le peuplement et exercé sur la langue courante une influence linguistique qu'il importe d'intégrer à l'étude des variations géolinguistiques québécoises. Aujourd'hui encore, le parler français de type acadien est la langue usuelle d'une partie des habitants au nord de la Baie-des-Chaleurs, sur la Moyenne Côte-Nord et surtout aux îles-de-la-Madeleine. Et il est possible de circonscrire avec précision près de quatre siècles plus tard, l'aire d'extension des deux ensembles linguistiques, de situer leur frontière commune dans la région du golfe et d'évaluer l'importance de leurs échanges langagiers.

86. Voir à ce sujet Charpentier, Jean-Michel. «Le substrat poitevin et les variantes régionales acadiennes actuelles», Actes du colloque Langue, espace, société: Les variétés du français en Amérique du Nord, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1994, p. 41-67.

3.1.2. L'Ontario^{87, 88}

L'Ontario est aujourd'hui la deuxième province canadienne au plan de la population francophone avec environ 700 000 personnes de langue maternelle française.

Sous le régime français déjà, la province actuelle de l'Ontario constituait l'arrière-pays de la colonie française de la vallée du Saint-Laurent. C'était un prolongement naturel de la Nouvelle-France qui connaissait un certain peuplement de forts et de petits villages. Ces établissements furent cependant durement touchés par la conquête de 1760. Plus tard, leur importance démographique diminua fortement avec l'arrivée en grand nombre des Loyalistes qui voulaient rester fidèles à la Couronne d'Angleterre et qui fuyaient les États-Unis après la guerre d'Indépendance de 1775.

En 1791, l'Acte constitutionnel fait du Haut-Canada une province anglaise au sein de laquelle continuent de subsister quelques noyaux de colons français. Au cours du 19^e siècle, les Canadiens français qui surpeuplent les terres seigneuriales de l'ouest du Québec et cherchent de nouveaux domaines agricoles, commencent à pénétrer la "presqu'île" ontarienne voisine qui se situe entre la rivière Outaouais au nord et le Saint-Laurent au sud.

En 1871, les francophones, surtout concentrés dans les comtés du sud Essex, Prescott, Ottawa, Russell, Kent, etc., représentent 4.6% de la population totale de l'Ontario (1 620 851 habitants).

87. R. Arès, op. cit., p. 34 et suiv.

88. Lapierre, André. «Situation du français ontarien», Protée. Les français régionaux du Québec, Université du Québec à Chicoutimi, volume 7, numéro 2, automne 1979, p. 133-139.

En 1961, sous l'effet d'une natalité remarquable, les Ontariens de souche française forment maintenant 10.4% de la population ontarienne et se regroupent principalement dans trois régions déterminées, l'Ontario-Est (comtés de Prescott et de Russell) entre la capitale canadienne et la frontière du Québec, l'Ontario-Nord plus récemment ouvert à l'agriculture puis à l'industrie minière et forestière (comtés de Nipissing, Cochrane, Sudbury, Témiscamingue), et l'Ontario-Sud-Ouest (dans Essex et Kent), près de la ville industrielle de Windsor.

L'assimilation à la culture anglophone réduit cependant le nombre de 700 000 personnes d'origine française à environ 425 000 personnes de langue maternelle française, ce qui ramène leur proportion véritable à environ 7% de locuteurs français en Ontario. La formation d'un groupe de pression franco-ontarien de plus en plus fort et tenace ainsi que les résultats encourageants de nombreuses revendications auprès du gouvernement permettent de nos jours à la francophonie ontarienne de stabiliser ses effectifs (associations, écoles, collèges, Universités d'Ottawa et de Sudbury, caisses populaires, coopératives, postes de radio et de télévision, journaux, etc.) et de miser sur un avenir prometteur.

3.1.3 L'Ouest canadien⁸⁹

Quant à l'Ouest canadien, déjà visité par des explorateurs français avant 1760, il ne compte aujourd'hui que de faibles regroupements de francophones parmi une grande variété d'ethnies qui se sont toutes alignées sur la langue anglaise. Surtout concentrés dans le sud du Manitoba, autour de Saint-Boniface, où ils ont leurs paroisses françaises, un collège et des écoles, journaux, radio et télévision françai-

89. R. Arès, op. cit., p. 36 et suiv.

ses, les francophones de l'Ouest canadien subissent une pression continue et puissante du milieu socio-économique anglophone. L'anglicisation des effectifs francophones dans l'Ouest canadien est progressive même si le français est avec l'anglais une des deux langues officielles du Canada. Les batailles pour la sauvegarde de la culture française se continuent toujours pour les francophones du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique qui représentent en moyenne moins de 5% des populations de ces provinces.

3.2 Peuplement français au Québec: Vue générale

L'histoire du peuplement du Québec comprend deux périodes importantes, celle du Régime français de 1608 à 1760, qui favorise l'établissement d'environ 10 000 colons français et celle du Régime anglais, après 1760 qui voit l'arrivée de colons exclusivement anglophones. Par la suite et jusqu'à nos jours, le visage géolinguistique du Québec français se transforme par l'évolution naturelle du peuplement sur le territoire et par les influences relatives de ses divers ensembles socio-économiques et culturels appelés régions.

Quatre impulsions principales marquent le cours de ce peuplement: premièrement, le peuplement de type seigneurial qui couvre le Régime français jusqu'aux années 1760; deuxièmement, le peuplement de type britannique qui couvre la période 1760-1850 et qui se caractérise par l'établissement d'arrivants anglophones aux limites des seigneuries; troisièmement, les entreprises de colonisation interne entre 1850 et 1925 qui mettent en cause l'expansion du peuplement français d'origine; quatrièmement, l'industrialisation et l'urbanisation massives qui, à partir des années 1950, parallèlement avec l'explosion des communications et de l'instruction, créent à travers tout

le Québec un important mouvement de mixage et d'harmonisation linguistiques.

C'est surtout au cours des trois premières étapes de l'expansion de la population du Québec à l'intérieur de ses frontières que se sont formées les aires de variation linguistique à partir des centres de rayonnement initiaux jusqu'aux zones de peuplement secondaires.

Tableau 3.2
La population urbaine en 1971

RÉGIONS	Pourcentage de la population régionale
Est du Québec	46,8
Saguenay - L-S-J.	72,1
Québec	74,1
Mauricie - B-Fr.	69,6
Estrie	64,5
Montréal	91,0
Outaouais	68,9
Abitibi - Tém.	58,6
Côte-Nord	65,5
Le Québec	80,6

Note: La population urbaine est pour l'OPDQ celle qui habite les municipalités de 1 000 habitants et plus.
Source: OPDQ. Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Québec 1976, Cahier 1, pages 21, 23, 24.

L'industrialisation, l'urbanisation, les communications et l'instruction ont par la suite joué le rôle de facteurs d'homogénéisation linguistique. L'attraction de plus en plus forte des villes centrales sous l'effet de l'industrialisation générale de même que la création de villes-chantiers totalement nouvelles destinées à l'industrie

forestière, minière ou hydro-électrique ont rassemblé en quelques années dans un milieu parfois très éloigné des milliers de travailleurs québécois et leur famille. Phénomènes socio-économiques et phénomènes socio-culturels, la ville et l'école, la télévision, les journaux etc. ont fortement contribué à créer une uniformisation de plus en plus grande du parler québécois populaire dans les années 1970 et 1980.

3.2.1 Peuplement sous le Régime français

Les trois points d'ancrage du peuplement français en Nouvelle-France, Québec, Trois-Rivières et Montréal, ont été au départ des centres de rayonnement séparés dont les seuls échanges se faisaient par voie d'eau. La première route entre Québec et Montréal ne fut ouverte qu'en 1733.

Jusqu'en 1733, le fleuve resta la seule voie de communication directe entre Québec et Montréal. Cette année là, M. Lanouillier de Boisclerc, grand-voyer, traça un chemin de terre sur la rive nord et réunit les divers tronçons de route qui existaient déjà. En 1734, il remontait de Québec à Montréal en voiture d'été. La première route nationale du Canada était ouverte⁹⁰.

Les trois centres se sont progressivement rejoint géographiquement au cours du 20^e siècle sans se fondre entièrement cependant au plan linguistique. Ces points de colonisation se sont rapidement développés par la suite grâce à une poussée démographique remarquable qui décuple leur population en l'espace de 150 ans, de 6 000 personnes à 65 000 en 1760.

90. Bertrand, Camille. Histoire de Montréal, Beauchemin, Montréal, volume 1, Plon, Paris, 1935, p. 239.

3.2.1.1 Le système seigneurial

Le système d'occupation du sol mis en place par le gouvernement royal, c'est-à-dire le système seigneurial constitue lui aussi la clé de la réussite de la colonie française dans la vallée du Saint-Laurent. En occupant systématiquement, avant de passer sous le régime britannique, la majeure partie du territoire fertile et les rives donnant accès aux grandes voies d'eau de la colonie, les colons français se donnaient les conditions essentielles à la survie de la communauté française du Canada.

Le système seigneurial propre au Régime français est basé sur la mise en valeur de terres concédées en retour d'une redevance annuelle sur les produits obtenus plutôt que sur un paiement direct en capital. Ce modèle de distribution et d'exploitation se trouve ainsi parfaitement adapté à la situation de pauvreté des premiers colons et de toute la colonie qui ne possédaient aucun capital.

Les seigneuries sont attribuées par le roi et le gouverneur à des individus responsables qui en deviennent les seigneurs, en quelque sorte des administrateurs. Les domaines ont des dimensions importantes; ils mesurent de 4 à 16 km de front sur une profondeur de 40 à 80 km. Ils sont alignés à 45° nord sur le fleuve Saint-Laurent qui est la principale voie de communication de la colonie. Des chemins parallèles au fleuve appelés "rangs"⁹¹ ou "côtes" subdivisent le domaine intérieur

91. Pour une définition de «rang» voir Louis-Edmond Hamelin, «Le rang d'habitat: étude pluridisciplinaire de signification», mémoire de maîtrise en linguistique, Québec, Université Laval, 1989. Voir aussi du même auteur: «Les concepts du rang au Québec», 450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord, Actes du premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord - 11 au 15 juillet 1984; Les Publications du Québec, 1986, p. 238-246.

de la seigneurie et sont réunis au fleuve par une voie perpendiculaire principale appelée "route" ou "montée".

Pendant toute la durée du Régime français, le même modèle de subdivision cadastrale⁹² et de chemins prévaut sur les deux rives du Saint-Laurent de l'Outaouais au Saguenay de même que dans les vallées des rivières Richelieu et de la Chaudière. On compte 225 seigneuries à la fin du Régime français et huit autres sont encore concédées sous le Régime anglais qui met finalement en usage, derrière les seigneuries, le système de cantons qui est semblable au premier (rectangle de dix milles [16 km.] sur dix milles divisé en terres longues et étroites). Le système seigneurial est aboli au Québec en 1854 (voir Annexe 3.3, Principales Seigneuries).

L'astucieux procédé d'essaimage des colons le long des rives de la colonie peut être vu comme une véritable mesure de géopolitique. Il vise en somme à couvrir et occuper, avec un minimum d'effectifs en terme de colons, la plus grande part du territoire riverain et fertile et à contrôler en même temps l'accès aux «richesses de l'hinterland continental»⁹³. En éparpillant les habitants, le système retarde en tout cas la formation de villages jusqu'au début du 19^e siècle.

Le seigneur, détenteur du fief, agit en administrateur public et il accepte plusieurs obligations dont celles de concéder des terres aux colons et d'en faciliter l'exploitation entre autres en construisant des chemins et un moulin

92. Pour de plus amples renseignements sur les divisions cadastrales et le découpage du territoire agricole du Québec, voir: Byais, Pierre, Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Presses de l'Université Laval, Québec, 1964, p. 212 et suivantes.

93. Courville, Serge. Entre ville et campagne - L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada, Les Presses de l'Université Laval, 1990, p. 14.

seigneurial. Les paysans quant à eux doivent "tenir feu et lieu" sur leur terre et payer au seigneur une redevance annuelle (cens et rentes) selon l'importance et le produit de leur bien.

L'historien Maurice Séguin souligne ainsi comment le régime seigneurial a finalement consacré la prospérité démographique du peuplement français au Canada.

Le régime seigneurial empêche d'abord les colons agricoles britanniques de s'établir près du fleuve et de se mêler aux Canadiens. En 1850, le nombre de Britanniques était ridiculement bas dans les seigneuries. [...] Dans les seigneuries rurales, on rencontrait un Britannique contre neuf Canadiens. Bien plus, le régime trace, de chaque côté du fleuve, une bordure qui rend difficile aux Britanniques la colonisation des «townships» derrière les seigneuries. Le régime a donc grandement contribué à paralyser la colonisation agricole des Britanniques dans tout le Bas-Canada et à diriger ailleurs ces flots d'étrangers. [...] Le régime seigneurial est, avec la religion catholique, la langue française et la loi civile française, un des facteurs qui surent maintenir la distinction nationale des Canadiens⁹⁴."

Dans l'optique historique officielle et dans le sentiment traditionnel et populaire, le territoire seigneurial représente toujours la terre ancestrale, berceau des traditions culturelles et religieuses, joyau du patrimoine et gardienne discrète de la mémoire nationale. C'est ce pays originel que les informateurs de l'Alec vivant dans les régions plus récentes désignaient toujours dans les années 1970, avec un certain respect, sous le vocable des "vieilles paroisses".

94. Séguin, Maurice. La Nation «canadienne» et l'agriculture (1760-1850) - Essai d'histoire économique, Boréal Express éd., Trois-Rivières, 1970, 284 pages, (p.170, 171).

Sur le plan géolinguistique, la zone littorale des seigneuries a une importance comparable; elle constitue le fonds ancien du peuplement où toute attestation ou toute absence d'une forme linguistique donnée prend une valeur particulière au plan de son enracinement.

C'est dans les régions riveraines du fleuve et de ses affluents que s'installent les colons dont on connaît assez précisément le nombre, la région française d'origine et le profil social par l'étude des généalogistes et des démographes⁹⁵.

Les pionniers sont presque tous d'origine française. [...]. Les français proviennent pour les deux tiers des régions situées au nord de la Loire [...]. Mais c'est cependant la région de l'Ouest (Poitou-Charentes) qui fournit le plus de pionniers, suivie de la Normandie (Perche inclus) et de la région parisienne. La prépondérance des régions côtières ne surprend guère: c'est de La Rochelle, Rouen et Dieppe que partaient la plupart des navires pour le Nouveau Monde. La contribution de la région parisienne s'explique principalement par l'émigration des filles à marier. L'apport des autres régions est plutôt modeste⁹⁶.

En s'installant en divers points de la colonie, ils y ont transplanté leurs coutumes et leur langue. Ils ont aussi donné au territoire linguistique du Québec ses premières caractéristiques générales et locales et ont fixé les coordonnées de base de la future évolution géolinguistique du peuple québécois.

95. Voir surtout H. Charbonneau et alii. Naissance d'une population. Les français établis au Canada au 17^e siècle, Institut National d'Études démographiques, Presses de l'Université de Montréal, 1987, p. 41 à 55.

96. H. Charbonneau, op. cit., p. 47.

3.2.2 Peuplement sous le Régime britannique (après 1760)

À l'époque de la conquête anglaise en 1760, la colonie française du Canada compte 65 000 descendants qui occupent de façon continue les deux rives du Saint-Laurent depuis le comté de Soulanges à l'ouest de Montréal jusqu'à celui de Kamouraska à l'est, cent milles en aval de Québec. Quelques peuplements français existent également à l'intérieur des terres, au nord-est de Montréal, sur les rivières Mascouche, Assomption et des Mille-Îles, au sud-est sur la rivière Richelieu et au sud de Québec, sur la Chaudière.

Le Canada est cédé à l'Angleterre par le Traité de Paris en 1763. En 1774, l'Acte de Québec reconnaît aux Canadiens le droit d'exister tels qu'ils sont dans l'Empire britannique et leur fournit un point d'appui pour revendiquer le Québec pour leur province et leur patrie. En 1791, le gouvernement britannique intervient pour diviser le Canada en deux, le Haut et le Bas-Canada, qui deviendront en 1867 les provinces de l'Ontario et du Québec, de façon à donner aux Loyalistes américains qui affluent au Canada et aux Français déjà établis une portion définie du territoire et un gouvernement individuel, l'Assemblée.

Des querelles politiques et luttes sociales surgissent malgré tout et débouchent sur la Rébellion de 1837 dans les régions limitrophes de Montréal. Suivant l'avis de Lord Durham, le gouvernement britannique tente, dans le but avoué d'en arriver à une assimilation «volontaire» au peuple conquérant, l'union législative des Haut et Bas-Canada en 1840. Mais avec le nationaliste Louis-Hippolyte Lafontaine, devenu chef du gouvernement, les «Canadiens» obtiennent la reconnaissance officielle de leur langue, le droit de légiférer et la responsabilité ministérielle, qui fait du Canada une fédération de fait avec dans le Bas-Canada ou province de

Québec des «Canadiens français» et dans le Haut-Canada ou Ontario des «Canadiens anglais».

3.2.2.1 L'expansion des francophones hors des seigneuries

Dans le siècle qui suivra 1850, l'expansion géographique des Québécois se continue; elle se trouve au départ motivée par l'importante explosion démographique des Canadiens français et le besoin de nouvelles terres agricoles.

Après le rapport Durham qui expose un projet d'assimilation des francophones à la culture britannique⁹⁷, les élites canadiennes-françaises s'inquiètent pour la langue comme pour la foi de la nation qui est aux prises avec un avenir économique peu prometteur.

Pour combattre la tendance des ruraux à rejoindre les villes ou à émigrer dans les villes manufacturières du nord des États-Unis, le clergé ainsi que les autorités politiques se rejoignent, entre les années 1850 à 1900, dans le même discours qui prône la colonisation des terres encore disponibles. Le clergé parle alors de messianisme national, de foi et de langue à préserver. Le curé Antoine Labelle⁹⁸ sera un des principaux acteurs et promoteurs de cette utopie colonisatrice qui parle de conquérir les terres du nord de Montréal ou de «reconquérir» le territoire que des colons anglais commencent à occuper dans les Cantons de l'Est ou dans la vallée de l'Outaouais. Associant la ville à l'exploitation des travailleurs, et la campagne à la propriété, à la liberté et à l'indépendance, le clergé comme le gouvernement ont deux alliés de

97. Hamelin, Jean et alii, Sous la direction de. Histoire du Québec, Edisem, Saint-Hyacinthe, Québec, 1976, p. 347.

98. Dussault, Gabriel. Le Curé Labelle: messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900, Hurtubise éd., Montréal, 1983, 392 pages.

taille dans leur projet, les compagnies forestières et les compagnies de chemin de fer qui sont elles aussi intéressées par les grands espaces à couvrir et à exploiter.

L'ouverture de régions jusque-là inhabitées sont la clé de l'expansion du peuplement francophone en dehors des limites seigneuriales. Ces espaces à conquérir sont d'abord les Laurentides au nord de Montréal et les Cantons de l'Est ou «Eastern townships» préalablement destinés aux colons anglais.

Vers 1950, les francophones du Québec auront presque décuplé leur nombre (plus de 5 millions) et seront devenus majoritaires dans toutes les régions habitées du Québec, de l'Outaouais à la Gaspésie. Cette lancée les aura amenés aussi à occuper de nouveaux territoires au Saguenay et au Lac Saint-Jean dès 1840, au Témiscamingue en 1900, en Abitibi en 1925, sur la Basse Côte-Nord du Saint-Laurent vers 1900.

Pendant cette période du début du siècle, des milliers de Canadiens français émigrent dans le nord des États-Unis. D'autres fondent dans l'est et le nord de l'Ontario de véritables régions canadiennes-françaises qui rassemblent aujourd'hui près de 700 000 franco-ontariens.

3.2.2.2 Poussée démographique et essor villageois au 19^e siècle

Au nombre d'une dizaine (7 près de Québec: Sillery, Beauport, Sainte-Pétronille, Château-Richer...; 3 près de Trois-Rivière) avant 1760, sous le Régime français⁹⁹, les

99. Trudel, Marcel. Les débuts du régime seigneurial au Canada, Fides, Montréal, 1974, p. 105 et suiv.

villages sont plus de 300 dans les limites seigneuriales à la fin de la première moitié du 19^e siècle¹⁰⁰.

C'est autour de l'église paroissiale souvent rapprochée du manoir et du moulin seigneuriaux que sont nées les nouvelles agglomérations au cours du 18^e et surtout du 19^e siècle. Les villages regroupent les artisans, les marchands, le notaire, le médecin, le curé, les retraités, les travailleurs de l'industrie manufacturière florissante; les bourgs et hameaux prennent de l'ampleur et se multiplient. Le phénomène caractéristique de l'explosion du peuplement sur le territoire québécois au 19^e siècle atteint toutes les régions de la vallée du Saint-Laurent¹⁰¹.

Le paysage du terroir québécois se transforme alors. sous la poussée démographique, le développement de l'industrialisation rurale, les initiatives particulières de seigneurs promoteurs et les besoins religieux, scolaires, administratifs qui découlent automatiquement de la présence d'habitants.

En effet, on assiste après la guerre anglo-américaine de 1812 à une poussée notable de la colonisation qui progresse partout sur le territoire des basses terres. Des espaces demeurés jusque-là à peu près vides ou peuplés uniquement par endroits se retrouvent, moins d'une quinzaine d'années plus tard, presque entièrement occupés ou du moins concédés. De riverain qu'il était encore à la fin du XVIII^e siècle, le peuplement pénètre cette fois plus franchement vers l'intérieur des terres, ce qui provoque partout l'apparition de nouvelles côtes et l'arpentage des fonds de seigneuries[...]. En 1815, le territoire habité se présente encore comme sous le Régime français, sauf dans les secteurs proches des villes où il s'épaissit. Partout ailleurs, il

100. S. Courville, op. cit., p. 32.

101. S. Courville, op. cit., p. 36 (voir figure).

se limite aux rives du fleuve et de ses deux principaux affluents (les rivières Chaudière et Richelieu), sur au plus quelques kilomètres de profondeur. En 1831, il aura débordé dans toutes les directions, pour atteindre par endroits les contreforts des Laurentides au nord, la frontière du Bas et du Haut-Canada à l'Ouest, la région de Matane et la péninsule gaspésienne à l'est, et le coeur des basses terres seigneuriales au sud, et même en certains cas les cantons où progresse l'exploitation forestière¹⁰².

3.2.3 Peuplement anglophone au Québec

Dans les années qui suivirent la conquête de 1760, on assiste à la seconde impulsion colonisatrice sur le territoire du Québec. Dans le but avoué de britanniser le Bas-Canada, l'administration britannique (le Parlement de Londres et l'Assemblée du Bas-Canada) élabore un plan de colonisation anglophone qui vise l'ouverture de nouvelles terres, l'agrandissement du territoire habité et la création de villages au nord, au sud, à l'ouest et à l'est du pays seigneurial. Plutôt attirés par l'Ontario ou les États-Unis, une grande part des colons anglais à peine arrivés délaissent leur terre d'accueil au profit des francophones qui surpeuplent à cette époque les terres seigneuriales dans les régions voisines (vallées du Richelieu à l'ouest, Bois-Francs au nord, Beauce à l'est).

C'est à travers de nombreuses difficultés administratives et politiques qu'ont été créés et distribués ou vendus les «townships» anglais. Les Cantons sont découpés dans les terres vierges de la Couronne en carrés de dix milles de côté, puis subdivisés en lots d'un mille de longueur sur environ 500 pieds de largeur. Le système routier y est semblable à celui des seigneuries. Contrairement à la terre seigneuriale, les lots des cantons sont vendus en argent aux intéres-

102. S. Courville, op. cit., p. 31.

sés par la Couronne ou par de grands promoteurs qui rencontrent de nombreuses difficultés pratiques de distribution: manque de capitaux de la part des colons, spéculation, chemins inexistantes ou impraticables, terre inculte, éloignement, attrait des régions anglaises, etc.

L'immigration britannique au Canada français fut ainsi fortement affaiblie. Malgré tout, l'arrivée des Loyalistes américains à partir de 1775 puis celle des immigrants irlandais après 1830 accentueront la présence anglaise dans la communauté canadienne-française. Au surplus, les anglophones sont devenus omniprésents dans le secteur des affaires et ils représentent en 1850, 25% de la population totale du Québec.

Fortement concentrés à Montréal et à Québec, les Anglais sont également implantés en province dans la vallée de l'Outaouais, au nord de Montréal à la limite des seigneuries, au sud près de la frontière américaine, dans les "Eastern Townships" de la rivière Saint-François, au nord de Québec et au sud en Beauce, de même qu'en Gaspésie et dans la Baie-des-Chaleurs. Leur présence et leur influence économique engendreront par effet direct une anglicisation soutenue des activités sociales et commerciales de tout le Québec.

En 1850, après 60 années d'efforts, seulement quatre «townships» connaissent une prospérité relative sur le plan du peuplement anglais. Ce sont les régions du Saint-François avec 65% d'anglophones, de l'Outaouais avec 80%, le sud de Montréal avec 75% et la Baie-des-Chaleurs avec 50% d'anglophones. La loi de 1849 qui place les «townships» sous la loi civile française (mode de distribution des terres, vente, héritage,...) rend toutes ces régions accessibles aux francophones et met fin en pratique au projet de la Couronne de britanniser le Québec par l'installation massive de colons anglais.

3.2.4 Le Québec français dans la confédération canadienne

En 1851, les Canadiens français comptent près de 700 000 âmes dans l'ancien Bas-Canada et représentent 78.2 pour cent de la population de la province. Ils défrichent de nouvelles terres, reconquièrent les Cantons de l'Est, se donnent des institutions municipales et scolaires et codifient leurs lois civiles. Leur nombre doit leur assurer une importance politique capitale dans l'établissement de la Confédération canadienne, formée en 1867, qui concède à chacune des futures provinces du Canada son autonomie interne et son propre gouvernement. Le géographe Jacques Letarte a saisi dans son Atlas d'histoire économique et sociale du Québec (1851-1901)¹⁰³ les marques géographiques de cette appropriation du territoire (voir annexe 3.3).

La province de Québec est maître de son gouvernement et responsable de sa langue, de ses écoles, de son droit civil et de ses ressources naturelles. Mais le pouvoir immense que se réserve le gouvernement central d'Ottawa de «faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada», de lever des impôts, de désavouer toute loi provinciale, de nommer les juges, etc. laisse prévoir une autonomie provinciale relative¹⁰⁴. Le Québec aura donc à continuer la lutte pour défendre son autonomie, conquérir et exploiter le sol, mettre à profit ses ressources économiques et consolider la vie sociale et nationale.

103. Letarte, Jacques. Atlas d'histoire économique et sociale du Québec (1851-1901), Fides, Montréal, 1971.

104. Voisine, Nive. «Province d'une confédération 1867-1896», p. 375-407, (p. 376), Dans Hamelin, Jean, et alii., Histoire du Québec, Edisem, Saint-Hyacinthe (Québec), p. 376.

De 1871 à 1961, le Québec s'affirme comme principal centre de la vie française au Canada avec une population à 80 pour cent française. En cent ans, la proportion des citoyens d'origine britannique a diminué de moitié au Québec alors que celle des citoyens d'origine française est pratiquement restée la même. En 1871, le Québec a une population de 1 191 516 habitants dont 78,13% sont d'origine française et 20,40% d'origine britannique. En 1961, le Québec a 5 259 211 habitants dont 80,64% sont d'origine française, 10,79% sont d'origine britannique et 8.57% d'une autre origine¹⁰⁵.

Constatant les données démographiques qui montrent comment la population française du Québec conserve sa majorité alors que la population d'origine britannique qui diminue s'allie à un groupe d'origines diverses de plus en plus grand, le géographe Raoul Blanchard écrira en 1964...

Tous les comtés de la Province ont aujourd'hui une majorité française; en fait, dans presque tous, les Français sont seuls ou à peu près. C'est ainsi qu'ils tiennent 99% de la population des comtés du Sud de l'estuaire, 96% de ceux du Saguenay - Lac-Saint-Jean et des rives du fleuve entre Québec et Sorel, plus de 95% dans la plupart des comtés de la plaine de Montréal, plus de 90% sur la côte nord de l'estuaire. Dans les cantons de l'Est, colonisés jadis par des Britanniques, ceux-ci font moins de 10% du peuplement, devenu français à 90%... Depuis 200 ans, jamais la Province n'a été aussi française¹⁰⁶.

Le même recensement de 1961 montre qu'en outre du 80% de personnes d'origine ethnique française, 87,3% peuvent parler la langue française et 81,2% revendiquent le français comme langue maternelle. Ainsi, entouré d'une masse de plus de

105. R. Arès, op. cit., p. 22.

106. Blanchard, Raoul. Le Canada français, Coll. «Que sais-je?», Presses Universitaires de France, Paris, 1964, p. 29-30.

250 000 d'anglophones et toujours français autour de 80% après presque quatre cents ans de présence et de vitalité, le Québec a droit à son titre de principal centre de la langue française en Amérique.

3.3 Le développement des régions du Québec

Le Québec a été divisé par l'autorité gouvernementale en 10 grandes régions administratives qui couvrent l'ensemble du territoire du Québec. Pour les besoins de l'Alec notre division des régions respecte dans l'ensemble, avec quelques modifications au plan des dimensions générales, les divisions administratives fixées selon l'histoire régionale et les liens socio-économiques et culturels des blocs régionaux.

Tableau 3.2
Population des régions du Québec en 1971

RÉGIONS	Population en 1971	Pourcentage du Québec
Est du Québec	325 806	5,4
Saguenay - L-S-J.	265 642	4,4
Québec	848 581	14,1
Mauricie - B-Fr.	403 651	6,7
Estrie	243 637	4,0
Montréal	3 414 655	56,6
Outaouais	247 620	4,1
Abitibi - Tém.	166 900	2,8
Côte-Nord	111 272	1,9
Le Québec	6 027 764	100

Source: OPDQ. Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Québec 1976, Cahier 1, page 38.

L'Office de planification et de développement économique du Québec divise le Québec en régions de base, très urbanisées et à l'économie diversifiée, et en régions ressources, moins urbanisées et dont l'économie s'appuie sur l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles (voir Annexe 3.3, Carte des régions administratives du Québec).

Les régions de base sont les suivantes: Québec, Mauricie - Bois-Francs, Estrie, Montréal et Outaouais; les régions ressources sont les suivantes: Est du Québec, Saguenay - Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nouveau-Québec. La région du Nouveau-Québec, terre amérindienne et inuite, n'a aucune population francophone traditionnelle et ne fait pas partie de notre propos.

3.3.1 La région de Québec

La région de Québec, la plus ancienne région de peuplement français au Québec, s'étend de part et d'autre du Saint-Laurent, sur la rive nord entre la Mauricie à l'ouest et la rivière Saguenay et la Côte-Nord à l'est, et sur la rive sud entre les Bois-Francs et l'Estrie à l'ouest et l'Est du Québec vers l'est. Elle est délimitée au nord par la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean et au sud par les États-Unis.

Québec compte 14 divisions de recensement où furent tenues 25 enquêtes linguistiques. Ce sont sur la rive nord Charlevoix (points 18, 19, 20), Montmorency I et II (points 22, 23), Québec (point 24), Portneuf (points 25, 26, 27, 29), et sur la rive sud Lotbinière (point 116), Mégantic (points 113, 115), Lévis (point 117), Dorchester (point 121), Beauce (points 114, 118, 119, 120), Bellechasse (points 122, 123), Montmagny (points 124, 125), L'Islet (points 126, 127).

D'une superficie de 37 000 km², la région chevauche du nord au sud les trois grandes régions naturelles du Québec, au nord le massif des Laurentides, au centre la plaine du Saint-Laurent étroite sur la rive nord mais profonde de 80 km sur la rive sud et plus bas le plateau des Appalaches entaillé des vallées de La Chaudière et de L'Etchemin.

Avec le déplacement progressif, depuis le pacte confédératif de 1867, du centre économique canadien de Montréal vers les Grands Lacs et Toronto, capitale de l'Ontario, la région de Québec développe une économie plutôt régionale. Second pôle d'importance après Montréal pour la population et les activités économiques, la région de Québec avec en son centre la ville portuaire de Québec, siège du gouvernement provincial, peut fournir à la province entière et particulièrement à la moitié est du Québec une gamme de services administratifs, commerciaux, sociaux et éducationnels qui sont conformes à son rôle de région de base dans la vie socio-économique et culturelle du Québec.

En 1971, la région de Québec compte 900 000 habitants (14,3% de la population du Québec) qui se répartissent ainsi sur le territoire, 74% en zone urbaine et 26% en zone rurale (dont 8% en zone agricole). La région peut se diviser en deux parties distinctes, la Rive-Nord et la Rive-Sud.

La Rive-Nord de la région de Québec comprend les divisions de Charlevoix, Montmorency I et II, Québec (le centre urbain), Portneuf. La rive sud de la région de Québec comprend la région de Lotbinière à l'ouest que l'on associe à la grande région de la vallée de la Chaudière dont le point central est la Beauce, et la Côte-du-Sud vers l'est.

3.3.1.1 Charlevoix

La sous-région de Charlevoix située à l'est de Québec et à l'ouest de la Côte-Nord, se situe sur le rebord des Laurentides qui rejoignent le fleuve Saint-Laurent; elle couvre 3 000 km². Contrée montagneuse aux rares vallées et plateaux habitables, ses 30 000 habitants se regroupent dans deux villes riveraines et une quinzaine de petits villages disséminés dans un paysage de montagne et de mer.

Au moment de la Conquête, en 1762, quatre seigneuries y sont déjà concédées, Rivière-du-Gouffre, les Éboulements, La Malbaie, l'Isle-aux-Coudres, et l'on y compte plus de 1 000 habitants. Les pionniers de Charlevoix identifiés dans les registres de l'époque sont presque tous de souche française et proviennent principalement de l'extension du peuplement de Québec sur la Côte de Beaupré et sur l'île d'Orléans. «[...] Il en vient de toutes les provinces de France et la proportion fournie par chacune est la même que pour l'ensemble du Canada»¹⁰⁷.

Agriculture, forêts, transport maritime, construction de goélettes ont été les activités traditionnelles de l'économie locale. Son climat agréable, sa faune, ses panoramas en ont fait un centre de villégiature depuis la conquête anglaise. Sans autres espaces disponibles, Charlevoix, avec ses surplus démographiques, devient une région-mère qui fournit une population de colons aux nouvelles régions qui s'ouvrent au cours du 19^e siècle.

Les trois enquêtes linguistiques tenues dans la région couvrent les deux centres d'origine et un village forestier de

107. André Laliberté, "Le parler populaire au pays des bleuets", Le Canada français, vol. 30, 1943, p. 360.

peuplement ultérieur. Baie-Saint-Paul (point 20) est ouvert en 1678 par des colons de la Côte-de-Beaupré et érigé en paroisse catholique en 1714; La Malbaie, fondée en 1774 (point 19) se développe autour d'une scierie installée vers 1680; Saint-Fidèle-de-Mont-Murray fondée en 1830 (point 18), village forestier en retrait sur les hauteurs, vient de l'expansion naturelle de la population charlevoisienne.

Loin des grands centres, écartée du développement industriel par un site contraignant, recevant très peu d'immigrants des autres régions, Charlevoix conserve et développe fièrement ses particularités culturelles et socio-économique. Sa langue rurale aux accents certains marque le parler des régions peuplées majoritairement de charlevoisiens et charlevoisiennes.

3.3.1.2 Montmorency I et II

La division de recensement Montmorency I et II située à l'est entre Québec et Charlevoix comprend la Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans et couvre plus de 3 000 km². La population de 26 000 habitants en 1971 habite en grande partie sur la rive nord la Côte-de-Beaupré (20 000 habitants) fortement urbanisée et, en face et au centre du fleuve, l'île d'Orléans. C'est dans cette région que s'installent une part des descendants des premiers défricheurs, y fondant une série de localités qui comptent parmi les plus anciennes du Québec. Confrontés à un espace cultivable limité, comme en Charlevoix plus tard, le surplus démographique de la région se déverse bientôt dans les régions nouvelles (Côte-du-Sud, Beauce, Bois-Francs...) confirmant le titre de «Berceau de la Nouvelle-France» donné à la région.

Les deux enquêtes tenues dans la région ont eu lieu en milieu agricole et forestier. L'Île d'Orléans (point 23) reçoit ses premiers colons de France en 1648. Trois petites localités situées sur le côté nord de l'île ont contribué à l'enquête; ce sont Sainte-Pétronille, Saint-Pierre et Sainte-Famille qui comptent chacune environ 1 200 habitants et qui ont toutes été fondées et habitées dès le 17^e siècle. Saint-Féréol-les-Neiges (point 22) est sur la rive nord un village forestier et agricole de l'arrière-pays, ouvert en 1728 par des colons originaires de l'île d'Orléans, et comptant en 1971 1 800 habitants.

3.3.1.3 Québec

La division de recensement de Québec est le centre-métropolitain de la région et l'authentique berceau de la Nouvelle-France et de la nation française en terre d'Amérique. Majoritairement urbaine en 1971, la division de Québec a une superficie de 3 600 km² et une population de 425 000 habitants qui totalise 60% de la population de la rive nord. Elle rassemble plusieurs villes riveraines établies dès le début de la colonie (Cap-Rouge, Sainte-Foy, Sillery, Québec, Beauport) avec en retrait, Charlesbourg.

En 1971, Québec, siège du gouvernement provincial, est une ville de 150 000 habitants au coeur d'une agglomération regroupant une quinzaine de localités distinctes. Principalement centrée sur l'administration et les services, Québec a dans sa partie basse une tradition manufacturière qui a attiré depuis le début du siècle, de la région rurale environnante, une population d'artisans, de travailleurs et travailleuses dans de petites industries secondaires (chaussures et vêtement, alimentation, tabac, commerces de gros et détail...). Port fluvial de la voie maritime du Saint-Laurent, à mi-par-

cours entre la mer et les Grands Lacs, et point d'arrivée des lignes de chemins de fer de la rive nord et de la rive sud, la ville a eu traditionnellement des activités de transport importantes (bois, céréales, provisions...).

L'enquête tenue dans le quartier Saint-Sauveur (point 24) est une expérience de l'enquête en milieu urbain auprès de témoins dont plusieurs sont toutefois nés dans le milieu rural environnant. Érigé en paroisse catholique en 1867, le quartier compte 7 200 habitants en 1971.

3.3.1.4 Portneuf

La division de recensement de Portneuf, d'une superficie de 2 000 km², est une région traditionnellement agricole et forestière située sur la rive nord, entre Québec à l'est et La Mauricie à l'ouest. La population portneuvienne de 50 000 habitants en 1971 vit dans quelques villes industrielles de moyenne importance et une vingtaine de localités rurales. L'économie agricole (fermes laitières, culture maraîchère, pommes de terre, élevages...) et forestière (bois de sciage, pulpe et papier) est de plus en plus appuyée d'une économie industrielle variée.

Les quatre enquêtes linguistiques de Portneuf représente le peuplement littoral, ancien et de souche coloniale française (points 25 et 27), et l'arrière-pays. Saint-Augustin-de-Desmaures (point 25), colonisé par des Poitevins en 1658 et érigé en paroisse catholique en 1691, compte 3 000 habitants en 1971. Deschambault (point 27), plus à l'ouest, est habité depuis 1642 et érigé en paroisse en 1735; le village compte 1 300 habitants en 1971. En retrait à l'intérieur des terres, Saint-Raymond (point 26) est fondé en 1842 par des défricheurs venus de l'Ancienne-Lorette, près de Québec. Au

départ agro-forestière la petite ville s'industrialise bientôt et devient le centre économique régional avec une population de 7 000 habitants en 1971. Saint-Ubalde (point 29) est un village agricole ouvert en 1860 au nord-ouest du comté; il compte 1 700 habitants en 1971.

3.3.1.5 La rive sud de Québec: Lotbinière-Beauce-Bellechasse

La région de la rive sud de Québec s'étend dans l'Alec à quelque 60 km de part et d'autre de la vallée de la Chaudière, rivière centrale de la Beauce. Limitée au nord par le fleuve, la région touche à l'ouest la région des Bois-Francs et de l'Estrée, à l'est la Côte-du-Sud et au sud la frontière des États-Unis. Elle comprend sept divisions de recensement et 17 enquêtes linguistiques: Lotbinière (Sainte-Croix, point 116), Mégantic (Black-Lake, point 113 et Sainte-Anastasie, point 115); Frontenac (points 107 à 112); Lévis (Saint-Nicolas, point 116); Beauce (points 114, 118, 119, 120); Dorchester (Lac-Étchemin, point 121); Bellechasse (Saint-Damien, point 122 et Saint-Michel, point 123).

Territoire ancien des Indiens Etchemins, et plus tard des Abénaquis fuyant la Nouvelle-Angleterre¹⁰⁸, la Beauce est concédée en seigneuries à partir de 1736 et connaît une importante activité forestière et agricole. Les premiers établissements beaucerons apparaissent sur les rivages de la Chaudière, appelés Basse-Beauce, dans la première moitié du 18^e siècle¹⁰⁹: Sainte-Marie (point 118) et Saint-Joseph (point 119) en 1766. Les pionniers beaucerons sont originaires de

108. Ferron, Madeleine et Robert Cliche, Les Beaucerons, ces insoumis - Petite histoire de la Beauce 1735-1867, Montréal, Hurtubise HMH, 1974, 174 pages, (page 20).

109. Hamelin, Louis-Edmond. «La Beauce canadienne dans le Québec méridional», Cahiers de géographie de Québec, volume II, numéro 2 (avril 57), pages 207-212.

l'île d'Orléans, de la Seigneurie de Lauzon (Lévis) et de Charlevoix.

Après la colonisation des riches terres bordant la rive sud du Saint-Laurent et les rives de la Chaudière, des paroisses nouvelles sont fondées vers la fin du 18^e siècle dans la Haute-Beauce, région de plateaux et de collines surmontant la vallée de part et d'autre. Les nouvelles terres dans les «cantons» (territoire de 14 km sur 14 km subdivisé en lots) sont rendus accessibles à la suite de la poussée démographique régionale et aussi pour accueillir des colons britanniques et des Loyalistes. Les nouveaux arrivants comme les descendants des pionniers francophones débordent dans la vallée voisine de la rivière Etchemin à l'est (division de Dorchester) et dans les terres intérieures à l'ouest.

Alors que la Basse-Beauce voit sa vocation agricole (élevage, industrie laitière...) doublée d'une vocation commerciale et industrielle très vive depuis les années soixante, la Haute-Beauce et Dorchester continuent de s'appuyer surtout sur l'agriculture, l'élevage, l'industrie forestière et l'acériculture pour son développement économique.

La présence anglo-saxonne et l'arrivée d'un certain nombre d'Acadiens vers 1885 n'ont pas dilué le fort sentiment d'identité régionale des Beaucerons. Très majoritairement natifs de la région de Québec et de Lévis, les Beaucerons conservent des traditions et un pittoresque qui les raccrochent au giron seigneurial. Globalement, cette vaste région traditionnellement agricole et rurale qui laisse percevoir une culture régionale fière et industrielle a un peuplement de souche locale qui contribue à en faire une région linguistiquement homogène.

3.3.1.6 Côte-du-sud

La bande littorale de la Côte-du-sud s'étend sur plus d'une centaine de kilomètres sur la rive sud du Saint-Laurent à l'est de Québec. Elle recouvre trois divisions de recensement côtières principalement agricoles et en partie industrielles où furent tenues six enquêtes linguistiques: Bellechasse (points 122, 123), Montmagny (points 124, 125), L'Islet (points 126, 127).

La région avait déjà été concédée en seigneuries et peuplée de façon clairsemée, à la fin du Régime français, par des colons arrivés directement de France sinon issus des régions immédiates de Québec. La région s'est démographiquement développée en-deçà des capacités d'accueil de l'étroite bande littorale et plusieurs descendants sont allés s'établir dans les régions nouvelles qui s'ouvraient dans les années 1875 et après (Estrie, Saguenay - Lac-Saint-Jean, Abitibi...). Comme d'habitude dans les régions et les localités au peuplement ancien, la population rurale est majoritairement homogène culturellement et linguistiquement et les témoins rencontrés pour les enquêtes sont généralement nés sur place.

3.3.2 Mauricie - Bois-Francs

La Mauricie - Bois-Francs chevauche le fleuve Saint-Laurent en plein coeur du Québec habité. Son territoire, généralement plat sauf au nord, représente au centre de la carte du Québec un rectangle d'environ 380 km en hauteur et 106,4 km en largeur. La superficie de la région couvre 40 000 km².

L'agriculture de part et d'autre du fleuve commence dès le 17^e siècle et s'étend dans les Bois-Francs au cours du

19^e siècle. La forêt de conifères au nord et de feuillus (érable) au sud ainsi qu'un réseau hydrographique favorable pénétrant le territoire ont appuyé son développement économique. Les deux régions ont été au 19^e liées à une importante activité de transport fluvial de bois de construction pour les navires de l'Angleterre.

3.3.2.1 Mauricie¹¹⁰

La Mauricie, située sur la rive nord du fleuve, entre Montréal et Québec, touche au nord les Laurentides, rejoint à l'ouest la grande région de Montréal, à l'est la région de Québec et fait face au sud, de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, à la région des Bois-Francs. Sa ville-centre, Trois-Rivières, est fondée en 1634 à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice. Deuxième établissement de la Nouvelle-France, Trois-Rivières est lui aussi établi sur la rive nord du fleuve; sa position stratégique permet de voir venir sur le fleuve les ennemis Iroquois qui arrivent du sud.

Peuplée à l'origine par les Indiens Attikamègues, la Mauricie est d'abord reconnue pour la traite des fourrures. En 1634, Champlain fonde Trois-Rivières sur le site d'un poste de traite établi en 1610, à l'embouchure du Saint-Maurice qui s'ouvre sur les territoires du nord. La ville devient pendant une période un port fluvial important entre Québec et Montréal. L'agriculture et l'exploitation des ressources forestières (scieries) se développent au 19^e siècle et sont suivies au début du 20^e siècle par les grandes industries de pulpe et papier puis de l'aluminium. Des industries secondaires (textile, vêtements, meuneries,...) sont aussi attirées par deux ressources abondantes, l'électricité et la main-d'oeuvre.

110. Blanchard, Raoul. La Mauricie, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Montréal, 1950, 154 pages.

Trois divisions de recensement composent cette région où furent menées sept enquêtes linguistiques. Les localités riveraines sont anciennes et remontent au Régime français: Yamachiche (point 34) s'ouvre en 1718, Champlain (point 30) est fondé en 1669; Grondines en 1680 et Sainte-Anne-de-la-Pérade (point 28) en 1693. Les localités en retrait sont fondées plus tard: Saint-Tite (point 32) et (Notre-Dame-du-) Mont-Carmel (point 31) s'ouvrent vers 1850. L'enquête dans la localité de La Tuque (point 33), ouverte en 1855, reste partielle faute de témoins valables. Dans l'ensemble de la région, les témoins sont nés sur place ou dans les localités voisines et proviennent alors le plus souvent de l'est.

3.3.2.2 Les Bois-Francs

La région des Bois-Francs fait face à la Mauricie sur la rive sud du Saint-Laurent; elle s'étend entre la rivière Yamaska à l'ouest et la vallée de la Chaudière à l'est; elle est bordée au nord par le Saint-Laurent et la Mauricie et au sud par l'Estrie. Les Bois-Francs sont formés de quatre divisions de recensement qui sont couvertes par huit enquêtes linguistiques: Nicolet (points 99, 100, 101), Yamaska (points 90, 91), Drummond (point 92), Arthabaska (points 102, 103).

Les Bois-Francs constituent une zone de transition entre les basses terres du littoral laurentien et les Appalaches au sud. Plusieurs rivières la drainent du sud vers le nord dont surtout la Saint-François qui relie le fleuve à Drummondville et à Sherbrooke en Estrie.

En 1815, on subdivise le comté de Drummond en «townships» ou cantons pour y accueillir un peuplement anglophone. Mais à partir de 1825, les Canadiens y arrivent en provenance des vieilles paroisses riveraines du fleuve

(Nicolet fondée en 1665, Bécancour et Les Becquets vers 1695, La Baie-du-Febvre, Saint-Grégoire) et y représentent bientôt avec l'arrivée d'autres colons, dont des Acadiens en 1758¹¹¹, 80% de la population. La localité de Saint-Louis-de-Blandford (point 102), la plus ancienne paroisse de la région, est fondée en 1802 par des pionniers venus des vieilles paroisses seigneuriales du littoral laurentien sud (Saint-Grégoire, Bécancour, Gentilly, Saint-Pierre-les-Becquets) et du littoral nord (Saint-Cuthbert, Saint-Barthélémy).

Région moins favorisée que la Mauricie sur le plan énergétique, les Bois-Francs ont un développement industriel plus faible basé sur les activités forestières (bois d'oeuvre, ébénisterie) puis agricoles. L'économie de Drummondville (bois, agriculture, textiles) et de la région de Nicolet (agriculture, élevage, meubles) est florissante et d'autres territoires sont ouverts au sud et à l'est. Victoriaville, une station de chemin de fer, est fondée en 1855. En 1886, le «Pacifique Canadien» relie Drummondville aux grandes lignes de chemin de fer qui vont à Montréal et Halifax ou Portland et Boston aux États-Unis. Depuis l'année 1800, une route terrestre court le long du fleuve de Nicolet à Québec alors que le chemin Craig ouvert en 1854 désenclave l'intérieur de la région en la traversant d'est en ouest.

La région de la Mauricie - Bois-Francs est en 1971 la région la plus francophone du Québec avec un taux de 97,5% de langue maternelle française. Sa population de 403 000 habitants (6,7% de la population du Québec) vit en grande partie (70%) en milieu urbain et les trois villes industrielles de la Mauricie, Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère, rassemblent à elles seules 74% de la population globale.

111. G. Massignon, op. cit., tome I, page 31.

Quoique fusionnée en une seule région sur le plan socio-économique et administratif, la Mauricie et les Bois-Francis ne sont pas en tous points comparables. Au plan linguistique, la Mauricie devrait être une région de plus grande homogénéité linguistique avec son peuplement ancien qui remonte au Régime français. Par contre, la région des Bois-Francis est une région de colonisation du début du 19^e siècle; sa population, récente et variée au plan des origines géographiques compte une majorité de personnes venues de la Mauricie et de la région de Québec.

3.3.3 Région de Montréal¹¹²

La grande région de Montréal est limitée au nord par les Laurentides, au sud par la frontière des États-Unis, à l'est par le lac Saint-Pierre, La Mauricie, l'Estrée, à l'ouest par la frontière de l'Ontario. Avantagée aux plans relief, sol, réseau hydrographique (voie fluviale du Saint-Laurent, rivières Outaouais, Assomption, Richelieu...), climat, la plaine de Montréal apparaît comme la partie la plus favorisée du Québec¹¹³. Sa superficie de plus de 10 000 km² est desservie très tôt, entre 1870 et 1890, par un réseau routier et ferroviaire élaboré qui relie Montréal à l'Ontario, aux États-Unis et aux Provinces maritimes. Le «Grand Tronc», premier chemin de fer entre Montréal et Québec, rejoint Québec en 1852 et Sherbrooke en 1854. Le «Canadien Pacifique» réunit Montréal et Sherbrooke en 1880. La région environnante et les sous-régions connaissent après 1850 un développement agricole et industriel intéressant comprenant plusieurs centrales hydro-électriques (Chambly, Valleyfield, Beauharnois...).

112. Blanchard, Raoul. L'Ouest du Canada français, «Montréal et sa région», Librairie Beauchemin, Montréal, 1953.

113. R. Blanchard, op. cit., p. 14.

Au coeur de cette région, Montréal est une centre économique et culturel qui dépasse en envergure, sous le Régime anglais, la capitale Québec, en tirant profit de sa situation à la porte des Grands Lacs et des États-Unis. L'essor industriel et la décroissance de la population rurale entre les années 1860 et 1930 viennent grossir Montréal. En plus d'un fort développement économique, Montréal se trouve stimulée au plan social et culturel au 19^e siècle par l'arrivée massive de communautés religieuses qui se destinent au service social et à l'enseignement.

Au 20^e siècle, Montréal est devenue, avec sa périphérie, une région industrialisée qui regroupe plus de la moitié des habitants du Québec. C'est aussi une centre socio-économique et culturel dont le rayonnement au plan des communications et de la culture agit de plus en plus directement sur le modèle culturel de l'ensemble du Québec.

3.3.3.1 Joliette et la vallée de l'Assomption

La région de Joliette - L'Assomption se situe au nord-est de Montréal sur la rive nord du Saint-Laurent, à l'ouest de la Mauricie. Une population de 200 000 habitants vit dans cette région répartie en quatre divisions de recensement où furent tenues neuf enquêtes linguistiques: division de recensement de Berthier (points 36, 37, 38, 43), Joliette (point 39, 42), Montcalm (points 41, 50), L'Assomption (point 40).

Avec la pacification des Iroquois vers 1675, treize seigneuries sont établies sous le Régime français et les premiers colons nés en France ou à Montréal s'établissent sur les terres rapprochées du fleuve: Repentigny, 1669; Lachenaie (point 40), 1683; l'Isle Dupas, 1704; Saint-Sulpice et Ber-

thier ou Berthierville (point 37), 1710; Lavaltrie (point 38), 1716; Lanoraie, 1722.

La fondation en 1724 de L'Assomption, qui devient le centre régional, marque le début de l'exploitation agricole et forestière et du peuplement des terres de l'intérieur vers l'est. Des Acadiens viennent fonder Saint-Jacques-de-L'Achigan (1772) et Saint-Roch-de-l'Achigan (1787); des colons britanniques et des Loyalistes se voient octroyer des cantons et ouvrent l'arrière-pays, aux limites des seigneuries.

Des Canadiens, arrivés par la suite des paroisses littorales, défrichent et habitent eux-aussi des terres nouvelles: Joliette, ville-centre agricole et industrielle (bois) est fondée en 1824; Saint-Barthélémy (point 36) est fondé en 1827, Saint-Félix-de-Valois (point 39) en 1840, Saint-Alexis-des-Monts en 1845. Plus au nord, le commerce du bois florissant pousse le défrichement et crée des villages à vocation forestière dont Saint-Michel-des-Saints (point 43) en 1863, Saint-Côme et Saint-Donat (point 50) en 1867. L'afflux des travailleurs francophones et de leur famille vient même submerger les cantons destinés d'abord aux colons anglophones.

Au début du 20^e siècle, le commerce du bois ralentit et provoque une émigration de chômeurs vers Montréal et les États-Unis. L'économie de la région reste en bonne part agricole (fermes laitières, élevage, fourrage, céréales). La région est aujourd'hui transformée économiquement au sud par une industrialisation légère développée dans le prolongement du grand pôle métropolitain de Montréal.

Au plan linguistique, on remarque que le peuplement de la région de Joliette - L'Assomption, ou plus récemment région de Lanaudière, est relativement ancien et de souche autonome

ou locale. Les enquêtes, bien réparties sur le territoire, touchent les localités anciennes, près du fleuve, ainsi que les centres implantés en retrait et dans l'arrière-pays des Laurentides dans le deuxième et le troisième souffle de colonisation. Une influence de l'est transparaît dans les origines des témoins de Saint-Barthélémy (point 36). Selon R. Blanchard, le curé de Terrebonne, localité voisine, avait attiré vers 1725 des gens de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré qui s'installent à Sainte-Anne-des-Plaines et Mascouche¹¹⁴.

3.3.3.2 La rive nord de Montréal et les Laurentides

Le nord immédiat de l'île de Montréal donne sur l'île Jésus, longtemps un fertile et aisé pays agricole. C'est le site de l'enquête à Saint-François-de-l'île-Jésus (point 45), un village anciennement rural et maintenant soumis à l'envahissement urbain.

La rive nord du Saint-Laurent, face à Montréal, est également une région agricole et forestière fertile et riche où sont menées trois enquêtes: Saint-Janvier-de-Blainville (point 46), Oka (point 47), Saint-Hermas et Lachute (point 48). La plaine rejoint au nord les Laurentides, une longue bande de terres plus élevée qui s'échelonne d'ouest en est à l'arrière des seigneuries. L'immense activité forestière dans cette région attire depuis les années 1850 des milliers de travailleurs locaux mais aussi des travailleurs originaires de toutes les régions du Québec¹¹⁵. Deux enquêtes y sont faites, Saint-Sauveur (point 49) et Saint-Jovite (point 52), ouvert en 1873 par des colons du village littoral de Terrebonne.

114. R. Blanchard, op. cit.

115. R. Blanchard, op. cit., p. 483.

3.3.3.3 L'Outaouais

La région de l'Outaouais s'étend sur environ 200 km à l'ouest de Montréal, sur la rive nord de l'Outaouais, entre les Laurentides au nord et la frontière de l'Ontario au sud. Elle couvre une superficie de 50 000 km² et comprend dans l'Alec dix enquêtes linguistiques qui couvrent les points 51 et 54 à 62. Cette grande région de cours d'eau et de forêts, connue et explorée à l'époque de la Nouvelle-France, ne fut colonisée qu'au 19^e siècle grâce à l'exploitation forestière. Elle est divisée en «townships» et réservée en premier lieu aux colons Anglais et Irlandais qui s'y établissent dans la première moitié du 19^e siècle.

En 1850, cinq mille Canadiens français y ont élu domicile, la plupart comme agriculteurs dans la seigneurie la plus occidentale du Québec, appelée La Petite Nation. D'abord employés comme travailleurs forestiers dans les cantons anglais, les Canadiens majoritairement originaires des seigneuries montréalaises se dispersent progressivement le long de l'Outaouais et forment 20% de la population totale de cette région en 1850. Les pionniers de L'Annonciation (point 51), fondée en 1880 et de Mont-Laurier (point 58), fondée en 1886, sont aussi originaires du village riverain de Terrebonne¹¹⁶.

Les témoins interrogés pour l'enquête sont natifs de la région ou proviennent des localités anciennes de la région de Montréal (rive nord); on note une très légère représentation de témoins reliés à l'est du Québec.

116. R. Blanchard, op. cit., p. 441.

3.3.3.4 Le Sud de Montréal, d'ouest en est

Le Sud de Montréal se situe entre l'Ontario et l'Estrie et la frontière des États-Unis au sud. Le peuplement commence sur la rive sud, en face de Montréal vers 1680 (Varembes, Verchères, Laprairie). Le peuplement francophone prend rapidement de l'expansion et accède à des terres fertiles et rentables à proximité de la ville-centre. Un total de 6 enquêtes couvre cette région restreinte et populeuse qui compte 5 divisions de recensement: Vaudreuil (point 74), Soulanges (point 75), Huntingdon (point 76), Beauharnois (point 77), Châteauguay (point 78), Laprairie (point 79). Des immigrants britanniques s'établissent au sud-ouest vers 1820.

La vallée de la rivière Richelieu, qui coule du lac Champlain vers le Saint-Laurent, se situe au sud-est de Montréal; elle touche l'Estrie et les Bois-Francs à l'est, le Saint-Laurent au nord et la frontière étatsunienne au sud. Elle compte sept divisions de recensement que représentent huit enquêtes linguistiques: Verchères (points 83, 84), Saint-Jean (point 80), Richelieu (points 85, 86), Saint-Hyacinthe (point 87), Iberville (point 82), Missisquoi (point 81).

Dès 1655, les Français reconnaissaient la valeur stratégique du Richelieu en y construisant une série de forts pour contrer les ennemis Iroquois venant du sud; ces forts allaient donner naissance aux villes de Saint-Jean, Chambly et Sorel. Les berges du Richelieu¹¹⁷ sont divisées en seigneuries vers 1735 au-delà des forts militaires (Saint-Denis, 1735). Des Acadiens et des gens de Baie-Saint-Paul (Charlevoix) y fondent L'Acadie en 1782.

117. Ministère des affaires culturelles, La vallée du Richelieu: introduction à l'histoire et au patrimoine, Québec, Gouvernement du Québec, 1981.

Au cours du 19^e siècle, se développent dans toute la région les industries agricoles, laitière et pomicole. La ville de Saint-Hyacinthe (point 87), borde ce grand espace vers l'Est; c'est une ville industrielle développée qui comprend entre autres choses la seule Faculté de médecine vétérinaire francophone en Amérique du Nord.

Le Sud de Montréal et la vallée du Richelieu ne possèdent pas à ce titre de caractéristiques linguistiques individuelles et distinctives. L'origine des témoins rencontrés pour les enquêtes indique d'ailleurs un peuplement local, de souche homogène, qui se transpose de village en village, ce qui atténue les variations et assure la continuité linguistique régionale. Au plan du Québec, la vallée du Richelieu constitue le rebord ouest d'une plaque linguistique mouvante faite de l'Estrie et des Bois-Francs qui se situe au point de rencontre de deux fronts, l'Est et l'Ouest, et qui peut se rallier, selon le cas en cause (concept, histoire, culture locale...) à l'un ou l'autre courant.

3.3.3.4.1 Les anglophones dans l'Ouest québécois

Vers 1790, alors que l'émigration française est tarie en Canada depuis la Conquête, des Loyalistes à la Couronne britannique s'intéressent aux terres fertiles du sud de Montréal. Ce sont surtout les immigrants irlandais destinés aux «Eastern townships» qui abordent la région vers 1820. Les francophones y sont rapidement quatre fois plus nombreux (130 000) en 1831 toujours à cause de ce besoin impétueux de terres pour une descendance féconde. En 1851, la plaine montréalaise compte 41 000 citoyens anglophones mais cinq fois plus de francophones.

3.3.3.5 L'Estrie ou les «Eastern Townships»

Le nom de l'Estrie correspond aux «Eastern Townships» des années 1825 qui désignaient un projet d'immigration britannique dans les terres encore inhabitées à l'est du Richelieu. Mais en 1850, le tiers des 100 000 colons installés dans la nouvelle région est francophone.

L'Estrie couvre le sud-est du Québec; adossée à la frontière Canada - États-Unis au sud, la région se situe entre deux peuplements de base, Montréal à l'ouest et Québec à l'est. Au nord, l'Estrie s'ouvre sur la région des Bois-Francs avec laquelle elle partage un peuplement de seconde souche et des caractéristiques socio-culturelles nombreuses.

La région compte pour Alec neuf divisions de recensement couvertes par 17 enquêtes linguistiques: Brome (point 93), Shefford (point 88), Bagot (point 89), Stanstead (points 94, 95, 96), Sherbrooke (point 97), Richmond (point 98), Compton (point 106), Wolfe (points 104, 105), Frontenac (points 107 à 112). Avec une superficie de 11 000 km² et seulement 0,8% de la superficie totale du Québec, la région est la plus petite du Québec. L'économie de l'Estrie est diversifiée avec une assise agricole, forestière (bois dur), minière (amiante, cuivre, zinc...) et industrielle variée.

Sa population en 1971 de 243 600 habitants (4% de la population québécoise) comprend 88% de francophones et 12% d'anglophones, soit une des plus fortes minorités de langue anglaise au Québec. La population vit en majorité en milieu urbain dont 70,8% dans douze agglomérations rapprochées de la capitale régionale, Sherbrooke (55,4% de la pop.)¹¹⁸.

118. OPDQ, Caractéristiques sectorielles interrégionales, Québec, 1975, Cahier III, page 187.

Situés à proximité des seigneuries surpeuplées des régions environnantes, les «Cantons» deviennent accessibles à tous en 1802 lorsque des routes de pénétration sont percées vers le sud à partir des plaines du Saint-Laurent dans le but d'accueillir des immigrants anglophones. La route Craig réunit d'ouest en est Richmond (sur la Saint-François) à Québec en 1809 alors que Montréal rejoint Sherbrooke par route en 1835. Le chemin de fer dessert la région après 1852 et crée un essor important dans cette région sans cours d'eau navigable.

L'Estrée est progressivement occupée au cours du 19^e siècle en majorité par des francophones de l'ouest (Montréal), du nord (Mauricie - Bois-Francs) et aussi de l'Est (Québec) car les colons anglophones se laissent plutôt tenter par Montréal, par l'Ontario ou les États-Unis plus propices à leurs souhaits de prospérité et de bien-être. Coaticook (point 96) est un exemple de pénétration des francophones en milieu «britannique»; les travailleurs venus de Trois-Rivières, Québec, Saint-François-du-Lac-Saint-Pierre, Beauce pour la construction du Grand Tronc restent par après sur place pour travailler dans les manufactures locales.

L'Estrée constitue vers 1850 avec ses 35 000 colons français, la première région périphérique formée à l'extérieur des seigneuries par un peuplement de souches intra-qubécoises diverses. On peut croire que c'est dans l'Estrée que l'uniformisation du parler populaire québécois a franchi sa première étape vers la création d'un parler commun autour de diverses variétés linguistiques régionales.

3.3.4 L'Est du Québec

L'Est du Québec regroupe les divisions de recensement suivantes: Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski,

Matapédia, Matane, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Bonaventure, îles-de-la-Madeleine. La région, qui compte en 1971 un total de 310 000 habitants, s'étire sur une distance d'est en ouest de 628 km, et du sud au nord, de 161 km; avec une superficie de 42 500 km², c'est la plus petite région ressource du Québec.

Au total, 25 enquêtes linguistiques (points 128 à 145, 147 à 155) ont été tenues dans cette contrée aux ressources agricoles, forestières et halieutiques. Une série de 19 enquêtes jalonne la façade maritime continue; 6 enquêtes couvrent l'arrière-pays dont les vallées du Témiscouata et de la Matapédia qui ont servi historiquement de couloirs de communications entre le pays canadien et le pays acadien (points 129, 130, 131, 136, 139, 140).

L'Est du Québec est une région ressource située sur la rive sud du Saint-Laurent et qui couvre tout l'est du territoire, comme la Côte-Nord. Rimouski, sa capitale administrative, se situe environ au même degré de latitude nord que Chicoutimi (Saguenay) et Senneterre (Abitibi, point 69). La région forme une longue péninsule baignée au nord par le Saint-Laurent, à l'est par le golfe Saint-Laurent et au sud par la baie des Chaleurs. Les Appalaches, crêtes montagneuses, longent la région un peu en retrait au sud et réduisent à dix ou quinze kilomètres la plaine littorale avant de s'élever et de plonger dans la mer à Sainte-Anne-des-Monts, près de Cap-Chat (point 143). Plusieurs rivières coulent transversalement dans l'axe nord-sud et ont donné accès aux ressources forestières du pays intérieur sans se prêter toutefois à l'exploitation rentable de l'hydro-électricité.

L'exploitation des forêts commence avec la révolution industrielle vers 1850-1870 et amène l'ouverture de nombreuses scieries à l'embouchure des rivières. L'arrivée de travail-

leurs commande le développement de l'agriculture et de la pêche. Sans possibilité de développement électrique, la région accuse un retard technologique sur d'autres régions du Québec et sa population de jeunes travailleurs gagne les villes. Les communications par route et chemin de fer (1880-1900) désenclavent la région; l'exploitation minière commence vers 1950. Le tourisme saisonnier apparaît vers la même époque et contribue à la vie économique locale.

L'Est du Québec est la région la moins urbanisée du Québec (rurale à 53%) mais elle est ceinturée d'un nombre élevé de petites agglomérations dont les plus populeuses sont Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane.

Sur les 310 000 habitants de la région, 16 065 personnes (5.1%) avaient en 1971 une autre langue maternelle que le français. Seules les régions du Saguenay - Lac-Saint-Jean, de la Mauricie - Bois-Francs et de Québec avaient une proportion plus faible. La moyenne de non-francophones de souche était en 1971, pour le Québec, de 19.2% et était concentrée à 84.9% dans la région de Montréal.

Avec l'Abitibi - Témiscamingue, l'Est du Québec a, en 1971, la population active la moins scolarisée du Québec: 44% a une 8^e année, 35% a une 9^e année, 20% a une 11^e année.

3.3.4.1 Le Bas-Saint-Laurent

Lors de la conquête en 1760, les terres concédées sur la rive sud à l'est de Québec ne dépassent guère Kamouraska, porte d'entrée du Bas-Saint-Laurent. Cette sous-région est la plus développée sur le plan agricole et le plan forestier. C'est à la fin du 18^e siècle et au début du 19^e qu'une population française issue de la Côte-du-Sud gagne l'est du littoral

pour s'établir en permanence sur la rive nord de la péninsule. Elle y commence une activité agricole sous l'impulsion du gouvernement et de sociétés de colonisation. Des colons Canadiens français défrichent la vallée du Témiscouata à partir de 1850 alors que la vallée de la Matapédia à l'est s'ouvre après 1880. Une dernière vague de ces défricheurs gagne les terres plus hautes de l'arrière-pays lors de la crise économique de 1929 et y fonde quelques paroisses agricoles et forestières (point 136).

3.3.4.2 La Gaspésie

Les amérindiens Micmacs furent longtemps les habitants de la région avant les visites sporadiques des pêcheurs européens (Basques, Bretons, Normands); ils sont suivis de Jacques Cartier qui «découvre» le Canada en 1534. Vers la fin du 17^e siècle, de nombreuses seigneuries sont concédées vers l'est; elles deviendront autant de paroisses regroupant des trappeurs, des pêcheurs puis des travailleurs forestiers. Ce sont Matane (point 141), Cap-Chat en 1688 (point 143), Mont-Louis en 1700 (point 144), Grande-Vallée en 1691 (point 145), Percé (point 149) et Grande-Rivière vers 1697, Port-Daniel en 1696, Paspébiac en 1707.

De 1755 à 1775, les Acadiens s'établissent sur le littoral de la baie des Chaleurs et rejoignent le peuplement français qui s'arrête alors à Percé. De 1760 à 1860, les Loyalistes fondent entre les établissements précédents New Richmond et New Carlisle sur la baie des Chaleurs et Douglastown près de Gaspé. À partir de 1764, des commerçants d'expression française venus des îles anglo-normandes de la Manche, mettent sur pied en divers points de la péninsule une industrie de pêche qui emploiera un grand nombre de francophones gaspésiens.

En 1820, la population clairsemée de la péninsule gaspésienne regroupe 4 000 âmes surtout d'origine acadienne, écossaise et irlandaise. Trente ans plus tard, vers 1910, l'arrivée de Canadiens en provenance des seigneuries de Québec et du Bas-du-fleuve fait grimper la présence francophone à 10 000 personnes. Surtout établis entre Matane et Bonaventure, les Canadiens français ne tardent pas à devenir majoritaires dans cette région. En 1850, ils représentent 53% de la population totale en Gaspésie et forment, selon Maurice Séguin, «le deuxième groupe important d'origine française, dans le Québec, en dehors des seigneuries»¹¹⁹.

La pêche et l'industrie forestière, le tourisme et l'industrie minière sont les ressources prédominantes dans l'économie régionale de la Gaspésie.

3.3.4.3 Les îles-de-la-Madeleine

Les îles-de-la-Madeleine sont situées dans le golfe Saint-Laurent à environ 200 km au sud-est de la péninsule gaspésienne. Elles sont colonisées par des Acadiens déportés à la fin du 18^e siècle. La pêche, qui est la principale industrie locale, et le tourisme sont les principales activités économiques. Deux enquêtes linguistiques, dans les deux principaux centres, ont été menées auprès de cette population totalement originaire de l'ancienne Acadie et qui comptait 13 000 habitants en 1971.

119. Séguin, Maurice. La nation "canadienne" et l'agriculture (1760-1850). Essai d'histoire économique, Les Éditions Boréal Express, 1970, p. 214.

3.3.5 Les régions récemment développées

Les troisième et quatrième souffles de peuplement du territoire continuent dans les nouvelles régions le mixage de populations aux traits linguistiques variés. Après avoir rempli les seigneuries, après l'accès aux cantons de l'arrière-pays presque délaissés par les anglophones, les Canadiens français continuent après 1850 et 1900 leur poussée démographique et forcent l'ouverture de régions nouvelles propices tant à la sauvegarde de la foi¹²⁰ et de la langue qu'à celle de la patrie et de l'économie.

L'exode de la jeune population désœuvrée qui se laisse attirer au début du 19^e siècle par l'explosion manufacturière dans le nord des États-Unis alerte les autorités religieuses et politiques. Celles-ci, pour des raisons différentes, redoutent la situation et créent un mouvement de colonisation des régions vierges afin d'éviter l'impasse culturelle, politique et religieuse¹²¹ qui menace l'avenir.

Le Québec est alors la seule province à avoir un Ministère de la Colonisation qui fonctionne avec les évêchés par l'intermédiaire de sociétés de colonisation. Celles-ci distribuent les subventions et veillent à l'établissement des colons qu'elles sélectionnent pour leurs qualités générales de pionniers¹²². Plusieurs programmes gouvernementaux aident la cause depuis la crise de 1929 jusqu'après la Seconde Guerre:

120. «La colonisation agricole, notre salut!», Lettre pastorale de l'épiscopat de la Province de Québec, 11 octobre 1946, Édition spéciale de la Fédération des Sociétés diocésaines de colonisation, Québec, 1906.

121. Voir à ce sujet: Caron, abbé Ivanhoé. Le Témiscamingue, L'Abi-tibi, Ministère de la Colonisation, Province de Québec, 1912.

122. P. Byais, op. cit. p. 263 et suivantes.

plan Gordon (1929), plan d'établissement des fils de fermier (1933), plan Vautrin (1934)...

Ce nouvel élan pionnier s'affirme dans les années 1850 avec l'ouverture à l'est des régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Il se continue dans l'ouest avec le Témiscamingue (vers 1900) et l'Abitibi (vers 1925), deux immenses régions agricoles, minières et forestières qui seront les dernières entreprises colonisatrices de l'histoire québécoise actuelle. Attirées par les nouveaux espaces agricoles, par les postes de pêche, par les activités forestières ou plus tard par les entreprises minières, hydro-électriques et industrielles, c'est par milliers que des familles se déplacent vers l'est, le nord, le nord-ouest en établissant de nouvelles marges à l'écoumène québécois. Par la suite, seules des villes minières ou des villes-chantiers permettront de répéter sur une plus petite échelle un pareil mouvement de migration intérieure.

3.3.5.1 Le Saguenay et le Lac-Saint-Jean

Le Saguenay et le Lac-Saint-Jean sont ouverts à la colonisation entre 1840 et 1870. Forêts et agriculture créent les villes de Chicoutimi (1878), Saint-Gédéon (1849), Roberval (1855), Saint-Félicien (1865), Jonquière (1848); Hébertville (1849) est ouvert par une association de personnes de la Côte-du-Sud¹²³. L'installation d'usines de pâtes et de papier crée au début du siècle Kénogami, Dolbeau, Port-Alfred, "Desbiens" ou Métabetchouan.

La grande majorité de la population est alors originaire de Charlevoix et de la Côte-du-Sud (rive sud-est de Québec). L'appui des sociétés de colonisation donne naissance

123. P. Byais, op. cit. p. 250 et suivantes.

dans le cours du 20^e siècle à des dizaines de paroisses rurales. Plus récemment, des gisements miniers au nord du Lac-Saint-Jean (cuivre, plomb, zinc) créent dans les années 1950 une activité minière et deux villes industrielles surgissent en quelques années, Chibougamau et Chapais, à 360 km de Chicoutimi vers le nord, à mi-chemin entre le Lac-Saint-Jean et l'Abitibi.

En 1971, la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean compte 97,4% de personnes de langue maternelle française; elle est avec la Mauricie - Bois-Francs (97,5%), la région francophone par excellence dans un Québec qui est francophone dans l'ensemble à 80%. La région est couverte par un total de 8 enquêtes linguistiques (points 10 à 17) soit 3 au Saguenay (points 10, 16 et 17) et 5 au Lac-Saint-Jean (points 11 à 15).

Tableau 3.3
Langue parlée dans les régions du Québec

Langue	Franç.	Angl.	Autres	total
Est du Québec	94,9	4,7	0,4	100
Saguenay - LSJ.	97,4	2,2	0,4	100
Mauricie - BF.	97,5	2,1	0,4	100
Québec	96,8	2,7	0,5	100
Abitibi - Tém.	89,7	5,9	4,4	100
Estrie	87,5	11,8	0,7	100
Côte-Nord	81,7	8,4	9,9	100
Outaouais	81,4	16,8	1,8	100
Montréal	71,1	19,0	9,9	100
Le Québec	80,8	13,0	6,2	100

Source: Caractéristiques sectorielles interrégionales, OPDQ, 1976, cahier 1, p. 36.

Cette double région est située sur la rive nord du Saint-Laurent, au nord de la grande région seigneuriale de Québec, entre l'Abitibi - Témiscamingue à l'ouest, et la Côte-Nord, à l'est. Elle forme avec la première partie de la Côte-Nord et avec Charlevoix qui lui a fourni une grande part de son peuplement, un ensemble culturel et linguistique plutôt homogène. Coupés de la région de Québec par les Laurentides, ces territoires sont d'abord accessibles en été par la rivière Saguenay, puis l'hiver par les difficiles chemins de neige. Le chemin de fer relie en 1888 Québec et Roberval, au nord du lac, et rejoint Chicoutimi en 1893, stimulant l'intérêt économique de la région. L'isolement géographique des Saguenéens et Jeannois est considérablement réduit avec la construction en 1950 de la route Chicoutimi - Québec (211 km).

La région couvre une superficie totale de 105 947 km² et regroupe en 1971 une population de 265 642 habitants soit 4,4% de la population totale du Québec. Comme l'Est du Québec, la Côte-Nord et l'Abitibi - Témiscamingue, c'est une région ressource par sa situation géographique et son économie surtout fondée sur l'exploitation de ressources naturelles. La concentration de sa population en milieu urbain (72% des gens vivent dans des localités de 1 000 habitants ou plus) la rapproche des régions de base comme l'Estrie, l'Outaouais, la Mauricie - Bois-Francs, Québec et Montréal.

L'exploitation agricole est importante surtout dans les basses terres. Les grandes rivières qui affluent vers le Lac Saint-Jean (Mistassini, Péribonka, Chamouchouane) donnent accès aux ressources forestières. Les grandes ressources hydrographiques régionales attirent aussi les industriels qui construisent de nombreux barrages hydro-électriques et exploitent des alumineries importantes qui sont le fer de lance de la vie économique locale.

Dans un ouvrage linguistique paru en 1985, le seul qui décrive le parler populaire d'une région intra-québécoise¹²⁴, Thomas Lavoie constate l'existence d'un fort sentiment d'identité régionale dans les comtés de Charlevoix, du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Il y souligne la particularité d'une culture et d'une langue issues de la grande région de Québec puis développées "en vase clos". Il s'appuie en outre sur les résultats d'une étude de démographie historique¹²⁵ pour rappeler que plus de 80% des habitants du Saguenay sont originaires de Charlevoix alors qu'un autre 15% est originaire de la rive sud du Saint-Laurent, soit des comtés de Montmagny, l'Islet et Rivière-du-Loup.

3.3.5.2 La Côte-Nord

La Côte-Nord est le pays traditionnel des amérindiens Montagnais qui y conservent plusieurs villages et une part de leurs activités traditionnelles. Après la traite des fourrures sous les Régimes français et anglais, l'exploitation forestière (usines de sciage) et une agriculture modeste ouvrent la région après 1850. La construction d'usines de sciage amène l'érection de petites villes au-delà de la rivière Saguenay. Ce sont Bergeronnes (1844), Les Escoumins et Sault-aux-Cochons (1845), Sault-aux-Moutons et Portneuf (1846) dont les habitants sont majoritairement d'origine charlevoisienne.

Après la crise de 1930, la découverte de la pâte à papier provoque un nouveau souffle industriel qui amène la création de nouvelles villes et l'arrivée de familles de

124. Lavoie, Thomas et al., Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, Les Publications du Québec, 1985, vol. 1.

125. Bouchard, Gérard. Les Saguenayens, Presses de l'Université du Québec, 1983, p. 138.

travailleurs venus des régions rapprochées des rives nord et sud. Plus à l'est, vers la même époque, des pêcheurs acadiens et des pêcheurs anglophones de Terre-Neuve, des Madelinots et des Gaspésiens¹²⁶ s'établissent sur le littoral.

L'exploitation forestière est bientôt suivie vers 1950 de l'activité industrielle qui amène l'érection de barrages hydro-électriques et l'exploitation des ressources minières vers 1960. Cet effort de mise en valeur du sous-sol nord-côtier attire de tout le Québec mais surtout de l'est des milliers d'ouvriers et aussi des gens de profession qui émigrent dans la région avec leur famille. On voit alors surgir des villes portuaires importantes comme Baie-Comeau ou Sept-Îles. Mais les villes-champignons nées de l'exploitation minière (Fermont, Gagnonville, Schefferville) ne gardent cependant pas toutes leur dynamisme et ferment parfois.

La région de la Côte-Nord est à la fois la région la plus vaste et la moins peuplée du Québec. Elle est limitée par la rivière Saguenay au sud-ouest, par l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent au sud-est et par le Nouveau-Québec au nord. Sur le plan physique, c'est une étroite plaine côtière où se retrouve tout le peuplement et un arrière-pays au relief de plateaux et de petites montagnes. Avec sa population de 111 272 habitants en 1971, la région couvre un domaine habité quatre fois plus grand (250 000 km²) que la moyenne des régions administratives du Québec. Son réseau routier, qui ne compte pratiquement qu'une seule route côtière qui prend fin actuellement à Havre-Saint-Pierre, est le moins élaboré de tout le Québec. Un total de dix enquêtes y sont menées en comptant la localité de l'île Anticosti, située à l'embouchure du fleuve.

126. P. Byais. op. cit. p. 207.

Depuis le début du 20^e siècle, le générique Côte-Nord désigne la zone littorale du fleuve qui s'étend sur plus de 1 800 km de Tadoussac à Blanc-Sablon et qui se divise en trois parties.

La Haute-Côte-Nord, de Tadoussac à Sept-Îles, comprend la majorité des établissements humains dont les deux pôles urbains et industriels principaux, Baie-Comeau et Sept-Îles, qui regroupent 82,3% de la population urbaine de toute la région. Quatre enquêtes linguistiques furent tenues dans cette région: Sept-Îles (point 6) fut poste de traite des fourrures puis village de pêcheurs et enfin ville portuaire depuis les années 1950 et le développement minier du nord; Baie-Trinité (point 7) est historiquement un village de pêcheurs et de chasseurs et un poste de phare maritime à l'entrée du Saint-Laurent; Les Escoumins (point 8) et Sacré-Coeur-de-Jésus (point 9) sont deux petits villages forestiers et en partie agricoles ouverts au cours du 19^e siècle par des colons surtout charlevoisiens.

La Moyenne-Côte-Nord, de Sept-Îles à Natashquan, comprend l'île Anticosti. Les petits villages de pêcheurs de quelques centaines d'habitants majoritairement d'origine acadienne, s'y succèdent de part et d'autre du centre régional, Havre-Saint-Pierre. Quatre enquêtes linguistiques couvrent la région: Natashquan (point 3), Havre-Saint-Pierre (point 4) et Rivière-au-Tonnerre (point 5) sont trois villages de pêche ouverts par des acadiens au milieu du 19^e siècle; Port-Menier (point 146) représente un cas exceptionnel puisque son développement met en cause un projet privé et un peuplement varié de gens majoritairement de l'est mais aussi d'autres régions dont Québec.

La Basse-Côte-Nord, de Natasquan à Blanc-Sablon ne compte aussi que quelques petites agglomérations de pêcheurs de langue française et de langue anglaise. Deux enquêtes recouvrent la région: Blanc-Sablon (point 1) est un modeste centre de services et, avec Tête-à-la-Baleine (point 2), un village traditionnel de pêcheurs ouvert par des Acadiens.

La partie est de cette région regroupant la Moyenne et la Basse-Côte-Nord (et incluant les points 1 à 7) a été peuplée par des Acadiens pêcheurs et chasseurs venus surtout des Îles-de-la-Madeleine. La partie ouest de la Côte-Nord (points 8 et 9) fut ouverte et peuplée progressivement par des Québécois de la grande région de Québec, de Charlevoix et de la rive sud du Saint-Laurent attirés par l'éclosion de l'industrialisation forestière au début du siècle. Avec le développement des industries minière puis énergétique, après les années 1950, la Côte-Nord a finalement drainé une population de plus en plus nombreuse d'abord de tout l'est du Québec et enfin de tout le Québec.

L'île Anticosti¹²⁷ (point 146) est située dans le golfe Saint-Laurent à 50 km de la Côte-Nord, en face de Havre-Saint-Pierre. Entre 1860 et 1880, des pêcheurs acadiens venus des côtes québécoises, des Îles-de-la-Madeleine et des Provinces maritimes s'y installent. L'île devient en 1895 la propriété d'un industriel français qui concentre la population à Port-Menier et attire de nouvelles familles surtout gaspésiennes. Un syndicat de compagnies forestières achète l'île en 1926 et fait désormais de Port-Menier, un petit village-chantier où circulent des travailleurs venus surtout de l'est du Québec. L'île Anticosti est depuis 1974 la propriété du gou-

127. MacKay, Donald. Anticosti, the untamed island. [Anticosti, le paradis retrouvé], adapté de l'anglais par Willie Chevalier, La Presse, Montréal, 1983, 175 pages.

vernement du Québec¹²⁸ qui en a fait un centre de villégiature et récréo-touristique. Port-Menier (point 146) compte en 1971 environ 300 habitants.

3.3.5.3 L'Abitibi et le Témiscamingue

L'ouverture et le peuplement des régions du Témiscamingue et de l'Abitibi situées dans le nord-ouest québécois sont surtout le résultat d'une volonté gouvernementale secondée par l'Église et favorisée par l'essor industriel.

3.3.5.3.1 Le Témiscamingue

Le Témiscamingue fut parcouru sous le Régime français par les trappeurs et les missionnaires qui accèdent à ce territoire en remontant l'Outaouais et le lac Témiscamingue. Au début du 19^e siècle, des compagnies forestières s'installent le long de cette voie et y engagent plus de 5 000 travailleurs forestiers natifs de la grande région montréalaise, plus précisément des divisions de recensement de l'Assomption, Terrebonne et Montcalm. Plusieurs bûcherons laissent bientôt la hache pour la charrue et se font agriculteurs sur une terre très fertile.

Par après, d'autres colons, originaires cette fois de la région de Québec, viennent s'établir dans les comtés en retrait vers l'est et le nord du Lac Témiscamingue (Nédelec, Guérin et Latulippe). Le Témiscamingue se développe rapidement et sa population compte plus de 10 mille habitants en 1921.

128. Ministère des Loisirs, de la chasse et de la pêche. Guide pratique de l'île Anticosti, Direction générale des opérations régionales, Gouvernement du Québec, 1983, 44 pages.

Quatre enquêtes sont menées au Témiscamingue: Ville-Marie (point 63) est fondée en 1881 et regroupe des pionniers venus surtout du nord de la région de Montréal; Belleterre (point 64) est ouvert en 1943 et regroupe des colons de l'ouest du Québec comme de l'est; Notre-Dame-du-Nord (point 65) est ouvert en 1896 et compte surtout des gens de l'est du Québec; Rouyn (point 66) fondé en 1925 est une ville centrale regroupant des habitants originaires de l'ouest et de l'est du Québec mais les témoins interrogés dans cette localité sont majoritairement du centre et de l'est du Québec.

3.3.5.3.2 L'Abitibi

Les forêts de l'Abitibi étaient restées inexploitées surtout à cause des rivières de cette région qui se déversent au nord vers la Baie James. Le chemin de fer transcontinental arrive de l'Ouest canadien par l'Ontario et atteint La Sarre puis Amos vers 1910; il lance dans le pays du Nord-Ouest québécois une autre vague d'exploitation forestière appuyée cette fois sur d'importantes découvertes minières (or, cuivre, etc.).

Le Ministère de la colonisation et les sociétés de colonisation profitent du défrichage forestier réalisé par les compagnies forestières américaines pour recruter et établir de nombreux groupes de colons. On accueille après 1912 à La Sarre et à Amos des colons venus des régions de la Mauricie, de Québec, des Bois-Francs, de la Côte-du-Sud¹²⁹. Le train rejoint bientôt Québec et les échanges de l'Abitibi avec l'est du Québec seront désormais coutumiers.

Une seconde vague de colonisation suit la Dépression en 1929 et la Guerre en 1945; elle est le fruit de projets

129. P. Byais, op. cit. p. 288.

gouvernementaux spécifiques. L'exploitation minière florissante appuie alors ce mouvement vers «un nouveau monde».

Sept enquêtes linguistiques ont eu cours en Abitibi. Cadillac (point 67) est un petit village minier ouvert vers 1925 et comptant majoritairement des témoins de la moitié ouest du Québec; Val-D'Or (point 68) est une petite ville-centre à vocation minière fondée en 1934 qui est surtout représentée par des témoins du centre du Québec (Bois-Francs); Senneterre (point 69) fondé en 1918, et Rochebeaucourt (point 70) fondé en 1935, sont deux villages agricoles et forestiers qui comptent surtout des gens natifs de la rive sud de Québec; Amos (point 71), site de l'évêché, est une ville-centre fondée en 1913 et représentée dans Alec par une majorité de témoins originaires de la Mauricie; La Sarre (point 72) fondée en 1917, est une petite ville industrielle (foresterie, agriculture...) dont les témoins sont originaires du sud de Québec; Vilbois (point 73) est une modeste localité forestière et agricole fondée en 1935 et comptant une majorité de gens originaires du Saguenay - Lac-Saint-Jean.

3.4 L'urbanisation

L'essor économique du Québec de l'après guerre a amené la création de nombreuses institutions publiques (Ministères de l'Éducation, de la Santé, du Revenu, etc.) qui ont fait surgir une nouvelle classe moyenne mieux instruite. Le développement économique et industriel a amené près de 80% des gens à vivre en milieu urbain plutôt qu'en milieu rural et à se concentrer à plus de 55% dans la grande région de Montréal. Comme partout ailleurs, l'urbanisation contribue dans le Québec contemporain à modifier et niveler inlassablement le modèle culturel général y compris le modèle linguistique traditionnel.

3.4.1 Les villes-chantiers du Nord

La colonisation agricole au 20^e siècle dans le nord-ouest du Québec, ainsi qu'à une moindre échelle au nord du Lac Saint-Jean et dans l'arrière-pays gaspésien, représente dans les années 1900 à 1940 la dernière phase de l'expansion du peuplement rural québécois. Ces derniers mouvements de prise de possession des terres arables laisse place alors à une autre impulsion migratoire importante commencée avec l'industrialisation forestière et minière.

Moins systématique, la migration de masses de travailleurs et de leur famille vers les villes industrielles du nord-est et du nord-ouest résulte de la mise en oeuvre d'immenses chantiers miniers ou forestiers. Selon P. Byais, «l'activité minière est, avec la colonisation agricole, un des principaux facteurs de l'extension du domaine habité. [...] La colonisation minière a joué un grand rôle dans le développement des moyens de communication [aéroport, base d'hydravions, chemin de fer, routes...]»¹³⁰.

L'industrie minière fait surgir par exemple entre 1950 et 1960, au nord du Lac-Saint-Jean, les villes de Chapais et Chibougamau. Grâce au relevé des fiches de population, Pierre Byais¹³¹ nous apprend que l'origine de la population se décrit comme suit: 46,4% du Saguenay - Lac-Saint-Jean; 23,2% de l'Abitibi - Témiscamingue; 10,3% viennent de Montréal, l'Estrie et la Beauce; 5,8% proviennent de la rive sud et de la Gaspésie; 3,8% arrivent de l'Ontario. La population de 400 personnes en 1953 est de presque 5 000 en 1961.

130. op. cit., p. 345.

131. op. cit., p. 413.

La ville-champignon de Baie-Comeau (usine de pâte à papier, aluminerie, services) fournit un autre exemple de migration intérieure dans le Québec du milieu du 20^e siècle. La ville, située à mi-chemin sur la Côte-Nord entre Tadoussac et Sept-Îles, illustre comment le développement industriel spontané fait accourir et mixe en une société citadine nouvelle, en quelques années, des gens venus des régions rapprochées et aussi très éloignées partout (voir Annexe 3.3, Origines de la population de Baie-Comeau)¹³².

Ainsi, la ville qui n'existe pas en 1935 est en 1962 une ruche de 8 000 citoyens attirés par la mise en oeuvre d'une papeterie, la construction de barrages hydro-électriques, une aluminerie et l'ouverture d'un port de mer. La population y vient d'abord de la Côte-Nord puis elle accourt de la rive sud immédiate du Saint-Laurent (région de Rimouski, de la Matapédia, de Matane) et enfin de toutes les régions. Ce genre de mouvement migratoire se répétera à plusieurs reprises dans les années 1960 et suivantes (ex. Gagnon¹³³, ville minière ouverte en 1951, située à 300 km au nord de Baie-Comeau et comptant plus de 3 000 habitants en 1981; Fermont, ville minière du Moyen-Nord québécois ouverte en 1970 et comptant vers 1980, plus de 3 500 habitants; Matagami, centre minier ouvert dans les années 1970 au nord de l'Abitibi et comptant 2 700 habitants en 1985...).

Colonisation agricole, colonisation minière et aussi «colonisation électrique»¹³⁴ qui commence dans les années

132. P. Byais, op. cit., p. 480. Voir Annexe 3.3, carte sur l'origine de la population de la ville.

133. Veyron, Michel. Dictionnaire canadien des noms propres, Larousse, 1989, 757 pages, (p. 250).

134. P. Byais, op. cit., p. 208.

1960. La Société Hydro-Québec a mis en oeuvre depuis les années 1960 un programme de construction de barrages hydro-électriques dans l'arrière-pays. En 1976, au plus fort des travaux du complexe La Grande¹³⁵, qui ont duré de 1974 à 1981, près de 15 000 travailleurs sont logés dans les divers campements et dans des villages pouvant abriter de 200 à 600 familles chacun pour les sites principaux de l'immense chantier. Depuis trente années, de telles villes-chantiers ont réuni et gardé en vase clos des milliers de personnes aux caractéristiques culturelles différentes (lieu d'origine, métier, âge...). Elles ont contribué inévitablement à mixer les différents traits culturels du Québec contemporain et à uniformiser conséquemment sa langue commune et usuelle.

Les populations transportent avec elles leur langue et leurs traits linguistiques dans leurs déplacements. Cette vérité banale impose à l'analyste de la langue québécoise de connaître l'histoire du peuplement du territoire et les origines principales des populations de ses diverses régions. Comment pouvoir comprendre autrement que par l'histoire les liens culturels entre certaines régions? Comment interpréter la composition géographique des aires linguistiques, leurs combinaisons et leurs interrelations, sans connaître la provenance de leurs habitants? Dans le chapitre qui suit, nous reconstituons l'image géolinguistique du Québec en lisant les cartes au moyen de ces données sur les peuplements régionaux. Les aires linguistiques sont aussi des aires culturelles régionales. Et les phénomènes cartographiés traduisent inmanquablement des ensembles démographiques marqués par une continuité dans le peuplement. Leur interprétation géolinguistique et leur classification finale sont donc faites en accord avec cette caractéristique, même si nous ne le montrons pas de manière explicite dans chacun des cas.

135. Veyron, Michel, op. cit., p. 353.

Chapitre 4

Aires de variations linguistiques au Québec

4.1 Uniformité et variété de la langue en Nouvelle-France

Les études dialectologiques de Gilliéron avaient pour but d'étudier en France une variété linguistique qui prenait la forme de dialectes et de patois et une langue française encore en expansion géographique au début du siècle. Au Québec, avec la courte histoire de quatre siècles d'une communauté plutôt monolithique dont la langue «officielle» fut au départ celle des autorités civiles, religieuse et militaires, la réalité linguistique a évolué rapidement dans le sens de l'uniformisation. Et les études «dialectologiques» québécoises ne s'intéressent donc pas à des patois mais plutôt à des variations régionales à l'intérieur d'un parler français vu comme le parler de l'ensemble du Québec.

L'Alec met ainsi en relief, sur un fond de parler français traditionnel vu comme relativement uniforme, des phénomènes de variations régionales. Les localisations géographiques de phénomènes particuliers (les frontières ponctuelles) et de phénomènes regroupés (les isoglosses) servent à définir sur la carte du domaine les aires de variation qui sont examinées au plan extra-linguistique selon leur environnement culturel général. Dans cet environnement, nous tenons compte surtout du peuplement du territoire parce qu'il fournit des informations indispensables à la compréhension de la structure géolinguistique du parler populaire et traditionnel au Québec.

Au plan diachronique, les études descriptives détaillées qui nous informent sur la nature homogène ou variée du français en usage au Canada et au Québec sont inexistantes avant les premiers et louables efforts faits en ce sens, au début du 20^e siècle, par les membres de la Société du Parler

français au Canada. Le Glossaire du Parler français au Canada représente la somme de l'importante activité de recherche linguistique¹³⁶ de ce groupe de linguistes formés par l'expérience seule mais cependant chercheurs passionnés.

Pour les 17^e, 18^e et 19^e siècles, outre quelques essais lexicographiques ou dictionnaires, la description de la langue française populaire demeure partielle¹³⁷. Aucune étude descriptive directe du type de l'Alec ne nous informe sur la teneur générale de la langue aux plans du lexique, de la phraséologie et de la prononciation à cette époque. Nous disposons pour les 17^e et 18^e siècles de quelques observations sporadiques et plutôt louangeuses de la part d'auteurs crédibles, qui soulignent la normalité avec la mère-patrie d'une langue nettement française, tant chez les colons que dans l'élite¹³⁸. C'est le cas du Père Chrestien Le Clercq dès 1691, de l'Abbé Joseph Thoullier D'Olivet en 1736, du Père Pierre-François Xavier de Charlevoix en 1744, de Pierre Kalm, de De Bacqueville de la Potherie et de Jean-Baptiste D'Aleynrac en 1753, du Marquis de Montcalm en 1756 et de Thomas Jefferys en 1761, qui tous, parlent de la pureté et de la bonne qualité de la langue française en Nouvelle-France. Mais peut-on penser que, quand ils parlaient de la «langue des paysans» (Montcalm, Bougain-

136. Pour connaître les objectifs et le mode de travail de la Société, voir Mercier, Louis. Contribution à l'étude du Glossaire du parler français au Canada (1930): analyse de l'enquête linguistique (1902-1920) de la Société du parler français au Canada et de ses liens avec la genèse du dictionnaire, thèse de doctorat, Université Laval, 2 volumes, 1992.

137. Pour un rappel des ouvrages lexicographiques, voir Ju-neau, Marcel, Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec, Langue française au Québec, numéro 5, Presses de l'Université Laval, p. 11-55

138. Voir G. Dulong, Bibliographie linguistique du Canada français, Presses de l'Université Laval, Québec, et Klincksieck, Paris, 1966, p. 3-5.

ville, D'Aleynrac...), ces témoins éduqués et instruits émettaient plutôt une opinion sur la langue entendue auprès de l'élite locale qu'ils avaient plus souvent côtoyée?

Malgré les inconnues au sujet de l'unité du français en Nouvelle-France, les spécialistes d'aujourd'hui s'entendent pour dire que le français en usage dans le Québec actuel est une variété parmi d'autres de la langue française. Le français parlé au Québec possède comme les autres parlers, à l'interne, ses variantes interrégionales. Mais le degré de ces variations, principalement lexicales et phonétiques, demeurent relativement peu considérable dans l'usage commun et aucune observation autre qu'anecdotique ne peut rapporter de problèmes linguistiques de communication entre des locuteurs francophones dans le Québec français contemporain.

La réflexion sur la nature du parler québécois dans son ensemble peut rejoindre en somme la pensée de la dialectologue Geneviève Massignon quand elle parle dans Les Parlers français d'Acadie de la langue acadienne comme de l'«affirmation d'un langage français»:

L'histoire des parlers acadiens doit être envisagée sous un angle différent de celle d'un parler propre à une province de France (au vocabulaire parfois plus proche des radicaux latins que du français classique); elle est l'affirmation d'un langage français dans un terroir américain¹³⁹, et révèle parfois un processus d'adaptation intéressant à suivre pour le linguiste soucieux de lier «les mots aux choses»¹⁴⁰.

139. C'est nous qui soulignons.

140. G. Massignon. Les parlers français d'Acadie, volume 2, p. 731, 732.

On continue de s'interroger pourtant, au plan historique, sur le processus qui a conduit, dans la jeune colonie, à la prépondérance du français et surtout à son unification relativement rapide. On a étudié la question et élaboré diverses théories¹⁴¹ à partir d'hypothèses plutôt qu'en s'appuyant sur des données linguistiques qui resteront toujours inexistantes. La thèse actuelle, autour de laquelle se rassemblent une majorité de spécialistes de la question, est celle voulant que la plupart des colons savaient déjà parler le français quand ils débarquaient au Canada¹⁴².

Dans les années soixante, Victor Barbeau décrivait de façon simple et réaliste, quant à lui, sans s'arrêter aux fins calculs des démographes, une transformation naturelle et progressive de différents parlers subitement mis en présence les uns et les autres dans un contexte neuf et très exigeant qui a forcé, sinon exigé, la mise en commun de toutes les ressources disponibles y compris celle de la langue...

Les voici désormais rassemblés en un seul et même terroir. [Les parlures] se voient désormais de si près que leur autonomie est menacée. En se comprimant, leurs particularismes s'amenuisent, leurs accents s'adoucissent. Peu à peu, [...] le français du Canada tend à s'uniformiser [...], il n'est pas la victoire d'un régionalisme sur un autre; il est un heureux amalgame de tous¹⁴³.

141. Barbaud, Philippe., Le choc des patois en Nouvelle-France, Presses de l'Université du Québec, Sillery, 204 p.

142. Pour une présentation synthétique et claire du point de vue de plusieurs spécialistes sur cette question, voir BÉNIAK, Édouard et Raymond Mougeon, Les origines du français québécois, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, 392 pages.

143. Barbeau, Victor. Le français du Canada. Les publications de l'Académie canadienne-française, Montréal, 1963.

Le parler français de l'époque coloniale en Canada demeurera toujours un sujet de réflexion ouvert aux spéculations. On connaît assez bien la région d'origine, en France, des premiers arrivants¹⁴⁴ de même qu'une partie de leur profil sociologique mais on ne connaît pas leur ville ou leur village de naissance. On connaît encore moins le bagage linguistique de ces diverses personnes à leur départ de France ni les détails de leur répartition sur le territoire en Nouvelle-France. Leur nouveau groupe socio-linguistique était-il homogène ou hétéroclite? Comprenait-il des parents, des gens natifs de la même ville ou de la même région?

Et quels ont pu être dans ce contexte culturel global, mis à part les forces unificatrices de la langue française parlée par les autorités, les facteurs qui ont favorisé le maintien des disparités langagières de cette époque jusqu'à aujourd'hui?

Dans les années soixante-dix, Micheline Massicotte, auteure de la monographie Le parler de l'île-aux-Grues¹⁴⁵, doute de la possibilité de disposer un jour de données précises sur l'origine et la part des parlers dialectaux qui ont été intégrés au parler populaire commun dans la vallée laurentienne.

[...] comment peut-on mesurer avec précision la part de chacun des dialectes dans la formation du vocabulaire québécois? Bien sûr, il y a des cas où

144. Charbonneau, Hubert et alii. Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au 17^e siècle, Institut National d'Études Démographiques, Presses de l'Université de Montréal, Travaux et Documents, cahier n° 118, 1987, 232 pages.

145. Massicotte, Micheline. Le parler rural de l'île-aux-Grues (Québec), Les Presses de l'université Laval, Sainte-Foy (Québec), 1978, 554 pages.

la provenance dialectale laisse relativement peu de doute, mais pour des centaines de cas, la localisation exacte (de ces cas en France) est en fait impossible. Les travaux plus récents indiquent, qu'outre le français général actuel et celui des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, ce sont les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre qui ont laissé le plus de traces dans le vocabulaire québécois¹⁴⁶.

4.1.1 Parlers régionaux et variations régionales

Les questions sur l'origine et l'uniformité du parler traditionnel au Québec mettent en évidence, a contrario, la question des variations régionales du parler décrit dans l'Alec. Ressentis et connus de façon informelle par les habitants, les «parlers régionaux» du Québec sont peu étudiés et décrits sauf exception pour le nord-est du Québec¹⁴⁷. Dans cette région, de souche majoritairement charlevoisienne et dont le parler local est reconnu comme un des plus marqués au Québec, avec celui de la région gaspésienne, l'auteur ne retrace pourtant que quelques centaines de mots ou expressions qui seraient propres au «Royaume du Saguenay»¹⁴⁸.

Les parlers régionaux du Québec, que d'autres appelleraient plutôt «accents» régionaux vu que leurs particularités phonétiques sont plus distinctement et plus rapidement perçues, sont donc difficiles à saisir et à décrire entre autres parce qu'ils sont finement intégrés au parler québécois commun. Si on peut observer, dans le Québec contemporain, que

146. Massicotte, Micheline. «À propos du colloque Langages et collectivités: le cas du Québec (Liège, 1980)», Langues et linguistique, Université Laval, Québec, no 9, 1983, p. 209

147. Lavoie, Thomas et alii. Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, op. cit.

148. Information obtenue personnellement auprès du chercheur.

ces différences régionales du parler vont toujours en s'ame-
nuisant, elles ont été assez présentes dans la conscience
linguistique populaire pour qu'on y fasse régulièrement allu-
sion dans des manifestations culturelles destinées à l'ensem-
ble du Québec. Ce fut le cas à la télévision dans des feuille-
tons ou «téléromans» télévisés, dans des numéros comiques ou
dans la publicité.

La variation linguistique régionale au Québec a été
suggérée ou mise en scène de diverses façons, sans intention
linguistique autre que la représentation du réel. C'est le cas
entre autres de certaines oeuvres cinématographiques, dites de
«cinéma direct», du cinéaste et poète Pierre Perreault qui
relate dans ses films Pour la suite du monde (1963), Le règne
du jour (1966), Les voitures d'eau (1969) les activités de la
civilisation traditionnelle à l'île-aux-Coudres; ces oeuvres
mettent en évidence dans un contexte vivant et naturel le
parler populaire des habitants de l'île charlevoisienne. Les
pièces de théâtre de Michel Tremblay (Les Belles-Soeurs, 1968;
Chroniques du plateau Mont-Royal, 1973-) ainsi que les mono-
logues de l'humoriste Yvon Deschamps font place de façon mar-
quée au parler des quartiers populaires de Montréal.

Par ailleurs, plusieurs «téléromans» d'auteurs variés
ont été présentés à la télévision québécoise depuis les années
cinquante et soixante et ont fait appel aux ressources des
parlers régionaux pour illustrer la vie courante de leurs
personnages: Les Plouffe (Roger Lemelin) et la langue des
quartiers ouvriers de Québec et de la Beauce; Les Belles His-
toires des Pays-d'en-haut (Claude-Henri Grignon) et la langue
paysanne de la région des Laurentides, au nord de Montréal;
Cap-aux-Sorciers (Guy Dufresne) et la langue des marins du
Saint-Laurent; Le Temps d'une paix (Pierre Gauvreau) et le
parler de Charlevoix; Le Parc des Braves (Radio-Canada) avec
son personnage de la jeune domestique gaspésienne... Mention-

nons enfin les caricatures phonétiques ou imitations que les comédiens ou publicitaires ont parfois utilisées afin de reproduire les accents colorés de diverses personnalités, sportifs, chanteurs ou chanteuses, dont le parler «non métropolitain» pouvait faire sourire¹⁴⁹.

Étude spécialisée, l'Alec relève de façon formelle et avec précision des caractéristiques lexicales régionales de même que des traits phonétiques propres à certaines régions. Ce sont des relevés partiels qui ne donnent pas une vue d'ensemble des parlers avec toutes leurs caractéristiques (mélodie de la phrase, tonalité, débit, style, expressions ou tournures propres) mais qui permettent d'obtenir une mesure relative de l'uniformité et de la variété d'un type particulier du parler populaire.

4.2 Aires de variation linguistiques au Québec

Le projet visant à établir la variation linguistique régionale au Québec a exigé en premier lieu un examen géolinguistique général de l'Alec. Près de deux mille cartes correspondant à plus de mille questions Alec ont été cartographiées manuellement afin d'élaborer un corpus géolinguistique foncièrement représentatif de l'Atlas.

Après étude, nous avons retenu quelque 600 cartes géolinguistiques comme corpus de référence général pour la description de l'espace linguistique québécois. Nous avons en-

149. En avril 1995, le mensuel L'Actualité utilise en page couverture l'expression régionale du Saguenay - Lac-Saint-Jean «terrible, terrible» pour qualifier une émission télé «extraordinaire»; au même moment, dans une campagne publicitaire à la télévision (Rona-L'entrepôt^{md}), le narrateur, de Montréal, s'amuse des façons différentes de son beau-frère de Québec de prononcer «poteau» et «arrête».

suite tiré de ce premier corpus sélectif élargi, à partir d'une série de critères précis (voir sections 4.2.1.1 à 4.2.1.3), un corpus plus détaillé de 100 cartes modèles dont l'intérêt particulier vient du fait que chacune représente une des extensions variées que peuvent prendre les aires de variation. Sans égard à la forme linguistique qui est le sujet de la cartographie, les cartes types illustrent individuellement et séparément une image de la morphologie géolinguistique du parler populaire québécois.

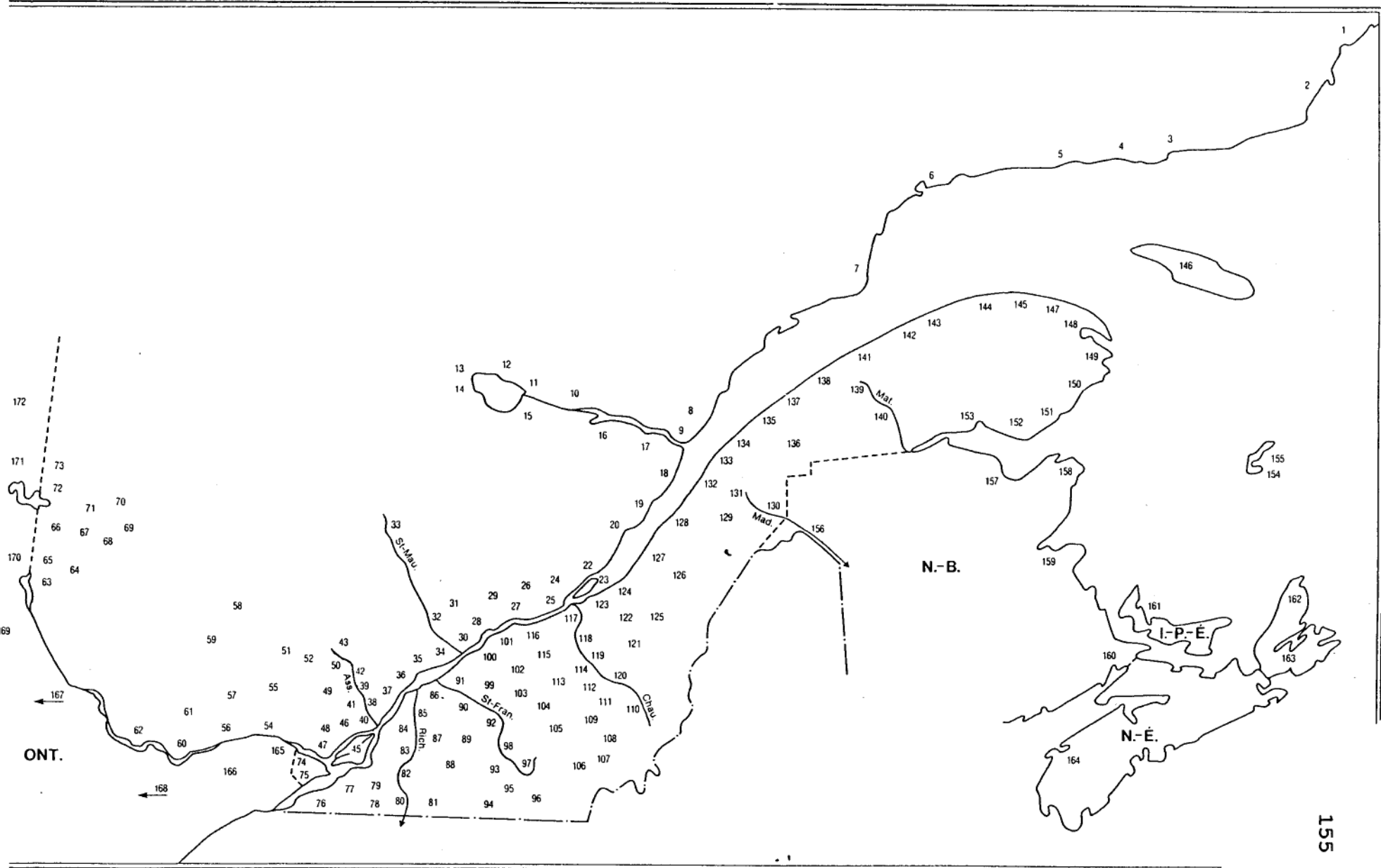
Afin de permettre la consultation et la comparaison des aires concurrentes pour une question donnée, nous regroupons en annexe, dans l'ordre numérique de l'Alec, les différentes cartes produites à partir d'une même question (voir Partie II, Document 2, Série des 100 cartes types en ordre numérique).

L'expérience de la cartographie pratique et l'évaluation géolinguistique de cette somme d'informations nous a permis de nous familiariser avec la cartographie mais surtout avec la lecture des phénomènes aréologiques et de leurs caractéristiques significatives.

4.2.1 Cartographie: le fond de carte Alec

Le fond de carte de l'Alec représente un territoire redessiné pour les fins de la cartographie linguistique. La grande étendue du territoire couvert (le territoire à cartographier couvre 4 000 kilomètres, d'est en ouest) et la concentration de la majorité des localités dans une étroite bande de la vallée du Saint-Laurent ont rendu nécessaire en pratique une contraction des deux extrémités de la carte, à l'ouest et à l'est. Le fond de carte utilisé pour la cartographie est donc artificiel et comprime les extrémités du domaine à près de 50% de leur dimension réelle.

Du côté ouest, la région de l'Outaouais est coupée après le point d'enquête 62 et collée à une carte réduite des régions du Témiscamingue, de l'Abitibi et de l'Ontario. Les points ontariens les plus à l'ouest, 167 et 168, ne sont pas localisés sur le fond de carte; ils sont rapprochés de la frontière Ontario-Québec et marqués d'une flèche qui indique leur provenance. Du côté est, la Basse-Côte-Nord (points 1, 2, 3), l'île Anticosti (point 146), les îles-de-la-Madeleine (points 154, 155), le Nouveau-Brunswick (points 159-160), l'île-du-Prince-Édouard (point 161) et la Nouvelle-Écosse (points 162, 163, 164) sont globalement réduits de moitié et réajustés à l'est du continent (voir page 155, la carte du domaine).



4.2.1.1 Les cartes linguistiques

Le seul type de carte que nous utilisons est synthétique et pictographique, c'est-à-dire que chacune des cartes ne porte que sur un seul phénomène et que celui-ci est localisé sur le territoire au moyen d'un signe graphique, en l'occurrence un cercle, qui marque le numéro de la localité où la réponse fut relevée.

Chacune des cartes ne contient en général qu'une forme ou une seule réponse. Ce modèle semble le plus approprié pour assurer une lecture claire et facile de la carte et répond à des critères d'économie tant linguistiques que techniques. En général, les réponses cartographiées sont les réponses directes à la question; ne sont pas utilisées les réponses indirectes, données par exemple sous une autre forme (paraphrase, adjectif, substantif, verbe...) que la forme attendue ou rapportées ailleurs dans le questionnaire, dans la partie appelée vocabulaire de contexte.

4.2.1.2 Sélection des cartes

Les critères de sélection de cartes que nous avons retenus ont pour objet spécifique de faire ressortir les oppositions entre les aires. D'une façon générale, nous retenons des cartes «éloquentes», pouvant servir autant la démonstration que la compréhension du morcellement linguistique au Québec. Par souci d'économie, nous ne cartographions pas les cas de réponses communes à tout le territoire. Cherchant à être explicite, nous évitons les cas de réponses imprécises ou trop clairsemées, de même que les données renvoyant à des concepts généraux, vagues ou trop techniques.

Nous écartons de même les questions ouvertes, présentes dans l'Alec non pas tant pour recueillir des données sur

la variation que pour faire le relevé du lexique propre à un champ restreint. L'éventail des réponses peut être dans ce cas très large et receler une abondance et une variété de mots et de formes pour lesquels le concept équivalent dans l'aire voisine n'est pas toujours nommé, ce qui rend impossible la cartographie et les études comparatives. C'est le cas par exemple des réponses aux questions 1 950 à 2 000 sur les vêtements, les jeux, les recettes de cuisine, les remèdes, les fêtes et coutumes, etc.

En puisant nos données dans les divers chapitres de l'Alec, nous exposons par ailleurs une image réaliste et équilibrée du corpus publié. Nous cherchons enfin à constituer l'échantillonnage le plus complet des différents types d'aires géographiques que les données de l'Alec laissent apparaître sur le territoire. Ce dernier objectif, essentiel à une exposition complète de la structure géographique du parler populaire du Québec, a souvent été le critère décisif dans le choix ou le rejet d'une carte.

4.2.1.3 Critères particuliers de sélection des cartes types

D'une façon plus précise, les 100 cartes types qui nous servent à rendre la réalité géolinguistique du Québec sont sélectionnées et retenues quand elles correspondent dans l'ensemble aux critères particuliers suivants:

- 1) Une carte compte autour de 80% et plus de réponses également réparties sur le territoire (environ 125 réponses sur une possibilité totale de 151 au Québec).
- 2) Les réponses à une question sont sémantiquement justes en regard de la question-concept.
- 4) Les questions retenues pour la cartographie renvoient à des concepts clairs et connus.
- 5) Une aire est attestée par une série de réponses géographiquement rapprochées et relativement nombreuses (selon l'aire envisagée).

- 6) Une aire linguistique est attestée clairement par la prépondérance marquée d'une forme.
- 7) Les frontières géolinguistiques d'une aire sont nettes, évidentes.
- 8) Une aire donnée révèle une opposition marquée avec une autre aire ou avec d'autres réponses (positivement ou négativement) par rapport à un même concept.
- 9) Une aire manifeste, dans ses dimensions moyennes, une stabilité à travers la série des cartes du corpus de référence.
- 10) Une aire déterminée se rattache de façon positive ou négative avec une région du peuplement de souche situé dans la vallée laurentienne.

4.2.2 Tableau sommaire des 600 cartes de références. **Observations générales.**

Le corpus de référence générale que nous appelons le Tableau sommaire (des cartes) est le premier résultat d'un tri plus large qui répond à un critère général de phénomène de variation linguistique dans l'espace géolinguistique du Québec. Ces différentes colonnes associées chacune à une partie du territoire québécois ne peuvent donner une image détaillée de la réalité géolinguistique de chacune des formes répertoriées. Ce tableau est en somme un index de cas géolinguistiques intéressants; c'est un outil de travail qui a pour but immédiat de concentrer en quelques pages des piles de cartes géolinguistiques et leurs principales caractéristiques aréales.

Le sommaire de cartes comprend plus de 600 questions et met en cause environ 1 500 mots ou formes qui dénotent une différence au plan géolinguistique (voir Partie II, Document 1, pages 1 à 29). En examinant chacune des colonnes du Tableau séparément, on est mis en présence d'informations géolinguistiques qui permettent une visualisation rapide de ce que peut

représenter la question de l'uniformité et de la variation linguistiques dans l'Alec.

Ainsi, par rapport au domaine d'enquête de l'Alec, on peut constater dans le Tableau, en s'arrêtant d'abord à la colonne identifiant les réponses communes aux questions, que celles-ci sont assez nombreuses et variées pour appuyer l'idée d'uniformité relative mais réelle du parler populaire québécois traditionnel sur l'ensemble du territoire.

Le Tableau regroupe dans chacune des colonnes une partie du territoire québécois divisé selon les principales aires de variations linguistiques rencontrées. La colonne Ouest regroupe les données recueillies très majoritairement dans l'ouest du territoire; elle couvre tout le domaine québécois situé à l'ouest de la région Mauricie - Bois-Francs (points 30-34).

Les données recueillies plus spécialement dans la région de variation linguistique de l'est du Québec commence elle aussi au point 30 et peut couvrir tout l'est québécois incluant, selon le cas, la Côte-Nord et la Gaspésie.

La région linguistique centrale du Québec dont nous exposons également quelques particularités géolinguistiques s'étend de part et d'autre de la Mauricie - Bois-Francs, entre les points 27 et 37, et comprend aussi la région de l'Energie. Cette région linguistique intermédiaire disparaît le plus souvent sous les influences linguistiques de l'Est ou de l'Ouest mais laisse entrevoir malgré tout, ne serait-ce que par son flottement entre les deux aires principales, une certaine originalité linguistique locale que l'Alec ne rend que par un nombre limité de cas.

On peut observer dans ce tableau de données géographiquement synthétisées, que l'Ouest du Québec a un bagage de régionalismes qui semble plus abondant que celui de l'Est. L'Ouest du territoire Alec, beaucoup plus peuplé que l'Est, regroupe, dans sa plus grande extension, plus de 70% de la population québécoise (voir Tableau 3.2), ce qui laisse place déjà à de plus grandes possibilités de fractionnement de la langue commune.

Surtout, l'Ouest rassemble un plus grand nombre de régions et de sous-régions de souches démographiques et linguistiques variées que l'Est du domaine. Abitibi - Témiscamingue, Outaouais, vallée de la Saint-François (Estrie), Mauricie et Bois-francs sont autant de peuplements dont l'histoire est souvent faite de mixages de populations d'origines régionales diverses. Avec les descendants des pionniers de Montréal et de son pourtour immédiat (Laurentides, vallées de l'Assomption et du Richelieu...) qui a lui aussi ses nuances linguistiques, toute la partie Ouest aurait donc un bagage de particularités plus varié et plus volumineux que celui de l'Est du domaine étudié.

La région de l'Est montre de son côté plus d'uniformité linguistique. C'est une région géographiquement étalée aux populations clairsemées qui peut regrouper linguistiquement, dans son extension la plus grande, environ 30% de la population totale. L'Est n'a pas la diversité de l'Ouest dans le peuplement de ses régions. Mis à part la région d'influence acadienne en effet, la Côte-Nord, le Saguenay - Lac-Saint-Jean, Charlevoix, Québec et sa région immédiate dont le Bas-Saint-Laurent partagent toutes un peuplement venu en grande partie de la région pionnière de Québec.

La plus grande homogénéité d'origine du peuplement de l'Est et la population plus réduite expliqueraient en partie au moins la présence d'un parler plus uniforme et moins diversifié au plan lexical entre autres choses. Ces observations générales de type lexicologique et lexicométrique n'ont pour but ici que de dégager des points caractéristiques de la géolinguistique québécoise qui mériteraient un décompte plus systématique à partir des milliers d'occurrences.

De leur côté, les Bois-Francs et surtout, l'Abitibi-Témiscamingue et l'Estrie, ont, par rapport aux régions de peuplement autochtone, un peuplement dont les origines intraquébécoises sont vraiment variées¹⁵⁰. Ces régions aux populations moins homogènes ont comme trait singulier dans l'espace linguistique du Québec, tantôt de se distinguer géographiquement des usages de l'Est et aussi de l'Ouest mais également de se raccrocher à l'une ou l'autre région linguistique selon les cas ou les phénomènes étudiés.

Au centre du domaine québécois, le Tableau sommaire des cartes montre que le peuplement pionnier de Trois-Rivières a laissé la trace de certains traits linguistiques qui se démarquent des régions voisines. En effet, depuis les années 1850 environ où les peuplements de l'Ouest et de l'Est ont rejoint cette région exposée entre les deux principaux pôles de développement socio-économiques du Québec, les pressions linguistiques de l'Ouest et de l'Est ont dû être très fortes sur le langage trifluvien. La région centrale du domaine conserve donc, selon les données de l'Alec, les traces et les preuves linguistiques de sa différence et de son autonomie de région pionnière établie en 1634, huit années avant le poste de Ville-Marie bâti sur l'île de Montréal.

150. Voir chapitre 3, sections 3.3.2 et autres.

L'Abitibi et le Témiscamingue ne sont pas spécifiquement prises en compte dans ce tableau et n'y montrent donc aucune caractéristique précise. Les deux régions se partagent régulièrement entre les deux grandes aires Ouest et Est selon les formes et les concepts en cause, conformément aux traits d'origine de leur peuplement.

4.2.2.1 Corpus de cartes (Série de 100 cartes types)

Le corpus de cartes est constitué de 100 cartes types qui ont été choisies dans le Tableau sommaire à partir de 44 questions spécialement intéressantes au plan aréologique (voir la Liste des cartes, tableau 4.3.1, et la Série de cartes, Partie II, Document 2). Ces cartes sont destinées à exposer le morcellement de l'espace linguistique du domaine québécois, tout en illustrant, par leur mise en ordre croissant, les différentes extensions géographiques que peuvent prendre les aires de variation dans le domaine.

La série des cent cartes types est utilisée de deux façons dans le présent ouvrage et fait ressortir deux aspects différents des données.

Dans le chapitre 4, les cartes servent la description aréologique générale; elles rendent compte des grandes aires de l'Alec, telles que repérées avec leurs dimensions changeantes. Ayant constaté les différentes extensions géographiques des aires révélées par la cartographie, nous avons cru utile de les disposer dans un ordre d'extension croissante. Le regroupement des cartes par type aréologique et leur disposition particulière permettent de suivre dans l'espace chacune des aires. La progression et le recul des frontières linguistiques sont traduits par des cas variés; le mouvement et les phases d'agrandissement ou de diminution de chacune des aires se trouvent ainsi illustrés de façon probante.

En fin d'ouvrage, dans le Document 2, les mêmes cartes servent la description aréologique particulière. Les cartes sont regroupées par question et servent d'abord d'index général. Cette présentation donne la possibilité de faire une lecture de la réalité géolinguistique d'un concept donné et de comparer entre elles les aires d'extension de chacune des formes obtenues en réponse. Notons cependant que toutes les formes recueillies pour désigner un concept ne sont pas cartographiées et qu'il faut retourner à la publication pour disposer de l'ensemble des données.

Tableau 4.3.1
Corpus de cartes: liste des cartes

Numéro	Énoncé de la question	Mot-réponse
1) Q.3	Façade de la maison	- façade - devanture - devant - puits - fontaine
2) Q.33	Puits	- haler - tirer
3) Q.43	Tirer de l'eau du puits	- fausse-porte - contre-porte - flammèche; bluette
4) Q.46	Double-porte	- hale n.f. - tire n.f.
5) Q.80	Étincelle	- berce; rouloire
6) Q.86	Tirage de la cheminée	- chanteau - berceau - lit
7) Q.123	Arceaux de la chaise berceuse	- «lit» (t sonore)
8) Q.139	«J'ai fait le lit»	- s'abrier
9) Q.142	Se couvrir avec les couvertures	- se cacher
10) Q.170	Bouilloire	- canard - bombe
11) Q.187	Pain <u>moisi</u>	- cani
12) Q.202	Gruau	- soupape - grua - bargou n.m. - sagamité n.f.
13) Q.202s	Sagamité	- rache n.f.
14) Q.229	Dépôt (dans un liquide)	- marc
15) Q.253	Alcool de fabrication domestique	- bagosse n.f. - baboche n.f. - caribou - moonshine - petit blanc
16) Q.282	Balai	- balai (è) (à)
17) Q.318	Défaire des tissus	- échiffer, faire des échiffes - dépeniller, épeniller, faire de la pénille - écharpiller, écharper

18) Q.384	Fourche à fumier	- fourche à fumier
19) Q.385	Stalle de cheval	- broc (à fumier)
		- entre-deux
		- parc
20) Q.390	Attacher les bêtes à l'étable	- barrure
21) Q.453	Trait court, mancelle	- amarrer
		- couplet
		- tirant
		- bracelet
22) Q.510	Vaches sans cornes	- bouscaud, n.f.;
		bouscaude
		- tocson, n.f.; tocsonne
		- bocorne n.f.
23) Q.524	Pis de la vache	- per n.m.
24) Q.582	Saloir	- pis
25) Q.681	Limite d'une terre	- saloir (wè; wà); (wé)
		- trait carré
		- fronteau
		- cordon
26) Q.736	Chaintre	- about
		- cintre
27) Q.773	Mélange de grains	- gabourage n.m.
28) Q.814b	Gros meulon de foin	- mule
29) Q.905	Carotte	- (a antérieur)
		- (a postérieur)
30) Q.916	Ciboulette	- brûlette
31) Q.954	Gouttière d'érablière	- goudrelle; coulisse
		- goudrille; coin
32) Q.1004	Perches horizontales	- perche
		- pieu
		- boulin; lisse
33) Q.1033	Bardane	- rapace
		- gratte; grappe;
		gratteau
		- amoureux; lovers
		- toques
		- artichaut
		- grakia n.m.
34) Q.1063	Gravois	- gravier
		- gravois
35) Q.1111	Tombereau	- tombereau
		- banneau
36) Q.1130	Rayon d'une roue	- rai (ré) n.f.
37) Q.1161	Aurore boréale	- signaux
		- clairs
		- marionnettes
		- aurore boréale
38) Q.1341	Bout d'une corde de bois	- échiquette
		- cage
		- croisée
39) Q.1383	Hameçon	- hameçon
		- haim
40) Q.1632	Vésicule de résine	- bouffie
		- vessie
41) Q.1829	Embrasser	- bicher; becquer
42) Q.1934	Lacet	- (a postérieur)
43) Q.1936	Espadrilles	- shoe-claques
		- running-shoes
		- sneakers
44) Q.2241	Parler à tort et à travers	- jaspiner

4.2.2.1.1 Observations particulières (corpus de cartes)

Les cartes modèles retenues sont surtout lexicales, comme l'Alec, et comptent quelques cartes phonétiques. En principe, plusieurs phénomènes (sémantiques, morphologiques, phonétiques...) peuvent être cartographiés et révéler des aires diverses mais l'aspect lexical à lui seul fournit déjà presque toutes les facettes du morcellement de l'espace Alec: aire différenciée ou aire commune, aires contiguës ou aires voisines; aires imbriquées ou aires superposées, aires de mots français ou aires de régionalismes, etc.

Des traits linguistiques servent aussi à l'évaluation des aires et des réponses cartographiées: homonymie, synonymie et antonymie des réponses, fréquence et rareté, néologie, dérivation... Sans déboucher sur l'analyse étymologique, nous tenons compte d'observations sur la forme lexicale de la réponse (mot, syntagme, dérivé...), sa catégorie (mot français, archaïsme, anglicisme, québécoïsme,...), son domaine (mot de la langue générale, terme technique, mot du domaine folklorique, etc.).

Notre examen des cartes inclut également l'aspect méthodologique de l'enquête qui conditionne, à sa mesure, les résultats obtenus et par conséquent l'interprétation des cartes. Les coordonnées techniques de l'enquête, abordées dans le deuxième chapitre, sont le questionnaire (structure, contenu), le domaine (géographie, histoire...), le réseau (densité, équilibre, représentativité), les enquêteurs (méthode de travail, lieux d'enquêtes), les informateurs (profil social), les coordonnées des résultats (nombre moyen de réponses; justesse et qualité de celles-ci; présence ou absence de réponses concurrentes...).

4.2.2.1.2 Lecture et interprétation de cartes linguistiques

L'interprétation aréologique de cartes linguistiques présuppose une lecture factuelle de la carte où les différents résultats, transposés sur le domaine géographique, sont décodés en une certaine systématique à caractère géographique et linguistique. La disposition et l'étendue des aires apparentes ainsi que leurs interrelations, sinon le simple mode de distribution des réponses sur la carte apportent des données qui servent directement à la compréhension et à l'explication des phénomènes de variation.

Nous présentons ci-après quelques exemples de lecture ponctuelle de cartes provenant du corpus détaillé (voir Partie II, Document 3, pour d'autres exemples). Le «décodage» géolinguistique des documents permet de saisir les rapports entre les divers aspects linguistiques internes et externes des phénomènes mis en présence. Tous les aspects sont en principe intéressants et peuvent servir la compréhension des données: méthodologie de l'enquête, culture générale ou réalité linguistique locale. En pratique, certains aspects prennent le pas sur d'autres selon les cas ou les concepts en cause.

La lecture de carte est un exercice qui prend les proportions des informations métalinguistiques (étymologiques, sémantiques, dialectologiques...) et des données extra-linguistiques (histoire de la communauté, évolution sociale, culturelle et économique...) qui sont à la disposition du «lecteur» en regard d'un concept et de formes donnés.

Exemples de lecture des cartes numéro 18, 23 et 24.

18) Question 510, Vache sans corne

La présente carte permet de visualiser une coupure lexicale très nette entre l'ouest et l'est du domaine; elle met également en relief des phénomènes sous-régionaux intéressants.

L'Ouest incluant le nord-ouest québécois utilise les mots tocsonne (n.f.) et tocson (n.f.) qui est relevé 13 fois plutôt près du fleuve. Quelques attestations de ces formes recueillies dans l'Est par les quatre enquêteurs montrent une perméabilité de l'Est aux usages linguistiques de l'Ouest sinon un parler populaire riche en synonymes.

Montréal conserve dans son pourtour un îlot bocorne (n.f.; de l'anglais buck horn?) qui rappelle un usage sans doute ancien et autrefois plus répandu. Le régionalisme bocorne est complètement absent des vallées de l'Assomption et du Richelieu situées à la frontière de la région montréalaise ancienne.

L'Est du domaine utilise le dialectalisme bouscaud dont le sens premier est «homme gros et court» (Massicotte, p.292). Le mot qui connaît une certaine variation de forme (bouscaud (n.f.), bouscaude (n.f.), bouscotte...) est courant dans l'est québécois.¹

Dans la région acadienne québécoise, on ne dit que «vache pas de cornes» ou «vache sans cornes»; cette vache est désignée en Acadie et en Ontario par les mots anglais mulley et buffalo.

Attestations

tocson; tocsonne	78
bouscaud; bouscaude...	61
bocorne	13

23) Question 1033, Bardane

La bardane est une plante sauvage caractérisée par ses larges feuilles et ses capitules accrochantes. Elle est particulièrement bien connue des témoins pour cette dernière caractéristique comme en font foi les nombreuses appellations recueillies sur tout le territoire des enquêtes.

L'Ouest du Québec connaît deux mots principaux et concurrents. Le mot grakia va de Montréal et L'Estrée vers l'ouest tout comme le mot artichaut qui a cependant une plus grande extension sur la rive nord et se dit au-delà de Trois-Rivières.

Le Centre du Québec témoigne particulièrement de sa variété lexicale en rapportant deux régionalismes. Une enclave gratteau très bien localisée au centre du domaine, sur la rive sud du Saint-Laurent, rappelle que la région des Bois-Francs forme parfois avec La Mauricie (Trois-Rivières) une aire linguistique différenciée. Un peu à l'est, en Beauce et jusqu'en Estrie, le mot rapaces distingue sur la rive sud une aire variationnelle plutôt rare au sud de Québec.

L'Est utilise le mot toques de façon très régulière dans toute la partie orientale du domaine jusqu'en Gaspésie où prédomine le mot acadien. L'Est comprend en outre un îlot charlevoisien avec le mot grappes (ou grattes) clairement attesté par deux enquêteurs.

En région acadienne, le mot amoureux relevé fréquemment témoigne de la prépondérance de cette forme dans le parler acadien. Deux attestations de l'anglais burdock et la présence de toques en Gaspésie révèlent les influences de l'anglais et du français québécois sur ce parler.

Les nombreux synonymes d'est en ouest du domaine et la netteté des petites et grandes aires, parfaitement imbriquées, font de la carte Bardane un document aréologique exceptionnel pour illustrer les aspects variés du morcellement linguistique dans le parler traditionnel du Québec.

Attestation

amoureux / lovers	23
toques	67
grakia	52
artichaut	53

24) Question 1004, Perches horizontales d'une clôture

La clôture de perches horizontales était autrefois commune dans les champs et pâturages du Québec. Les perches proviennent de billes de thuya (appelé «cèdre» au Québec) d'environ 4 mètres qui sont fendues en longueur à l'aide de coins de fer. La clôture est faite en sections («pagées») comprenant à tous les 3, 5 mètres deux piquets à la verticale entre lesquels sont placées les 2 à 5 perches horizontales.. Alors que la perche basse repose sur un bloc de bois ou une pierre entre les piquets, chacune des autres s'appuient sur l'extrémité de la perche de la section voisine. La tête des deux piquets est enfin enserrée avec une hart, un fil de fer ou une planchette percée de deux trous appelée «lunette».

L'Ouest du Québec utilise perche, mot du français général, qui occupe la carte de l'Ontario jusqu'à la région de Québec. Une enclave lexicale, boulin, révèle une variante de la culture matérielle dans la région outaouaise où la richesse forestière favorise des constructions de billes de bois. Ainsi, la clôture typiquement outaouaise est faite de billes de pin horizontales (boulins) dont les extrémités reposent sur des blocs encochés et superposés («billochets»).

L'aire Est, illustrée par le mot pieu (le sens français désigne un piquet vertical), s'étend de Québec à l'embouchure du golfe Saint-Laurent et peut inclure parfois la région acadienne.

La région acadienne se distingue par le mot lice ou lisse qui désigne une clôture (bouchure) faite d'une seule perche (lice) fixée sur la tête de piquets simples. Une agriculture relativement modeste dans les régions littorales et insulaires de l'Atlantique explique en partie un tel type de clôture peu élaboré.

La carte détermine les trois aires linguistiques qui partagent le territoire québécois comme l'a exposé Gaston Dulong dès 1962 à partir de ses enquêtes préliminaires. On observe une aire Ouest prenant racine autour de Montréal, une aire Est rattachée à la région de Québec et une aire acadienne comprenant le golfe Saint-Laurent et l'ancienne Acadie. La carte souligne en outre le phénomène de variation culturelle qui est lié aux conditions propres à chaque milieu de vie. Dans le vaste territoire de l'Est du Canada, les changements culturels peuvent intervenir subtilement dans la variation linguistique et modifier les résultats de l'analyse variationnelle.

4.2.3 Définition des aires de variations

Nous présentons ci-après, à partir d'une interprétation aréologique des 100 cartes modèles, les diverses composantes spatiales du domaine linguistique québécois au plan variationnel. Pour des fins de démonstration seulement, nous commençons la représentation des aires de variation par l'aire ouest du Québec. Ce choix ne présume aucune influence linguistique particulière d'une région sur une autre. La description des différentes aires de variation observables et leur classification en aires séparées dont les dimensions changent continuelle, selon les cas analysés, n'ont pour but que de montrer le mouvement des aires et de proposer un modèle de représentation de leur diverses étendues.

Nous dégageons en somme dans l'espace linguistique québécois une aire panquébécoise réunissant les trois points de peuplement de la Nouvelle-France, deux grandes aires régionales, l'Ouest et l'Est, séparées par une aire centrale sporadique et accompagnées parfois de sous-aires régionales et enfin une aire d'influence acadienne.

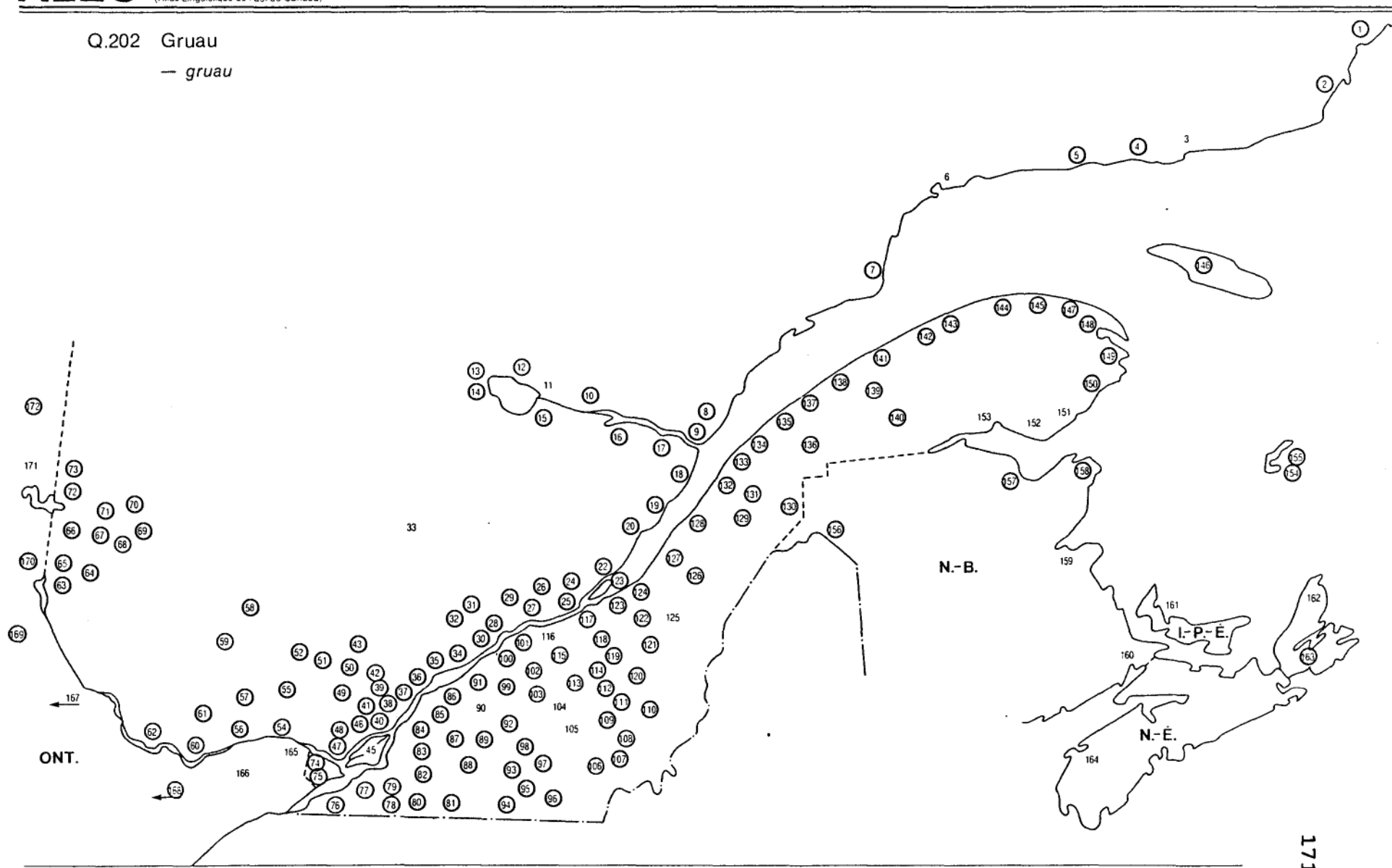
4.2.3.1 Le parler québécois commun: unité et variété

Les résultats de l'Alec décrivent spécialement la langue de la civilisation traditionnelle. De façon courante, les résultats montrent distinctement l'existence au Québec d'un idiome commun à tous les habitants (ex. gruau, Q 202; lit [lit], [li], Q 139).

En parcourant le corpus Alec et en consultant le Tableau sommaire des cartes, on voit qu'une part importante des réponses communes à tous ont été fréquemment recueillies. De nombreuses cartes mettent en évidence des formes communes qui ne sont pas connues ou en usage sur tout le territoire mais

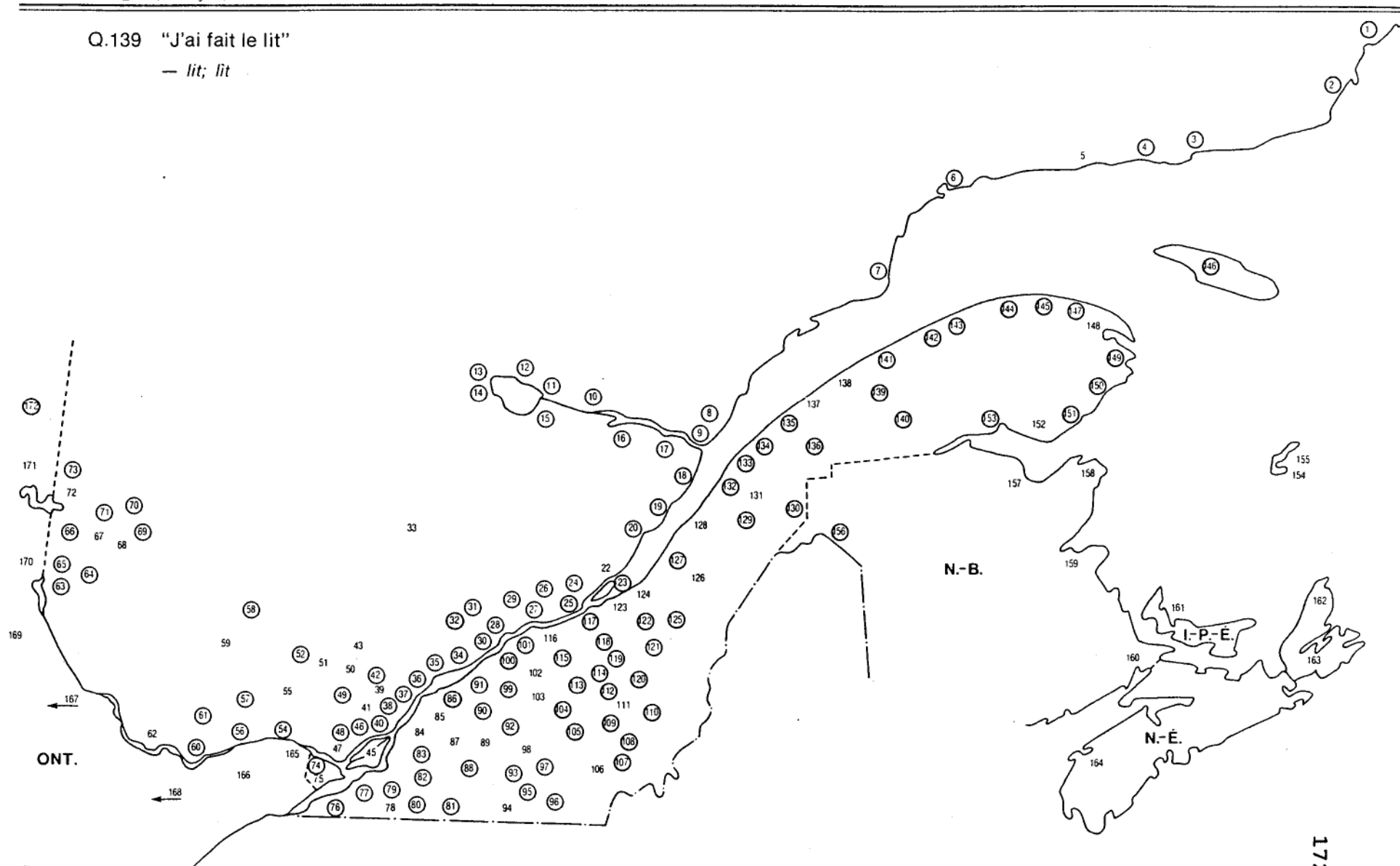
qui sont néanmoins partagées par une grande partie de la population et qui indiquent à ce titre un fait d'uniformité du parler (ex. puits, Q 33a; tirer, Q 43; contre-porte, Q 46; trait-carré, Q 681; broc à fumier / fourche à fumier, Q 384).

Q.202 Gruau
— *gruau*



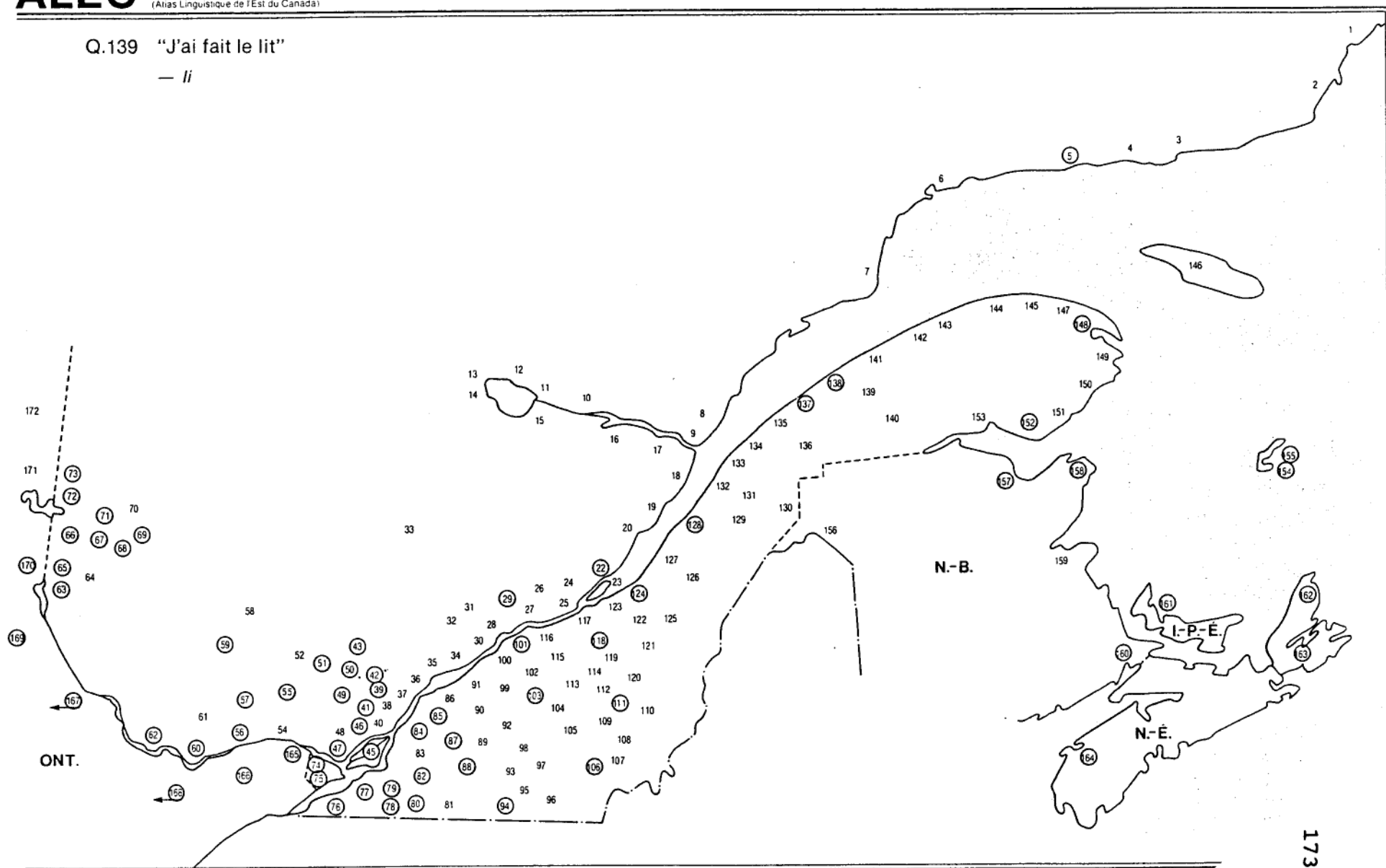
Q.139 "J'ai fait le lit"

— lit; lit



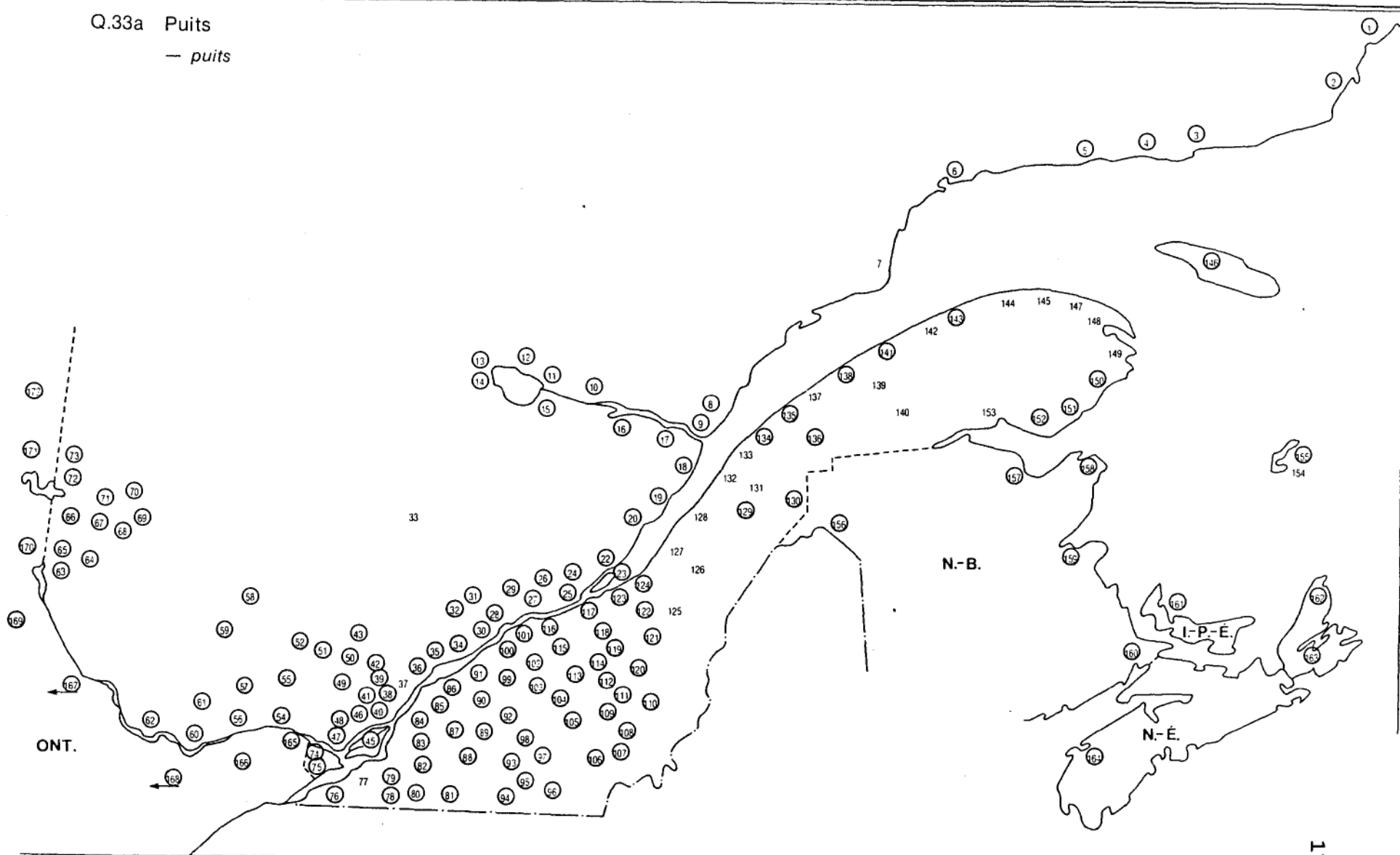
Q.139 "J'ai fait le lit"

— li



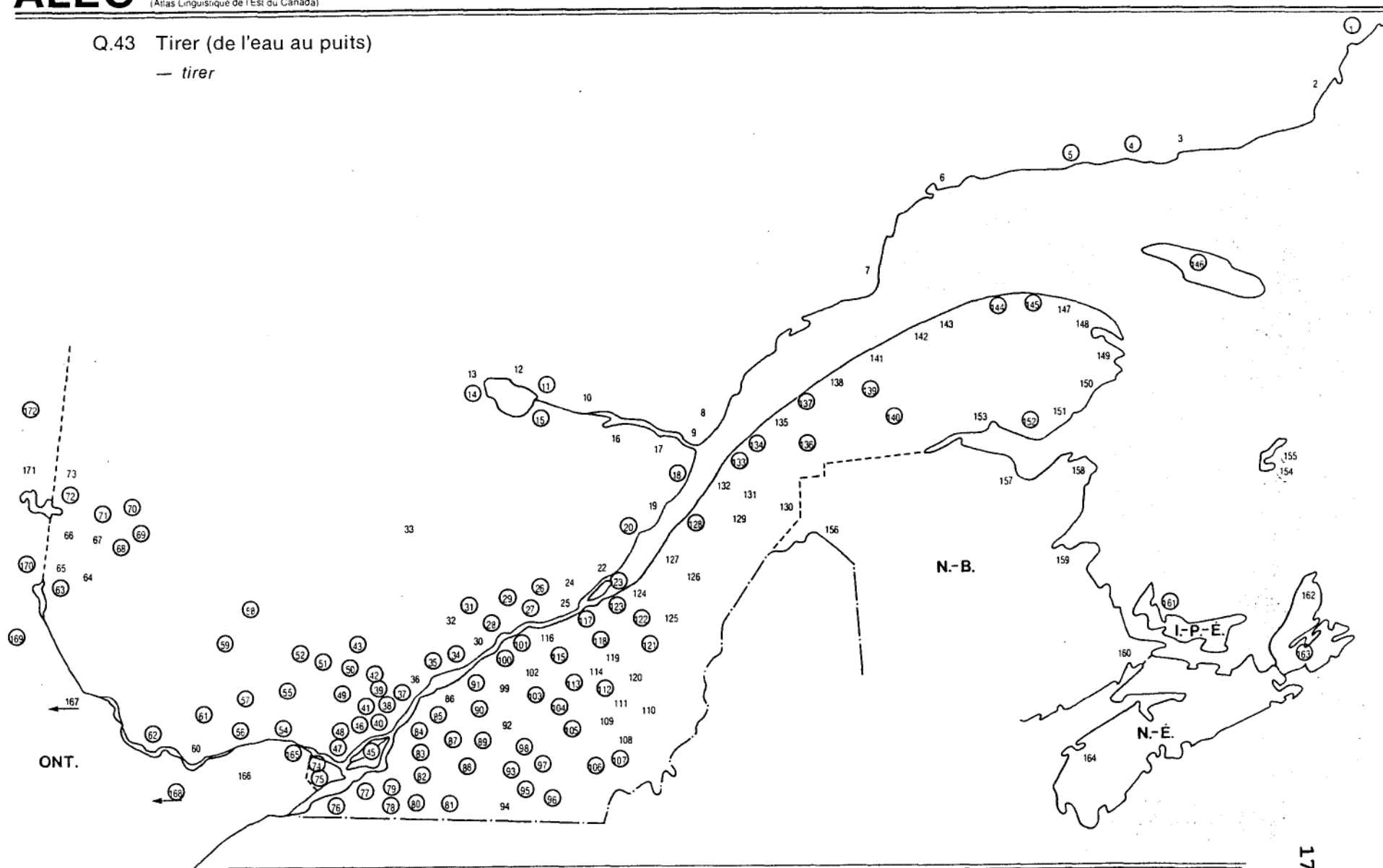
Q.33a Puits

— puits

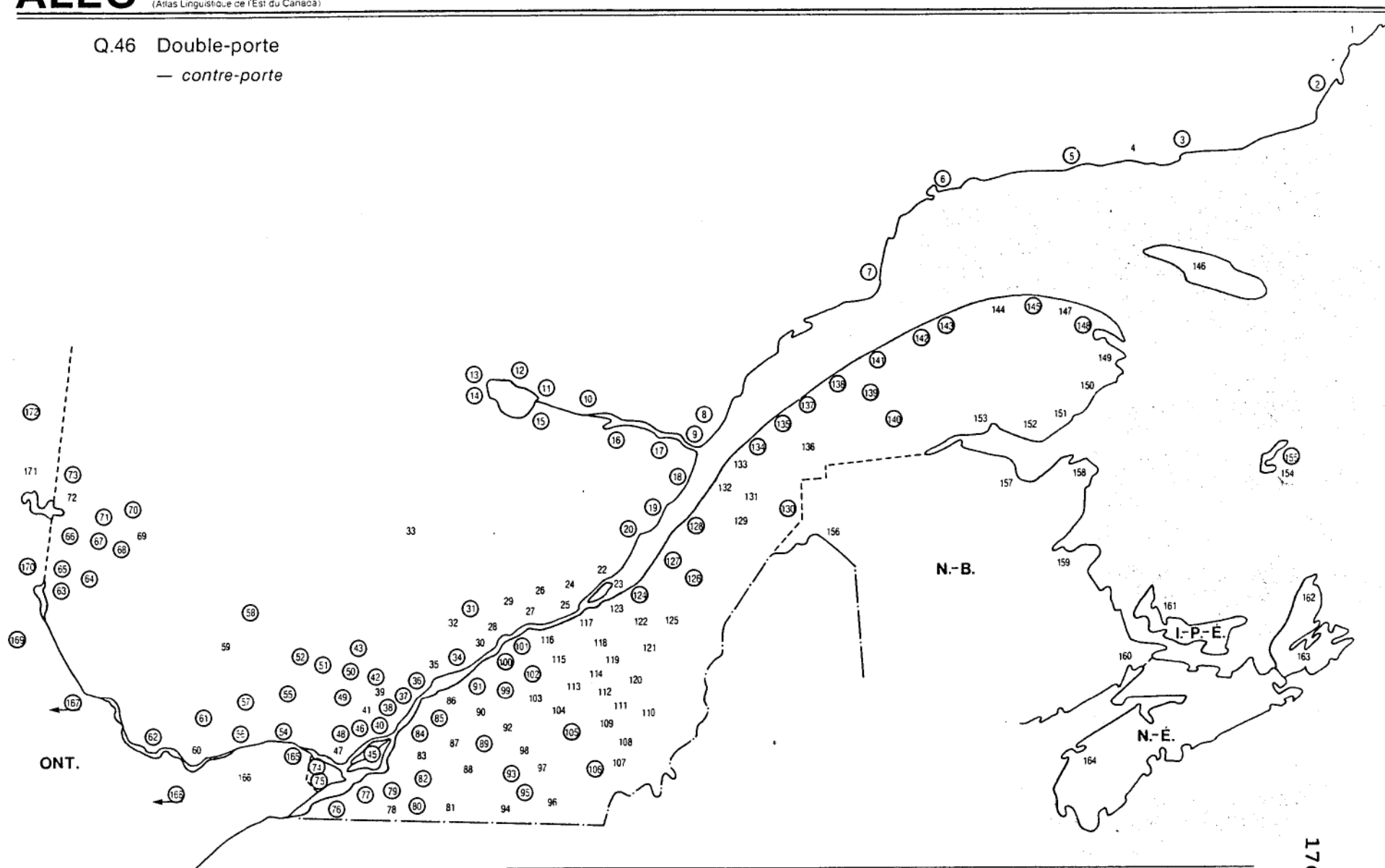


Q.43 Tirer (de l'eau au puits)

— tirer

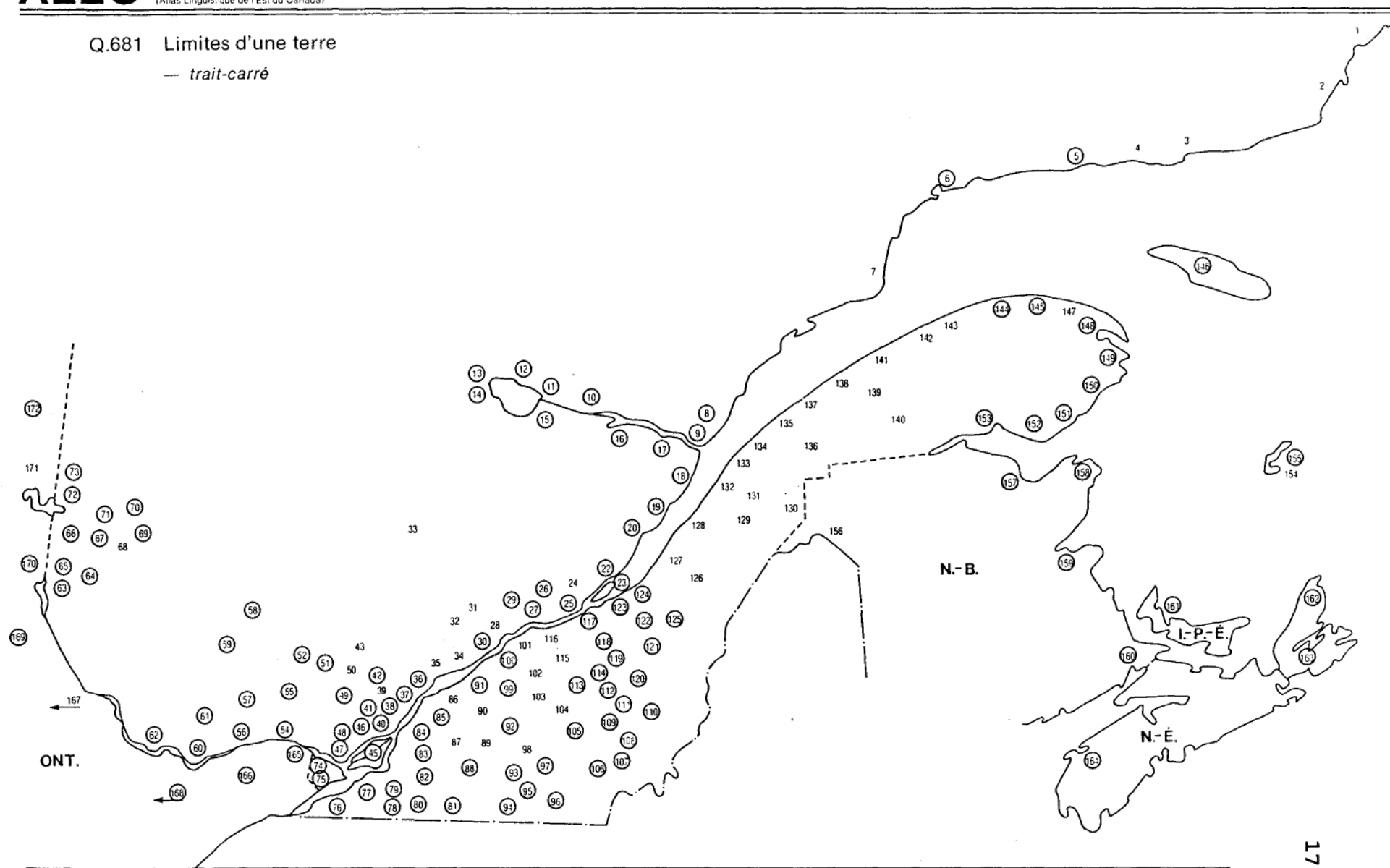


Q.46 Double-porte — contre-porte



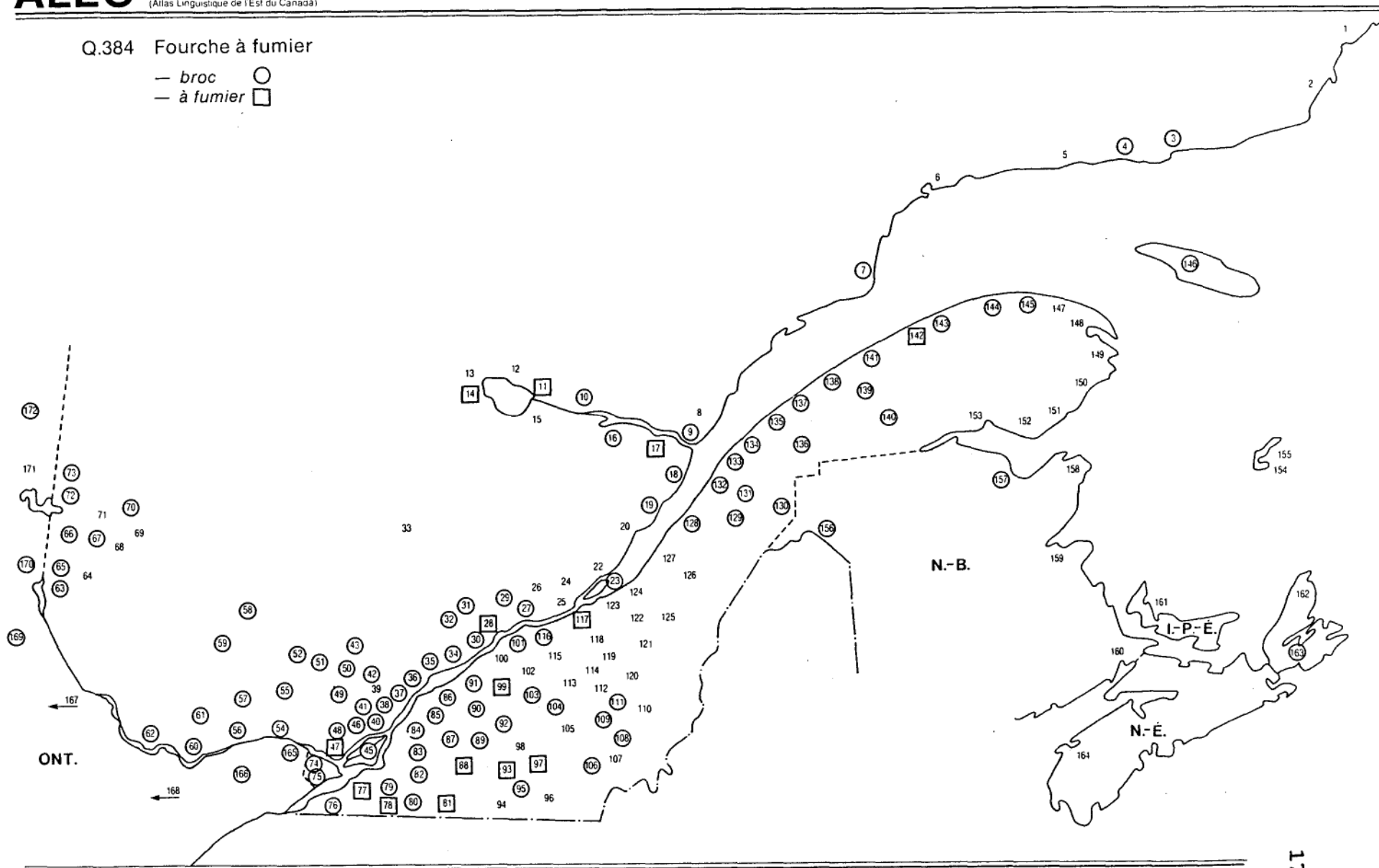
Q.681 Limites d'une terre

— trait-carré



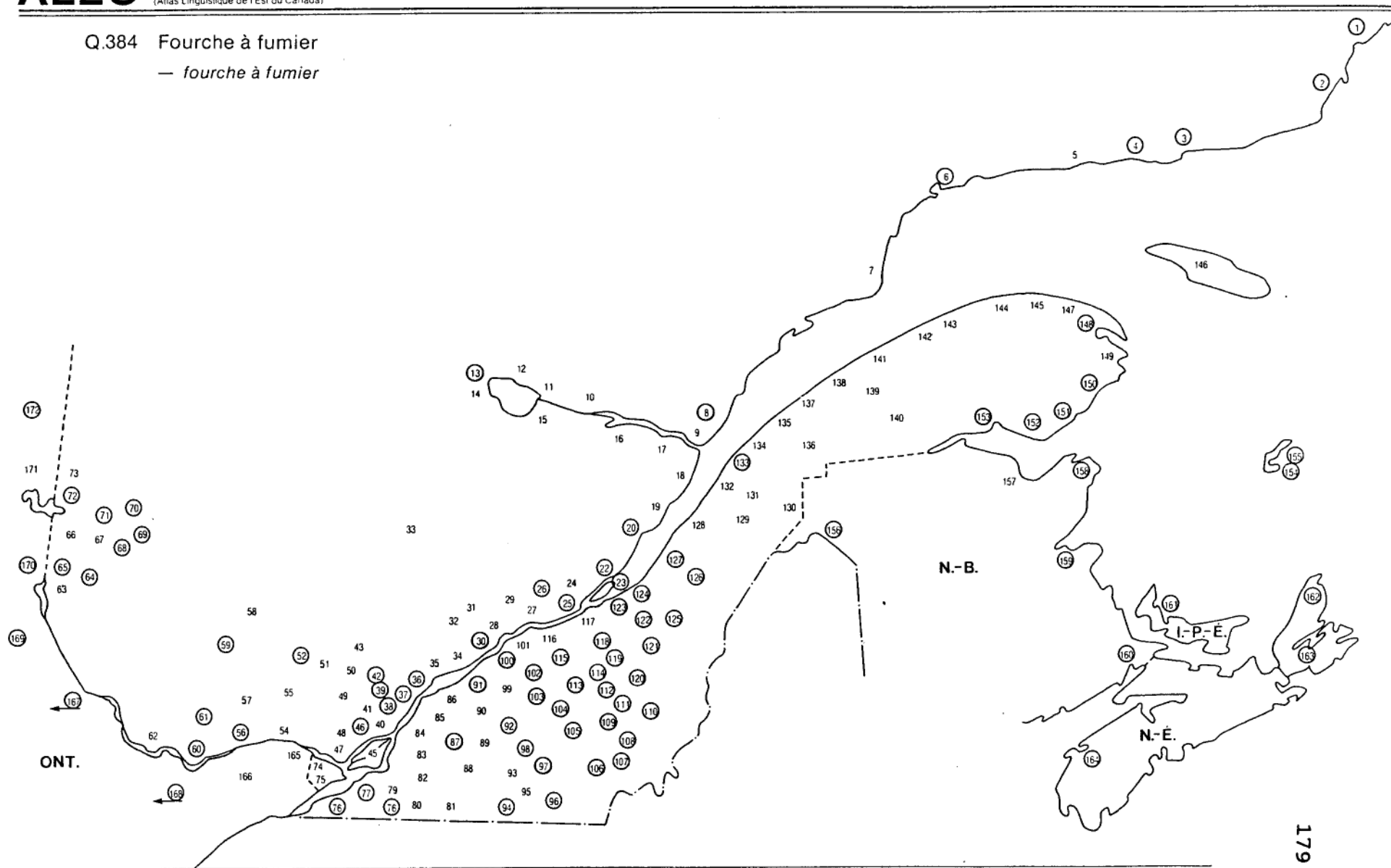
Q.384 Fourche à fumier

- broc ○
— à fumier □



Q.384 Fourche à fumier

— *fourche à fumier*



Sous un parler québécois en partie uniforme, on perçoit également des couches de mots ou de prononciations plus ou moins répandues sur le territoire qui amènent à faire un rapprochement entre unité et variété.

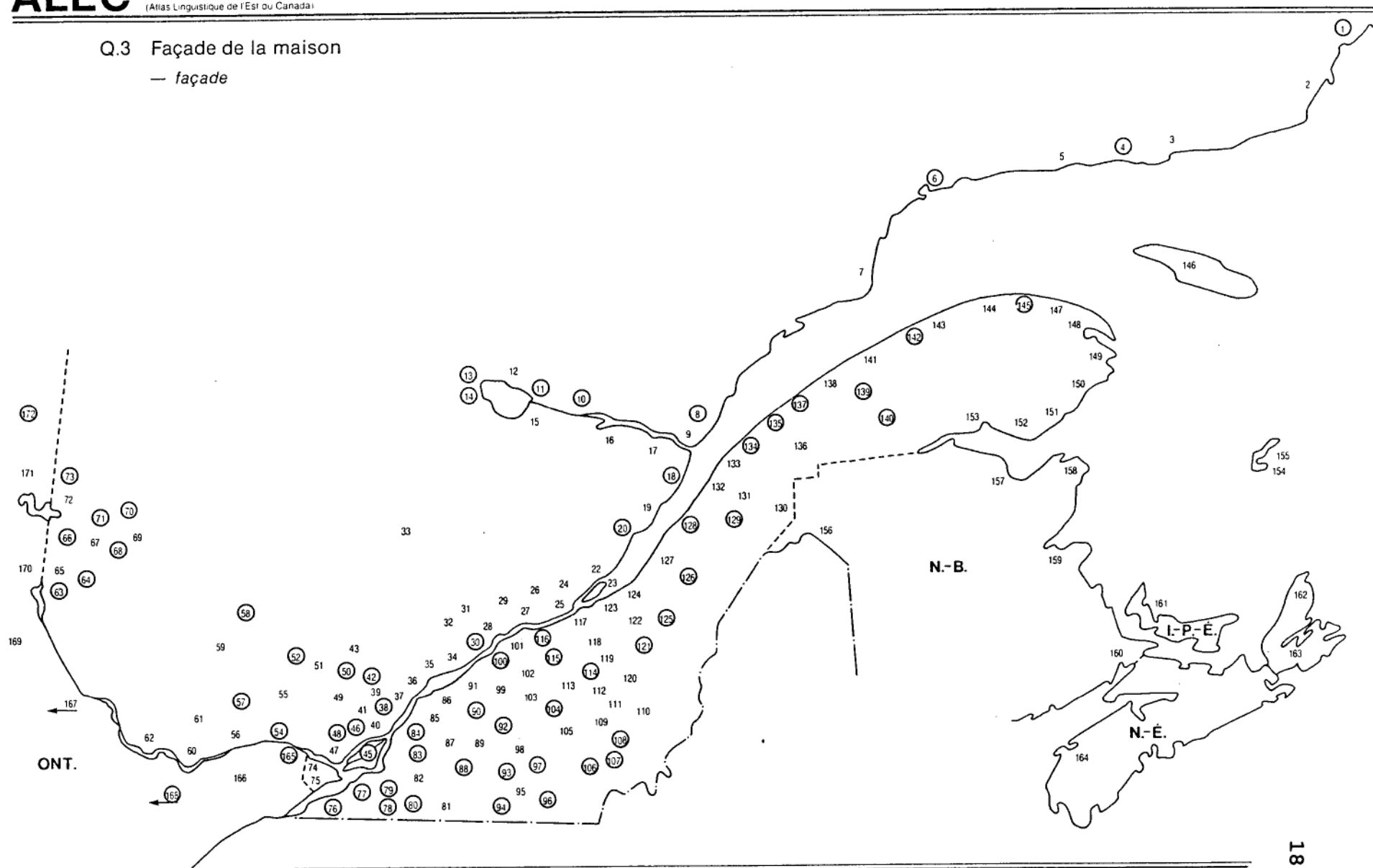
La carte 3 Façade de la maison est à ce titre un cas exemplaire relevé par les quatre enquêteurs; ceux-ci ont obtenu en réponse trois synonymes qui sont relevés simultanément ou alternativement dans toutes les parties du Québec, façade, devant et devanture.

Aucune des trois réponses cartographiées ne circonscrit une aire distincte. Les trois mots en usage, relevés de 65 à 70 fois chacun, laissent voir un français commun québécois qui, coupé très tôt de la mère-patrie, s'est développé de façon autonome en conservant une variation et une certaine richesse au plan lexical.

Une des principales caractéristiques de l'Alec réside dans le fait qu'une très grande partie des questions ont permis de recueillir des mots communs à une grande partie du territoire. Le Tableau sommaire (voir Document 1) fournit dans la colonne «Usage commun» la démonstration d'un parler populaire et traditionnel qui a conservé dans l'ensemble de la communauté une richesse lexicale notable au plan de la synonymie. L'aspect de richesse lexicale dans l'Alec prend diverses formes (par exemple au plan dérivationnel: ex. pénille et ses dérivés) et transparaît avec évidence dans la simple consultation de l'Index général de l'Alec (volumes 9 et 10).

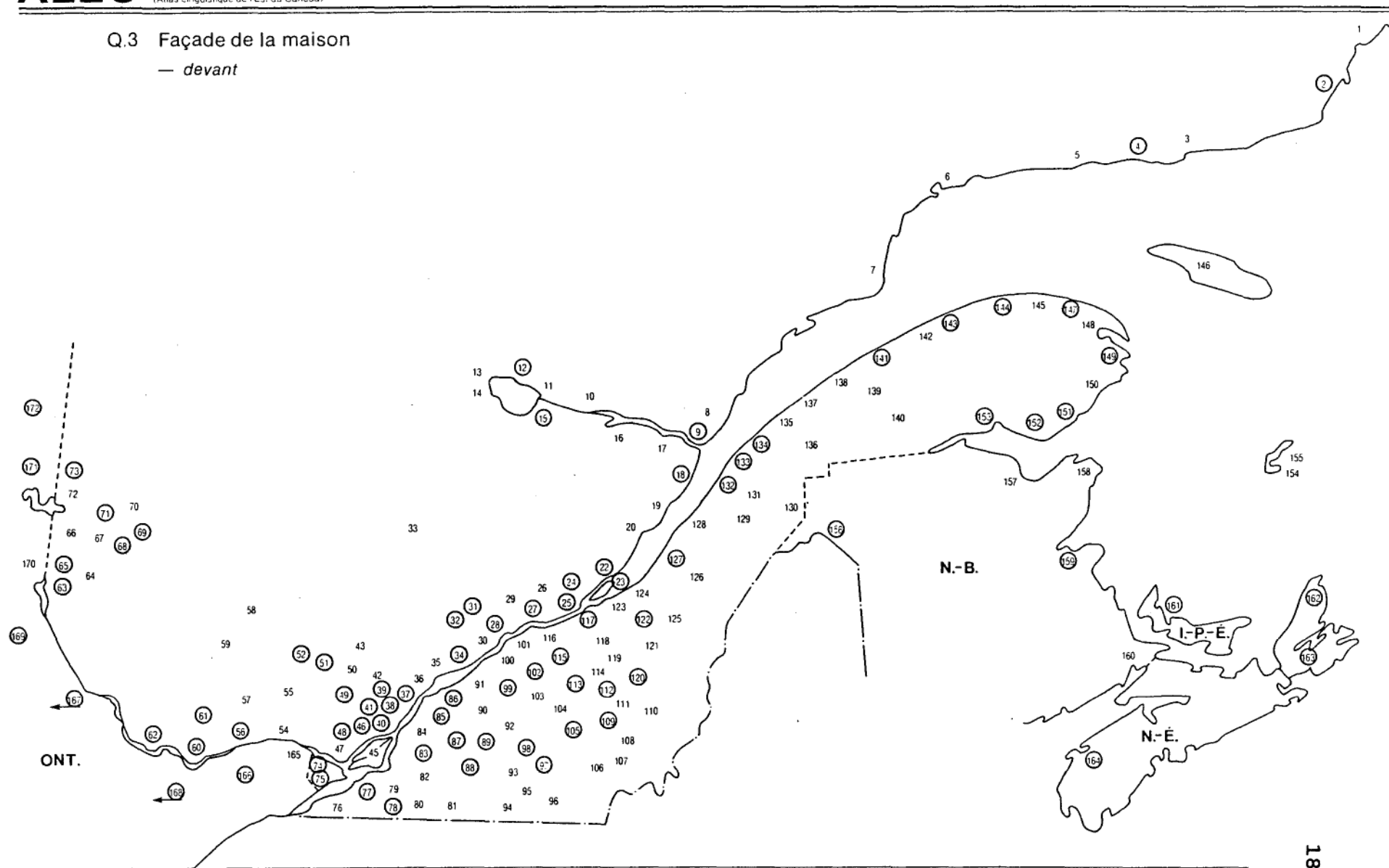
Q.3 Façade de la maison

— façade



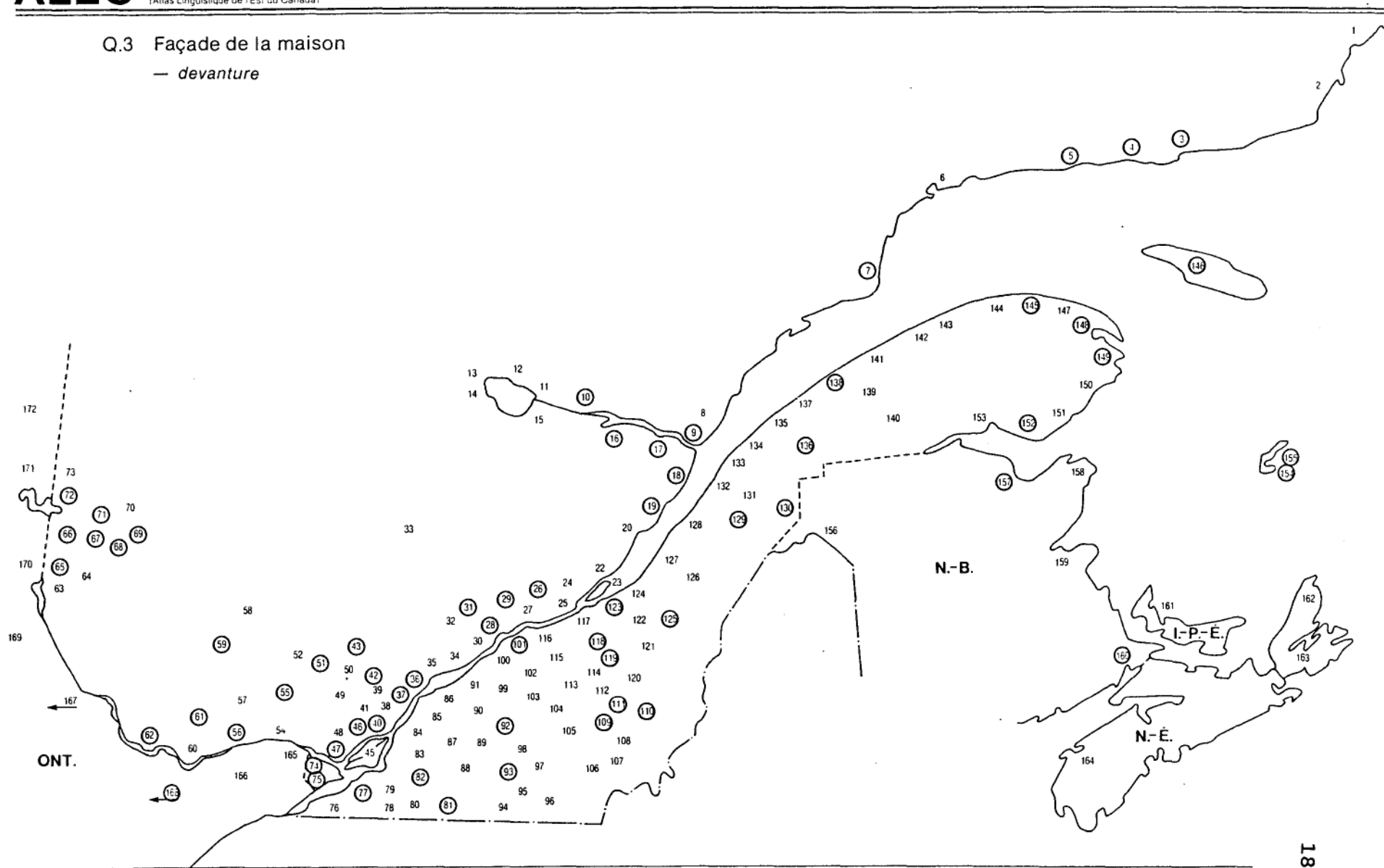
Q.3 Façade de la maison

— devant



Q.3 Façade de la maison

— *devanture*



4.2.3.1.1 Variation: perception de traits généraux

Le parler français du Québec recèle, à l'intérieur de sa nature française globale, des traits linguistiques infra-régionaux qui s'ajoutent, dans chacune des régions, au bagage du parler commun. La cartographie de ces cas de variation linguistique fait apparaître avec netteté sur la carte du Québec des frontières verticales nord-sud qui coupent l'axe horizontal de la vallée laurentienne en tranches qui vont de part et d'autre du fleuve. De plus, on observe que les frontières linguistiques perpendiculaires au fleuve passent presque systématiquement entre Québec à l'est et Montréal à l'ouest sauf exception pour la réalité linguistique acadienne située à l'extrémité est du domaine.

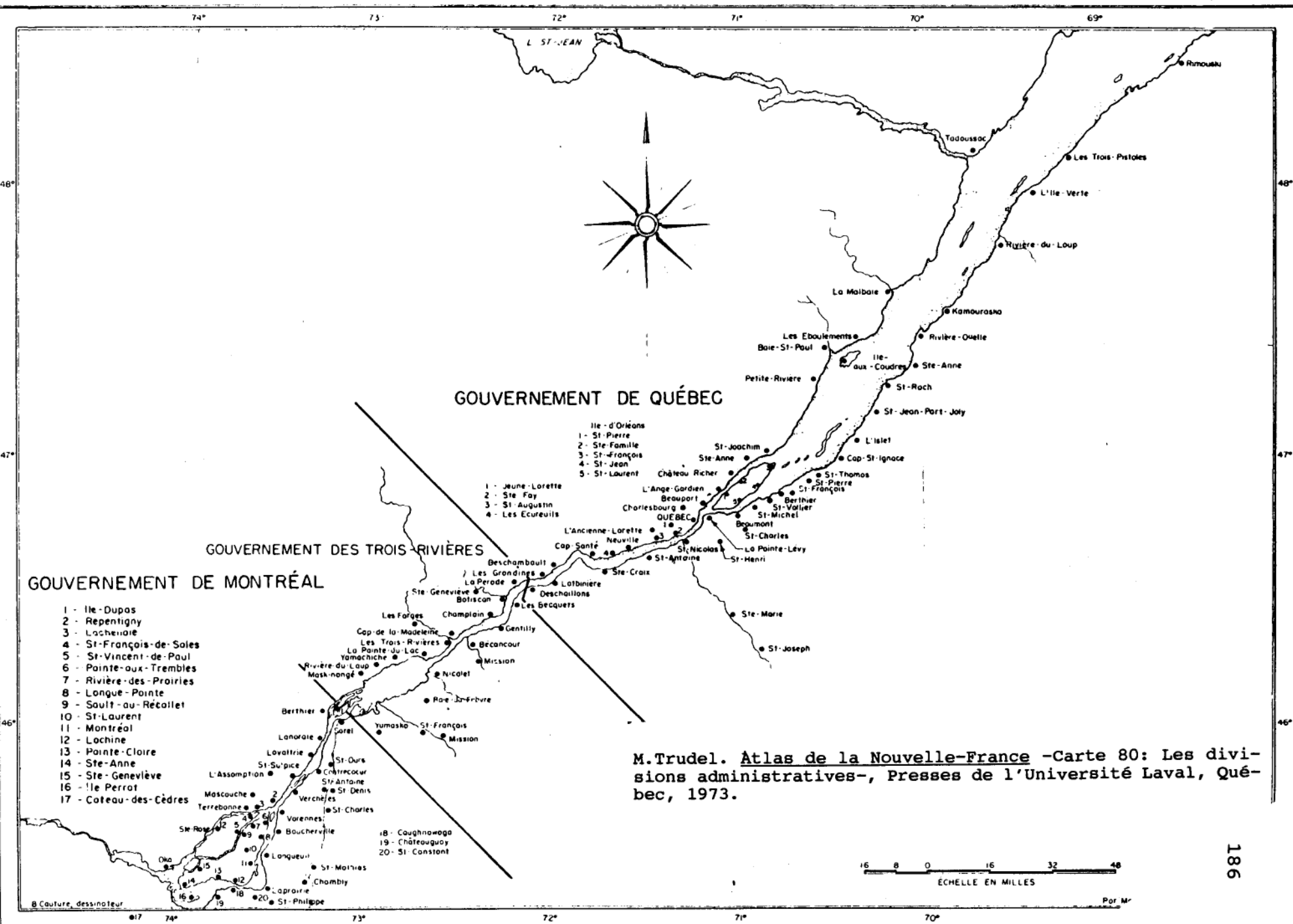
La cartographie de la variation permet de constater des traits révélateurs du morcellement linguistique du parler populaire au Québec. En premier lieu, les lignes de démarcation des cas de variation voisinent le plus souvent les trois sites originels du peuplement de la Nouvelle-France et sont assurément reliées à ces faits historiques. Par exemple, les limites juridiques des trois premiers gouvernements de la Nouvelle-France, telles que les présente Marcel Trudel¹⁵¹, ont une ressemblance étonnante avec plusieurs lignes de variation qui se situent entre Québec et Trois-Rivières, autour des points 27 à 30, et entre Trois-Rivières et Montréal, autour des points 36 à 38 (voir carte page 186 et Annexe 4.2.3.1.1, Les divisions administratives en Nouvelle-France).

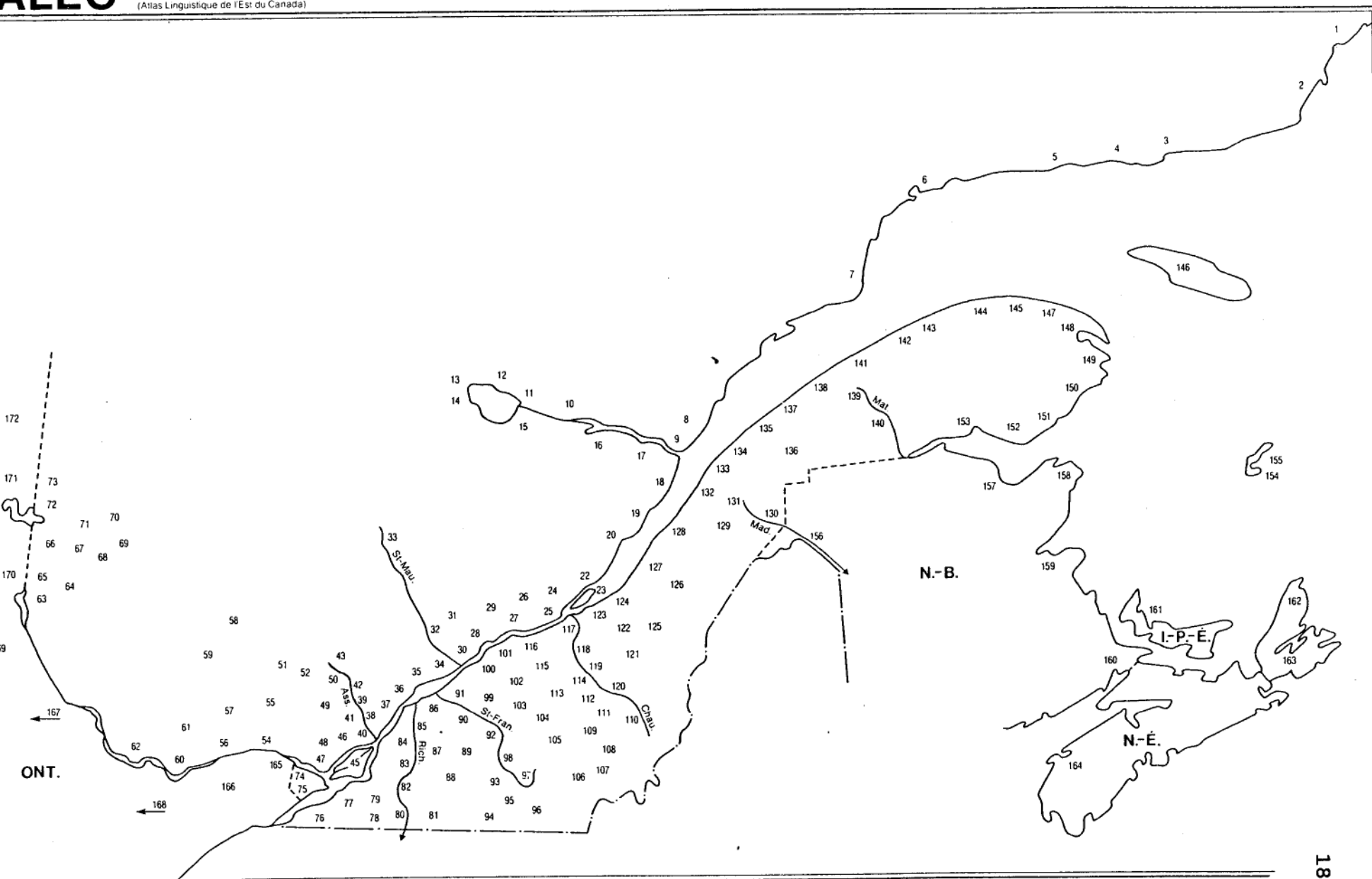
En second lieu, la position perpendiculaire au fleuve des limites linguistiques sur la carte du domaine correspond à l'un ou l'autre des grands affluents du Saint-Laurent qui

151. Trudel, Marcel. Atlas de la Nouvelle-France, Presses de l'Université Laval, Québec, 1973, p. 182.

sont presque tous disposés dans le même sens que les nombreuses frontières linguistiques illustrées dans les cartes modèles. Rivières Assomption, Saint-Maurice, Richelieu, Saint-François, Chaudière... autant d'affluents importants qui gagnent directement le fleuve et dont les vallées ont attiré les pionniers. Le développement des terres intérieures du Québec s'est fait souvent en remontant les cours d'eau et leurs rives devenaient le site des premiers établissements d'une région. Les cartes montrent souvent des phénomènes qui commencent (ou s'arrêtent) dans le voisinage d'une de ces grandes rivières qui sont presque toutes d'ailleurs la caractéristique géographique principale de leur région (rivière Saint-Maurice en Mauricie, Chaudière en Beauce, Saint-François en Estrie...). Les vallées, donc, apparaissent comme un lieu géographique discriminant qui a marqué la fin, ou le début, d'un mouvement de migration intérieure et la fin ou le début d'un trait linguistique variationnel.

On remarque troisièmement que les lignes de démarcation de la variation sur le territoire québécois ne sont jamais horizontales ou disposées dans le sens du fleuve, à l'exception de quelques petits crochets de certaines frontières passant d'une rive à l'autre (ex. voir Q 229, Q 524...). Le fleuve, loin de bloquer les communications entre les rives, aurait favorisé les échanges à une époque où les voies d'eau faisaient office de routes, sur l'eau en été et sur la glace en hiver. L'absence de frontières horizontales dans l'espace linguistique du Québec ramène l'explication du peuplement d'origine qui, à partir de trois sites au moins partiellement différents au plan linguistique, se sont progressivement établis sur le territoire dans l'axe est-ouest.





Le fleuve a toujours été la grande voie des échanges et des communications du 17^e au 19^e siècle. [...] Ainsi, à une époque où l'intérieur était complètement impraticable, la majestueuse voie du fleuve, toujours libre, l'été par eau, l'hiver sur la glace, était le grand chemin du Canada... (p. 132). [...] Chaque paroisse riveraine avait son quai et son va-et-vient continuel de bateaux... [...] On a si bien l'habitude de fréquenter le Saint-Laurent que les paroisses de la rive opposée sont plus visitées que les voisins de la même rive... (p. 134)¹⁴⁵.

Le géographe Blanchard qui décrit ainsi les deux rives du fleuve comme étant à une époque «les deux rues d'un même grand village» (p. 134) mentionne ensuite que le chemin de fer puis le réseau routier et enfin les brise-glaces sur le fleuve ont anéanti les activités d'échanges et de communications entre les deux rives du fleuve vers les années 1930.

La voie de communication fluviale semble donc avoir joué positivement en faveur de l'harmonisation vu que le couvert de glaces du fleuve gelé en hiver et les nombreux bacs pendant la saison de navigation assuraient des échanges tout au long de l'année entre les deux rives. Plus tard, fin 19^e et début 20^e, des ponts se construisent à Montréal et à Québec, puis à Trois-Rivières et à l'île d'Orléans alors que les traversiers fonctionnent sur une période de plus en plus longue en aval de Québec, entre les rives nord et sud, de Rivière-du-Loup à Saint-Siméon, de Baie-Comeau et de Godbout vers Matane.

4.2.3.2 L'aire Ouest: description générale

L'aire linguistique de l'ouest du Québec peut couvrir jusqu'à la moitié du Québec habité et comprendre près des

145. R. Blanchard. L'Ouest du Canada français, op. cit., p. 132 et suivantes.

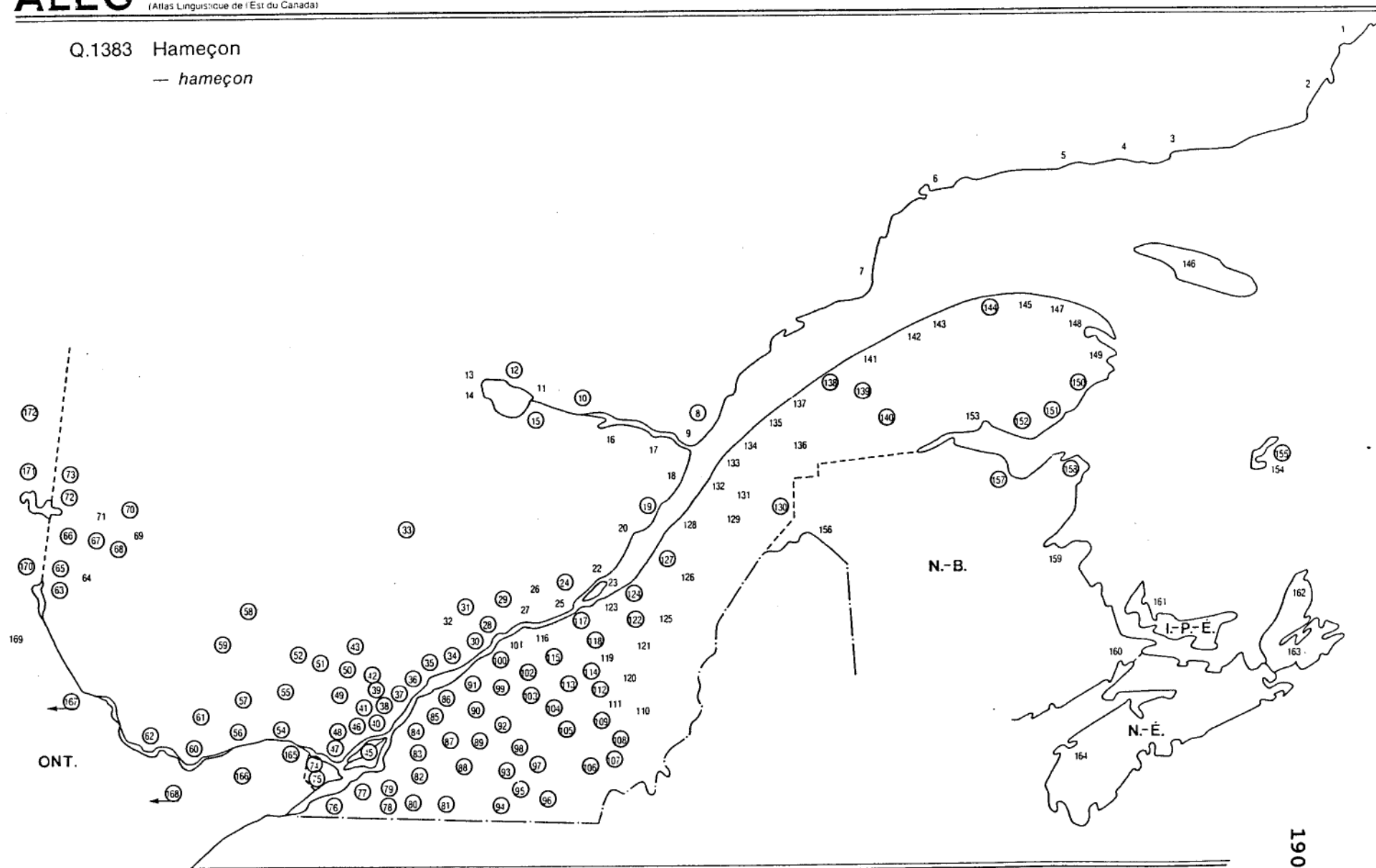
trois-quarts de sa population totale de plus de 6 millions d'habitants en 1971. En incluant l'Ontario francophone, l'aire Ouest peut s'étendre de la frontière Ontario-Québec jusqu'aux environs de la région de Québec. Elle comprend à l'ouest les localités francophones de l'Ontario, les régions au nord et au sud de Montréal, la vallée de l'Outaouais surmontée du Témiscamingue et de l'Abitibi, les Laurentides, les vallées de l'Assomption et de la Mauricie, au centre l'île de Montréal et, au sud, d'ouest en est, les plaines de Montréal, les vallées des rivières Richelieu et Saint-François ainsi que la région des Bois-Francs.

En intégrant parfois, à l'exception selon les cas de telles ou telles sous-régions (ex. Bas-Saint-Laurent, Saguenay - Lac-Saint-Jean, vallée du Richelieu, Abitibi..), les trois sites de peuplement historique du Québec, la région Ouest en arrive à une expansion maximale qui constitue en fait au plan démographique et géolinguistique une démonstration du parler québécois commun (ex. hameçon, Q 1383; perche, Q 1 004; tire, Q 86; berceau, Q 123; soupane, Q 202); s'abrier, Q 142; balai (è,à), Q 282; échiffer, faire des échiffes, Q 318).

L'aire Ouest possède des frontières variables que nous présentons dans leurs extensions minimales et moyennes. Elle recèle également des îlots linguistiques dans les lieux de peuplement ancien, dans le pourtour de Montréal, et dans les régions plus récentes (ex. Outaouais, Estrie,...).

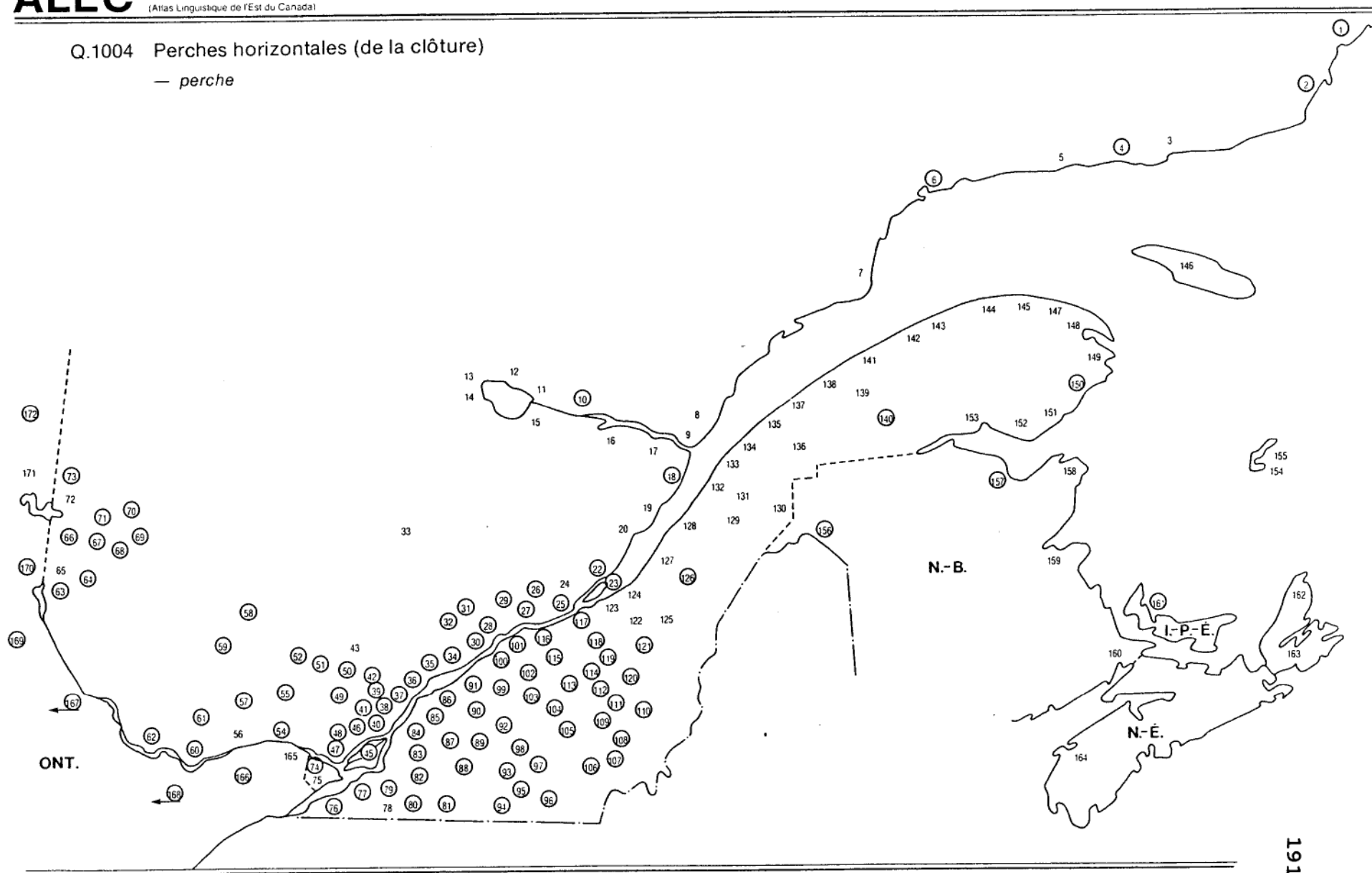
Q.1383 Hameçon

— hameçon

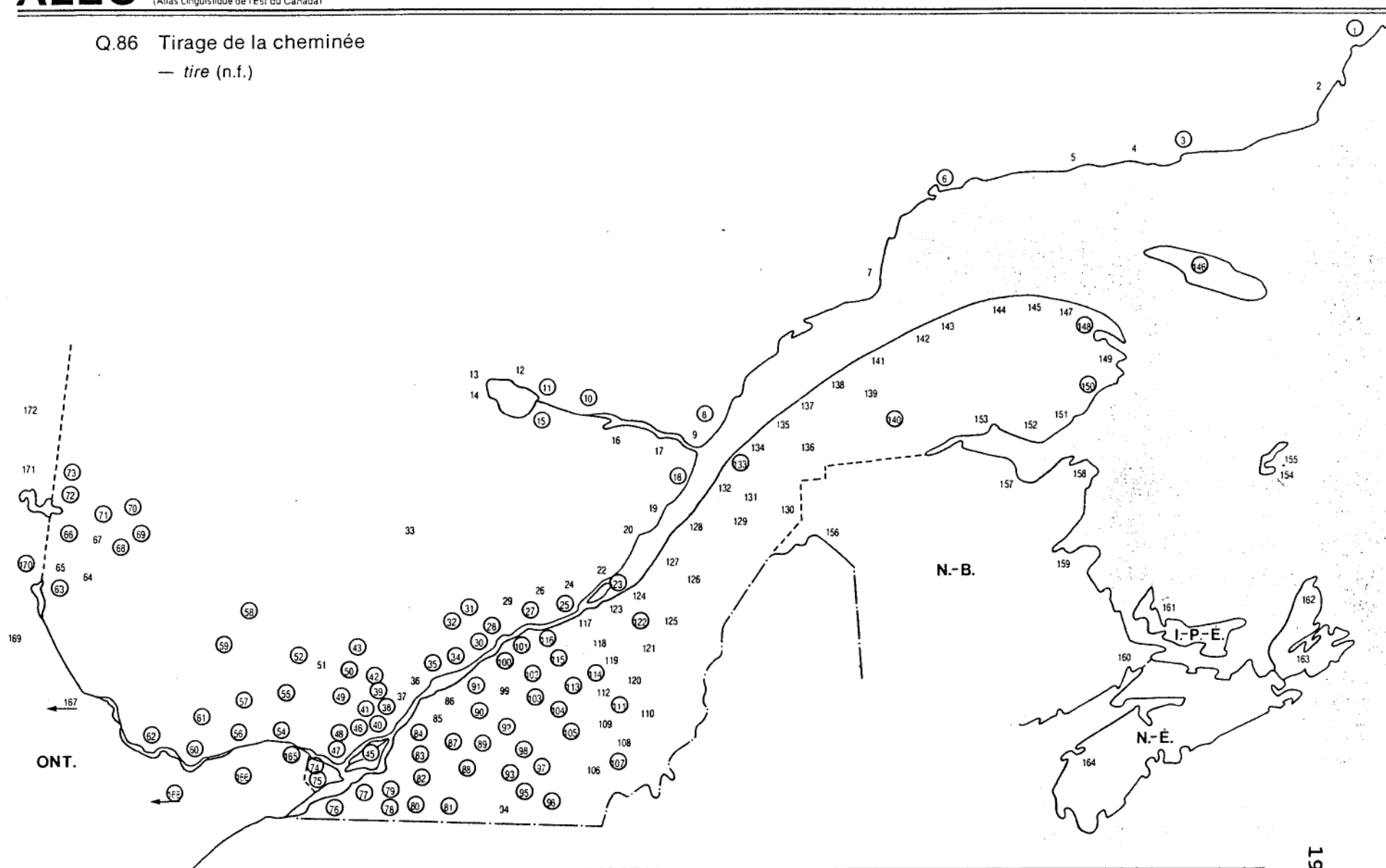


Q.1004 Perches horizontales (de la clôture)

— perche

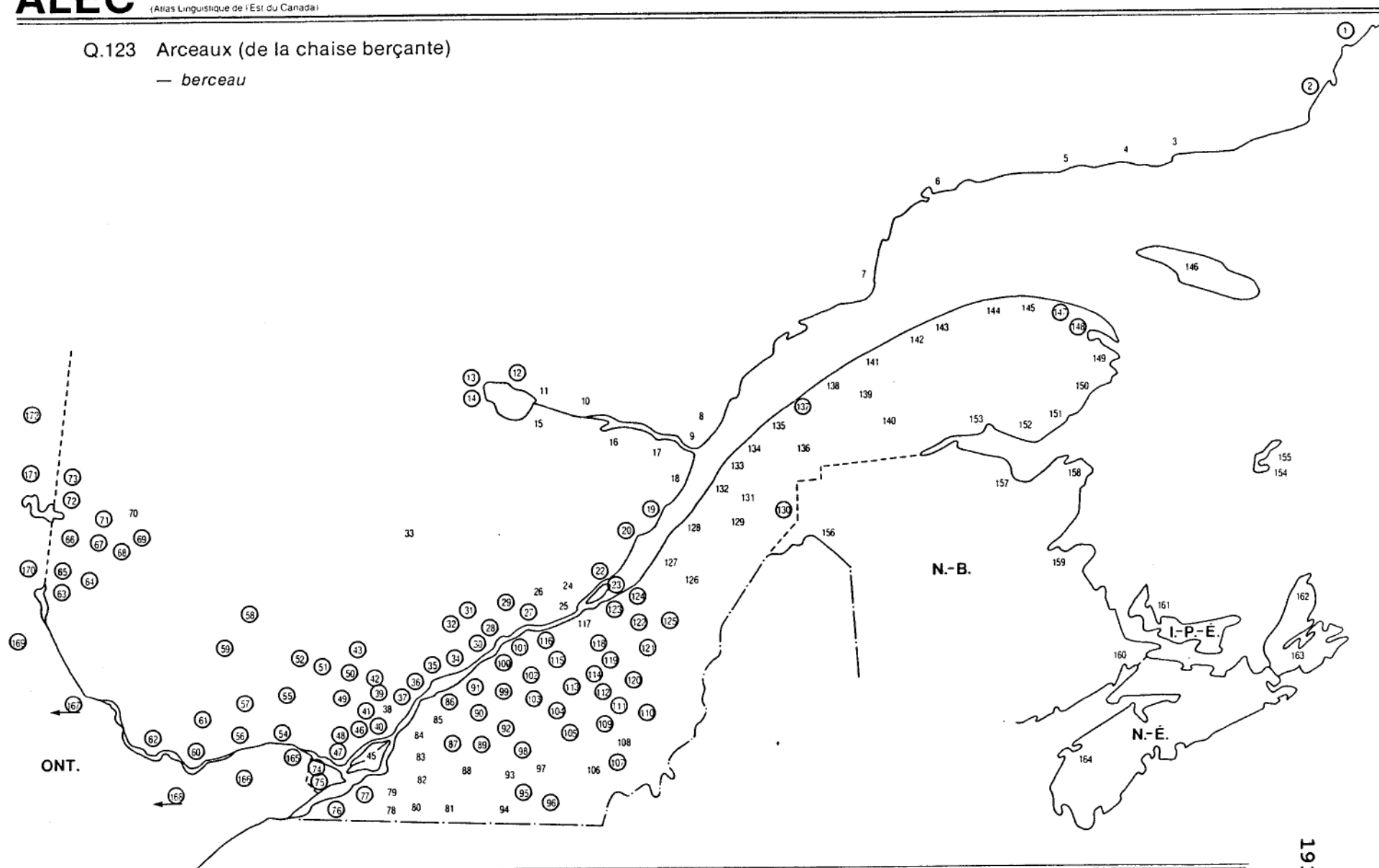


Q.86 Tirage de la cheminée

— *tire* (n.f.)

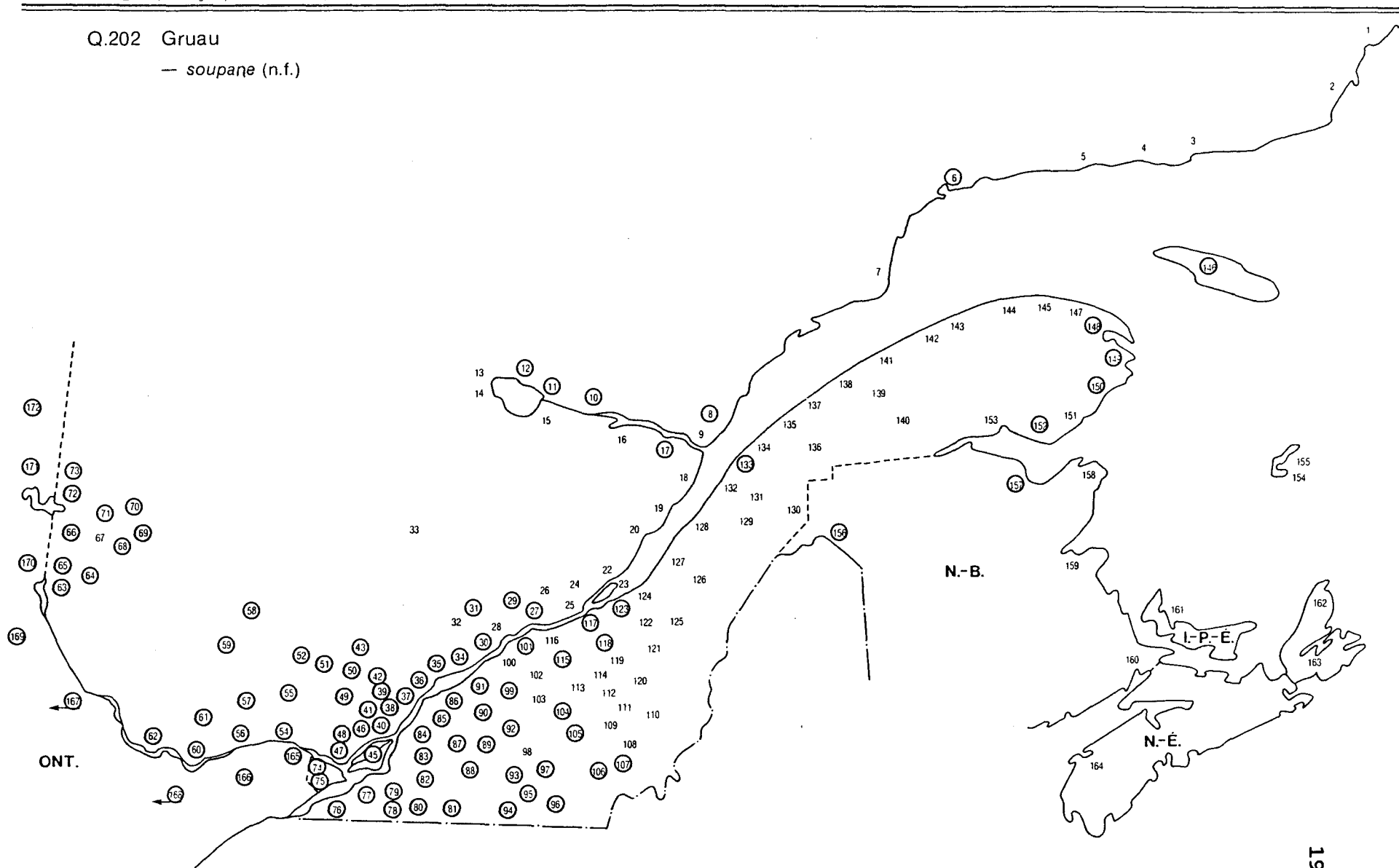
Q.123 Arceaux (de la chaise berçante)

— berceau



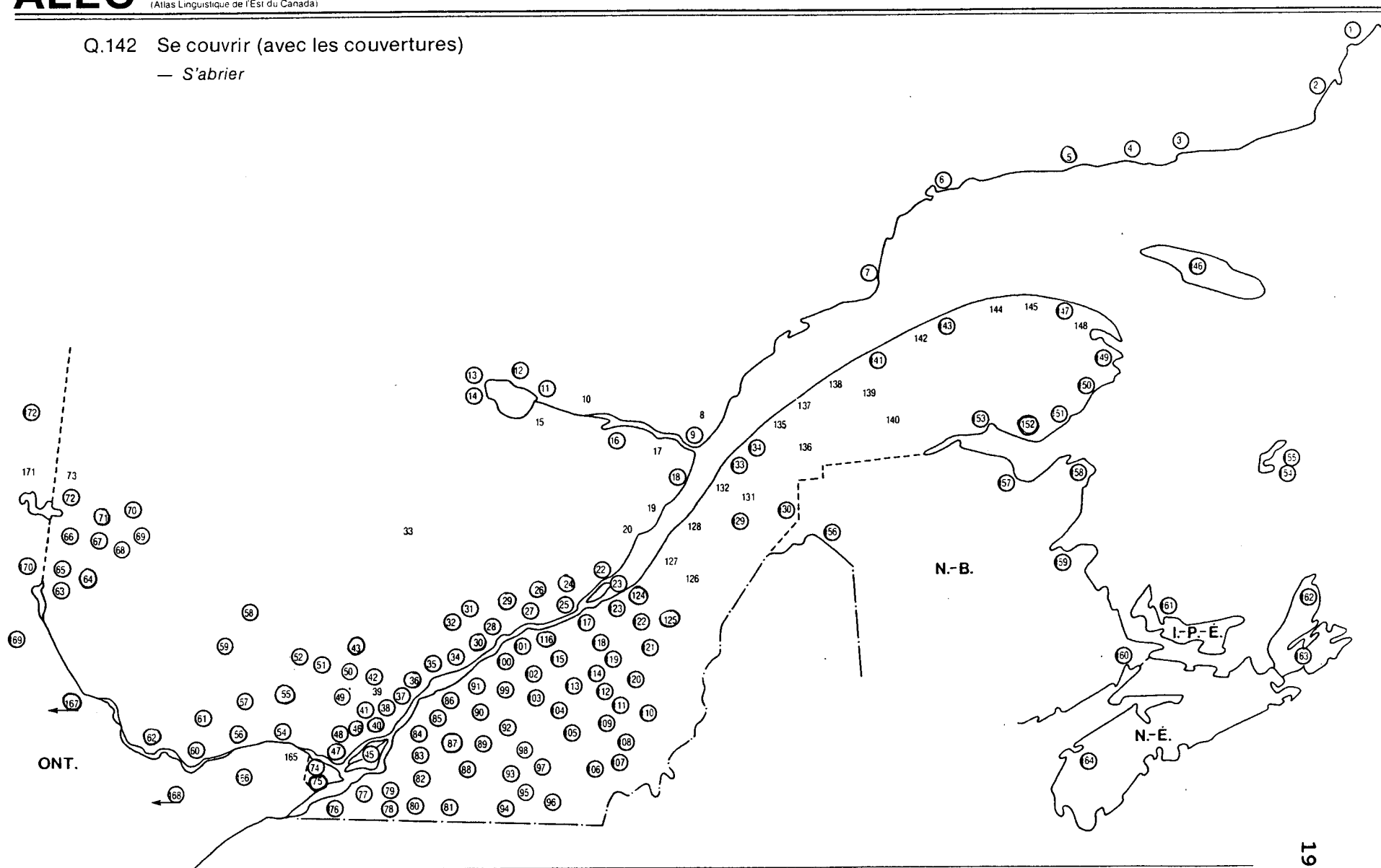
Q.202 Gruau

— soupe (n.f.)



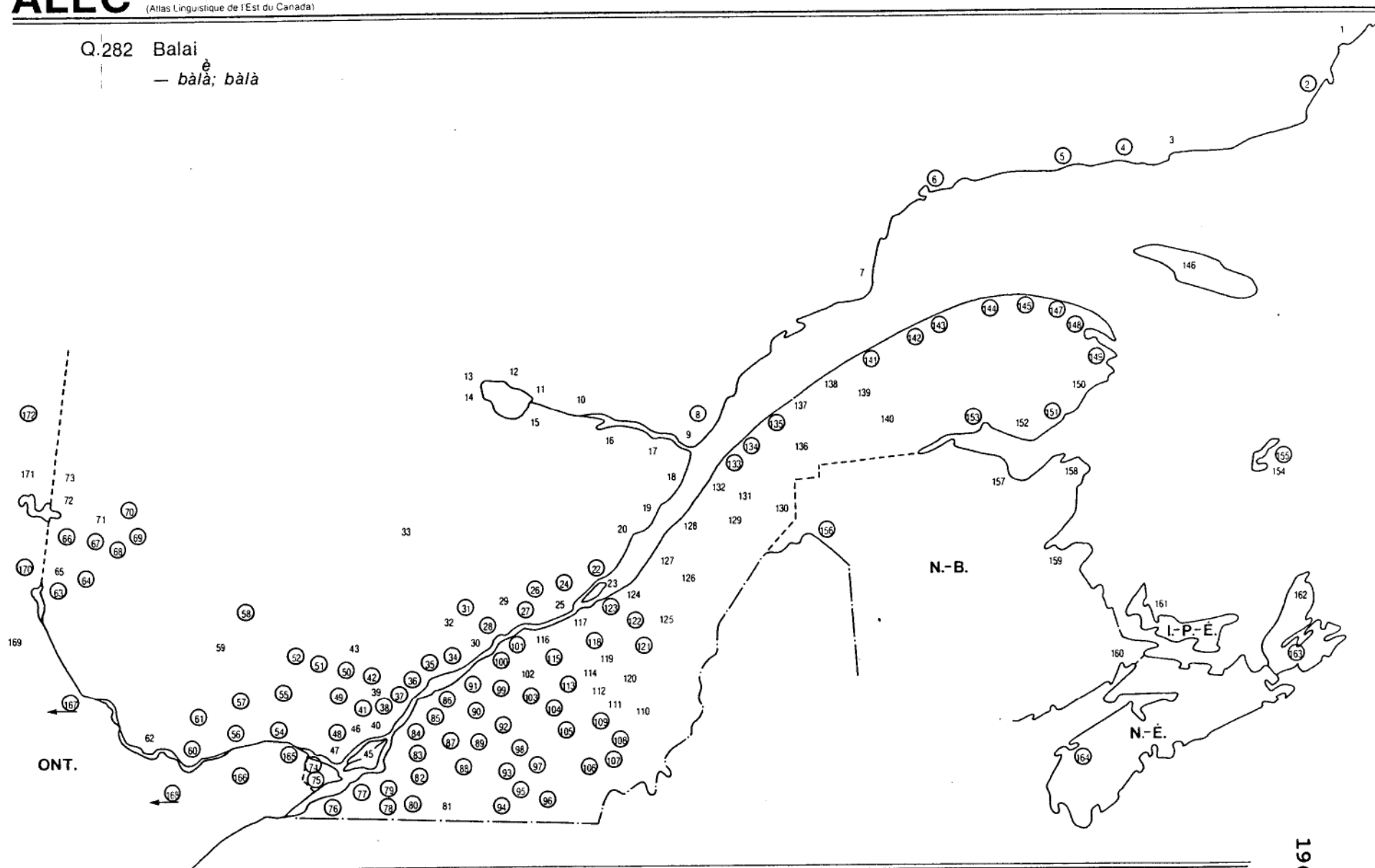
Q.142 Se couvrir (avec les couvertures)

— S'abrier



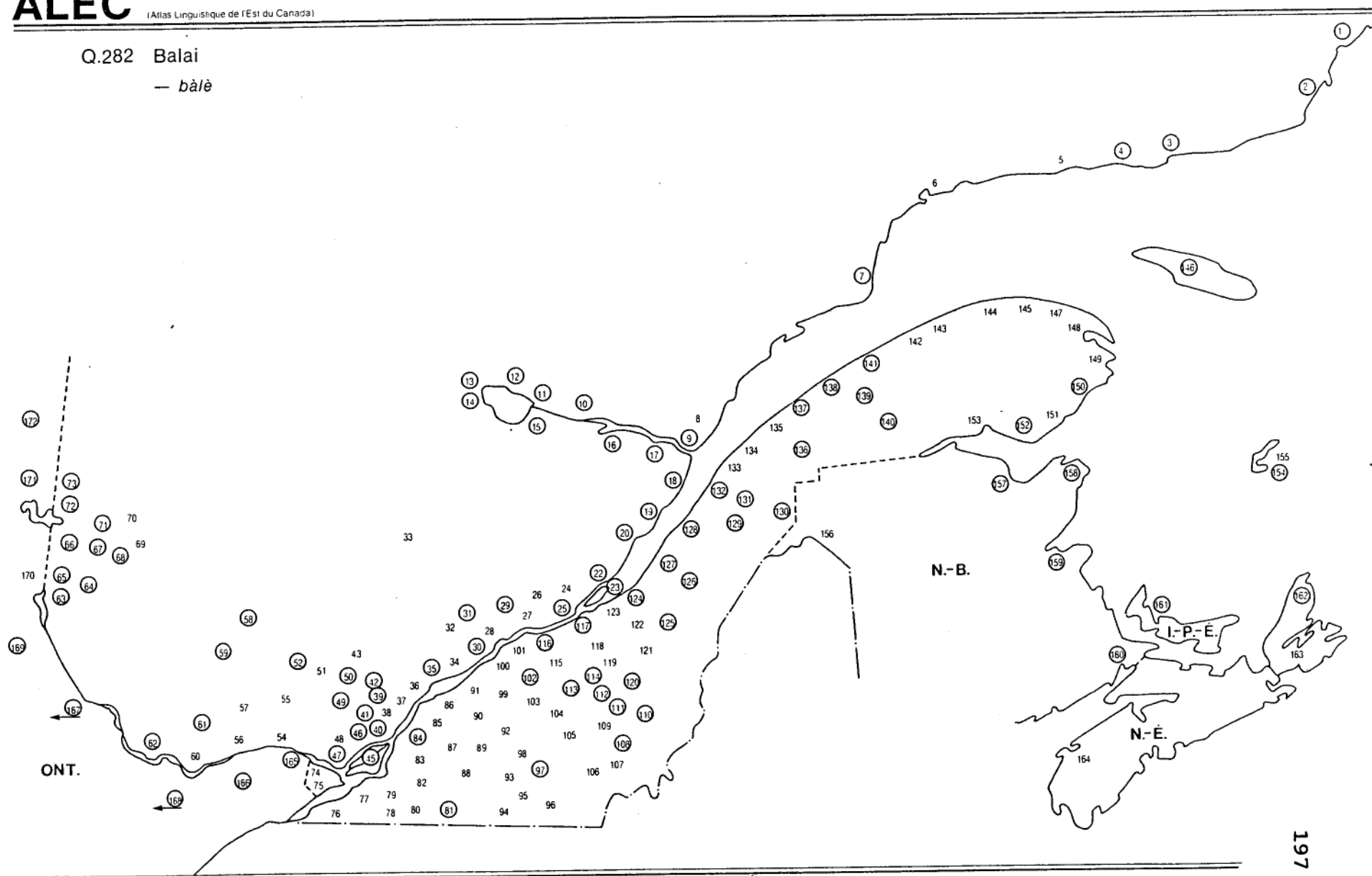
Q.282 Balai

— bàlâ; bàlà



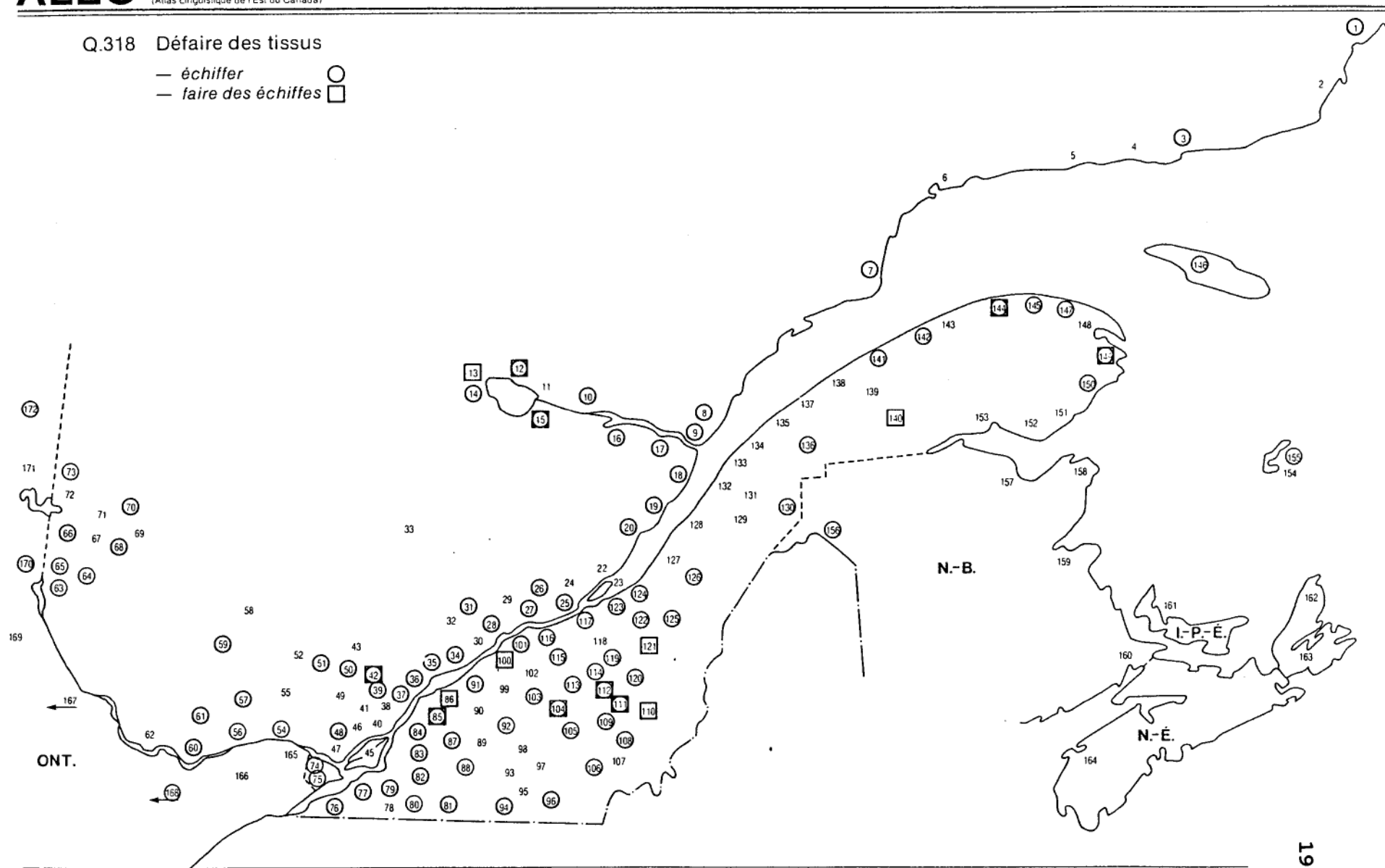
Q.282 Balai

— bâlè



Q.318 Défaire des tissus

- échiffer
- faire des échiffes



4.2.3.2.1 Aire Ouest. Extension minimale

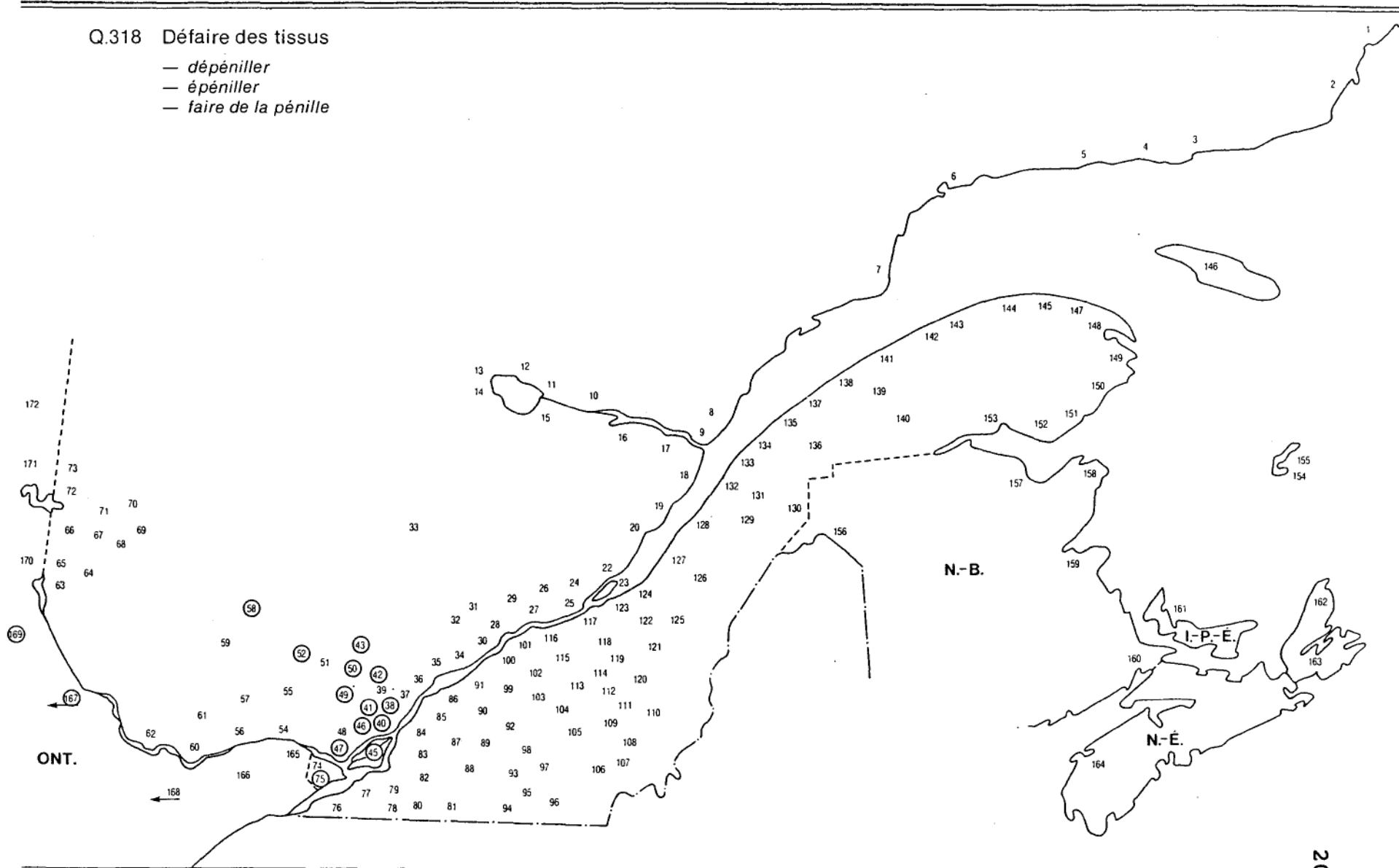
Dans son extension minimale, l'aire Ouest équivaut grosso modo au territoire peuplé historiquement à partir de la souche montréalaise. Cet espace que nous appelons la région immédiate de Montréal englobe au nord les points 38 à 62 de la carte et au sud les points d'enquête 74 à 86. Notons dans cet espace l'existence de deux zones particulières, les vallées de l'Assomption au nord-est et du Richelieu au sud-est. Les deux régions, ouvertes et peuplées sous le Régime français, montrent une certaine variation linguistique qui est moins évidente dans les autres régions de souche montréalaise ouvertes plus tardivement.

Une douzaine de cartes mettent en évidence les particularités lexicales de cette région dont la caractéristique principale est un peuplement de souche uniquement (ou très majoritairement) montréalaise qui se répand dans sa périphérie.

Sur la rive nord, les vallées de l'Assomption et de l'Outaouais marquent leur spécificité linguistique relative avec plusieurs formes attestées de façon particulièrement serrée et stable (par plusieurs enquêteurs). On relève dans cette petite aire les formes dépéniller (Q 318), boulin (Q 1 004), signaux (Q 1 161) et aussi coulisse (voir Q 954) comme réponses prépondérantes et propres. Au sud, la vallée du Richelieu en expansion vers l'Estrée se démarque avec les formes petit blanc (Q 253) et berce (Q 123).

Q.318 Défaire des tissus

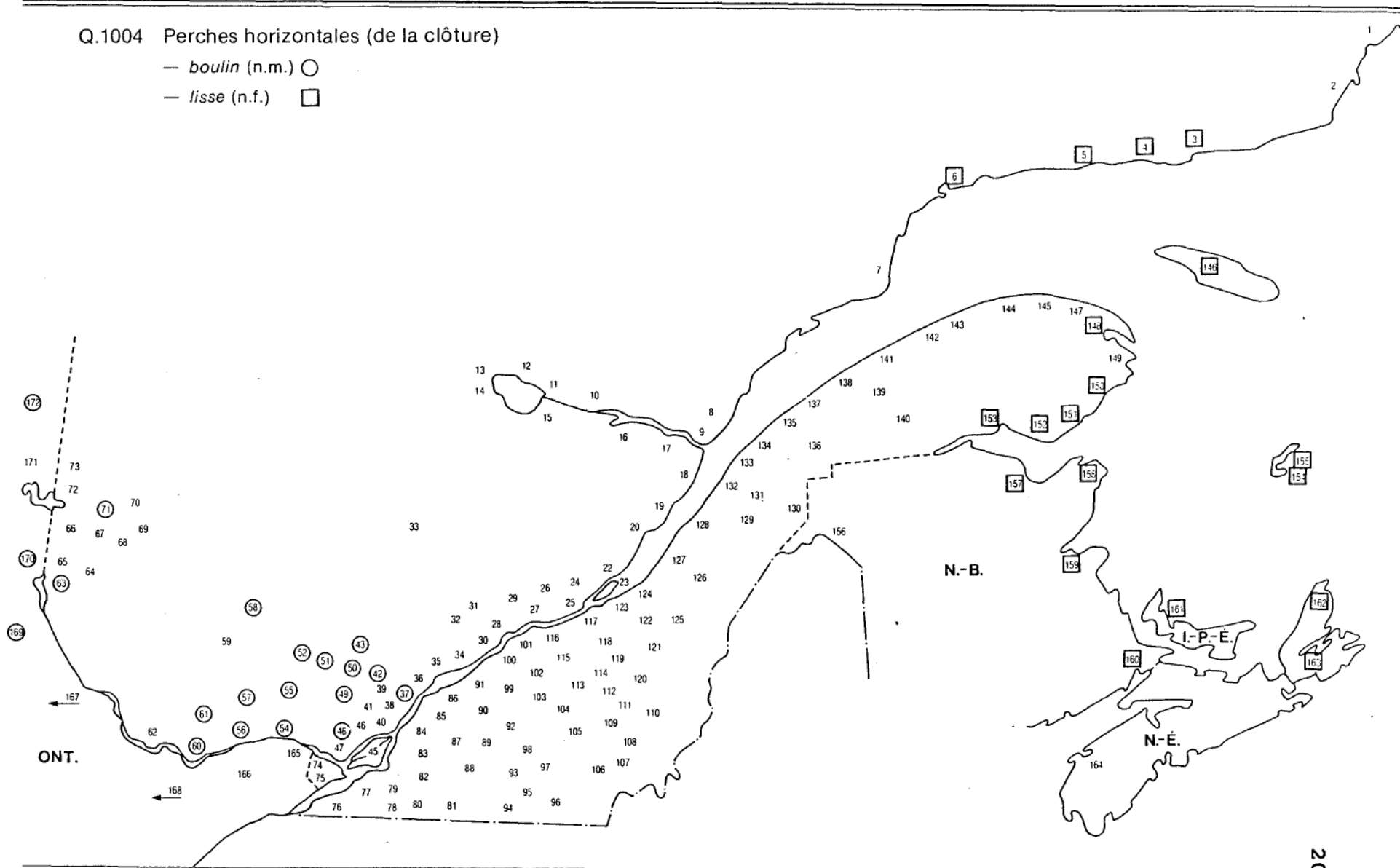
- *dépéniller*
- *épéniller*
- *faire de la pénille*



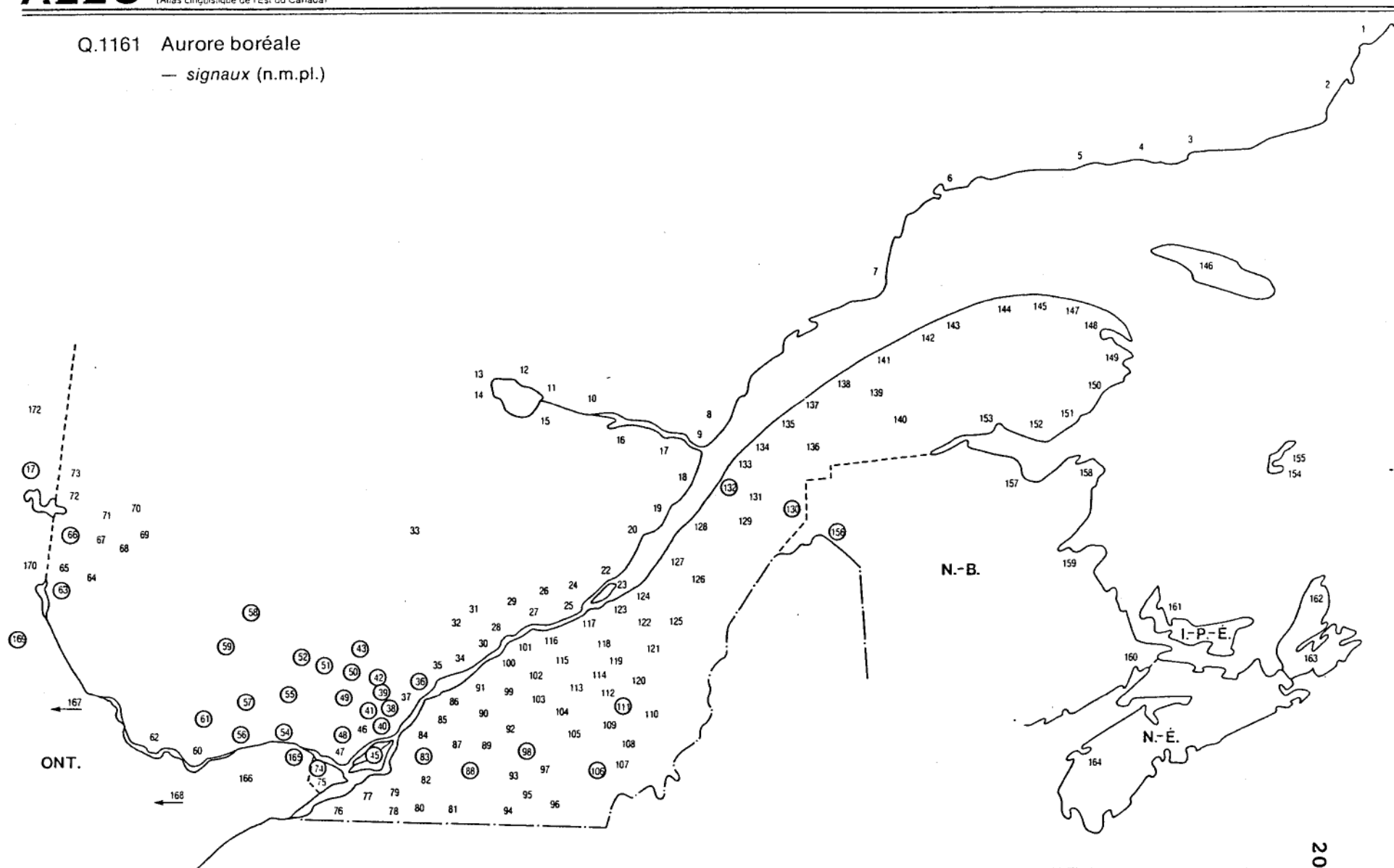
Q.1004 Perches horizontales (de la clôture)

— *boulin* (n.m.) ○

— *lisse* (n.f.) □

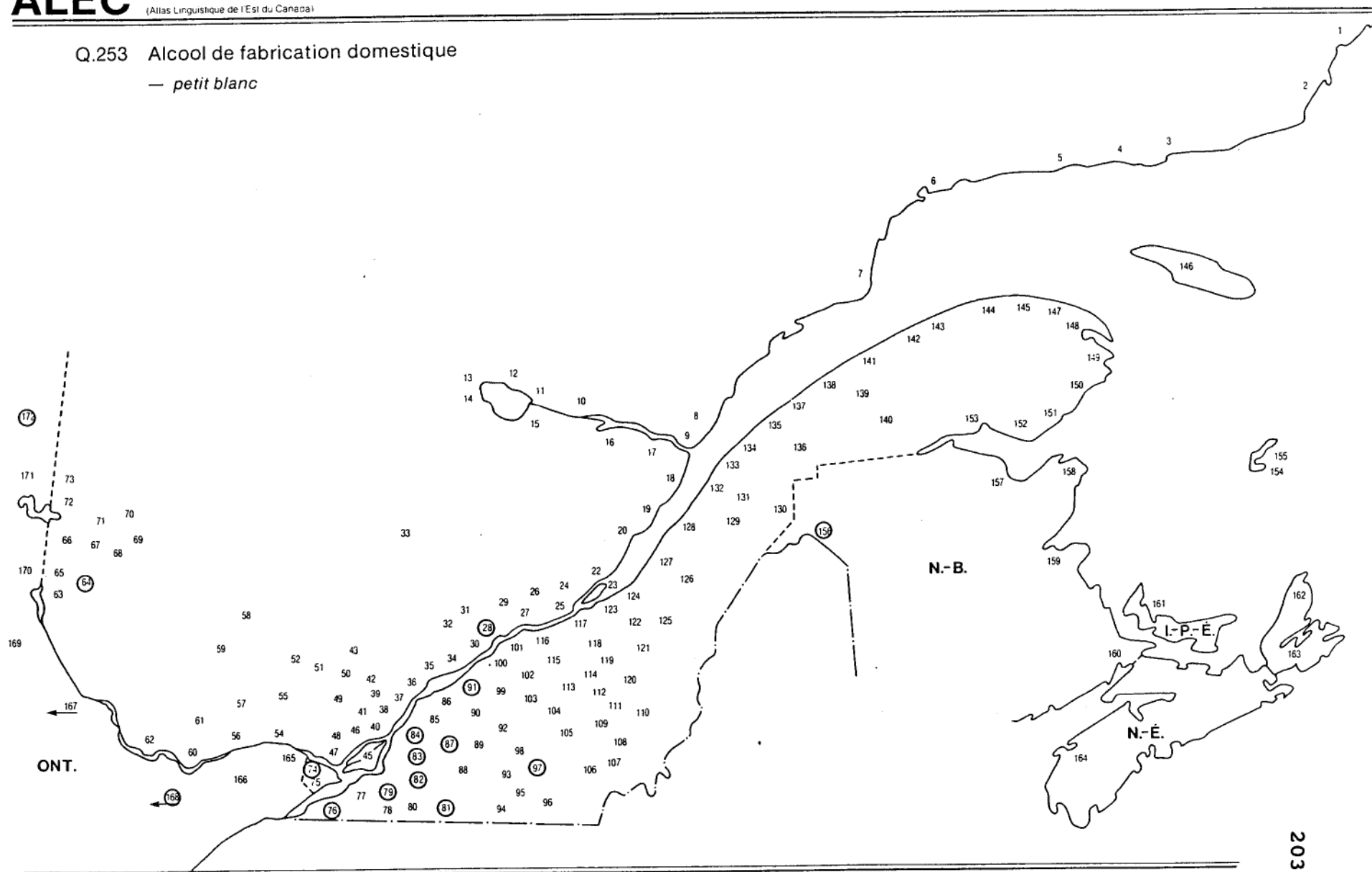


Q.1161 Aurore boréale
— signaux (n.m.pl.)



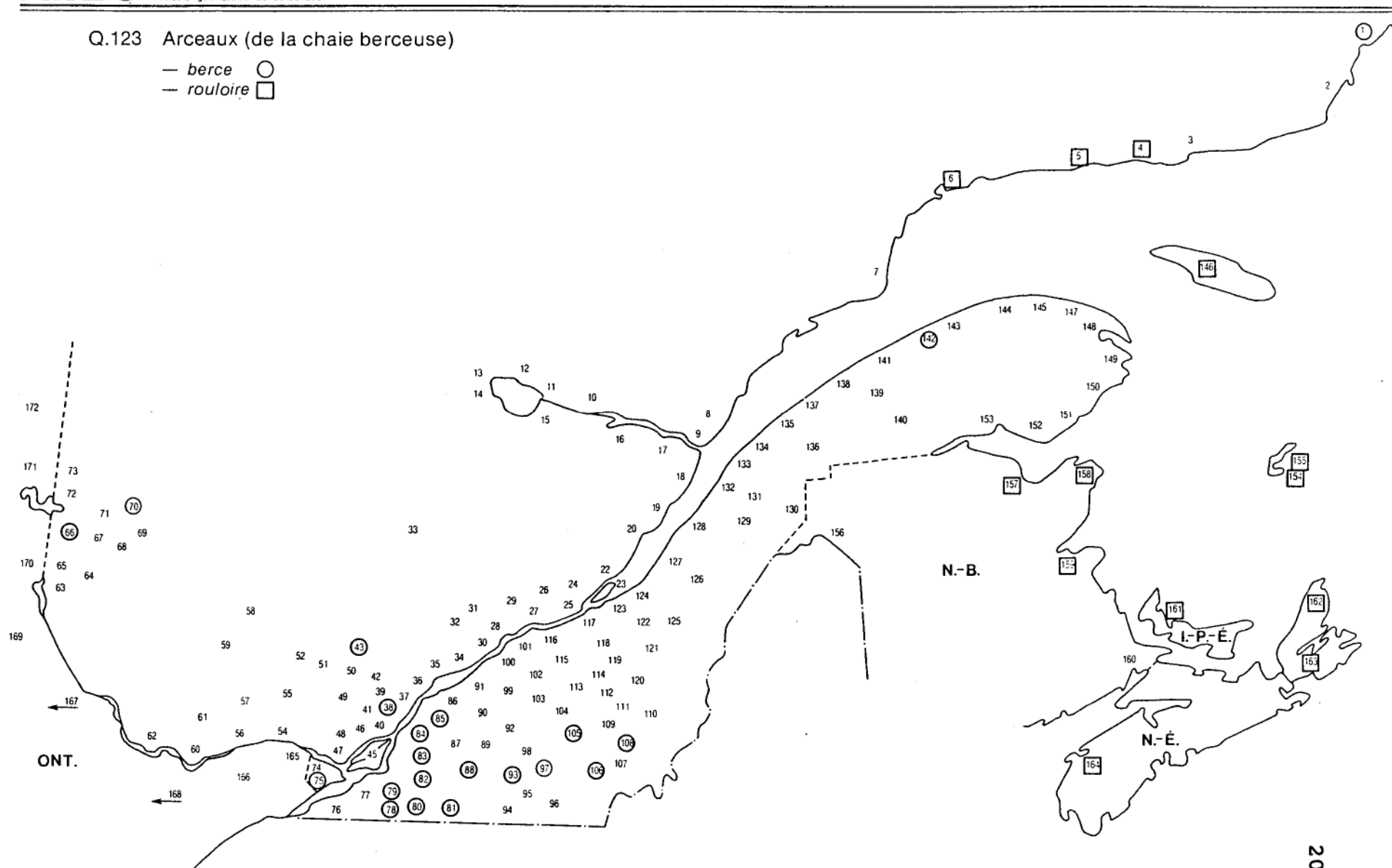
Q.253 Alcool de fabrication domestique

— petit blanc



Q.123 Arceaux (de la chaie berceuse)

— berce ○
— rouloire □



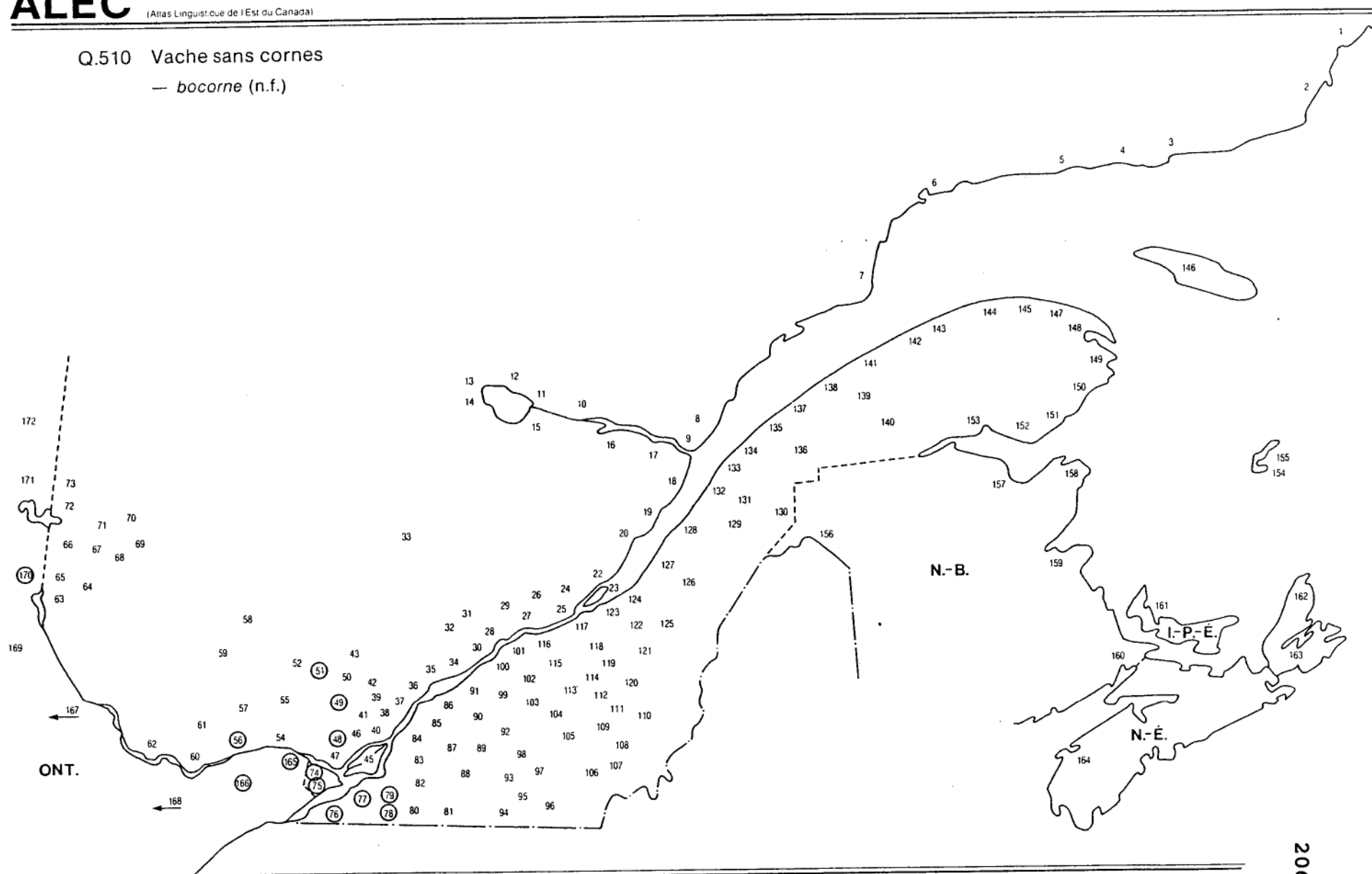
Unissant les deux rives, les autres cartes consolident le noyau de la région Ouest et donnent toute son étendue à cette région peuplée de montréalais et de leurs descendants. Bocorne (Q 510) attire l'attention avec une sous-région, chose rare dans la moitié ouest du Montréal immédiat; lui faisant une sorte de contrepoids, gabourage (Q 773) atteste une communauté lexicale entre les vallées de l'Assomption et du Richelieu.

Dans les 5 cartes suivantes, l'aire s'agrandit sans intégrer cependant d'autres régions-souches. Couplet (Q 453), entre-deux (Q 385), sagamité (Q 202s), lacet [lāsè] (Q 1934), grakia (Q 1 033), gravois (Q 1 063) et saloir [sàlwà ; sàlwè] (Q 582] confirment une aire Ouest en progression vers l'est et qui tend déjà à couvrir les régions plus jeunes de l'Estrie au sud-est, et du Témiscamingue au nord-ouest.

La présence de formes synonymiques variées dans la région immédiate de Montréal invite à penser que le mouvement d'expansion continue de cette région «métropolitaine» très dynamique dès l'aube du 19^e siècle a rapproché et mis en contact plusieurs idiomes régionaux avant de contribuer à leur fusion progressive en un parler plus commun.

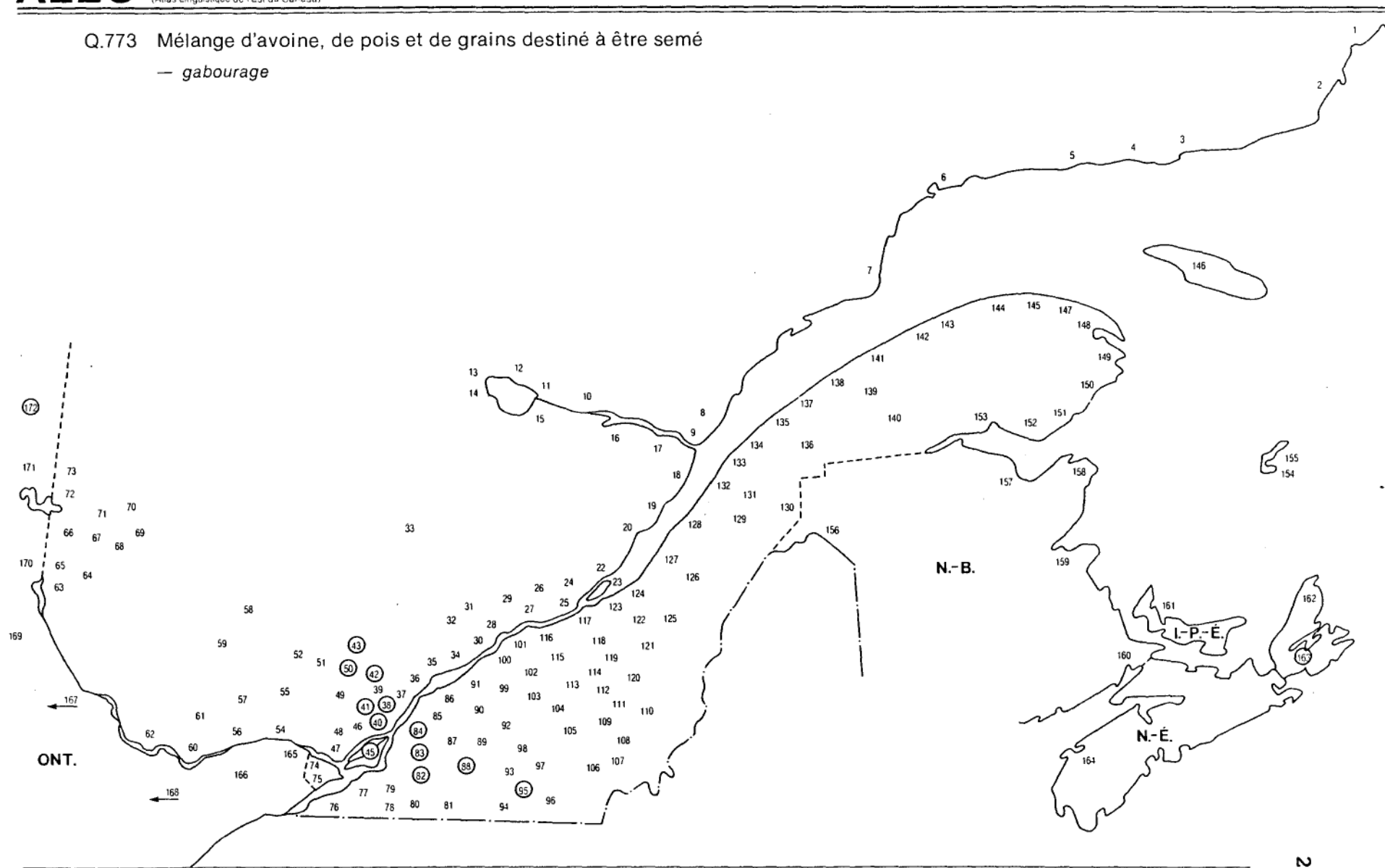
Q.510 Vache sans cornes

— bocorne (n.f.)



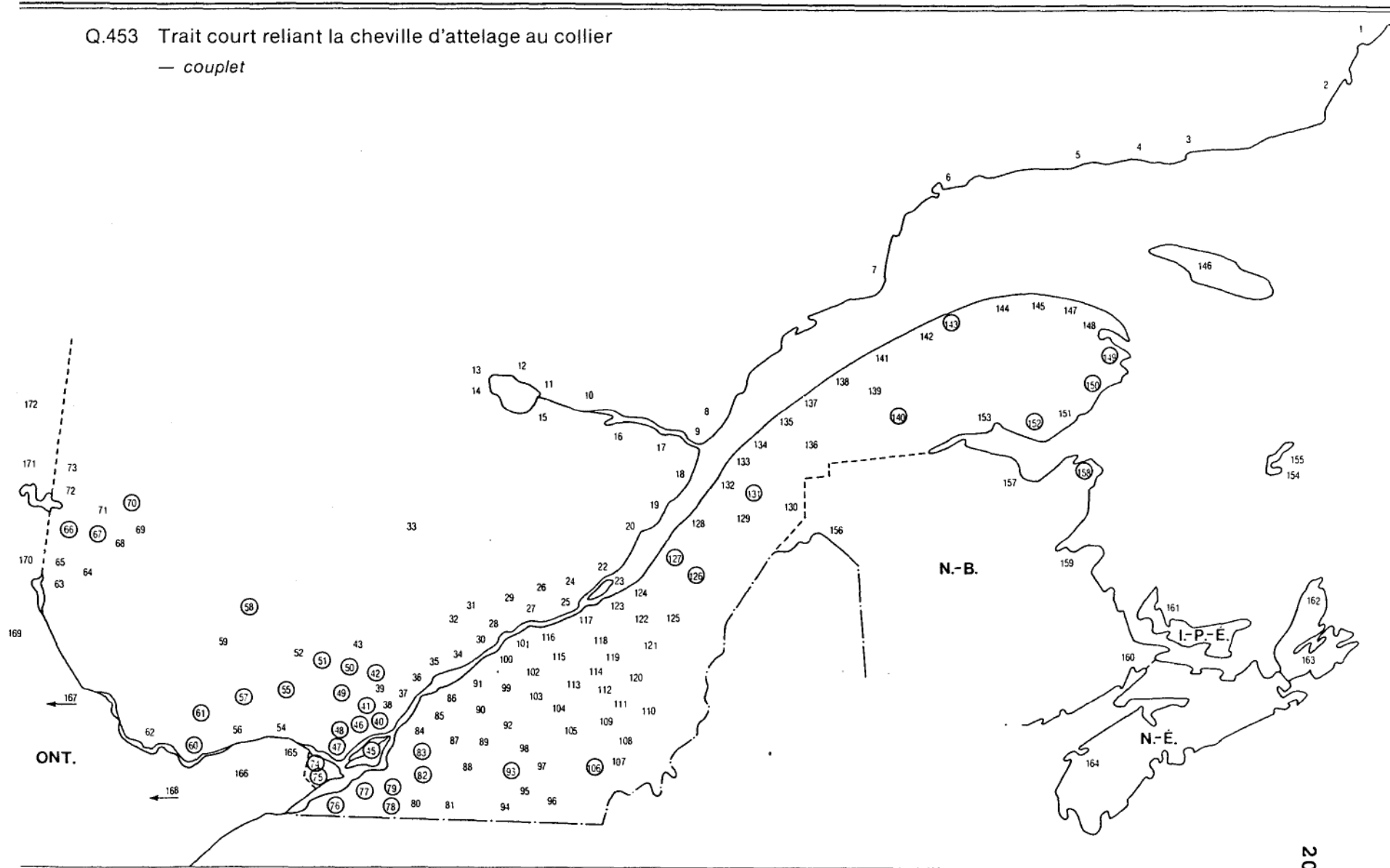
Q.773 Mélange d'avoine, de pois et de grains destiné à être semé

— *gabourage*



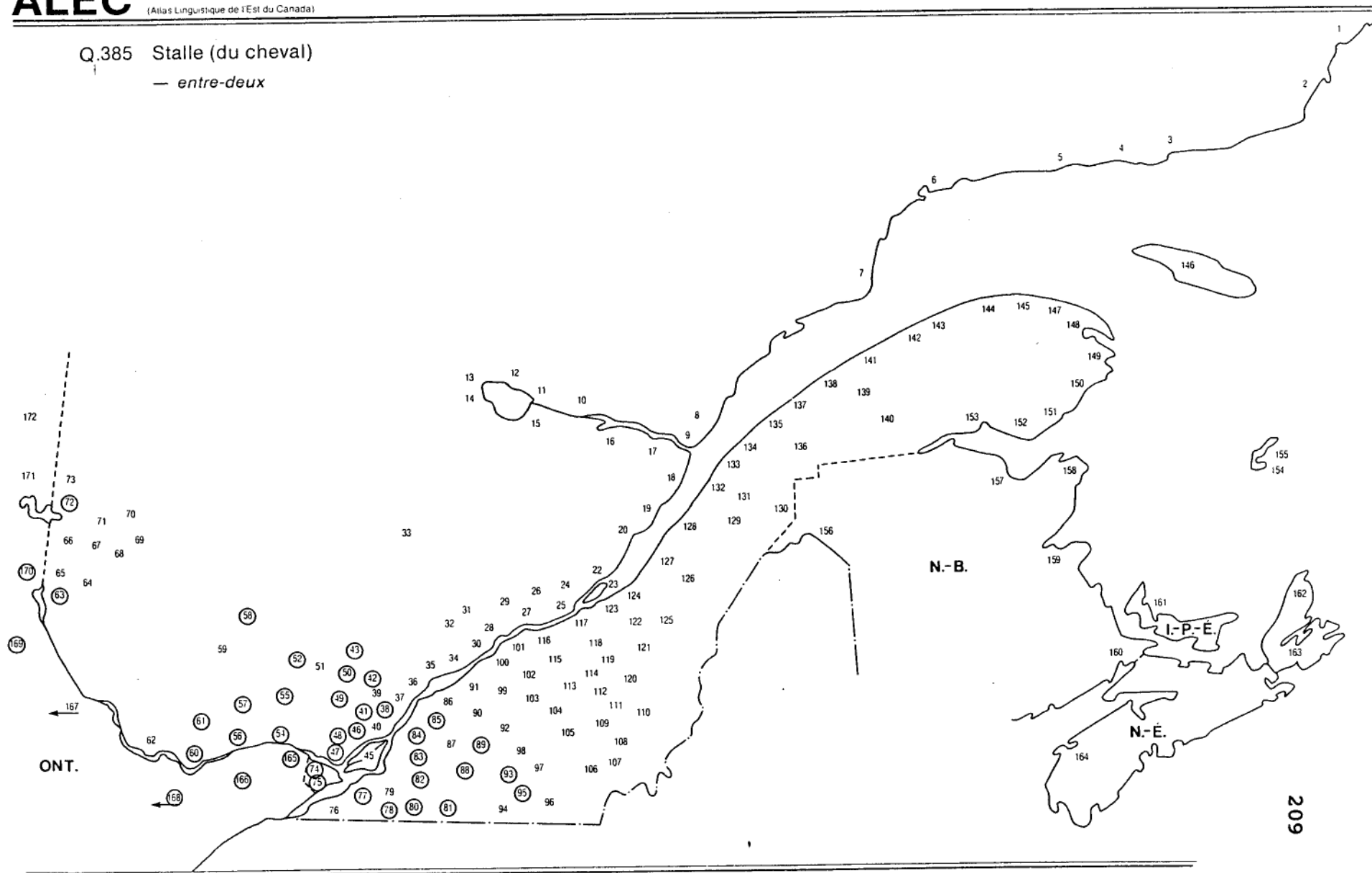
Q.453 Trait court reliant la cheville d'attelage au collier

— *couplet*



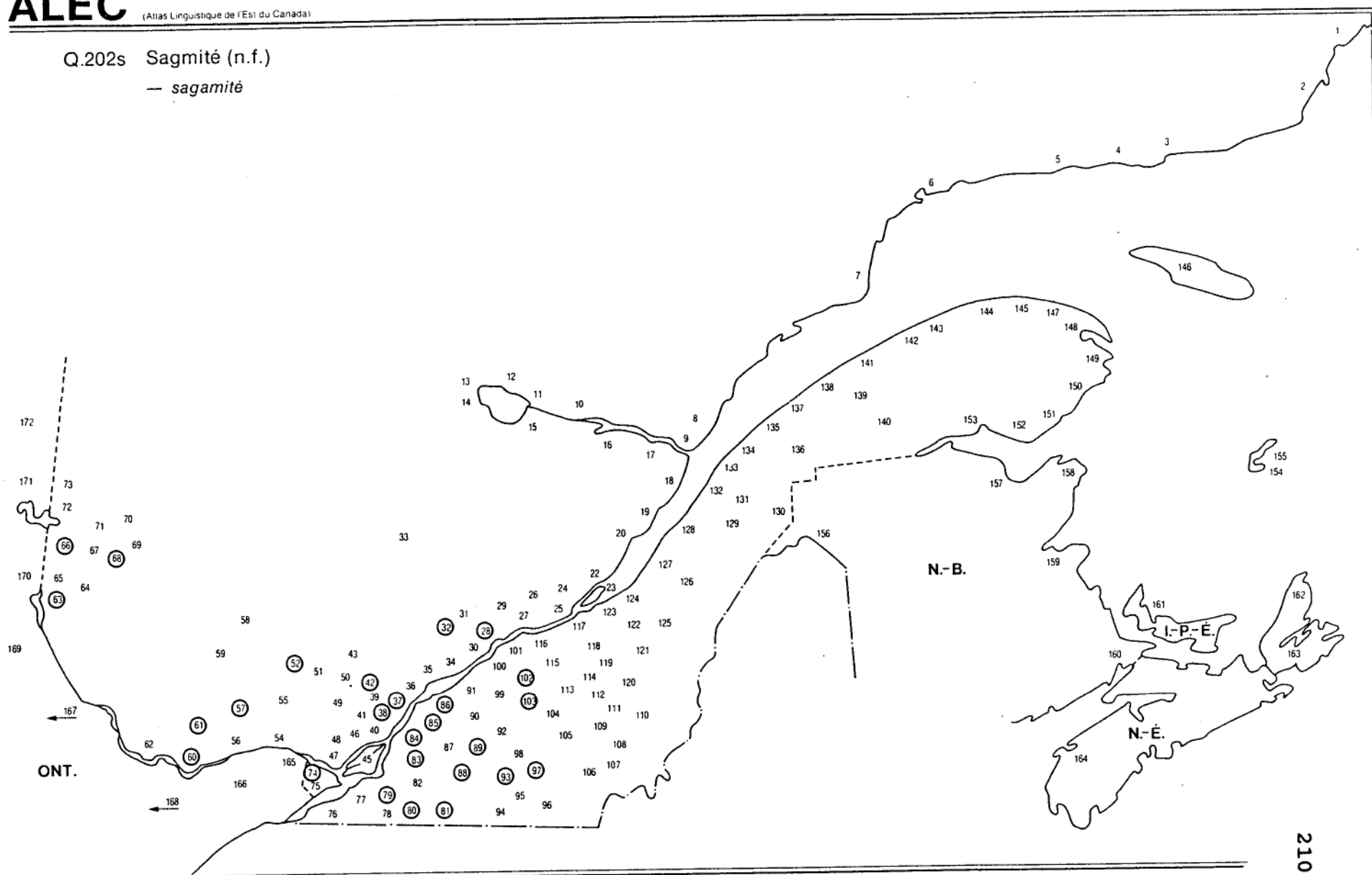
Q.385 Stalle (du cheval)

— *entre-deux*



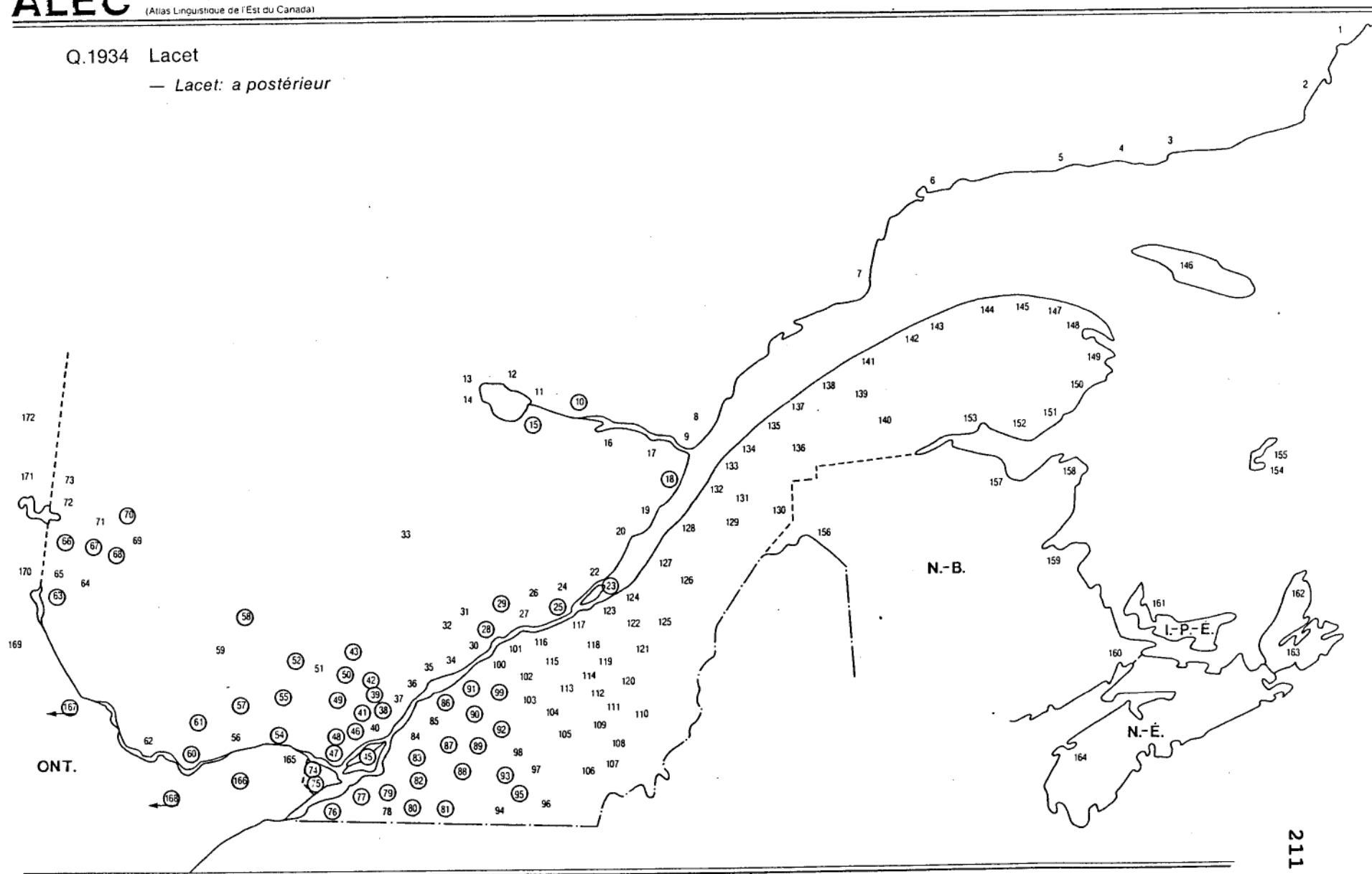
Q.202s Sagmité (n.f.)

— sagamité

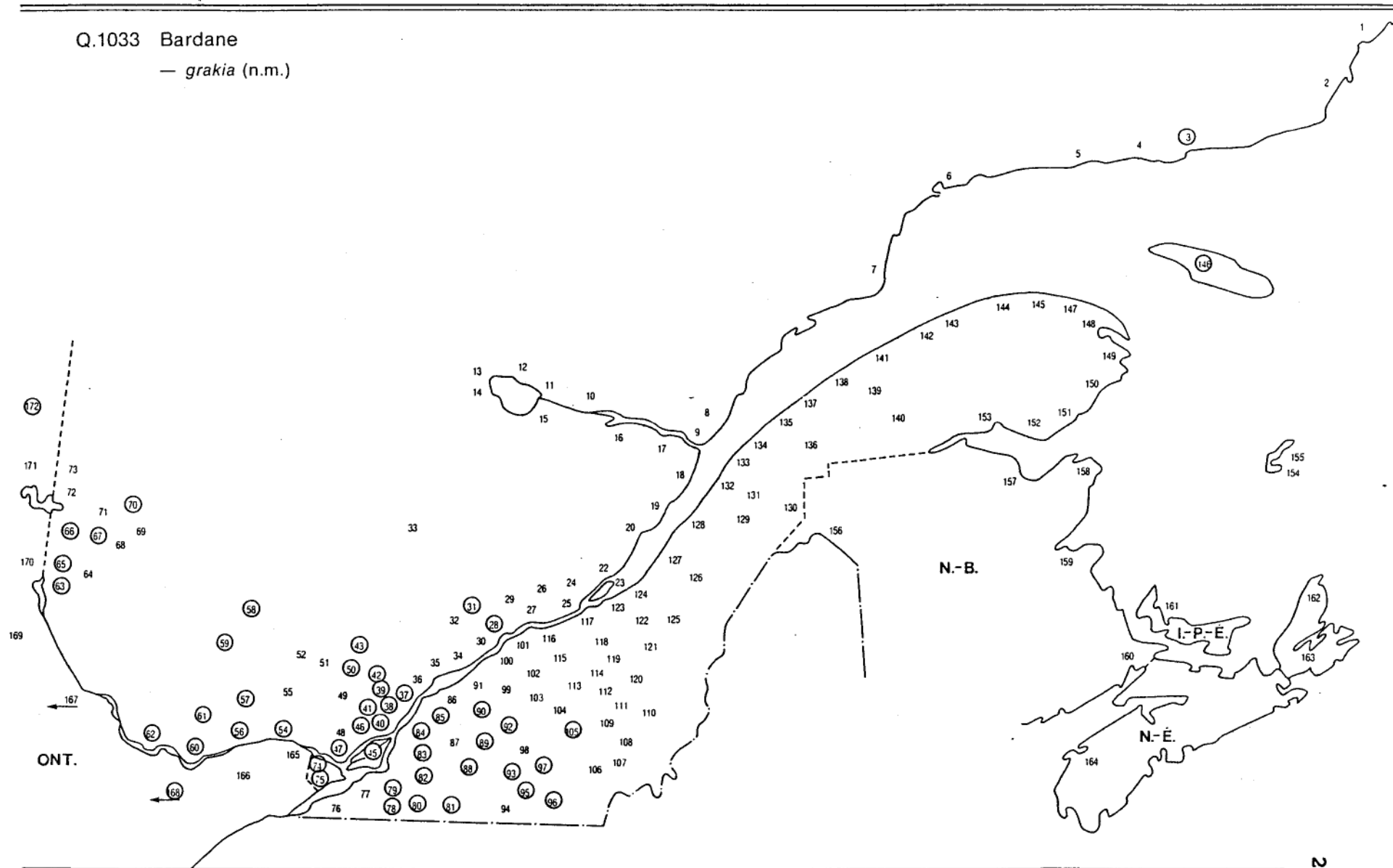


Q.1934 Lacet

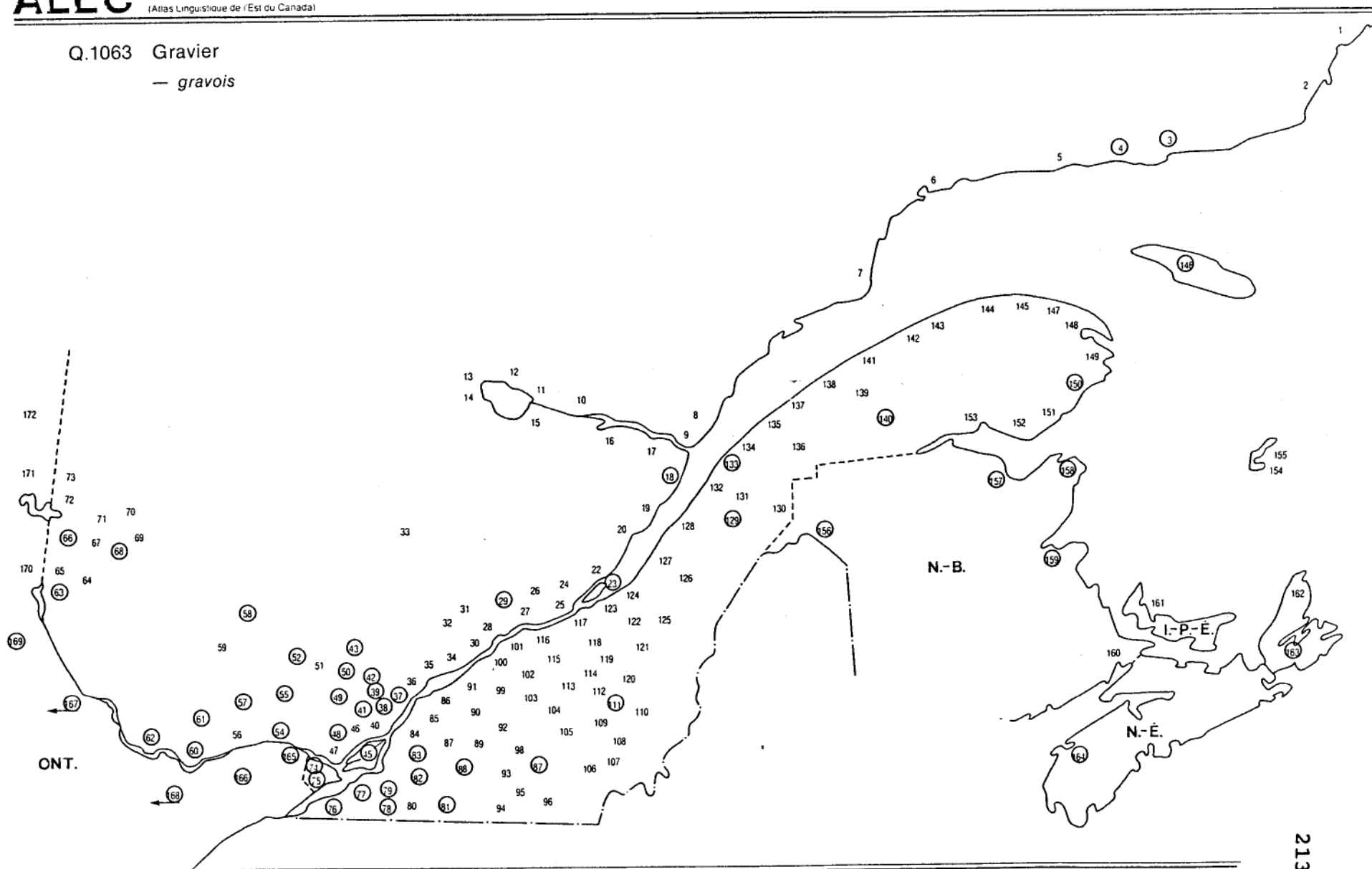
— Lacet: a postérieur



Q.1033 Bardane

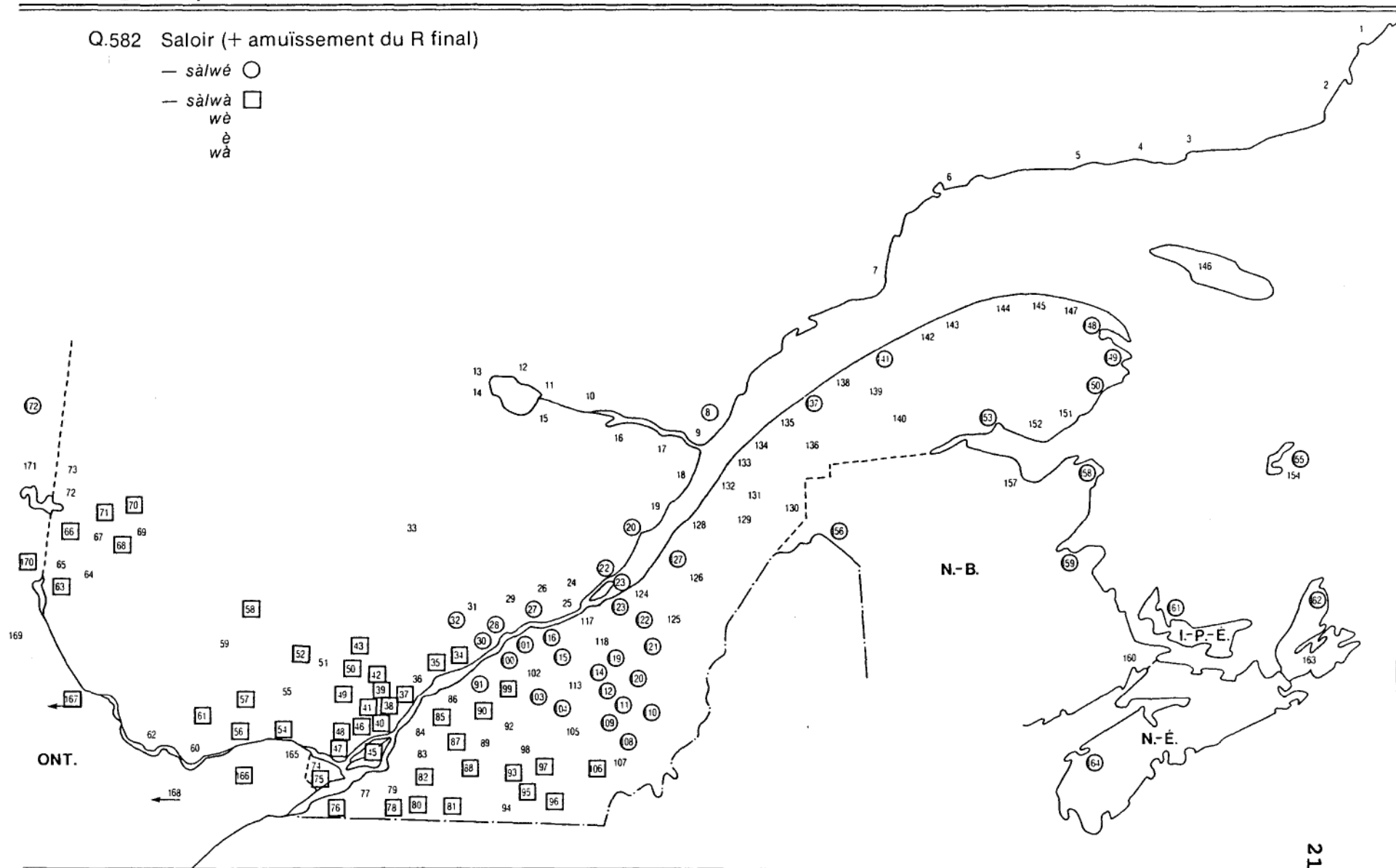
— *grakia* (n.m.)

Q.1063 Gravier
— gravois



Q.582 Saloir (+ amuïssement du R final)

- sà/wé ○
- sà/wà □
- wè
- è
- wà



4.2.3.2.2 Aire Ouest. Extension moyenne

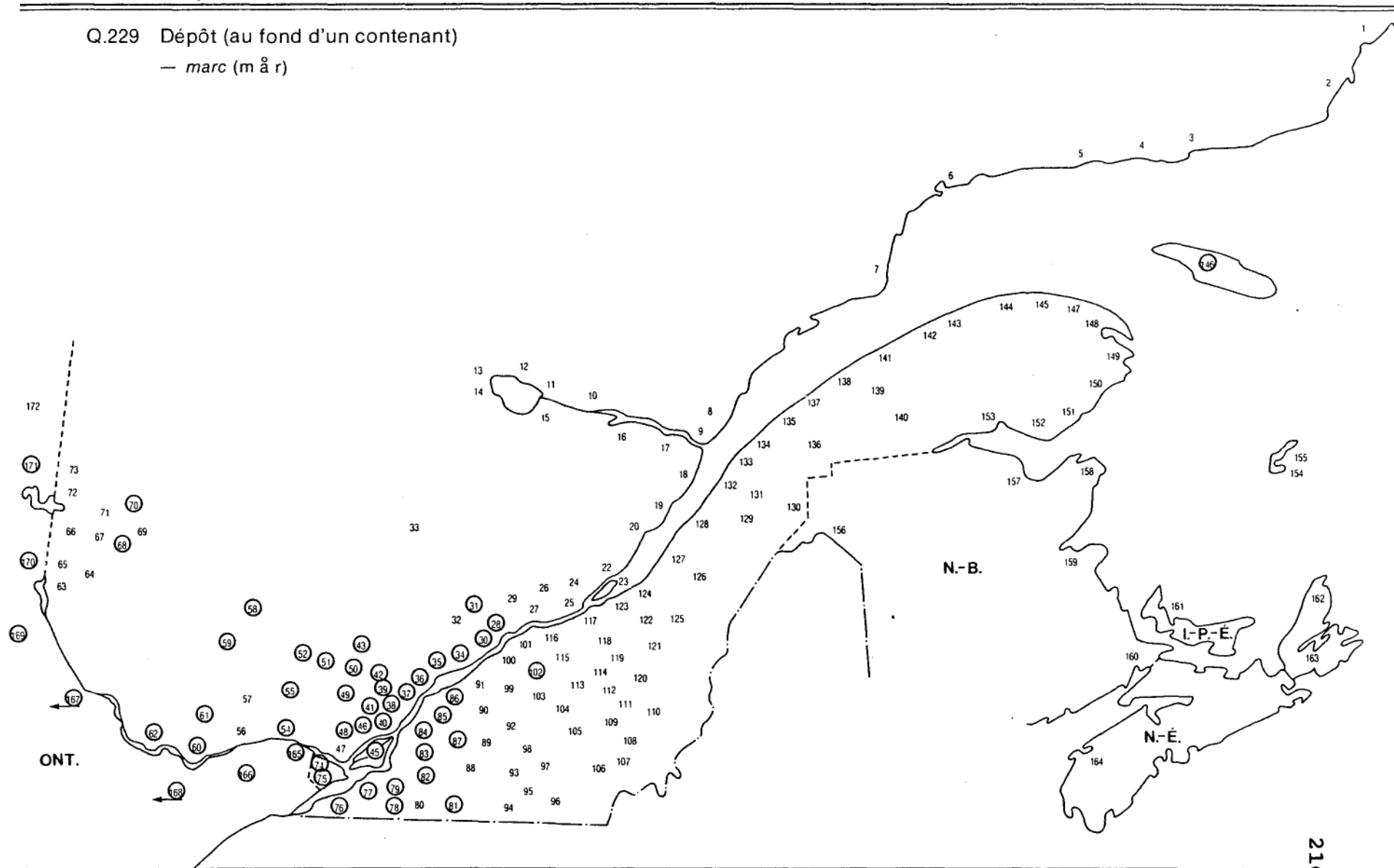
Dans son extension moyenne, l'aire Ouest conserve ses attaches dans la région de Montréal mais gagne vers l'est des espaces qui peuvent aussi faire partie de la région linguistique de l'Est québécois. Ainsi, des formes attestées avec force à partir de l'île de Montréal atteignent le Nord-Ouest (Abitibi - Témiscamingue) et s'y répandent, recouvrent la vallée de la Saint-François et les Bois-Francs, dépassent la Mauricie et s'arrêtent sur les deux rives aux portes de la région de Québec.

L'aire Ouest moyenne sert à démontrer la progression d'une certaine influence linguistique à partir d'un centre socio-économique et démographique comparable à une métropole vers les régions et sous-régions qui sont finalement soumises à son influence.

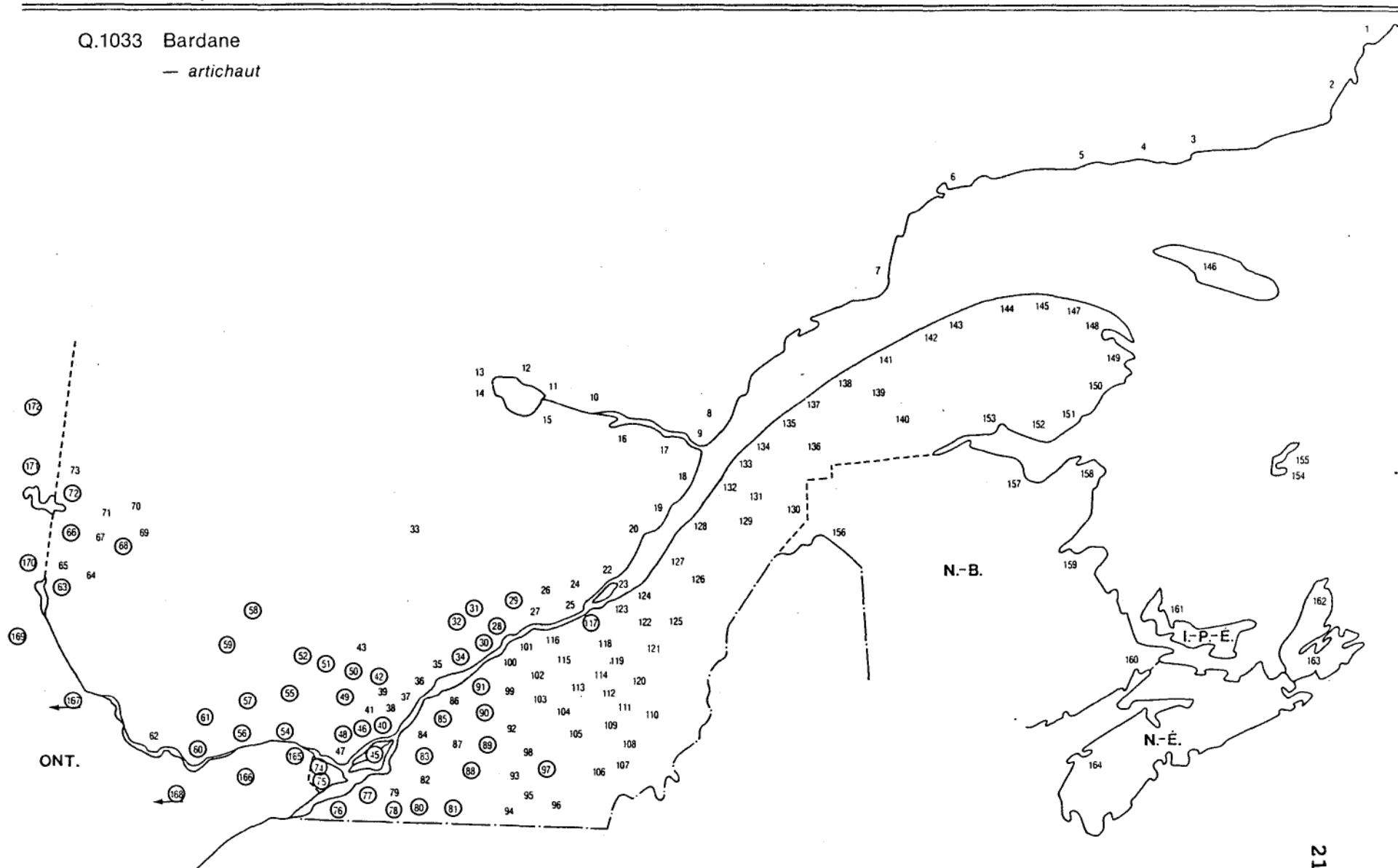
Les cartes marc (Q 229), artichaut (Q 1 033), jaspiner (Q 2 241), caribou (Q 253), gravier (Q 1 063), carotte [kàròt] (Q 905) témoignent d'une emprise sur la Mauricie, d'une entrée dans la région du Nord-Ouest et d'une poussée vers l'Est. La forme aurora boréale (Q 1 161) semble participer au même phénomène; un peu détachée de Montréal, elle couvre la vallée du Richelieu et, collée au littoral seigneurial, elle atteint le Centre du Québec.

Q.229 Dépôt (au fond d'un contenant)

— marc (m à r)

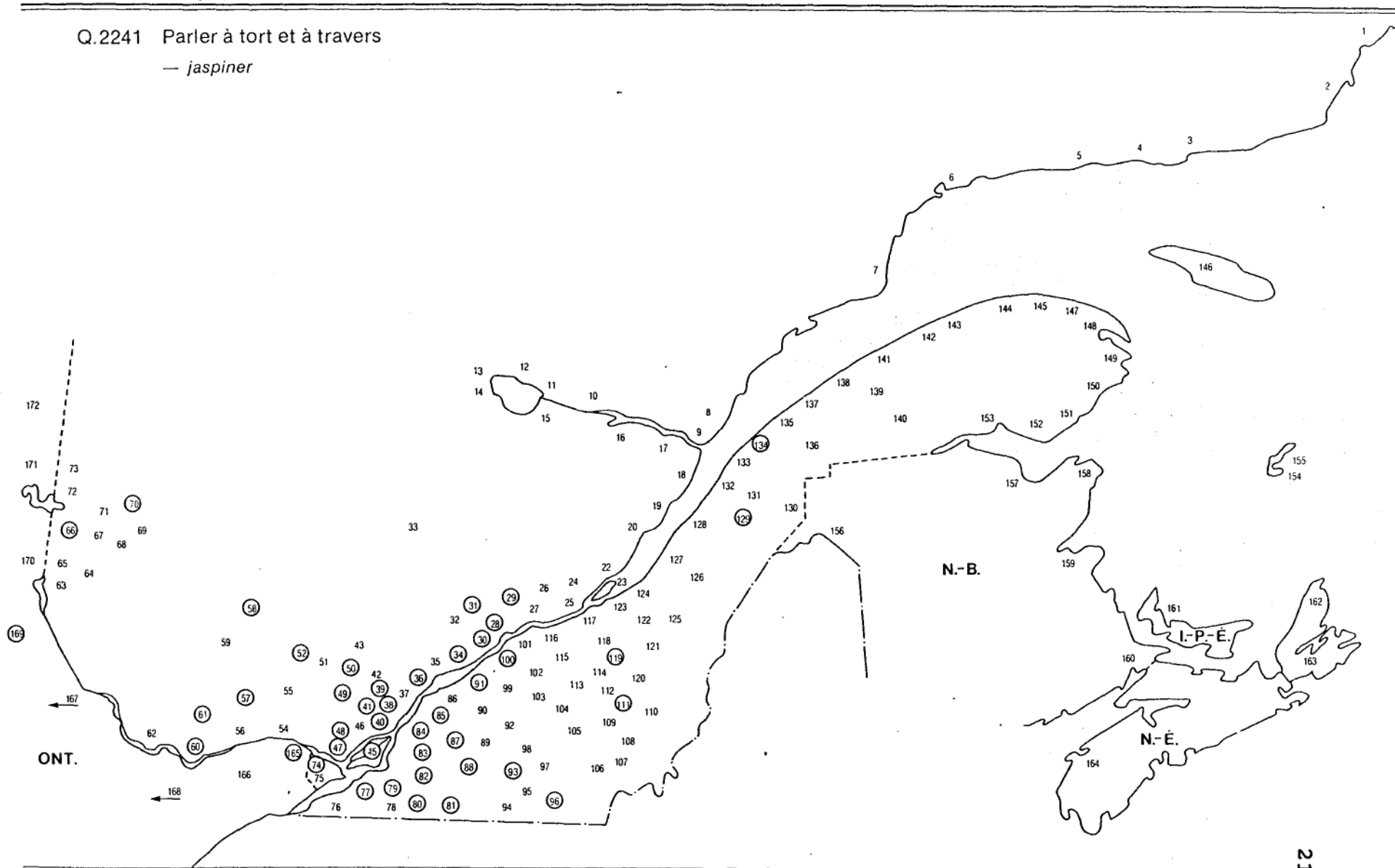


Q.1033 Bardane
— artichaut



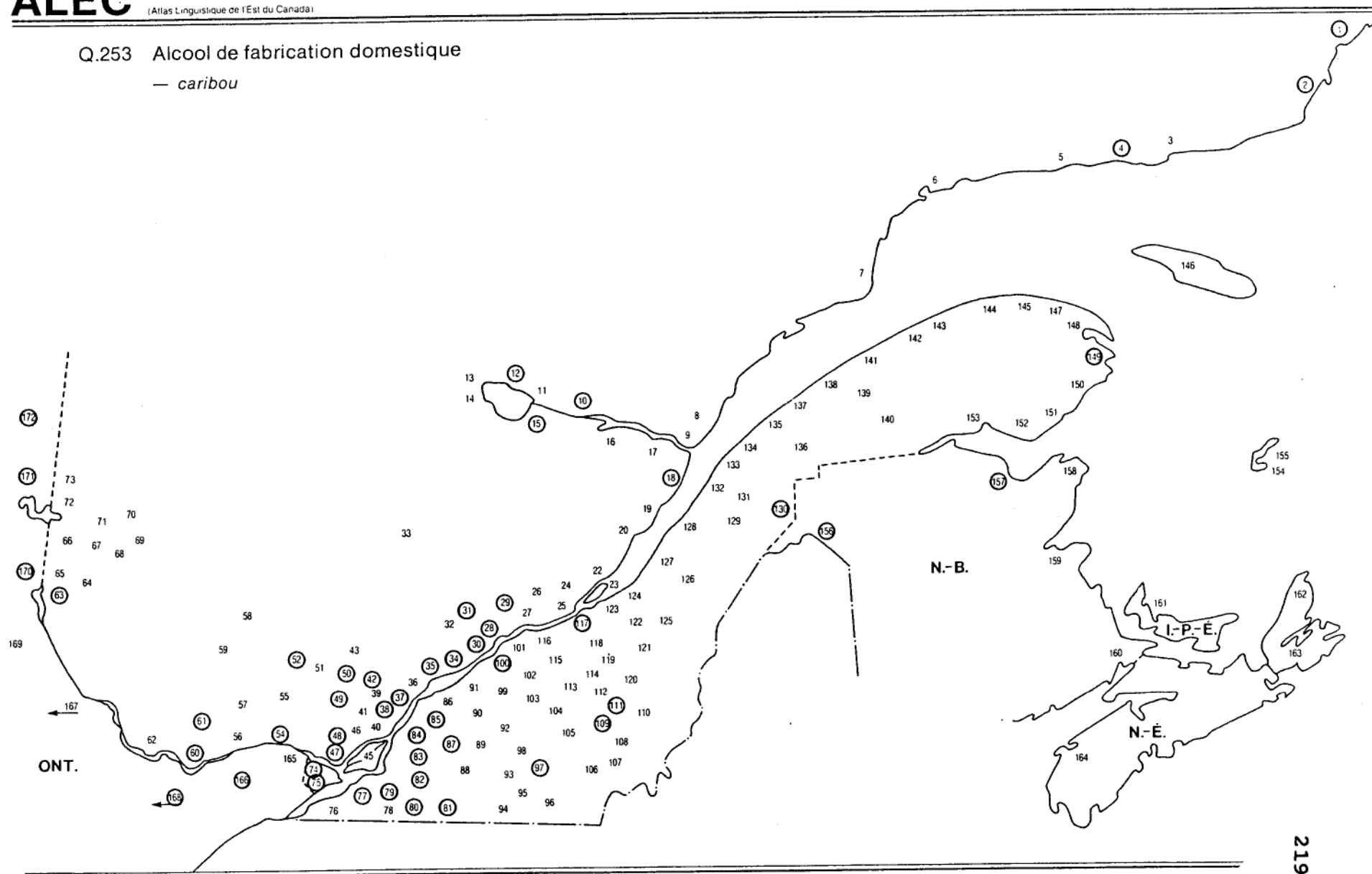
Q.2241 Parler à tort et à travers

— *jaspiner*

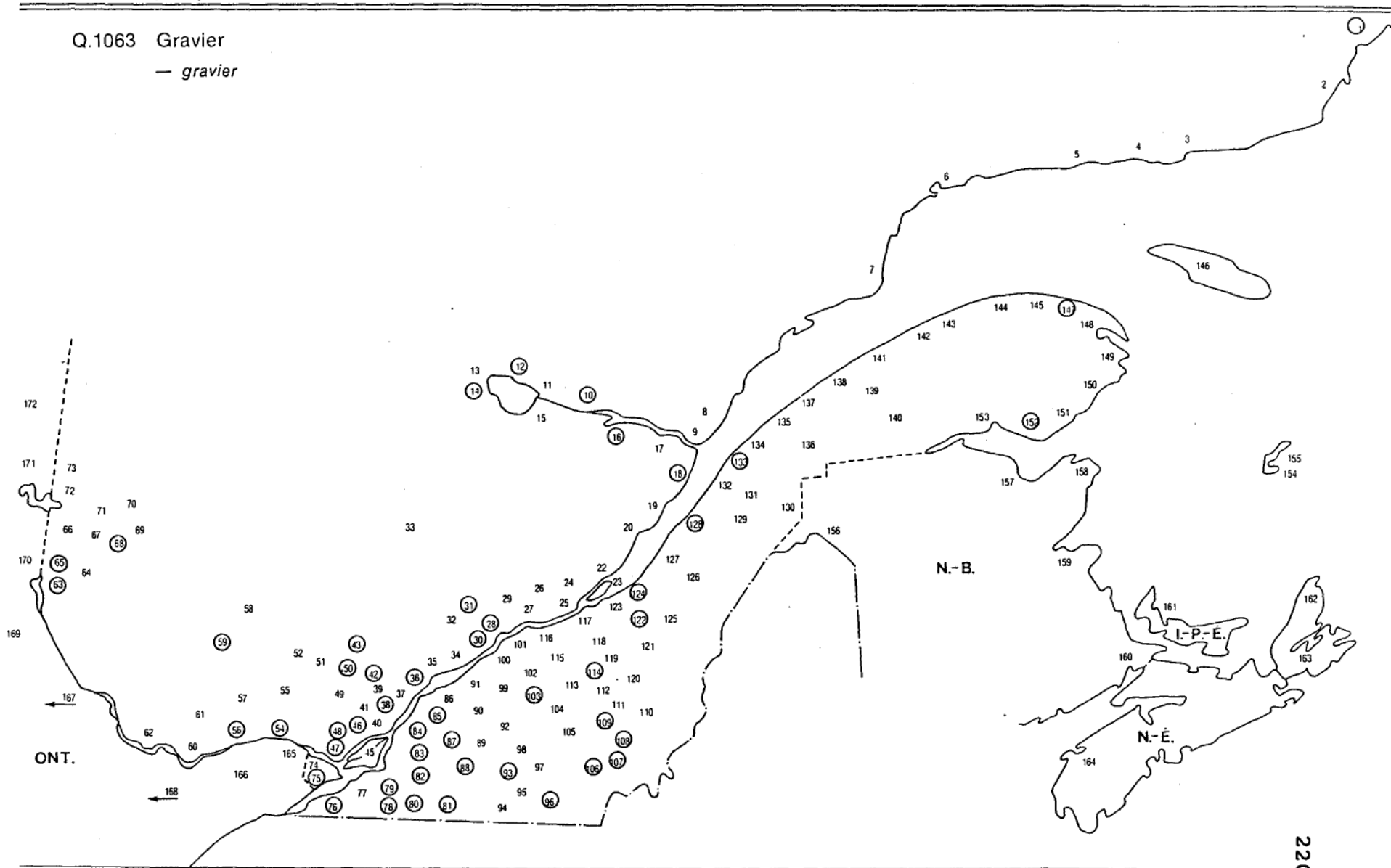


Q.253 Alcool de fabrication domestique

— caribou

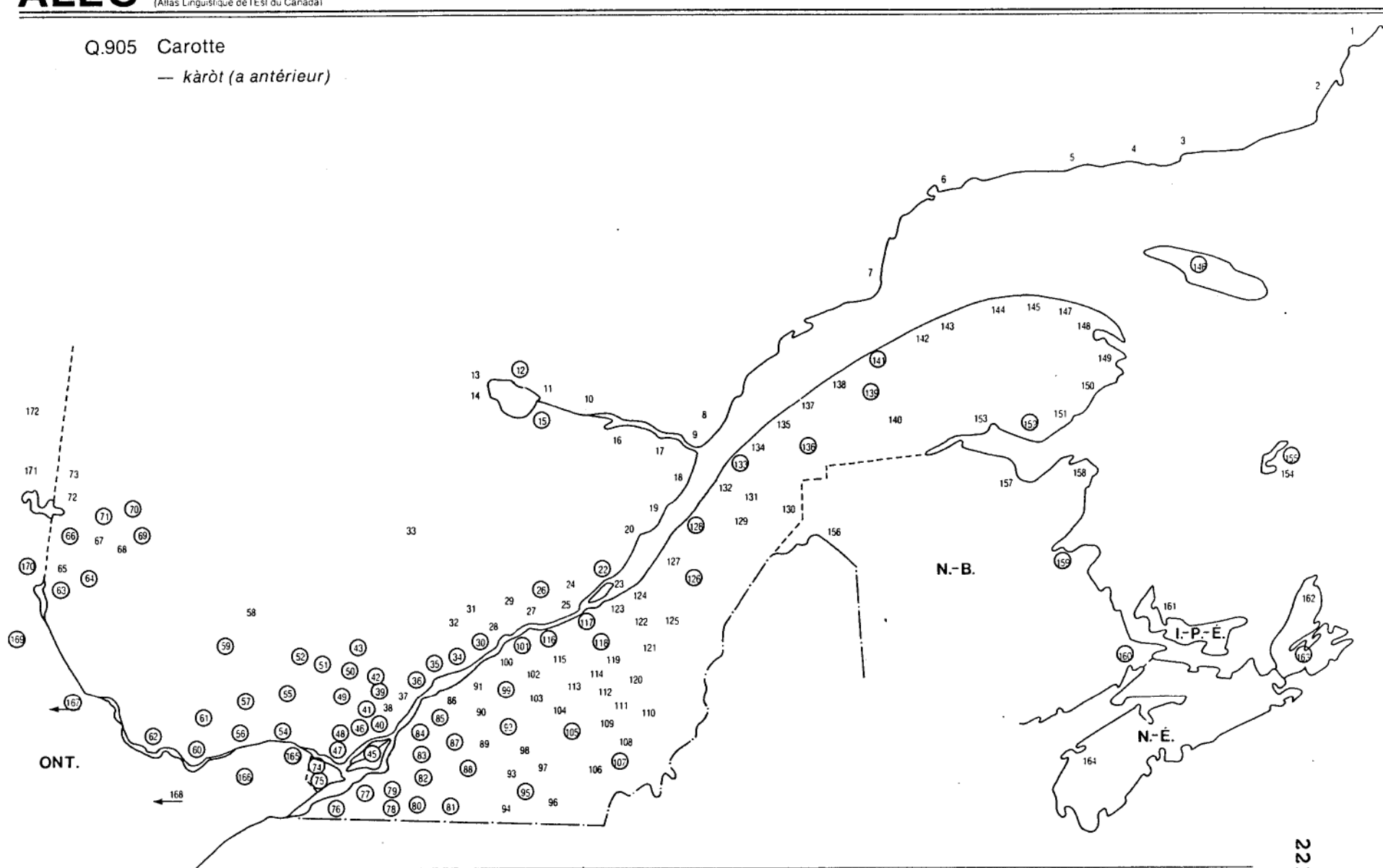


Q.1063 Gravier
— gravier



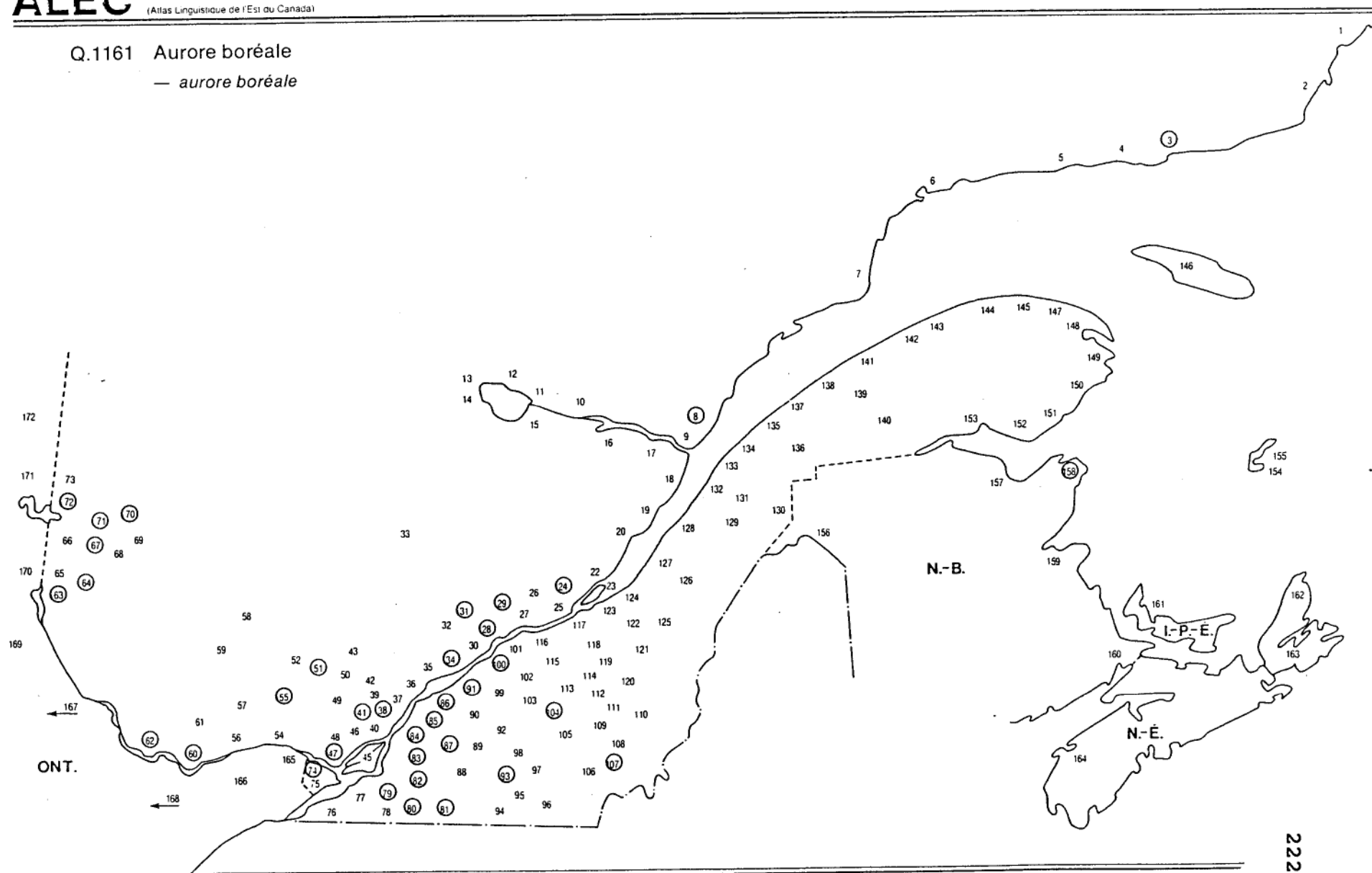
Q.905 Carotte

— kàròt (a antérieur)



Q.1161 Aurore boréale

— aurore boréale



Dans l'étape suivante, l'aire Ouest s'agrandit en conservant une densité que traduisent les nombreuses occurrences. Celles-ci progressent rapidement de chaque côté du fleuve dans les terres seigneuriales et recouvrent bientôt les régions de la Mauricie et des Bois-francs. L'aire Ouest gagne le Nord-Ouest, rejoint et dépasse l'Estrée en s'arrêtant vers l'est en bordure de la vallée beauceronne.

Onze cartes illustrent l'expansion de l'aire Ouest vers la région de Québec: échiquette (Q 1341), cintre (Q 736), running-shoes / sneakers (Q 1 936), bouffie de gomme (Q 1 632), goudrelle (Q 954), pis (Q 524), moonshine (Q 253), becquer (Q 1 829), tocson et tocsonne (Q 510), cordon (Q 681), canard (Q 170).

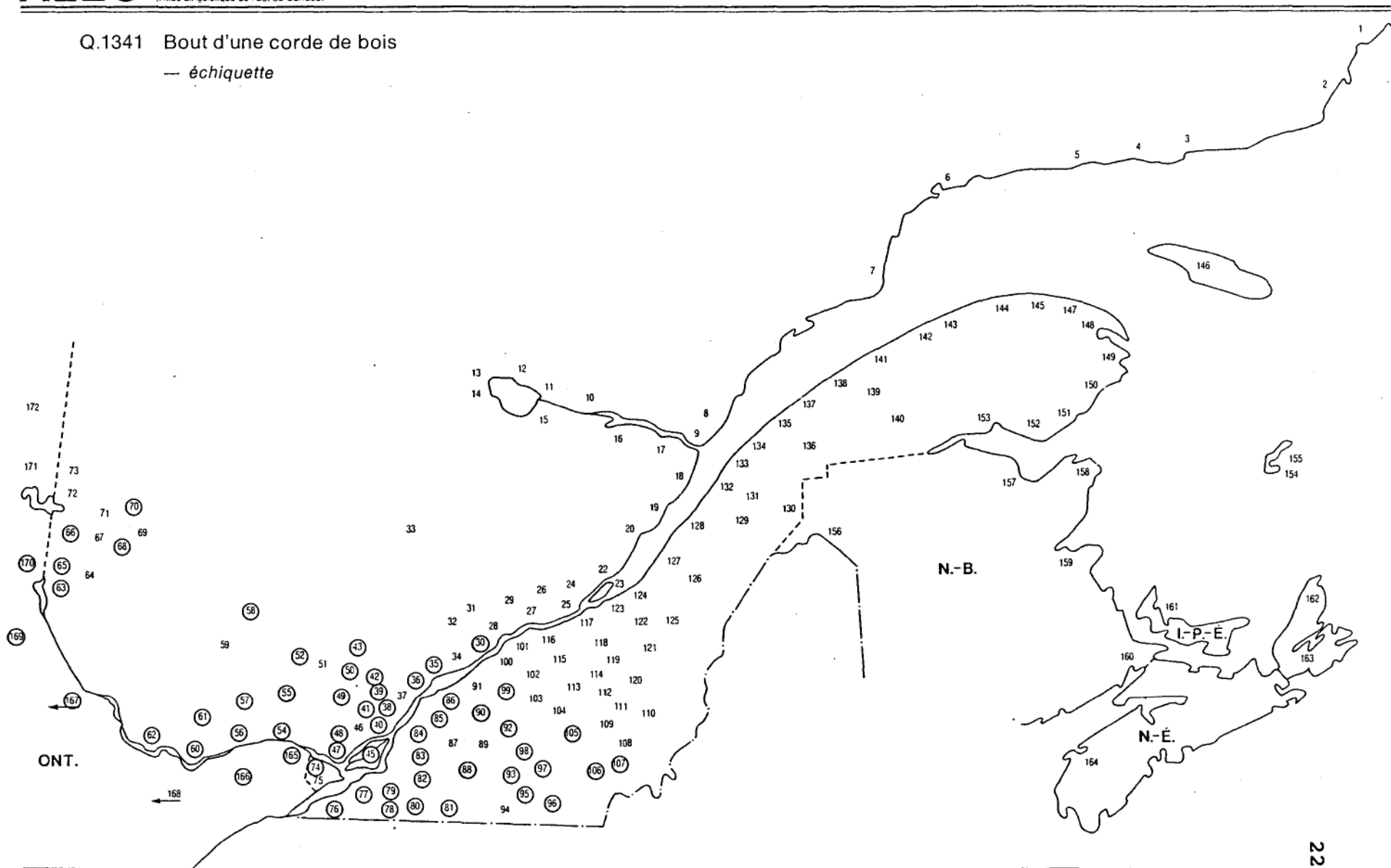
Les cartes du type cintre attirent l'attention avec leur distribution géographique qui, au centre du domaine, semble se resserrer près du fleuve sans couvrir une région intérieure et plus jeune comme l'Estrée. La carte marc (Q 229) est de même type; elle invite à comprendre que les espaces seigneuriaux dont le peuplement est plus ancien pourraient peut-être avoir une différence de perméabilité linguistique par rapport aux régions plus récentes. Ainsi, l'Estrée, jeune région, ne partage pas l'usage du mot cintre qui est usuel dans les localités anciennes du nord.

Notons en outre au centre du domaine le déplacement par sauts, de vallée en vallée, des frontières linguistiques qui vont de l'Assomption au Saint-Maurice ou du Richelieu à la Saint-François et vers la Chaudière. Les déplacements continus des frontières entre Québec et Montréal indiquent, selon nous, des sous-régions dont le parler local est moins bien fixé ou mieux, des sous-régions soumises à l'influence de deux pôles et centres de rayonnement plus prestigieux.

L'agrandissement de l'aire Ouest aux dépens de l'Est laisse peut-être deviner une influence unificatrice de la région «métropolitaine» de Montréal. Cette observation générale correspond en tout cas à la réalité socio-économique de la région de Montréal qui a été le moteur du développement et de la modernisation du Québec depuis les années 1850.

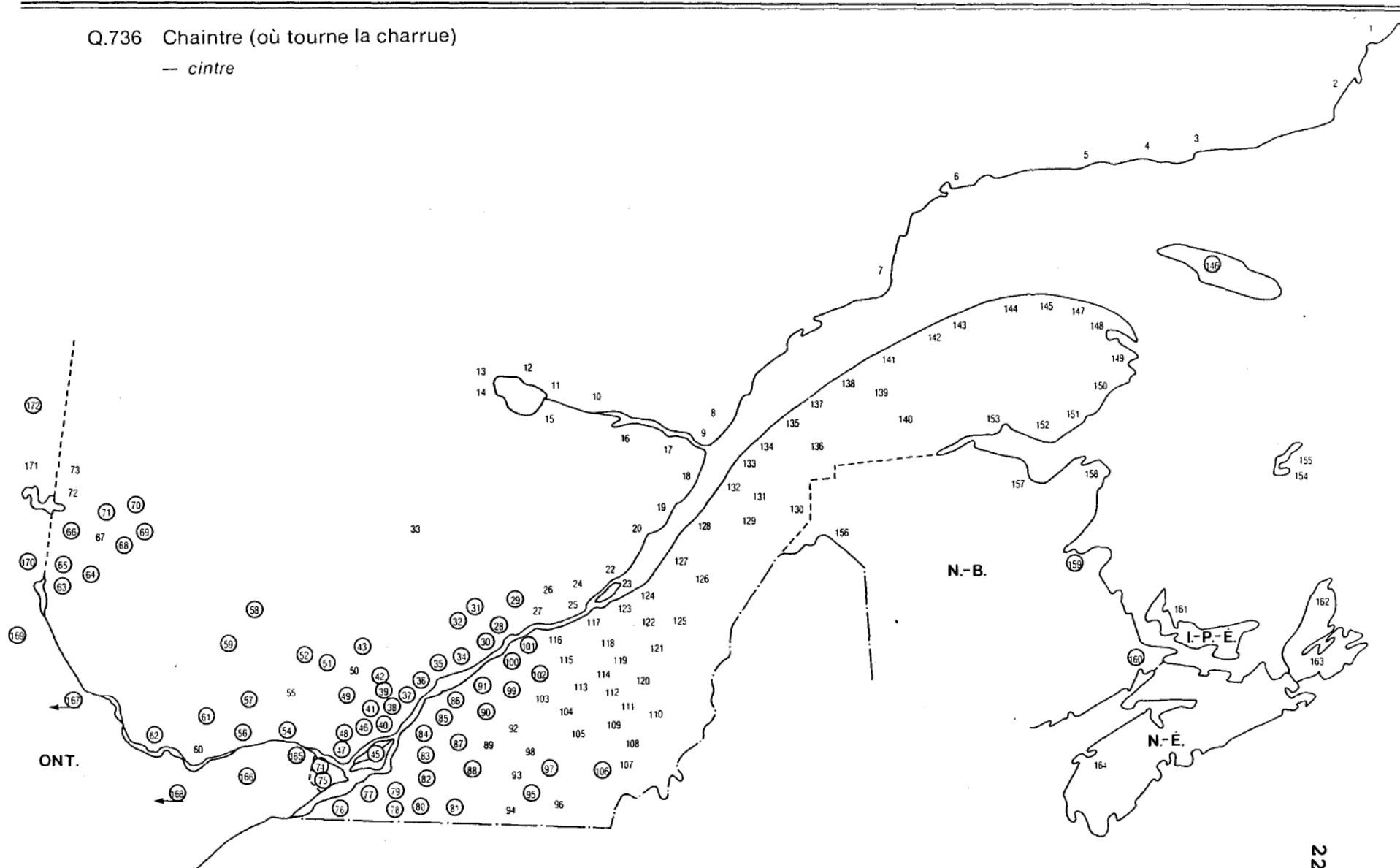
Q.1341 Bout d'une corde de bois

— échiquette

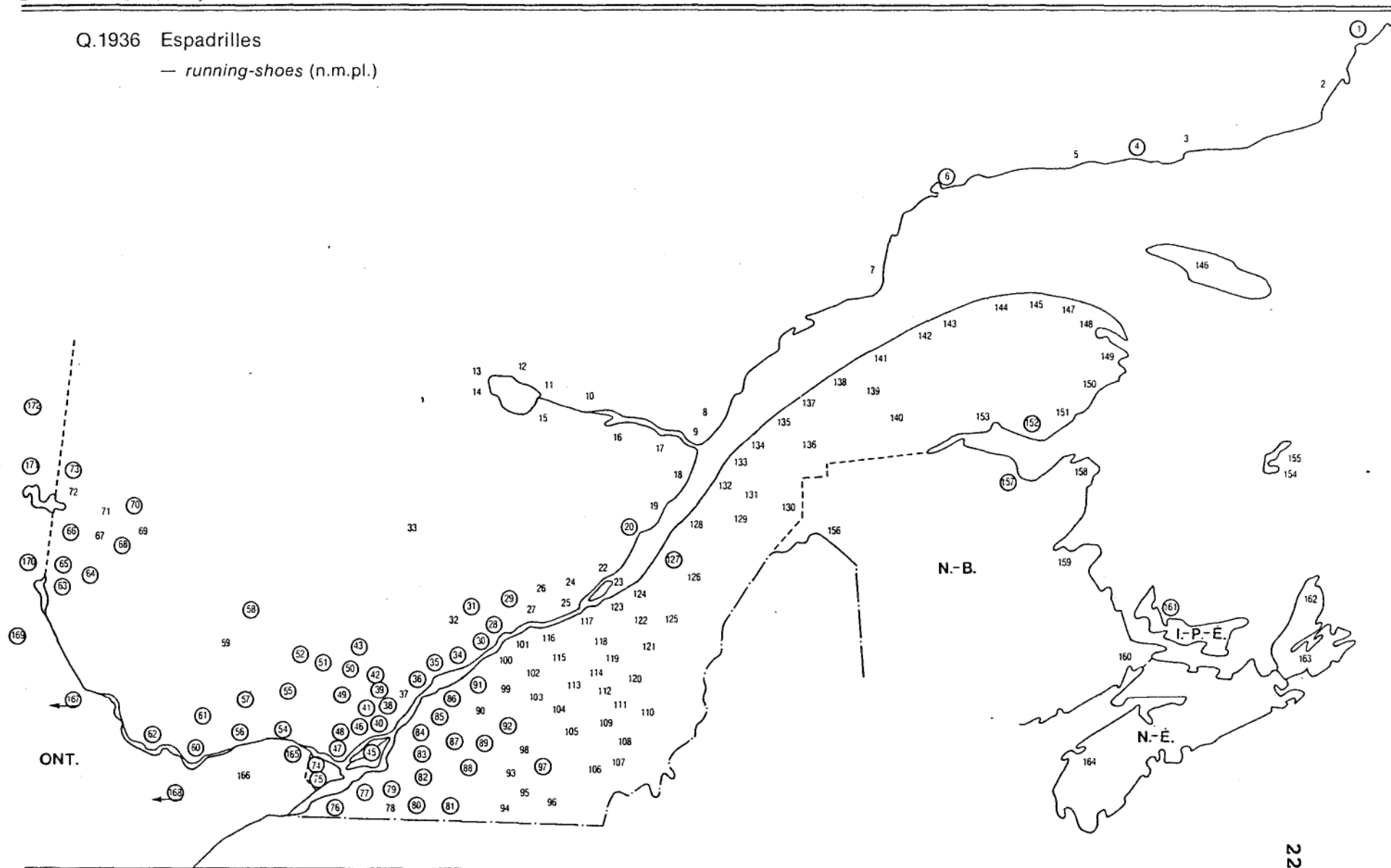


Q.736 Chaintre (où tourne la charrue)

— cindre

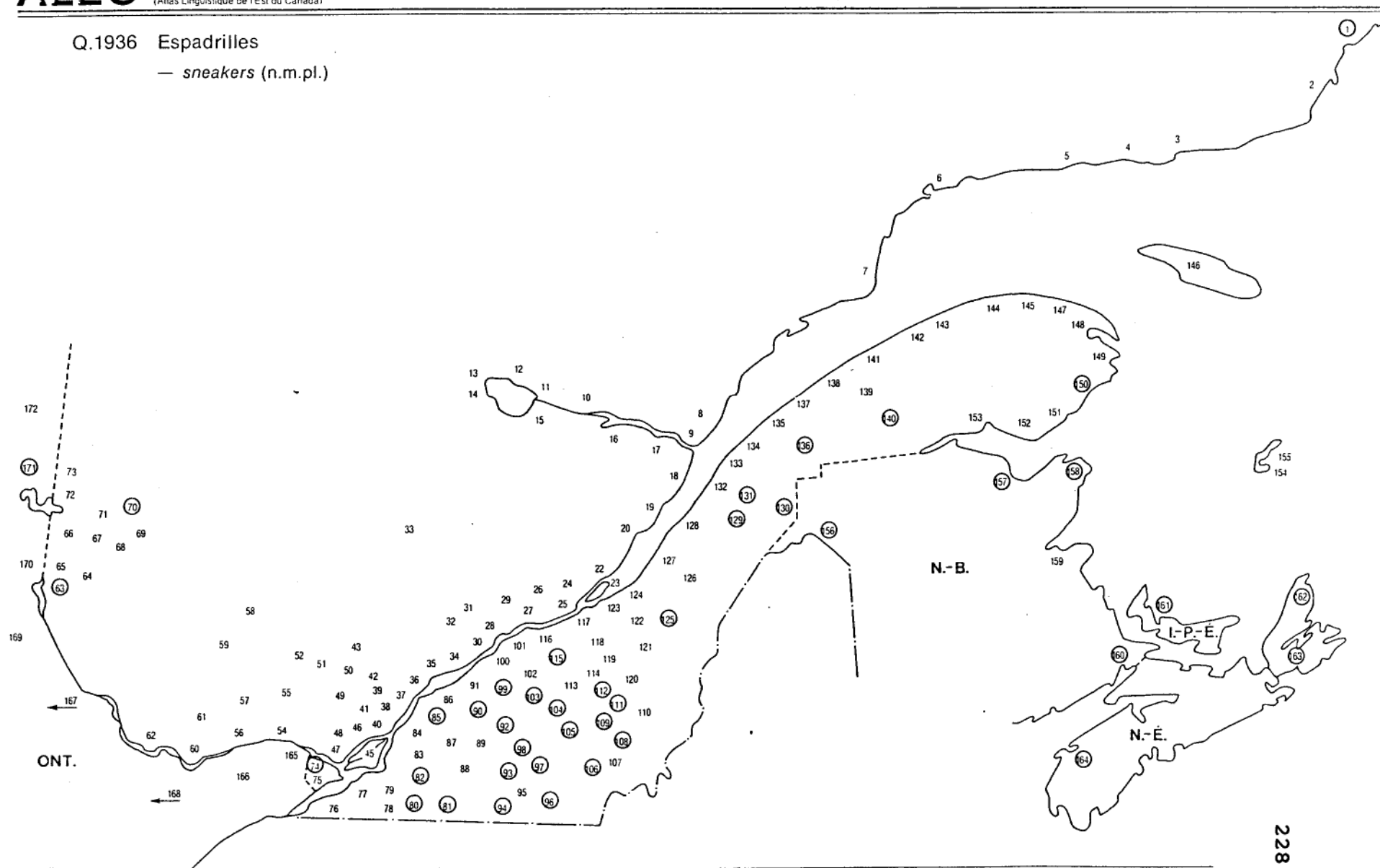


Q.1936 Espadrilles

— *running-shoes* (n.m.pl.)

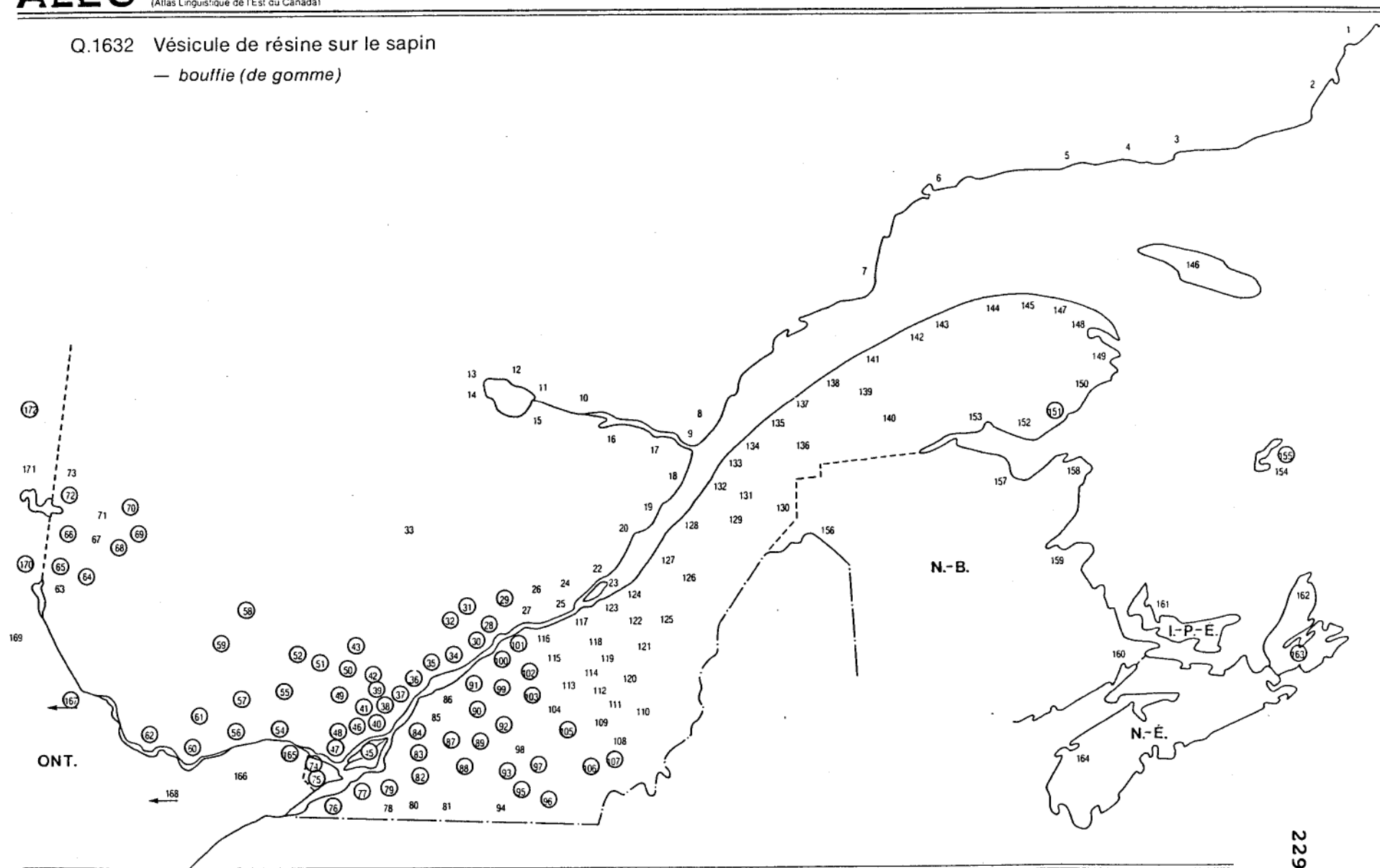
Q.1936 Espadrilles

— sneakers (n.m.pl.)



Q.1632 Vésicule de résine sur le sapin

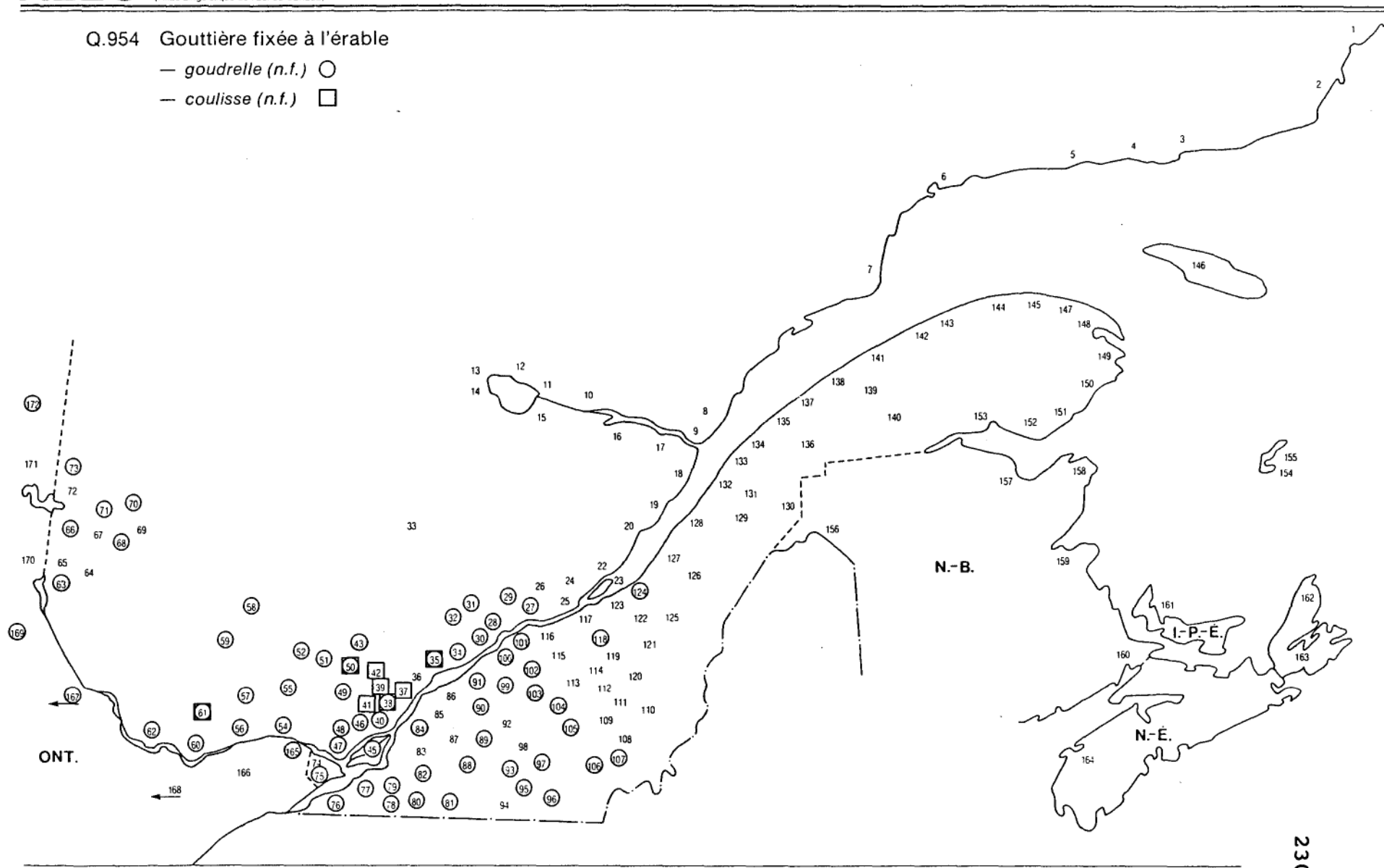
— bouffie (de gomme)



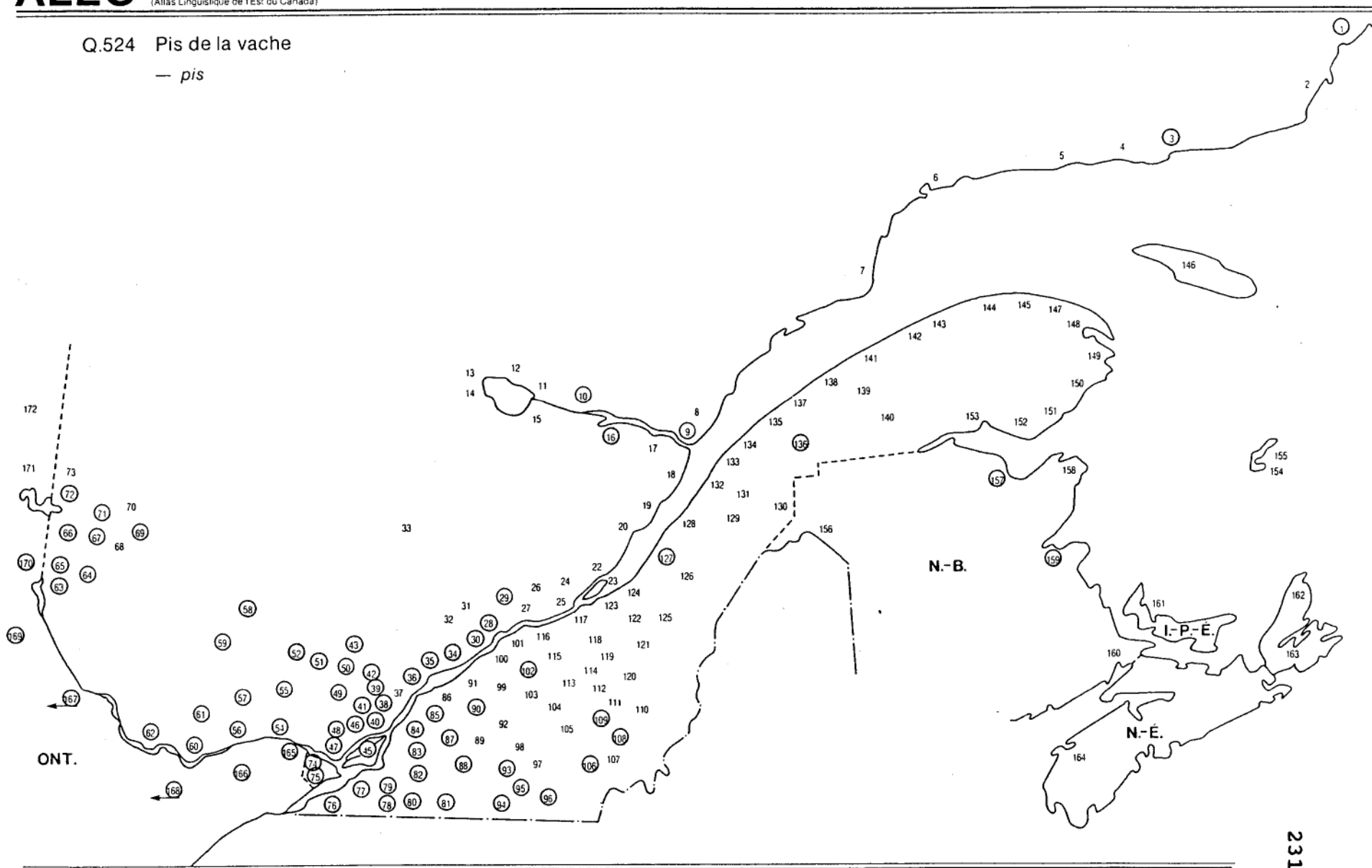
Q.954 Gouttière fixée à l'érable

— goudrelle (n.f.) ○

— coulisse (n.f.) □

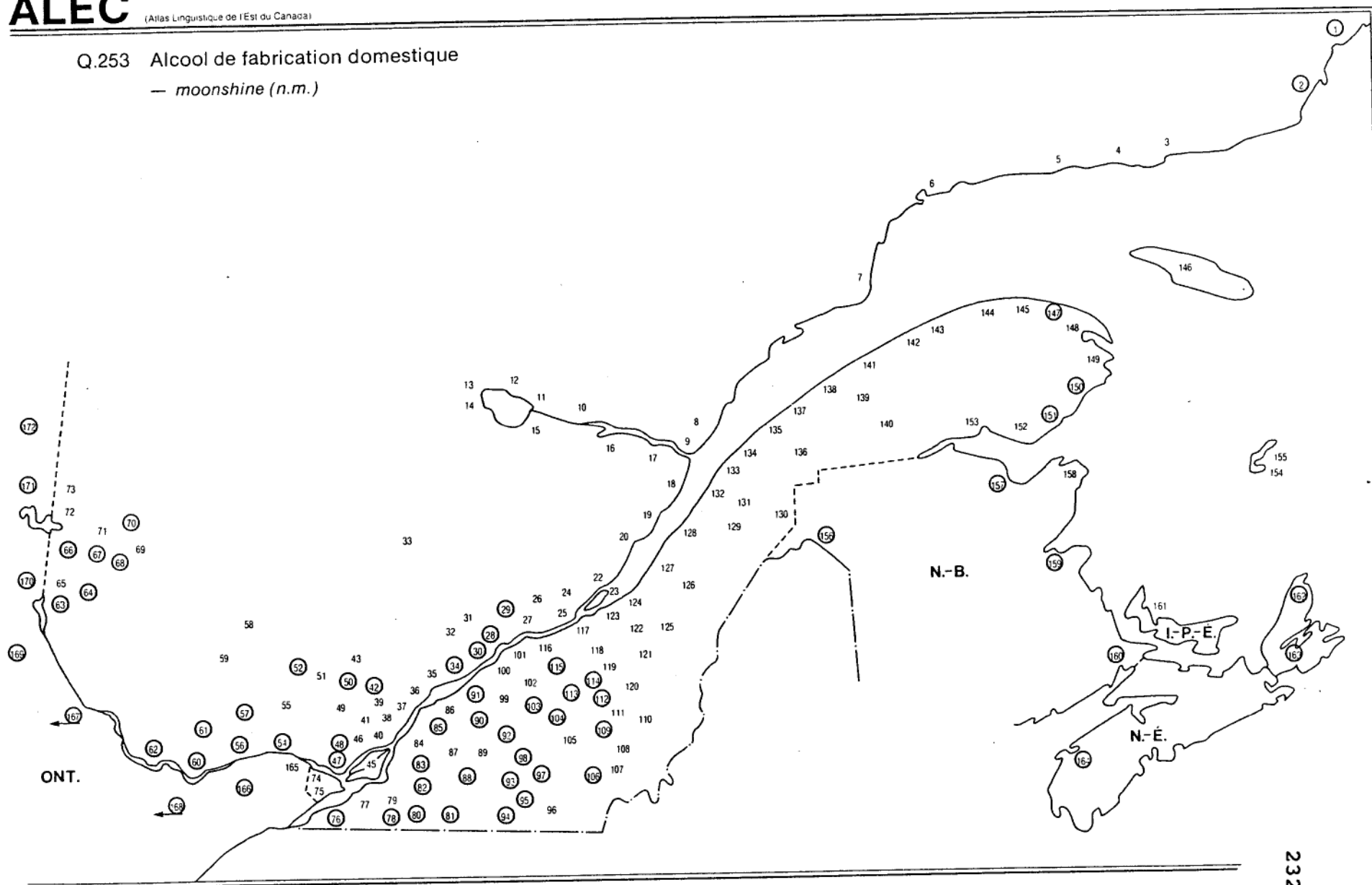


Q.524 Pis de la vache

— *pis*

Q.253 Alcool de fabrication domestique

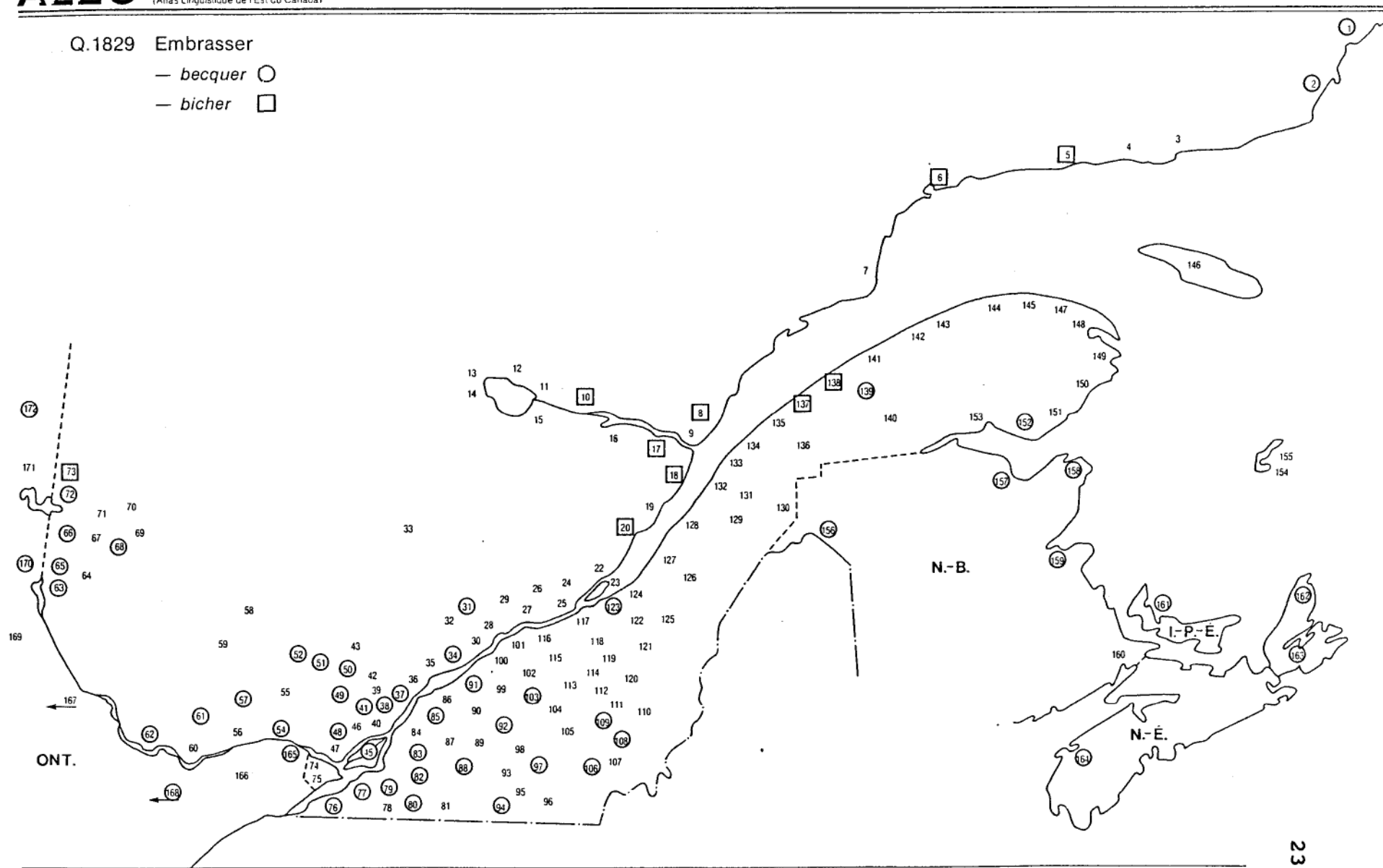
— moonshine (n.m.)



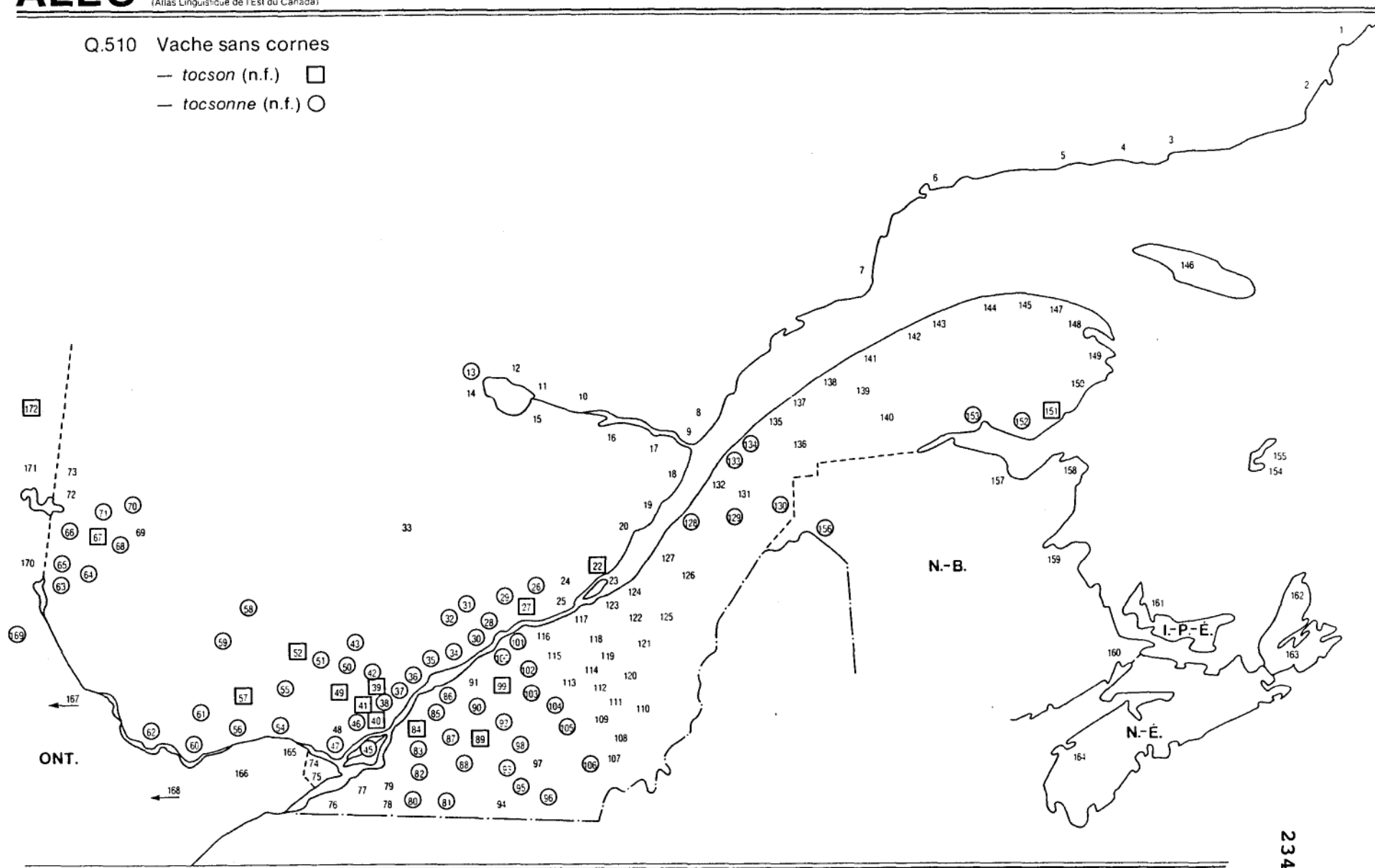
Q.1829 Embrasser

— becquer ○

— bicher □

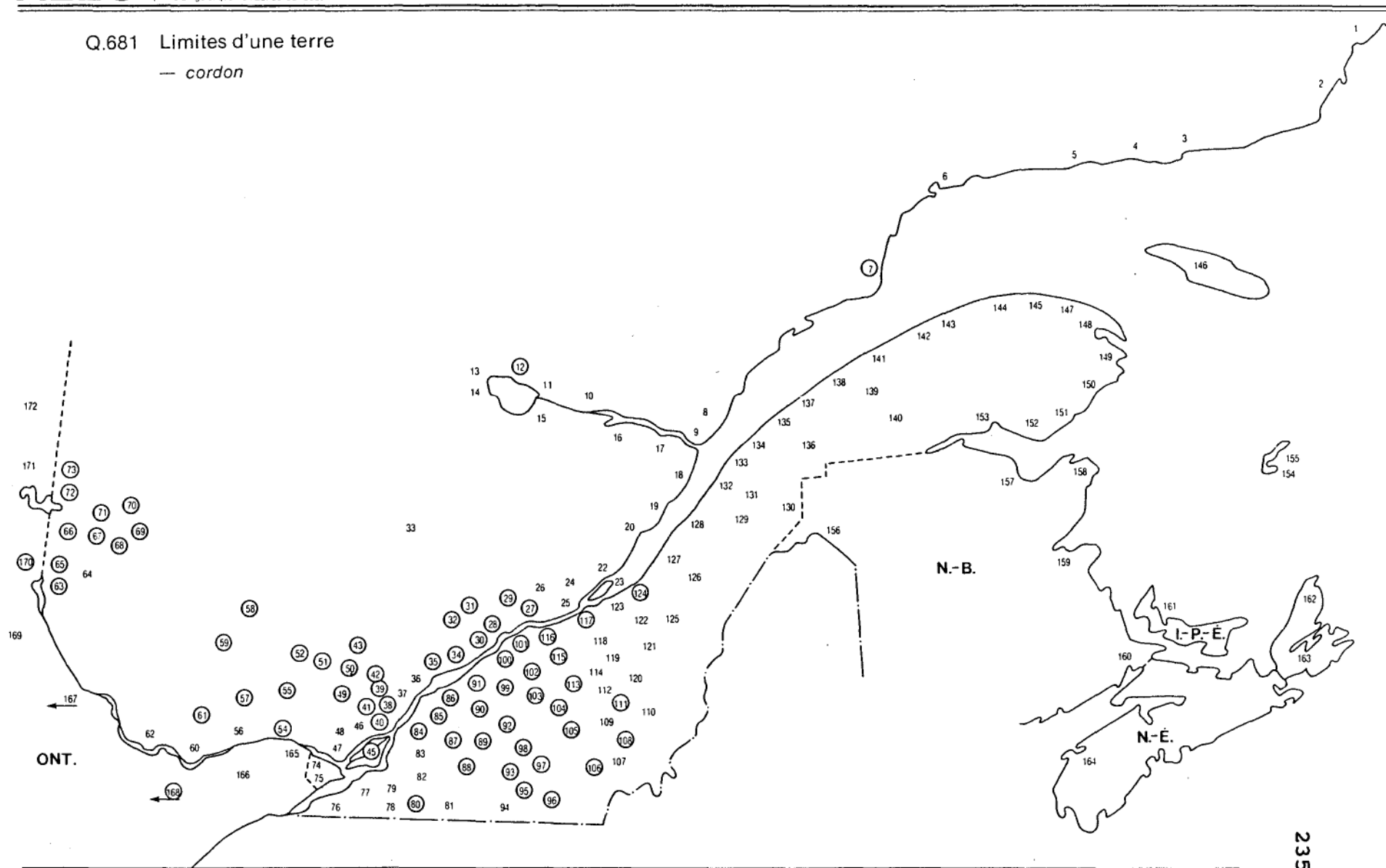


Q.510 Vache sans cornes

— *tocson* (n.f.) □— *tocsonne* (n.f.) ○

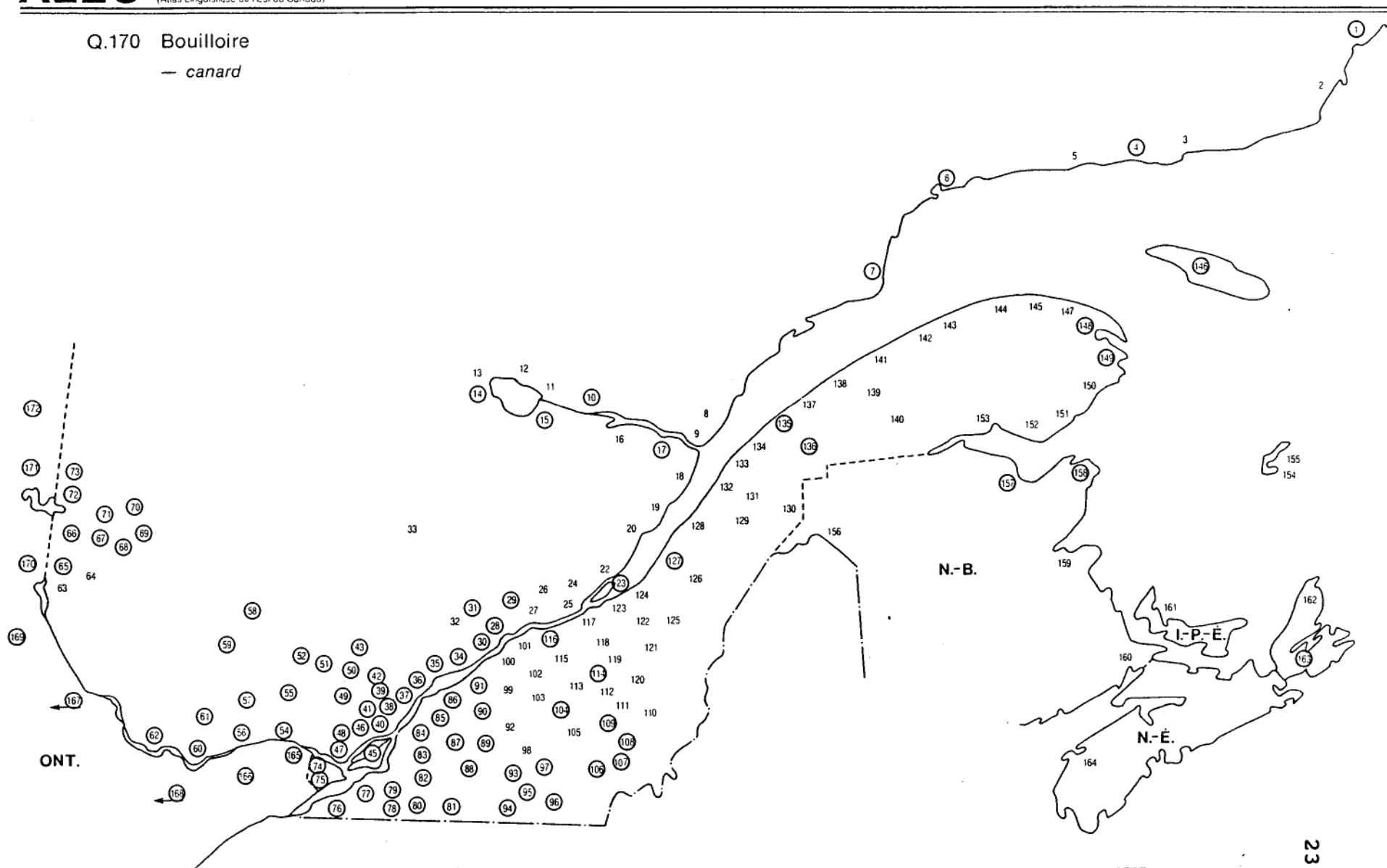
Q.681 Limites d'une terre

— cordon



Q.170 Bouilloire

— canard



4.2.3.3 Aire du Centre du Québec

Le partage de l'ensemble linguistique de la vallée du Saint-Laurent en deux aires principales, l'Ouest et l'Est, se situe globalement à l'intérieur de l'espace Mauricie - Bois-Francs, entre les points 27 à l'est et 37 à l'ouest. Plusieurs cartes font état de l'oscillation des frontières linguistiques des deux grandes aires dans cette zone centrale du Québec dont le peuplement d'origine est ancien et plutôt homogène près du fleuve alors qu'il est plus récent et plus varié, surtout, dans les terres intérieures au sud du Saint-Laurent.

Rappelons que le Gouvernement des Trois-Rivières, établi à l'époque de la Nouvelle-France, couvre le territoire compris entre les points 27 et 101 à l'est et les points 37 et 87 à l'ouest. Cette région n'a eu à l'origine qu'un modeste peuplement de souche qui est longtemps resté collé dans le giron seigneurial aux deux rives du fleuve. C'est dans les années 1825, quand l'étroite bande seigneuriale des rives nord et sud fut complètement habitée, que la rive sud (Bois-francs et Estrie) est ouverte à la colonisation et se développe en attirant une population en bonne partie hétérogène au plan de l'origine géographique.

Ce sont les descendants des habitants des terres riveraines qui ont les premiers accès aux nouvelles terres situées derrière les seigneuries de la rive sud. Ils apportent avec eux les caractéristiques de la culture linguistique des vieilles paroisses situées entre Trois-rivières et le lac Saint-Pierre (points 30 à 37; points 85 à 100) dans les divisions de Nicolet et des Bois-Francs. Plus au sud, leur influence linguistique le long de la rivière Saint-François, vers l'Estrie, sera moins importante car elle devra se mélanger au parler

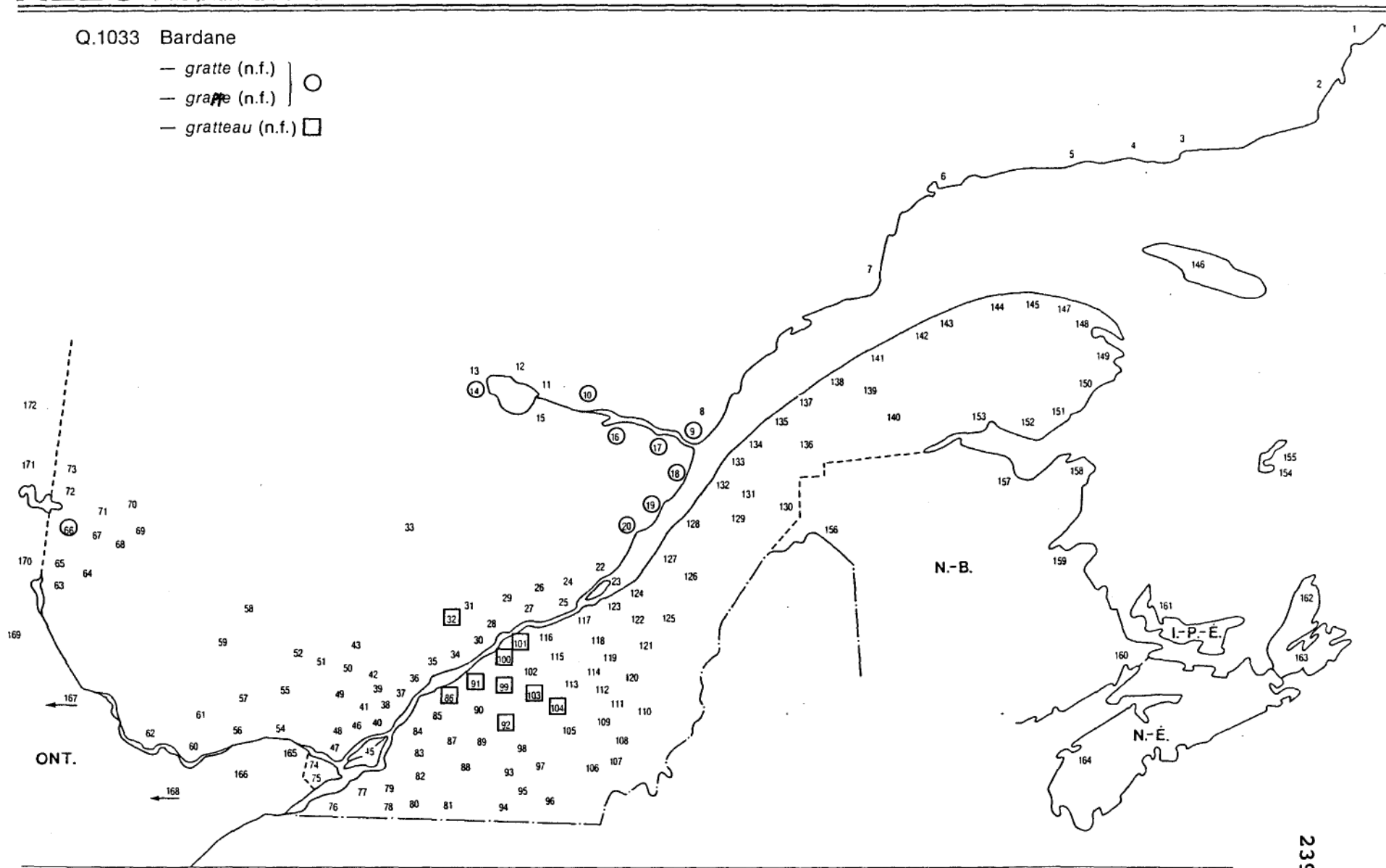
régional des colons venus des régions environnantes (Richelieu, Québec, Beauce...).

C'est dans cet espace allant du point 30 au point 37 au nord et du point 96 au point 108 au sud que se dessinent régulièrement de petites aires linguistiques secondaires qui, sans être imperméables aux phénomènes de l'est et de l'ouest, rappellent l'existence et l'influence d'un point de peuplement historique. La présence d'une aire tampon entre les aires Ouest et Est pourrait rejoindre une observation des études dialectologiques classiques (Dauzat) qui concerne la présence fréquente d'une aire linguistique intermédiaire entre deux grandes régions «dialectales» voisines, mais cette interprétation «classique» n'est pas applicable dans le contexte québécois, selon nous.

L'aire du Centre transparaît dans les cartes gratteau (Q 1 033), baboche (Q 253) qui réapparaît de façon étonnante dans la péninsule gaspésienne et tirant (Q 453). La carte fronteau (Q 681) peut être rapprochée de l'aire centrale en ce sens qu'elle montre comment un mot régional de l'Est qui s'affaiblit dans la région de Québec se trouve relancé en atteignant une sous-région linguistique au caractère propre. La conservation dans la partie centrale des mots baboche et fronteau indiquerait selon nous une certaine individualité ou une résistance linguistique de la région du Centre du Québec, qui a su conserver certains usages propres malgré les influences variées provenant des régions voisines.

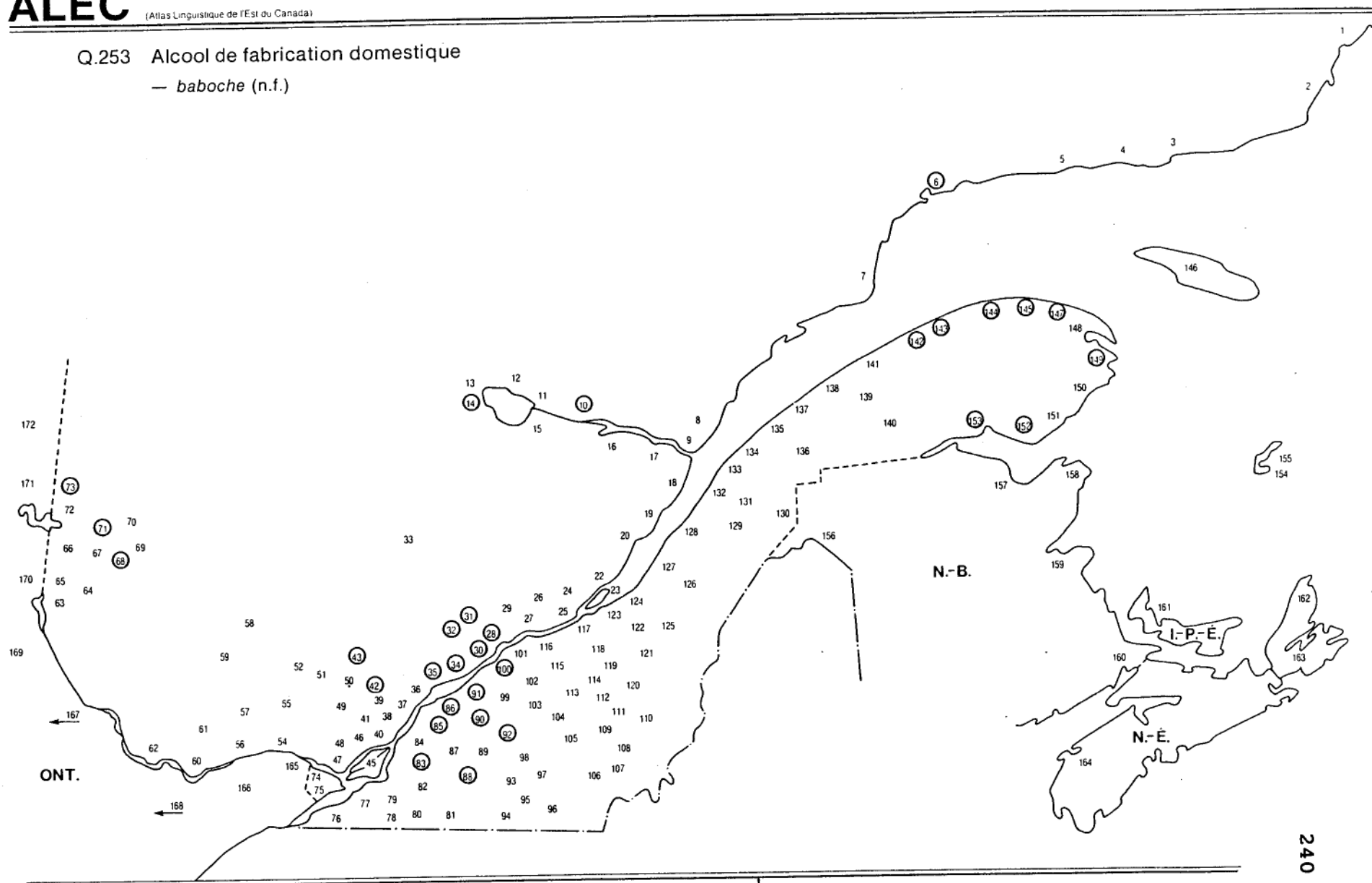
Q.1033 Bardane

- gratte (n.f.) | ○
 — grappe (n.f.) | ○
 — gratteau (n.f.) | □

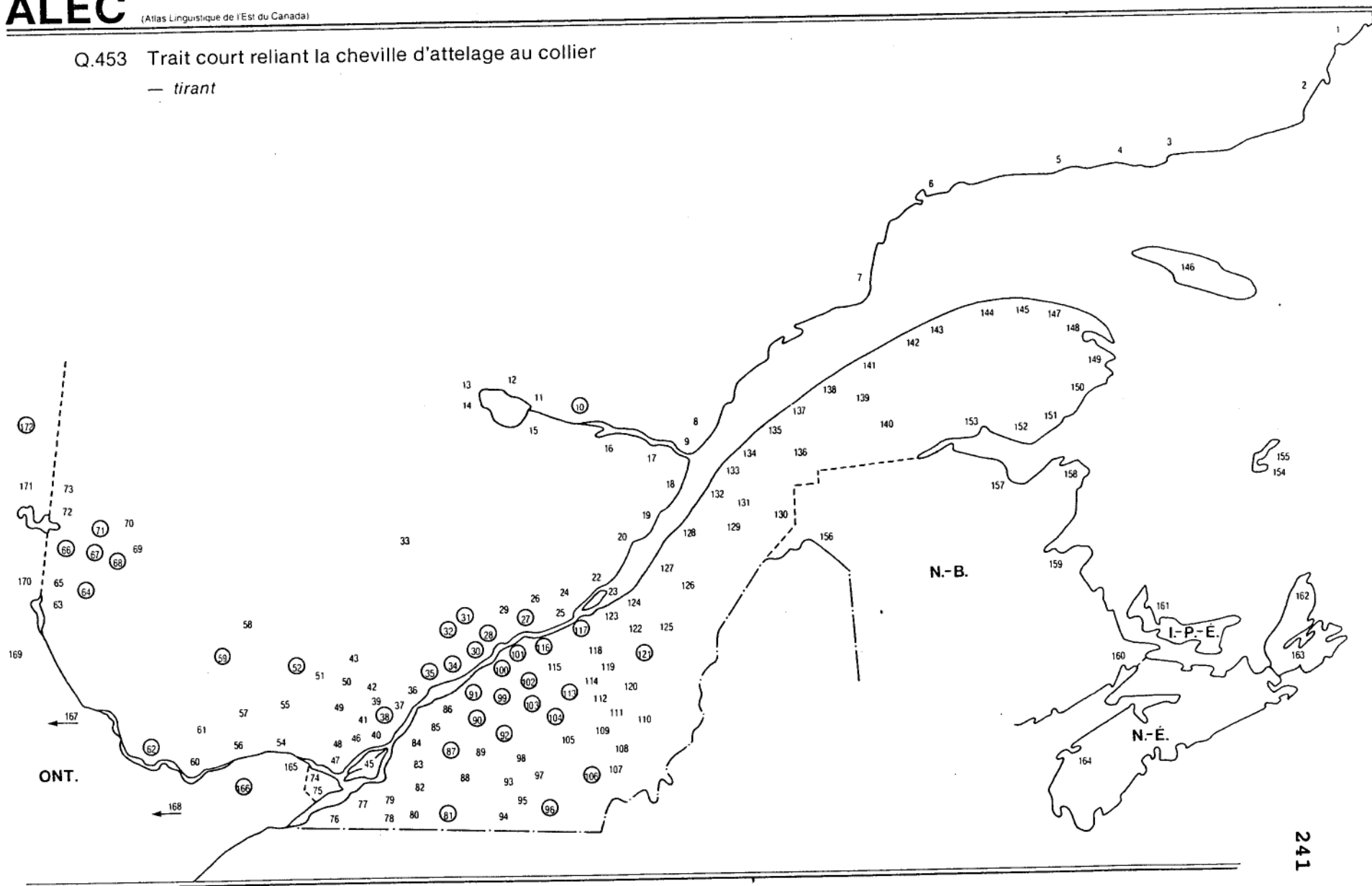


Q.253 Alcool de fabrication domestique

— baboche (n.f.)

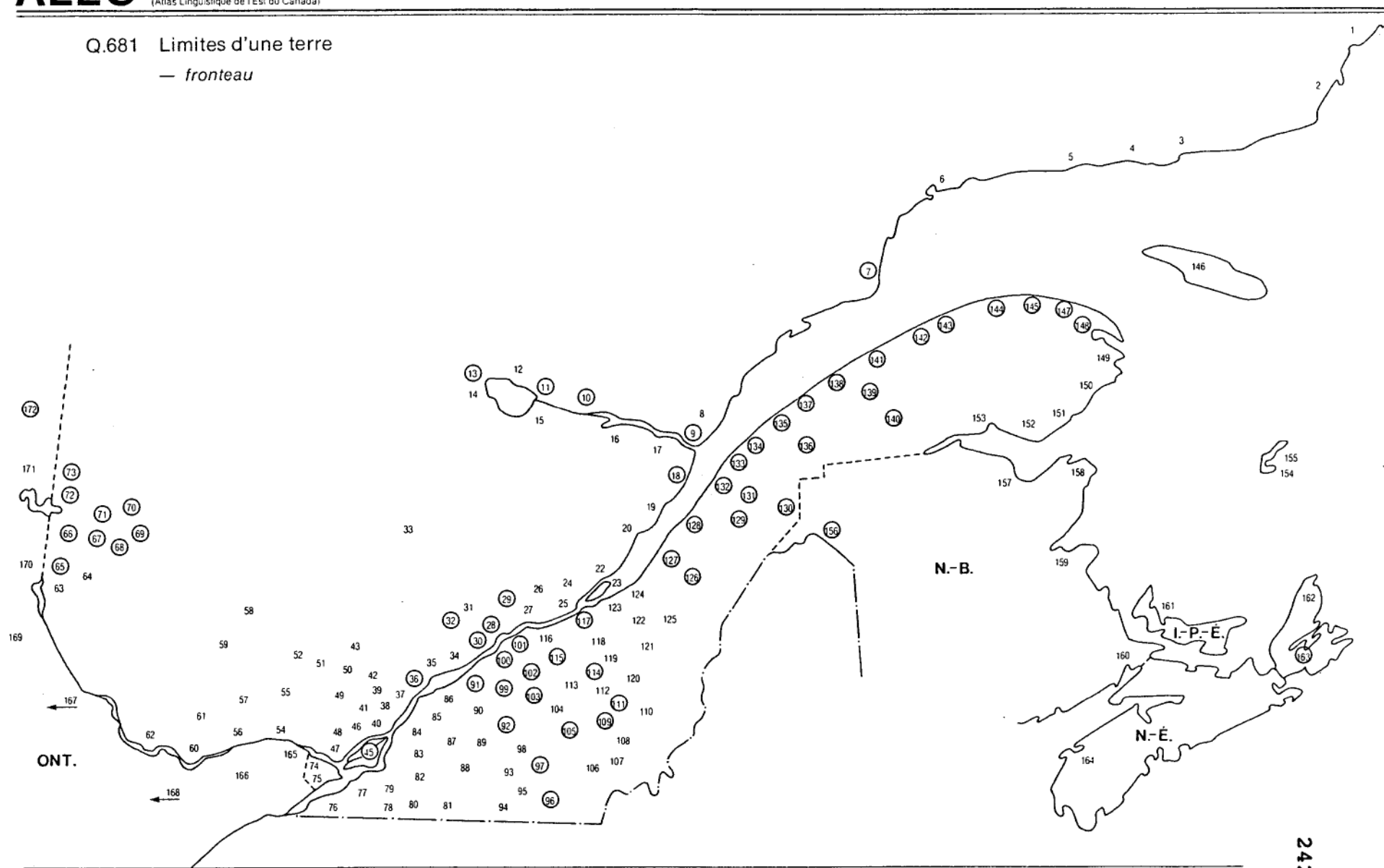


Q.453 Trait court reliant la cheville d'attelage au collier

— *tirant*

Q.681 Limites d'une terre

— *fronteau*



4.2.3.4 L'aire Est: description générale

Au plan géographique, la région de l'est du Québec a comme point central la ville de Québec, capitale provinciale. C'est une région immense qui va globalement sur la rive nord de la Côte-Nord (point 1) à la région de Trois-rivières (points 30 à 34) et sur la rive sud de la péninsule gaspésienne et les Îles-de-la-Madeleine (point 155) à la région des Bois-Francs (point 99).

À l'exception de la ville de Québec et de quelques villes régionales (ex. Trois-Rivières, Chicoutimi, Baie-Comeau, Sept-Îles, Lévis, Saint-Georges-de-Beauce, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane,...), cette immense étendue regroupe une majorité de petites localités urbaines de moins de 3 000 habitants distribuées dans un environnement rural ou côtier.

Sur le plan linguistique, l'aire Est inclut la région de Québec et ses régions périphériques qui sont nées de l'expansion naturelle de son peuplement. On doit également y ajouter mais de façon non-systématique l'Abitibi - Témiscamingue (points 63 à 73) et l'Ontario-Nord (point 172) dont le peuplement vient en bonne partie de l'est du Québec.

La description de l'aire Ouest se présente comme une expansion de la région linguistique montréalaise vers l'est. Dans la lecture des cartes de l'aire Est, nous montrons un phénomène de progression semblable, mais inverse, de progression vers l'Ouest. L'Est a en fait lui aussi un caractère et une tradition linguistiques qui lui sont propres; son bagage linguistique traditionnel demeure important et riche et la cartographie des données géolinguistiques de l'Est montre que cette aire est assez vivante et forte pour se rapprocher des limites immédiates de l'aire «métropolitaine».

4.2.3.4.1 Aire Est. Extension maximale

Dans sa distribution la plus grande, l'aire de l'Est épouse les frontières établies par les cartes de l'ouest dans la région centrale du domaine. L'aire Est prend appui dans l'est du Québec sur une frontière gaspésienne plutôt stable qui peut osciller au-delà du point 147, aux portes de la région proprement acadienne. Vers l'ouest, au centre du domaine, l'aire Est connaît plusieurs frontières qui se juxtaposent et forment un faisceau de tracés. Les frontières mouvantes qui englobent ou pas, selon le cas, la région de l'Estrée soulignent le flottement aréologique de cette partie médiane du domaine entre l'Est et l'Ouest.

Si la progression de l'aire Est met en évidence la perméabilité linguistique de la région centrale du Québec, il faut souligner cependant l'étanchéité de la région linguistique montréalaise immédiate qui est rarement entamée (ex. bombe, Q 170) au-delà de la vallée du Richelieu par un phénomène linguistique répandu partout dans l'Est.

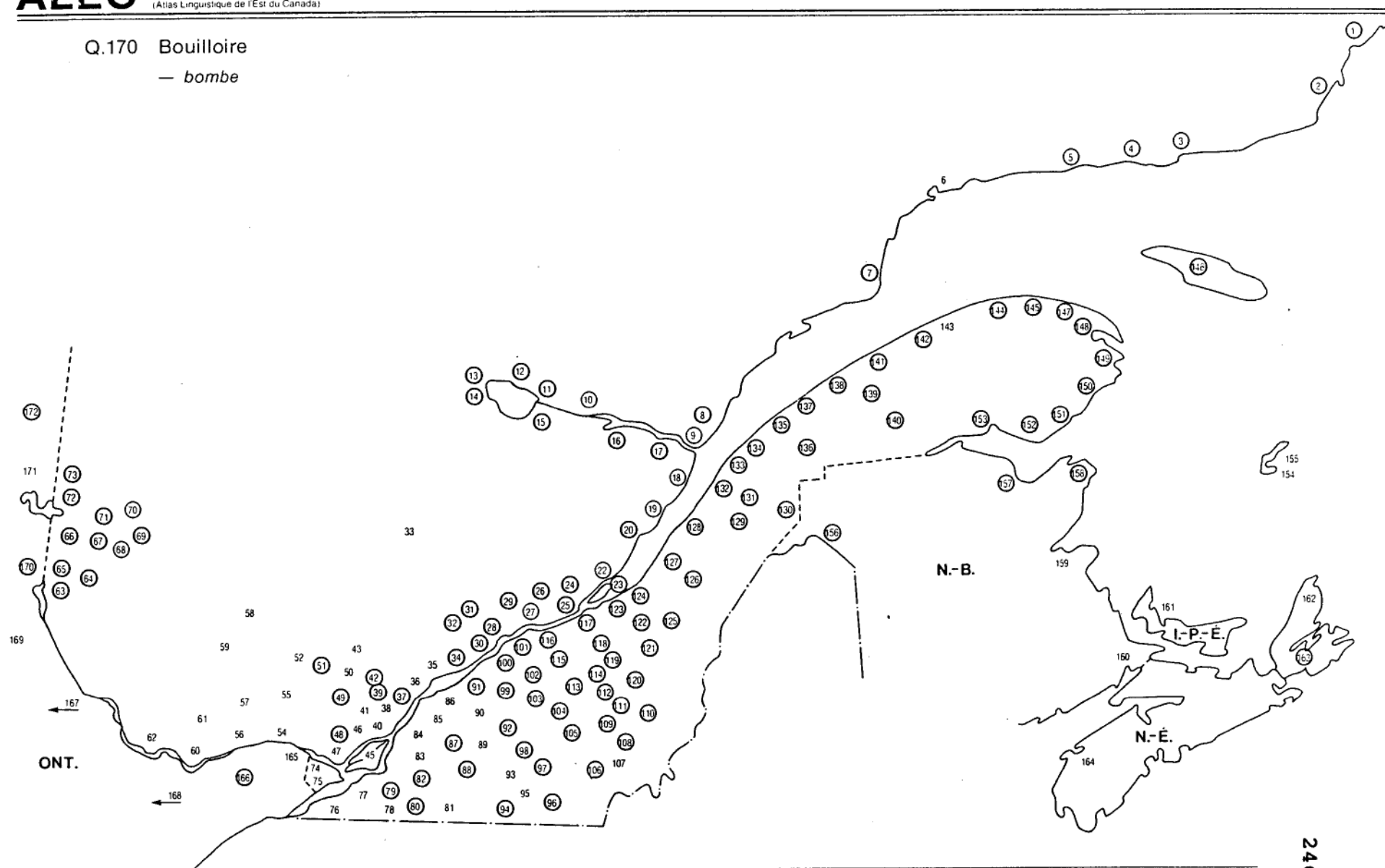
Sur la rive nord, les fronts oscillent entre l'est de la Mauricie, zone de variation connue et la région de Lanaudière à l'entrée de la région de Montréal. Ils n'atteignent jamais la vallée de l'Assomption. Les tracés de part et d'autre de la Mauricie laissent deviner une singularité linguistique relative de la région de Trois-Rivières qui s'allie parfois d'un seul bloc à l'Est ou à l'Ouest du Québec.

Au sud du Saint-Laurent les tracés aréologiques de l'aire Est passent généralement dans les Bois-Francs. Dans les cas de grande extension, les tracés avancent vers l'ouest dans l'Estrée mais s'arrêtent toujours à la vallée du Richelieu. On remarque parfois, dans les lignes de démarcation des phénomènes

nes, un crochet du tracé passant de la rive nord à la rive sud. Ce décalage géographique qui se produit à la hauteur du fleuve et au centre du domaine, près des points 27 à 37, peut indiquer une réaction différente aux influences linguistiques selon que l'on est sur le littoral, nord ou sud, dont le peuplement est plus ancien et plus homogène de souche ou dans les terres intérieures de la rive sud dont le peuplement est plus récent et plus varié (ex. toque, Q 1 033).

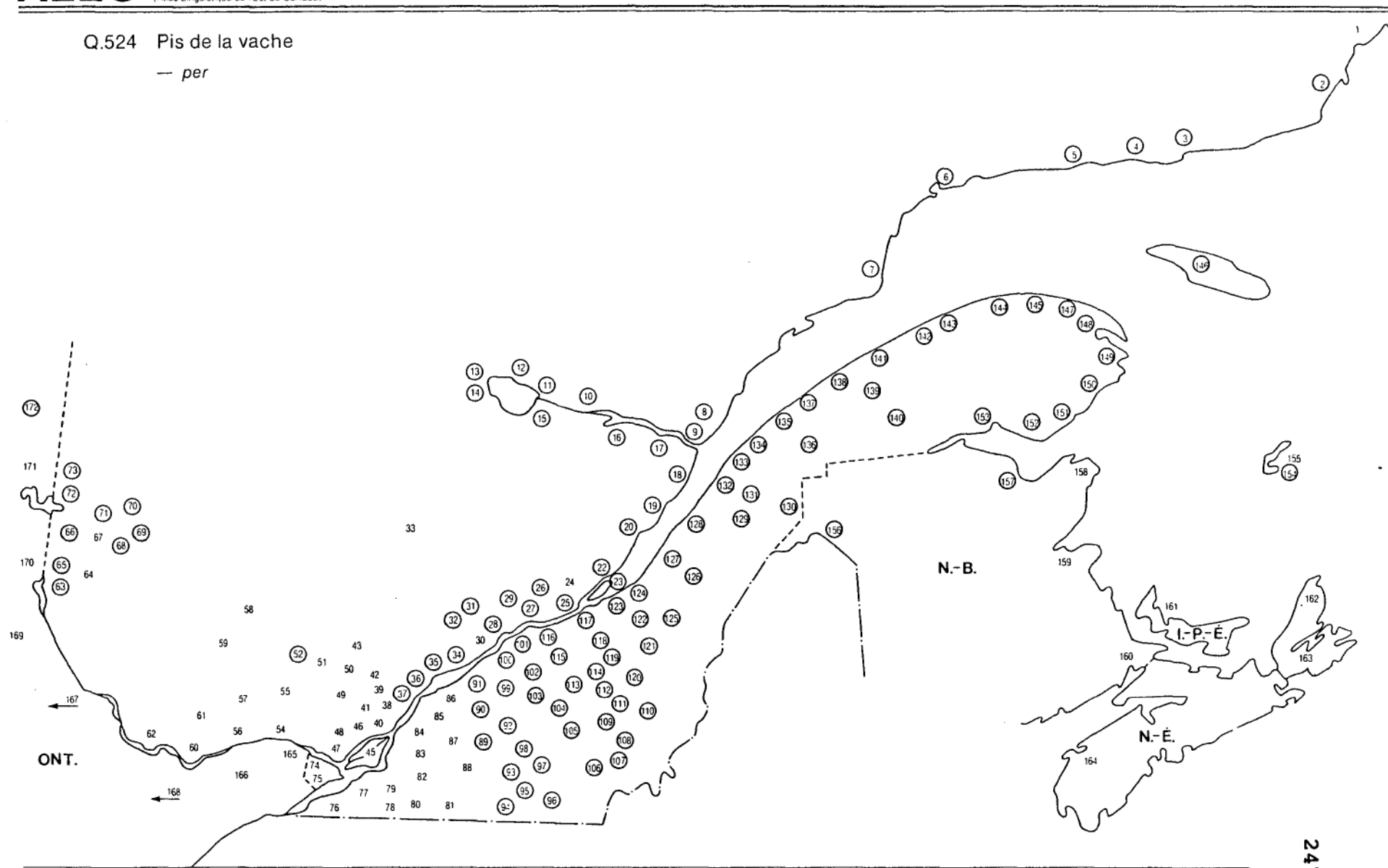
Les cartes illustrant cette aire sont les suivantes: bombe (Q 170), per (Q 524), carotte [kåròt] (Q 905), rache (Q 229), toque (Q 1 033), fronteau (Q 681), haler (Q 43), bagosse (Q 253), haim (Q 1 383).

Q.170 Bouilloire
— bombe



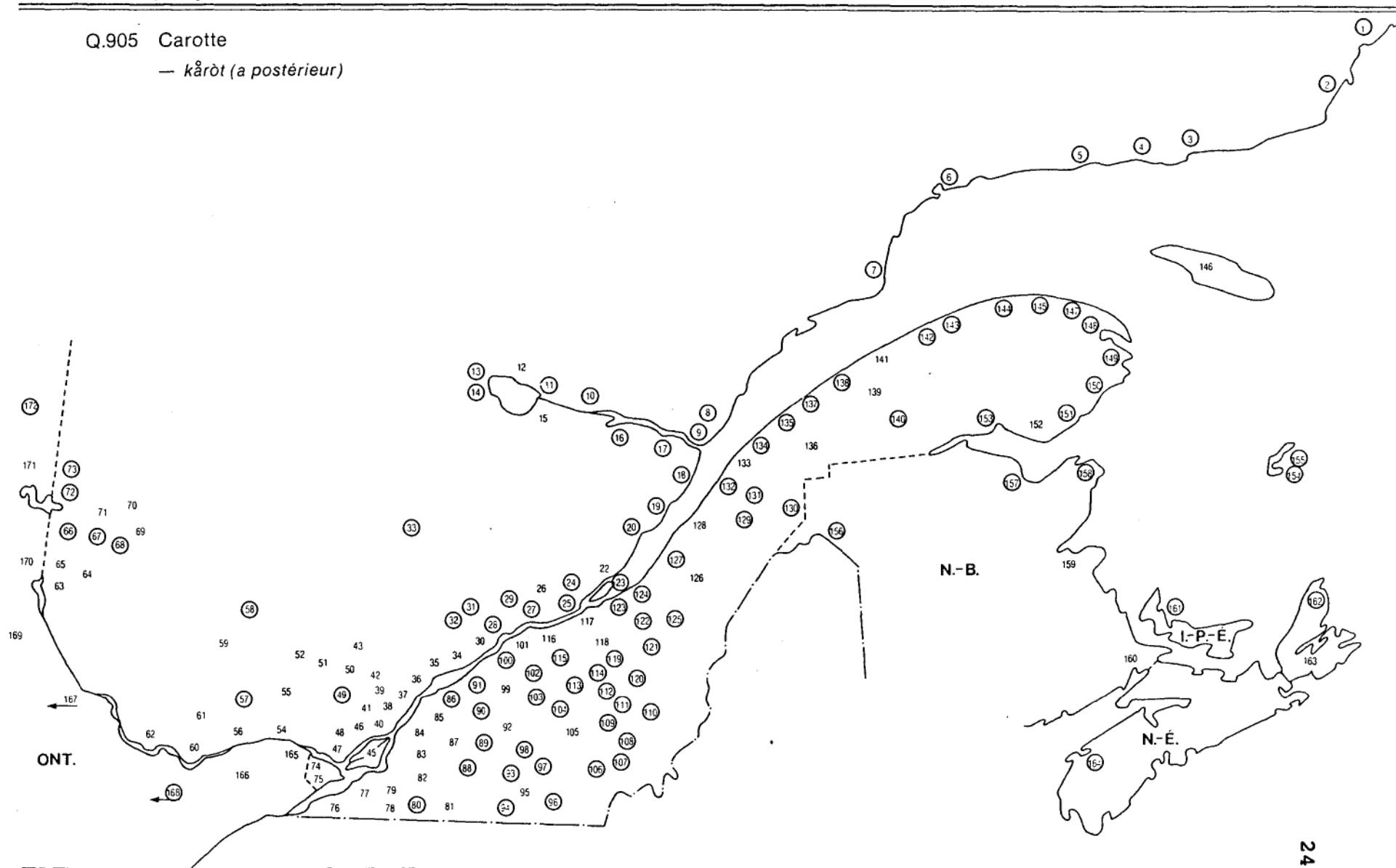
Q.524 Pis de la vache

— per

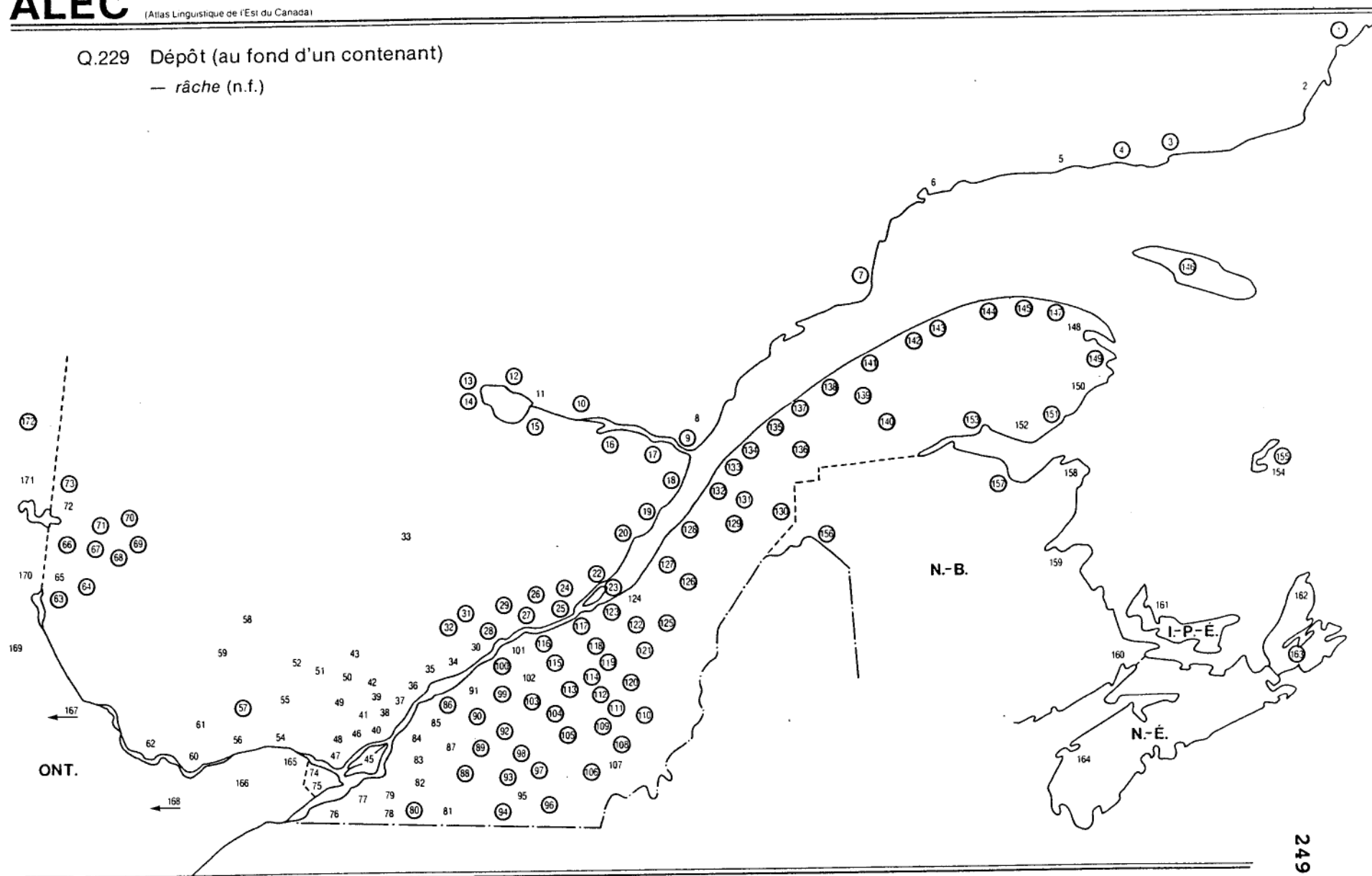


Q.905 Carotte

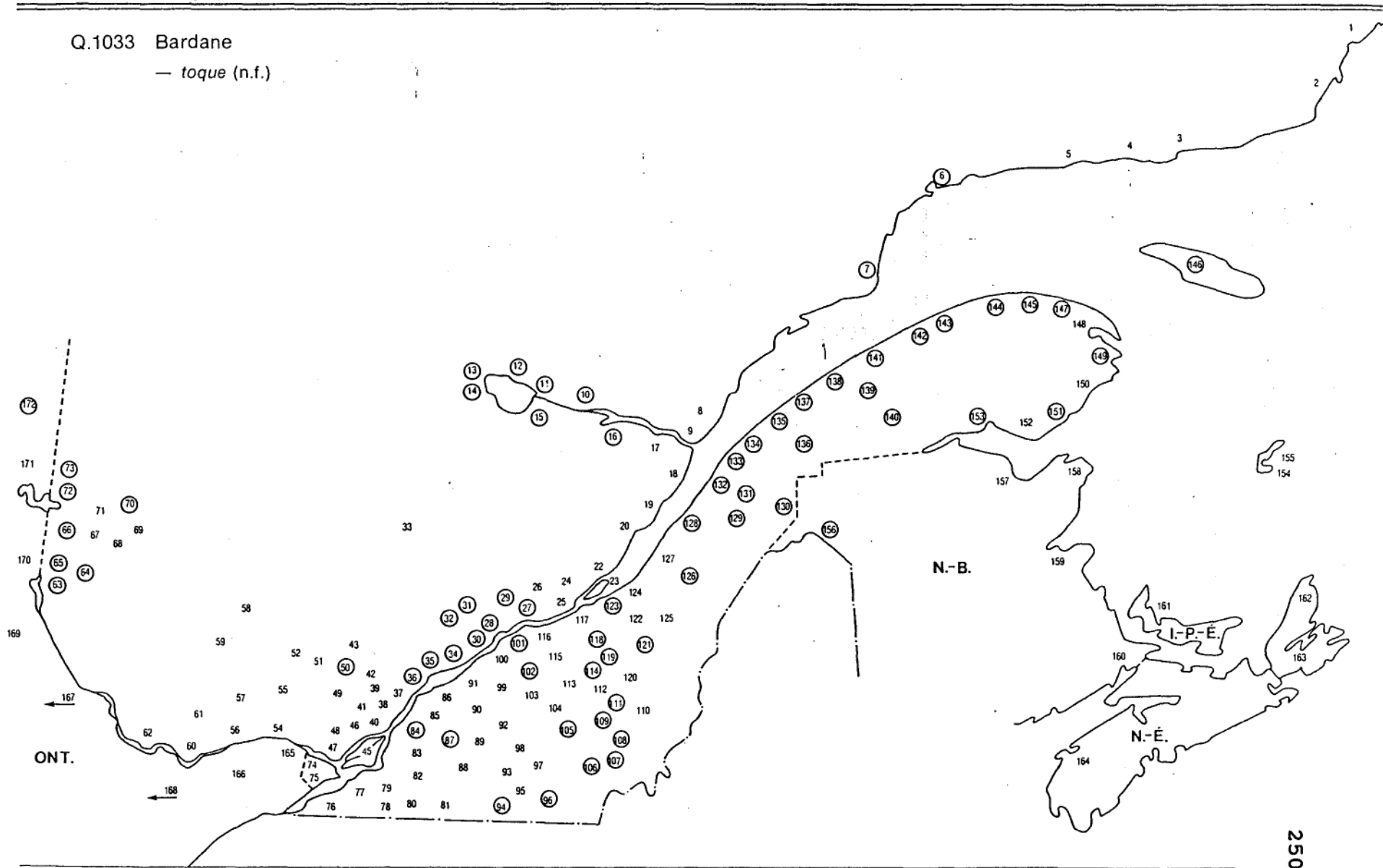
— kârôt (a postérieur)



Q.229 Dépôt (au fond d'un contenant)

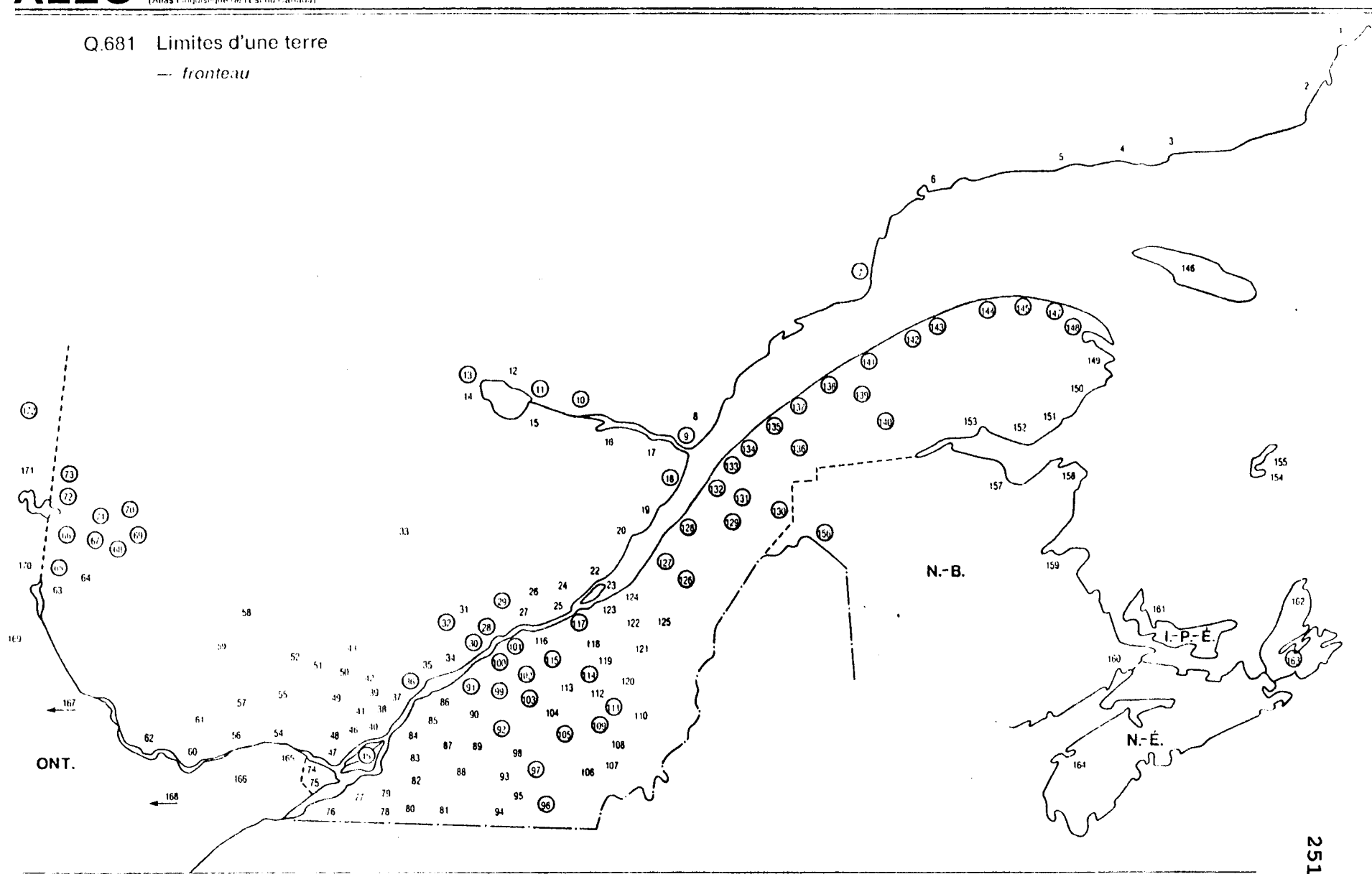
— *râche* (n.f.)

Q.1033 Bardane

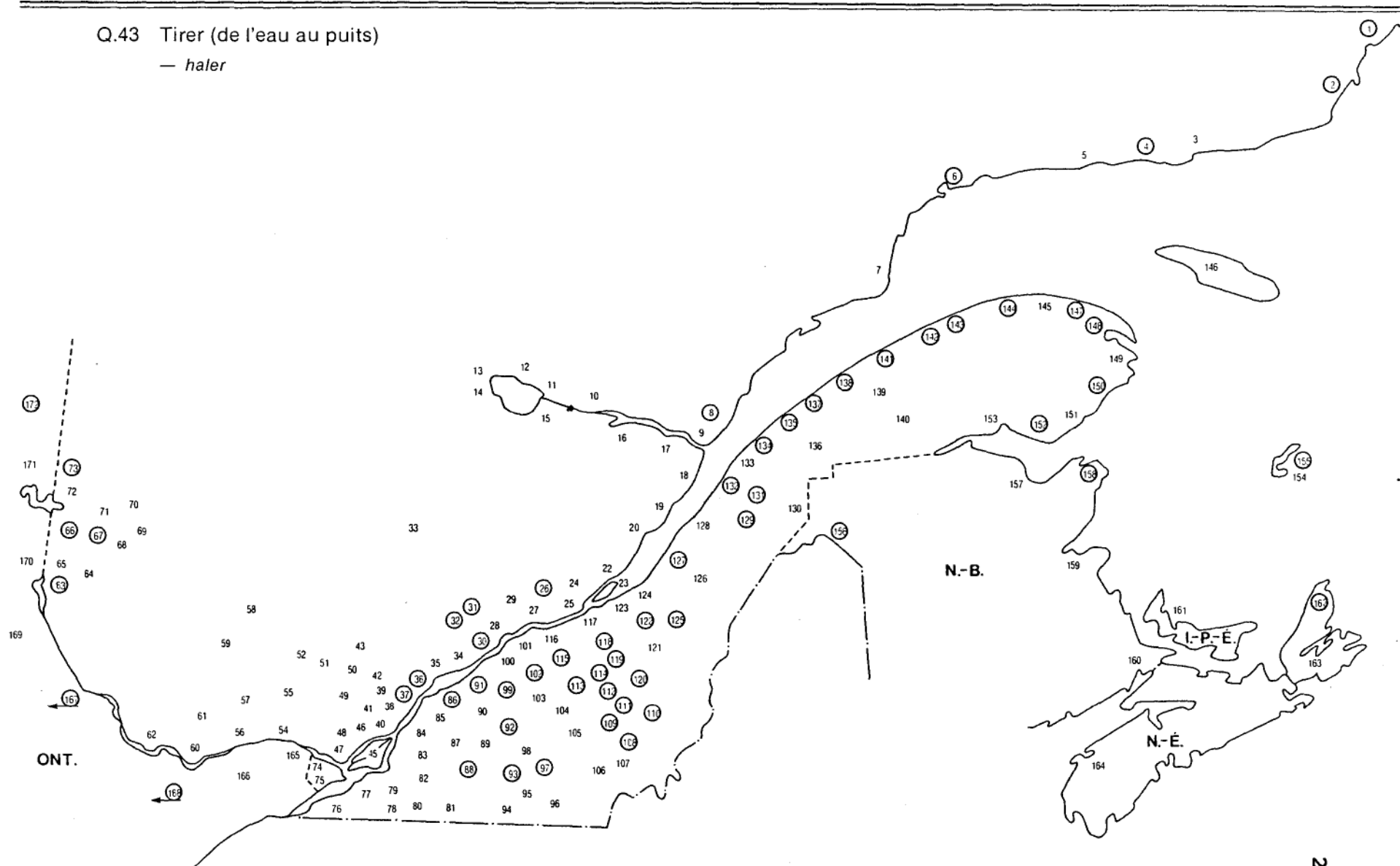
— *toque* (n.f.)

Q.681 Limites d'une terre

— *fronteau*

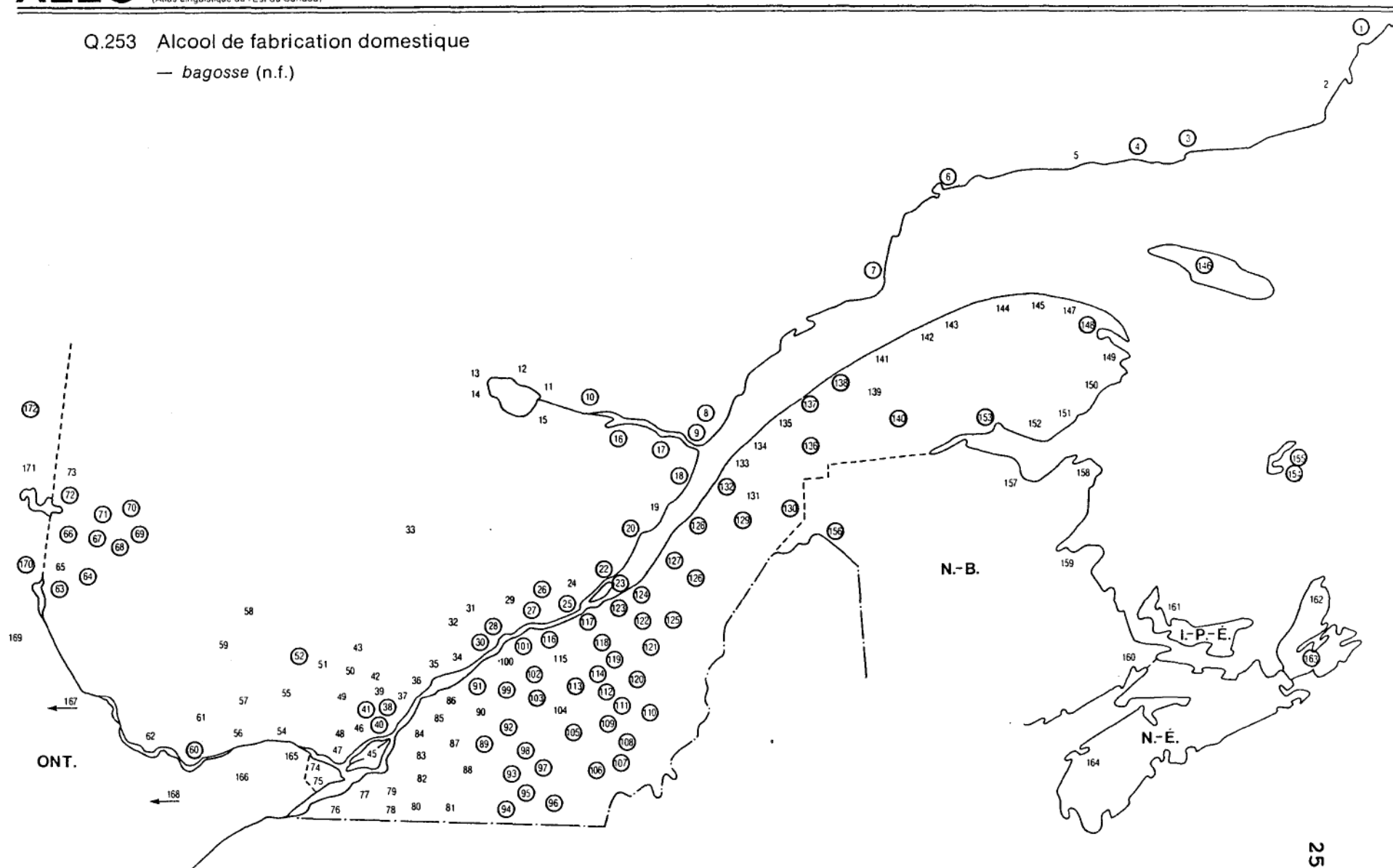


Q.43 Tirer (de l'eau au puits)

— *haler*

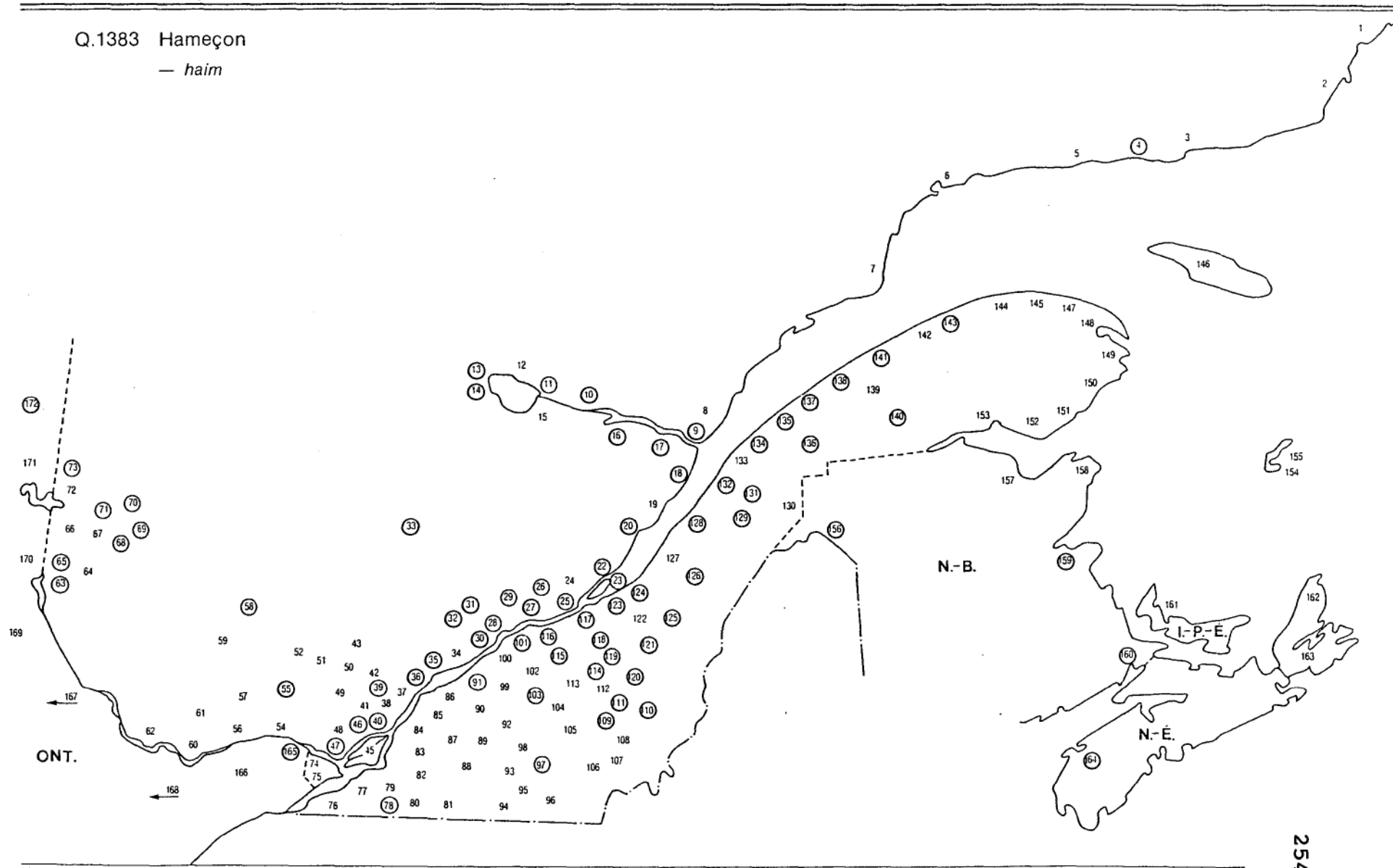
Q.253 Alcool de fabrication domestique

— bagosse (n.f.)



Q.1383 Hameçon

— haim



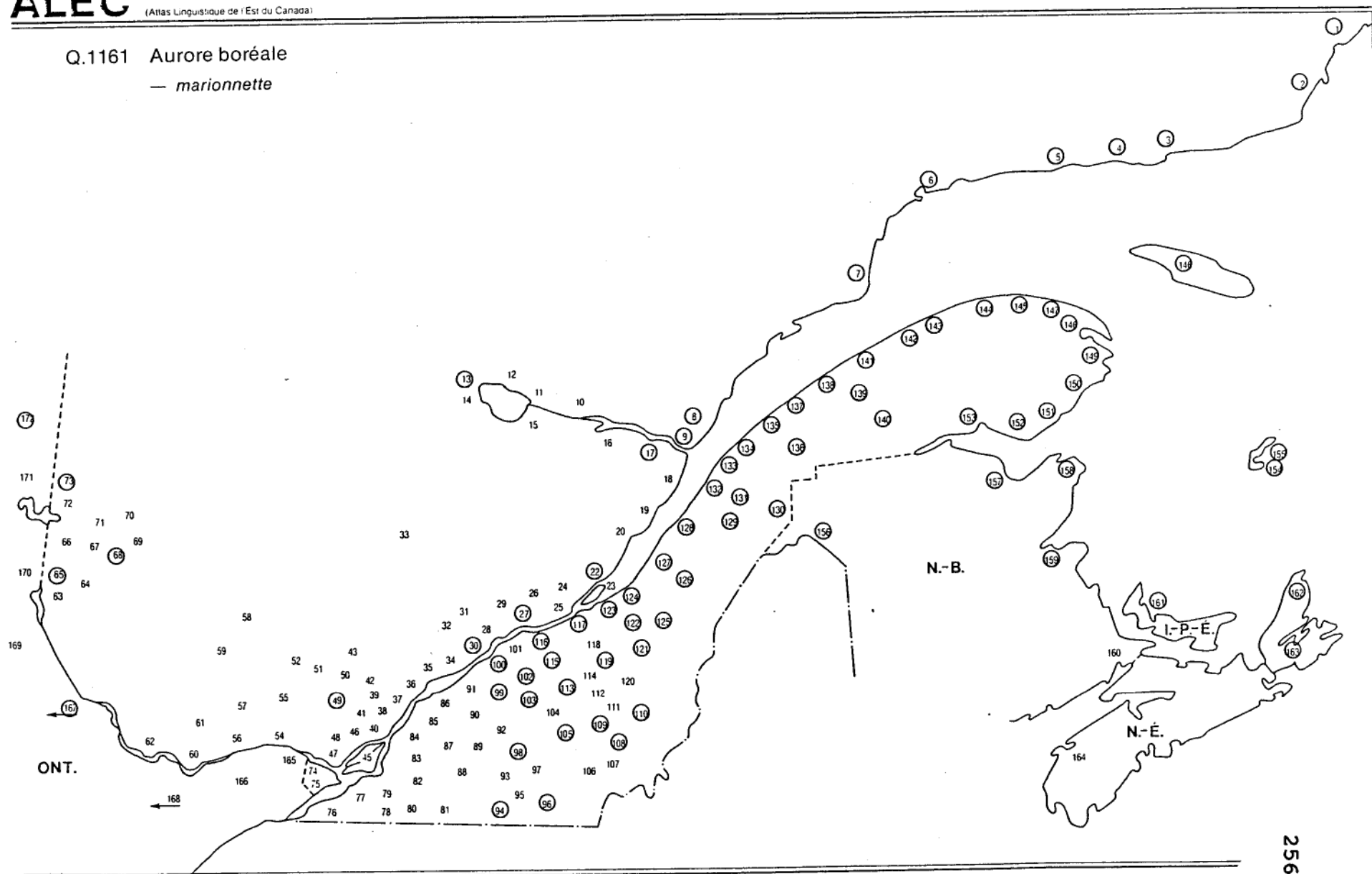
4.2.3.4.2 Aire est. Extension moyenne.

Dans ses dimensions moyennes, l'aire Est garde les mêmes frontières dans le golfe. Vers l'ouest, l'aire délaisse au sud la vallée de la Saint-François et se retire progressivement de l'Estrie pour se rapprocher de la vallée de la Chaudière. Sur la rive nord, l'aire Est ne touche plus la Mauricie et se tient plus près de Québec. Les cartes suivantes représentent son expansion moyenne typique: marionnette (Q 1 161), mule (Q814), rai [ré] (Q 1 130), about (Q736), bouscaud(e) (Q 510), vessie de gomme (Q 1 632), amarrer (Q 390), bracelet (Q 453), shoe-claques (Q 1 936), hale (Q 86), cani (Q 187), goudrille (Q 954), chanteau (Q 123).

Notons spécialement que le point 156, situé au Nouveau-Brunswick et souvent rattaché géolinguistiquement à la région du Bas-Saint-Laurent et même du Québec entier, représente une localité établie sur une voie traditionnelle de communication, autrefois fluviale et aujourd'hui routière, entre les deux provinces.

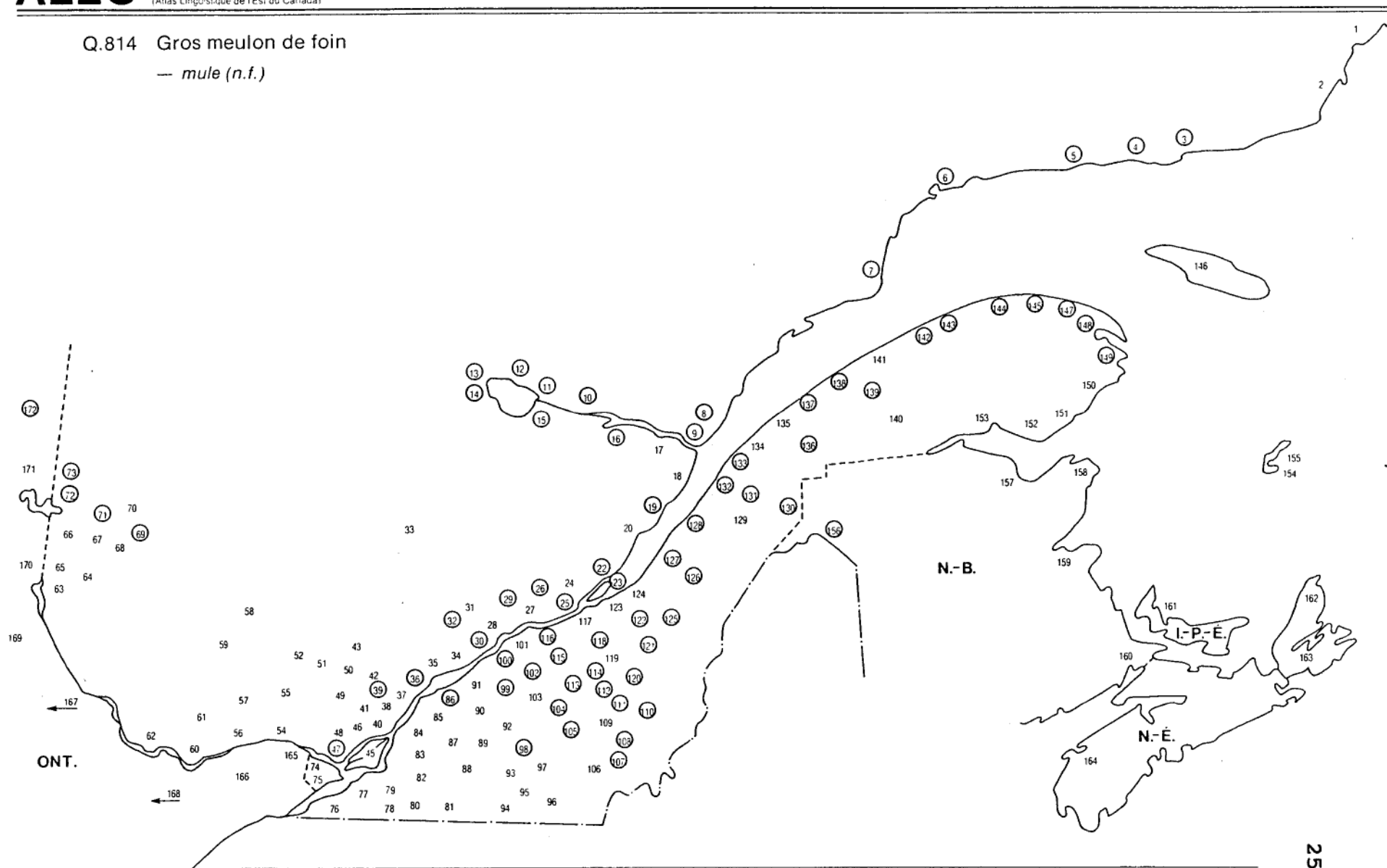
Q.1161 Aurore boréale

— marionnette



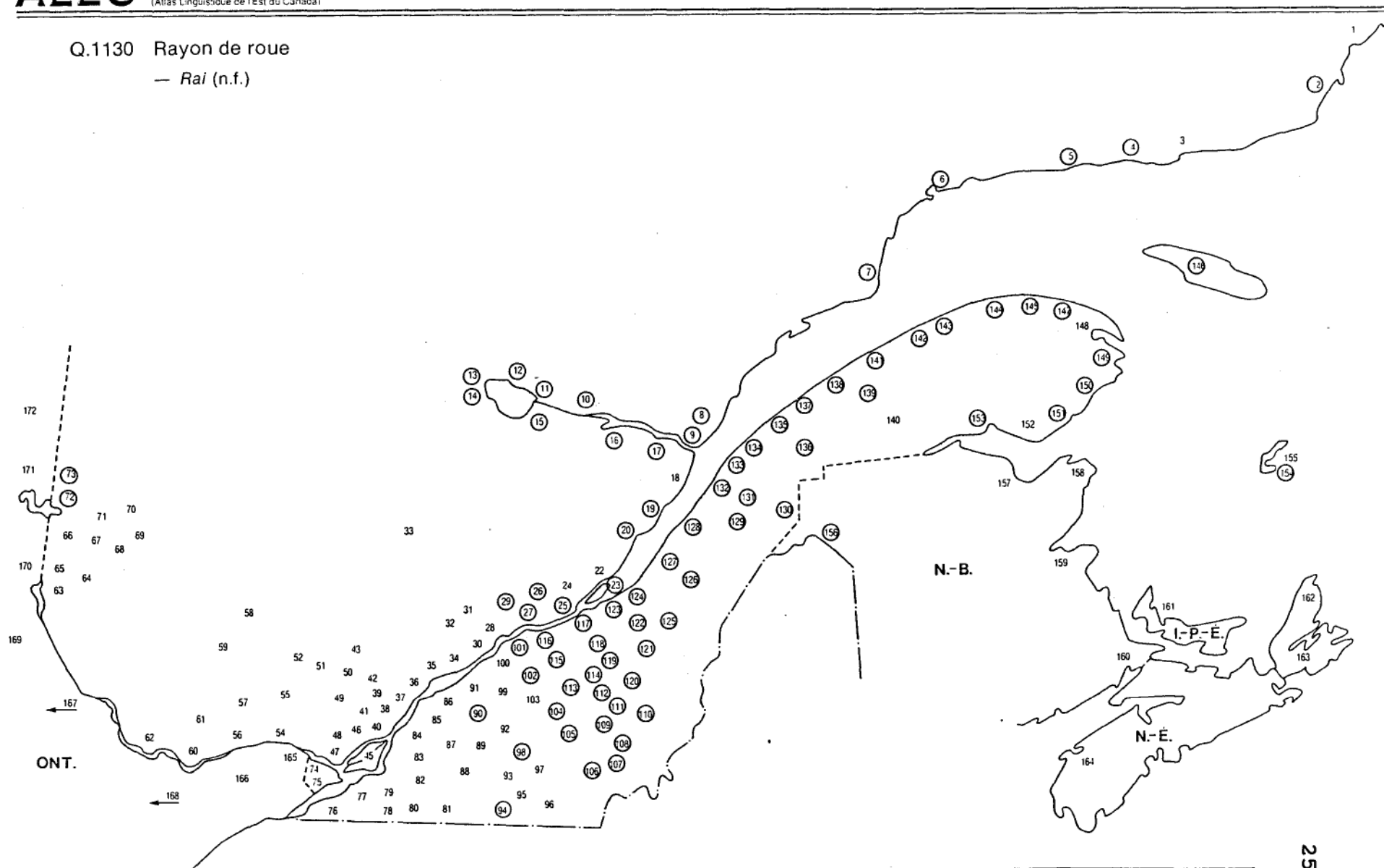
Q.814 Gros meulon de foin

— mule (n.f.)



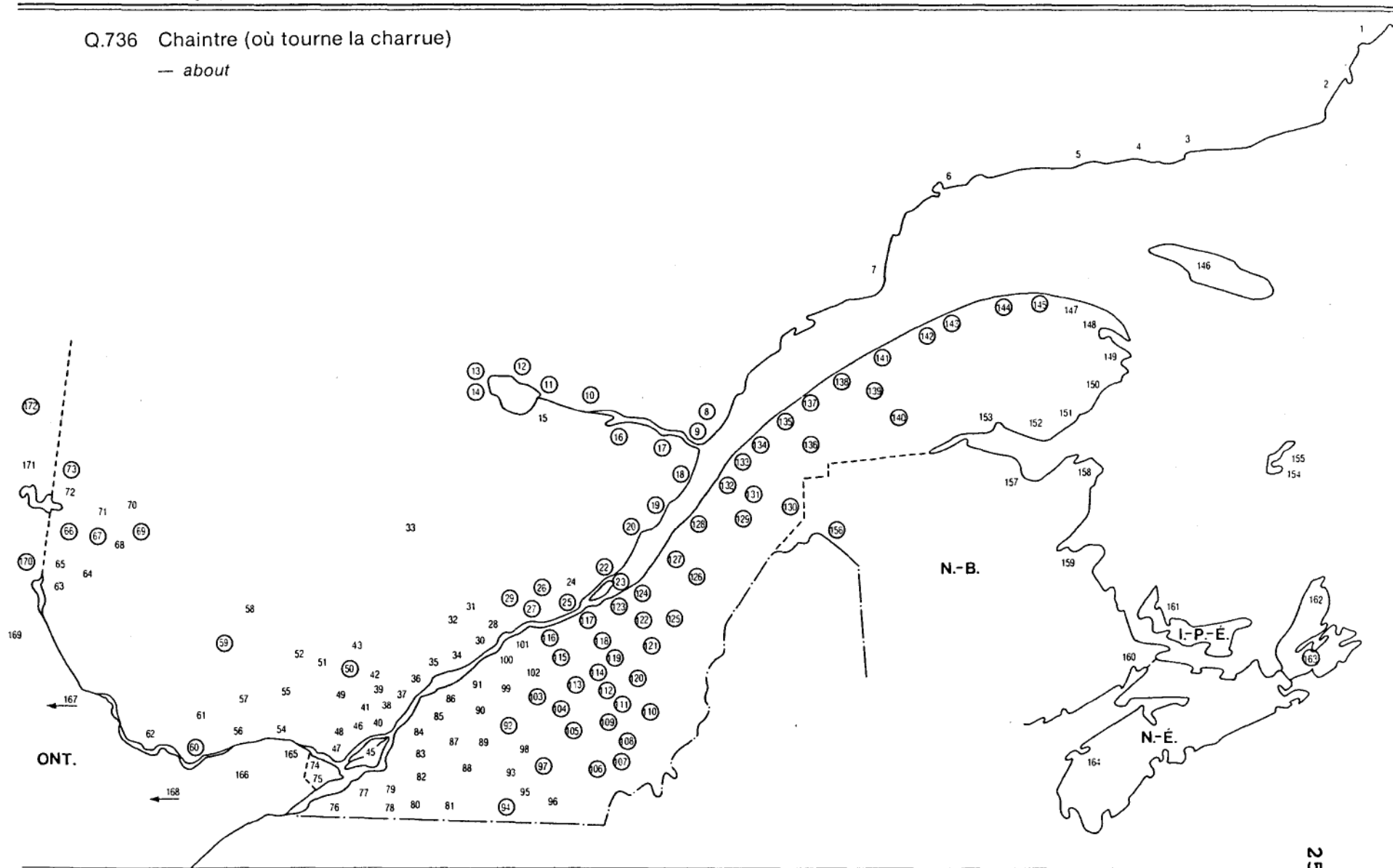
Q.1130 Rayon de roue

— Rai (n.f.)

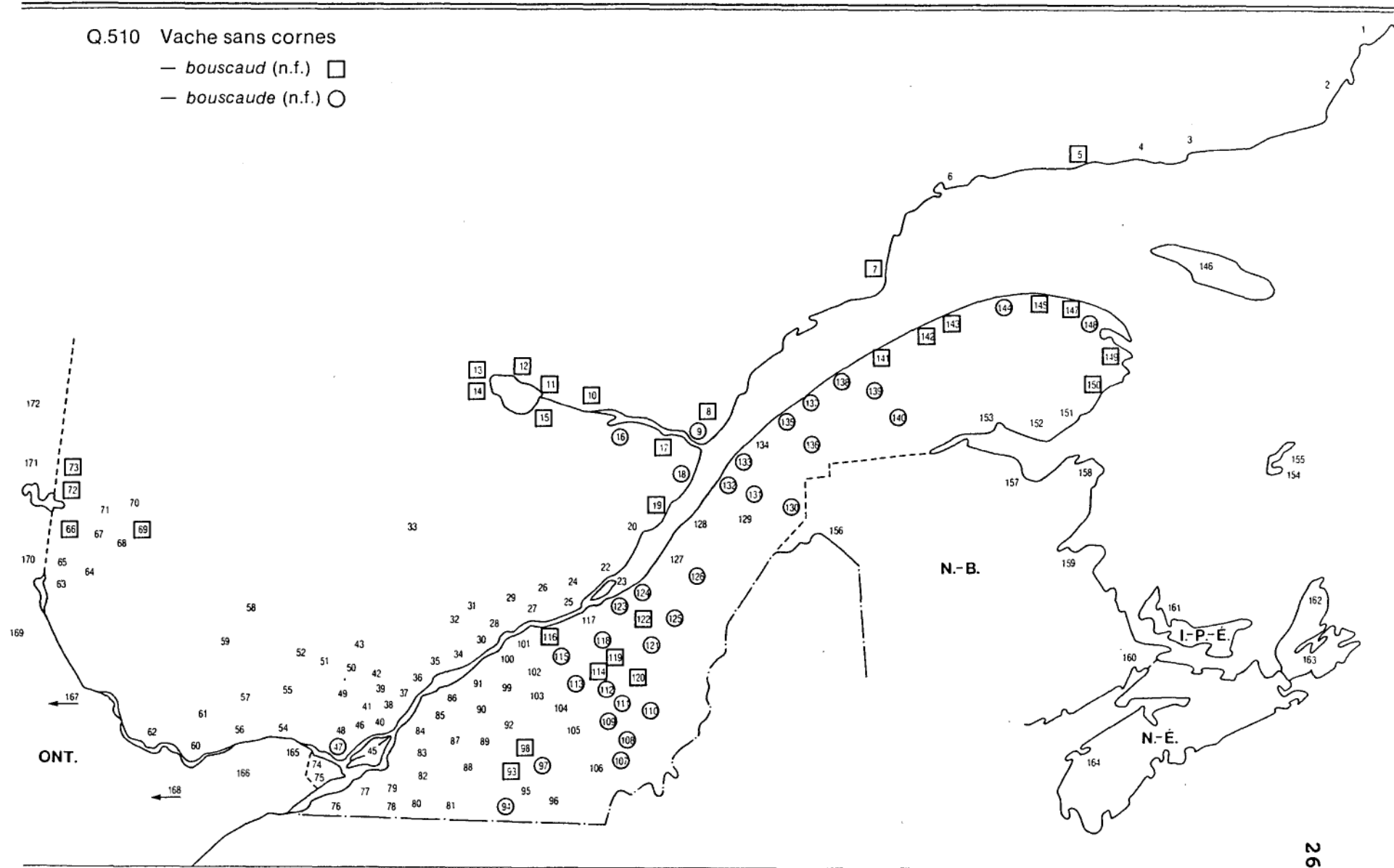


Q.736 Chaintre (où tourne la charrue)

— about

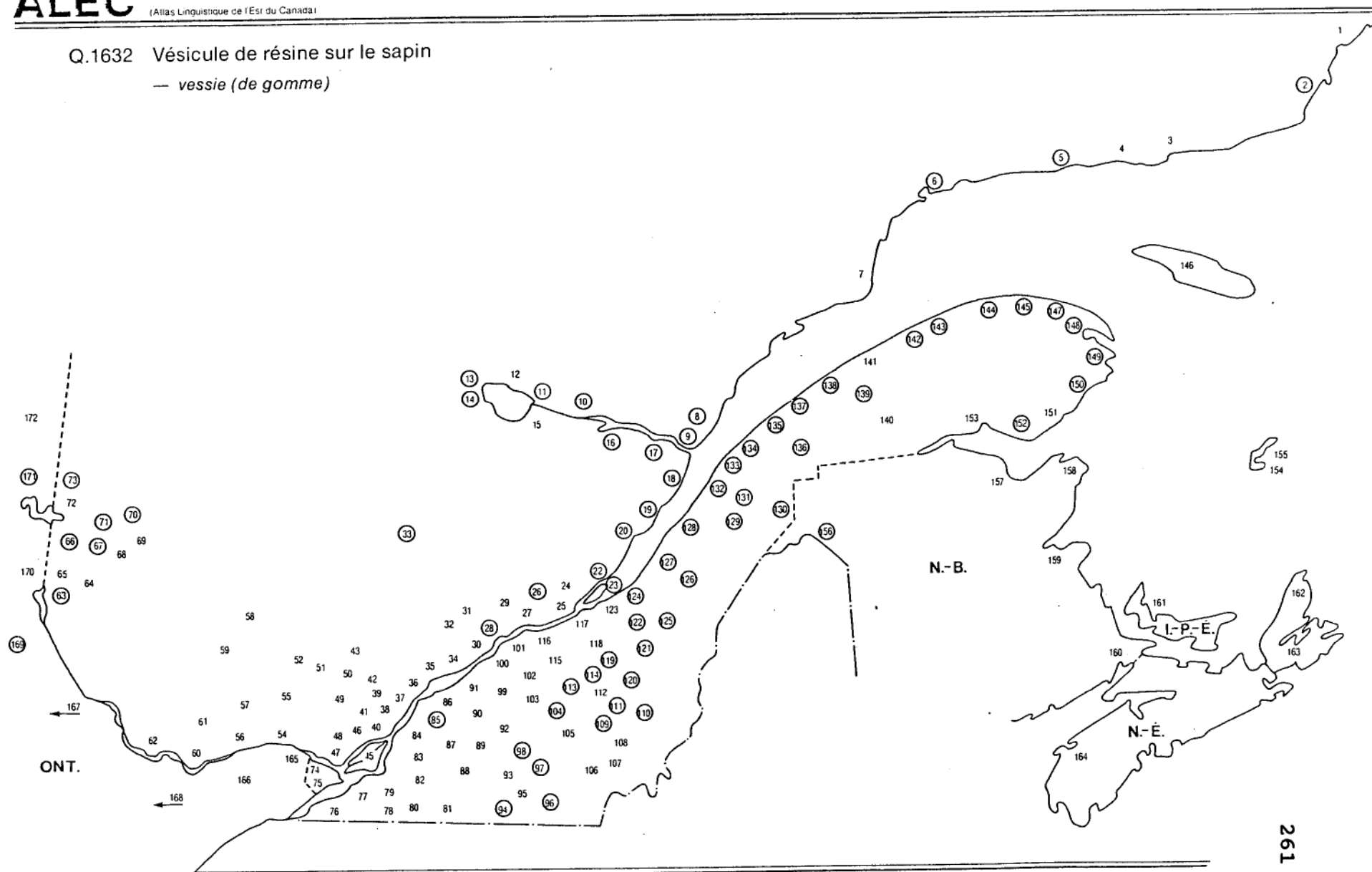


Q.510 Vache sans cornes

— *bouscaud* (n.f.) □— *bouscaude* (n.f.) ○

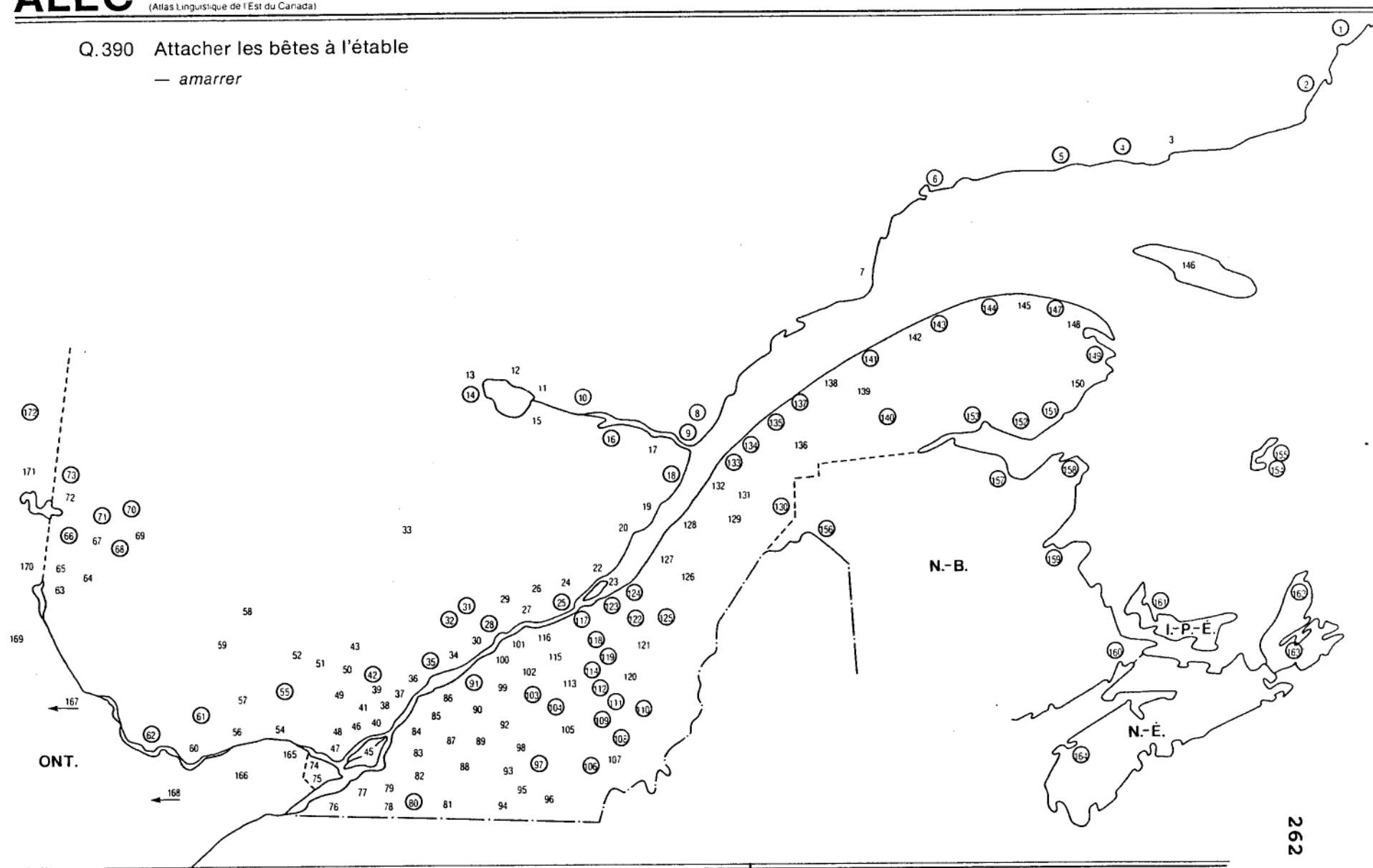
Q.1632 Vésicule de résine sur le sapin

— vessie (de gomme)

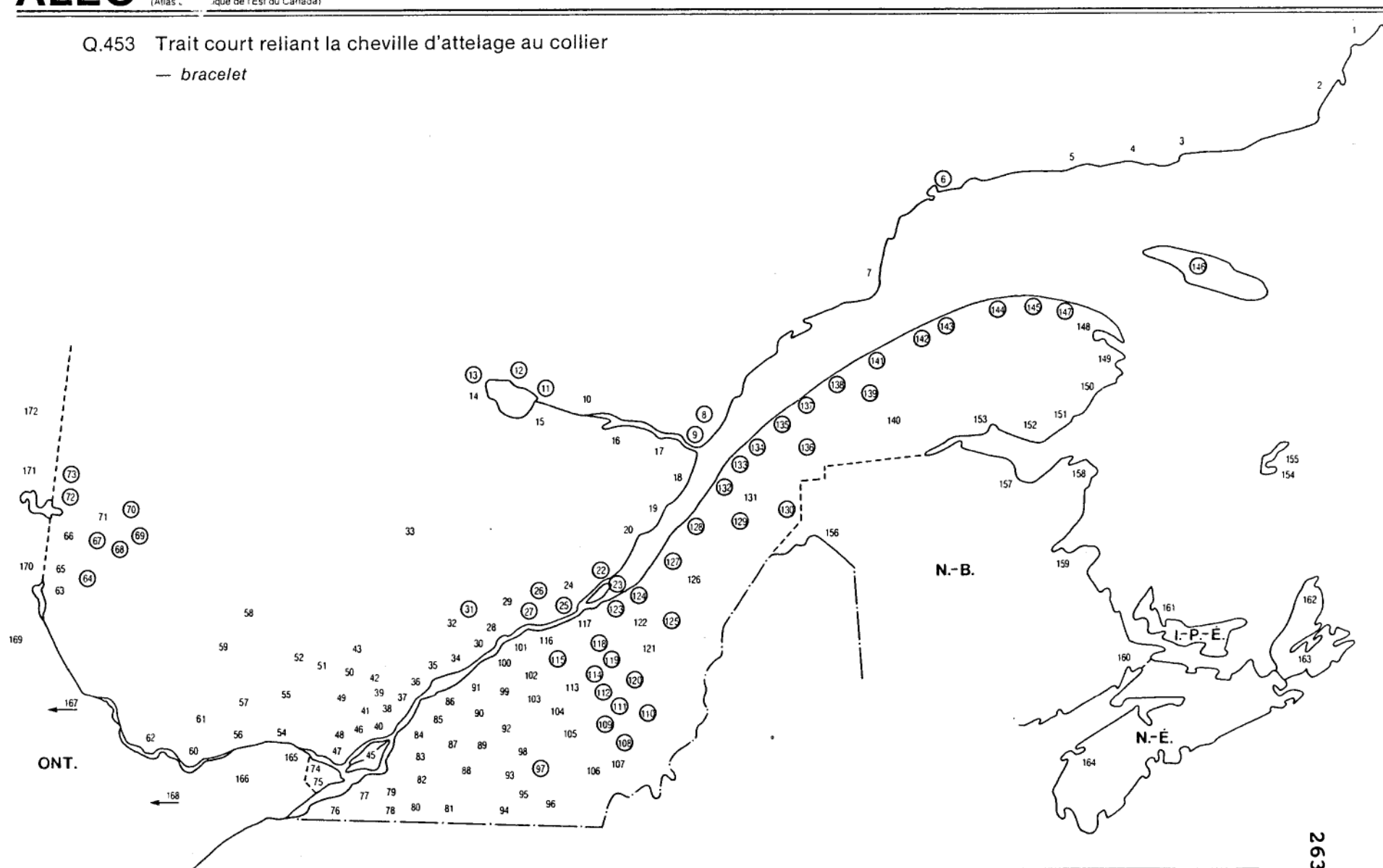


Q.390 Attacher les bêtes à l'étable

— amarrer

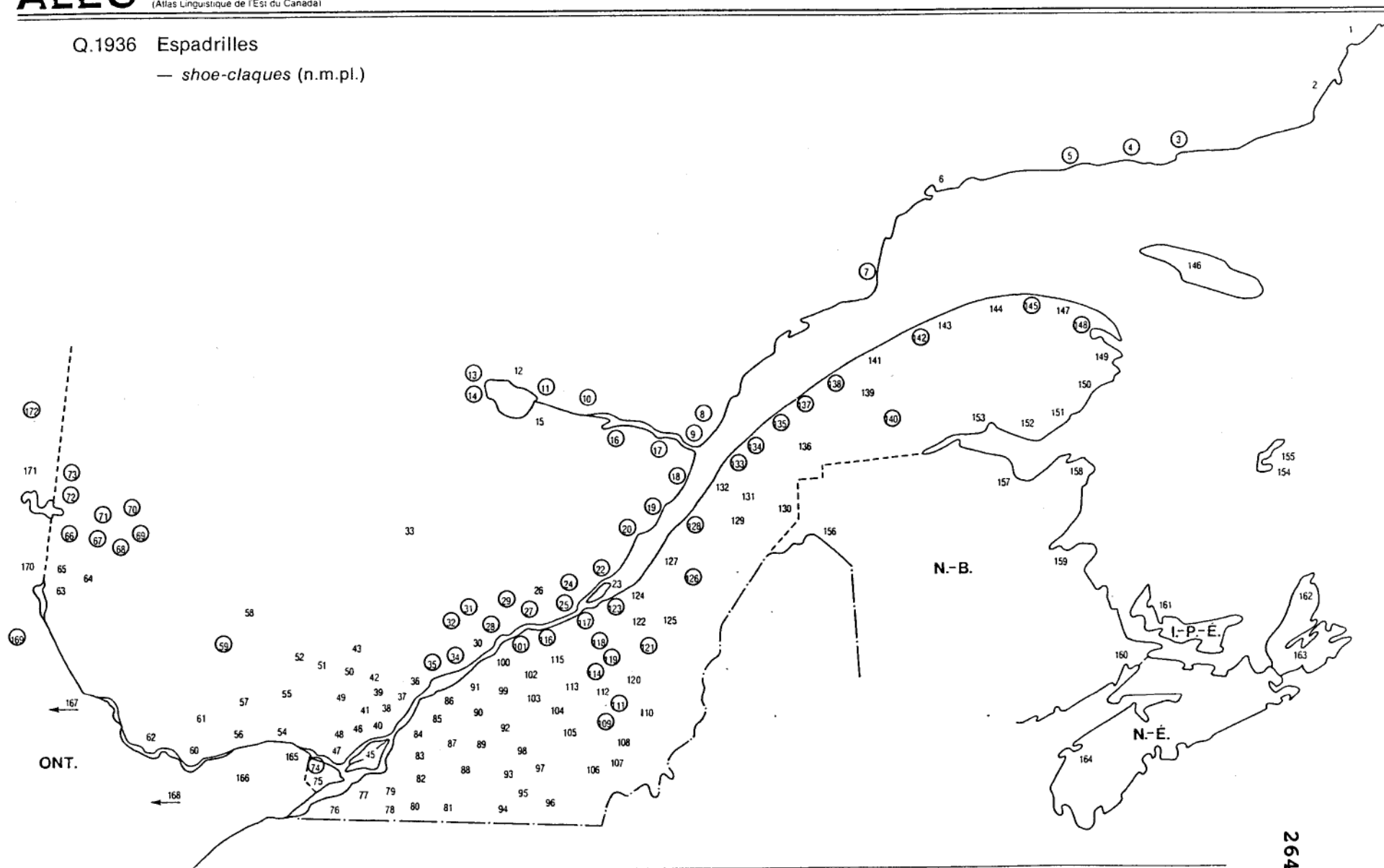


— bracelet



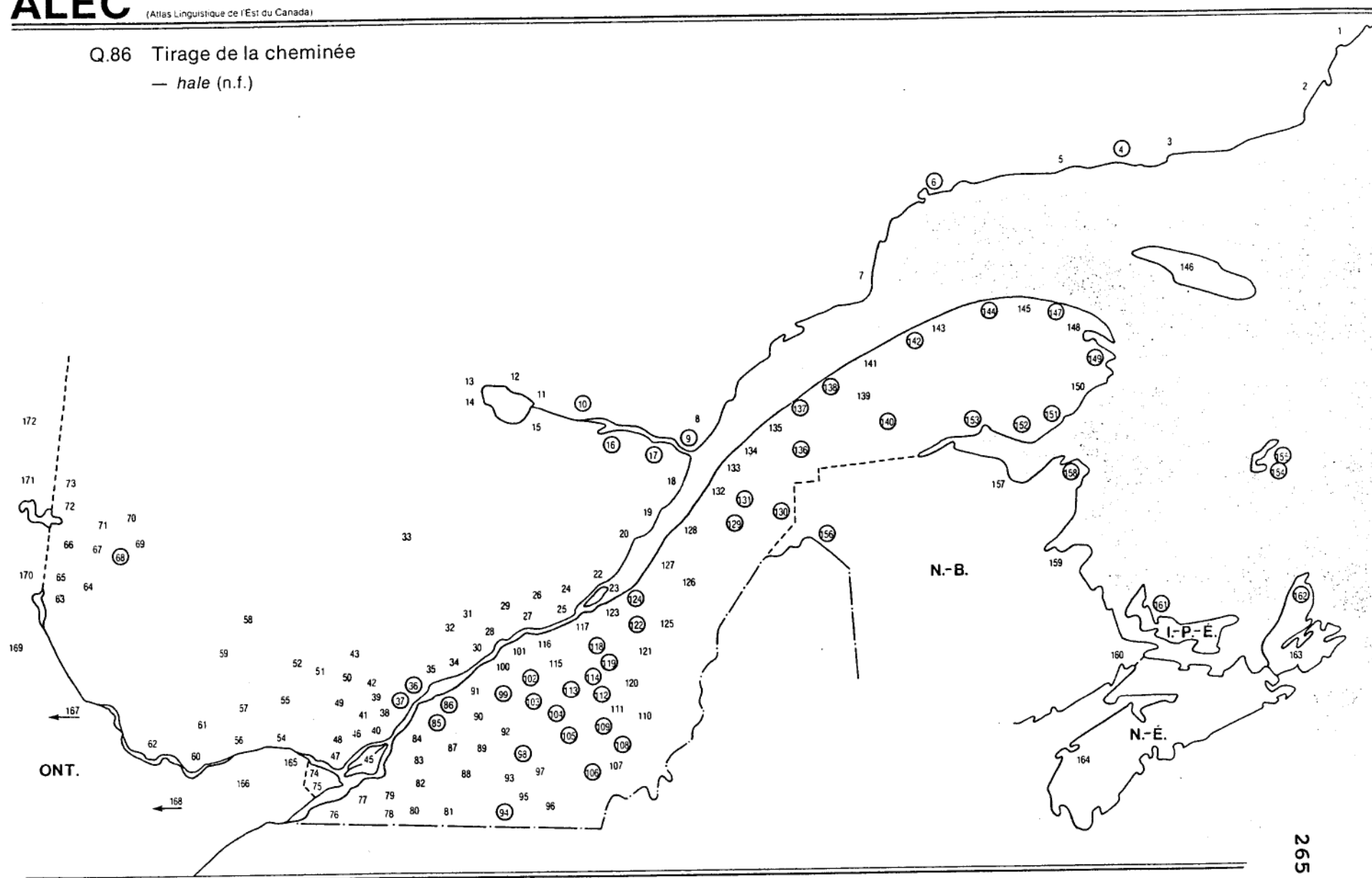
Q.1936 Espadrilles

— shoe-claques (n.m.pl.)



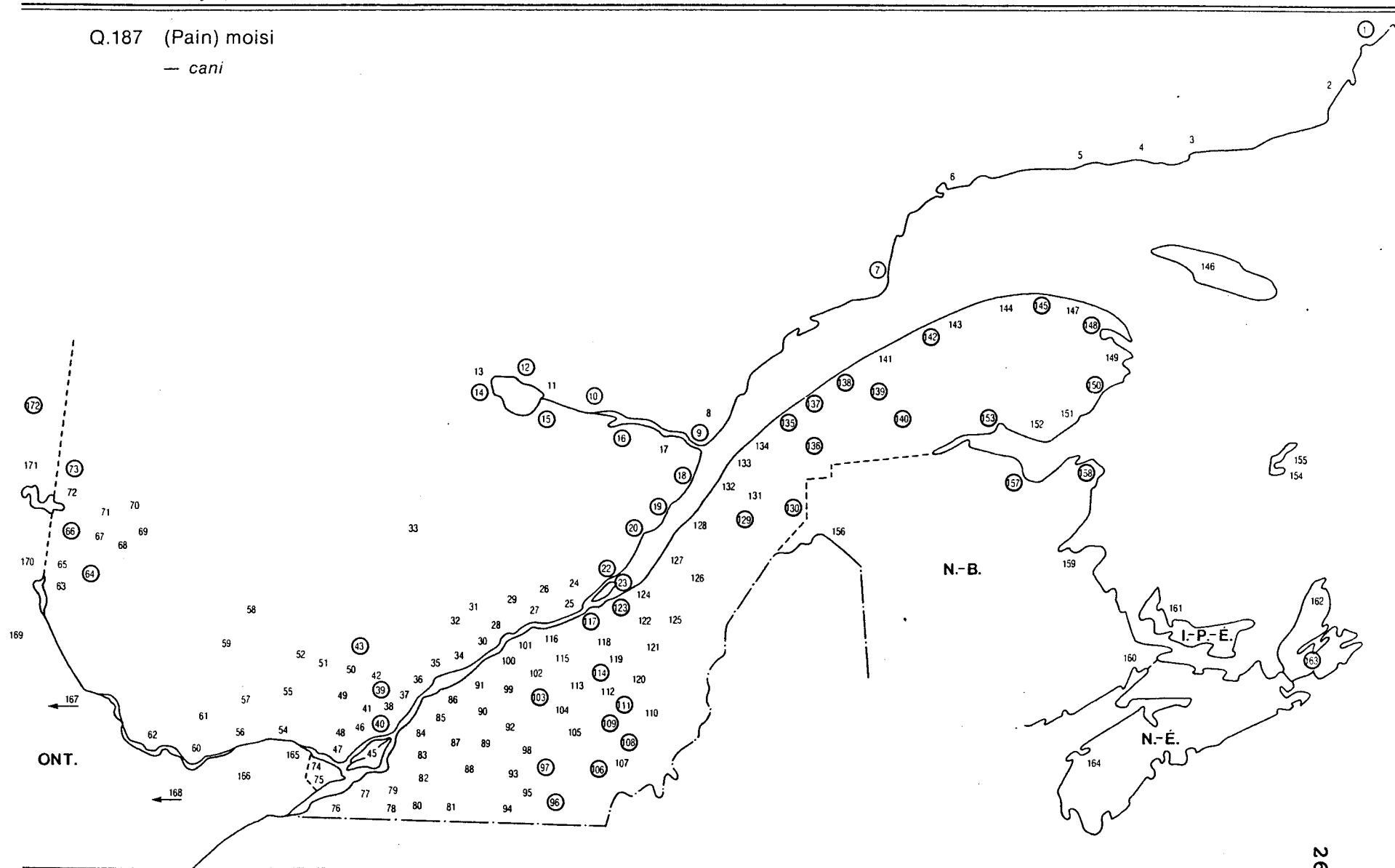
Q.86 Tirage de la cheminée

— hale (n.f.)



Q.187 (Pain) moisi

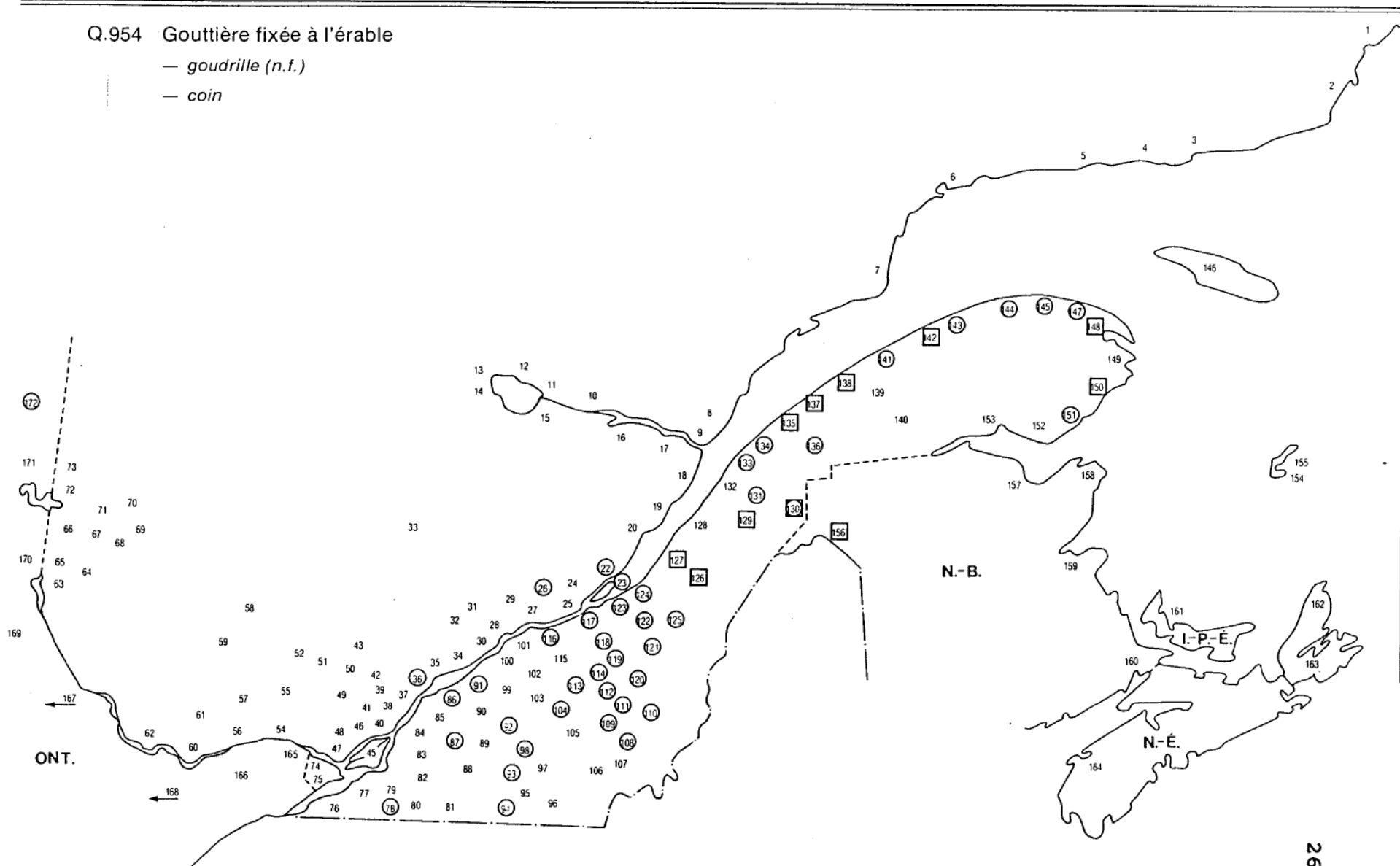
— *cani*



Q.954 Gouttière fixée à l'érable

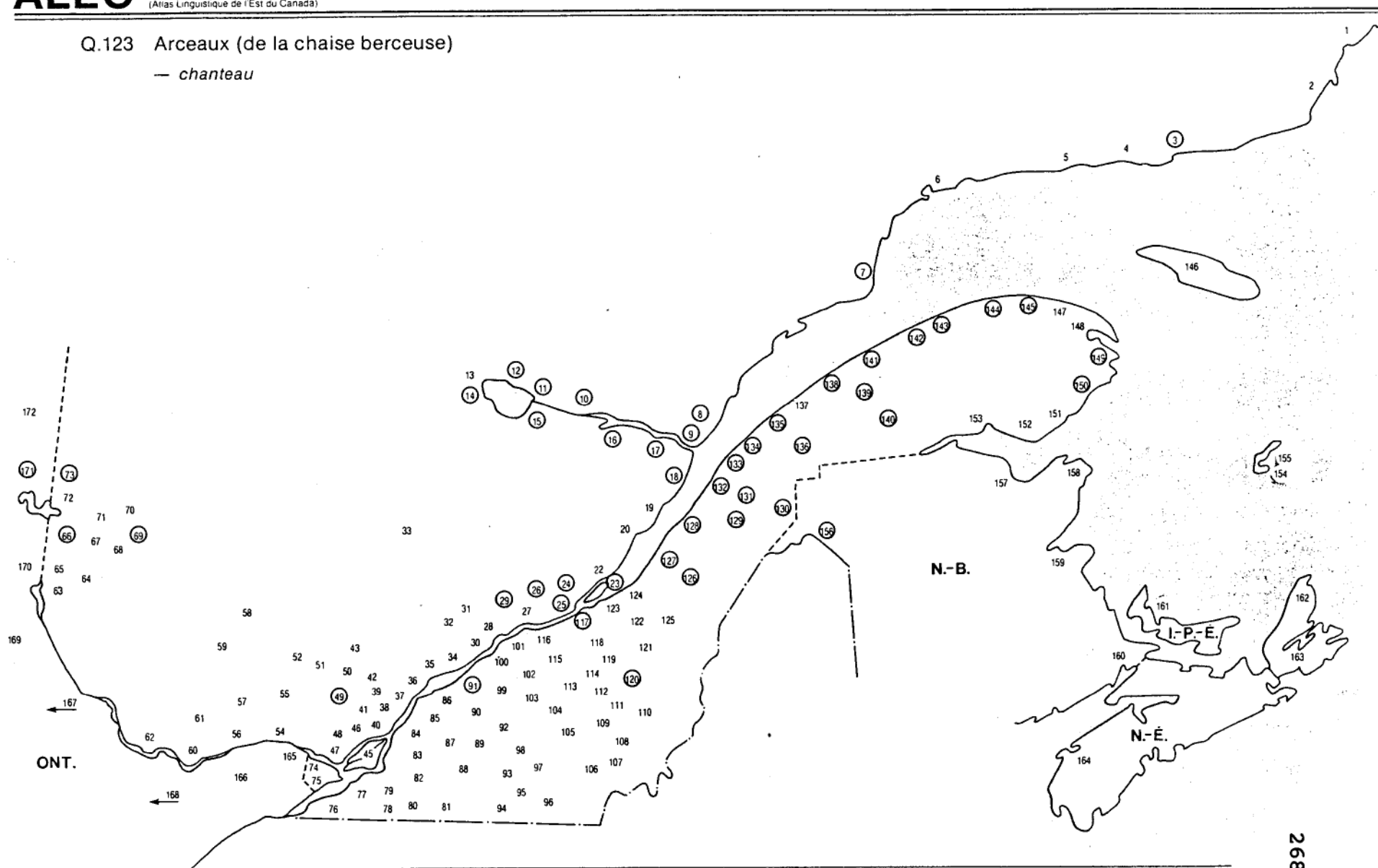
— goudrille (n.f.)

— coin



Q.123 Arceaux (de la chaise berceuse)

— chanteau



4.2.3.4.3 Aire Est: sous-région de Québec

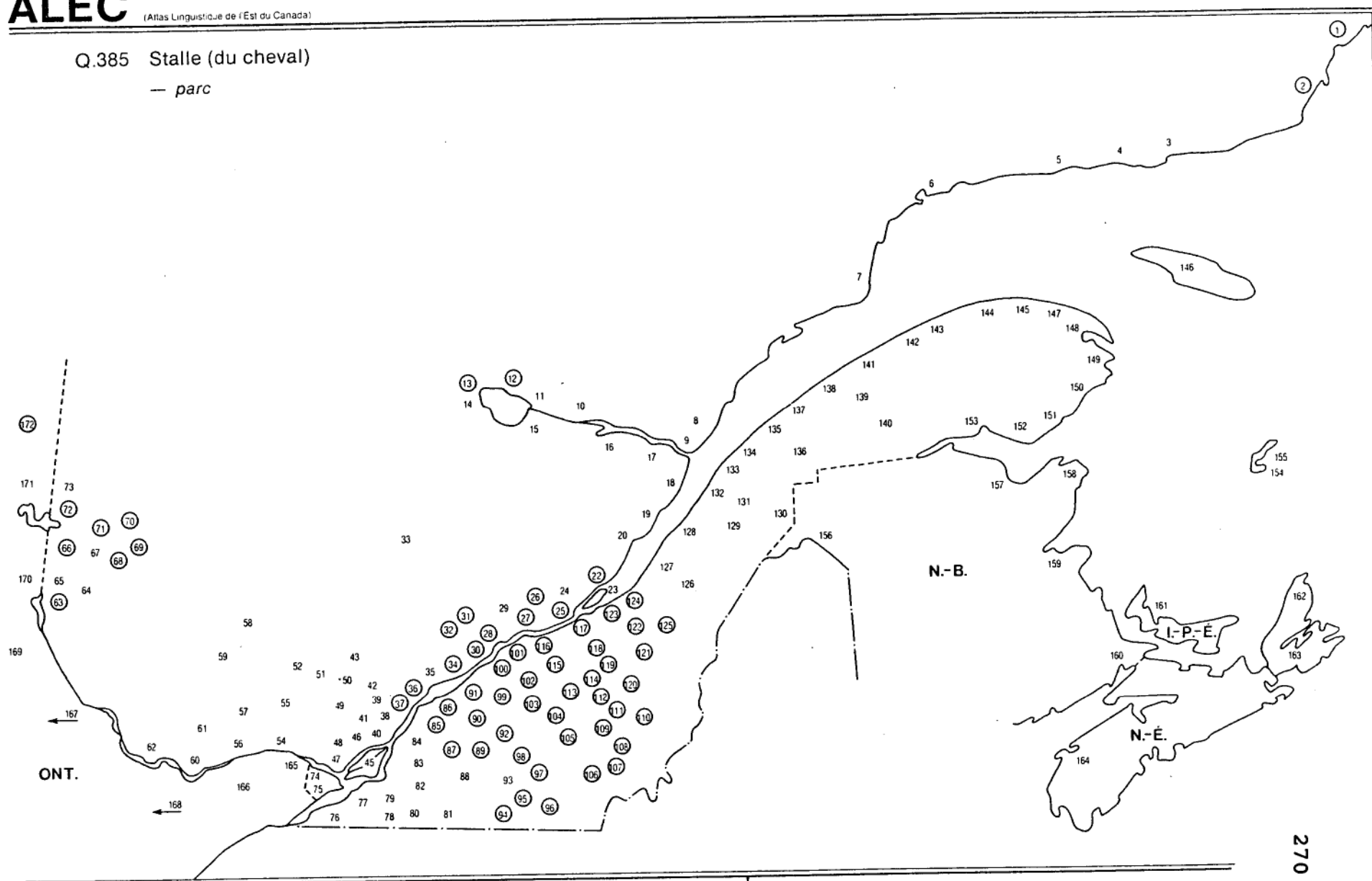
La sous-région de Québec est une aire clairement attestée qui combine de diverses façons la région de Québec à ses régions voisines immédiates. Cette aire intérieure dans l'espace linguistique québécois couvre un espace qui varie substantiellement selon les concepts abordés.

La carte parc (Q 385) atteste fortement un ensemble géolinguistique qui regroupe Québec, la Mauricie - Bois-Francs, l'Estrie et la Beauce. La carte banneau (Q 1 111) ne touche aucunement l'ouest (Mauricie- Bois-Francs, Estrie) pour se déporter vers l'est (Charlevoix, Saguenay -Lac-Saint-Jean, Côte-Nord. Dans la carte tombereau (Q 1 111) correspondante, on peut voir en négatif l'aire québécoise de banneau. Fausse-porte (Q 46) et clairon (Q 1 161) se rapprochent également de Québec en laissant l'ouest pour s'étirer vers l'est et se raccrocher clairement à Charlevoix et au Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Enfin, la croisée (Q 1 341) et la rapace (Q 1 033) fournissent une version réduite de l'aire de Québec qui ne touche plus que les régions rapprochées (Beauce et divisions de Lotbinière et de Portneuf). Cette sous-région géolinguistique dont le peuplement est homogène et ancien manifeste une variété dans ses regroupements avec les régions voisines qui signale peut-être une aire soumise à des influences linguistiques diverses autres que le peuplement et son histoire.

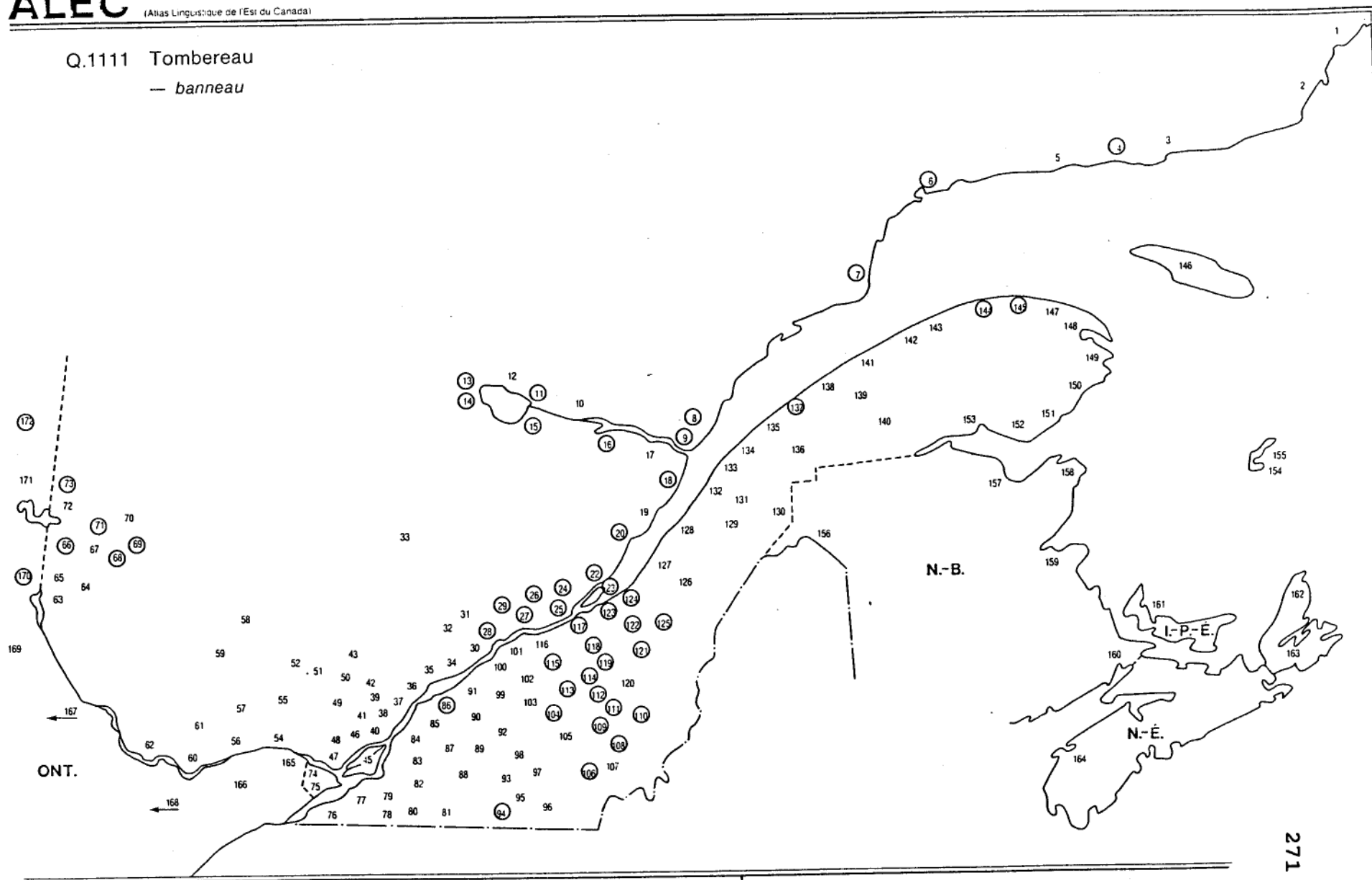
Q.385 Stalle (du cheval)

— parc



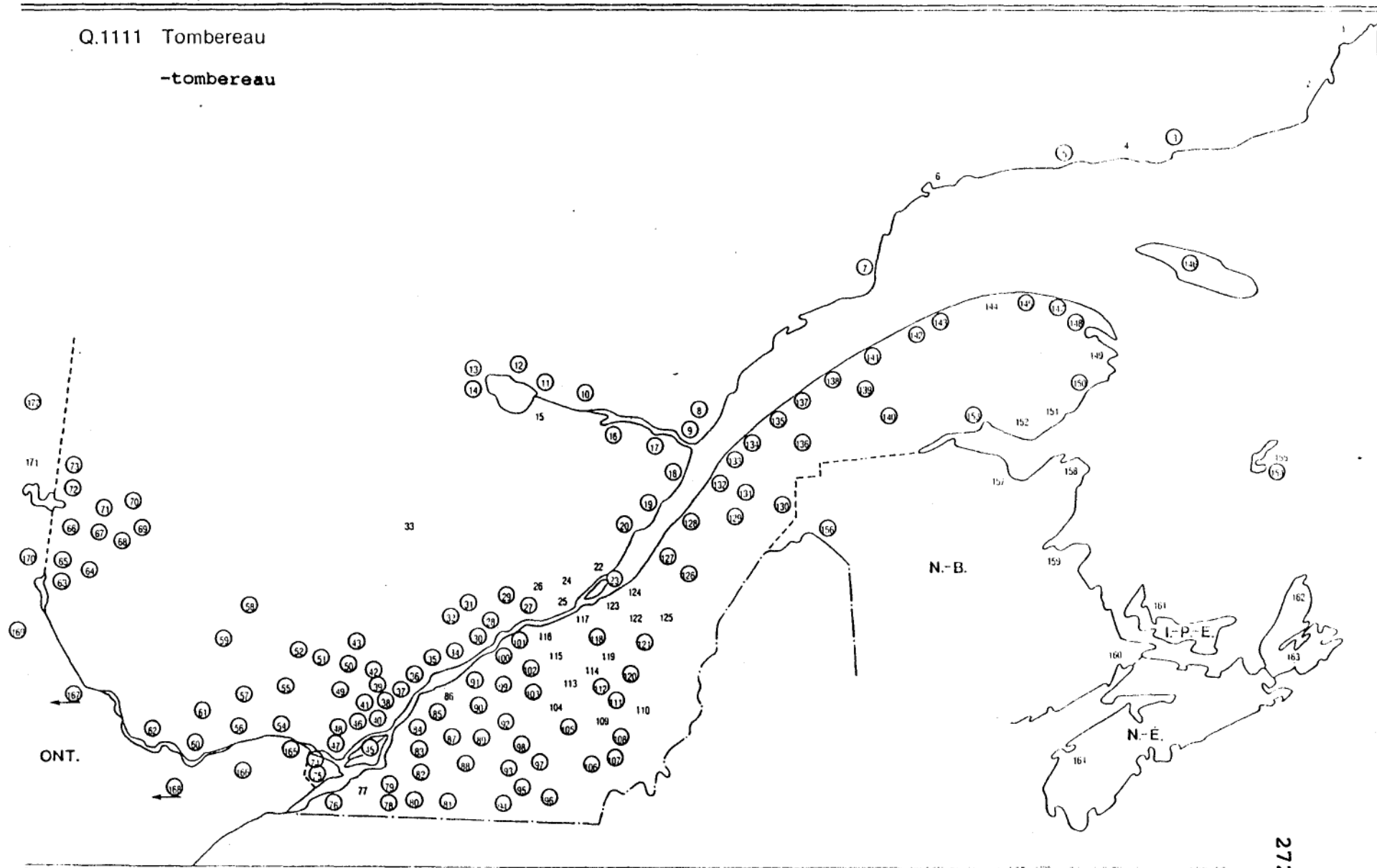
Q.1111 Tombereau

— banneau

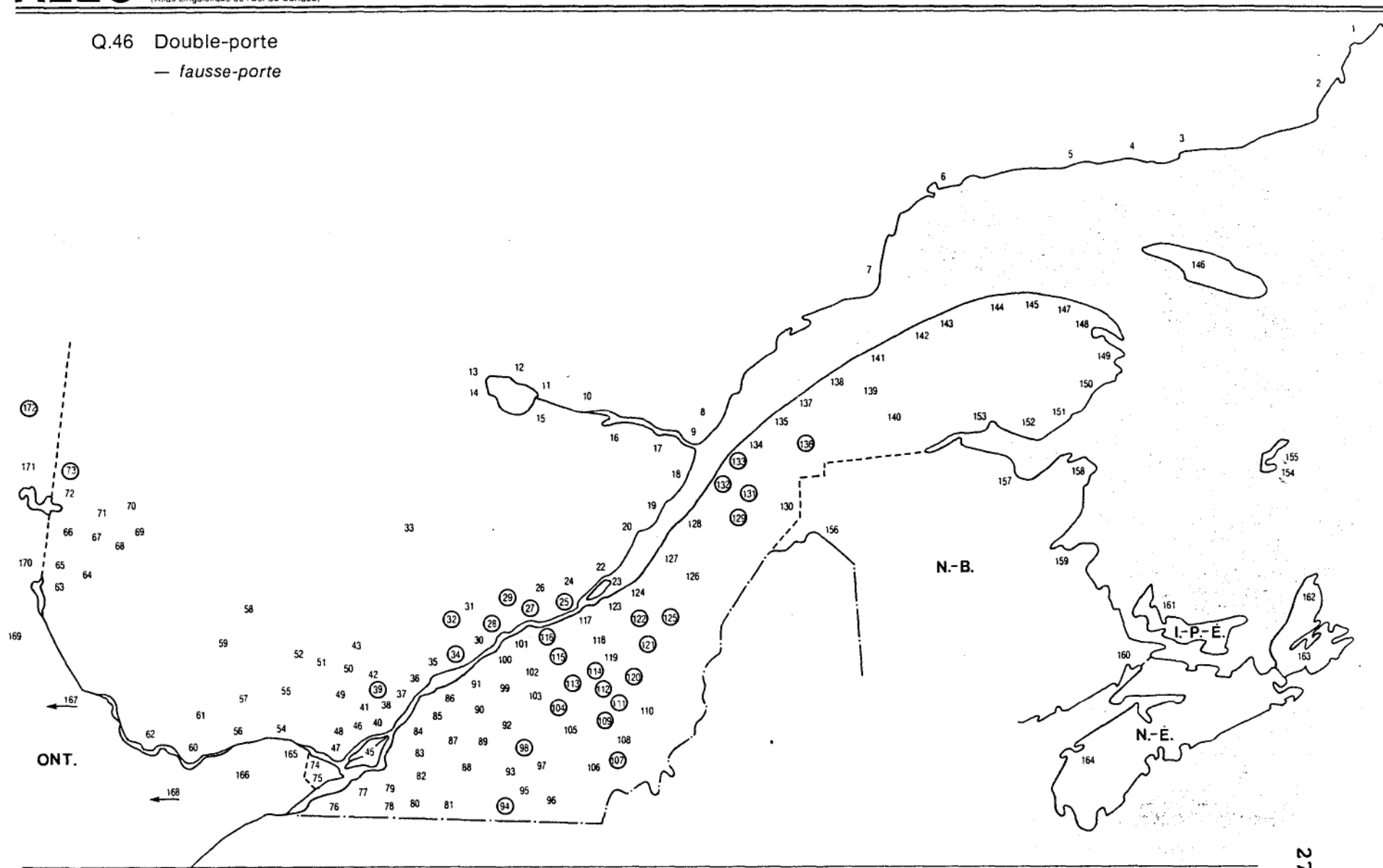


Q.1111 Tombereau

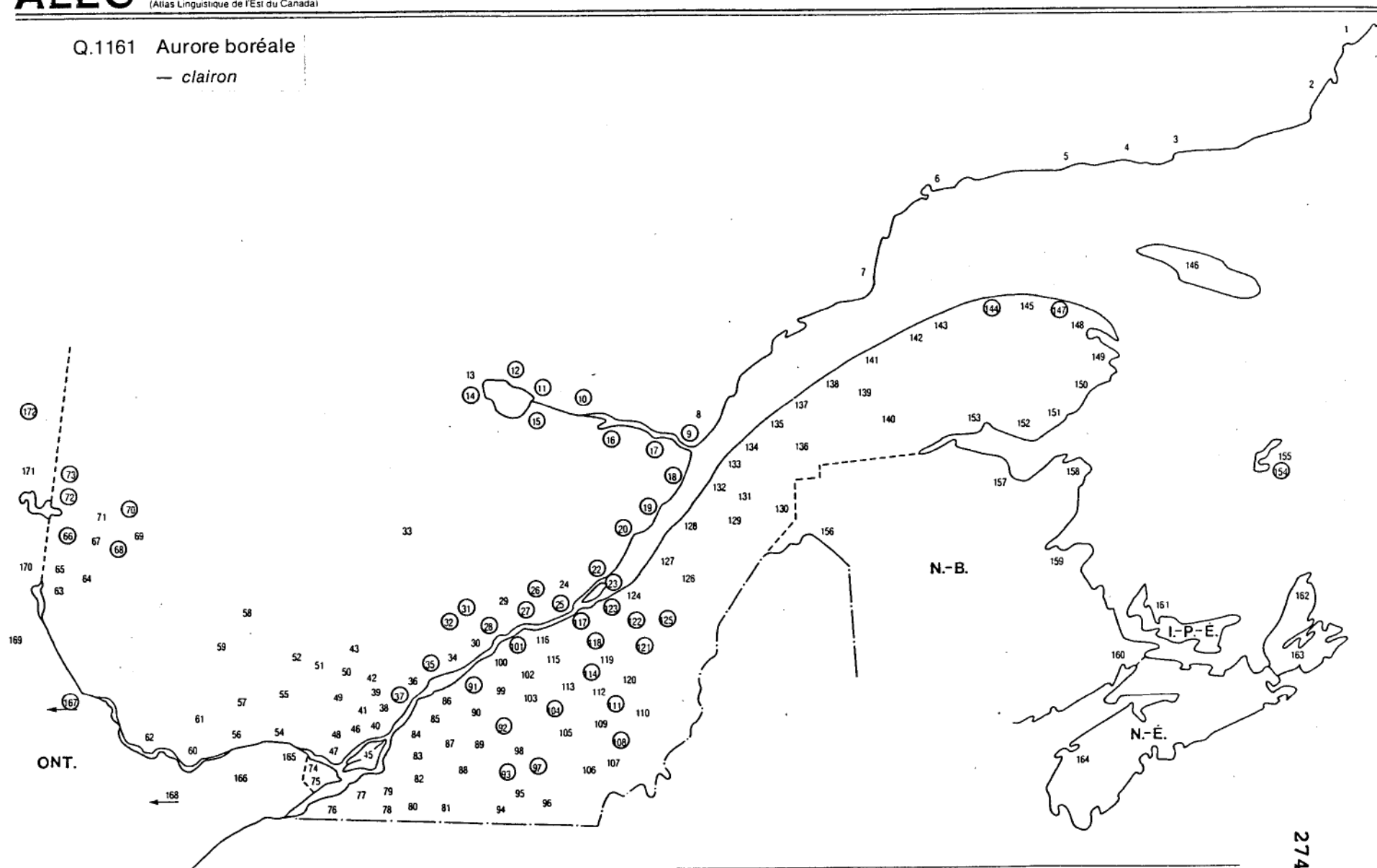
-tombereau



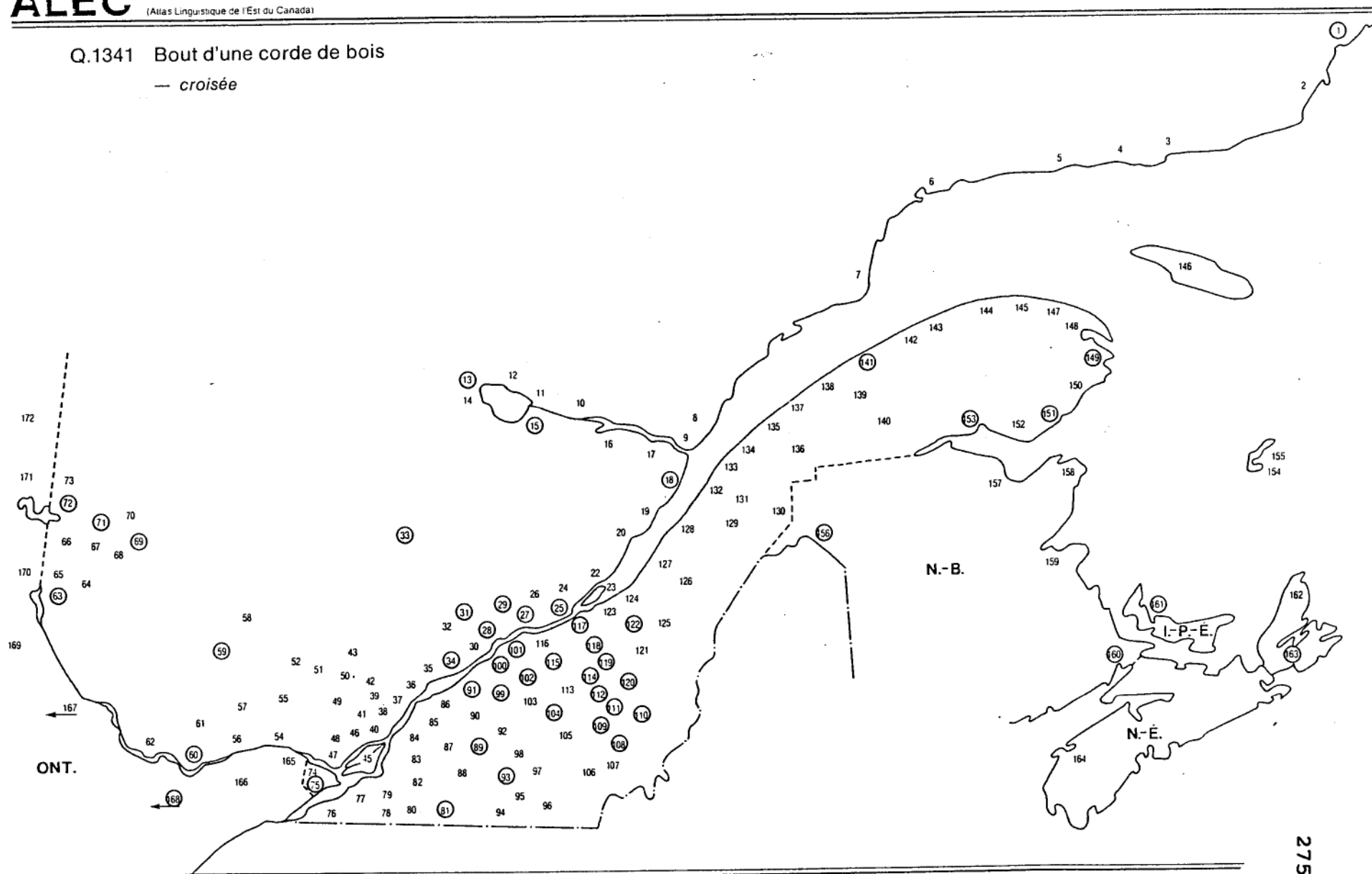
Q.46 Double-porte

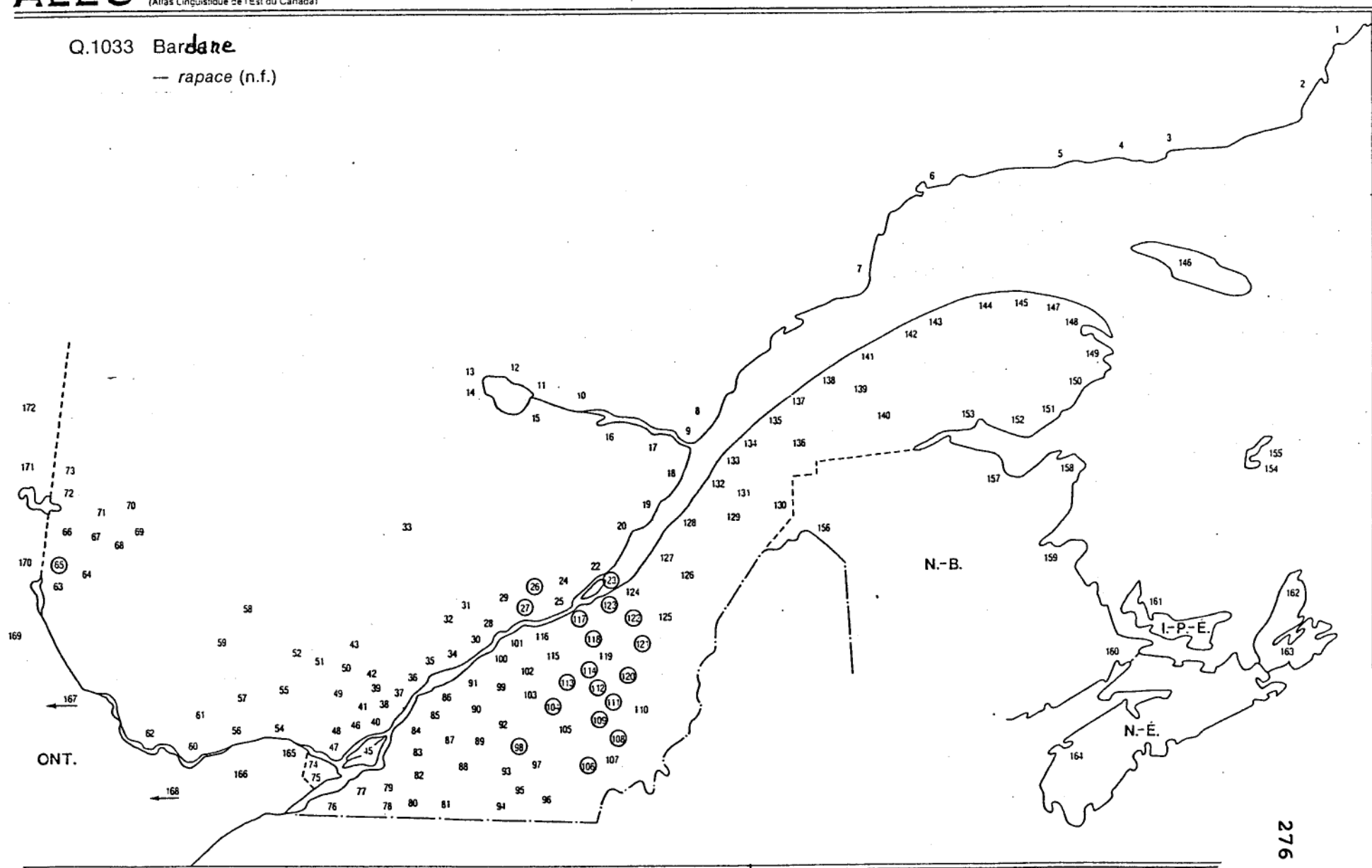
— *fausse-porte*

Q.1161 Aurore boréale
— *clairon*



Q.1341 Bout d'une corde de bois

— *croisée*

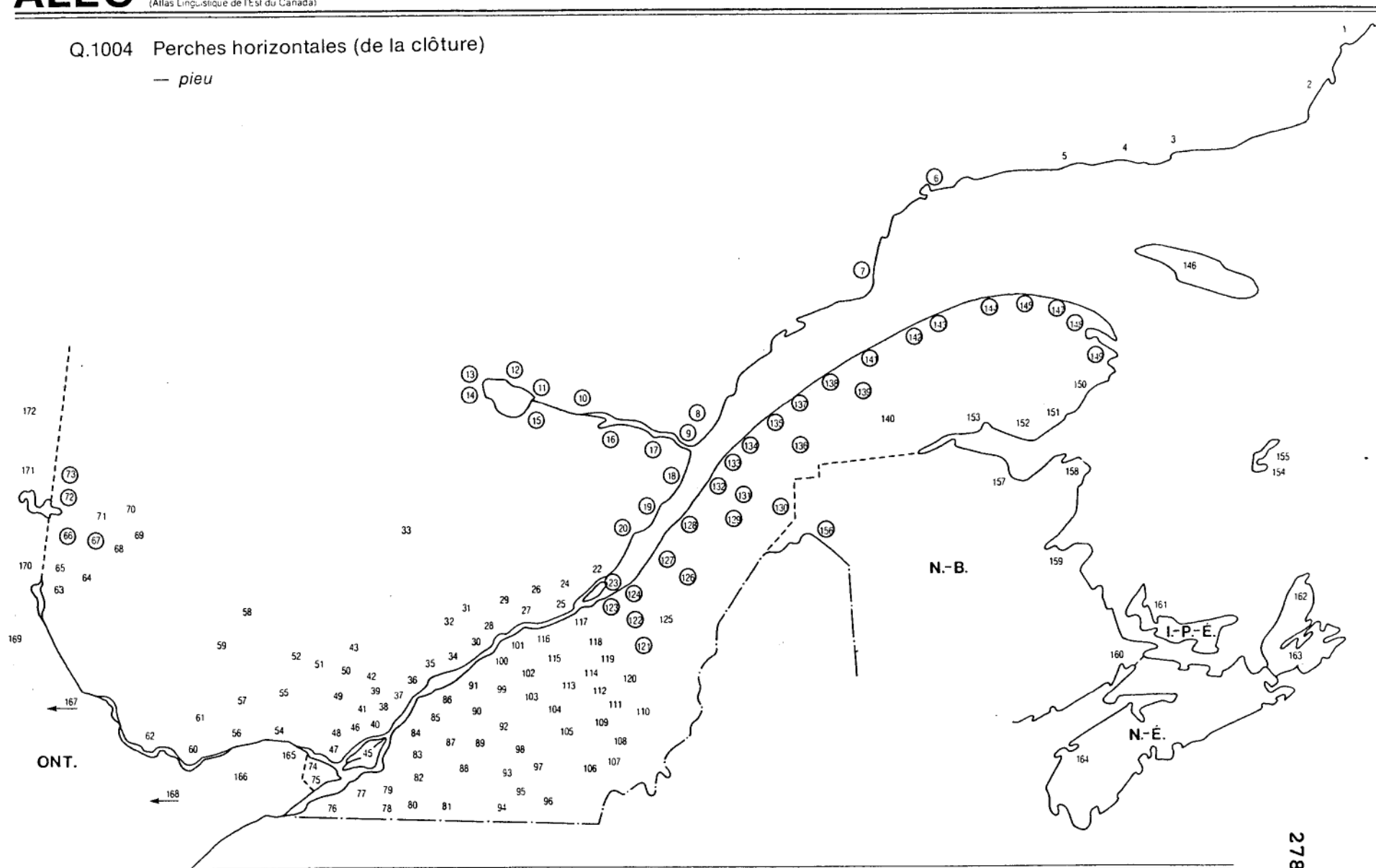
Q.1033 *Bardane*— *rapace* (n.f.)

4.2.3.4.4 Aire Est: sous-région de l'Est

La sous-région de l'Est du domaine est caractérisée par une brisure importante de l'aire Est qui délaisse la région-souche de Québec. Cette aire secondaire se confine dans des sous-régions dont le peuplement provient historiquement de Québec mais qui s'en détache pourtant en se ralliant linguistiquement autour de quelques phénomènes variationnels régionaux. Les cartes suivantes illustrent l'extension de l'aire: pieu (Q 1 004), se cacher (Q 142), cage (Q 1 341), brûlette (Q 916), fontaine (Q 33a), barrure (Q 385).

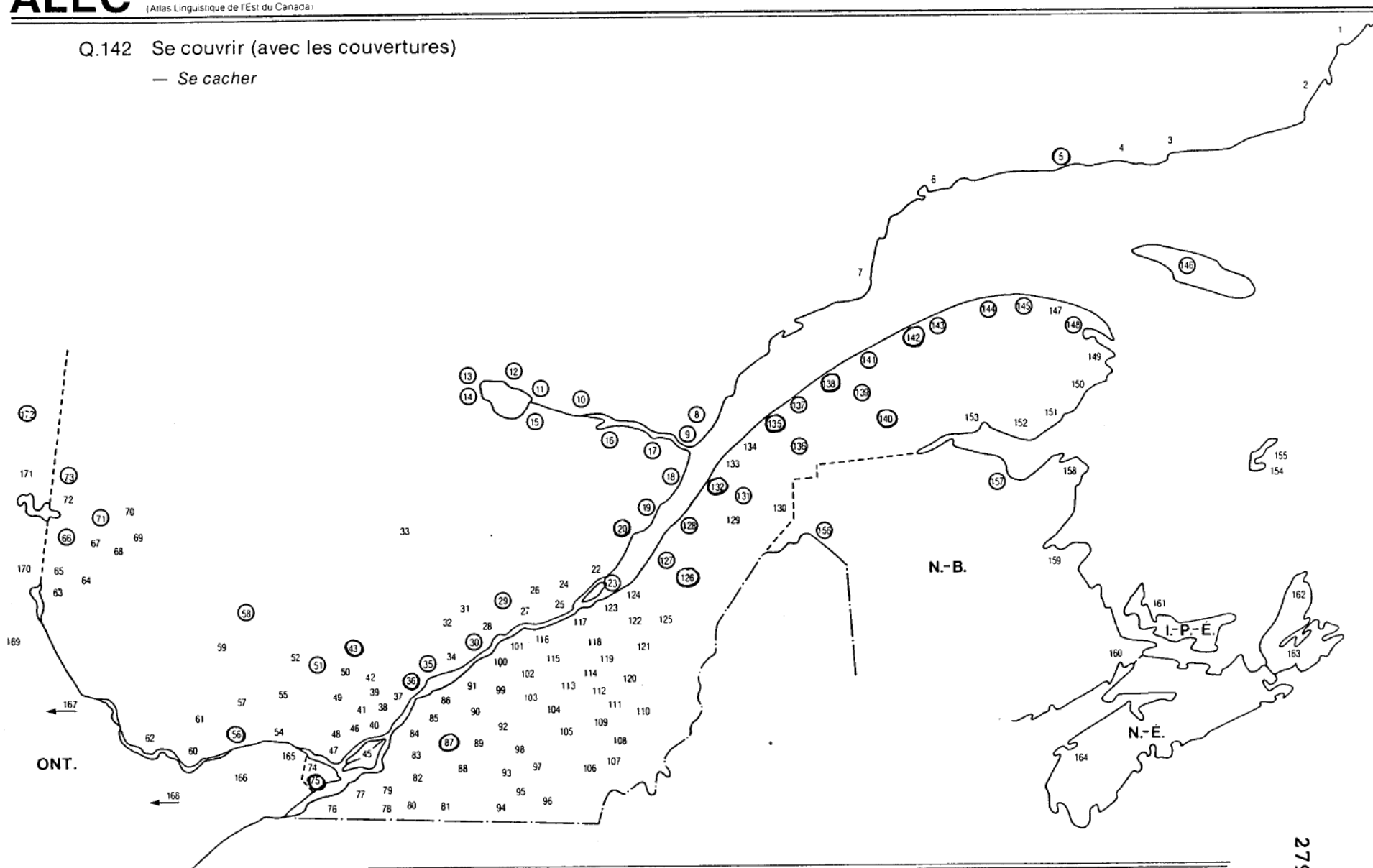
Q.1004 Perches horizontales (de la clôture)

— *pieu*



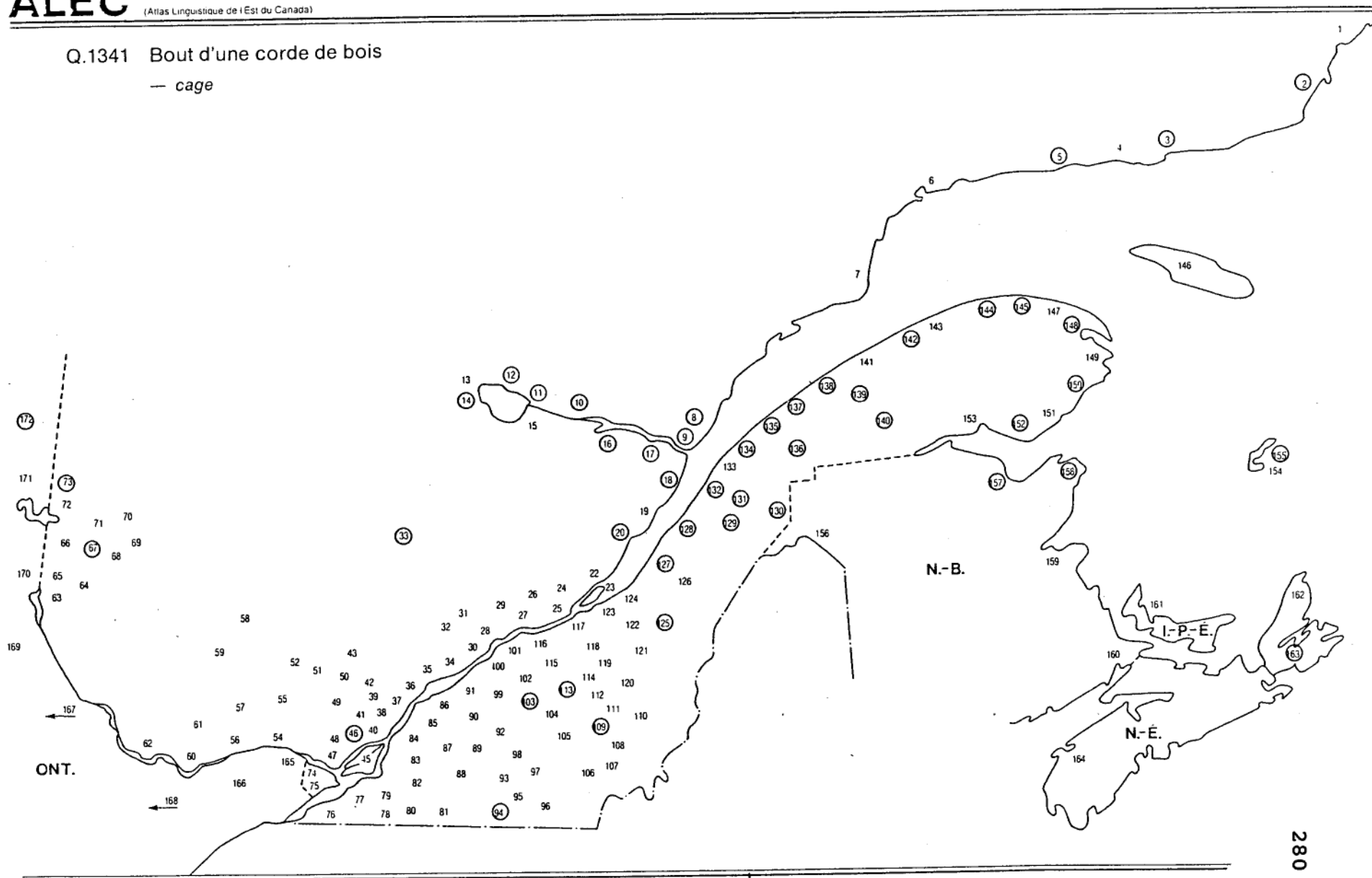
Q.142 Se couvrir (avec les couvertures)

— *Se cacher*

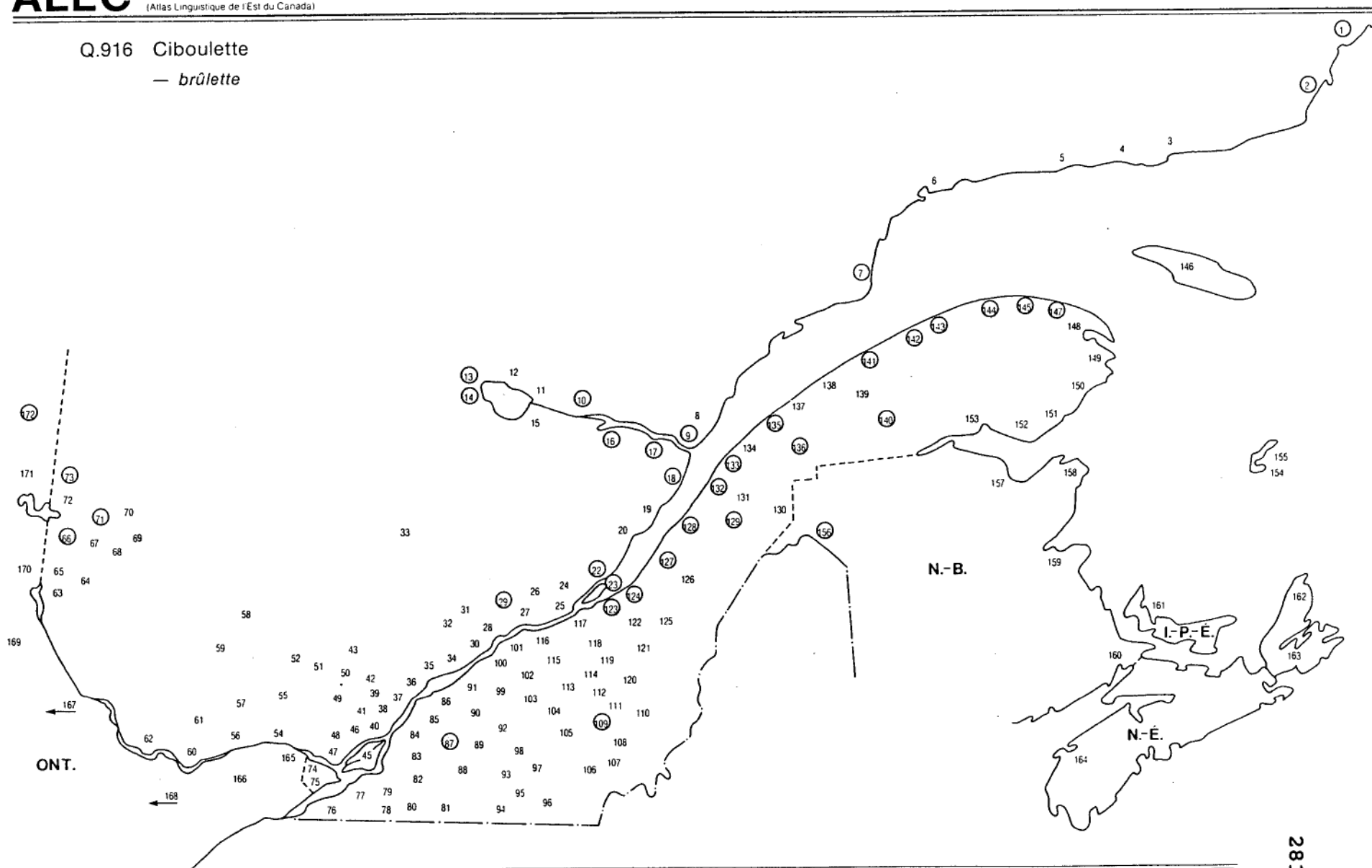


Q.1341 Bout d'une corde de bois

— cage

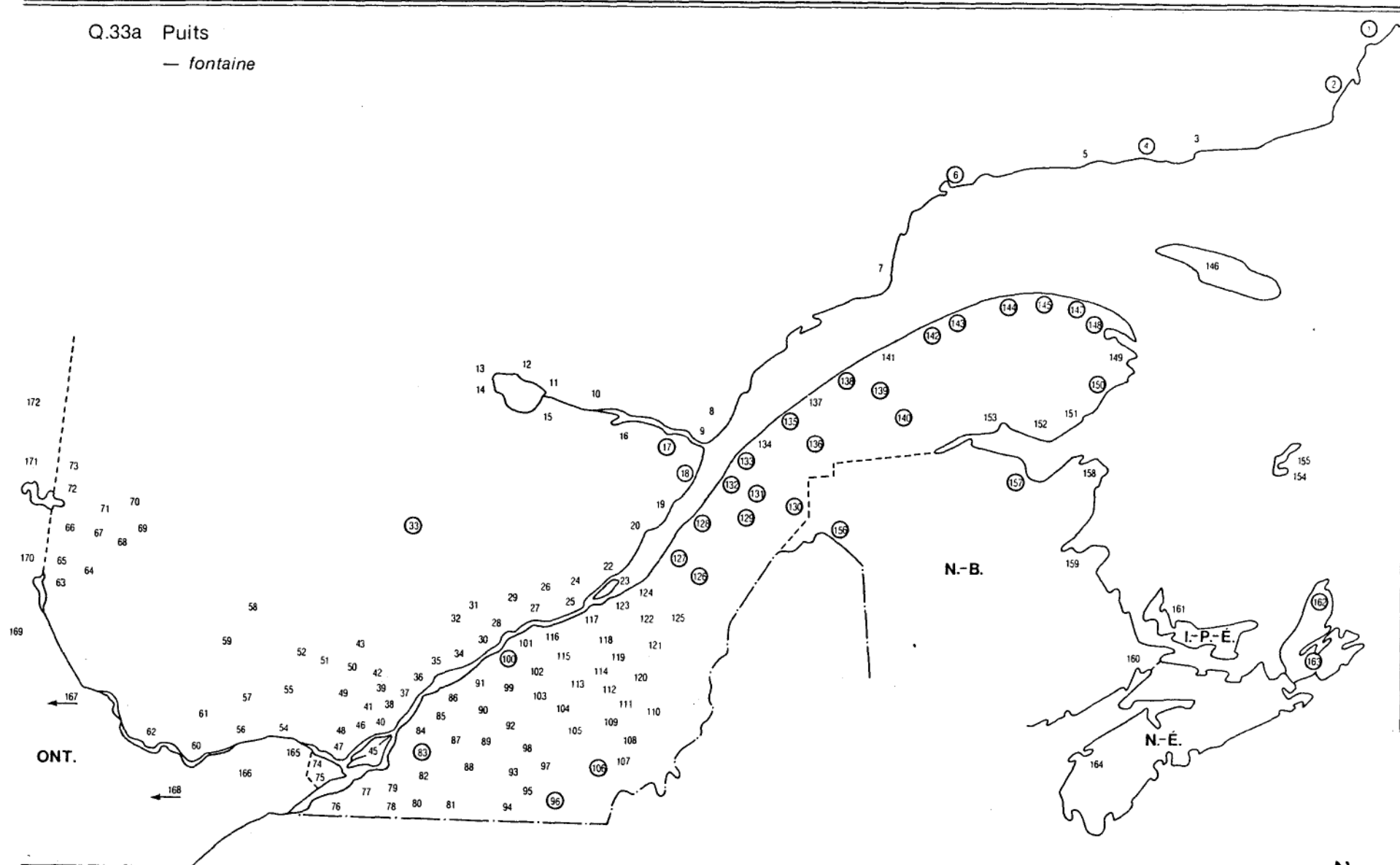


Q.916 Ciboulette
— brûlette



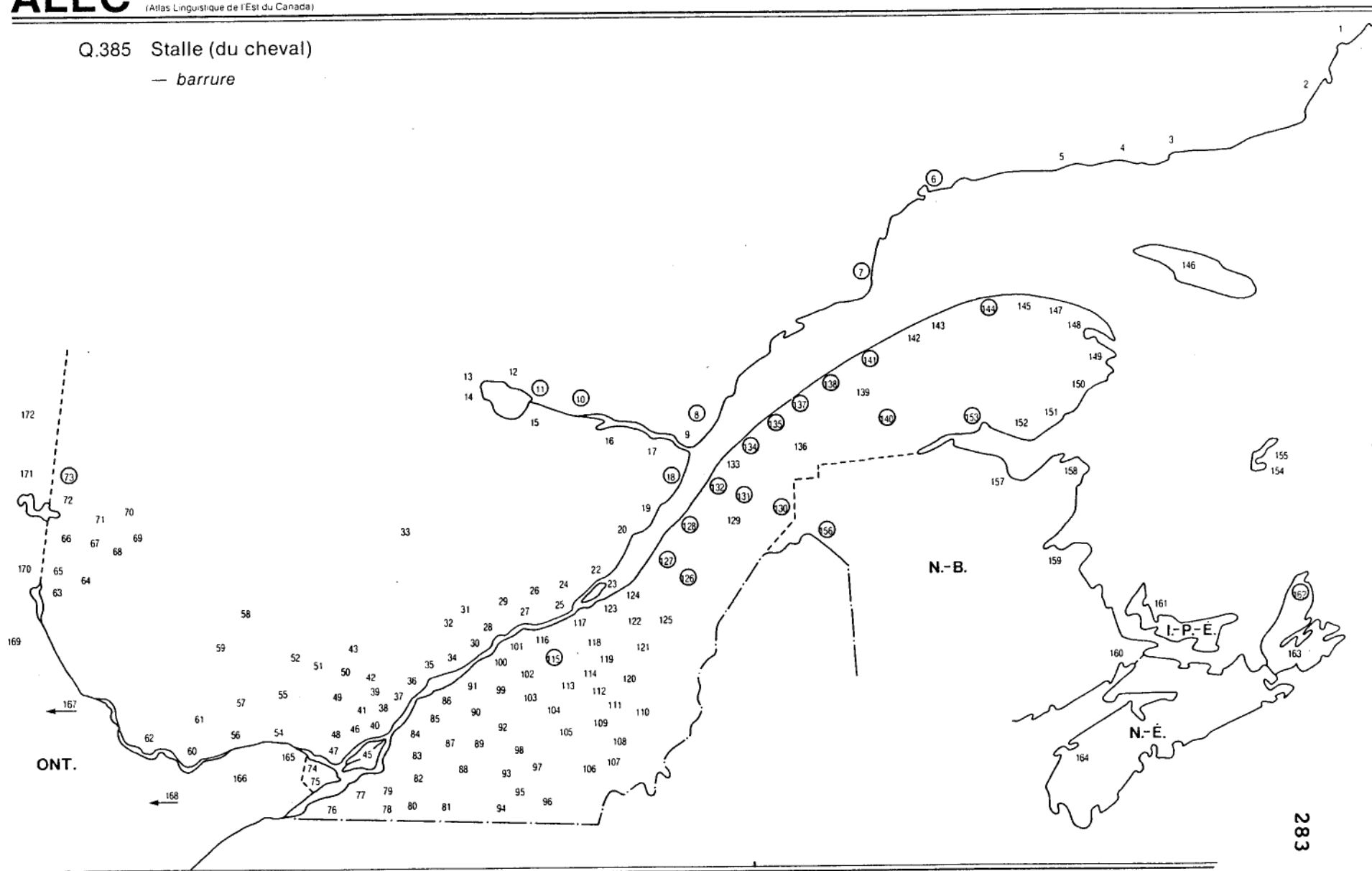
Q.33a Puits

— fontaine



Q.385 Stalle (du cheval)

— barrure



4.2.3.5 L'aire acadienne au Québec

Tout le secteur maritime de l'Est québécois ouvert sur le golfe connut une importante immigration d'Acadiens dans la seconde moitié du 18^e siècle. Ceux-ci, chassés de leur pays, viennent s'établir au Québec, dans la Baie-des-Chaleurs (points 150 à 153) et aux Îles-de-la-Madeleine (points 154 et 155). Plus tard, dans une seconde vague, ils s'étendent à la péninsule gaspésienne (points 145 à 149) et gagnent la Côte-Nord du Québec (points 1 à 7) s'y mélangeant, socialement et linguistiquement, avec les "Canadiens" de souche qui vivent eux aussi de pêche.

Malgré le voisinage du français québécois, les Acadiens de l'est du Québec ont conservé jusqu'à aujourd'hui un parler très caractéristique dont certaines formes surtout lexicales ont pu atteindre la vallée du Saint-Laurent. Quant aux Acadiens venus s'installer au coeur du Québec, ils se sont totalement fusionnés culturellement et linguistiquement à la communauté québécoise, parfois en y implantant peut-être quelques mots de leur cru¹⁴⁶, mais ne traduisant le plus souvent leur ascendance acadienne que par leurs caractéristiques patronymiques.

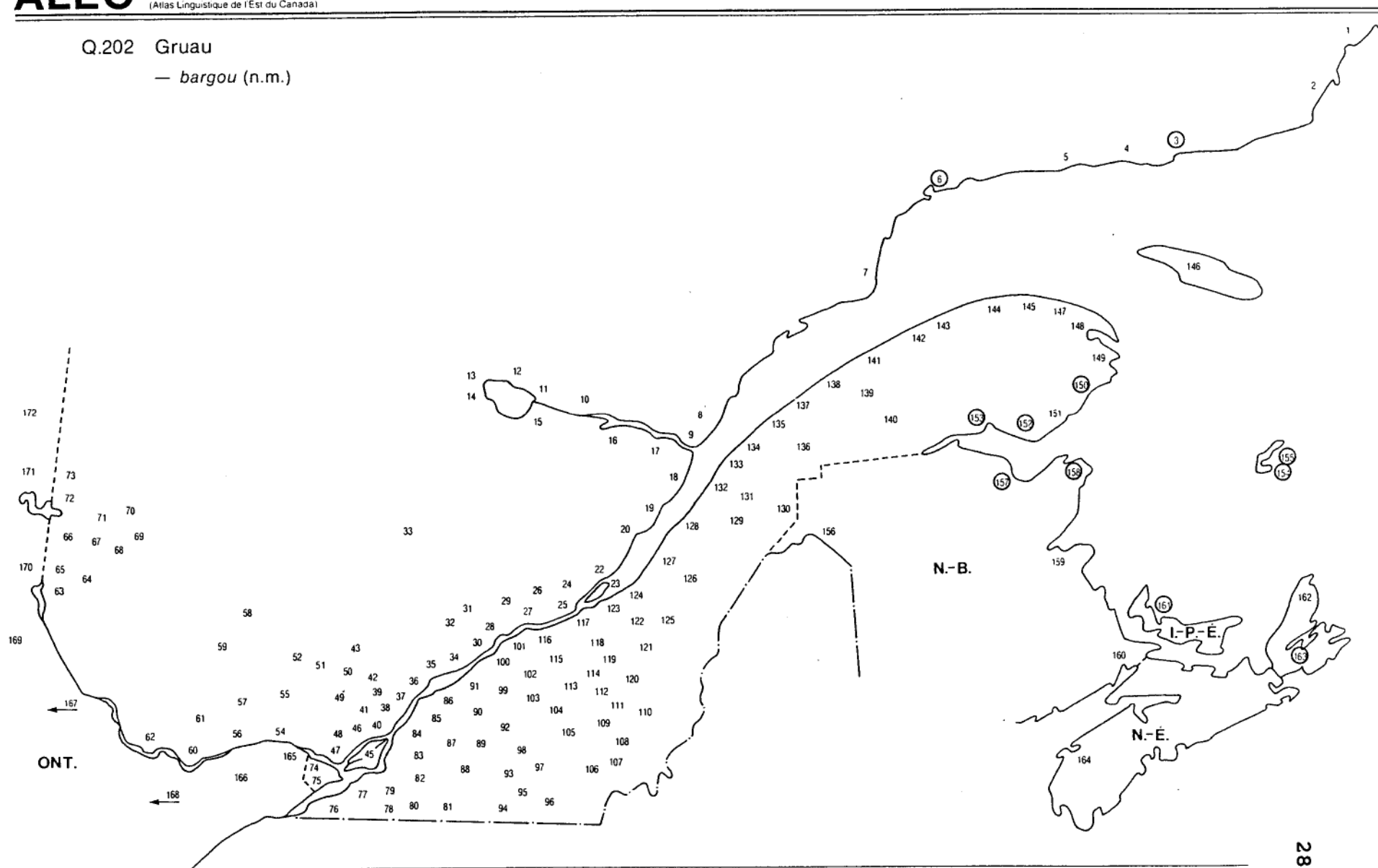
Nous délimitons ci-après l'aire d'influence du parler acadien dans le Québec telle que l'Alec a pu la saisir au moyen de neuf enquêtes en pays acadien et d'une quinzaine d'autres dans le pays québécois limitrophe.

146. Charpentier, Jean-Michel. «Le substrat poitevin et les variantes régionales acadiennes actuelles», Actes du colloque Langue, espace et société: Les variétés du français en Amérique du Nord, sous la dir. de Claude Poirier, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1994, p. 41-68.

Dans son format le plus réduit et le plus permanent, l'aire acadienne de l'est du Québec inclut toujours, outre le pays acadien, les localités de la Baie-des-Chaleurs (points 151 à 153), les îles-de-la-Madeleine (points 154, 155) et parfois quelques localités de la Basse-Côte-Nord (points 1 à 6). C'est ce que révèlent les aires bargou (Q 202), bluette (Q 80), rouloire (Q123), lisse (Q 1 004), amoureux (Q 1 033), é-charpir (Q 318), et becquer (Q 1 819) que peut rejoindre la localité néo-brunswickoise (point 156) sur la voie de communication traditionnelle Québec-Acadie.

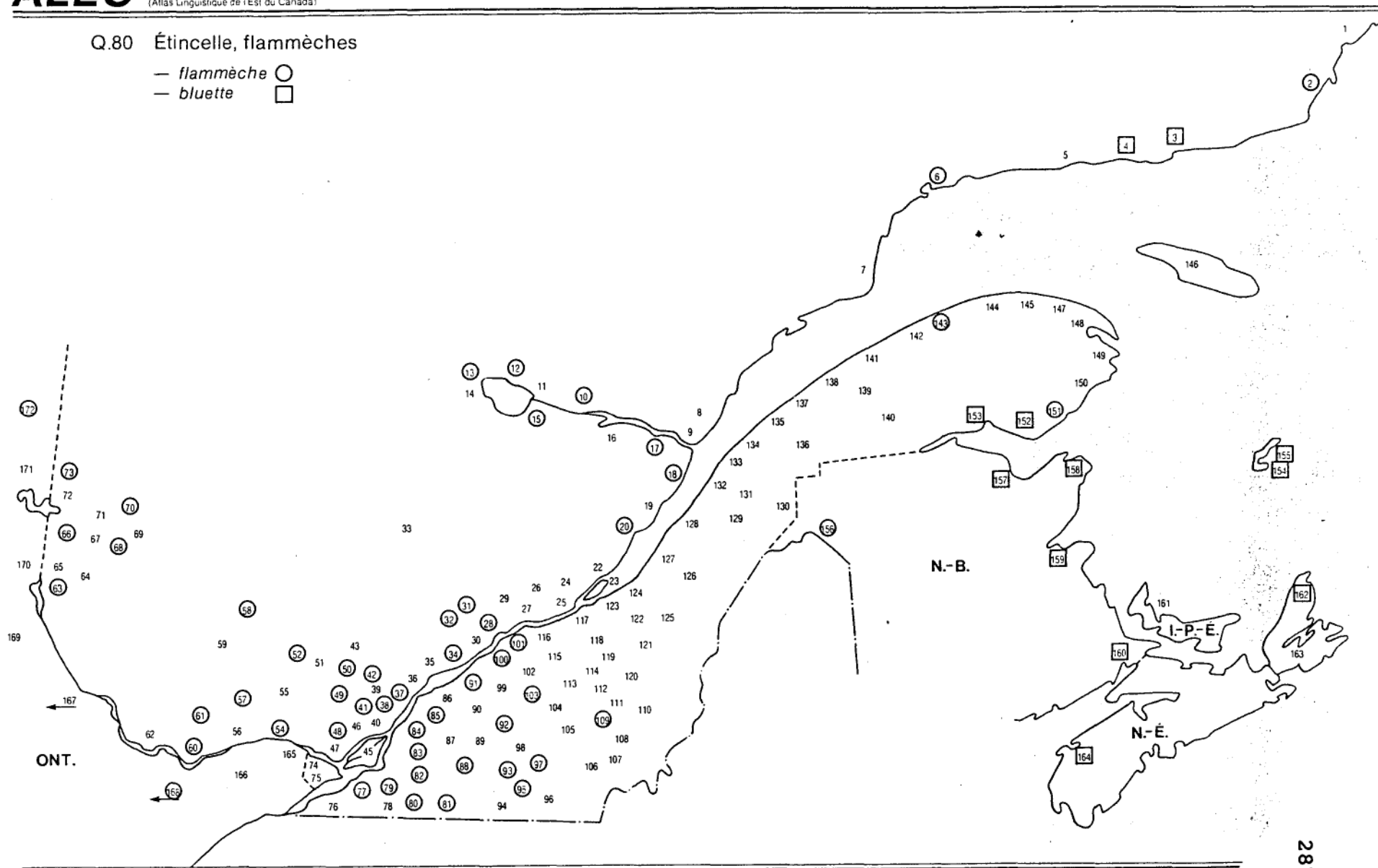
Notons enfin que l'existence au Québec d'une variété de français comme le parler acadien permet des études en contexte réel des multiples phénomènes d'interrelations (dialectologiques, lexicologiques, phonétiques...) entre deux idiomes également vivants et riches, mais aux particularités linguistiques très différentes. Par exemple, la pénétration du parler acadien dans l'Est du Québec permet d'observer l'extension d'un idiome régional donné sur un idiome voisin. La comparaison des caractéristiques individuelles des parlers acadiens et québécois permet de recréer en quelque sorte, dans le contexte de l'Amérique, une problématique d'évolution linguistique qui rappelle celle des nombreuses régions dialectales qui se sont confrontées et mutuellement influencées dans l'Europe française.

— *bargou* (n.m.)



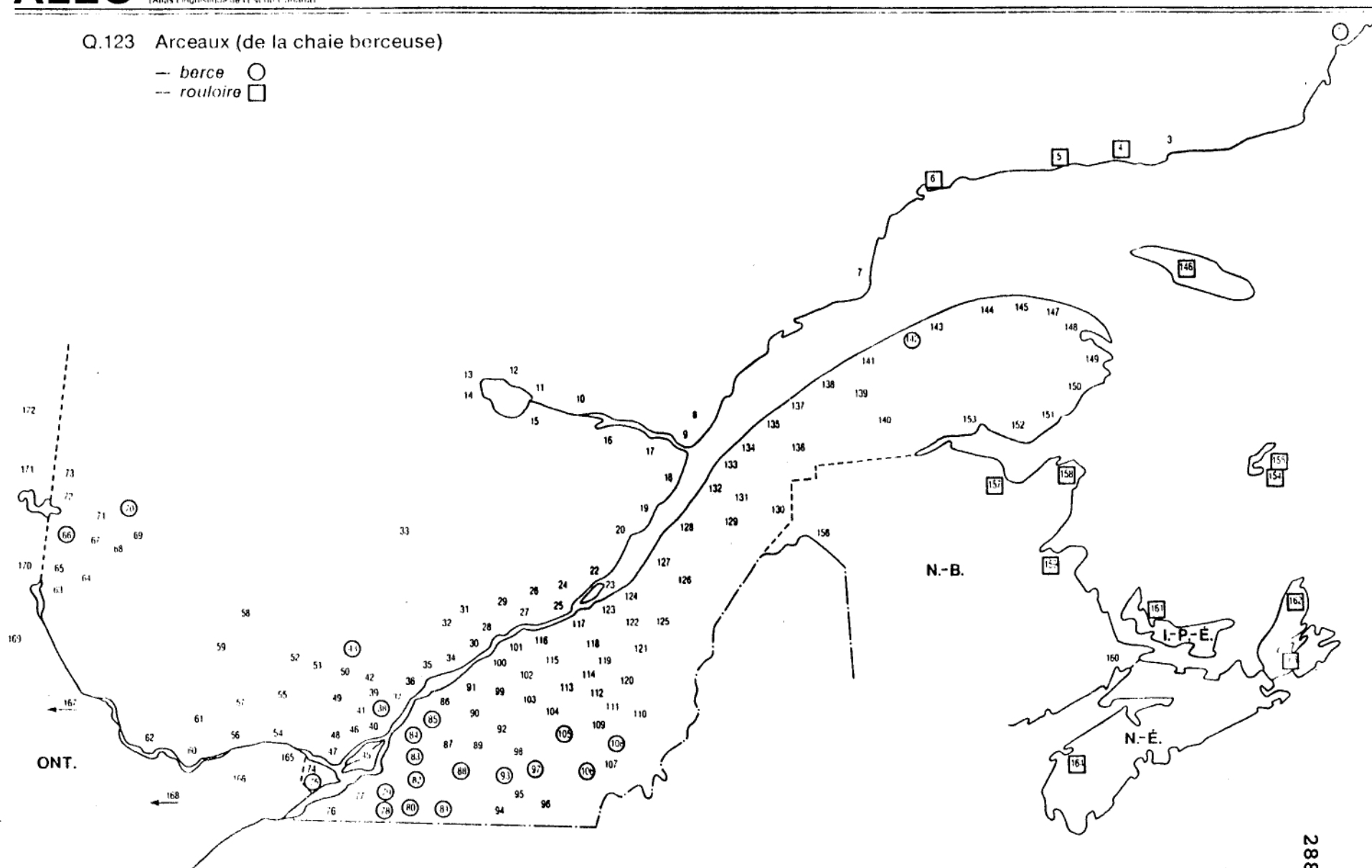
Q.80 Étincelle, flammèches

— flammèche ○
— bluette □

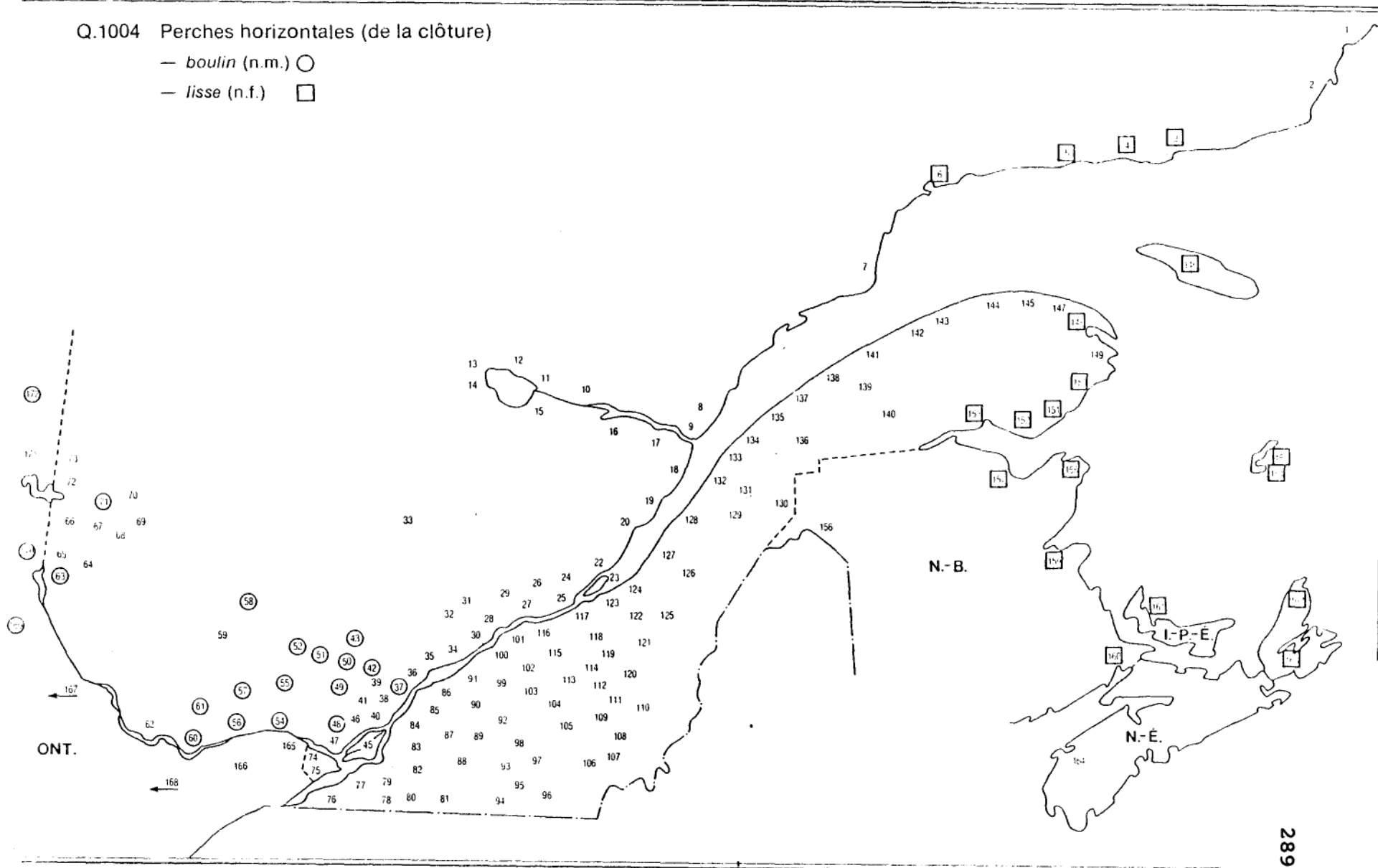


Q.123 Arceaux (de la chaie berceuse)

- berce ○
— rouloire □

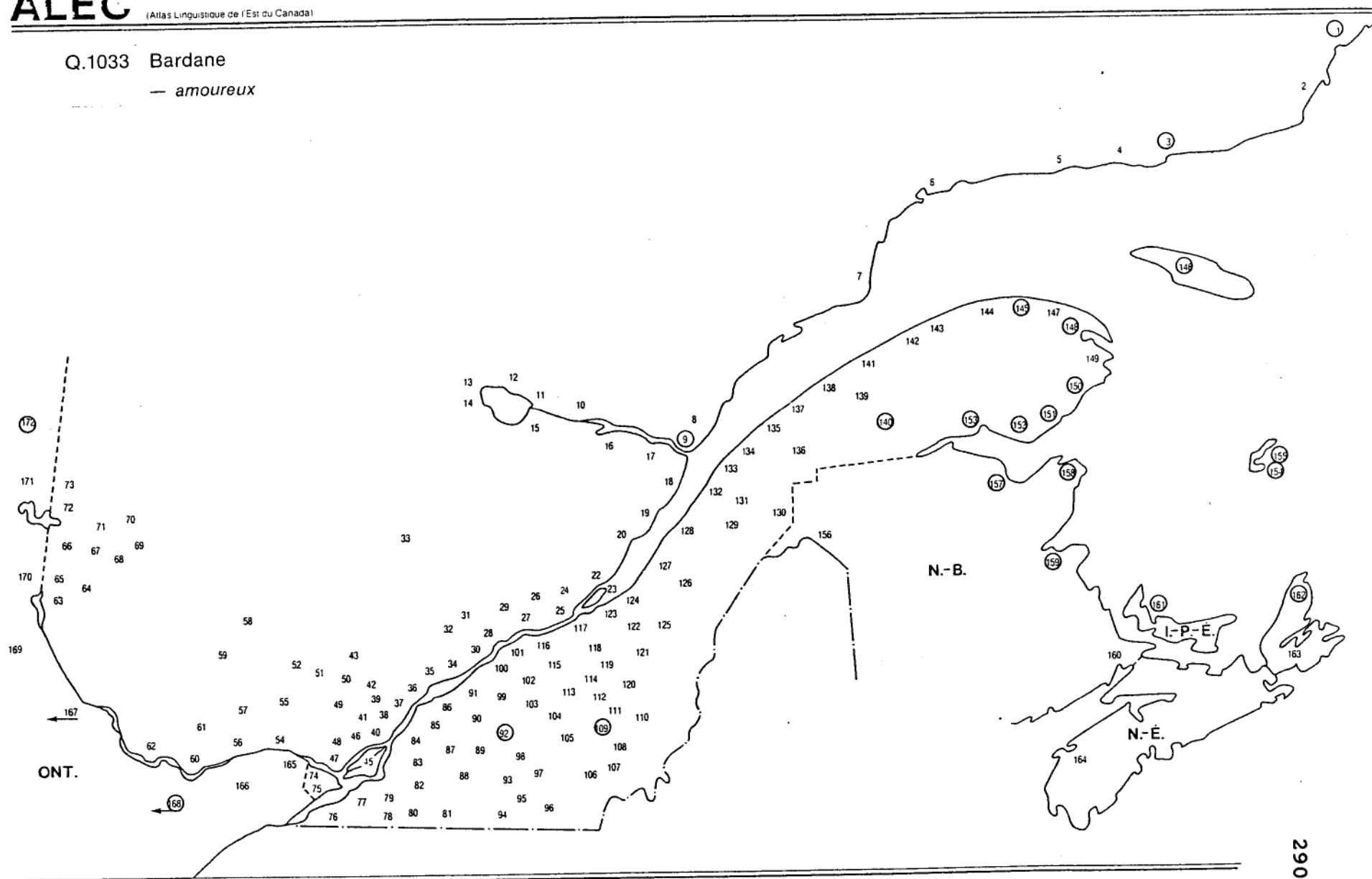


Q.1004 Perches horizontales (de la clôture)

— *boulin* (n.m.) ○— *lisse* (n.f.) □

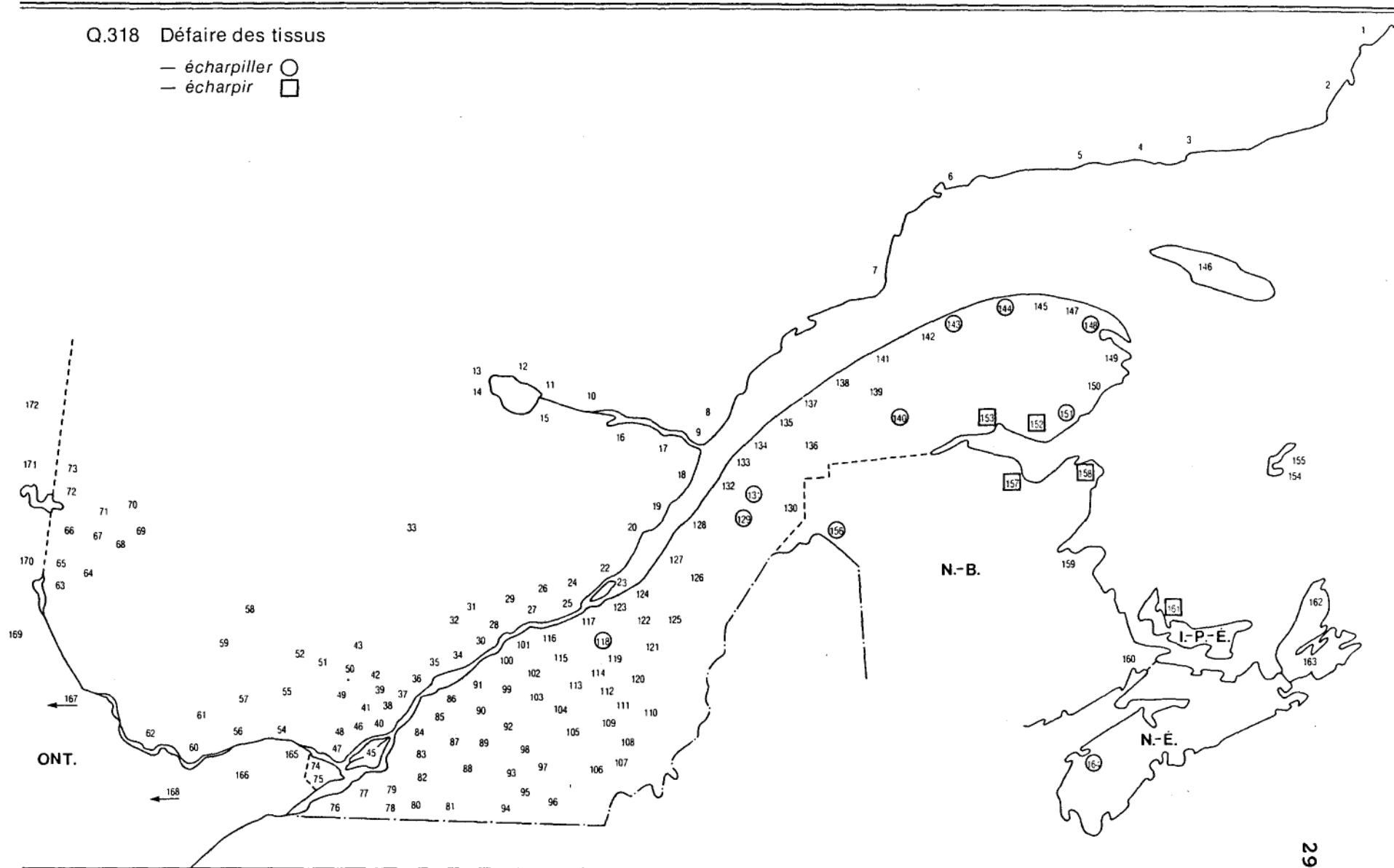
Q.1033 Bardane

— amoureux



Q.318 Défaire des tissus

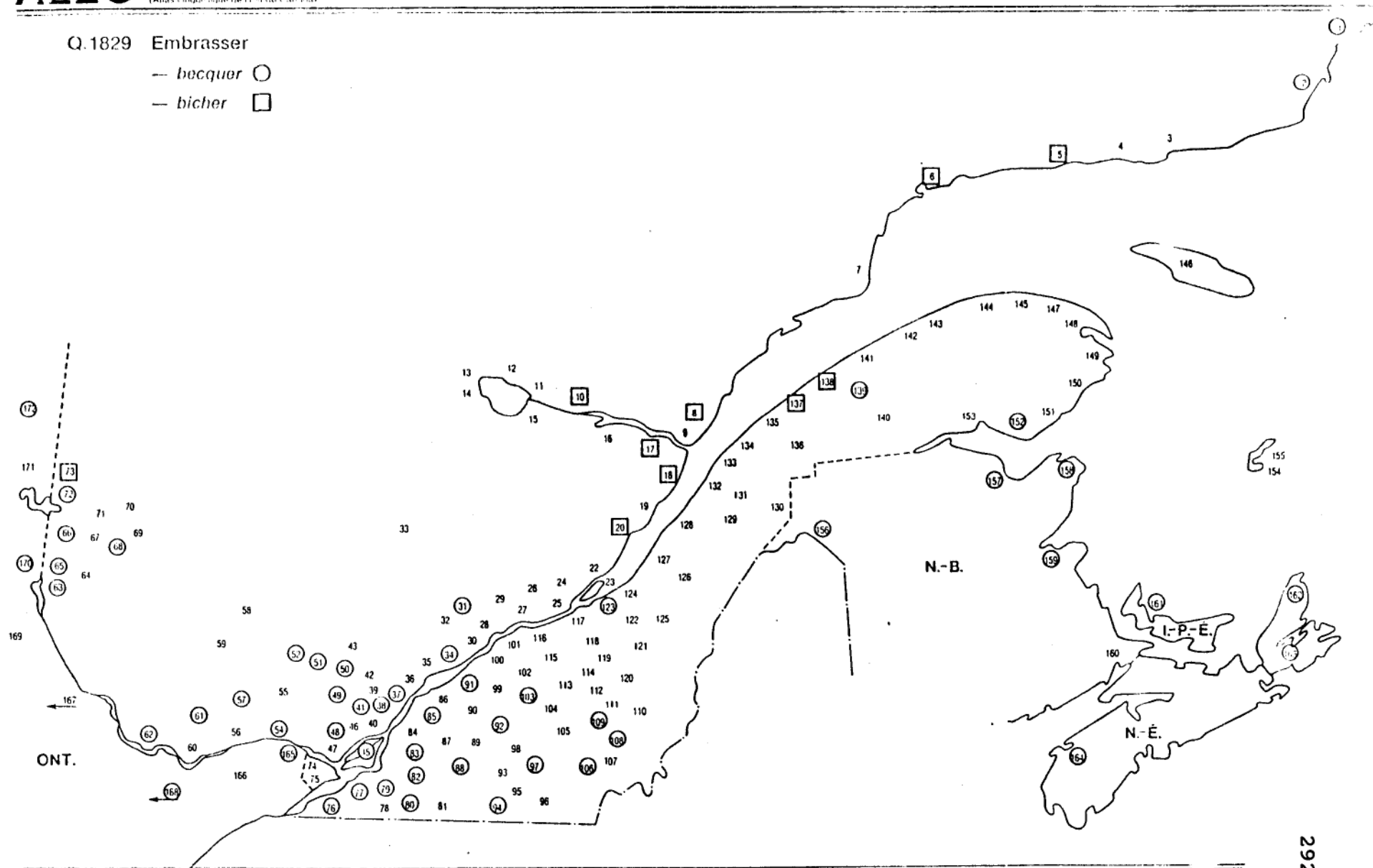
- écharpiller ○
— écharpir □



Q.1829 Embrasser

— bocquer ○

— bicher □



Conclusion

Dans son exposé sur les «Problèmes de géographie linguistique du Canada français» présentée en 1962¹⁴⁷, Gaston Dulong faisait la première démonstration, à partir d'enquêtes linguistiques sur le terrain, de la présence d'aires de variation linguistique au Québec. Nous avons voulu, dans la présente étude, reprendre cette démonstration à l'aide des riches données de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada. En utilisant un nombre de mots et de cartes beaucoup plus grand, nous avons vérifié la présence et la localisation formelles de ces aires, défini leurs contours sur la carte d'ensemble du Québec avec une plus grande précision et proposé une vue d'ensemble de la structure géolinguistique du Québec.

Nous nous sommes appliqué en premier lieu dans notre thèse à présenter la géographie linguistique et sa méthodologie telle qu'elle fut établie dans les premières années du projet Les atlas linguistiques de la France par régions et telle qu'elle fut utilisée dans le projet Atlas linguistique de l'Est du Canada (Alec).

Nous avons ensuite mis en relief certains aspects techniques de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada jugés essentiels à une étude approfondie de la variation linguistique dans le parler traditionnel et populaire du Québec. Nous avons ainsi porté une attention spéciale aux données sur les origines des informateurs afin de tenir compte de la nature locale ou «étrangère» des habitants de chaque localité dans l'interprétation aréologique des cartes linguistiques.

147. Dulong, Gaston. «Problèmes de géographie linguistique du Canada français», Actes du X^e Congrès international de linguistique et philologie romanes (Strasbourg 1962), Actes sous la dir. de Georges Straka, Klincksieck, Paris, tome III, 1965, p. 1377-1379 (avec 10 cartes).

Dans le troisième chapitre, nous avons examiné de façon particulière un aspect externe des données, c'est-à-dire la composition géographique et humaine du territoire, afin de parvenir à une analyse géographique plus fine du système aréologique du parler québécois. Nous avons révisé au plan historique le peuplement du territoire et la formation des différentes régions apparues depuis l'époque de la Nouvelle-France. Québec, Trois-Rivières et Montréal sont les trois souches du peuplement actuel de l'ensemble du territoire et leur développement individuel aide à saisir et expliquer les combinaisons et les relations entre les différentes régions linguistiques que nous avons définies.

En dernière partie, pour parvenir à une délimitation détaillée des aires, nous avons cherché dans la cartographie générale de l'Alec, les données qui pouvaient révéler des aspects géographiques typiques et les aires fondamentales du domaine. Nous avons examiné, avec une série de cartes linguistiques sélectionnées et regroupées selon leurs caractéristiques aréologiques propres, comment l'espace linguistique québécois se trouve partagé en aires de variation qui peuvent s'opposer, se superposer ou se fondre l'une dans l'autre.

Avec des critères de cartographie visant la clarté des faits et la représentativité de l'Alec, en revoyant le profil méthodologique de l'enquête et celui des différentes populations régionales, nous avons pu distinguer les simples et nombreux phénomènes de dispersion linguistique présents dans l'Alec des phénomènes géolinguistiques significatifs.

Observations générales

La cartographie de l'Alec a permis de distinguer les grandes aires de variation, aire Ouest, aire du Centre, aire Est et aire d'influence acadienne, ainsi que les différentes aires sous-régionales. Ces aires de variation montrent, dans

l'ensemble, des dimensions et des frontières changeantes qui remettent en question les limites des aires observées auparavant par les Dulong, Beauchemin ou Lavoie¹⁴⁸. Les cartes que nous présentons démontrent, avec clarté, que le territoire du Québec linguistique est plus complexe qu'on ne l'avait décrit jusqu'ici et qu'il ne se subdivise pas simplement en trois aires de variation fixes et définies une fois pour toutes, c'est-à-dire Montréal, Québec et la région acadienne de la côte atlantique.

Par ailleurs, notre interprétation externe des cartes fait voir que les aires en apparence disparates que nous dégageons, prennent, lorsque regroupées et disposées en ordre géographique croissant, un sens géolinguistique dynamique qui révèle un mode d'extension en continu sur le territoire d'enquête. Aires aux limites nettes ou aires superposées, aires intermédiaires aux limites flottantes, aires en mouvement, plusieurs types d'aires ressortent de la cartographie de l'Alec, invitant à d'autres études de l'aréologie québécoise.

L'aire Ouest

L'aire Ouest se rattache de façon permanente au point de colonisation de Montréal, devenu le principal centre de rayonnement culturel du Québec actuel. Dans notre étude, la souche linguistique montréalaise étend son influence linguistique sur le territoire du Québec de différentes façons. Quelques îlots linguistiques inédits apparaissent sur les rives opposées de l'Île de Montréal et dans les vallées rapprochées de l'Assomption et du Richelieu. En plus de bocorne (Q 510) qui s'oppose à tocson, et de dépéniller (Q 318) qui tient tête à la forme répandue échiffer, les formes signaux (Q 1 161), berce (Q 123) et gabourage (Q 773) attestent autour de la

148. Voir Introduction, p. 3 et suivantes.

métropole québécoise des aires ponctuelles insoupçonnées et originales.

Concentrée en un seul bloc, l'aire Ouest s'agrandit ensuite dans toutes les directions, vers l'Abitibi - Témiscamingue, l'Outaouais, les Laurentides et surtout vers l'est en direction de la Mauricie - Bois-Francs et de l'Estrie (voir lacet [a postérieur], Q 1 934); grakia, Q 1 033). Dans les cartes marc et rache (Q 229), l'aire Ouest et l'aire Est s'opposent en effaçant toute aire secondaire. Dans la carte cintre/ about (Q 736), à mi-chemin de sa pleine expansion, l'aire Ouest, avec l'aire Est qui lui fait face, donne l'image souvent reprise de la séparation du Québec en deux grandes aires qui se rencontrent à la hauteur de la région trifluvienne.

Toujours rattachée à sa souche montréalaise, l'aire Ouest en vient finalement à rassembler les trois-quarts de la population québécoise si on exclut les régions de l'Est du Québec (5,4% de la population), du Saguenay - Lac-Saint-Jean (4,4%), de la Côte-Nord (1,9%) plus une partie variable de la population de l'Abitibi - Témiscamingue (2,8%) et de Québec (14,1%). Dans sa dimension maximale (ex. hameçon, Q 1 383; perche, Q 1 004; tire, Q 86; etc.), l'aire Ouest peut, par son importance géographique et démographique, servir de mesure pour distinguer les formes du parler québécois commun des formes intra-régionales qui ne sont connues que dans certaines régions intérieures du Québec et qu'on peut appeler les intra-régionalismes québécois. L'aire Ouest comprend donc une région montréalaise immédiate aux sous-aires variées, une aire moyenne qui recouvre l'aire centrale et une aire élargie qui peut comprendre la plus grande partie de la vallée laurentienne, entre Montréal et Québec.

L'aire centrale

Les données de l'Alec ne permettent pas d'affirmer, avec autant de force que pour les aires Ouest et Est, la présence de l'aire du Centre du Québec. Mais les quelques formes particulières à cette aire sont d'autant plus valables géolinguistiquement qu'elles s'opposent à une forte concurrence de mots abondamment attestés dans les aires voisines (ex. baboché, Q 253, affronte bagosse et caribou; tirant, Q 453, s'interpose entre bracelet et couplet).

L'aire du Centre se distingue de deux façons par rapport aux autres régions linguistiques du Québec: directement, par une variation lexicale, et indirectement, par son ambivalence entre l'aire Est et l'aire Ouest, ce qui en fait une région charnière unique dans l'espace linguistique du Québec. Selon Karl Jaberg¹⁴⁹, de telles zones intermédiaires peuvent naître ainsi à la limite de deux aires importantes qui se heurtent. Dans la zone devenue «champ de bataille» linguistique, une troisième forme jusque-là secondaire profite de l'instabilité créée par le «conflit» et s'insère entre les deux premières. La présence de cette aire centrale intermédiaire serait ici une réplique assez fidèle d'un phénomène géolinguistique observé en dialectologie «classique».

L'aire québécoise du Centre garde un caractère plutôt transitoire ou sporadique. Se ralliant tantôt à une aire et tantôt à l'autre, ou s'affirmant comme une aire linguistique spécifique, l'aire du Centre occupe, avec des contours flottants, une partie réelle de la carte linguistique du Québec. Malgré un lien relâché avec le site d'établissement historique de Trois-Rivières, elle est importante comme lieu de variation

149. Jaberg, Karl. Aspects géographiques du langage (avec 19 cartes), Société de publications romanes et françaises, Droz éd., Paris, 116 pages, p. 75 et suivantes.

linguistique car elle traduit une dynamique particulière du système aréologique du Québec.

L'aire Est

L'aire Est devient remarquable dans la cartographie linguistique du Québec par sa vaste étendue géographique qui va de l'extrême-est du domaine à la vallée du Richelieu à l'ouest (ex. carte per / pis, Q 524). Elle demeure cependant moins importante que l'Ouest au plan démographique puisqu'elle ne rassemble jamais beaucoup plus que 40% de la population québécoise totale¹⁵⁰. Cette région linguistique de base, dont le point d'attache fondamental est Québec, est également particulière du fait qu'elle intègre complètement parfois, chose singulière, une autre grande région linguistique de base aux traits linguistiques très marqués, l'aire d'influence acadienne de la côte atlantique. Notons que l'aire Est n'en vient jamais cependant, contrairement à l'aire Ouest qui atteint ouvertement la souche Québec (voir la section 4.2.3.2), à pénétrer substantiellement l'aire Ouest fondamentale qui se situe dans le pourtour de Montréal. Dans les cartes per (Q 524), carotte [a postérieur] (Q 905), rache (Q 229), l'aire Est se trouve en effet fermement bloquée, au sud, à la vallée du Richelieu, alors qu'elle s'arrête, au nord, dans les limites ouest de la région de la Mauricie.

L'Est se fractionne aussi, comme l'Ouest, en sous-aires qui révèlent des disparités intra-régionales. Les cartes bagosse (Q 253) et haim (Q 1 383) n'incluent pas le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie; les cartes vessie-de-gomme (Q 1 632) et bracelet (Q 453) ne couvrent pas la région centrale; la carte chanteau (Q123) réduit l'Est au littoral du fleuve et au Saguenay - Lac-Saint-Jean. Ces sous-aires régionales ne sont

150. Voir Tableau 3.2, Population des régions du Québec en 1971.

pas étonnantes dans une région aussi vaste dont les différentes composantes démographiques, même parentes historiquement, peuvent être séparées par des milliers de kilomètres, des montagnes ou un fleuve et un golfe aux dimensions d'une mer.

Observations particulières sur les aires Ouest et Est

Entre l'aire Ouest et l'aire Est, on observe que les déplacements progressifs des frontières au centre du domaine, entre Québec et Montréal, ne sont pas incohérents; ils semblent plutôt se déplacer de vallée en vallée, selon les rivières qui coulent dans l'axe nord-sud, entre Montréal et Québec. Les chemins de pénétration des pionniers que furent les rivières Assomption, Richelieu, Saint-François... auraient donc pu amener la transposition des traits langagiers propres aux contrées riveraines du fleuve dans les vallées du pays intérieur. Les grandes rivières seraient donc associables sur la carte linguistique du Québec à ce tracé typique de frontières linguistiques dans l'axe nord-sud.

Dans ses études de l'Alec sur des aspects géolinguistiques de la prononciation dans la partie centrale du Québec, André Cossette¹⁵¹ prend en considération cette idée que les rivières et les vallées ont pu avoir une influence dans l'établissement des frontières linguistiques entre Québec et Montréal. Les études en cours de l'équipe trifluvienne devraient permettre d'éclairer cette question et de préciser en même

151. Cossette, André. «Étude géolinguistique de la rencontre des parlers de l'est et de l'ouest du Québec», Université du Québec à Trois-Rivières, 1995, à paraître chez Niemeyer, Actes du 4^e colloque international Français du Canada- Français de France, Département des arts et lettres de l'Université du Québec à Chicoutimi (21-24 septembre 1994). Du même auteur, à paraître: «Le rôle de la géographie physique dans l'établissement des frontières dialectales au Québec». Ce travail en cours nous a aimablement été communiqué par l'auteur.

temps certaines frontières linguistiques dans la partie centrale du Québec.

L'aire acadienne

C'est dans l'environnement côtier du golfe, situé à l'est du Québec, que se situe l'aire linguistique d'influence acadienne. Avec des frontières géographiques relativement fixes par opposition aux aires Ouest et Est, elle rassemble la Basse-Côte-Nord, la péninsule gaspésienne et les îles-de-la-Madeleine. L'aire d'influence acadienne du Québec se démarque d'abord au plan démographique par l'importance de sa population d'ascendance acadienne dont la concentration la plus importante se trouve aux îles-de-la-Madeleine¹⁵². Contrairement aux autres aires linguistiques du Québec qu'on peut relier à un site d'établissement initial, l'aire acadienne au Québec a plusieurs sites d'établissements pionniers et correspond directement sur la carte à la présence de populations acadiennes. En outre, l'aire se différencie par sa culture fortement marquée par la vie maritime (pêche côtière) qui est unique dans un Québec continental historiquement tourné vers les industries agricole, forestière et minière.

La présence acadienne n'empêche pas la présence, surtout sur la Côte-Nord et dans la péninsule gaspésienne, d'un peuplement d'origine québécoise qui influence la culture générale dans le golfe du Saint-Laurent. L'aire linguistique de la côte atlantique adopte ainsi, régulièrement, en langue plus générale, les mêmes usages langagiers que ceux observés ailleurs au Québec (ex. puits, Q 33; marionnette, Q 1 161...). Quoique touchée par les caractéristiques linguistiques du

152. Voir à ce sujet, G. Massignon (Les parlers français d'Acadie, op. cit.) et aussi: Bouchard, Gérard et alii. «La distribution des patronymes au Québec: témoins des dynamiques populaires», Anthropologie et Sociétés, 1985, volume 9, numéro 3, p. 197-218 (p. 202, tableau 1).

Québec laurentien, on peut avancer que cette aire se démarque enfin par son acadianité dont l'Alec a suivi la trace jusque dans l'«authentique pays acadien» des Provinces maritimes.

Constat final sur les aires et le corpus Alec

Les aires principales Ouest, Centre et Est que nous avons inventoriées sont de format variable mais stables quant à leur point d'attache; elles constituent les pièces maîtresses de la structure géolinguistique du Québec. Elles s'agrandissent d'abord dans le sens horizontal (axe est-ouest) puis dans le sens vertical (nord-sud) avant d'atteindre leurs pleines dimensions. En disposant de façon inédite, comme nous l'avons fait dans la présente étude, les cartes dans un ordre qui suit l'extension progressive des aires, nous voyons que non seulement des aires existent mais qu'elles forment des sortes de plaques linguistiques mouvantes qui se combinent en une structure géolinguistique dynamique.

Si nous reposons la question «Y-a-t-il des aires et comment existent-elles?», notre étude apporte des réponses nouvelles et substantielles sur leur nombre, leurs contours, leurs interrelations, leur formation en rapport avec le peuplement et leur caractère propre. Nous découvrons plus spécialement, en outre, que des sous-aires régionales existent de façon assez certaine pour inviter à d'autres recherches plus approfondies sur les parlers français régionaux du Québec. L'aire du Centre en premier lieu, par son importance, commande des études de délimitation plus particulières auxquelles se livre déjà l'équipe du linguiste Cossette de l'Université du Québec à Trois-Rivières¹⁵³.

Quant aux aires sous-régionales du Québec, elles peuvent être encore mieux délimitées et étudiées en mettant à

153. A. Cossette, op. cit.

profit les données actuelles de l'Alec. C'est le cas des vallées de l'Assomption et du Richelieu, de la rive nord de Montréal d'est en ouest, de la région de l'Estrie, du sud de la région de Québec (Bellechasse et Beauce) et de la Côte-du-Sud. Idéalement, ces sous-régions linguistiques profiteraient de nouvelles enquêtes linguistiques établies sur un réseau de localités plus serré. Nous croyons en somme, comme le démontrent avec évidence les travaux importants de Thomas Lavoie sur les parlers français de souche charlevoisienne, qu'une connaissance satisfaisante des sous-régions linguistiques du Québec ne saurait être atteinte sans la relance d'études descriptives. Ces aires sous-tendent les grandes aires linguistiques du Québec et peuvent sans doute en expliquer certains aspects; elles recèlent aussi assurément des richesses linguistiques qui demeurent inexploitées.

En dégrossissant les données de l'Alec pour illustrer la structure géolinguistique du Québec, nous croyons avoir dégagé quelques idées utiles à la compréhension du système aréologique québécois.

Quelques traits importants de ce système variationnel ressortent déjà. Ainsi les aires que nous définissons sont liées sans doute à la présence de blocs socio-culturels forts, c'est-à-dire dotés d'un taux d'homogénéité culturelle élevé par rapport à d'autres blocs¹⁵⁴. La force du nombre assurément, la force économique et culturelle relative, ainsi que l'importance du rayonnement, sont les facteurs les plus favorables à la prépondérance d'un parler sur un autre. Mais une

154. Voir à ce sujet: Bouchard, Gérard. «Représentations de la population et de la société québécoise: l'apprentissage de la diversité», Cahiers québécois de démographie, volume 19, numéro 1, printemps 1990, p. 7-28. L'auteur dresse à partir des patronymes et le taux de parenté régionale, donc de culture partagée, une carte (carte 3) qui laisse voir un Est québécois plutôt homogène par rapport à l'Ouest.

isolation prolongée, un milieu géographique particulier, une histoire locale originale, ou encore un sentiment de fierté et de différence de certaines autres régions par ailleurs excentriques et moins «puissantes», ont pu aussi contribuer à établir une norme linguistique locale, assez monolithique pour résister à des influences voisines.

La recherche cartographique dans l'Alec nous a permis enfin de prendre connaissance d'une grande caractéristique des données globales de ce grand répertoire et de le rendre ainsi plus accessible. Dans son compte rendu de l'Alec, Marcel Juneau¹⁵⁵, recourait à l'idée de «couches» pour distinguer globalement les faits du parler commun, couvrant tout le Québec, et les faits des parlers régionaux qu'il distinguait dans l'Alec. Nous lui empruntons cette idée de «couches» pour distinguer, par rapport à l'aspect géolinguistique, trois types ou couches de données que contient l'Alec.

La première couche est celle du vocabulaire commun, homogène, connu dans toutes les régions du Québec, regroupant français standard et français commun du Québec et que l'Alec rapporte abondamment: tasse, balai, carotte... et aussi *achaler*, *bardasser*, *enfarger*, *bouette* (boue)... Ces mots usuels dans toutes les régions du Québec ne permettent pas de saisir des variantes régionales; ils n'ont pas été cartographiées et furent mis de côté¹⁵⁶.

La seconde couche, du même type, c'est-à-dire où les mots sont du français standard ou du français québécois, est

155. Juneau Marcel. «Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada», Compte rendu, Revue de linguistique romane, tome 47, janvier-juin 1983, numéros 185-186, p. 235-240.

156. Le Tableau sommaire fourni en annexe (Document 1) en donne plusieurs exemples dans la colonne «Usage commun».

celle de la dispersion linguistique. Elle regroupe des réponses très différentes qui ne donnent au plan cartographique qu'une présentation de formes éparpillées sur le territoire sans rapport décelable entre elles. Il est impossible d'y trouver un fil conducteur, un lien d'unité ou l'indice d'un système intéressant qui donnerait l'image unifiée d'une réalité claire. Ces données, nombreuses dans l'Alec -car l'enquête ne visait pas spécialement le relevé des variations régionales- sont écartées parce que trop éparses, diversifiées et irrégulièrement attestées (ex. Q 618, La poule se nettoie: 30 réponses différentes; Q 2267, Perdre son temps: 62 réponses différentes...).

La troisième couche est la seule couche utile et significative au plan de la démonstration de la variation linguistique. Elle comprend des données variationnelles et fournit des informations géolinguistiques intéressantes et structurées. Nous y avons trouvé, une à une, les données différentielles qui, dégagées de la masse, ont servi à reproduire le système aréologique du Québec. Proportionnellement aux couches précédentes, elle ne représente cependant qu'une partie des données de l'Alec.

Conclusion particulière

Cette étude ne met évidemment pas un point final à la question de la variation linguistique au Québec. En tentant de tirer profit, au plan extra-linguistique, du lien entre variation géolinguistique et variété du peuplement régional, nous restons conscient qu'une explication approfondie de la variation régionale au Québec passe aussi par l'analyse lexicale historique et sémantique, ainsi que par l'analyse phonétique approfondie de chacune des formes cartographiées. Comme l'Alec ne couvre qu'une partie de la réalité linguistique québécoise, une étude plus étendue de la langue française en usage dans tous les milieux apporterait des informations encore plus

précises sur les caractères d'unité et de variété de la langue française au Québec.

Nous espérons pour notre part avoir apporté avec la description des aires variationnelles mises en relation avec l'histoire des régions, une partie de la réponse à la question de la variation linguistique au Québec. Les causes externes de la variation se prêtent plus facilement à l'observation et à l'analyse. Toutes les données linguistiques indispensables aux lexicographes (historiques, dialectales...) et qu'on pourrait qualifier plutôt de causes internes, ou systémiques, des variations observées, seront sans doute plus difficiles à cerner. L'histoire du développement et du peuplement des régions demeure cependant, selon nous, une voie d'interprétation fonctionnelle et réaliste; elle permet de fondre un bon nombre des cas de variation linguistique dans un système géolinguistique logique qui intègre les interactions entre les régions linguistiques selon leur nature démographique et culturelle.

Nous croyons, somme toute, avoir réussi à donner, comme nous nous engageons à le faire, une image réaliste des aires de variation au Québec et surtout à proposer une conception originale, logique, fonctionnelle et durable de la réalité aréologique du Québec et de la structure générale de l'espace linguistique québécois.

Au plan linguistique, le Québec n'a pas encore son dictionnaire général. Quand cet ouvrage d'envergure sera entrepris, il devra décrire la langue française générale qui est commune à tous les francophones du Québec mais devra aussi tenir compte des grandes aires de variations linguistiques du Québec. Pour coller au réel et au spécifique québécois, on devra rapporter, définir et localiser des centaines de formes intra-régionales. La présente étude des aires régionales au Québec servira peut-être alors à établir des critères de dis-

inction entre français commun du Québec, québécoisme et régionalisme intra-québécois.

Beaucoup d'autres recherches devront être entreprises pour continuer à explorer les richesses linguistiques contenues dans les dix volumes de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada. Pour notre part, nous avons voulu examiner un aspect de cette richesse soit le morcellement de l'espace linguistique au Québec, aspect qui est fondamental tant dans le corpus recueilli que dans la réalité langagière quotidienne du Québec. Des centaines d'autres cartes géolinguistiques sont à faire. Et de nombreux sujets d'études lexicologiques, phonétiques, grammaticales... attendent les esprits curieux qui veulent se mesurer au fond langagier de l'Alec, un assemblage unique de langue française et de parlers régionaux venus de la France des XVI^e et XVII^e siècles.

Bibliographie

Bibliographie (Linguistique)

Ouvrages cités

BARBAUD, Philippe. Le choc des patois en Nouvelle-France. Essai sur l'histoire de la francisation en Nouvelle-France, Presses de l'Université Laval, Québec, 1984, 204 pages.

BARBEAU, Victor. Le français du Canada, Les Publications de l'Académie canadienne-française, Montréal, 1963, 256 pages.

BEAUCHEMIN, Normand. «Aires linguistiques au Québec d'après l'ALEC». Actes du XVIII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Université de Trèves, 1986), Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1991, p. 436-449.

BEAUCHEMIN, Normand, Pierre Martel et Michel Théoret, «Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke», Échantillons de textes libres, numéros 1 à 6, Sherbrooke, 1973-1981.

BÉNIAC, Édouard et Raymond Mougéon. Le français-canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique, Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1989, 262 pages.

BÉNIAC, Édouard et Raymond Mougéon. Les origines du français québécois, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1994, 332 pages.

BERGERON, Gaston. Informatisation d'un corpus dialectologique du Québec, Mémoire de maîtrise, Université Laval, Sainte-Foy, septembre 1985, 124 pages.

BOUVIER, Jean-Claude, «Les Atlas linguistiques et ethnographiques de la France: un bilan», Technologies, Idéologies, Pratiques - L'Ethnocartographie en Europe, Centre d'Ethnologie méditerranéenne, numéro spécial, 1982-1983, volume 4, numéros 1 à 4, p. 227-241.

BRUNOT, Ferdinand. «Le français en France et hors de France au XVII^e siècle», Histoire de la langue française, 2^e édition, Colin, Paris, volume 5, 1966-1969. Aussi: «Le français hors de France au XVIII^e siècle», volume 8, 1966-1969.

CHARPENTIER, Jean-Michel. «Le substrat poitevin et les variantes régionales acadiennes actuelles», Langue, espace, société: Les variétés du français en Amérique du Nord, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1994, p. 41-67.

COMPANYS, Manuel. «Les nouvelles méthodes d'enquête linguistique», Via Domitia, numéro 3, 1956, p. 90-138; 1958, p. 51-167.

CORBEIL, Jean-Claude, Louis Guilbert et alii, «Le français au Québec», Langue française, septembre 1976, numéro 31, Larousse, Paris, 125 pages.

COSSETTE, André. «Étude géolinguistique de la rencontre des parlers de l'est et de l'ouest du Québec», à paraître chez Niemeyer, Actes du 4^e colloque international Français du Canada- Français de France, Département des arts et lettres de l'Université du Québec à Chicoutimi (21-24 septembre 1994).

COSSETTE, André. «Le rôle de la géographie physique dans l'établissement des frontières dialectales au Québec». (Travail en cours aimablement communiqué par l'auteur).

DAUZAT, Albert. La géographie linguistique, Bibliothèque de philosophie scientifique, Flammarion, 1944.

DAUZAT, Albert. «Le nouvel Atlas linguistique de la France par régions», Le Français Moderne, volume 7, 1939, p. 97-101.

DUBOIS, Jean et alii. Dictionnaire de linguistique, Librairie Larousse, Paris, 1973, 516 pages.

DULONG, Gaston. «Atlas linguistique de l'Est du Canada», Protée, Université du Québec à Chicoutimi, 1979, vol. 3, num. 2, p. 47-62 (incluant 30 cartes de géographie linguistique).

DULONG, Gaston. Atlas linguistique du Canada français - Questionnaire d'enquête - 1 000 questions, Société du parler français au Canada et Presses de l'Université Laval, Québec, 1953, 61 pages.

DULONG, Gaston. Bibliographie linguistique du Canada français, Klincksieck éd., Paris, et Presses de l'Université Laval, Québec, 1966, 167 pages.

DULONG, Gaston. «La langue parlée à l'Anse-à-la-Barbe (Gascons-ouest, comté de Bonaventure)», dans Belle-Anse, Marcel Rioux, Musée national du Canada, Ottawa, bulletin n° 138, 1957, p. 95-121.

DULONG, Gaston. «Problèmes de géographie linguistique du Canada français», X^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Strasbourg (1962), Actes sous la dir. de Georges Straka, Klincksieck, Paris, tome III, 1965, p. 1377-1398.

DULONG, Gaston. «Projet d'un atlas linguistique du Canada français», Études sur le parler français au Canada, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1955, 221 pages, (p. 153-157).

DULONG, Gaston. «Un atlas linguistique du français au Canada», Troisième Congrès de la langue française au Canada, Les Éditions Ferland, Québec, 1952, p. 153-157.

DULONG, Gaston et Gaston Bergeron. Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines - Atlas linguistique de l'Est du Canada, Éditeur officiel du Québec, Québec, 1980, 10 volumes.

DULONG, Gaston, Marie-Rose Aurembou et alii. Enquête dialectologique et phonétique du français parlé au Québec, cahier I (questions 1 à 1 138) et cahier II (questions 1 139 à 2 309), Presses de l'Université Laval, Québec, 1969.

GARDETTE, Pierre. «L'Atlas linguistique du Lyonnais» (projet en cours), Vox Romanica, volume 9, 1946-1947, p. 384-387.

GARDETTE, Pierre. «L'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais», Le Français moderne, volume 19, 1951, p. 13-14.

GARDETTE, Pierre. «Le questionnaire des atlas régionaux de France», Colloque de Dialectologie - 1956, Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 35^e année, fascicules 5 et 6, 1957, p. 253-260.

GARDETTE, Pierre. «Pour un dictionnaire de la langue canadienne», Revue de linguistique romane, Klincksieck, Paris, Strasbourg, volume XLIII, numéros 69-70, janvier-juin 1954, p. 85-100.

GENDRON, Jean-Denis. «Évolution de la conscience linguistique des franco-québécois depuis la Révolution tranquille», Au fil des événements, Université Laval, 11 avril 1985, Sainte-Foy, p. 8-9.

GENDRON, Jean-Denis. Tendances phonétiques du français parlé au Canada, Klincksieck, Paris, et Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1966, 254 pages.

GILLIÉRON, Jules et al. «Scier dans la Gaule romane du sud et de l'est», Paris, 1905, 30 pages.

GILLIÉRON, Jules et Edmond Edmont. Atlas linguistique de la France, Paris, 1902-1910.

GILLIÉRON, Jules. «Généalogie des mots qui ont désigné l'a-beille», Paris, 1918.

HADEN, Ernest F. Atlas linguistique du Canada français - Questionnaire, 1940, 88 pages. Document dactylographié.

HALLIG, Richard et Walter von Wartburg, Begriffssystem als Grundlage für die Lexicographie. Versuche eines Ordnungsschemas. Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie, Essai d'un schéma de classement, 2^e édition, Berlin, Akademie-Verlag, numéro 19, 1963, 316 pages.

JABERG, Karl. Aspects géographiques du langage (avec 19 cartes), Conférences, Société de publications romanes et françaises, Paris, Droz éd., 1936, 116 pages.

JUNEAU, Marcel. «Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada», Compte rendu, Revue de linguistique romane, tome 47, janvier-juin 1983, numéros 185-186, p. 235-240.

JUNEAU, Marcel. Problèmes de lexicologie québécoise - Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec, volume 5, Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy (Québec), 1977, p. 11-55.

LALIBERTÉ, André. "Le parler populaire au pays des bleuets", Le Canada français, volume 30, 1943, p. 360.

LAPIERRE, André. «Situation du français ontarien», Protée. Les français régionaux du Québec, Université du Québec à Chicoutimi, volume 7, numéro 2, automne 1979, p. 133-139.

LAROCHELLE, Pierre. Analyse géolinguistique de quelques données phonétiques de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada, Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1989, 129 pages.

LAVOIE, Thomas. «La formation de régions linguistiques québécoises», Dialanque, Université du Québec à Chicoutimi, volume 2, avril 1991, p. 37-42.

LAVOIE, Thomas, Le parler français de Chicoutimi (Québec), Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Strasbourg, 1970, 372 pages dactylographiées.

LAVOIE, Thomas. «Le projet d'Atlas dialectologique de la Société du Parler français au Canada», Protée: Les Français régionaux du Québec, Université du Québec à Chicoutimi, volume 7, numéro 2, automne 1979, p. 11-45.

LAVOIE, Thomas et Gaston Bergeron, Michelle CÔTÉ. Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, Les Publications du Québec, Québec, 1985, 5 volumes.

LAVOIE, Thomas et Jean-Paul Chauveau. «À propos des origines dialectales du lexique québécois», Revue de linguistique romane, Société de linguistique romane, Tome 57, numéros 227-228, juillet-décembre 1993, p. 373-420.

LECLERC, Jacques. Qu'est-ce que la langue?, Mondia éditeur, Chomedey, Laval (Québec), 1979.

MASSICOTTE, Micheline. «À propos du colloque Langages et collectivités: le cas du Québec (Liège, 1980)», Langues et linguistique, Université Laval, Québec, numéro 9, 1983, p. 209.

MASSICOTTE, Micheline. Le parler rural de l'Île-aux-Grues (Québec), Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy (Québec), 1978, 554 pages.

MASSIGNON, Geneviève. Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique, Klincksieck, Paris, 2 volumes, 1962, 975 pages (addenda: 4 pages).

MERCIER, Louis. Contribution à l'étude du Glossaire du parler français au Canada (1930): analyse de l'enquête linguistique (1902-1920) de la Société du parler français au Canada et de ses liens avec la genèse du dictionnaire, thèse de doctorat, Université Laval, 2 volumes, 1992.

NAUTON, Pierre. Atlas linguistique et ethnographique du Massif-Central, Publications du CNRS, 1958-1963, 4 volumes.

POIRIER, Claude. «Les causes de la variation géolinguistique du français», Actes du colloque Langue, espace, société: Les variétés du français en Amérique du Nord, sous la direction de Claude Poirier, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1994, p. 69-95.

POP, Sever. La dialectologie, Gremloux, Duculot, 1948.

POTIER, Père Pierre-Philippe. Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc. des Canadiens au XVII^e siècle, Manuscrit, p. 103-164. Ouvrage cité dans Dulong, Bibliographie linguistique du Canada français, Klincksieck, Paris et Presses de l'Université Laval, Québec, 1966, p. 3.

RAVIER, Xavier. «Le traitement des données négatives dans L'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne», Revue de linguistique romane, numéro 29, 1965, p. 262-274.

REIGHARD, John. «Les recherches et les caractéristiques du français québécois», Le Statut culturel du français au Québec - Actes du Congrès Langue et Société au Québec, Conseil de la langue française, Éditeur officiel du Québec, 1984, volume 2, p. 179-187.

REY, Alain. Introduction au Petit Robert, Société du Nouveau Littre, 1989.

RIVARD, Adjutor. «Les dialectes français dans le parler franco-canadien». Bulletin du Parler français au Canada, volume 5, numéros 2 et 3, octobre et novembre 1906, p. 41-51 et p. 81-85.

SÉGUY, Jean. «Atlas linguistique de la Gascogne» (ALGA), Le Français Moderne, 1951, p. 241-263. Du même auteur: ALGA, «Avant-propos du volume 4», Paris, CNRS, 1964.

SÉGUY, Jean. Atlas linguistique et ethnologique de la Gascogne, Paris, 1954-1966.

SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose. «Les Atlas linguistiques. Des linguarum totius orbis vocabularia comparativa (1787) à l'Atlas linguarum Europae (1983-)», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, Nouvelle série, tome 1, «Linguistique aréale et recherches comparatives», Klincksieck, s.d., p. 105-115.

TUAILLON, Gaston. Comportements de recherche en dialectologie française, Éditions du CNRS, Paris, 1976, 111 pages.

WEINHOLD, Norbert. «Observations sur deux cartes de l'ALEC: Abeille et Aune», Travaux de linguistique et de littérature romanes, Centre de philologie et de littératures romanes, Université de Strasbourg, XXII, tome 1, 1984, p. 269-274.

Ouvrages consultés

BARBEAU, Charles-Marius. «Le pays des gourganès». Mémoire de la Société royale du Canada, série 3, volume II, section 1, 1917, p. 193-225.

BEAUCHEMIN, Normand et Michel Théoret. «Un lemmatisateur semi-automatique pour le québécois parlé», Linguistique quantitative et linguistique québécoise, Sherbrooke, automne 1981.

BEAUCHEMIN, Normand et Pierre Martel. Échantillons de textes libres. Coll. «Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke», numéro 8, 1973 et numéro 9, 1975.

BEAUCHEMIN, Normand, Pierre Martel et Michel Théoret. Dictionnaire de fréquence des mots du français parlé au Québec. Fréquence-Dispersion-Usage-Écart réduit, Coll. «American University Studies», no 26, Peter Lang ed., 1992, 768 pages (plus une introduction de 53 pages en chiffres romains).

BEAUCHEMIN, Normand. Compte rendu: «Le Parler populaire du Québec et de ses régions», The Canadian Journal of linguistics/La Revue canadienne de linguistique, 26-2, p. 230-231.

BEAUCHEMIN, Normand. Volume dédié à Walter Aris, Colloque d'Edmonton, Revue canadienne de linguistique, 1984, 1985.

BEAUCHEMIN, Normand. «La diphtongaison en Estrie, socio- ou géo-linguistique?», Phonologie et société, H. Walter éd., Coll. «Studia phonetica», no 13, Didier-Paris-Montréal, 1977, p. 8-25.

BOULANGER, Jean-Claude, Jean-Yves Dugas et Bruno de Bessé. Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, Dicorobert, Saint-Laurent (Québec), 1992.

BRASSEUR, Patrice. Atlas linguistique et ethnographique de la Normandie, Centre national de recherche scientifique, vol.1, 1980, vol. 2, 1983.

BRETON, Roland. Géographie des langues, Coll. «Que sais-je?», n° 1648, 1976.

BRUNEAU, Charles. «Le français du Canada», Le français moderne, octobre 1952, p. 310.

BRUNEAU, Charles. «Les rapports entre les parlers provinciaux et la langue commune». Troisième congrès de la langue française au Canada, Les éditions Ferland, Québec, 1953, p. 267-290.

CORBETT, Noël. Langue et identité. Le français et les francophones en Amérique du Nord, Textes et points de vue présentés par -, Presses de l'Université Laval, Québec, 1990.

DULONG, Gaston. «L'influence du vocabulaire maritime sur le franco-canadien». Mélanges offerts à M. Georges Straka, tome 1, Lyon-Strasbourg, 1970, p. 331-338.

DULONG, Gaston. «Atlas linguistique de l'Est du Canada: Que voit-on dans la lune? Question 1156», Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière, Leméac, 1978, p. 177-181.

DULONG, Gaston. «Caractéristiques du vocabulaire rural d'après l'Alec», Actes du colloque Les français régionaux, Québec 21-25 octobre 1979, Documentation du conseil de la langue française, numéro 9, Éditeur officiel du Québec, 1981, p. 49-53, incluant 31 cartes de géographie linguistique.

DULONG, Gaston. «Chéticamp, îlot linguistique du Cap-Breton», Contributions to anthropology, Ottawa, bulletin n° 173, 1961, p. 11-42.

DULONG, Gaston. «Chez les Gaspésiens», Vie et Langage, Paris, n° 37, avril 1955, p. 188-191.

DULONG, Gaston. «Élevage au Québec: de l'herbe au beurre», Actes du Colloque de Caen, février 1981, Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental, Caen, 1983, p. 85-90.

DULONG, Gaston. «Histoire du français en Amérique du Nord», Current Trends in Linguistics, La Haye - Mouton, n° 10, 1973, p. 407-421.

DULONG, Gaston. «L'anglicisme au Canada français - Étude historique», Études de linguistique franco-canadienne, p. 9-14.

DULONG, Gaston. «L'apport de la géographie linguistique», Situation de la recherche sur le Canada français, Premier colloque de la revue Recherches sociographiques, sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1962, p. 250-252.

DULONG, Gaston. «L'Atlas linguistique de l'Est du Canada», Le statut culturel du français au Canada - Actes du Congrès Langue et Société au Québec en 1982, Éditeur officiel du Québec, Québec, 1984, 2 volumes, p. 188-195.

DULONG, Gaston. «La langue acadienne dans l'Atlas linguistique de l'Est du Canada», Revue de l'Université de Moncton, vol. 11, num. 2, 1979.

DULONG, Gaston. «La langue des Canadiens-Français», Histoire de la littérature française du Québec, Beauchemin, Montréal, Tome 1, 1967, p. 97-99.

DULONG, Gaston. «La langue parlée à Saint-Joseph-de-Beauce», Pédagogie, Orientation, Université Laval, Québec, vol. 7, n° 1, 1953, p. 124-130.

DULONG, Gaston. «Les lutins», Travaux du Département de langues et linguistique, Université Laval, numéros 4-5, 1978-1979, p. 31-37.

DULONG, Gaston. «Les monnaies en franco-canadien», Travaux du Département de langues et linguistique, Université Laval, numéro 2, 1976.

DULONG, Gaston. «Les régionalismes canadiens». Le français en France et hors de France. Actes du colloque sur les ethnies francophones, Nice, 1968, Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, n° 12, octobre 1970, p. 49-73.

DULONG, Gaston. «Médecine populaire au Canada français». La vie médicale, 1977, vol. 6, p. 294-297.

DULONG, Gaston. «Une carte de géographie linguistique, Question 1341: Le bout d'une corde de bois...», Travaux du Département de langues et linguistique, Université Laval, numéro 3, 1977, p. 71-80.

DUMAS, Denis. Nos façons de parler: les prononciations en français québécois, Presses de l'Université du Québec, Sillery, 1987, 155 pages.

GENDRON, Jean-Denis. Contributions à l'étude du français rural parlé au Canada, Mélanges de linguistique et philologie romanes offerts à Mgr Gardette, Coll. «Travaux de linguistique et de littérature», Strasbourg, 1966, p. 173-189.

GENDRON, Jean-Denis. «Le phonétisme du français canadien du Québec», Études de linguistique franco-canadienne, Klincksieck, Paris et Presses de l'Université Laval, Québec, 1967, p. 15-67.

HAMELIN, Jean. «Dimensions historiques du problème linguistique». Le statut culturel, volume 111, p. 251-269.

JUNEAU, Marcel. Compte rendu: «Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines - Atlas linguistique de l'Est du Canada», Revue de linguistique romane, janvier - juin 1983, n° 47, Strasbourg, 1983, p. 235-240.

LAVOIE, Thomas et alii. «Les Français régionaux du Québec», Protée, Université du Québec à Chicoutimi, volume 7, numéro 2, automne 1979.

LAVOIE, Thomas. Compte rendu: «Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines - Atlas linguistique de l'Est du Canada», Protée, volume 9, n° 2, Été 1981, p.83-85.

LAVOIE, Thomas. «La géographie linguistique régionale au Québec: Charlevoix et le Saguenay - Lac-Saint-Jean. Actes du XVI^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (7-12 avril 1980)», Moll, Palma de Mallorca, 1985, p. 591-600.

LORENT, Maurice. Le parler populaire de la Beauce, Léméac, Montréal, 1977, 224 pages.

MARTEL, Pierre et Michel Théoret. «Travaux de linguistique quantitative et de linguistique québécoise (Université de Sherbrooke)», Revue de l'association de linguistique québécoise, volume 3, numéro 3, 1984.

MASSIGNON, Geneviève et Brigitte Horiot. Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest, Paris, tome 1, 1971 -.

MEILLET, Antoine. «Comment les mots changent de sens», Année sociologique (1905-1906), Linguistique historique et générale, 2 tomes, Paris, 1921, 1936.

MEYNAUD, Jean et Guy Bouthilier. Le choc des langues au Québec (1760-1960), Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971, 768 pages.

OSTIGUY, Luc et Claude Tousignant. Le français québécois, normes et usages, Guérin universitaire, Montréal, 1993, 247 pages.

PHILIPPONNEAU, Catherine. Compte rendu: «Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines - Atlas linguistique de l'Est du Canada», Revue Si Que, n° 5, Études françaises, Université de Moncton, printemps 1982, p. 135-138.

PICOCHÉ, J. et C. MARCHELLO-NIZIA. «Le Français d'Amérique du Nord», Histoire de la langue française, Coll. «Nathan-Université», Nathan, 1990, 339 pages, (p. 72-82).

POIRIER, Claude. «Le lexique québécois, son évolution, ses composantes», Culture populaire et littéraire du Québec, sous la direction de R. Bouchard, Sanford French and Italian studies, Anna libri, 1980, p. 53-64.

POIRIER, Claude, Pierre Auger, Normand Beauchemin. Dictionnaire du français Plus, Centre éducatif et culturel, Montréal, 1988.

REIGHARD, John. Compte rendu: Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines, Atlas linguistique de l'Est du Canada, Revue québécoise de linguistique, volume 12, n° 1, 1982, p. 201-207.

RICHEPIN, Jean. «Les créateurs du parler populaire», Bulletin du parler français au Canada, volume VII, avril 1909, n° 8.

RIVARD, Adjutor. Études sur les parlers de France au Canada, Garneau, Québec, 1914.

RIVARD, Adjutor. «Le parler franco-canadien», Bulletin du parler français au Canada, volume II, numéro 3, novembre 1903, p. 38-46.

ROUSSEAU, Zéphirin. «L'esprit français et la langue des bûcherons», Deuxième congrès de la langue française au Canada. Mémoires, tome 1, Le Soleil imprimeur, Québec, 1937, p. 278-283.

SANTERRE, Laurent. «Des R montréalais imprévisibles et inouïs», Revue québécoise de linguistique, vol. 12, no 1, 1982, 216 pages, (p. 77 à 96).

STRAKA, Georges. «Étendue et limites de l'enquête phonétique», Colloque de Dialectologie romane (1956), Bulletin de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, Strasbourg, 1957.

TRUDGILL, Peter et J.K. Chambers. Dialectology, Coll. «Cambridge textbooks in linguistics», Cambridge University Press, Cambridge, 1980, 218 pages.

TRUDGILL, Peter. On dialect: social and geographical perspective, P. Blackwell ed., Oxford, England, 1983, 240 pages.

TUAILLON, Gaston. «Exigences théoriques et possibilités réelles de l'enquête linguistique», Revue de linguistique romane, numéro 22, 1958, p. 293-316.

VINAY, Jean-Paul. «Le français au Canada. La classe de français», Revue pour l'enseignement du français, Librairie des Méridiens, Paris, 1955, p. 312-317.

Organismes

Centre national de la recherche scientifique. «Atlas linguistiques régionaux - Cultures et Parlers régionaux de France (GRECO 9)», Courrier du CNRS, numéro 37, juillet 1980, Université Grenoble III.

Comité permanent de la survivance française (Conseil de la vie française en Amérique). Troisième Congrès de la langue française au Canada, Les éditions Ferland, Québec, 1952.

Conseil de la langue française. La qualité de la langue... après la loi 101, Actes du colloque (30 septembre-3 octobre 1979), Coll. Documentation du Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, Québec, 1980.

Conseil de la langue française. Les français régionaux, Actes du colloque (21-25 octobre 1979), Coll. Documentation du Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, Québec, 1979.

«Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (1)», Colloque of Indiana University, Bloomington et Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1974.

Société du parler français au Canada. Atlas linguistique du Canada français - Questionnaire. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1953, 61 pages.

Société du parler français au Canada. Bulletin du parler français au Canada, Québec, 1902-1918.

Société du parler français au Canada. Deuxième congrès de la langue française au Canada (Québec 22 juin-1 juillet 1937) Mémoires, Le Soleil imprimeur, Québec, 1938, 3 volumes.

Société du parler français au Canada. Glossaire du parler français du Canada, Québec, 1930 (réimpression, Les Presses de l'Université Laval, 1968).

Société du parler français au Canada. Plan d'études, méthode de travail, méthode d'observation, siège social, Université Laval, Québec, 1902, 24 pages.

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIALISÉE
(Histoire, Géographie, Démographie...)

Ouvrages cités ou consultés

ARÈS, Richard. «Le Canada français, origine, expansion, situation présente», Esquisses du Canada français, Fides, Montréal, 1967, p. 19-52.

ARÈS, Richard. Positions ethniques, linguistiques, religieuses des Canadiens-français à la suite du recensement de 1971, Bellarmin éd., Montréal, 1975.

ASSELIN, Maurice et Benoît-Beaudry Gourd. «La colonisation et le peuplement du Témiscamingue et de l'Abitibi, 1880-1950», L'Abittibi et le Témiskaming hier et aujourd'hui, Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, n° 2, Collège du Nord-Ouest, Rouyn, 1975, p. 1-51.

AUDET, Louis-Philippe. Histoire de l'enseignement au Québec, Holt, Rinehart et Winston ltée, 2 volumes, Québec, 1951.

BERGERON, Gérard. Le Canada français après deux siècles de patience, Éd. du Seuil, Paris, 1967, 281 pages.

BERTRAND, Camille. Histoire de Montréal, Beauchemin, Montréal, volume 1, Plon, Paris, 1935.

BLANCHARD, Raoul. La Mauricie, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1950, 154 pages.

BLANCHARD, Raoul. Le Canada français, Coll. «Que sais-je?», Presses Universitaires de France, Paris, 1964, p. 29-30.

BLANCHARD, Raoul. Le Canada-français, «Province de Québec». Étude géographique, Fayard, Paris et Montréal, 1960.

BLANCHARD, Raoul. Le centre du Canada français; «Province de Québec», Beauchemin ltée, Montréal, 1947.

BLANCHARD, Raoul. L'ouest du Canada français, «Montréal et sa région», Publications de l'Institut scientifique franco-canadien, Montréal, Beauchemin ltée, 1953.

BOUCHARD, Gérard et alii. «La distribution des patronymes au Québec: témoins des dynamiques populaires», Anthropologie et Sociétés, 1985, volume 9, numéro 3, p. 197-218.

BOUCHARD, Gérard. Les Saguenayens, Presses de l'Université du Québec, 1983.

BOUCHARD, Gérard. «Représentations de la population et de la société québécoise: l'apprentissage de la diversité», Cahiers québécois de démographie, volume 19, numéro 1, printemps 1990, p. 7-28.

BYAIS, Pierre. Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Presses de l'Université Laval, Québec, 1964.

CARON, Ivanhoé. Le Témiscamingue, l'Abitibi, Ministère de la colonisation, Province de Québec, 1912.

CHARBONNEAU, Hubert. La population du Québec : études rétrospectives, Coll. «Études d'histoire du Québec», Montréal, Les éditions du Boréal express, 1973.

CHARBONNEAU, Hubert, et alii. Naissance d'une population, Les Français établis au Canada au 17^e siècle, Institut National d'Études Démographiques, Coll. «Travaux et documents», cahier n° 118, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1987, 232 pages.

COURVILLE, Serge. Entre ville et campagne: l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy (Québec), 1990, 335 pages.

COURVILLE, Serge. Minorités ethniques et recherches d'appartenance. Provence historique, tome xxxv, fascicule 142, octobre-novembre-décembre 1985, (C.N.R.S.), Imprimerie Robert, Marseille, 1985.

DESBIENS, Frère Jérôme. Les Insolences du frère Untel, Éditions de l'Homme, Montréal, 1960.

DUSSAULT, Gabriel. Le curé Labelle: messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900, Hurtubise, Montréal, 1983, 392 pages.

FERRON, Madeleine et Robert Cliche. Les Beaucerons, ces insoumis. Petite histoire de la Beauce, 1735-1867, Hurtubise HMH, Montréal, 1974, 174 pages.

GALARNEAU, Claude et alii. «France et Canada français du XV^e au XX^e siècles. - Colloque de Québec 10-12 octobre 1963», Les Cahiers de l'Institut d'histoire, numéro 7, C. Galarneau et Elzéar Lavoie éditeurs, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1966.

HAMELIN, Jean et alii, Sous la direction de. Histoire du Québec, Edisem, Saint-Hyacinthe, Québec, 1976, 538 pages.

HAMELIN, Louis-Edmond. «La Beauce canadienne dans le Québec méridional», Cahiers de géographie de Québec, volume 2, numéro 2 (avril 1957), p. 207-212.

HAMELIN, Louis-Edmond. «Le rang d'habitat: étude pluridisciplinaire de signification», mémoire de maîtrise en linguistique, Québec, Université Laval, 1989.

HAMELIN, Louis-Edmond. «Les concepts du rang au Québec», Actes du premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord (11-15 juillet 1984), Les Publications du Québec, 1986, p. 238-246.

IGARTUA, José-E. et Danielle NOISEUX. Revue d'histoire de l'Amérique française, Index des volumes 31-40, juin 1977 - printemps 1987, Louiseville, 1987.

LANDRY, Yves. «L'apport des registres parossiaux des XV¹¹^e et XV¹¹¹^e siècles à la connaissance de la toponymie québécoise», Actes du premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord (11-15 juillet 1984), Les Publications du Québec, Québec, 3^e trimestre, 1986.

LETARTE, Jacques. Atlas d'histoire économique et sociale du Québec (1851-1901), Fides, Montréal, 1971.

MacKAY, Donald. Anticosti, the untamed island - Anticosti, le paradis retrouvé, adapté de l'anglais par Willie Chevalier, La Presse, Montréal, 1983, 175 pages.

OUELLET, Fernand. Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850), Montréal, 1966.

PARENT, Gilles. Deux efforts de colonisation française dans les Cantons de l'Est: 1848 et 1851, Thèse de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1980.

SÉGUIN, Maurice. La Nation «canadienne» et l'agriculture (1760-1850) - Essai d'histoire économique, Boréal Express, Trois-Rivières, 1970, 284 pages.

TRUDEL, Marcel. Atlas de la Nouvelle-France, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1973.

TRUDEL, Marcel. Les débuts du régime seigneurial au Canada, Fides, Montréal, 1974.

VEYRON, Michel. Dictionnaire canadien des noms propres, Larousse, 1989, 757 pages.

VOISINE, Nive. «Province d'une confédération, 1867-1893», dans Histoire du Québec, J. Hamelin et alii, p. 305-407.

Organismes

Bureau de la statistique du Québec. Répertoire des municipalités, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, 1970.

Éditeur officiel du Québec. «La Nouvelle-France, une folle aventure en Amérique», Documentation française, Paris, et l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

Épiscopat de la Province de Québec. «La colonisation, notre salut», Lettre épiscopale du 11 octobre 1946, Édition spéciale de la fédération des sociétés de colonisations, Québec, 1908.

Magazines Maclean Hunter Québec. L'Actualité, mensuel, Montréal, volume 20, numéro 5, avril 1995.

Ministère des Affaires culturelles. La Vallée du Richelieu : introduction à l'histoire et au patrimoine, Québec, Gouvernement du Québec, 1981.

Ministère des Loisirs, de la chasse et de la pêche. Guide pratique de l'île Anticosti, Direction générale des opérations régionales, Gouvernement du Québec, 1983, 44 pages.

Office de planification et de développement du Québec. Les caractéristiques sectorielles interrégionales. Québec, 1976, Cahier 1, page 13.

—

—

—

DÉPARTEMENT DES LETTRES ET COMMUNICATIONS
Faculté des Lettres et Sciences humaines
Université de Sherbrooke

L'ATLAS LINGUISTIQUE DE L'EST DU CANADA
ET LES AIRES DE VARIATIONS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC

Partie II
Documents et annexes

par

GASTON BERGERON

Licencié ès Lettres (Études françaises: linguistique)
Maître ès Arts (Linguistique)

I-1361

THÈSE PRÉSENTÉE

pour obtenir

LE DOCTORAT EN ÉTUDES FRANÇAISES
(Linguistique)

Sherbrooke

AVRIL 1995

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

G
1141
E3B4
1995
V. 2
G-THÈSE

LISTE DES DOCUMENTS ET ANNEXES*

PARTIE 2

DOCUMENT I

Tableau sommaire des 600 cartes de référence

DOCUMENT 2

Série des 100 cartes types en ordre numérique

DOCUMENT 3

Exemples de lecture de 24 cartes

ANNEXE 2.3.2.1

Table des matières du questionnaire Alec

ANNEXE 2.3.2.2

Localités d'enquêtes et enquêteurs

ANNEXE 2.3.2.3.1

Localités d'enquête et origine des témoins

ANNEXE 2.3.3.2

Tableau des principaux traits phonétiques relevés

ANNEXE 3.3

Carte des régions administratives du Québec (OPDQ)

Les divisions de recensement du Québec

Répartition de la population selon la langue maternelle

Principales Seigneuries (M. Séguin)

Atlas d'histoire économique et sociale

du Québec 1851-1901 (J. Letarte)

-Hydrographie 1901 (carte 34)

-Réseau routier 1851; 1870 (cartes 13, 14)

-Chemins de fer 1901 (carte 35)

-Écoumène 1851, 1901 (cartes 15, 17)

Origines de la population de Baie-Comeau (P. Byais)

* Note: Les numéros des annexes correspondent aux numéros des paragraphes dans la thèse.

12345

67890

10111

DOCUMENT 1

Tableau sommaire des 600 cartes de référence

DOCUMENT 1

Tableau sommaire des 600 cartes de référence

Le Tableau sommaire des cartes Alec donne une représentation géolinguistique synthétique des quelque six cents cartes qui ont servi de corpus de référence à la présente étude. De gauche à droite, les colonnes du tableau contiennent les renseignements suivants:

Première colonne: numéro des questions dans l'Alec,

Deuxième colonne: énoncé des questions,

Troisième colonne: réponse obtenue dans l'Ouest du domaine à gauche du point 30,

Quatrième colonne: réponse obtenue dans la région du Centre du domaine, située théoriquement entre les points 27 et 37. Pour fin de démonstration, cette région se partage en deux parts égales entre les réponses de l'Ouest et de l'Est quand aucune forme n'y est notée.

Cinquième colonne: réponse obtenue dans l'Est du domaine à droite du point 30,

Sixième colonne: réponse obtenue dans la région d'influence acadienne. La réponse exclusive à la région acadienne au Québec (théoriquement les points 1 à 6 et 145 à 155) est suivie de la lettre Q. La réponse exclusive à la région acadienne des Maritimes (points 156 à 164) est suivie de la lettre A.

Septième colonne: réponse relevée partout dans le domaine et marquée Q quand elle est propre au Québec.

ABRÉVIATIONS

R	= Rive du Saint-Laurent
N	= (Rive) Nord du Saint-Laurent
S	= (Rive) Sud du Saint-Laurent
C	= Centre du Québec
E	= Est, Est du Québec
O	= Ouest, Ouest du Québec
n.	= nom
m.	= masculin
f.	= féminin
v.	= verbe; expression verbale
pass.	= passim (relevé épars, clairsemé)
ang.	= de l'anglais

Numé ro Q	ÉNONCÉ DE LA QUESTION	OUEST DU QUÉBEC	CENTRE DU QUÉBEC	EST DU QUÉBEC	RÉGION ACADIENNE	USAGE COMMUN
		→ → →	→ → ← ←	← ← ← ←		
3	Façade de la maison					devant devanture façade
10	Planches faîtières	coffre; chapeau	coffre RS; chapeau	chapeau RS; enfaîtage	chapeau Q	
11	Poser du bardeau	bardoler		bardoiser RS; bardocher RS	bardoiser; bardotter S	
12	Partie du bardeau exposé à l'air	échantillon	échantillon	échantillon; découvert RS		
17	Girouette	girouette (surtout O)		vire-vent (surtout E)		
19	a) Excédent du toit b) Larmier avant et arrière	excédent RN;	avant- couverture RS	aile(-au-vent) RS renvoi d'eau RS; larmier RS	larmier Q;	corniche corniche
24	Allège de la fenêtre	allège		tablette		
26	Porte- moustiquaire	net		passé		screen
27	Volet	persienne				contrevent; jalousie; volet
28	Allonge (à la maison)	bas-côté	fournil	fournil		cuisine d'été Q
33	Puits			fontaine RSE		puits
34	Treuil			vireveau		rouleau
43	Tirer (de l'eau du puits)	tirer	tirer; haler	tirer pass.; haler RS	haler; pêcher	
45	Seuil (de porte)	bas de porte			seuillon A	seuil Q
46	Porte double		double-porte; fausse-porte CE	fausse-porte pass.	double-porte	contre-porte Q
53	Ouvrir, fermer une porte					clencher Q
54	Ouvrir une porte fermée à clef					débarrer Q
57	Poutre sous le parquet					lambourde; poutre

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
59	c)(Tapis) tressé d) Prélart (linoléum)	natté	tressé	tressé	tressé	prélart
61	Poutres du plafond	soliveau	soliveau; poutre	poutre	soliveau; poutre Q	
62	Plafond					plafond; plancher d'haut
64	Salle à manger					salle à manger; salle à diner
65	Toilettes					toilettes; privés; closets
69	Chevalet	[ɛfàlè] ; [jwàlè]		[ɛfàlet] ; [jwàlet]	[ɛfàlè]	
70	Lieu de rangement du bois (maison)	coin à bois; cabaneau pass.		cavereau; caveau pass.		
75	Tisonnier				poker; pigou pass.	tisonnier
76	Tisonner				pigouiller	attiser; achaler; brasser
80	Étincelle +81	flammèche			bluette	étincelle
83	Boîte à cendre	lèche-frite; boîte à cendres; gamelle pass.	cendrier;		plat à cendres pass.	tiroir à cendre pass. ; casserole
86	Tirage de la cheminée	tire	tire; hale RS	tire pass. ; hale pass.	hale	
98	Quitter un logis	casser maison	casser maison			
100	Évier (+ phonétique)	évier [lévyé] ; [lavyé]				sink
101	Robinet	robinet		aqueduc [là kàd'ùk]	tap	chantepleure [ɛ-aplùr]
102	Bassin à main (cuvette)	bol	plat RS	bassin	plat; bassin	
103	Essuie-mains, touaille					rouleau
104	Rasoir	[ràzwè]		[ràzwé]		[ràzwèr]
106	Blaireau	blaireau				savonnette

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
108	a) Tiroir b) (phonétique)	[tsirwèr]		[tsirwér]; [tsirwé]	tirette	tiroir
111	Placard	porte-manteau				garde-robe
112	Armoire sous l'escalier	cabaneau		cavereau; caveau		
113	Taquet pivotant	[tàkè]		[tak'et]		taquet
115	Caveau				caveau	cavereau
118	Case dans un coffre			équipette RS		
123	Arceaux de la berceuse	berceau; berce	berceau	berceau pass.; chanteau [éâtó]	rouloire; roulette pass.	
128	Lit +Q139	[li] [lit]		[lît]	[li]	
129	Banc-lit	banc-lit; sofa; sofa-lit	portefeilles	bed		banc de quêtoux
136	Couverture (lit)					couverte
137	Couvre-lit					couvre-pieds
138	Édredon					douillette
140	Berceau				berceau	ber
141	Protège-matelas					piqué
142	Se couvrir dans un lit +Q143	s'abrier	s'abrier	se cacher	s'abrier	
143	Se découvrir dans un lit	se désabrier	se désabrier	se décacher	se désabrier	
144	Tapette à mouches	tapette			palette Q	tue-mouches
146	Malle de voyage	suitcase			suitcase	valise
147	Assiette	écuelle; gamelle				assiette
148	Verre à boire			gobelet	gobelet	tumbler; verre
149	Grande tasse à eau	grand gobelet; dipper				chopine
150	Coupe					verre à patte Q
151	a) Tasse en terre b) Tasse en métal	mug gobelet			mug	tasse

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
152	Dent de la fourchette	dent				fourchon
154	Lame de couteau					allumelle; lumelle; lame
156	Cuiller en bois +Q168	micouenne				cuiller de bois
157	Récipient					vaisseau
158	Casserole	casserole				saucepan Q
160	(Casserole) bosselée				cobie	bossée
161	Débosseler				décobir	débossier
165	Goulot	gouleron; goulot		gouleron [gudro~]	gouleron	
166	Entonnoir	[...wè]		[...wé]		[..wèr]
168	Louche +Q156	micouenne				cuiller à pot
170	Bouilloire	canard	canard pass.; bombe	bombe	bombe pass; coquemar	-
171	Moule à pain	lêchefrite; moule (à pain)		boîte à pain; casserole		
172	Sas à farine	tamis			tamis	sas
173	Passoire (à liquide)	passoire		passoire pass; couloir		
174	Grille-pain	toastier			toastier	toaster
181	Service de table					set
182	Tenir (un plat)					tiendre; tenir
183	Renverser			larguer pass.	chavirer	renverser; répandre; échapper
184	Laisser tomber			larguer	larguer	
186	(Pain) mal levé	massé				
187	(Pain) moisi			cani		moisi
190	Quignon					chignon
194	Miette	grémille				miette; graine
195	Émietter	égrémillier			égrémillier	émietter; égrainer
196	Tranche de pain	taille			taille	tranche
197	Entame du pain					entame Q; croûte

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
198	Tartine					beurrée
199	Enduire de beurre					beurrer Q; graisser
200	Rôtie					toast; rôtie pass.
201	Trempette		mietton; miton			trempette Q
202	Gruau a) avoine b) maïs	soupane sagamité	soupane		porridge; bargou; soupane pass.	gruau Q
203	Peler (des pommes de terre)				plumer	éplucher
204	Pelures (p. de terre)					éplures; pelures
208	(P. de terre) cuite au four	grâlée			grâlée	en robe de chambre
211	Remuer (la sauce)					brasser
216	Pâté des pêcheurs	gibelotte			pâté-en-pot ou «pot-en-pot»	sea-pie ou «cipâte»
217	Tarte à la viande hachée	tourtière		pâté à la viande		
219	Ragoût				stew	ragoût
222	Contenant à beurre en grès	pot		jarre	pot crock	tinette
223	Marinades			amarinages		marinades
225	a) Tonneau (grand et moyen) b) Cuve +Q22; 304	cuvette; tub; baquet			ponchon; baille	tonneau; tonne; quart; baril cuve
226	(Tonneau) disjoint	tombé en botte		ébaroui		
227	Douve de tonneau					douelle
229	Dépôt au fond d'un récipient (voir Q986)	marc [már]	rache	rache [ráe]	rache Q	
232	Beigne	beignet	beignet	beigne	beignet; doughnut	beigne (masc. et fém.)
233	Croquignole					croquignole

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
234	Pet-de-soeur					pet-de-soeur
235	Pâtisserie spéciale		norolle			
236	Galette de sarrasin			plug		galette de sarrasin
240	Garniture (mélasse et raisin)			bise; pichoune		ferlouche Q
242	Tire				tamarin	tire
243	Sirop de maïs					sirop de blé d'Inde
244	Avoir un goût de...					ça goûte...
245	(Goût) âcre			râcheux; de râche		
253	Alcool artisanal	poutine RN; moonshine; caribou petit blanc	caribou baboche; bagosse	bagosse; chien	moonshine; baboche Q	-
259	Demi-gallon	demi-gallon; demi-pinte		pot		
260	Pinte	quart (ang.)			quart (ang.)	pinte
269	Ivrogne	soulaud				ivrogne; soulon
272	Vomir	plumer son renard				vomir; renvoyer
278	Faire de menus travaux +Q2268	vernailleur; tracasser; bretter		vernouser; vernousser		bredasser [bàrdàsé]
282	Balai	[balà]			[balà]	[bàlè]
284	Balayures	balayures			bourrier	ordures
285	Pelle à poussière	porte-poussière			dustpan	porte-ordures Q
288	Torchon	guipon			guipon	
295	Astiquer				fourbir	frotter; polir
303	Lessive	lessif [lesi]		lessive		
304	Cuvette à laver +Q22; 225	tub; cuvette			baille	cuve
305	Planche à laver	laveuse				planche à laver
307	Battoir	[bàtwè] [bàtwà]		[bàtwé] [bàtwet] pass.		[bàtwèr]

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
368	a) Aire de battage b) Muret de l'aire c) Plancher de l'aire	garde-graines pontage			aire pavé	batterie Q
369	Pont	gangway		gangway		pont
371	Appentis	hallier; chapeau		abat-vent RN; porche RS; punch RS	appent	
374	Hangar, remise					shed (m. ou f.)
378	Porte à claire-voie	clayon pass.		clayon pass.	clayon	
379	Plancher de l'étable	pontage		pavé		
380	Litière	lit; bed RS			bedding	litière Q pass.
381	Rigole +Q20	dalot; dalle; allée		allée	dalot; dalle	-
382	Carreau à fumier	carreau; guichet		trou à fumier		
384	Fourche à fumier		fourche à fumier RS	fourche	fourche	broc Q
385	Stalle +Q387	entredeux; stalle pass.	parc;	parc O; barrure RS; crèche	stalle; crèche	
386	Cloison	entredeux		barrure; paré RS	crèche Q; barrure pass.	
387	Enclos dans l'étable	boxstall; parc RN; stalle pass.		clos; parc RS;	parc	
388	Herminette	tille		herminette		
389	Abreuvoir	tub pass.	auge pass.	auge pass.	baille	
390	Attacher +Q422		amarrer pass.	amarrer	amarrer	attacher Q
391	Émérillon	verrou; swivel RS;	virole	virole	virole; vireveau; swivel RS	
392	Collier à vache			collier		carcan Q
394	Crinière	crinière	crinière; crigne	crinière RN; crigne		crin Q pass.
395	Couper (la queue du cheval)	taper; bober RS; trimmer RN	bober RS		toper Q	couper

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
398	(Jument) en rut					en saison Q; en chaleur pass.
399	Accoupler (la jument)	breeder (ang. to breed)			breeder (ang. to breed)	servir; mener (à l'étalon)
401	Étalon	stud; stallion RS			stud; stallion	étalon
402	Organe	(fourreau); fouet			fourreau	
403	Bout de l'organe	cap (ang.); soucoupe; (assiette)			cap	
404	Castrer	affranchir		affranchir		arranger; couper
407	Ambler				pacer (ang. to pace)	ambler
408	Ambleur				pacer (ang.)	ambleur
409	Ruer	(lever le) - cul; - gabareau; - derrière			(lever le) cul; kicker (ang. to kick)	ruer -
416	(Cheval) nerveux					ombrageux; farouche; peureux
420	Vieux cheval	picouille				piton Q
424	Entrave	carcan	enclope RN			enfarge
426	Mouchette	tord-nez; twister pass.		mouchette	twister	
427	Harnais de travail	attelage	attelage	harnais [arnwé]		harnais
429	Frontal					frontière Q
433	Bourrure de collier	bourrage		bourrure		
439	Porte-faix				porte-menoires	porte-faix Q
440	Avaloire +Q442	breeching		fessier; avaloire	breeching RS	acculoire
441	Culeron					porte-queue Q
442	Croupière +440			fessier pass.		croupière pass.
443	Rênes	guides		cordeaux; guides	cordeaux	
444	Fausses rênes		gourmette			rênes pass.
445	Selle					sellette
447	Grelot	clochettes				cloches; grelots

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
449	Harnais +428,429	attelage		harnais		
450	Anneau			organeau pass.		anneau
451	Atteloire +Q452	feton		cheville; pissette pass.	tapon RS	
453	Trait court	couplet	tirant; tire RN	bracelet; tirette RN		
454	Paire de chevaux	span; team		team	span RS	
456	Martingale	pole-strap; neckyoke				martingale
460	Mèche du fouet					mise Q
466	Reculé (appel)	back-up!		arrié!	back-up!	
467	Appels A) Droite! B) Gauche!	gee! [dji] ha!		hue! dial	gee! dial	
474	Taureau	bull			bull	taureau; mâle
478	Affranchir (castrer)		castrer; épocher			
480	Jeune boeuf +506B	steer; bouillon			steer	
481	Enragé (boeuf)	mauvais	malin	malin	malin; mauvais	
482	Anneau dans le nez du boeuf			organeau	organeau; ring	anneau
484	Collier du joug	bow			bow	carreau
485	Aiguillon		aiguillon	piquoir	piquoir Q	
487	Troupeau	stock				troupeau
492	Sabot				sottille	sabot
493	Ruminer			ringer	ringer	ronger
494	Oesophage	gorge; gargoton		herbière	avaloire	gargoton pass.
498	En rut (vache)	en snette; en ravaud; en rabette				en chasse Q; en chaleur Q
501	Vache aneillère					aneillère
502	Faire son pis	faire son pis		ameiller	remeiller	
505	Jeune vache +507				musse; neuillasse	

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
506	Génisse +507					génisse Q; taure
510	Vaches sans cornes	tocsonne; tocson; bocorne		tocsonne pass. RS; bouscaud; bouscaude; bouscotte		
511	Se corner	se lutter				
514	Cri d'appel des vaches	ké-ti-ka!		ko-ko-kol		queue-vaches!
515	Cri pour les chasser +517	ourche! RN oye-oye! RS ohé-ohé! RS	ourche! ; ol-ol! RN	ol-ol! RN ato-ato! RS		ol-ol!
518	Envoyer au pâturage +520	parc; commune	clos	clos	parc; clos pass.	
519	Pâturage +789	friche; prairie pass.			pré (n.f.)	pacage
520	Enclos	parc [pòr]			parc [pòr]	(petit) clos
524	Pis	pis	per [pèr]	per	per Q; remeuil; pis pass.	
525	Trayon				tétine RS; trayon pass.	trayon Q
526	Premier lait	colostrum pass.; premier lait pass.			lait veriou	
528	Restes de lait dans le pis	égouts			renvoyure	
529	Laisser se tarir (une vache)				laisser aller RN	
532	Faire le soin (des animaux)	soigner pass.		faire le ménage RN		faire le train Q
533	Abreuvoir	tub			baille	
534	Porc (nom affectif)	quiouquiou				toutou Q; cochon; porc pass.
536	Truie en chaleur			(en chaleur); (en saison)		en rut
537	Conduire au verrat	(faire) saillir; servir				mener au verrat
540	Truie stérile			sourannée (n.f. et adj.)		
541	Mamelle (de la truie)				tétine	tette Q

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
542	Petit porc	goret; cochon de lait pass.				petit cochon
543	Porc né plus petit	hérisson RN; radet; tette mane	ragot; ragoton	ragot; ragoton		
544	Anneler (le porc)	aléner	enclaver	brocher; mettre une broche; ferrer		
546	Porcherie				tette	soue; porcherie
551	Pâtée des porcs	drague				bouette
563	Pendre (le boeuf)				pendriller	pendre; palanter
568	Écorcher (le boeuf)					plumer
582	Saloir	[sàlwà]; [sàlwè]		[sàlwé]	[sàlwé]	[sàlwèr]
673	Coteau, monticule			cabouron	buttereau	butte; button; côte; coteau
676	(Terrain) bosselé +Q673	butteux; buttonneux pass.; côteux	côteux	cabouronneux RS; côteux	butteux	vallonneux
681	Limite (bout d'un lot)	cordon	cordon; fronteau	fronteau RSE		trécarré (sauf C et RSE)
685	Limite (côté de lot)					ligne
686	Terrain hors limites	continuation; morceau	about	circuit RS	jib; morceau	pointe pass. Q
692	(Terrain) pierreux	gravouilleux		rochu RS		rocheux Q
693	(Terrain) meuble				sourge	terre légère
694	Bourbier	bourbier	barbassière	mollière	bourbier	
695	Terrain bas +Q752	baissière; bas-fond	baisseur	baisseur	baisseur Q; baissière RS; bas-fond RS	baisseur
696	Marécage +752	grenouillère; marsh-cake; muskeg			mocauque	savane; swamp
697	(Terrain) marécageux					swampeux; savaneux; marécageux

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
699	Terre glaise	terre franche; gumbo NO				terre forte; terre glaise
705	Défricher	déserrer (de <u>désert</u>)		désarter		défricher; faire de la terre neuve
707	Essart					abattis; désert pass.
708	Forêt incendié					brûlé Q
710	c) Grappin à essoucher		diable	grippe		
714	Traineau à pierres		traîne à roches RS			stoneboat
720	Tête de charrue	tête-de-chat		main		
736	Chaintre	cintre		about		
747	Rigole				(petit) canal	rigole
750	Ruisseau	creek				ruisseau
754	Étendre le fumier				éparer	
756	a) Herse à dents b) Herse à ressorts c) Herse à disques	herse à finir herse à spring herse à roulettes	herse à dents herse à ressorts	herse à diamants herse à ressorts herse à disques	herse à dents herse à spring	
761	Sarcleur +Q787	sarcleur; cultivateur; bouleverseur RS; grubber		sarcleur	cultivateur	
769	Barbes d'orge	barbes	barbes	barbillon Q		barbes
771	Vesce jargeau	lentille RN; lentille sauvage RN				jargeau
773	Mélanges de graines	mélange; gabourage		gaudriole		
787	Buttoir	houe RS		grubber		renhausseuse Q
789	Friche +519	friche; prairie de castor RN			pré	prairie Q
795	Oseille	surette			vignette	oseille Q
797	Repousse	repoussis; repousson	regain; bandon	bandon RN		
800	Lame de la faux			sabre		faux
802	Aiguiser (la faux)	repasser		morfiler RSO	aiguiser	affiler; (apprimer)

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
806	Faucheuse mécanique	moulin à faucher		faucheuse	moulin à faucher RS, A	
807	Bras de la faucheuse	pitman O; tournebroche	tournebroche	marchette; tournebroche	bras	
814	Meule de foin A) petite /champ B) grosse /champ	veilloche; veillote mulon	veilloche; veillote mulon; mule	veilloche; mule	muleron; mule Q; barge	
816	Fourche à foin			broc à foin (Saguenay, Charlevoix, Beauce)		fourche à foin
823	Restes de foin	rapaillage				râclures <râtelures
831	Chariot (fourche mécanique)	char; carriage		chariot	carriage	truck Q
832	Rail			rail RS	rail RS	track Q
835	Meule de foin dans la cour	mulon	mule	mule	barge; baraque (meule + toit)	-
836	Mettre en meules	faire des mulons; emmulonner pass.	faire une mule	faire une mule	embarger A	
838	Coupe-foin	tranche				couteau Q
839	Moissonner				métiver	couper à la faucille Q
841	Faux à râteau			craddle RS	craddle RS	javelier Q
842	Javelle					javelle Q
843	Gerbe	bottine; botte pass.	botteau RS; bottillon pass.; stook RS	biseau RN	botte RS; stook	gerbe Q
844	Lier une gerbe	attacher			amarrer	lier Q; engerber Q
846	Hart	[war]		[har]		
849	Quinteau	quinteau; stook	stook	quinteau	stook	
853	Moissonneuse-lieuse	reaper; binder; lieuse		moissonneuse-lieuse	reaper; binder	
856	Manche du fléau			maintien pass.		manche
862	Trépigneuse	engin		pilotis; piloteux RS		horsepower

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
863	Batteuse				tresher	batteuse
865	a) Ouvrier qui sert la batteuse	soigneur; entonneur		engreneur; filler RS	feeder	
867	Criblures			revannes		agrain q
870	Meule à moudre				meule	moulangé q
885	Haricot		fève à palette		fayot	fève q
889	Couper des pois	crocheter				couper
890	Cueillir (du maïs)					casser
891	Petit épi de maïs	piochon			piochon; épiochon	
892	Épi dégarni	sucet		coton		coton
897	Cosse de pois	gousse	cosse	cosse	cosse; gousse	
898	Écosser (des pois)	égousser		écosser	égousser	écaler q pass.
899	Cosse de pois					pesat q
903	Navet blanc	navet blanc				rabiole q
905	Carotte	[kàrot]		[kàròt]		
907	Courge, citrouille	squash pass.			squash	courge; citrouille
912	Oseille				vinette	oseille q pass.
916	Ciboulette			brûlette; brûlotte RS		ciboulette
923	Bêche	broc	ferrée			bêche q
924	Binette				tranche	gratte q; pioche
936	(Fruit) gâté			coti		pourri; gâté pass.
937	(Fruit) meurtri	poqué; marqué; meurtri pass.				maché
938	Cueillir (pommes)			casser		ramasser q
940	Silène cucubale			péteux		pétard pass. q
941	Chenopode blanc		choux gras	poulette grasse; mouron		
942	Liseron	morning glory				gloire-du-matin q pass.
943	Pissenlit	dent-de-lion			dent-de-lion pass.	pissenlit

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
946	Érablière	érablière				sucrerie
949	Tracer les chemins	tracer	lever	lever RS		battre
953	Auge d'écorce	auge	baquet		auge pass.	casseau pass.
954	Gouttière	goudrelle; coulisse RN	goudrille pass.	coin RS; goudrille RS, région de Q; gouge	coin RS,Q	
961	Contenant à sève	baquet RS				
966	Traineau d'érablière	jumper; suisse	sleigh	sleigh; jack RS; bacagnole RS		traîne pass.
976	Évaporateur d'érablière	pan	chaland RN; bassin RN; bac RN	bouilleuse RS pass.; casserole pass.		évaporateur
978	Contenant à sirop	canistre; bidon	sirotier	sirotier RS		
979	Filtre à sirop	tuque				couloir
980	Écumoire	gamelle; dipper				écumoire
981	Sève épaisse	réduit (n.m.)		tremette		
982	Spatule			mouvette RS		palette
985	a) Sirop d'érable b) Sucre d'érable	sucre du pays	sucre du pays			sirop d'érable; sirop du pays pass.
986	Dépôt (dans le sirop)	marc; maret RN		râche		
989	Quantité de sucre en une fois	brassée; batch	brassée; brassin pass.	façon		
990	Cuiller à verser le sucre	micouenne; gamelle pass.	palette; dipper	palette RS; trempe-sucre RS		
991	Mettre en moule	emmouler		entonner RS		mouler pass.
993	Faire de la clôture	clôturer; faire du clôturage	faire du clos	clore	faire de la bouchure	faire de la clôture Q
994	Clôture				bouchure	clôture Q
997	a) Clôture de perches b) Clôture de billes de bois	clôture de perches clôture de boulines RN		clôture de pieux	bouchure de lisses	
1000	Clôture de pierres +Q713	clôture de roches	wall de roches RS	digue de roches		

q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
1004	Perches de clôture +Q997	perches; boulin (=bille) RN	perche	perche (sauf RSE); pieu	lisse	
1007	Hart (lien) +Q846		amblette pass. ; ambine pass.			hart
1018	Barrière à piétons		clayon RN		clayon	petite barrière
1022	Talus du fossé			talus		bord Q; levée Q
1023	Couper les arbustes		serper		couper	effardochoer Q
1026	Chardon	pipique				piquant; chardon
1030	Menthe		menthe; peppermint	baume pass.		
1033	Bardane	artichou; artichaut; grakia	gratteau; toques pass.	toques Q; rapace RS, Q; grappe (ou gratte) RN	toques RSQ; amoureux; lovers pass.	-
1035	Solidage			bouquet jaune RS		verge d'or
1037	Cicutaire maculée	carotte-à- moreau				
1043	Coptide					savoyane
1048	Pavage de rondins (chemin)	pontage		pavé; pontage pass.		
1050	Tournant de route	courbe; curve; détour				croche
1053	Rencontre (chemin)	jetée				rencontre
1057	Route (des vaches)	route pass.	allée RS			chemin
1061	Chemin reliant deux rangs	montée	route; descente	route		
1062	Grattoir de chemin (été)	gratteux pass.; grattoir pass.; scraper pass.				gratte Q
1063	Gravier	gravois; gravier	gravier pass.	gravier pass.	gravois pass.; gravaille; grave pass. Q	gravelle Q
1064	(Chemin) glaiseux	de glaise				vaseux pass.; glaiseux

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
1065	Patauger	piloter	barboter		trépigner	flacoter; flacasser pass.; placoter; placasser pass.; patauger pass.
1066	Boue	boue			vase	vase; bouette Q
1067	Bourbier	grenouillère		mollière pass.		bourbier
1068	S'embourber	s'empanner				caler pass.; se caler
1069	Ornière (terre)	rainure; rainière		reilage pass. RS		ornière pass.; roulière
1070	Ornière (neige)	traces; pentes		reiles RS; pentes	traces	lisses pass. Q
1071	Fondrière	ventre de boeuf		panse de vache; panse de boeuf		
1074	Déraper	dériver; driver (to drive); slider (to slide)			slider; dériver; driver	barauder Q -
1076	Grattoir de chemin (hiver)	grattoir; gratteux; scraper		gratte		
1082	Trou dans le chemin			saquet		trou
1084	Neige collante: c'est...	pelotant; peloteux	moulinant; moulineux			boulant; collant
1085	Coller aux pieds (neige)			botteler RS		botter
1086	S'enliser (dans la neige)	s'empanner; s'ancrer; stucker				s'embourber; rester pris
1089	a) Traineau court c) Traineau à provisions d) Traineau plat +1096	(sleigh à bâtons) jumper suisse	bacagnole	traîne à bâtons bacagnole		
1092	Poser des lames	ferrer			ferrer	lisser Q
1093	a) Poteaux b) Sommiers	épée		poteaux; catins		bâtons bunk
1095	Voiture de travail			team RN		bobsleigh
1096	Voiture à fumier	jumper RN	suisse	banneau RS	traîne	

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
1101	Voiture d'hiver a) à patins hauts b) à patins pleins	sleigh Sainte- Catherine; cutter berlot	sleigh fin RS; sleigh fine RS cutter berlot; berline	sleigh à patins; cutter RN berlot pass.		sleigh; carriole
1102	Couverture de fourrure	robe de carriole		peau de carriole		
1103	Traîne sauvage	traîne sauvage				tabagane (n.f.)
1107	B) Voiture d'été à quatre roues	barouche; piano-box; concorde; rubbertire	rubbertire	slide RS; surry pass.; rubbertire pass.; quatre-roues pass.		
1111	Tombereau			banneau (sauf RSE)	charrette	tombereau Q
1113	Voiture fourragère		quatre-roues	truck RSO	truck	waguine (sauf Centre), (de wagon)
1114	Plate-forme de la fourragère	brancard				rack -
1115	Échelette (avant et arrière)	échelette	échelette; échelle	échelle; échelon pass. RS	échelot A; chalot A	
1116	Timon	tongue			tongue	pole
1119	Brancard	travail	menoires	menoires	menoires	
1122	Limon de charrette			menoires		timon Q
1123	Ridelle	berceau; échelette	ber	échelle; échelon pass.	échelot	ridelle
1129	Clavette	pine				goupille; cheville
1130	Rayon de roue	[rè] ; [rà]		[ré]	[ré] ; [rè] ; [rà]	rai (n.f.)
1131	Bandage				ferrure	bandage Q
1135	Locomotive					engin
1136	Wagons					char
1139	Les 12 jours (fin et début de l'an)	ajets		journaux		
1151	Grande Ourse	dipper		chariot	chariot; dipper	Grande-Ourse
1161	Aurore boréale	aurore boréale; signaux RN; tirants RS	clairons pass.	clairons (sauf RSE); marionnettes	marionnettes	

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
1167	Nuages allongés	tirants	pieds-de-vent	pieds-de-vent		
1169	Éclair d'orage				éloise	éclairs
1171	Éclair de chaleur				chalin n.m.	éclairs de chaleur
1191	Saute de vent				grain de vent; squall	
1206	Neiger un peu	neigeailler	neigeasser	neigeasser	neigeailler	
1213	(Neige) molle	boulante	pelotante	volante		
1215	Banc de neige	bank		falaise	rouleau; bank	banc de neige
1223	Motte de terre gelée	grelot; galot	grignon	grignon RS; bourdignon		
1225	Crisser (neige)				crâler	crier
1232	Écume de mer				foulangue; salange	
1233	Glaces côtières	bordages		rompis; banquise	débarris; bouscueil	
1236	Remblai de neige	bordage		rempart		
1240	Neige détremmée				magonne	slush; flush
1243	Fente (dans la glace)				gerce	craque; fente
1249	Cristaux de glace					frasil
1250	Touffe d'arbres				bouillée	talle Q
1255	Sous-bois					fardoche
1259	Écorcer	écorcer				plumer
1260	Grosse branche					ralle Q
1261	Loupe	champignon; bossé		pinturon	nouasse; champignon	loupe Q
1262	Gros champignon (sur un arbre)	punk RN		pinturon; paturon RS		
1264	(Tronc) fendu par le gel	seamé RN, (to seam); fendu	gélivé	gercé	fendu	
1265	Aubier					aubelle
1266	Cercle			lit RN		âge
1269	(Arbre) creux				cabourne	creux; pourri pass.
1270	Chablis	renversis; cul-levé pass.				arrachis

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	usage commun
1271	Arbre tombé					corps-mort
1272	(Bois) pourri et séché		coti	coti	coti	
1276	Employé aux chemins, layeur	siffleux RN; sableux RN; buckbeaver RN		swamper RS		
1278	Bûcheron					bûcheux; bûcheron
1282	Siège (fait d'une bûche)			chienne		
1283	Poêle de camp	cambuse RN	chienne	baratte RS		truie
1284	Aide-cuisinière	cooky			cooky	chore-boy
1289	Blanchis	blaze RN			blaze;	plaque
1291	Broussailles	branches; branchaillies			brousses	broussailles; fardoche
1292	Couper les broussailles	cleaner (to clean)		serper RS	ébrousser	effardoche Q
1293	Élaguer un arbre					ébrancher
1294	Entaille					notch
1296	Copeaux					écopeaux
1298	Petite souche					petite souche; souchon
1299	Rejets	repoussis; retiges				
1301	Scie à tronc					godendart
1302	Sciure	sawdust		moulée de scie	son de scie; sawdust	bran de scie Q
1303	Débusquer (à force de bras)		chienneter			chienner Q
1304	Traineau à débusquer à bras					chienne Q
1305	Traineau tiré par le cheval	sloop RN; scrutch	bob; bogan; drag	menoires trainantes		
1306	Trainer le bois	piler; chainer; swinger	bober	haler; twitcher		skider
1307	Crochet à billes	cant-hook; dog	cant-hook; cant-dog	cant-dog	cant-dog	hook; peavy
1309	Tas de billes au chemin	skidway		pile; yard	yard RS	roll Q; rollway Q
1310	Bille sous la pile			rance		skid

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	usage commun
1312	Bois de pulpe	quatre-pieds				pulp; bois de pulpe; pitoune
1313	Corde non mesurée	cordée		tire; cordée		
1314	Transport par terre	charroyage		halage		charriage
1315	Flottage					drave
1316	Amas de billes sur la glace	dump	roll	pile; tas; jetée	dump RS	landing
1319	Amoncellement de billes (rivière)	embâcle; digue				jam
1326	Façonner, dégrossir			doler RS		équarrir
1328	Dosse					slab; croûte Q
1329	Pile de planches à sécher	échiquette		cage; pile		-
1330	Bois de chauffage	bois de corde			bois de feu	bois de poêle Q; bois de chauffage
1332	Noeud (dans le bois)	loupe			nouasse; noucle	noeud
1333	Bûche infendable	loupe; bois prucheux; bois pruché	cabochon		nouasse	
1335	Quartier de bûche			quartelle		morceau; quartier
1341	Bout d'une corde de bois	échiquette	croisée CE	cage	cage	
1347	Scie à bûches					sciotte; bucksaw
1349	Source d'eau	spring			spring	veine d'eau; source
1352	Berges	bords; bordages; bank			bord	accores
1353	Vestiges d'empiètement	déboulis	éboulis	écorchis		
1354	Falaise abrupte	écran; rempart		falaise RN; cap	écran; rempart	
1355	Passage étroit	rétréci; étréci		ciré		

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
1360	Barrage	digue; lock; dam; pouvoir	chaussée		chaussée	barrage; écluse
1382	Canne à pêche	manche de ligne	gaule RS	perche; canne		
1383	Hameçon			haim;	croc	hameçon Q (sauf RSE)
1384	Appât				bouette	appât
1385	Ver à pêcher			achet; lachet	laiche	
1386	Appâter		aquer		bouetter; abouetter	appâter
1387	Épuisette	puise; puisette	net	seine RS	salebarde	
1401	Se prendre aux mailles	se poigner; rester pris; se prendre		se mailler	se mailler	
1402	Souffler dans un porte-voix				burgauter	crier
1404	Arête de poissons					arête; arêche
1405	a) Frai b) Frayer				rave raver	frai frayer
1406	Banc de poissons		gang;	ramée Q pass.; mouvée	bouillée; bouillie; bouillerie; school; mouvée	
1408	a) Casier, nasse à anguille b) Dard, harpon	verveux dard		coffre; nasse	bourne RS nigog RS; foène RS	
1417	Calmar				turlute; squid; encornet	
1418	Buccin			bigorneau RS	berlicoco	
1419	Mollusques				palourdes; coques	clams; huîtres
1420	Pétoncle	pétoncle; scallop			pétoncle; scallop	
1422	Casier à homard				attrape; trappe	cage
1423	Marsouin				poursille	marsouin
1424	Chien de mer, requin				chien de mer; maraiche; requin Q	

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
1426	Avaler l'appât				s'engotter	avalier
1427	Retirer l'hameçon	décrocher		arracher	dégotter	
1428	Estomac de morue				gau	
1429	Fendre la morue	ouvrir; rouvrir			trancher	
1430	Vider la morue			arranger; étriper RS; éventrer RS	éguiber; piquer; accommoder	
1431	Entraîles	déchets; tripailles			nove; tripée; tripailles	tripes
1432	Enveloppe des entrailles				ventrèche	
1433	Déchets de morue				effars; guibes	déchets
1434	Enlever l'arête				trancher	
1435	Mettre en tas				arrimer	-
1437	Abri où l'on sale				chafaud Q; shed RS; saline	
1439	Table de séchage				vigneaux	
1443	Phoques					loup-marin
1444	Troupe de phoques				mouvée; échouerie	
1454	Piège à levier	ripousse	brimbale RS	giboire; regiboire; perche (enlevante)	ripousse RS	
1455	Planche à sécher		planche	fût		moule
1457	a) Hiberner b) Cabane de l'ours	se ouacher ouache		cabane RS		
1462	Gibier	viande sauvage		viande de bois		
1463	Porte-voix	porte-voix		burgau pass.	burgau	cornet
1464	Abri du chasseur	cache; abri		gabion pass.	gabion	
1465	Se mettre à l'affût	se camoufler		se gabionner pass.	se gabionner	se cacher Q
1491	Eider commun	eider		moyac pass.	moyac	
1511	Grand duc de Virginie	chat-huant			chat-huant	hibou

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
1512	Chouette du Canada			cavèche RN	chavèche	chouette Q
1514	Martinet	ramoneur			ramoneur	hirondelle
1521	Pic doré	pivert		pique-bois	pivert	
1527	Mésange à tête noire	chickadee RN; qui-es-tu; têtu RN			chickadee A	
1547	Plectrophane des neiges	oiseau de neige			oiseau de neige; bénéri	oiseau blanc Q
1553	Lombric			achet; lachet	laiche RS	ver de terre
1558	Têtard	loche	queue-de-poêlon RS; queue-de-poêlonne RS			
1567	Taon	mouche à cheval; mouche à chevreuil; mouche à vache		frappe-à-bord; taon	mouche à cheval; mouche à vache; taon	taon à cheval -
1571	Libellule			crève-z-yeux	cigale	demoiselle Q
1577	Doriphore	bête à patates; bug	bête à patates	mouche à patates	bug	
1583	Lynx roux		bobcat RS	chat sauvage	chat-cervier	
1585	Raton laveur	chat sauvage	racoön pass.	raton laveur	racoön	
1587	Moufette	putois; moufette			skunk	bête puante
1588	Vison	foutereau; pékan pass.		sautereau RS; pékan RS	foutereau RS; mink	vison
1589	Marmotte				ground-hog	siffleur
1592	Tamias					suisse
1593	Lièvre	lapin			lapin	lièvre
1604	Viorne cassinoïde	alises; alisiers; bois noir pass.		bourdains		
1606	Tilleul	tilleul				bois blanc
1607	Noisetier	noisetier; coudrier			noisetier; noiselier RS	coudre Q
1608	Saule				osier	saule
1609	Jeunes saules	chatons; chat			chatons	minous
1610	Aune		aunages		vergne	aune Q

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
1617	Sorbier d'Amérique			masco; mascou RS; mascouabina RN		cormier
1632	Vésicule de résine	bouffie de gomme		vessie de gomme		
1633	Cône de conifère				coco; berlicoco	cocotte Q
1638	Mélèze	mélèze	mélèze		violon	épinette rouge Q
1639	Épicéa				prusse	épinette Q
1671	Iris				glai	clajoux Q
1674	Butte d'herbe	tête-de-femme		tête-de-loup pass.		
1680	Zostère marine	mousse de mer	herbe à outarde	herbe à bernache	herbe à outarde	
1710	Après-midi			relevée		après-midi
1829	Embrasser	becquer		bicher pass.	becquer	
1834	Colérique	mauvais		malin	malin	-
1840	(Faire du) tapage	ravaud; ravage; carnage	ravauder v.		carnage	tapage; mener du train v., pass.
1850	Garçon efféminé			menette-à-queue	Jean-fillette	
1902	Charnier	charnier		charnière		
1904	S'habiller +1908	s'appareiller				se gréer
1907	Linge	hardes			hardes	butin
1919	Cravate	col				cravate
1920	Veston	bougrine RS	blouse	capot; coat; blouse		
1921	Gilet d'homme	petite veste		veste	gilet	
1923	Vareuse					froc n.m., OQ et A; froc n.f., E
1927	Fond de culotte	califourchon		fourcat RN		
1928	Braguette	pattelette RN; pagette				braguette; fly n.f.
1934	Lacet	cordon; lacet [lâsè]		lacet [lâsè]		lacet
1936	Espadrilles	running shoes	sneakers RS	shoe claques Q	sneakears RS	
1948	Cache-nez				cravate RS	scarf
1962	Petites culottes			bobettes		culottes; step-in

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
2028	Jouet				amusette	bébelle
2030	Furet	cache-ma-belle-bergère		cache-ma-bague; cache-petit-pot		
2032	Marelle	marelle			hopscotch	carré; carreau
2035	Chat			(chat)		tag
2042	Lancer (des pierres)	fronder				se garrocher
2047	Balancoire	balancigne		balancine; balancigne RN	galancine; galance	balancoire pass.
2048	Se balancer	balancigner		se balanciner; se balancigner RN	se galancer; se galanciner; se galancigner	
2050	(Jouer) à la poupée	à la mère				catiner
2051	Sculpter (le bois)			doler	chacoter	gosser Q
2060	Guimbarde	trompe			trompe; bombarde	bombarde Q
2061	Sifflet				sublet	sifflet Q [siflet]
2078	Mocassins	souliers mous		pichous		mocassins
2097	Cligner des yeux				calouetter	cligner
2100	Bouche (terme péjoratif)	goule			goule	bouche; gueule
2102	Lèvres			ballot		babines; babounes
2138	Main d'enfant	menette		menouche	menouche	
2153	Aller ça et là	ravauder		gaboter	gaboter	
2154	Trépigner, piétiner	piétiner; piétonner; piloter		pilasser; piétonner; piloter pass.	piétiner	
2167	Descendre	dégrimpigner pass.			dégrucher	déjouquer
2169	Meurtrir	meurtrir				macher
2170	Bosse au front	bosse			bosse	prune Q; poque Q
2182	Fatigué			manqué RS		fatigué
2215	Ampoule	cloche; ampouille; bouffie				ampoule

Q	Énoncé	Ouest	Centre	Est	Rég. acad.	Usage commun
2219	Orgelet	orgueilleux; orgelet		bibe à l'oeil RN; grain d'orge RS		ordilleux Q
2220	Furoncle	clou-de-chien				clou; fronde; fronte
2221	Abcès			impôt		abcès
2226	Pansement au doigt			dalot	doyon	catin Q RN
2237	Rebouteur	rebouteur				ramancheur
2241	Parler à tort et à travers	jaspiner; placasser		placoter; chouenner pass. RN		
2259	Découragé				déconforté	découragé; démoralisé; démonté
2266	Exténué	désâmé; effiellé; échiné	vanné RS; échiné	vanné RS; manqué RS		magané; resté; brisé
2267	Perdre son temps	piloter; tâtonner		pilasser RN	gaboter	zigner; niaiser; zigonner; flâner; lambiner
2268	Musarder (voir 278)	vernailleur; bretter; bricoler		vernousser; pigrasser RS		
2269	Lambin				longis	lambineux
2276	Plaisanterie			chouenne RN		
2277	Se disputer	se chamailler		chamailler	se grimancer; avoir une chacote (avec..)	
2282	Avare	peignefin; serre-la- poigne; tord-la-mèche		grattin		gratteux; avare; séraphin
2283	Vaniteux	faire le jars v.; fanfaron		fier-pet pass.	glorieux	
2286	Séduire	beurrer		empigeonner		
R		R apical, roulé		R uvulaire, grasseyé	R roulé; R rétroflexe (ou anglais)	

DOCUMENT 2

Série des 100 cartes types en ordre numérique

DOCUMENT 2

Série des 100 cartes types

Cette série de 100 cartes types provient d'une sélection de 44 questions Alec présentées dans le **Tableau sommaire**. Les cartes choisies permettent d'exposer le morcellement de l'espace linguistique au Québec tout en illustrant les différentes extensions géographiques de la variation dans le domaine.

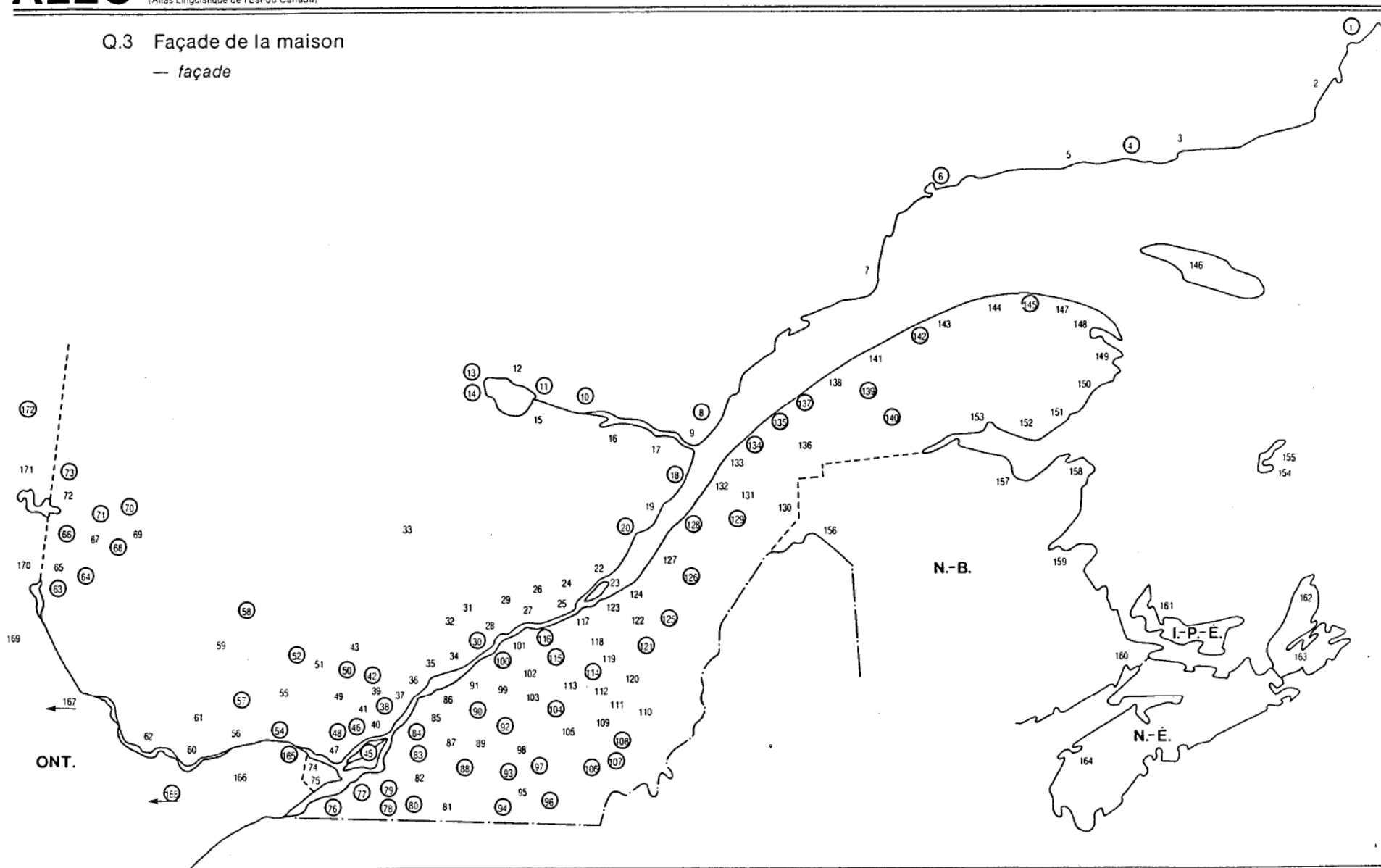
Les 44 questions retenues pour la démonstration sont présentées ci-après avec leurs principales réponses dans l'ordre numérique de la publication Alec.

Numéro	Énoncé de la question	Mot-réponse
1) Q.3	Façade de la maison	- façade - devanture - devant
2) Q.33	Puits	- puits - fontaine
3) Q.43	Tirer de l'eau du puits	- haler - tirer
4) Q.46	Double-porte	- fausse-porte - contre-porte
5) Q.80	Étincelle	- flammèche; blquette
6) Q.86	Tirage de la cheminée	- hale n.f. - tire n.f.
7) Q.123	Arceaux de la chaise berceuse	- berce; rouloire - chanteau - berceau
8) Q.139	«J'ai fait le lit»	- lit - «lit» (t sonore)
9) Q.142	Se couvrir avec les couvertures	- s'abrier - se cacher
10) Q.170	Bouilloire	- canard - bombe
11) Q.187	Pain <u>moisi</u>	- cani
12) Q.202	Gruau	- soupane - grua - bargou n.m.
13) Q.202s	Sagamité	- sagamité n.f.
14) Q.229	Dépôt (dans un liquide)	- rache n.f. - marc
15) Q.253	Alcool de fabrication domestique	- bagosse n.f. - baboche n.f. - caribou - moonshine
16) Q.282	Balai	- petit blanc - balai (è) - (à)
17) Q.318	Défaire des tissus	- échiffer, faire des échiffes - dépéniller, épéniller, faire de la pénille - écharpiller, écharper

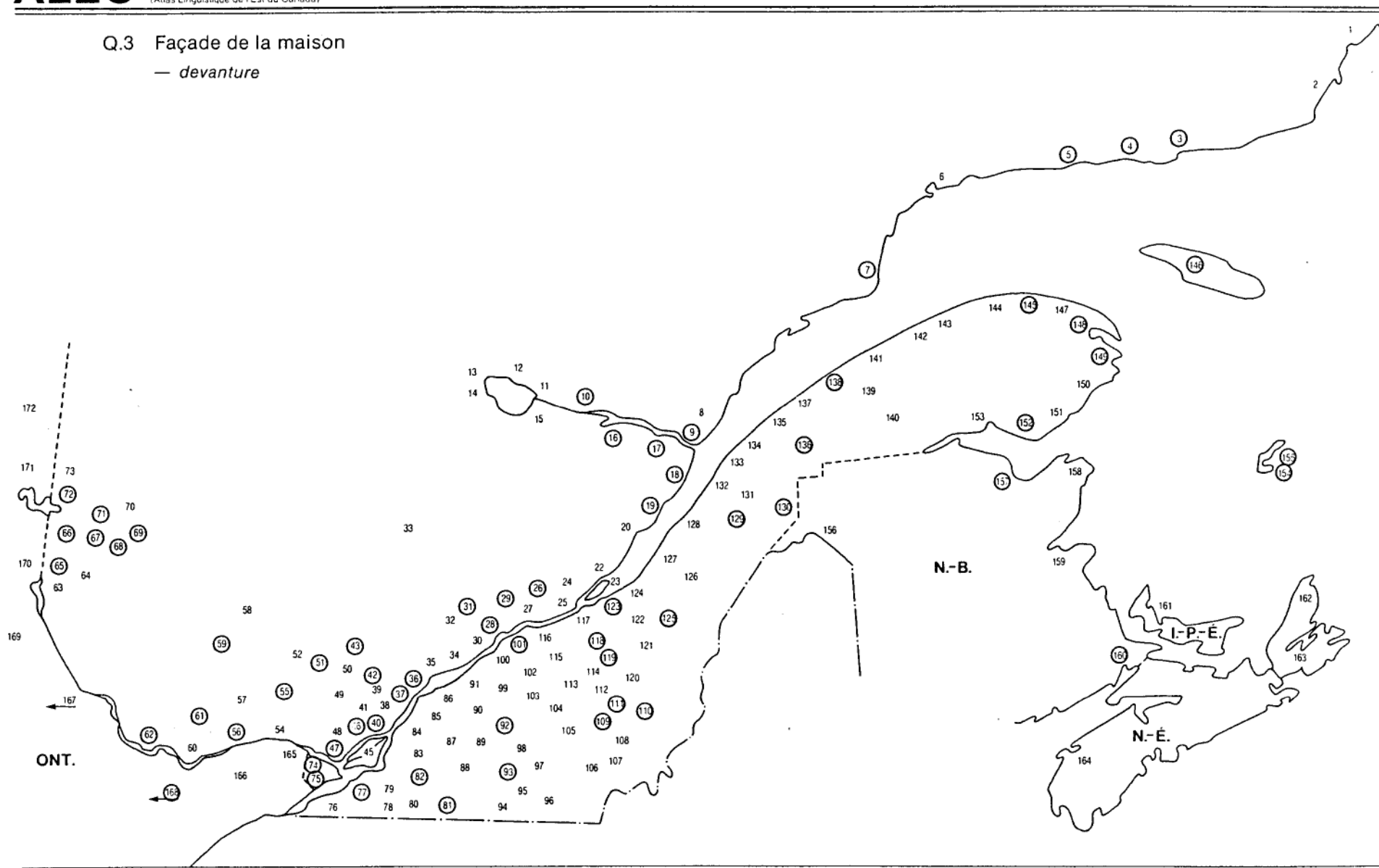
18) Q.384	Fourche à fumier	- fourche à fumier
19) Q.385	Stalle de cheval	- broc (à fumier)
		- entre-deux
		- parc
20) Q.390	Attacher les bêtes à l'étable	- barrure
21) Q.453	Trait court, mancelle	- amarrer
		- couplet
		- tirant
22) Q.510	Vaches sans cornes	- bracelet
		- bouscaud, n.f.; bouscaude
		- tocson, n.f.; tocsonne
23) Q.524	Pis de la vache	- bocorne n.f.
24) Q.582	Saloir	- per n.m.
25) Q.681	Limite d'une terre	- pis
		- saloir (wè; wà); (wé)
		- trait carré
		- fronteau
26) Q.736	Chaintre	- cordon
		- about
27) Q.773	Mélange de grains	- cintre
28) Q.814b	Gros meulon de foin	- gabourage n.m.
29) Q.905	Carotte	- mule
		- (a antérieur)
30) Q.916	Ciboulette	- (a postérieur)
31) Q.954	Gouttière d'érablière	- brûlette
		- goudrelle; coulisse
32) Q.1004	Perches horizontales	- goudrille; coin
		- perche
		- pieu
33) Q.1033	Bardane	- boulin; lisse
		- rapace
		- gratte; grappe; gratteau
		- amoureux; lovers
		- toques
		- artichaut
34) Q.1063	Gravois	- grakia n.m.
		- gravier
35) Q.1111	Tombereau	- gravois
		- tombereau
36) Q.1130	Rayon d'une roue	- banneau
37) Q.1161	Aurore boréale	- rai (ré) n.f.
		- signaux
		- clairons
		- marionnettes
38) Q.1341	Bout d'une corde de bois	- aurore boréale
		- échiquette
		- cage
39) Q.1383	Hameçon	- croisée
		- hameçon
40) Q.1632	Vésicule de résine	- haim
		- bouffie
41) Q.1829	Embrasser	- vessie
42) Q.1934	Lacet	- bicher; becquer
43) Q.1936	Espadrilles	- (a postérieur)
		- shoe-claques
		- running-shoes
		- sneakers
44) Q.2241	Parler à tort et à travers	- jaspiner

Q.3 Façade de la maison

— façade

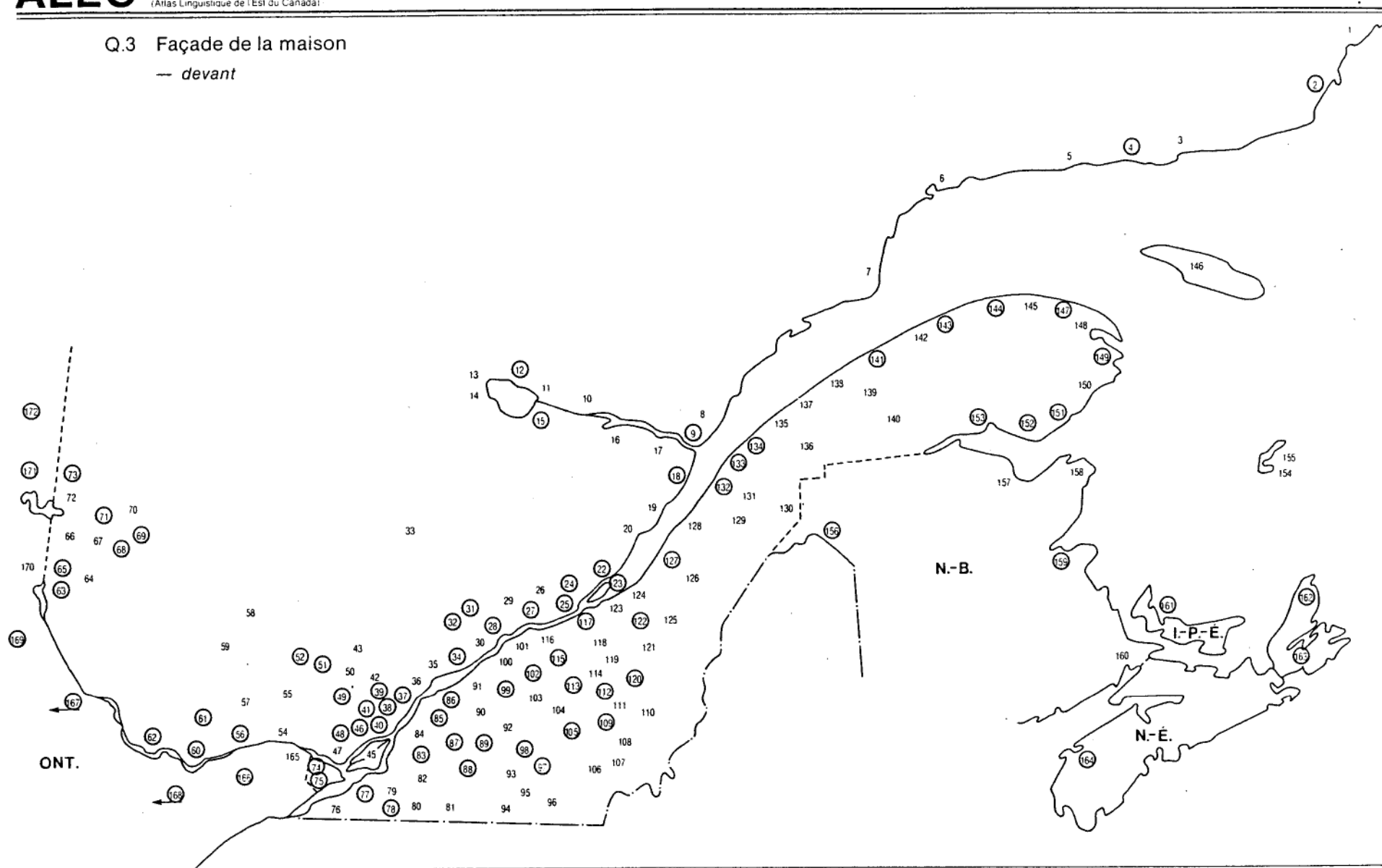


Q.3 Façade de la maison

— *devanture*

Q.3 Façade de la maison

— devant

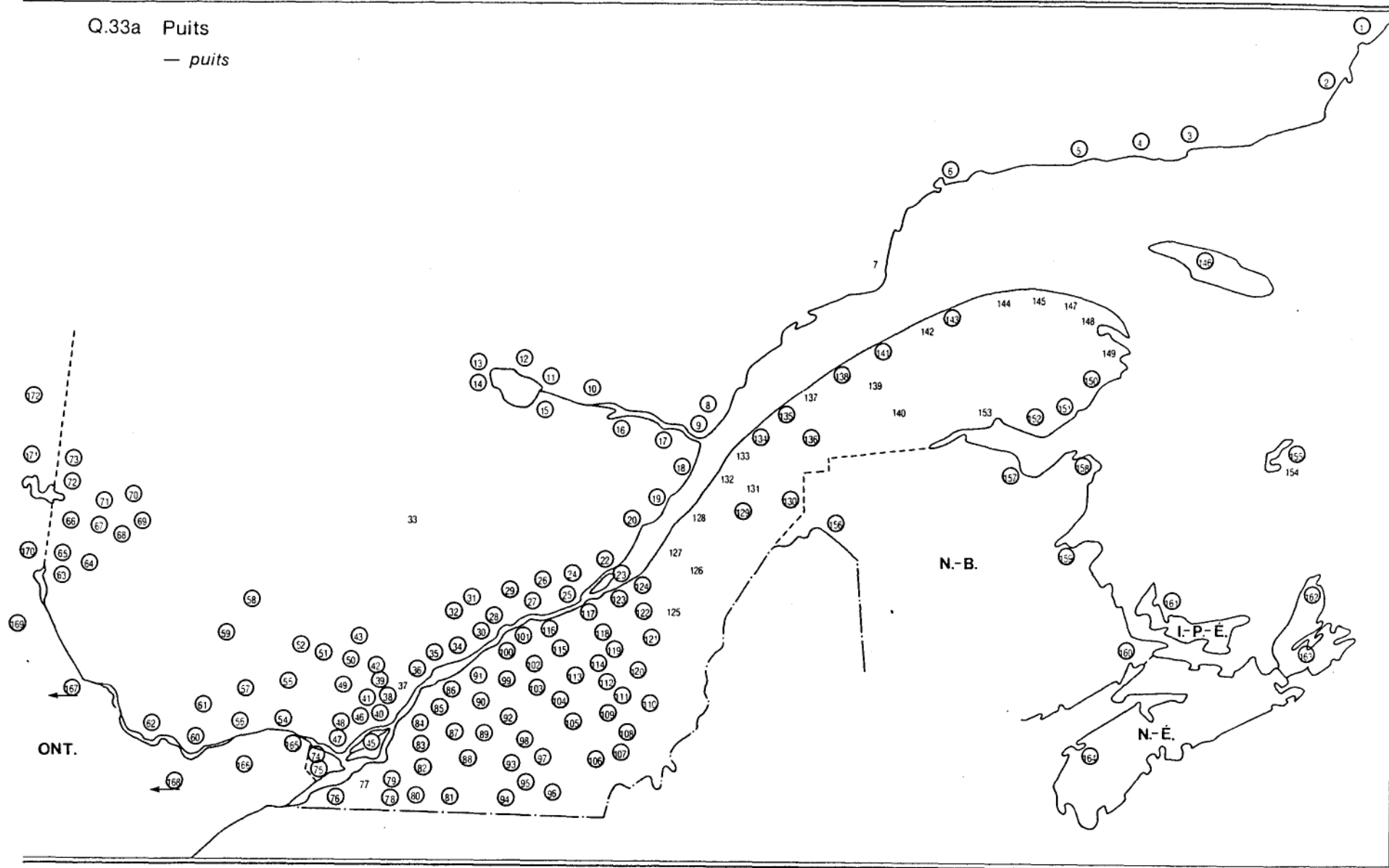


ALEC

(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

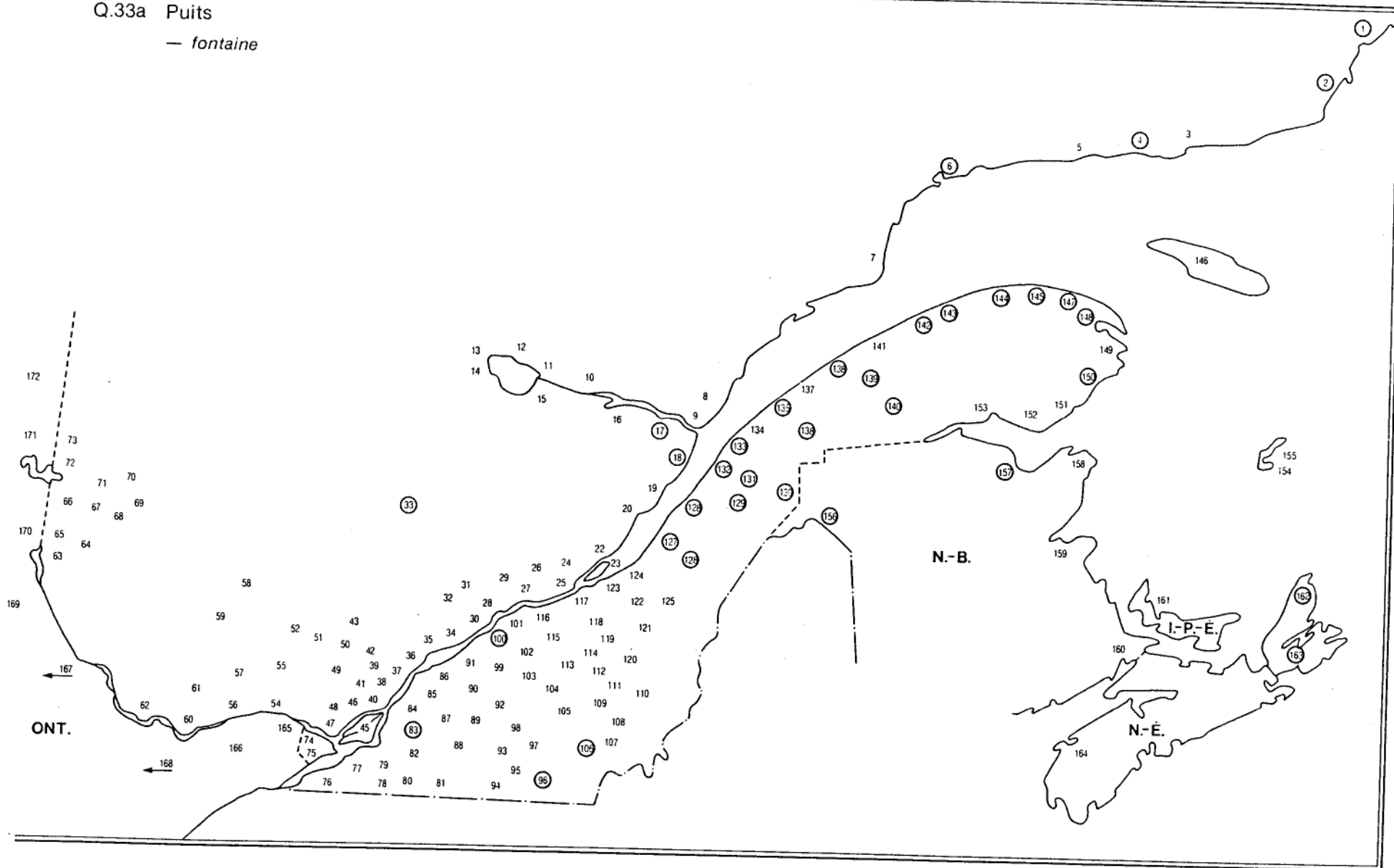
Q.33a Puits

— puits



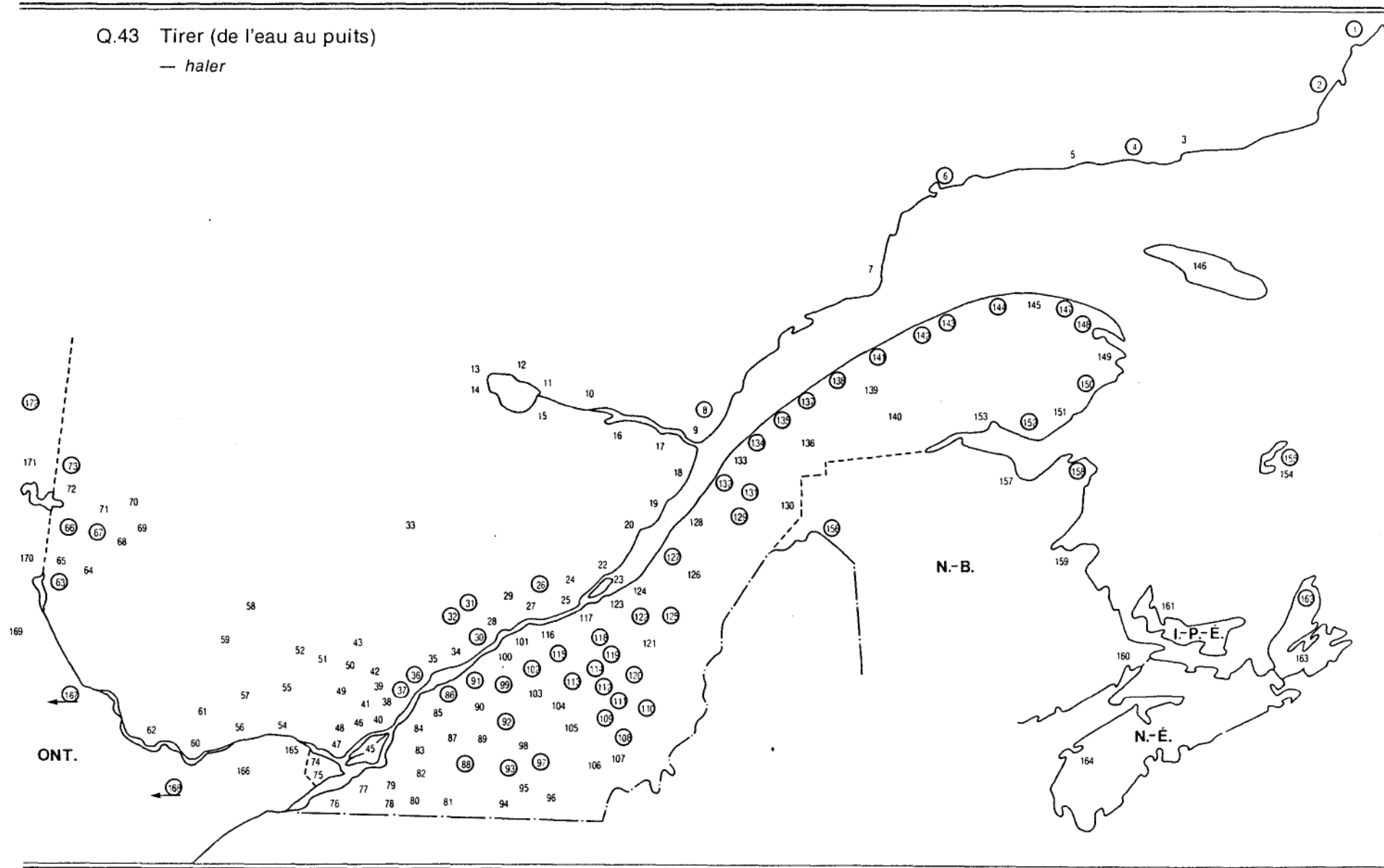
Q.33a Puits

— fontaine



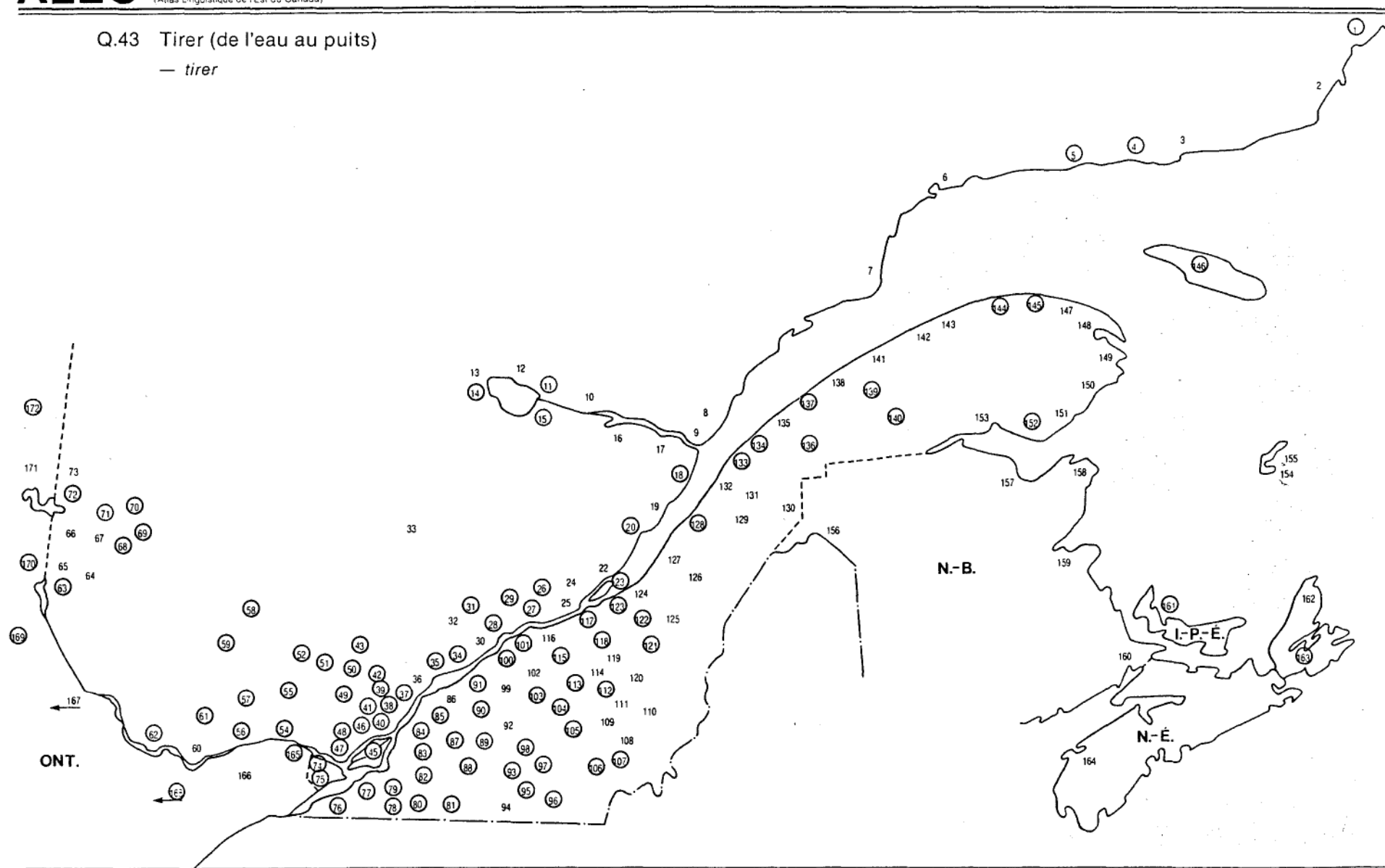
Q.43 Tirer (de l'eau au puits)

— *haler*



Q.43 Tirer (de l'eau au puits)

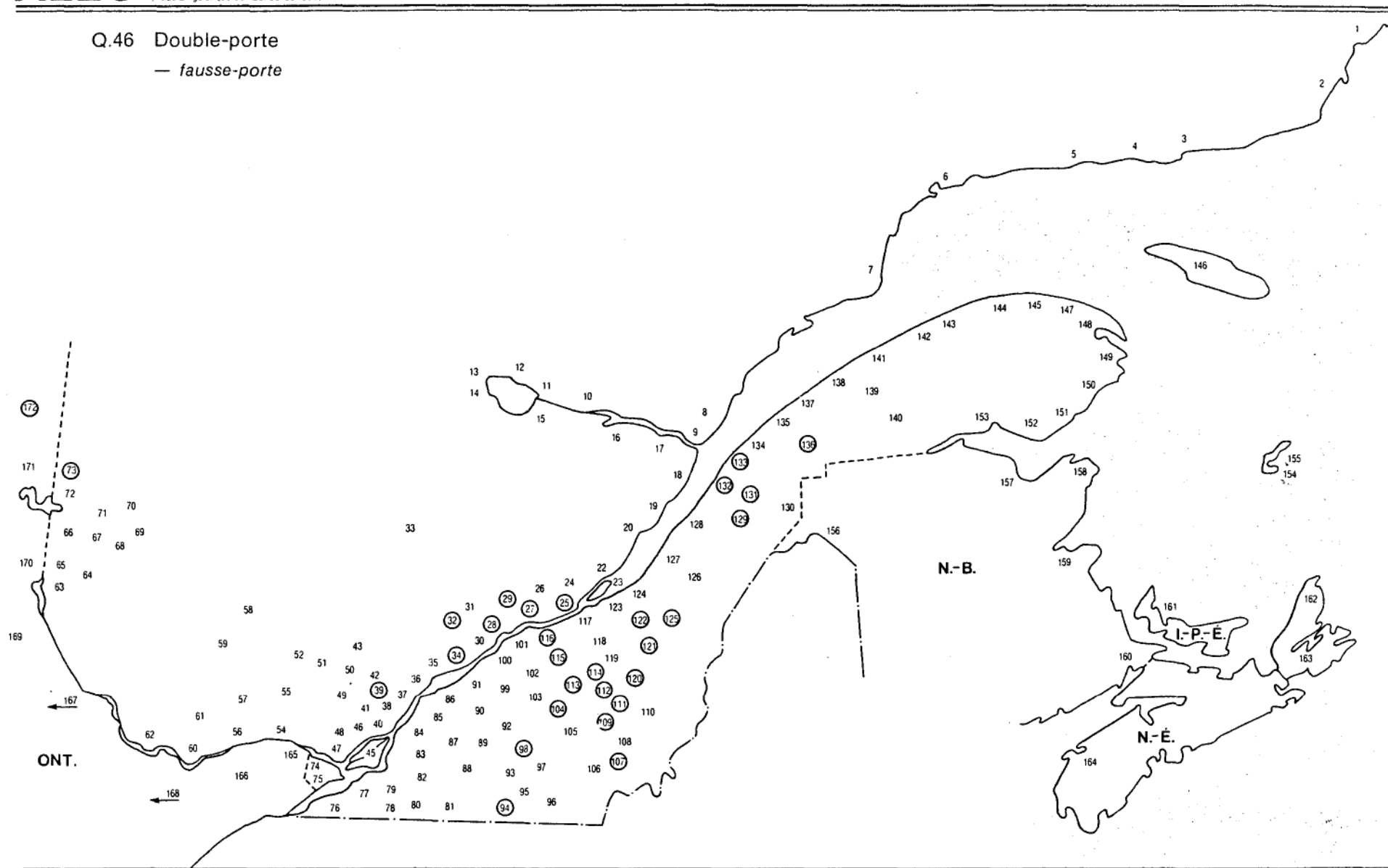
— *tirer*



ALEC

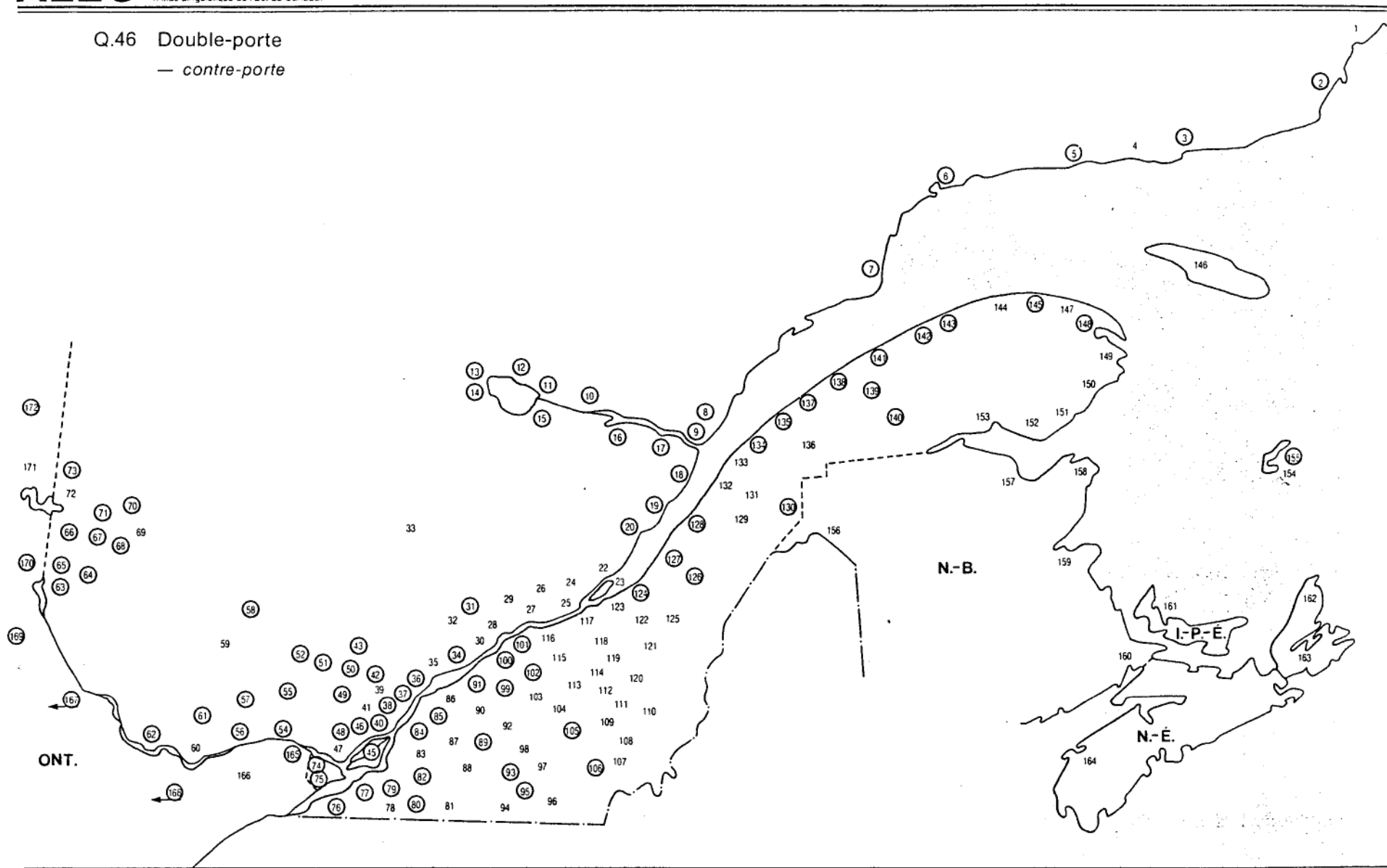
(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

Q.46 Double-porte
— fausse-porte



Q.46 Double-porte

— contre-porte

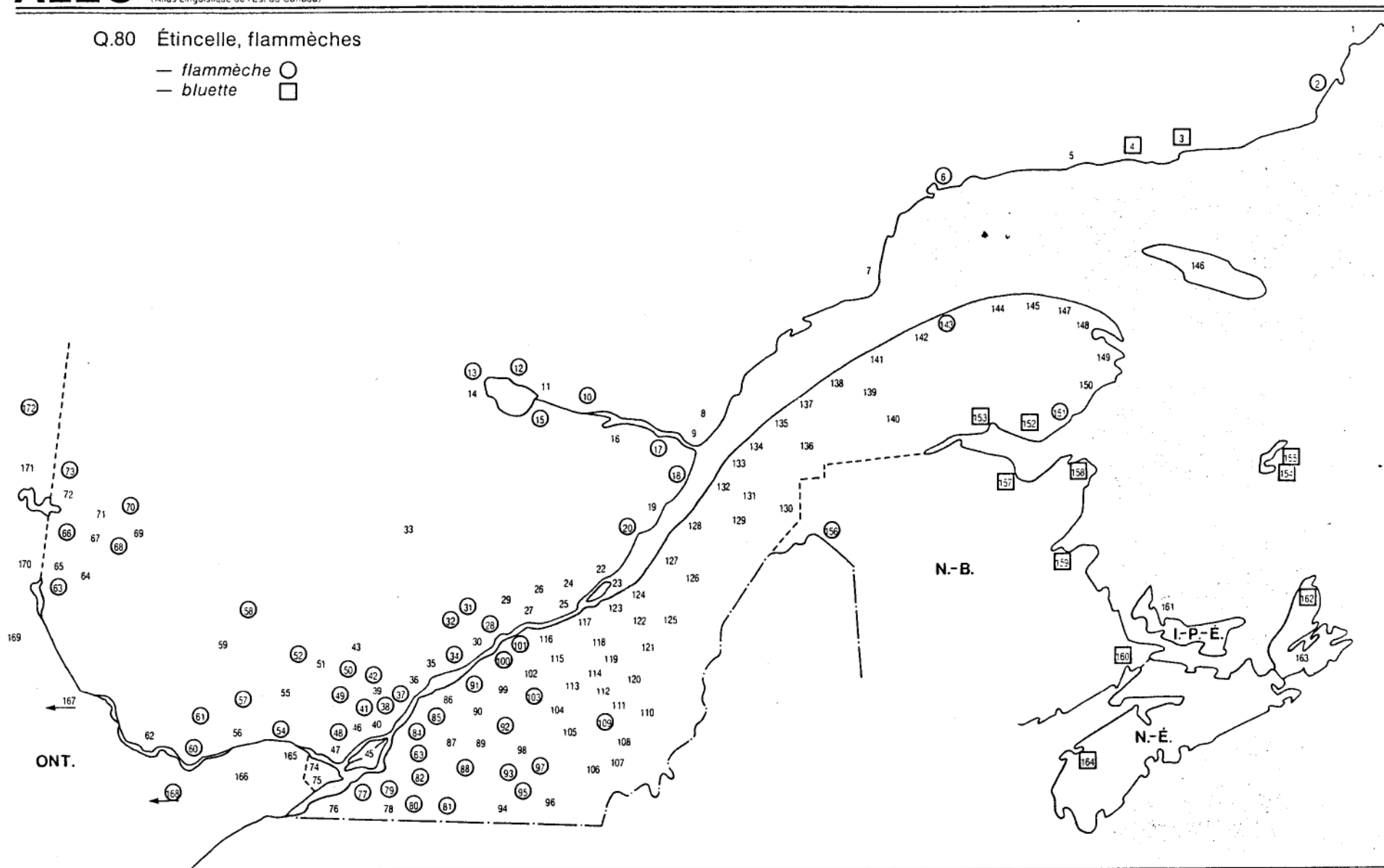


ALEC

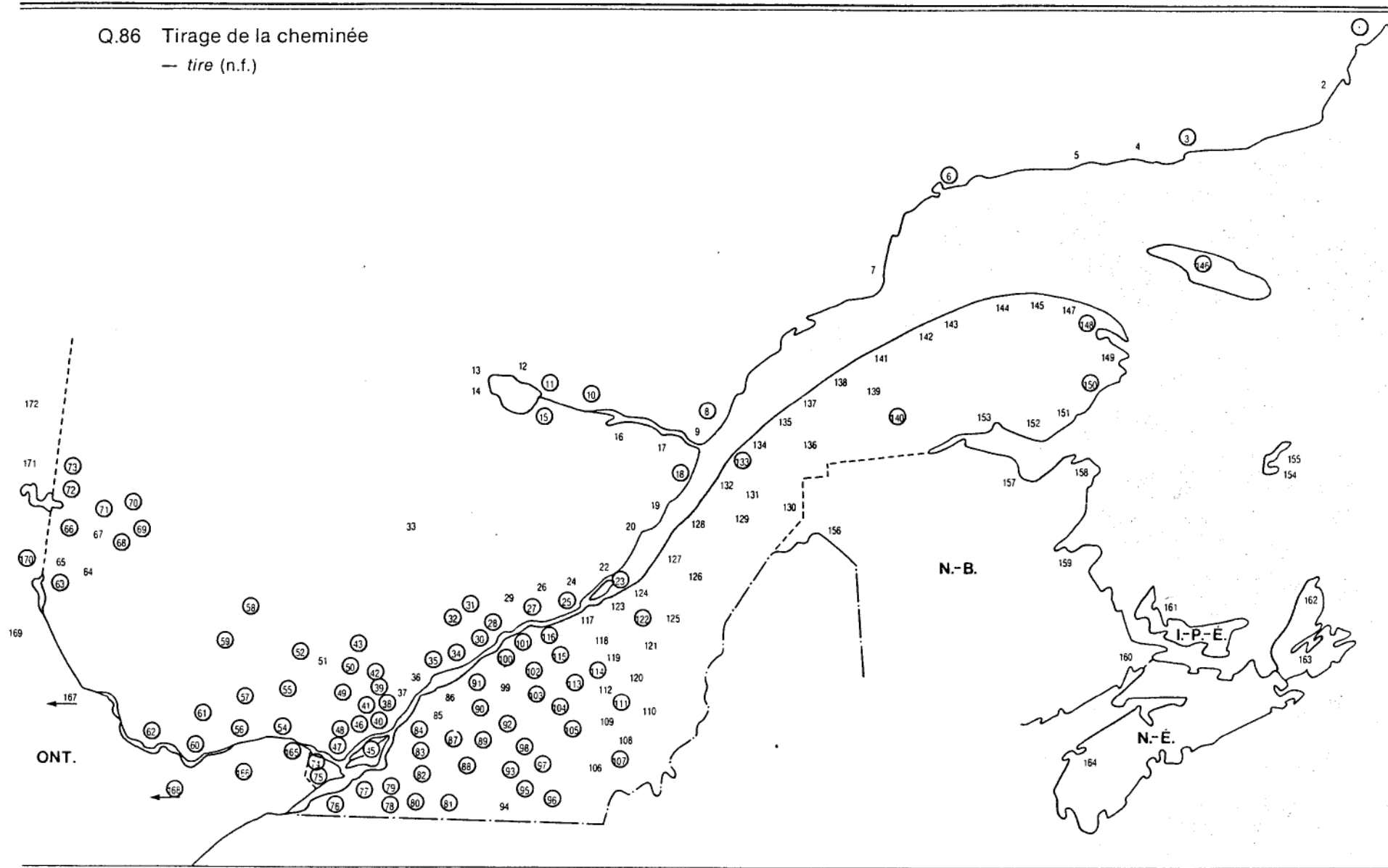
(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

Q.80 Étincelle, flammèches

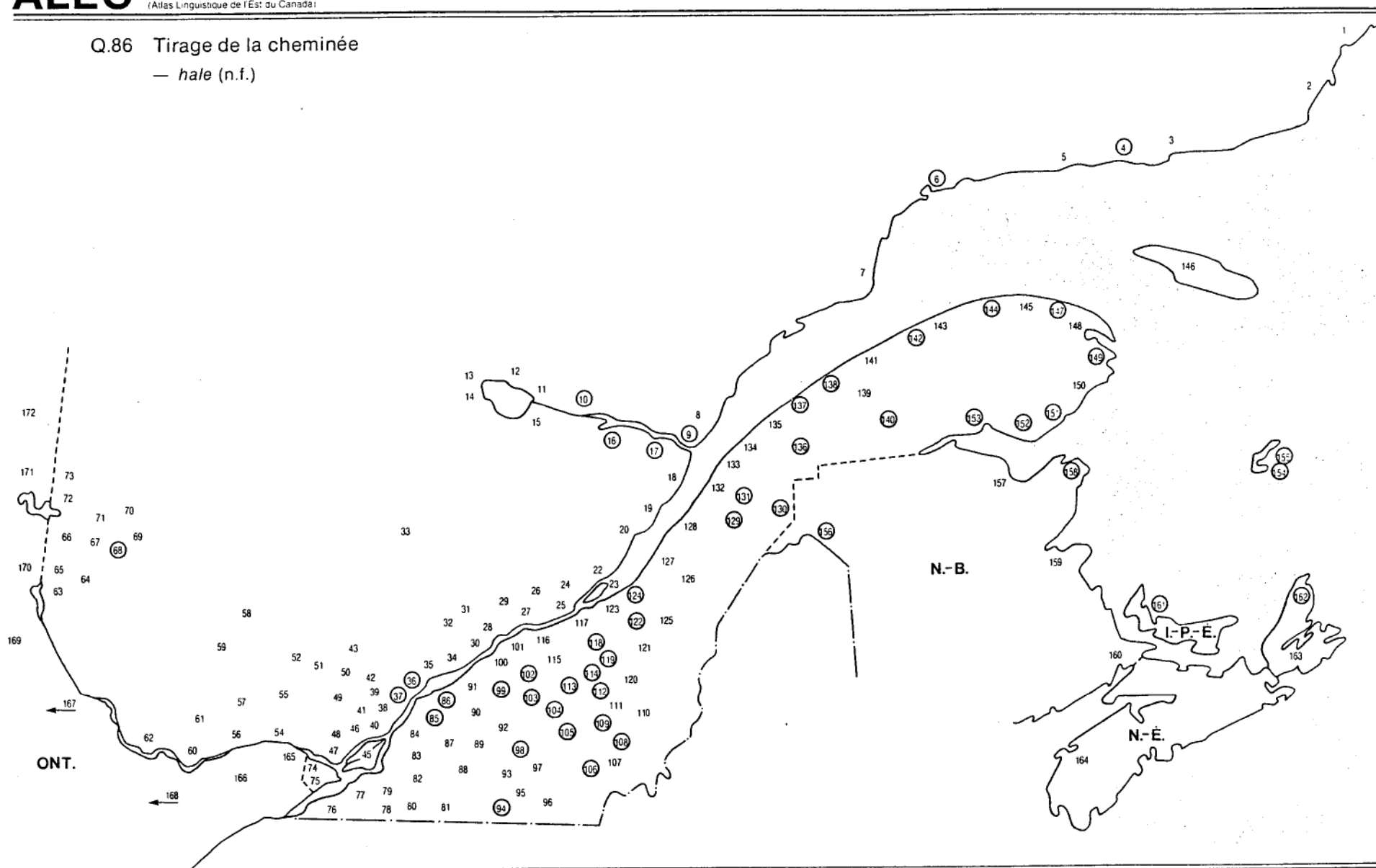
- flammèche ○
- bluette □



Q.86 Tirage de la cheminée

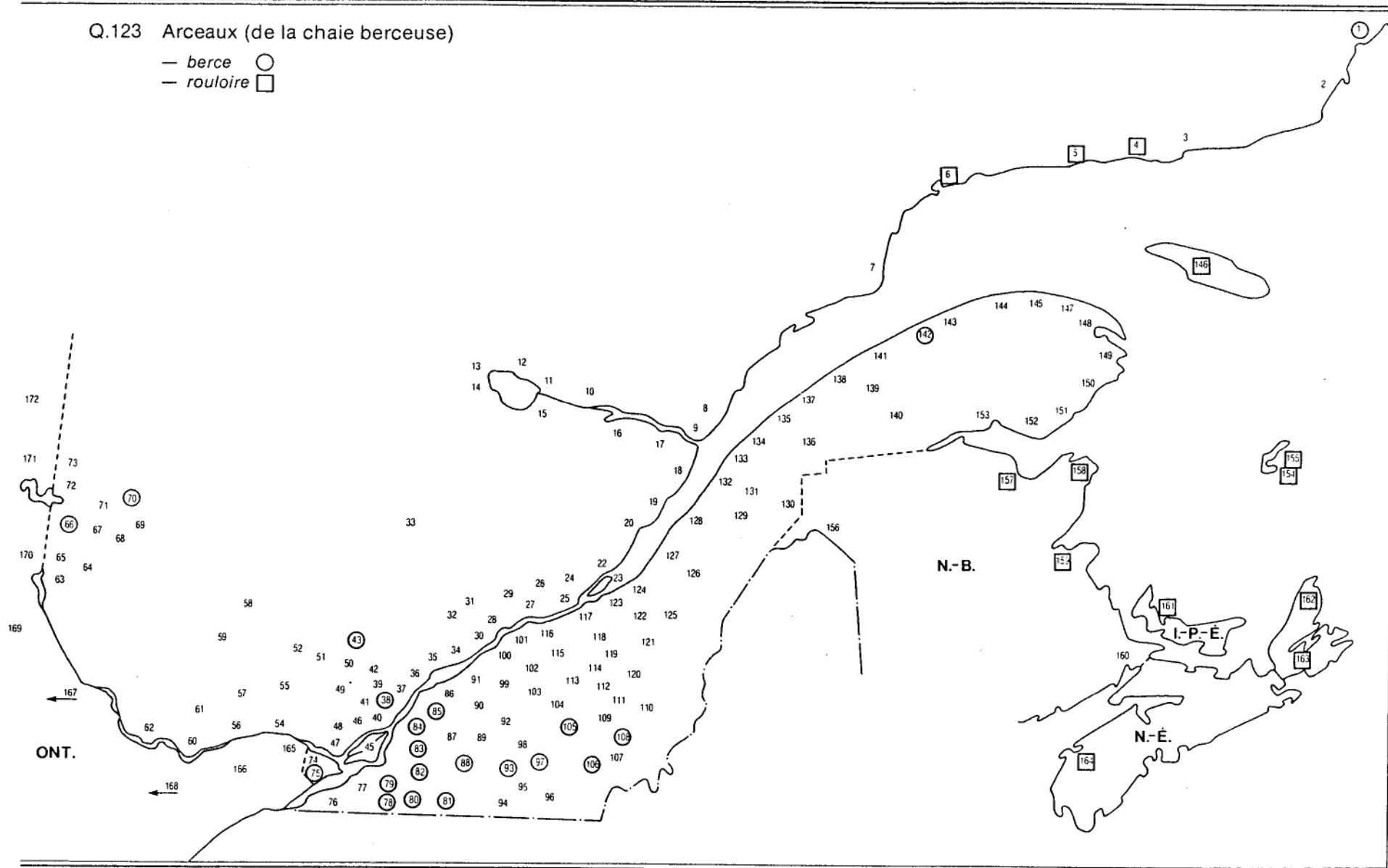
— *tire* (n.f.)

Q.86 Tirage de la cheminée
— *hale* (n.f.)



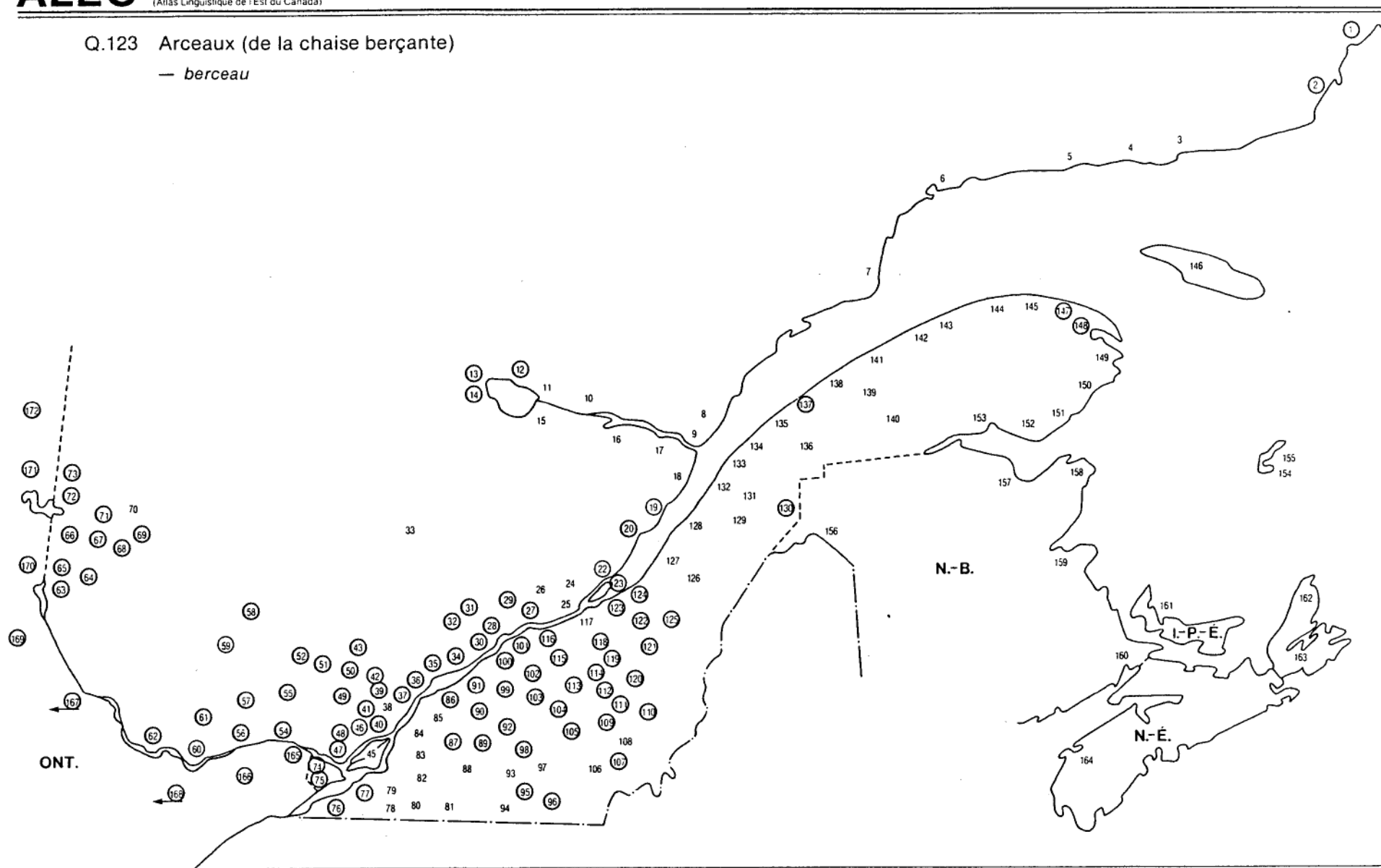
Q.123 Arceaux (de la chaie berceuse)

- berce ○
— rouloire □



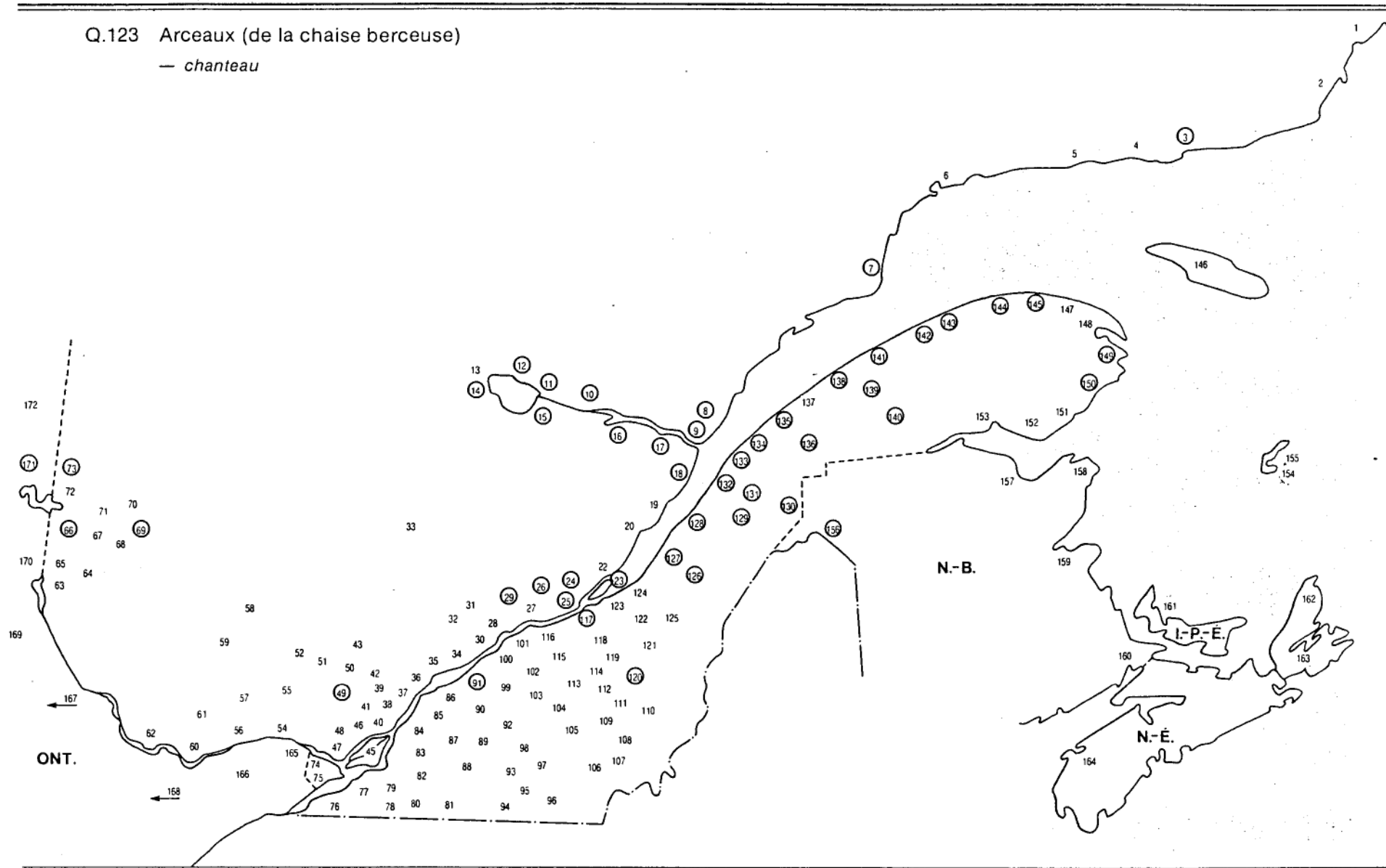
Q.123 Arceaux (de la chaise berçante)

— berceau

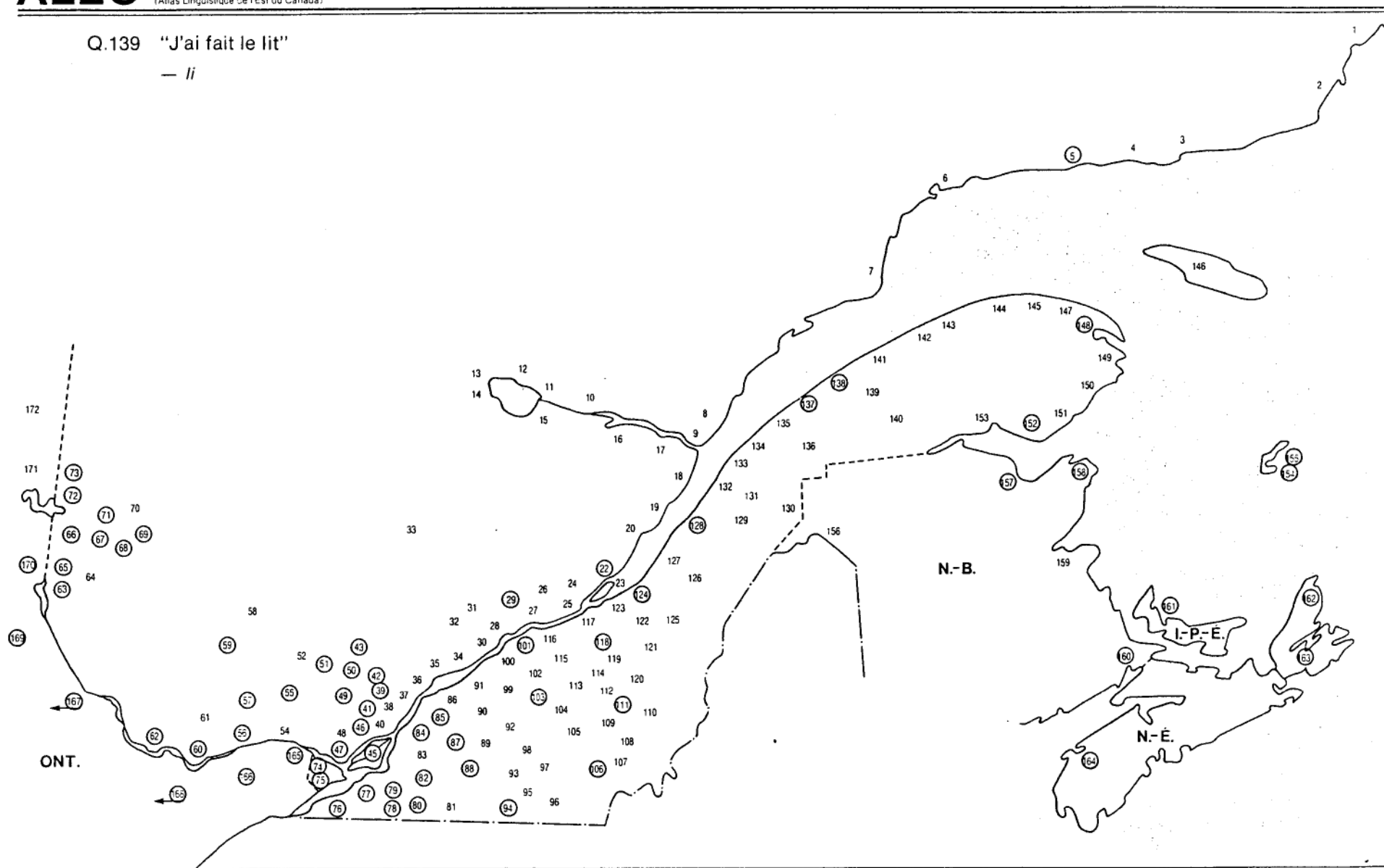


Q.123 Arceaux (de la chaise berceuse)

— chanteau

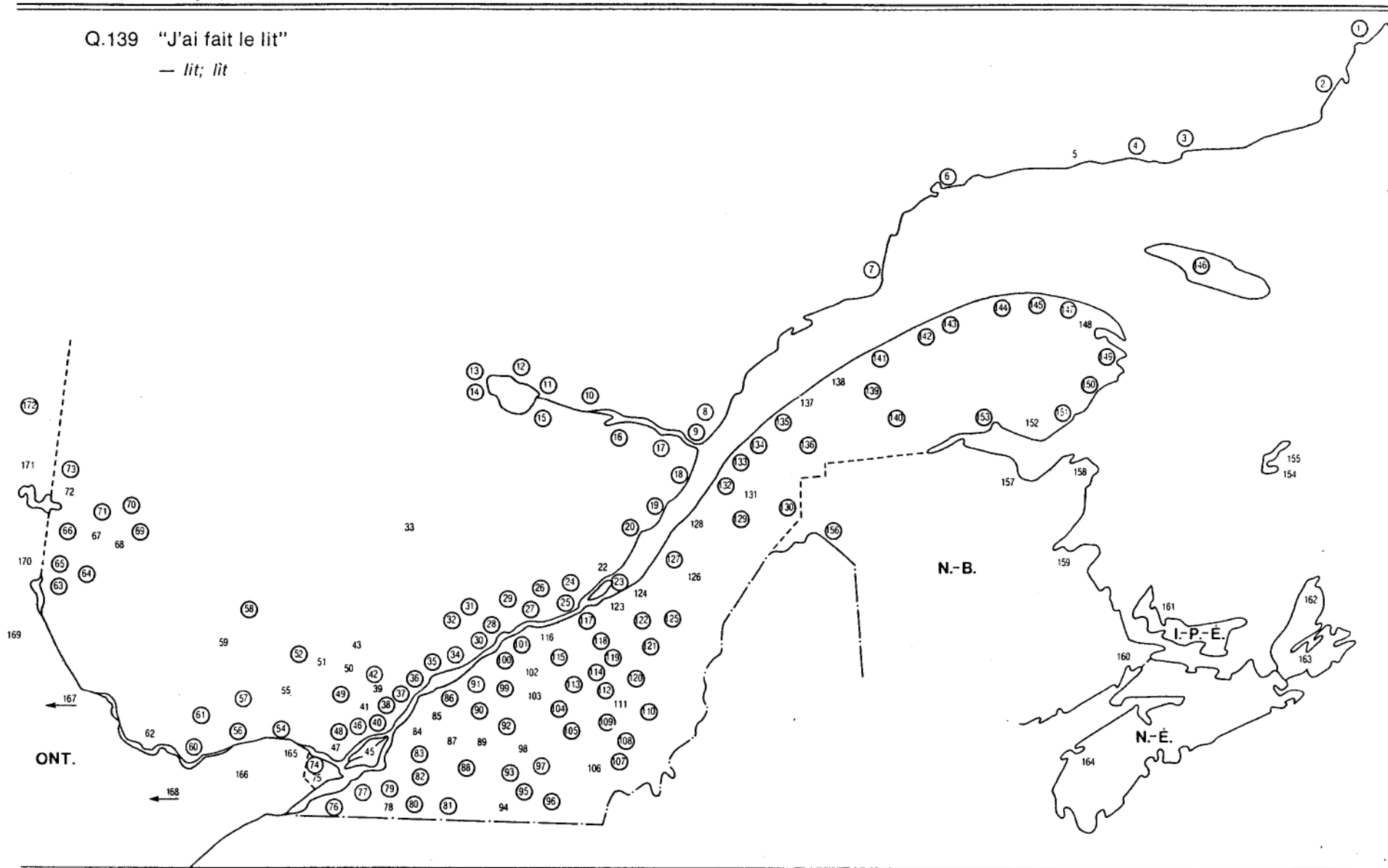


Q.139 "J'ai fait le lit"

— *li*

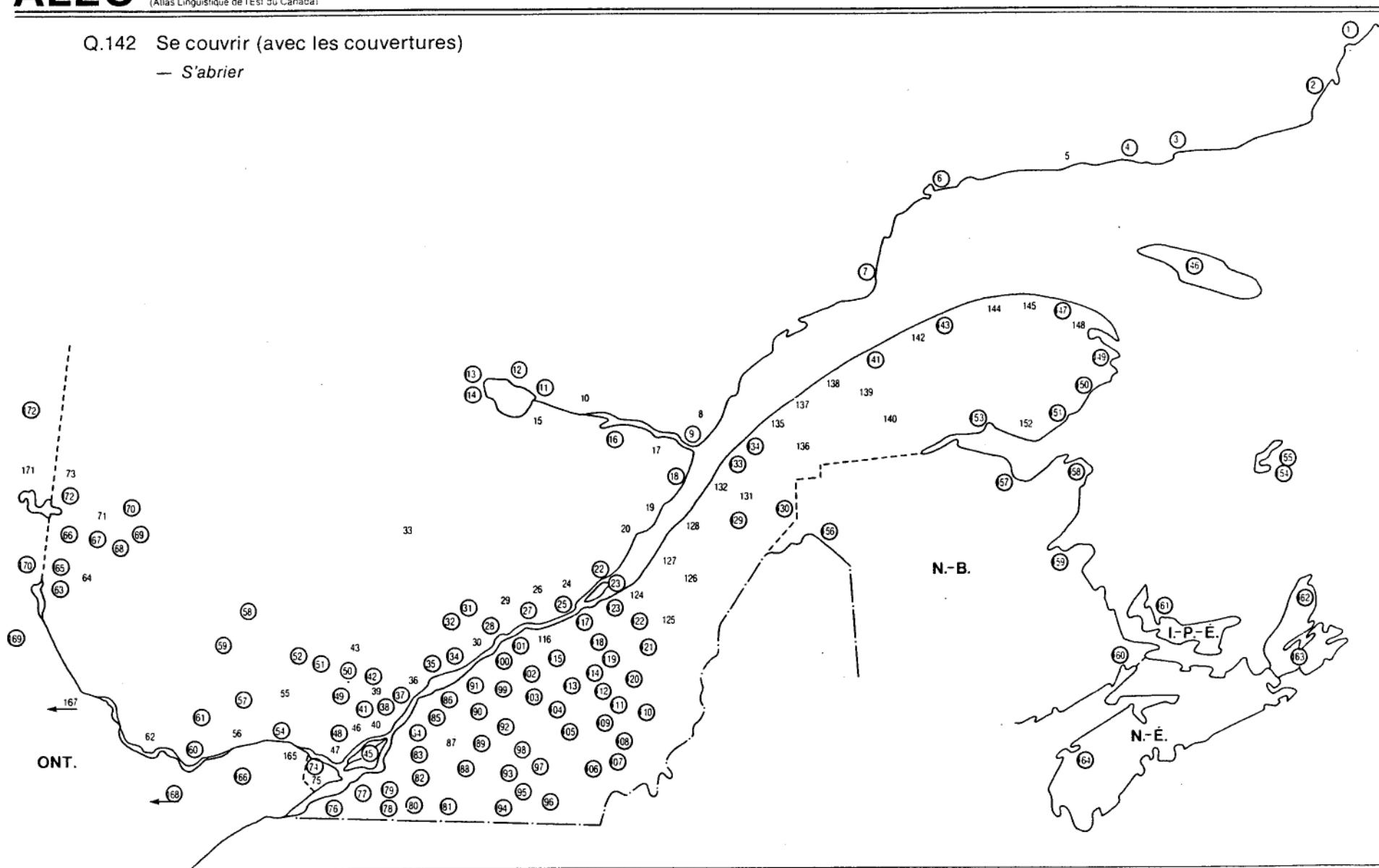
Q.139 "J'ai fait le lit"

— lit; lît



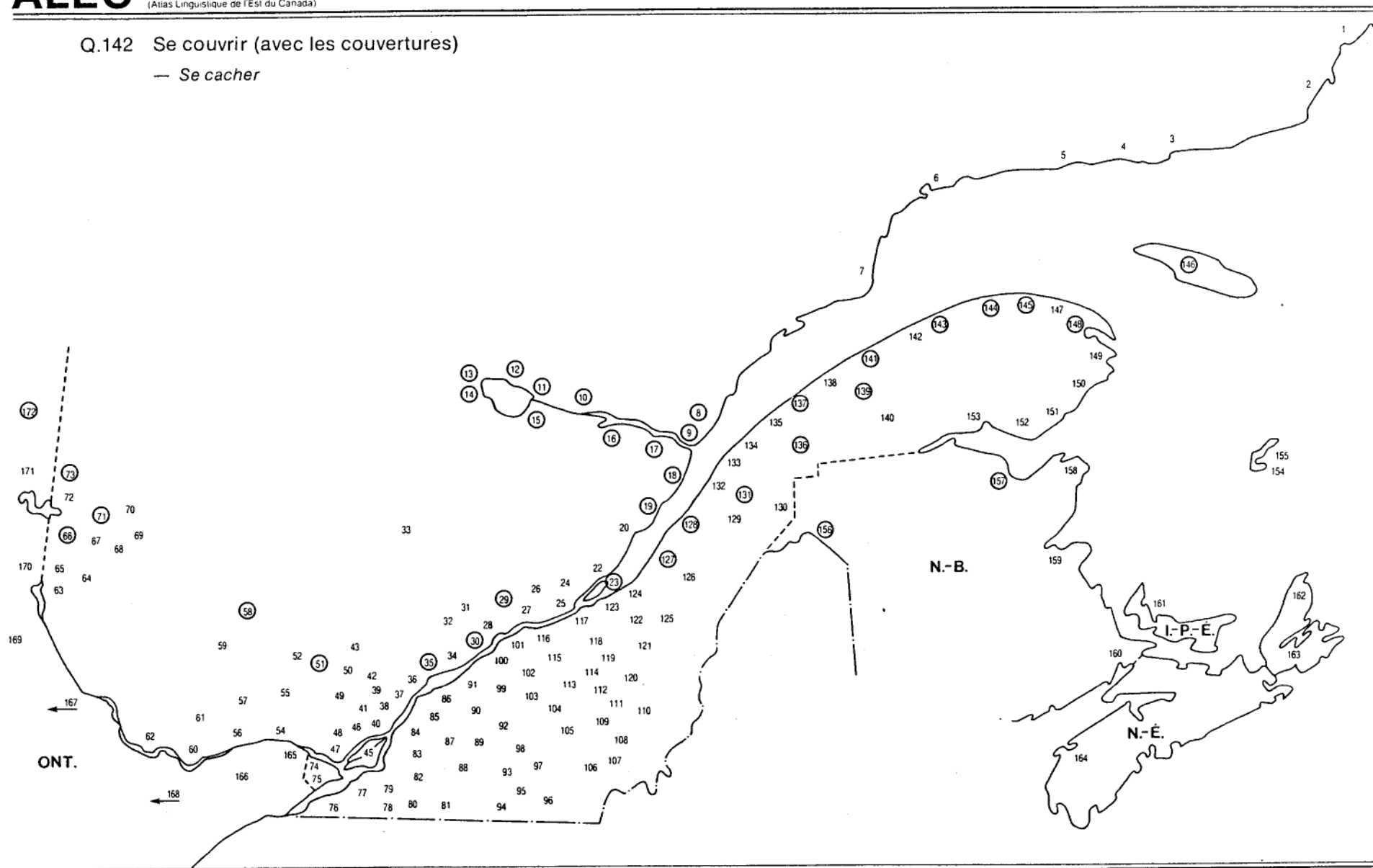
Q.142 Se couvrir (avec les couvertures)

— S'abrier



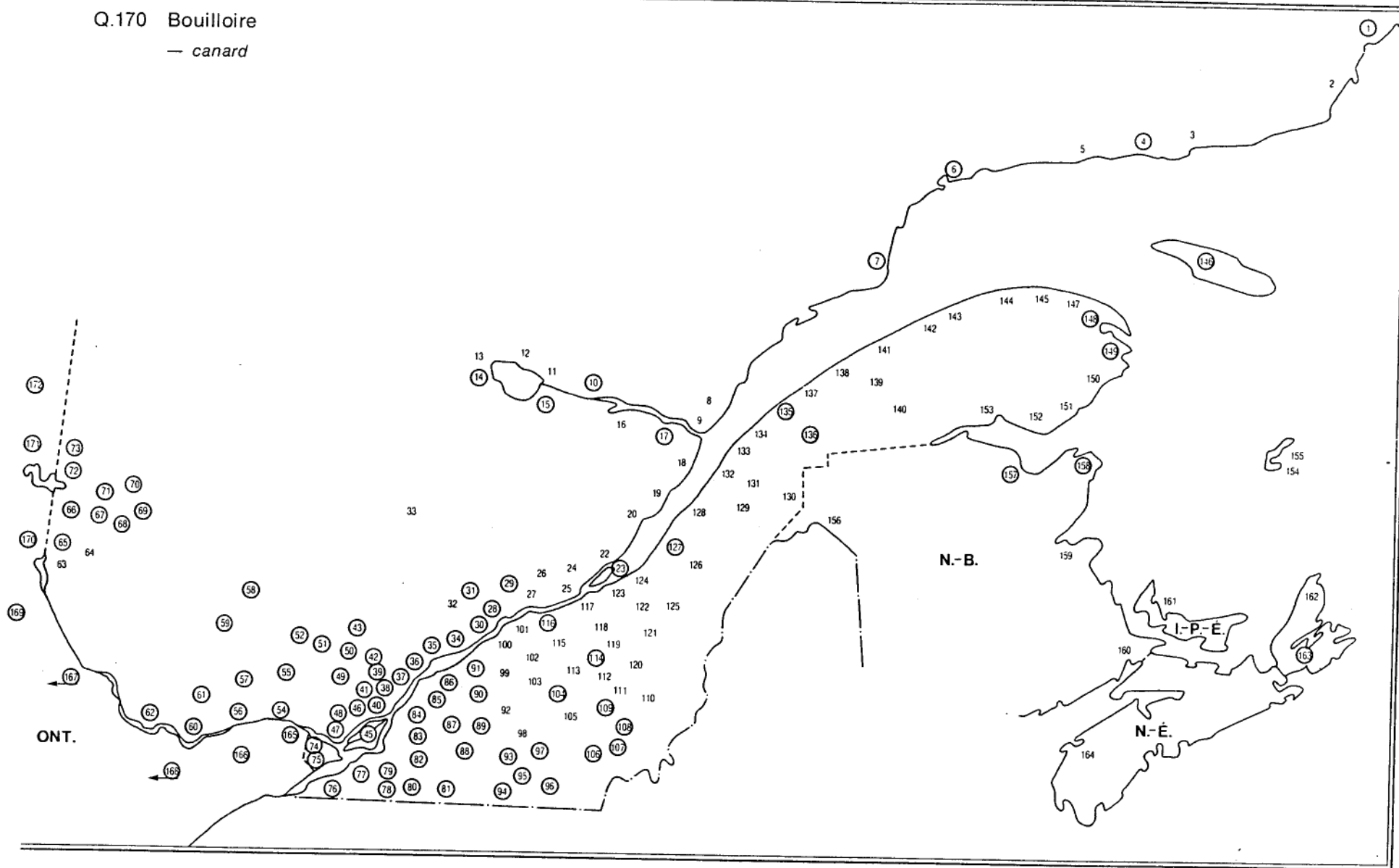
Q.142 Se couvrir (avec les couvertures)

— *Se cacher*



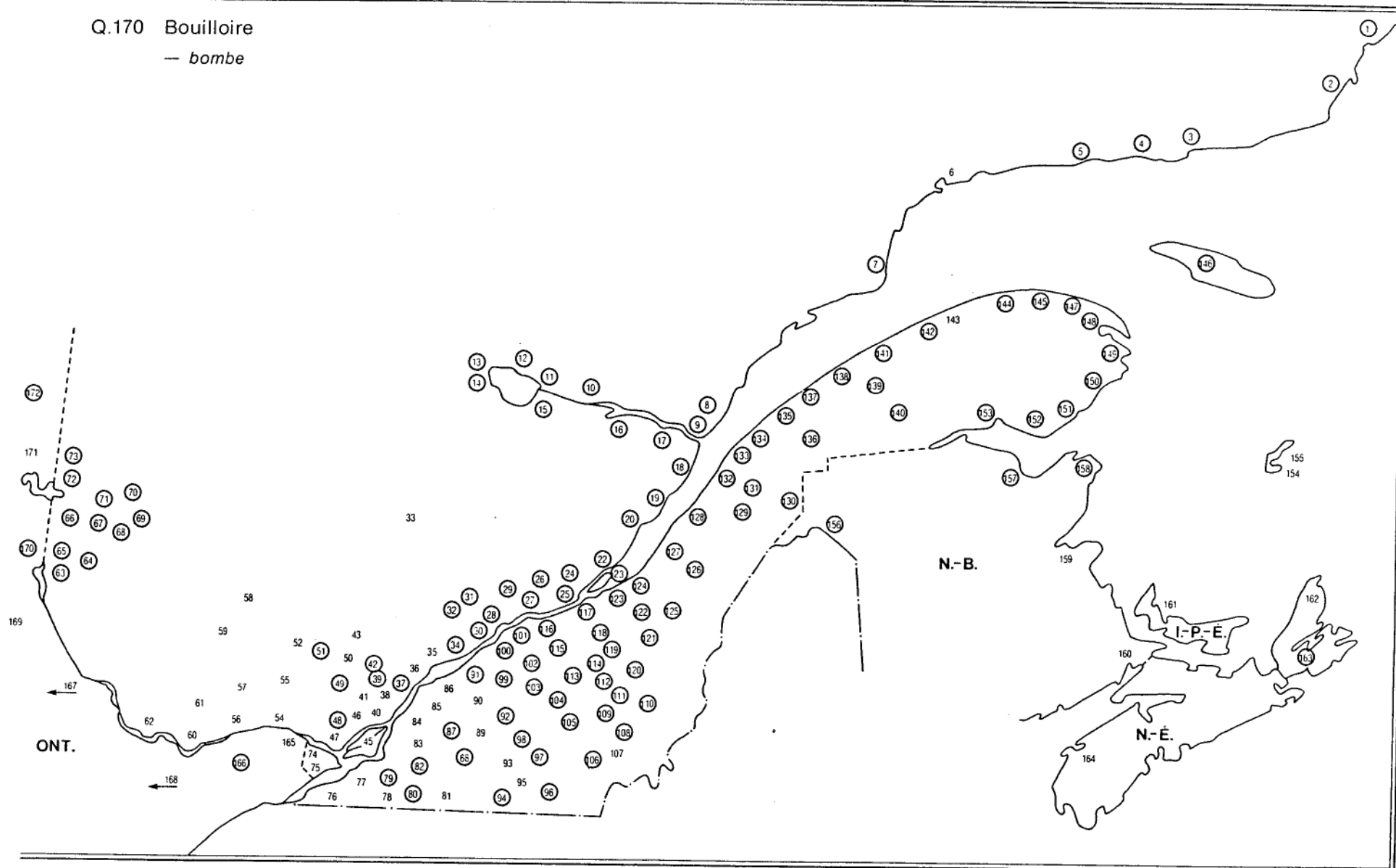
Q.170 Bouilloire

— canard



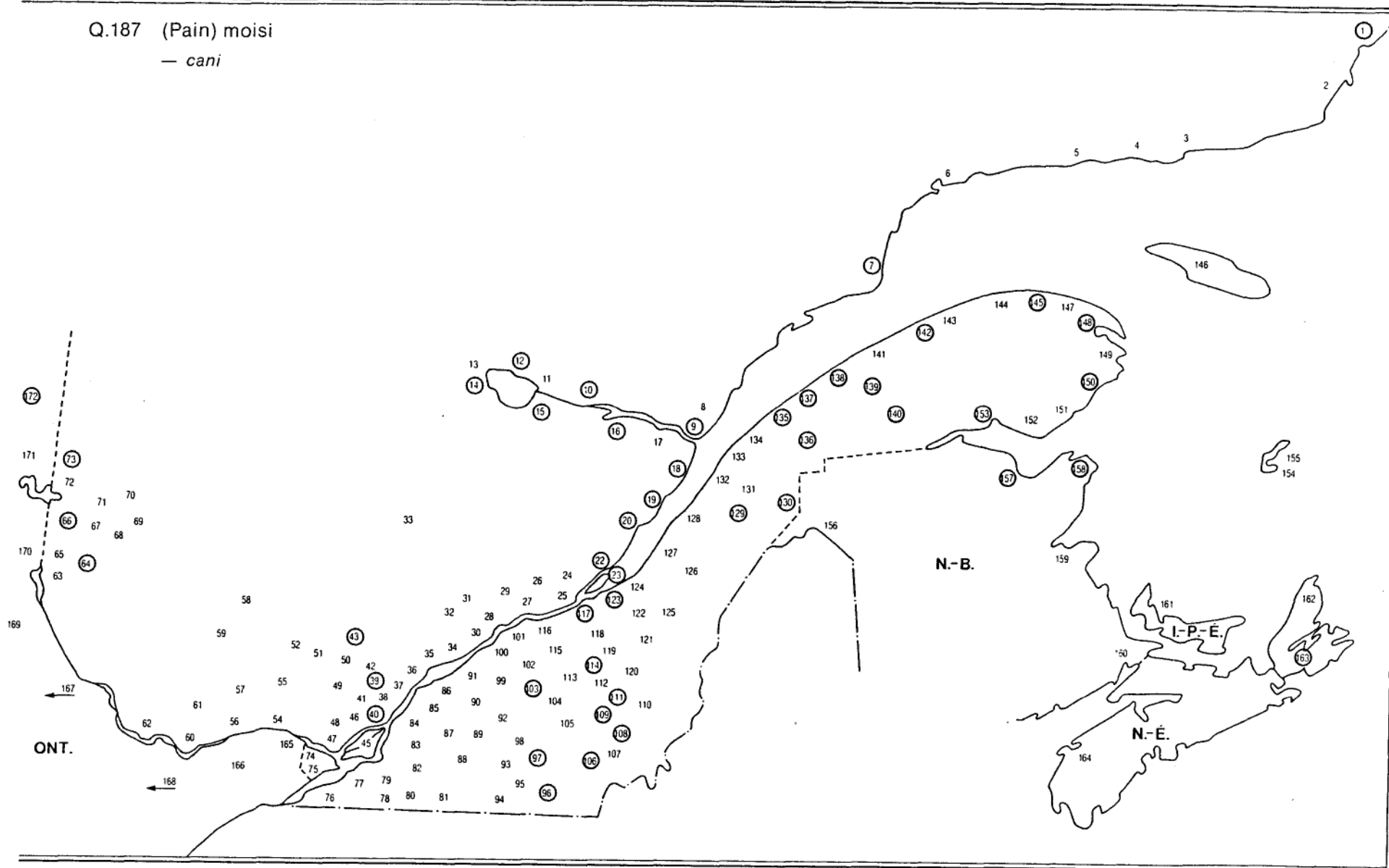
Q.170 Bouilloire

— bombe



Q.187 (Pain) moisi

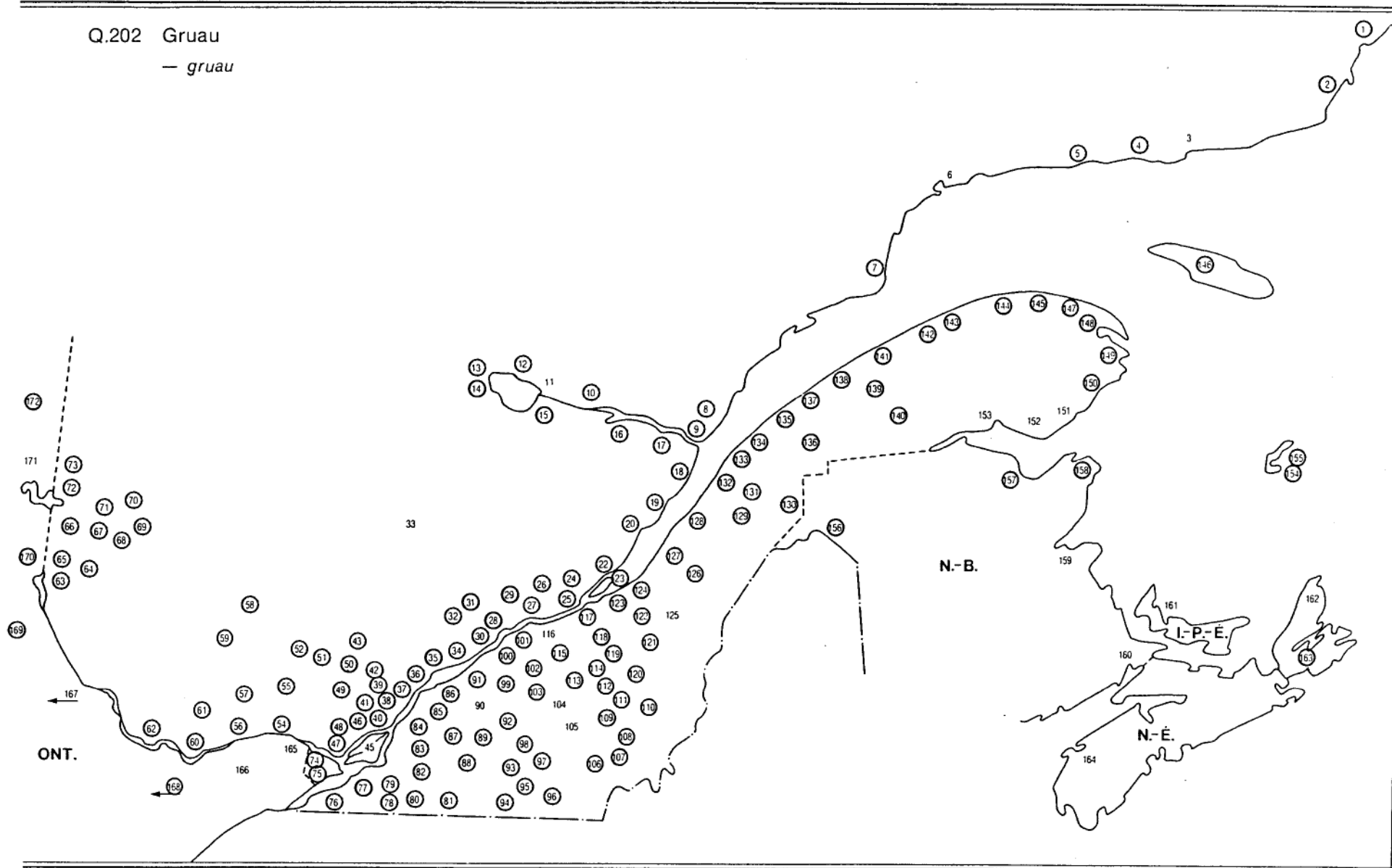
— cani



ALEC

(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

Q.202 Gruau
— *gruau*

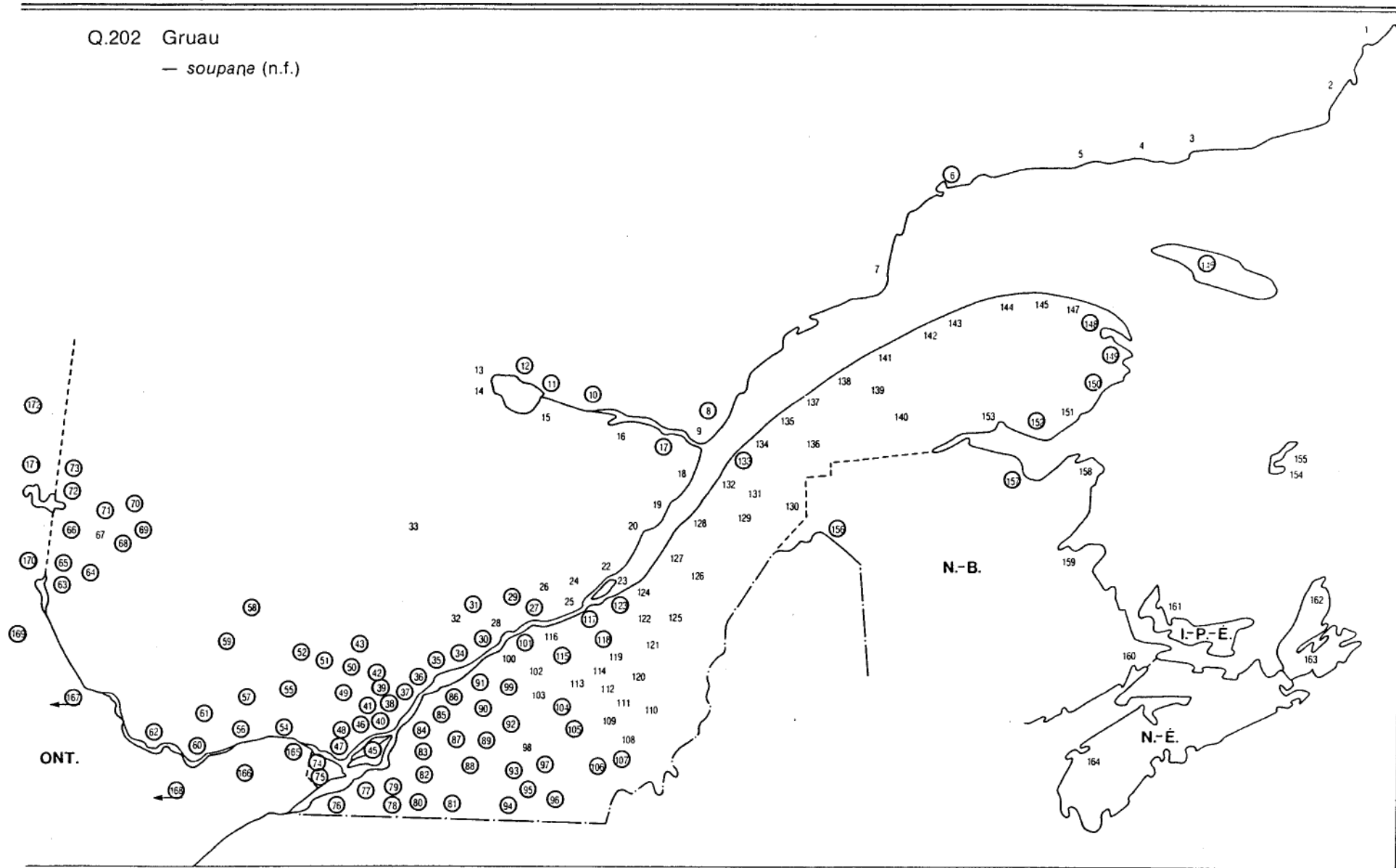


ALEC

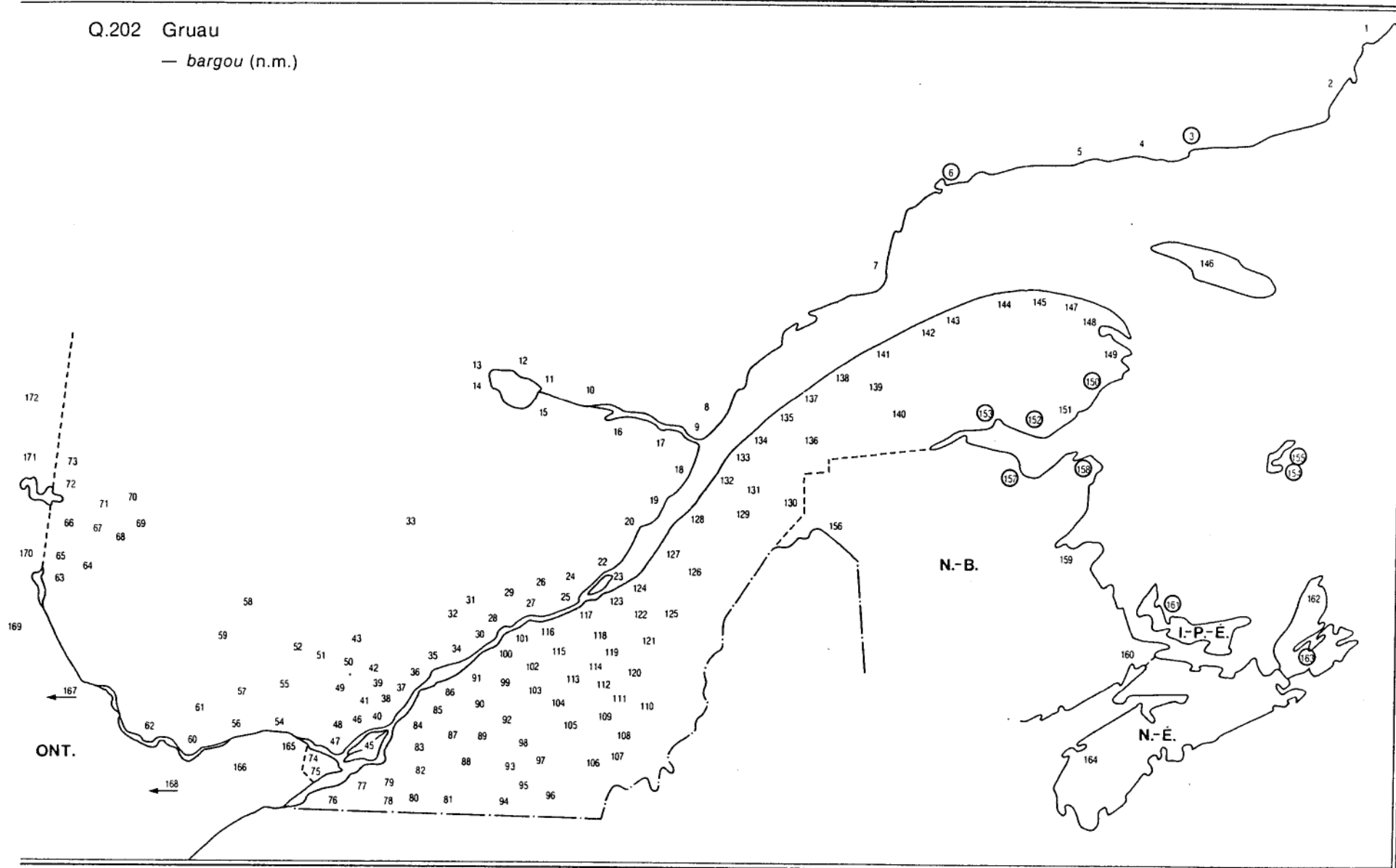
(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

Q.202 Gruau

— *soupane* (n.f.)

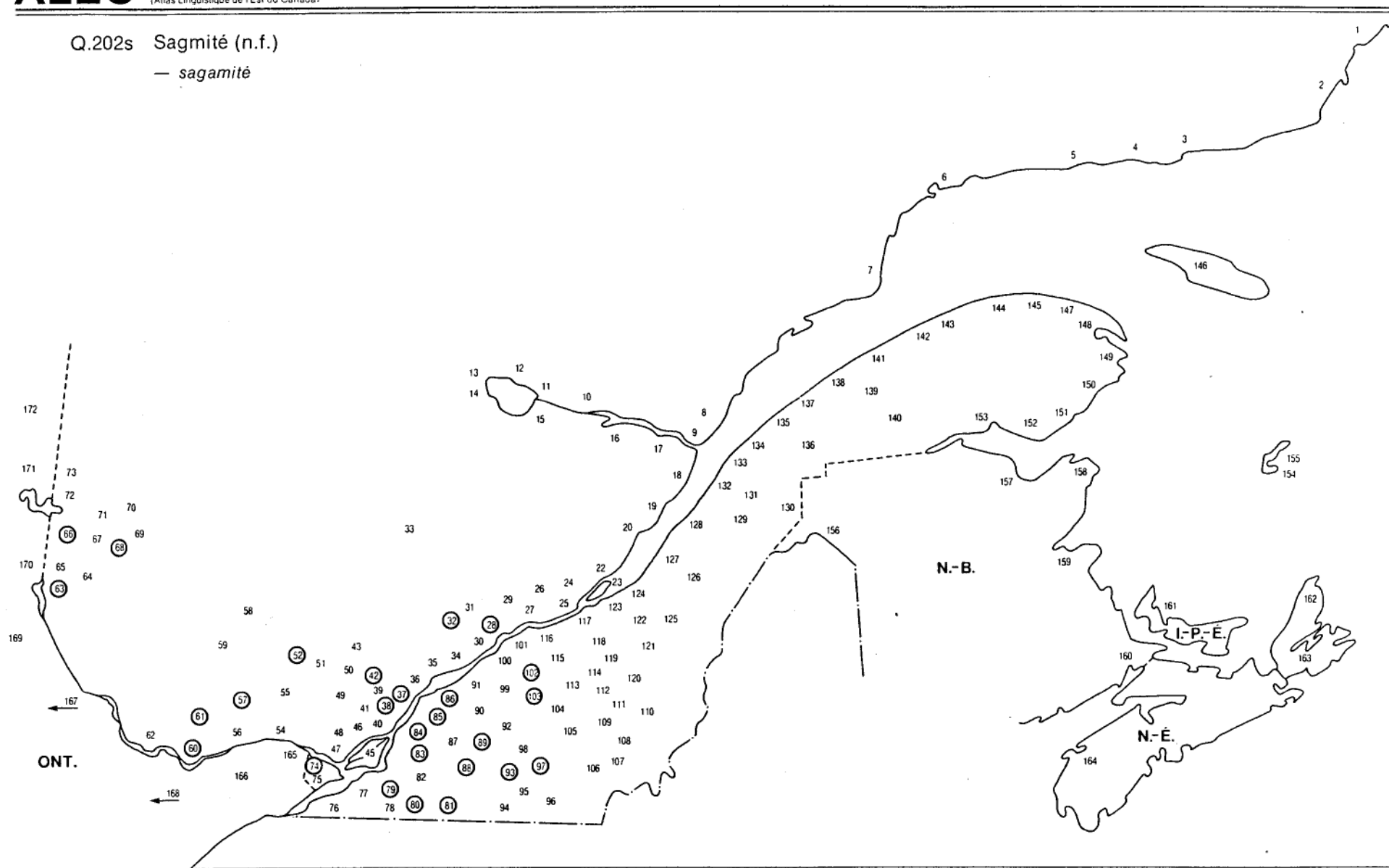


Q.202 Gruau

— *bargou* (n.m.)

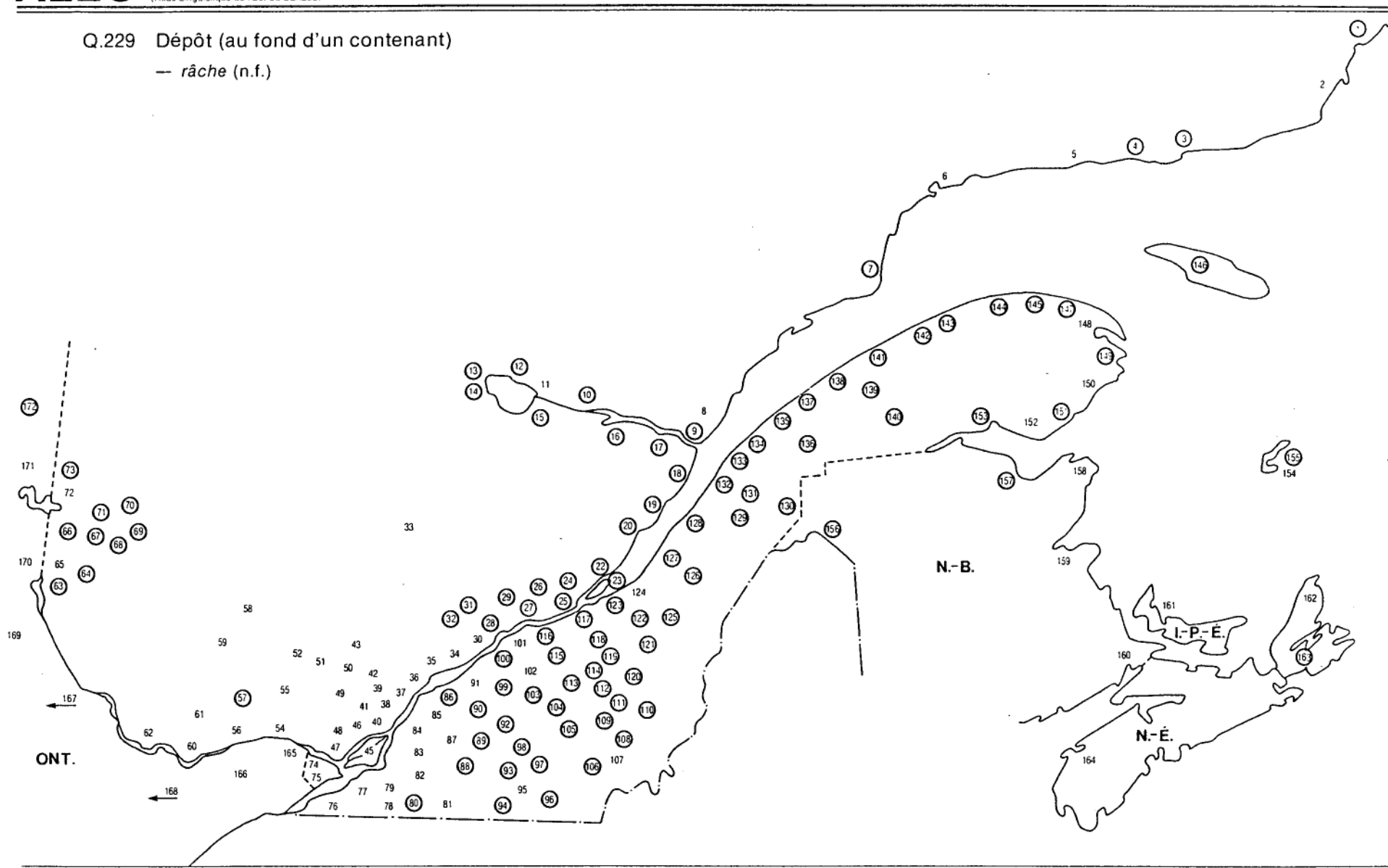
Q.202s Sagmité (n.f.)

— sagamité



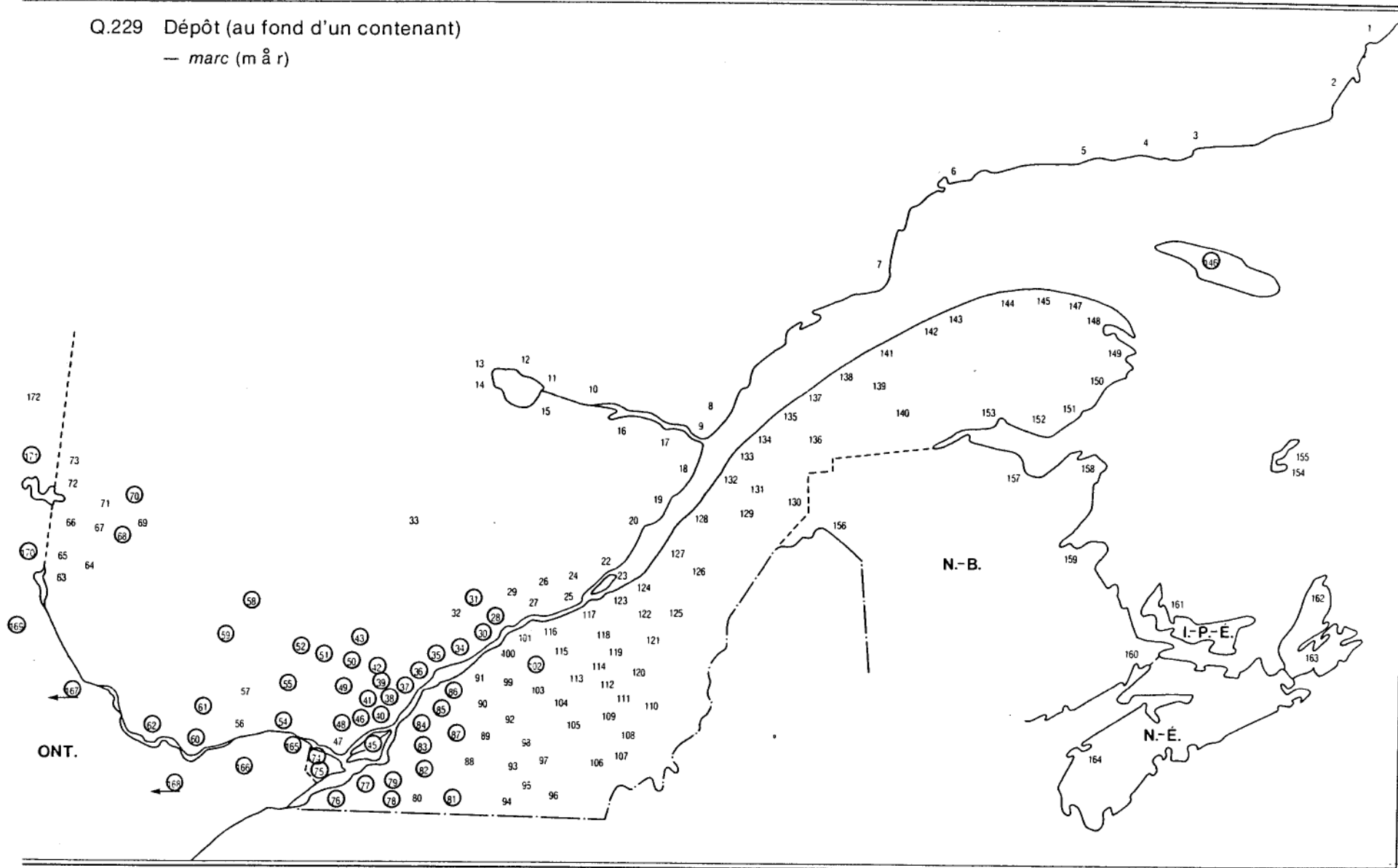
Q.229 Dépôt (au fond d'un contenant)

— râche (n.f.)

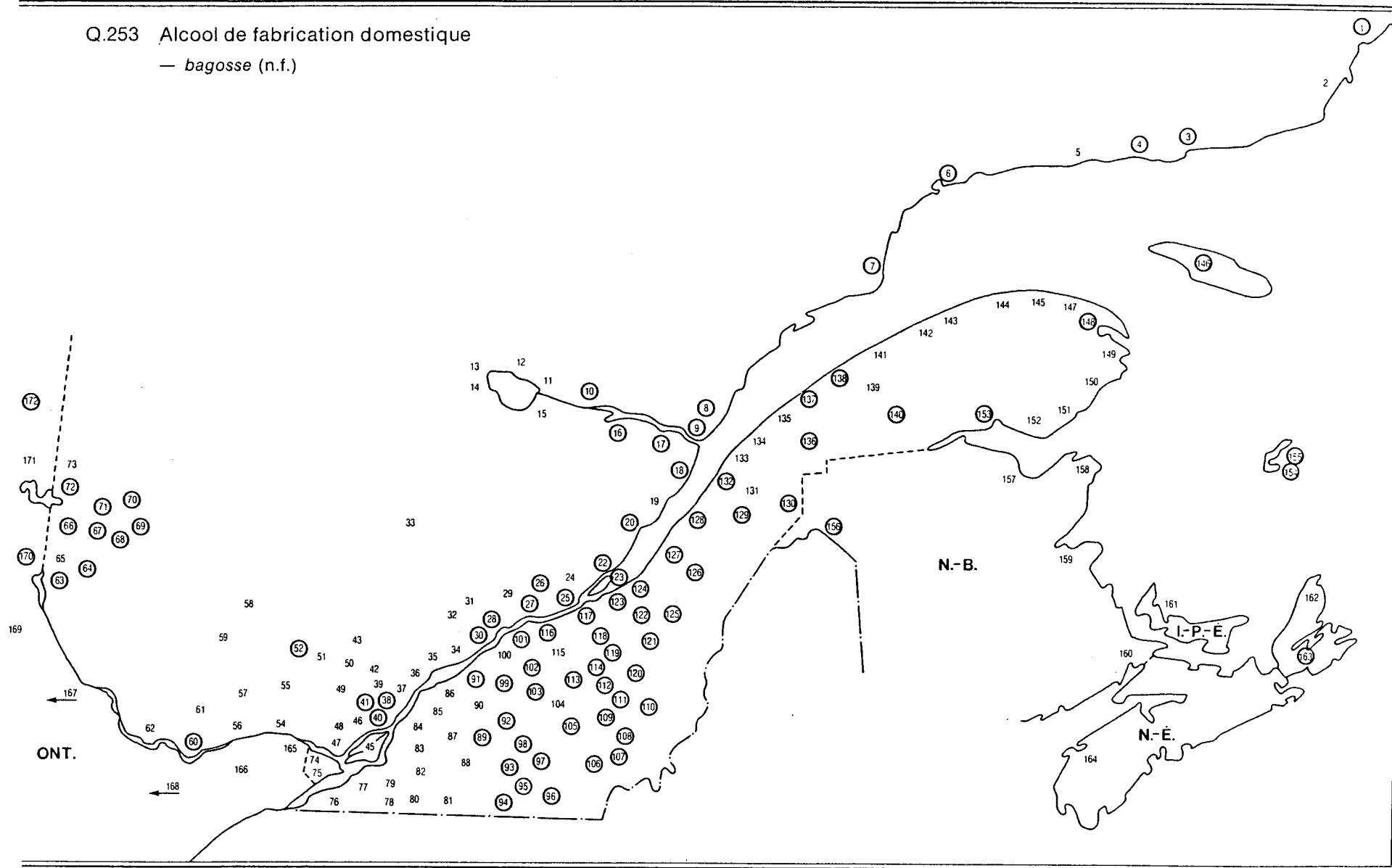


Q.229 Dépôt (au fond d'un contenant)

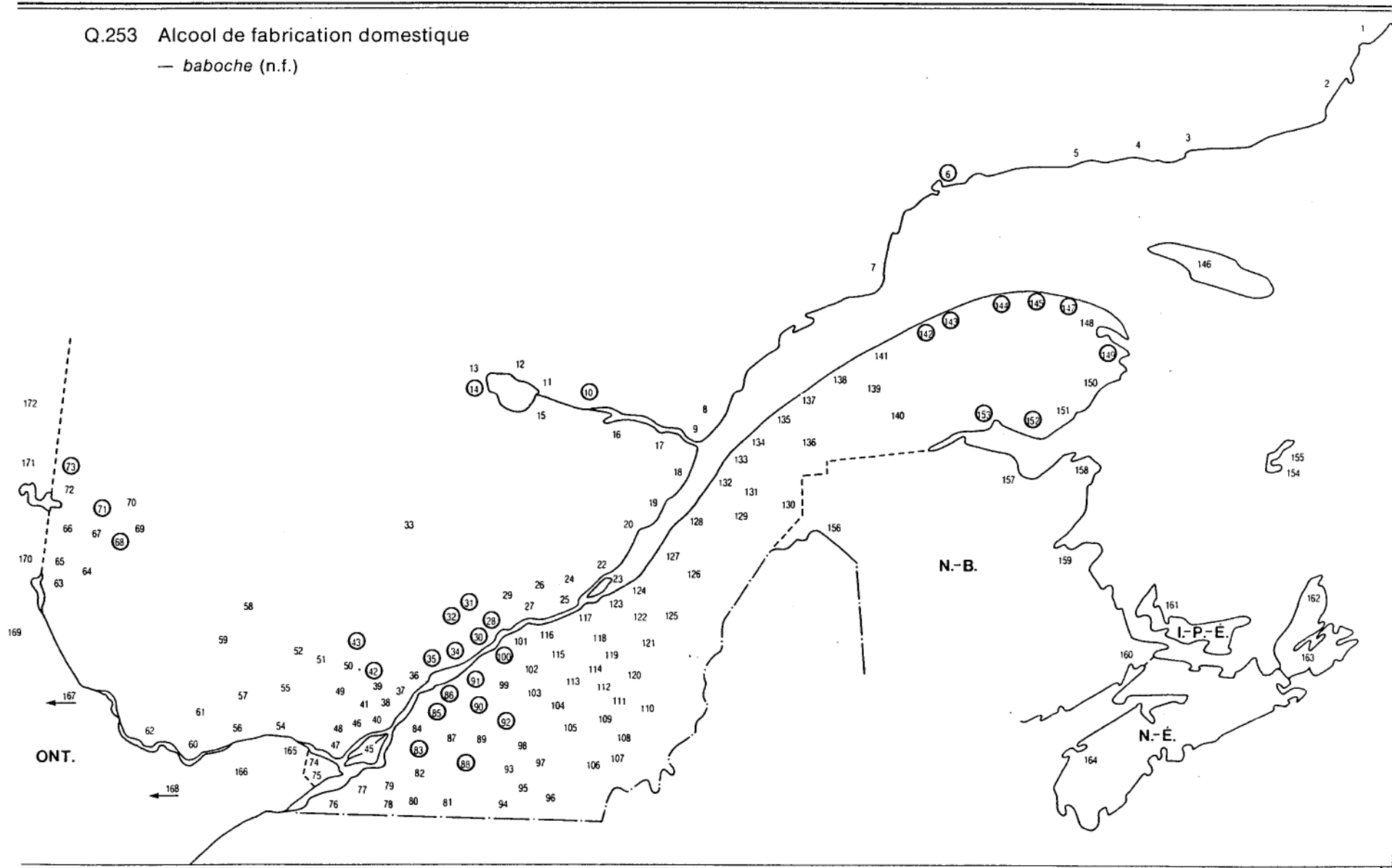
— marc (m à r)



Q.253 Alcool de fabrication domestique
— *bagosse* (n.f.)

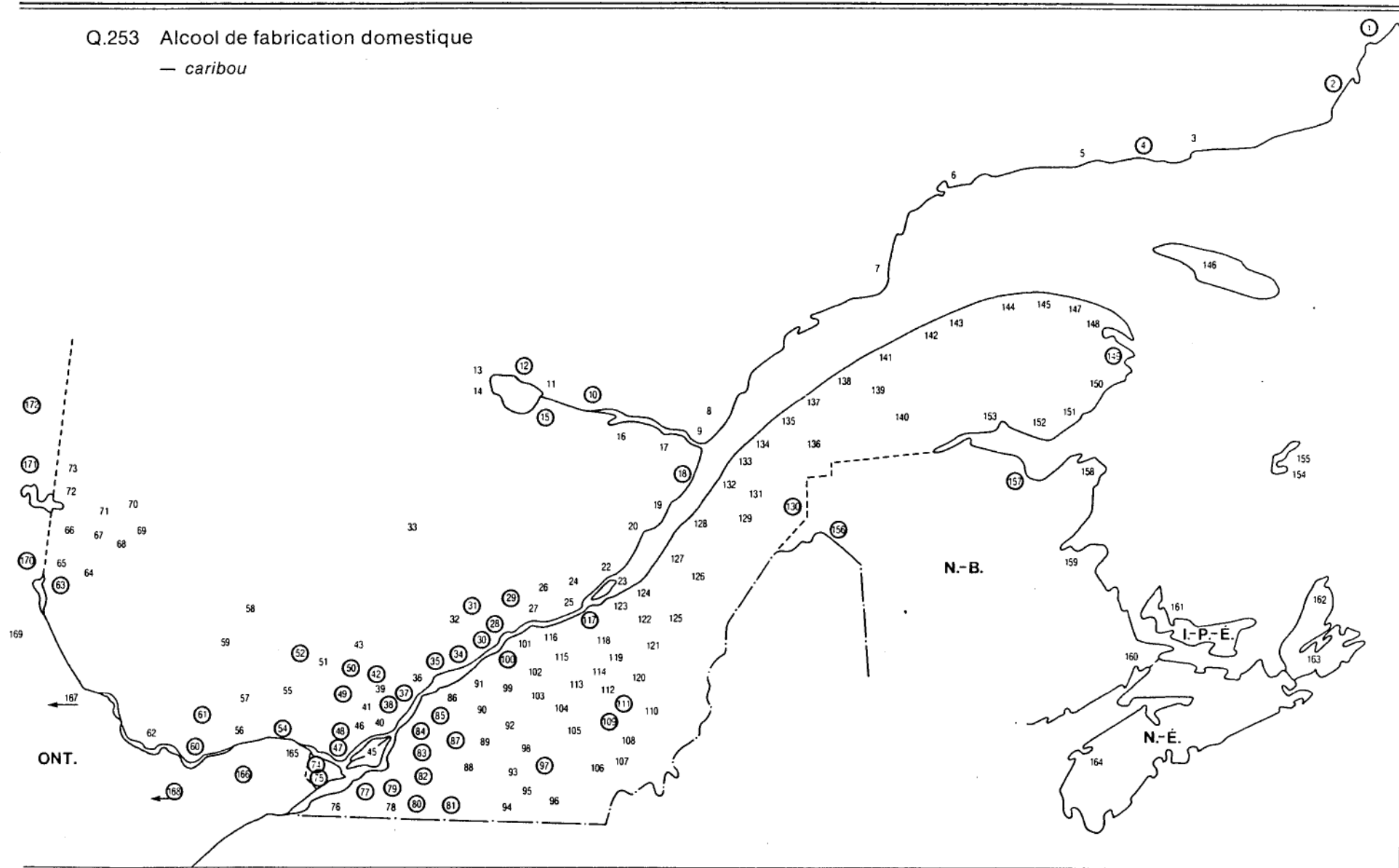


Q.253 Alcool de fabrication domestique

— *baboche* (n.f.)

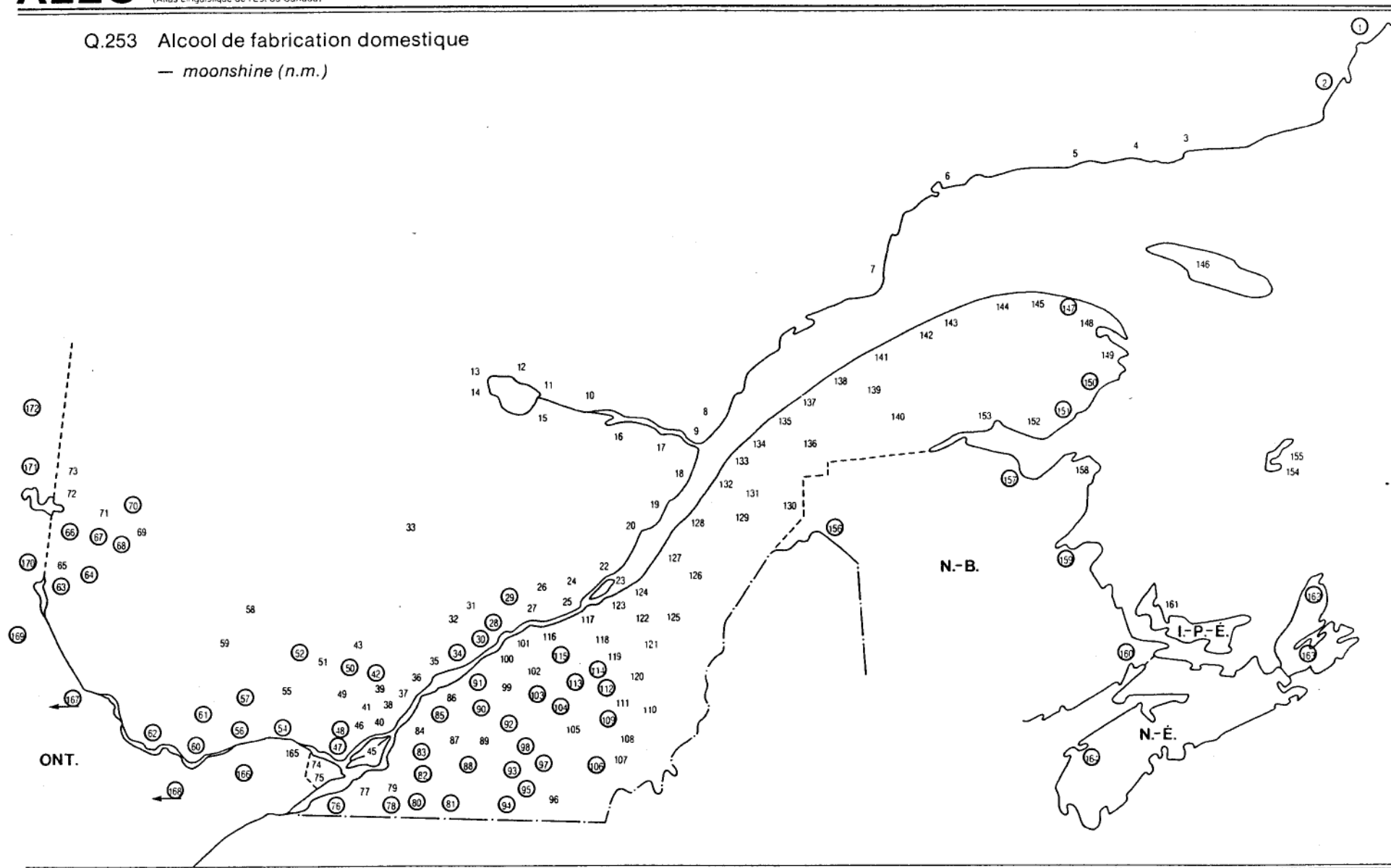
Q.253 Alcool de fabrication domestique

— caribou

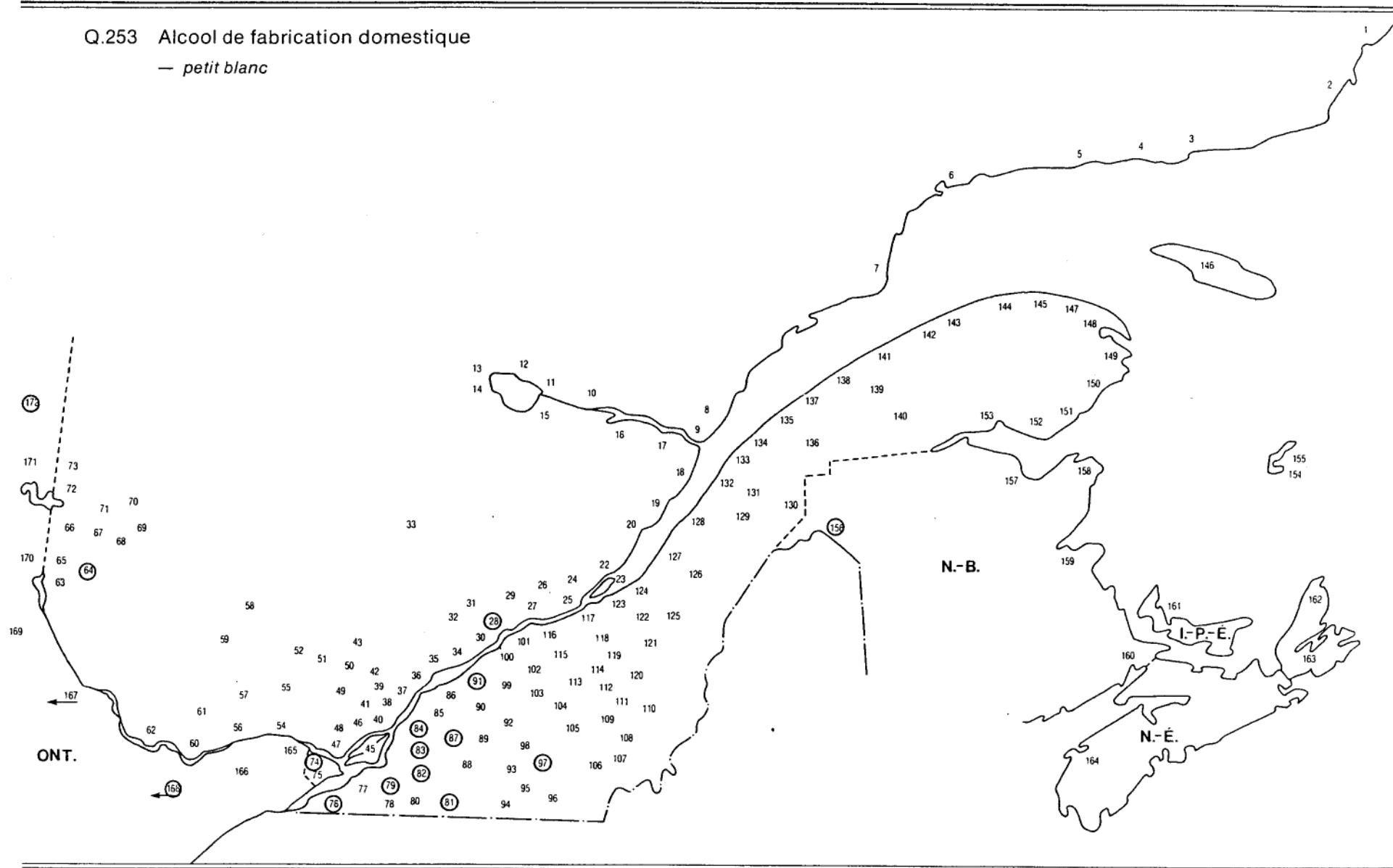


Q.253 Alcool de fabrication domestique

— moonshine (n.m.)



— *petit blanc*

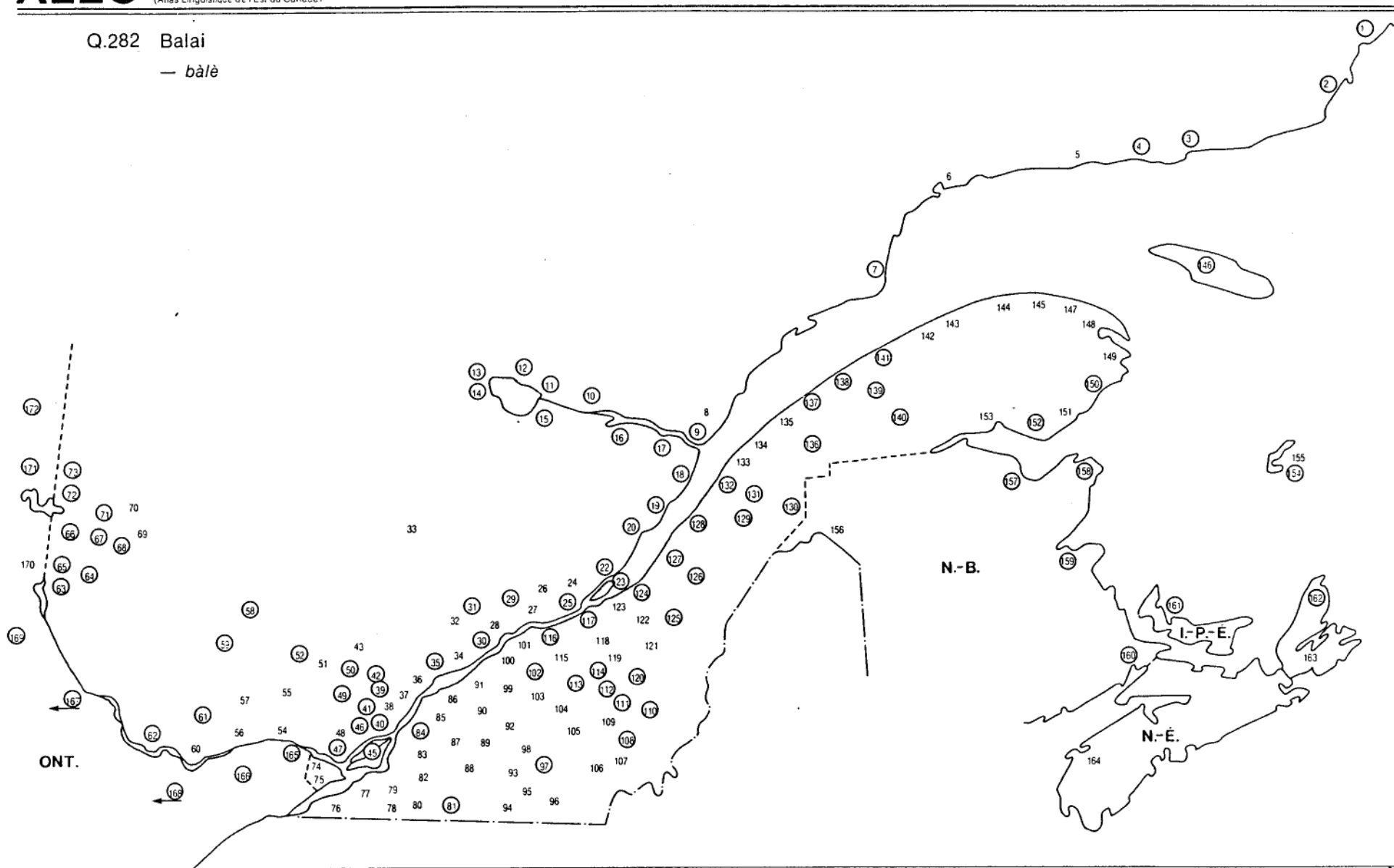


ALEC

(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

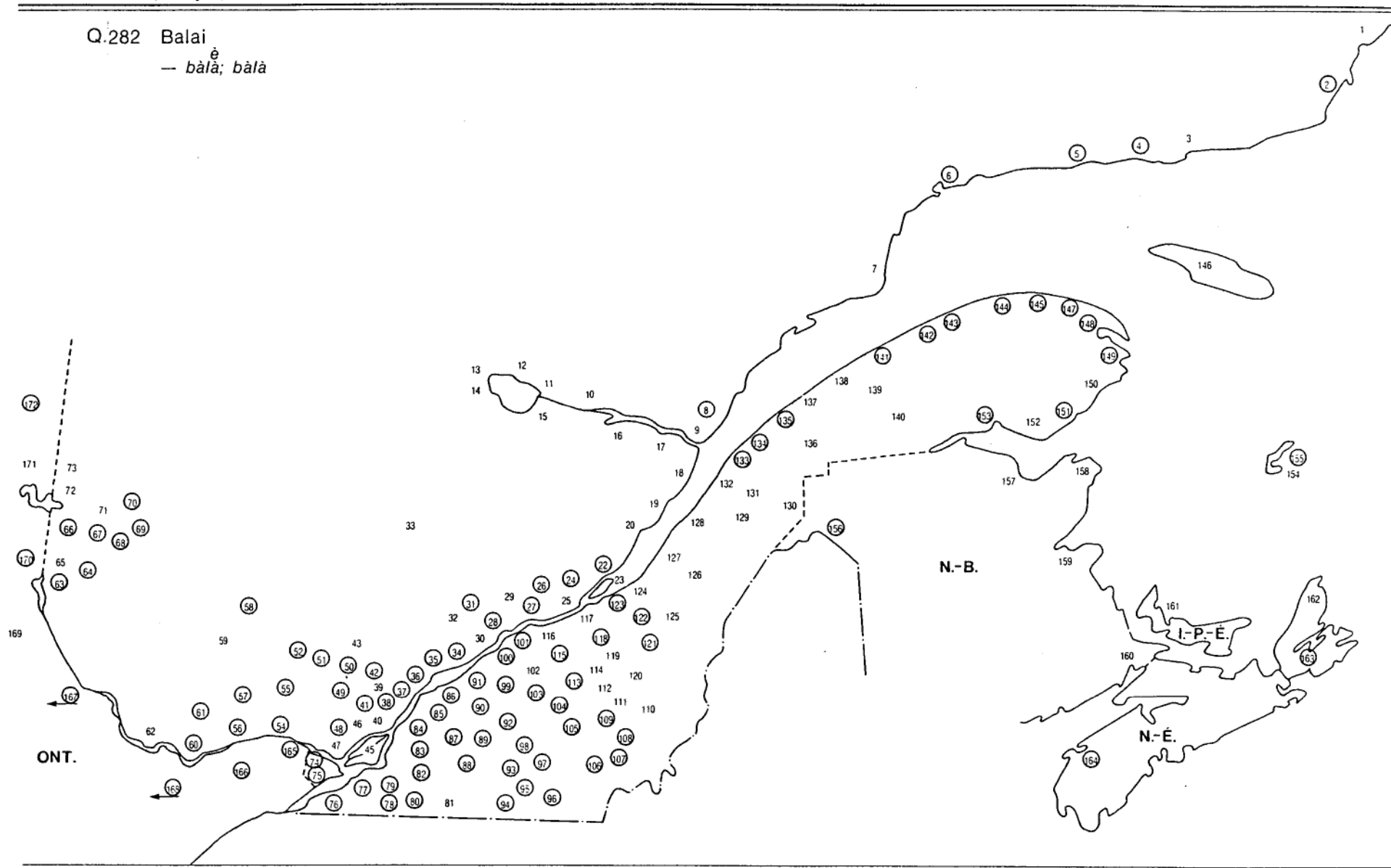
Q.282 Balai

— bàlè



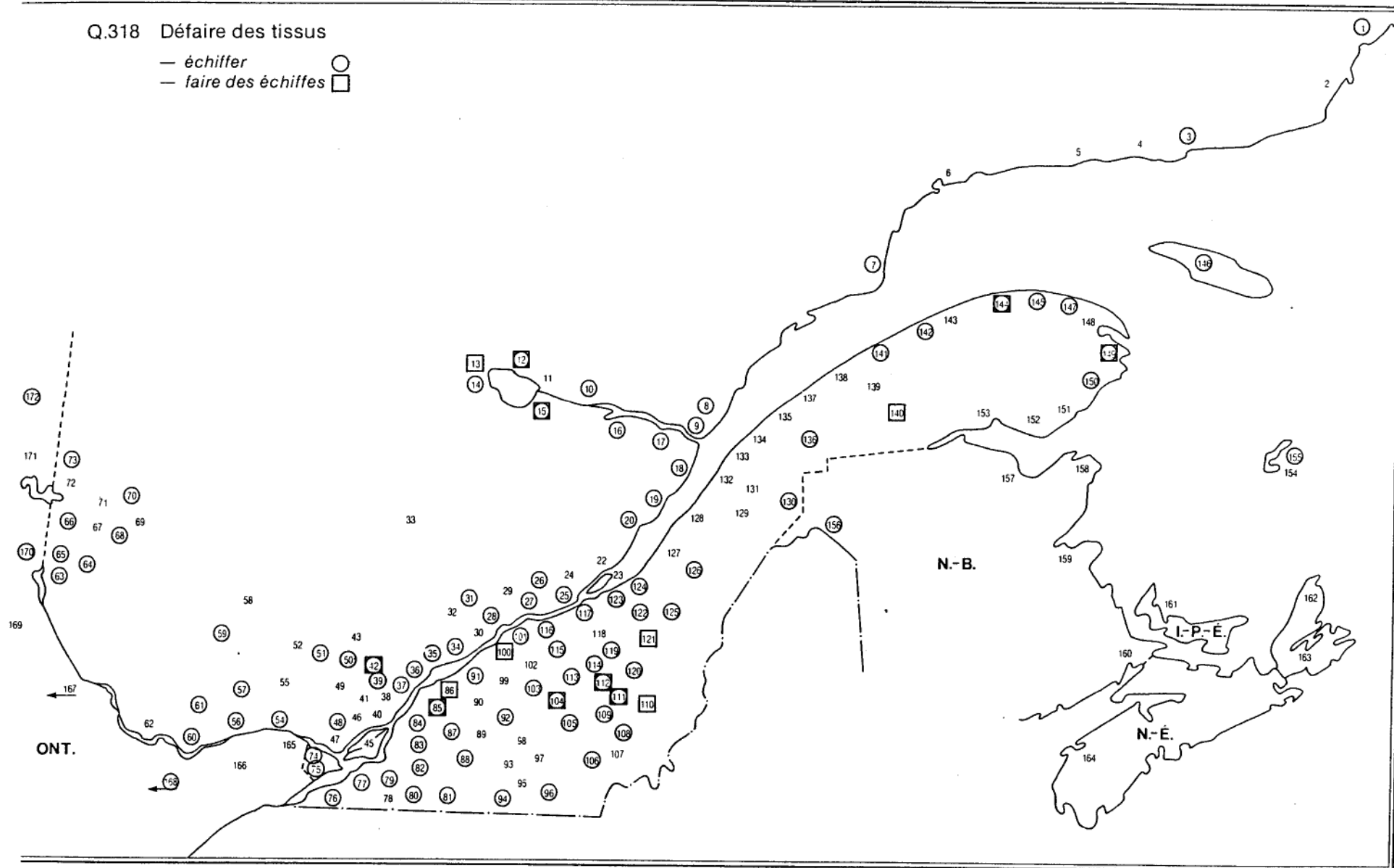
Q.282 Balai

— bālā; bālā



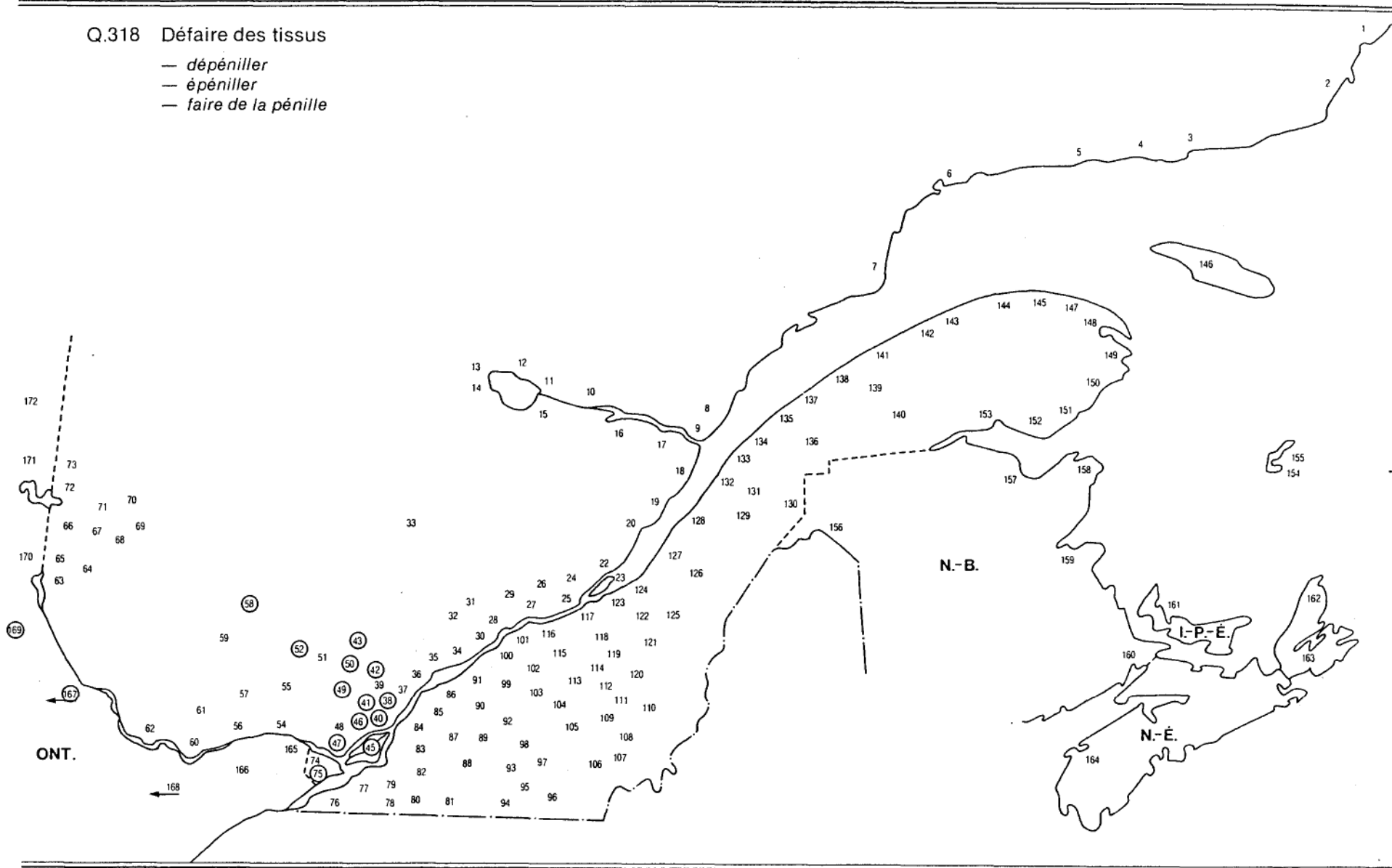
Q.318 Défaire des tissus

- échiffer 
— faire des échiffes 



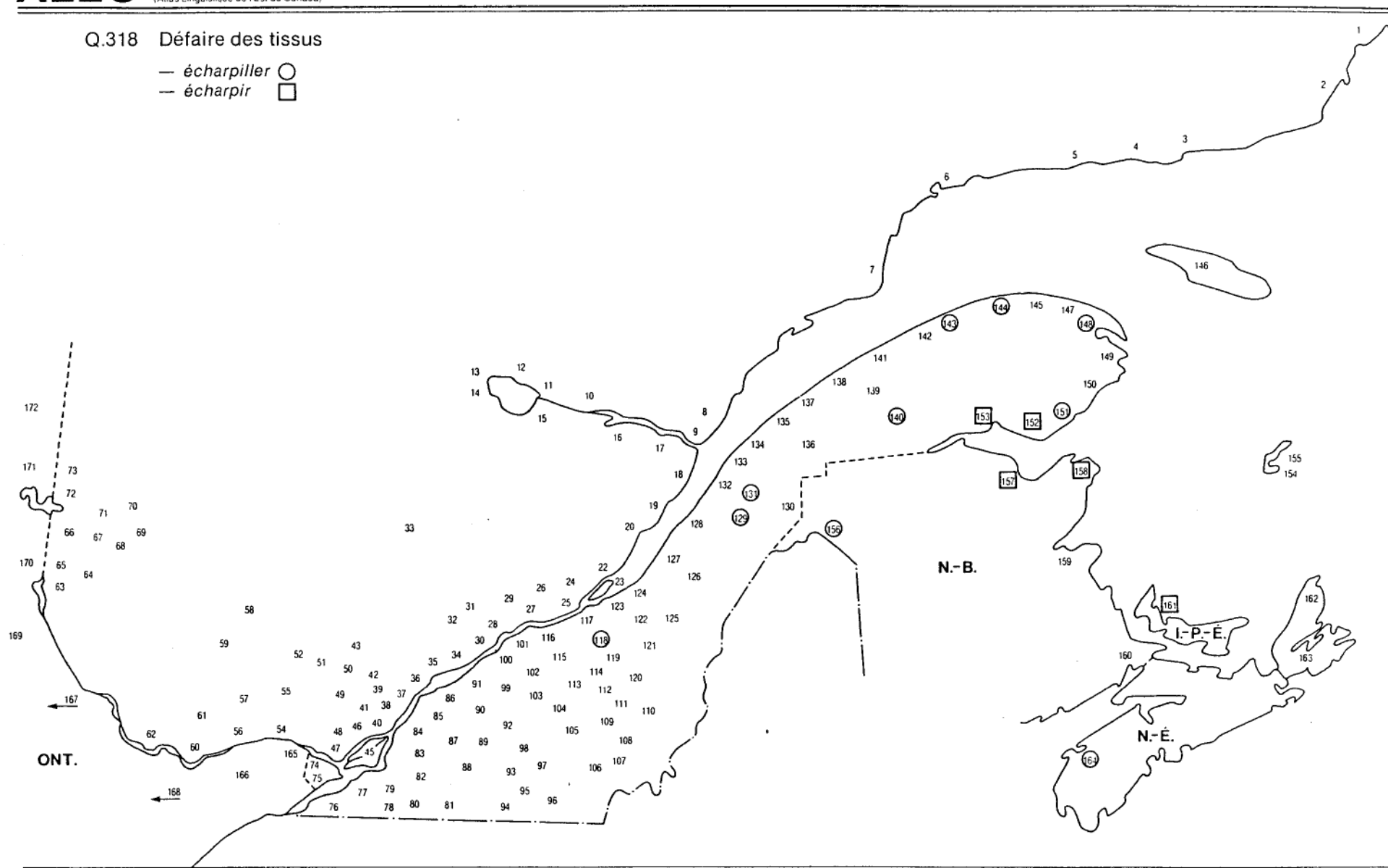
Q.318 Défaire des tissus

- *dépéniller*
- *épéniller*
- *faire de la pénille*

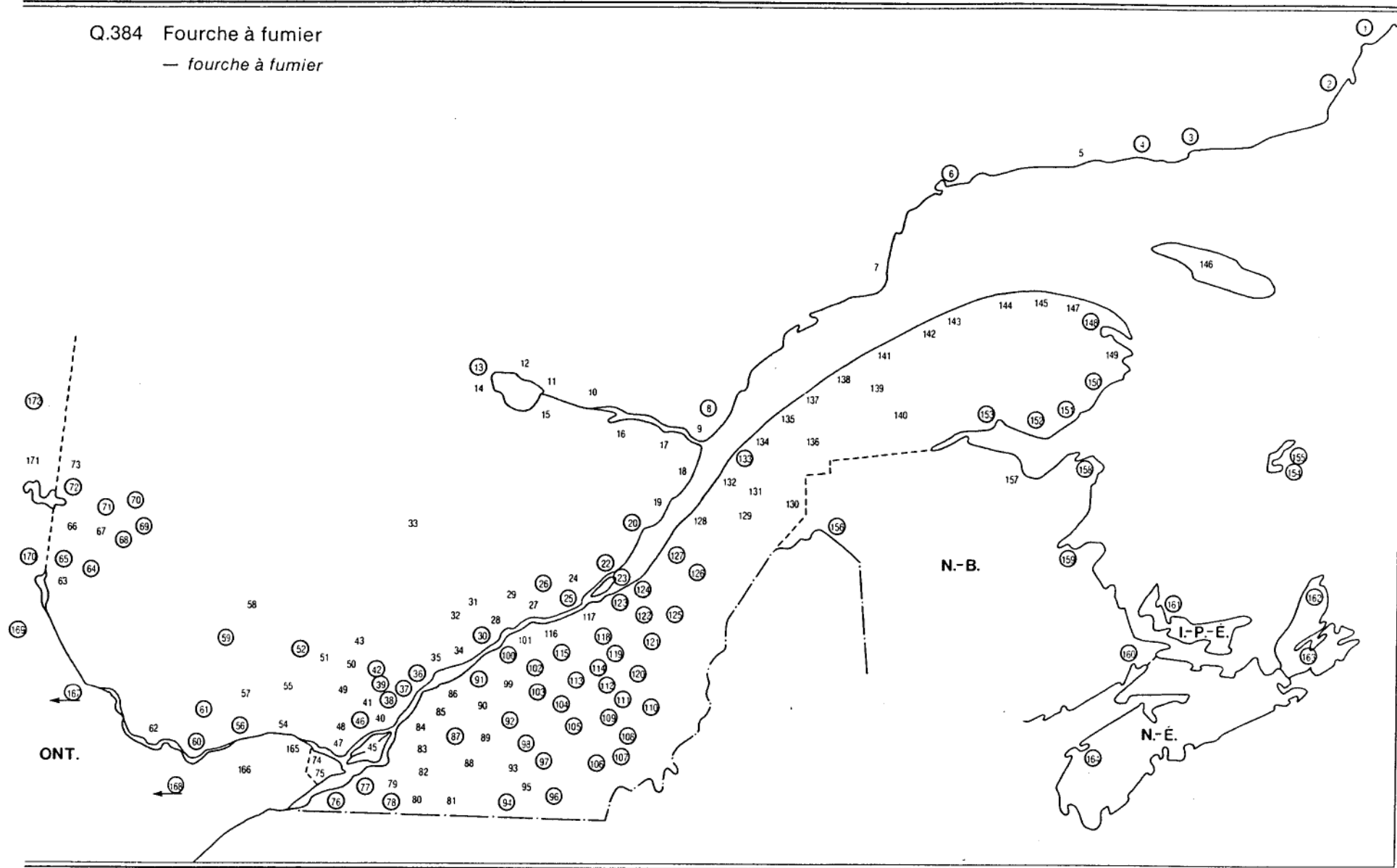


Q.318 Défaire des tissus

- écharpiller ○
— écharpir □

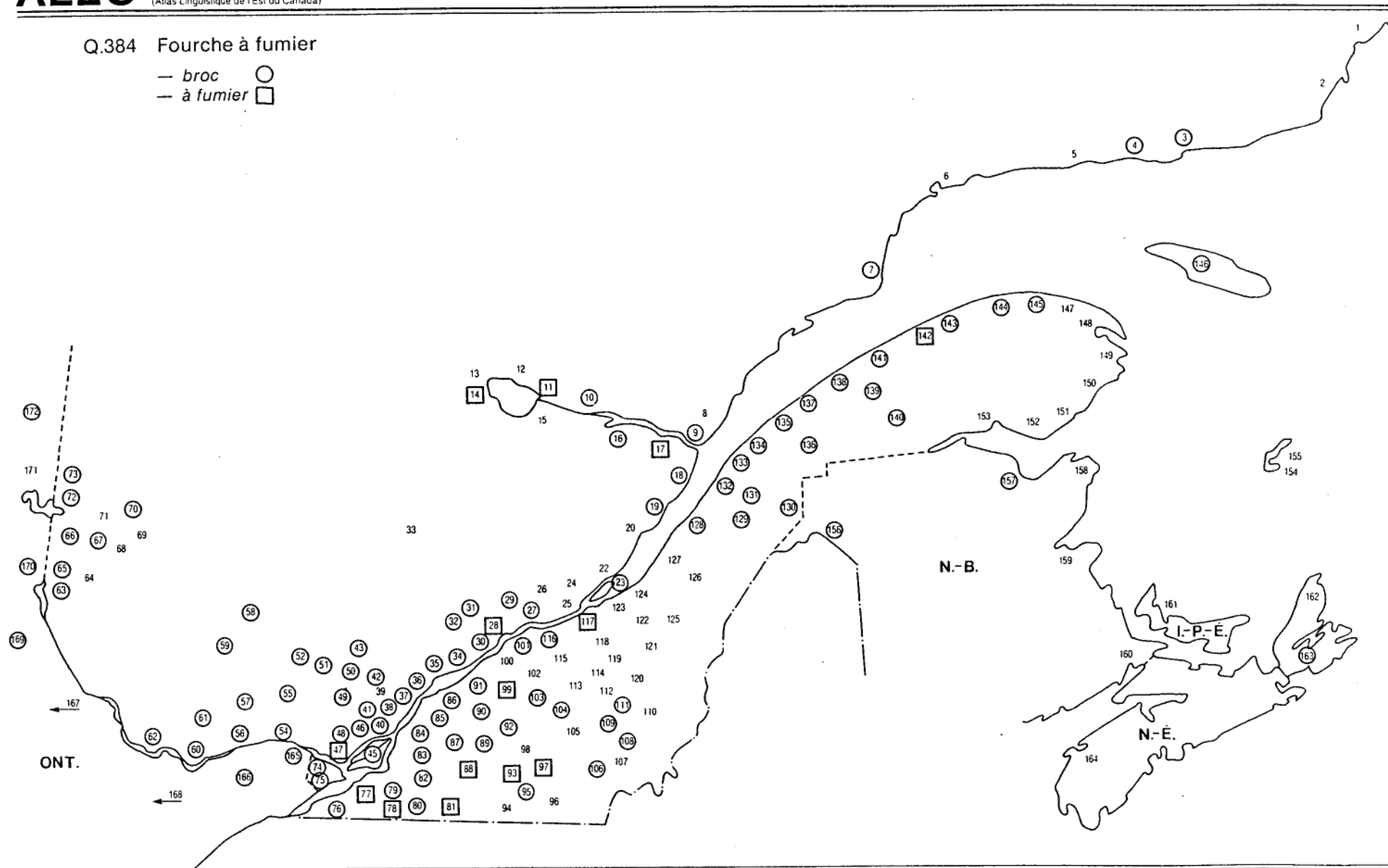


Q.384 Fourche à fumier
— *fourche à fumier*



Q.384 Fourche à fumier

— broc ○
— à fumier □

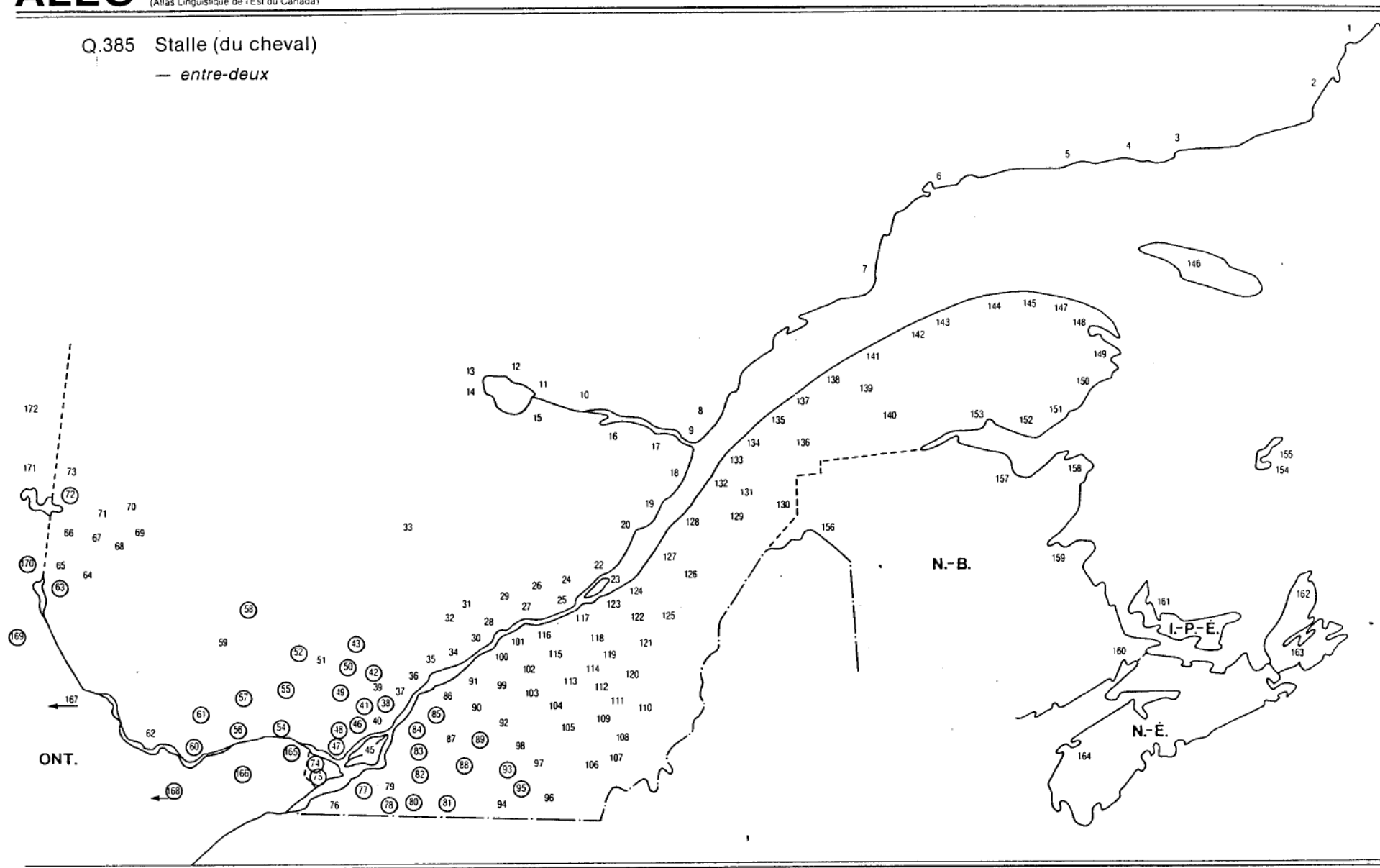


ALEC

(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

Q.385 Stalle (du cheval)

— entre-deux

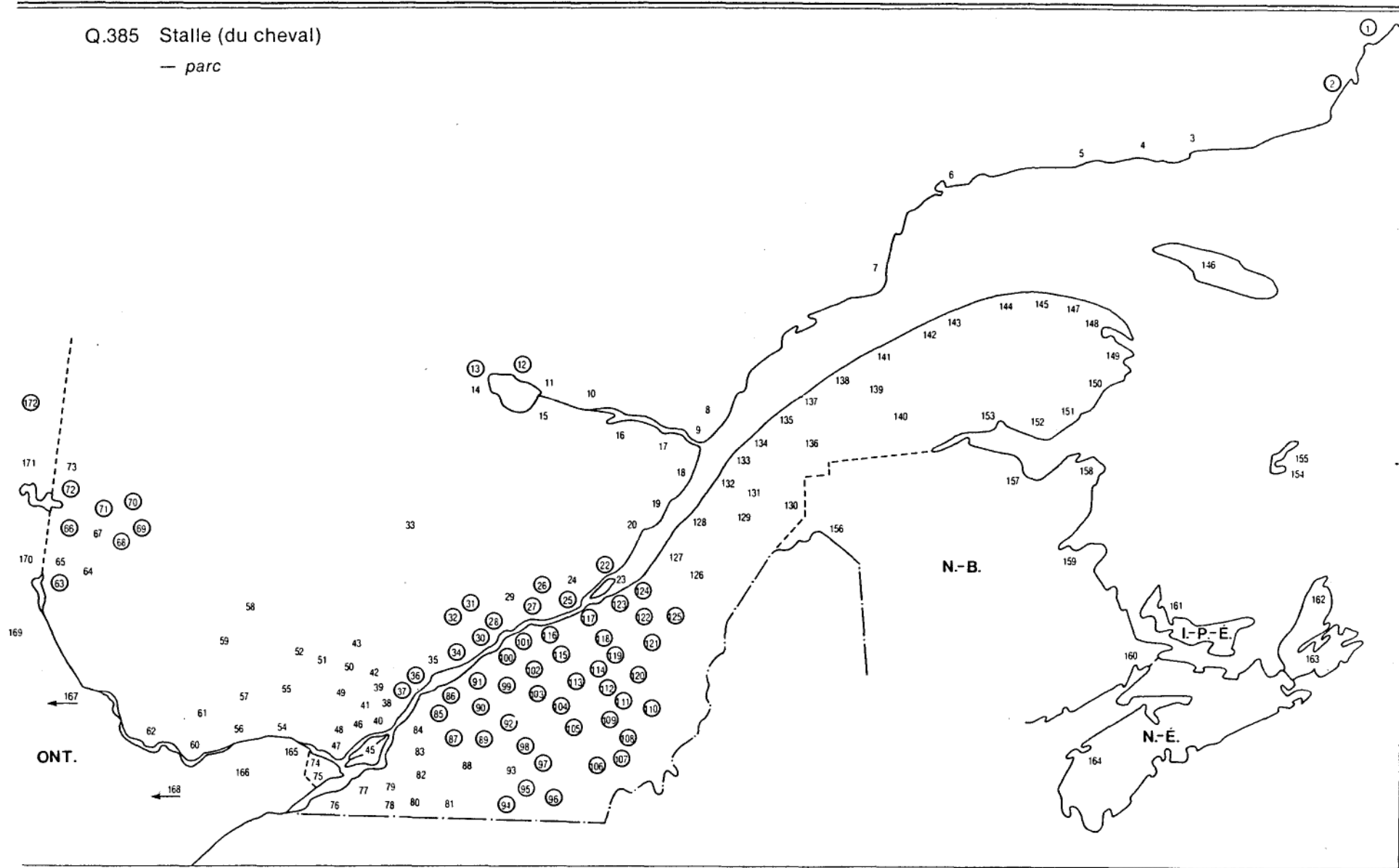


ALEC

(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

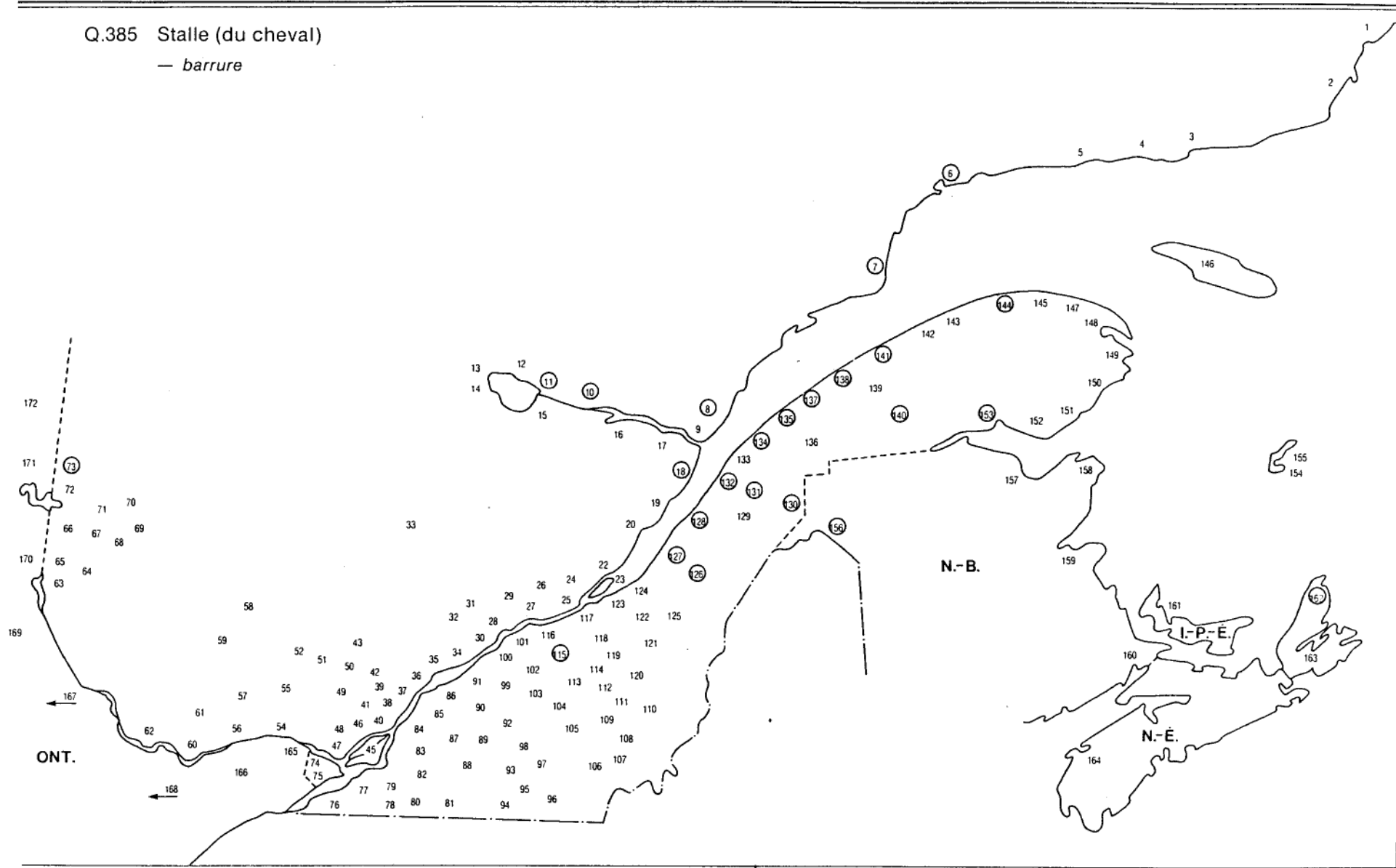
Q.385 Stalle (du cheval)

— *parc*



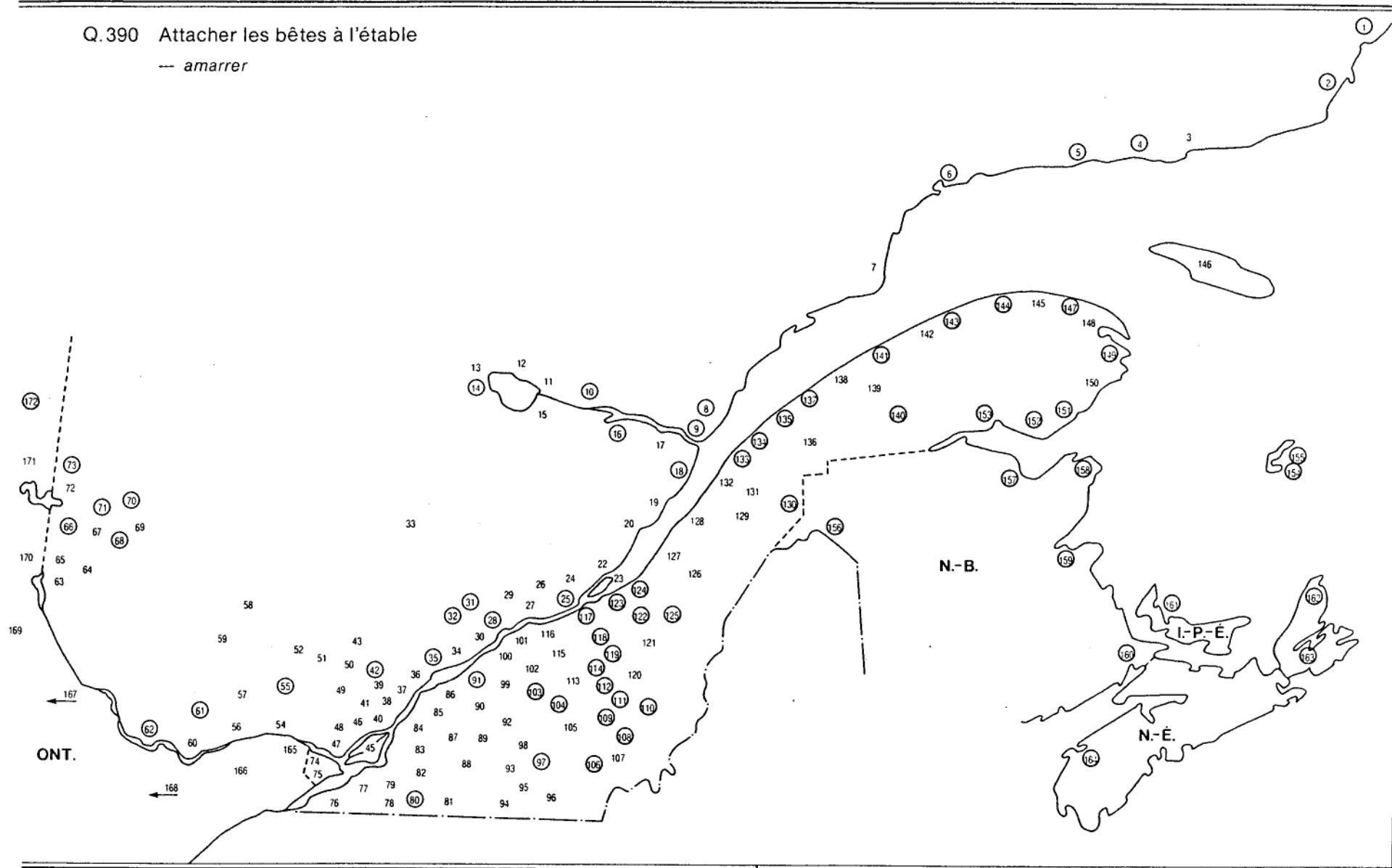
Q.385 Stalle (du cheval)

— barrure



Q.390 Attacher les bêtes à l'étable

— amarrer

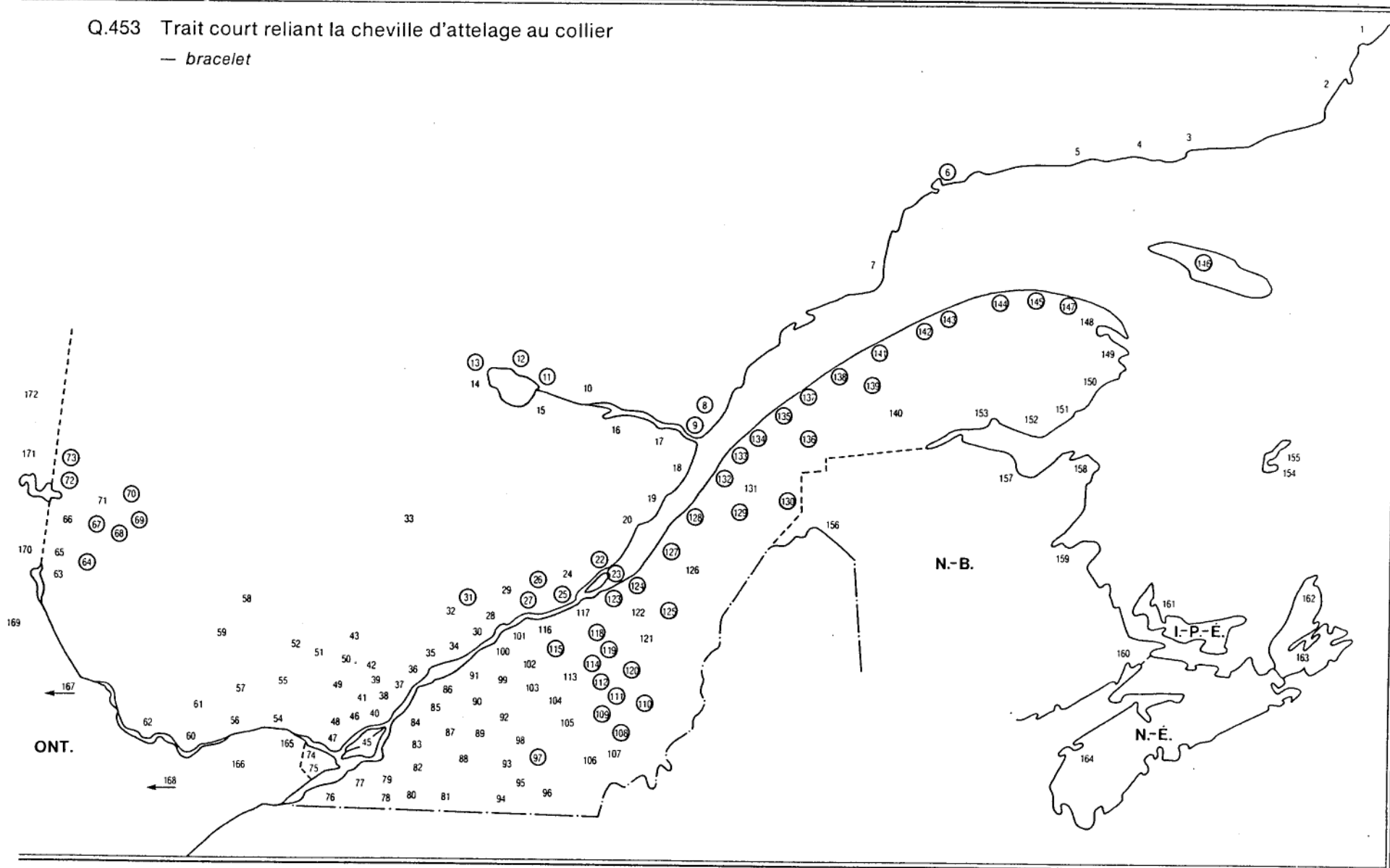


ALEC

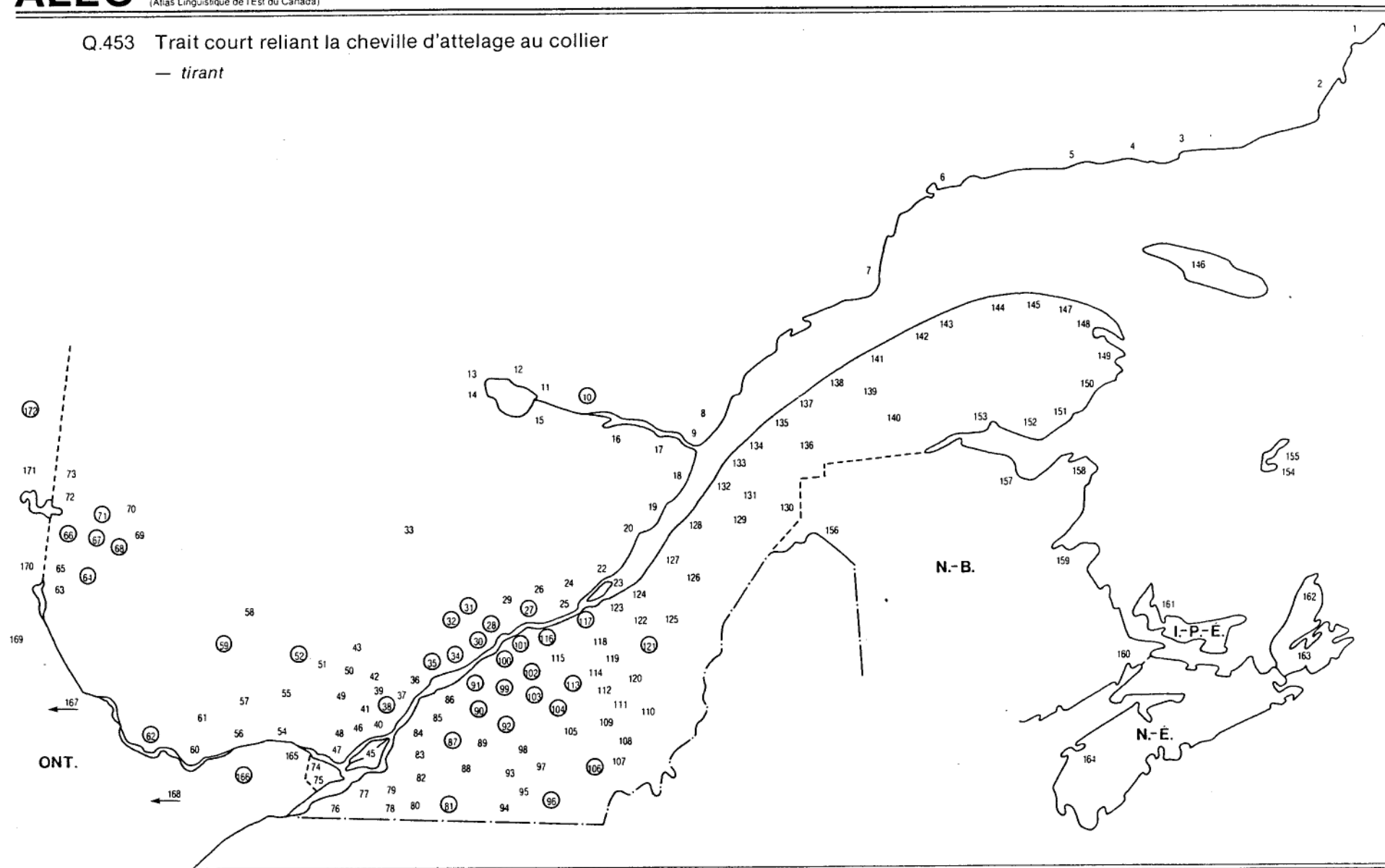
(Atlas - ique de l'Est du Canada)

Q.453 Trait court reliant la cheville d'attelage au collier

— bracelet

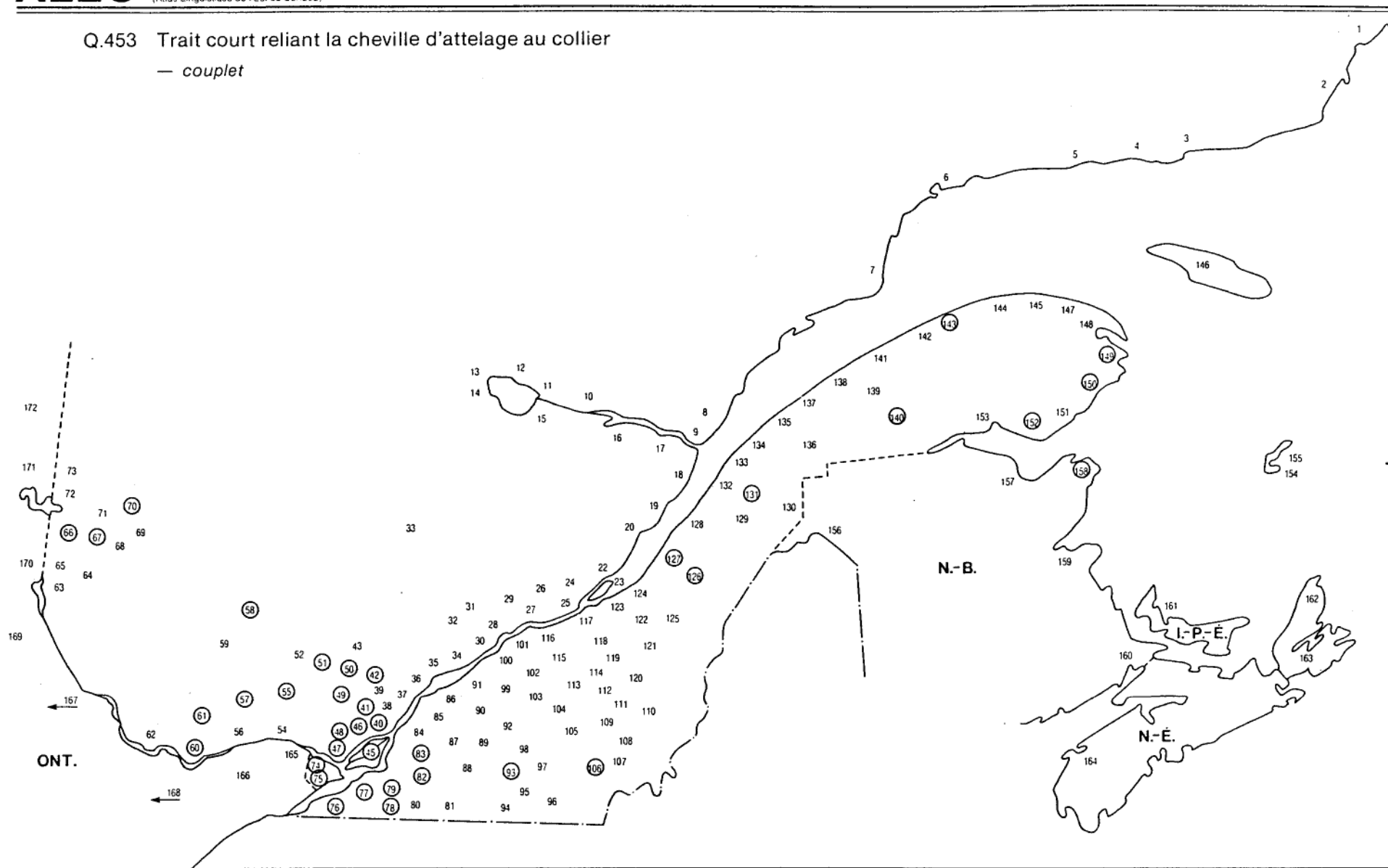


Q.453 Trait court reliant la cheville d'attelage au collier

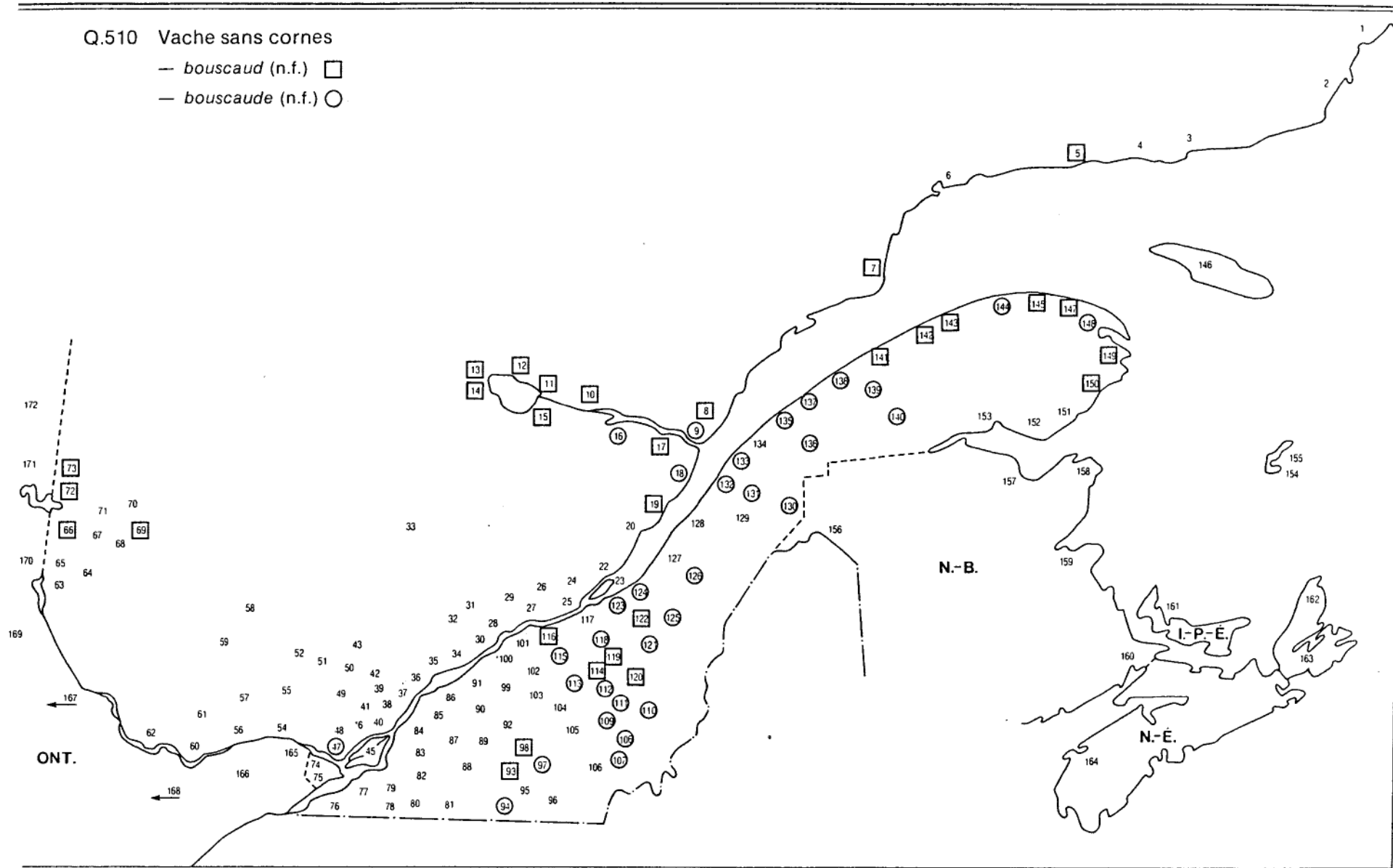
— *tirant*

Q.453 Trait court reliant la cheville d'attelage au collier

— *couplet*



Q.510 Vache sans cornes

— *bouscaud* (n.f.) □— *bouscaude* (n.f.) ○

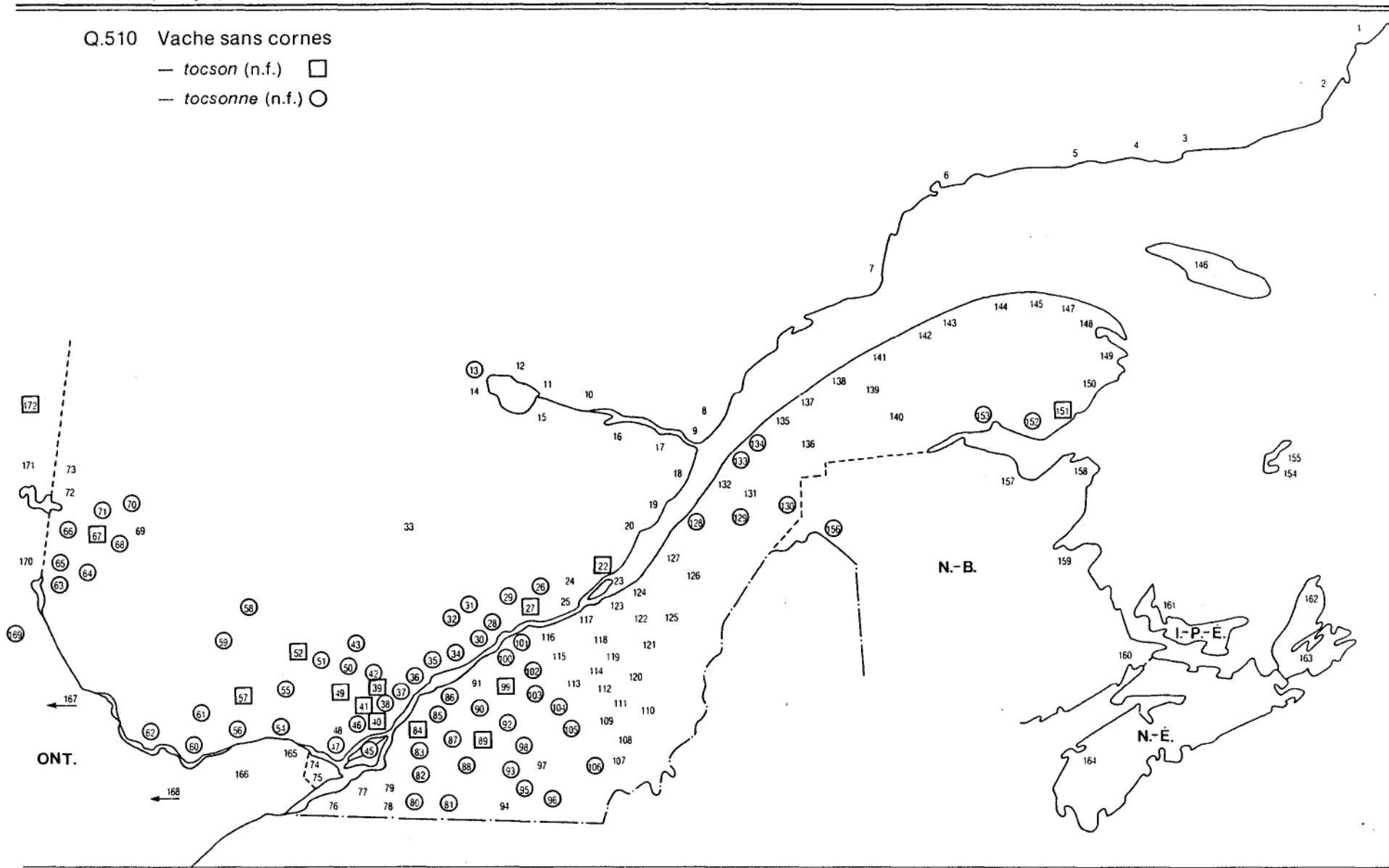
ALEC

(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

Q.510 Vache sans cornes

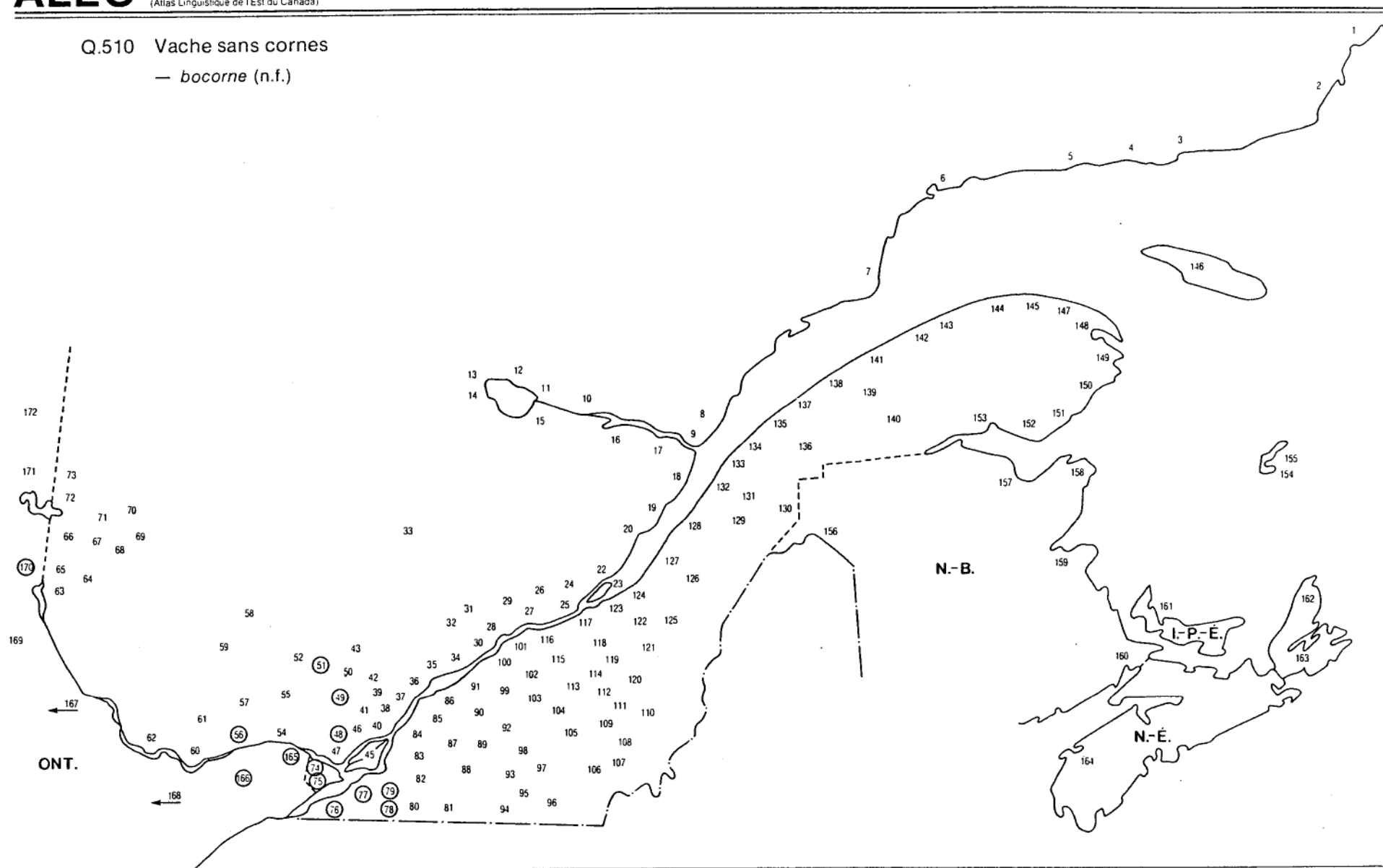
— *tocson* (n.f.) □

— *tocsonne* (n.f.) ○



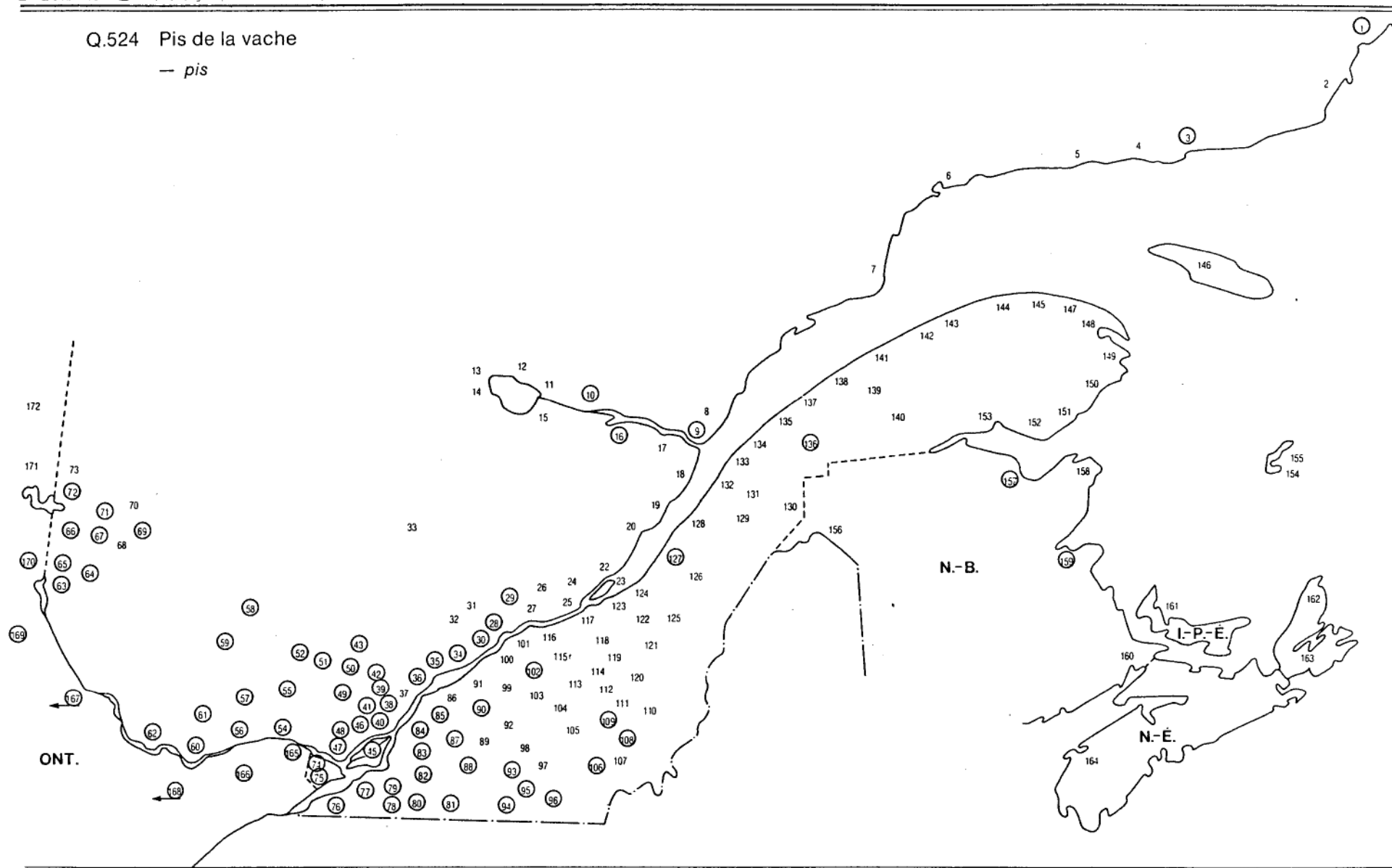
Q.510 Vache sans cornes

— bocorne (n.f.)



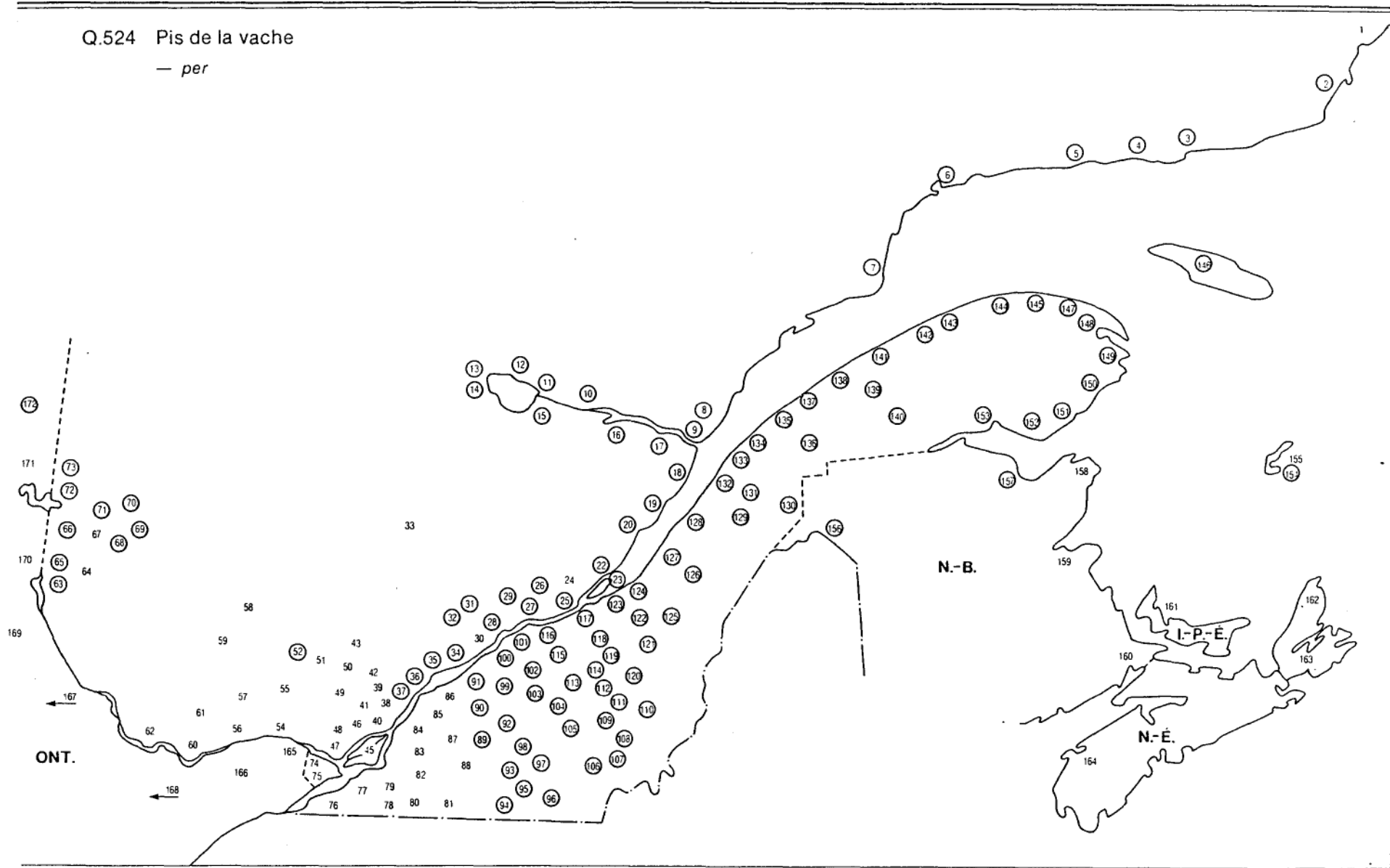
Q.524 Pis de la vache

— *pis*



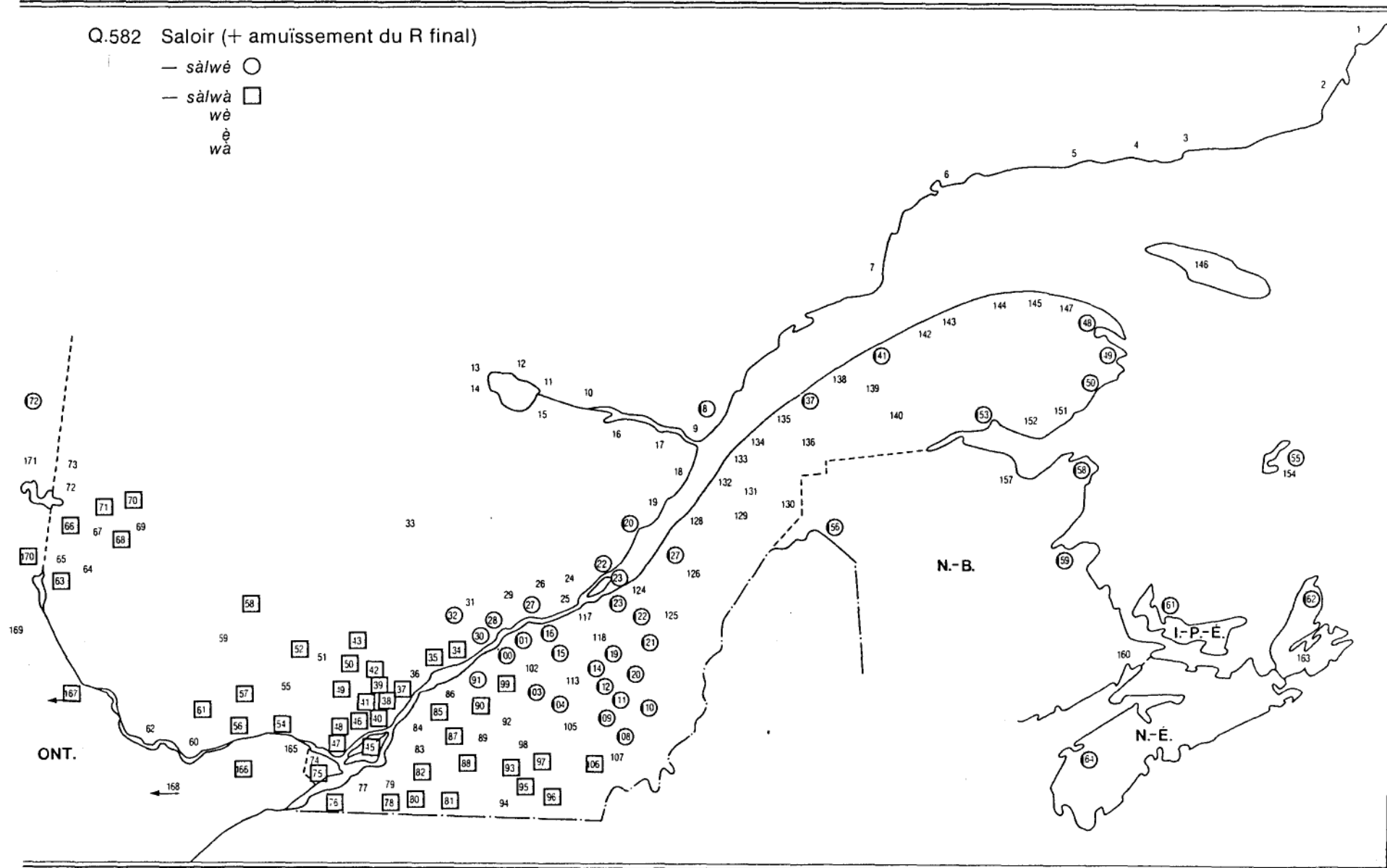
Q.524 Pis de la vache

— per



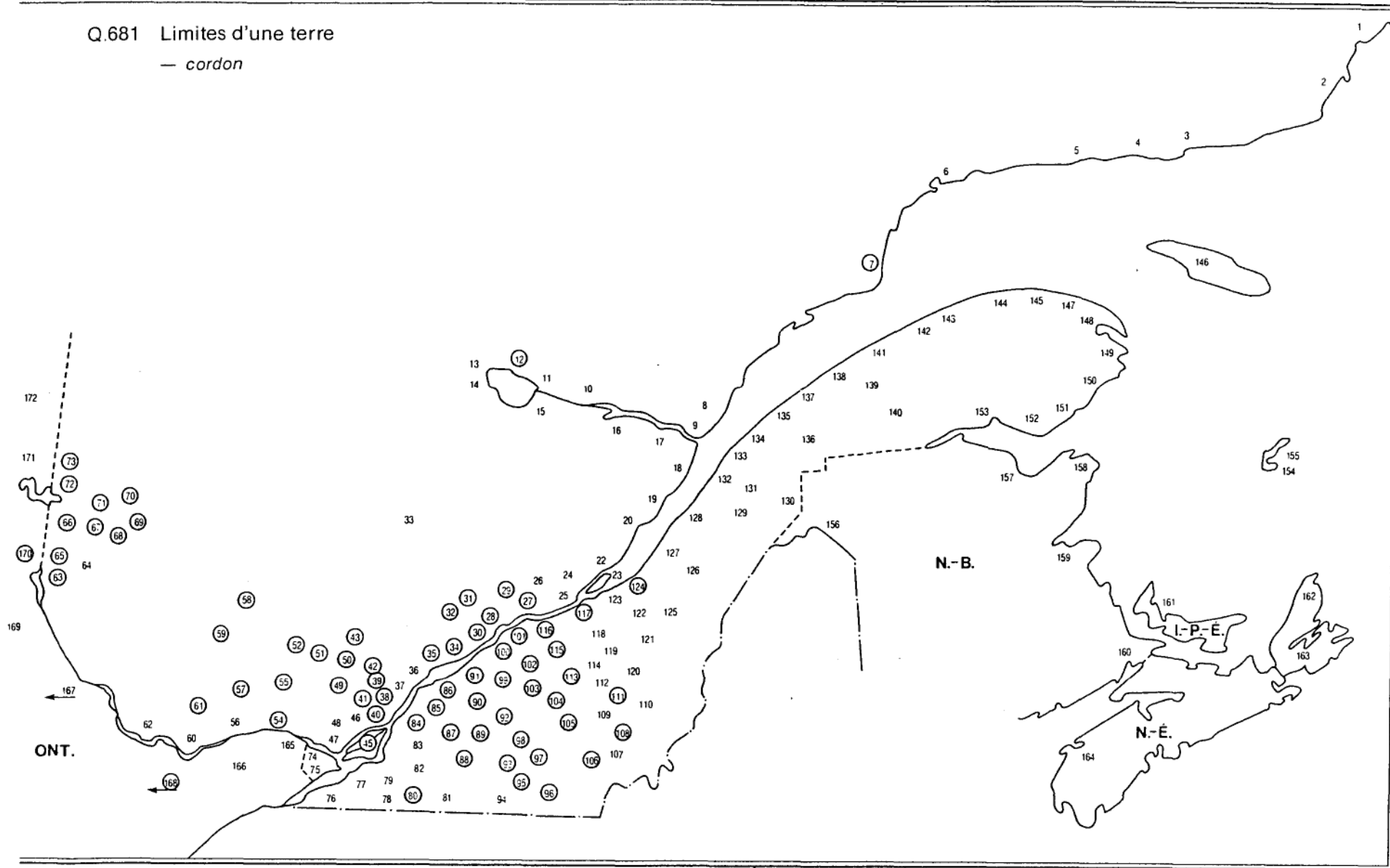
Q.582 Saloir (+ amuïssement du R final)

- sàlwé ○
- sàlwà □
- wè
- ê
- wà

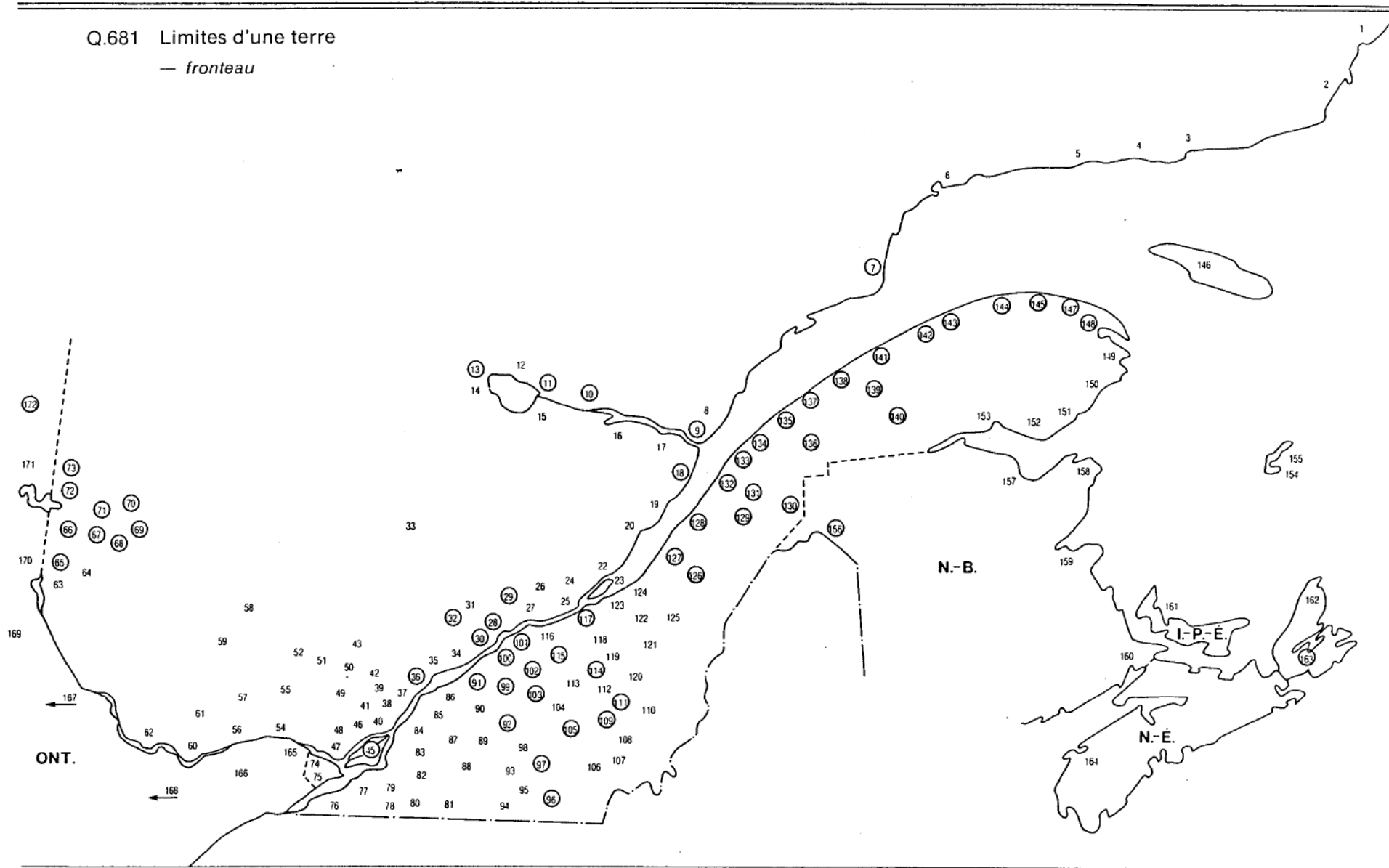


Q.681 Limites d'une terre

— cordon

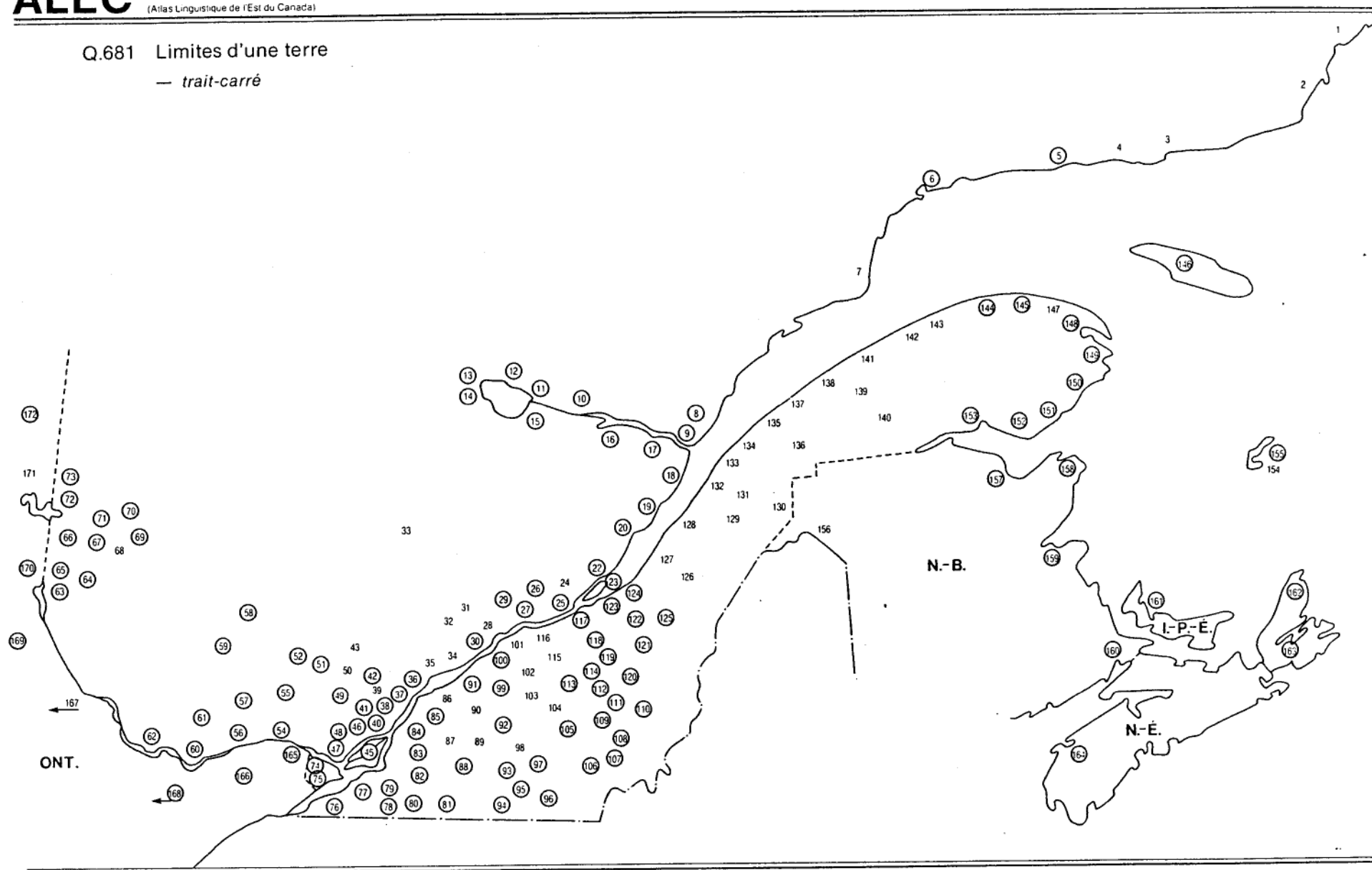


Q.681 Limites d'une terre

— *fronteau*

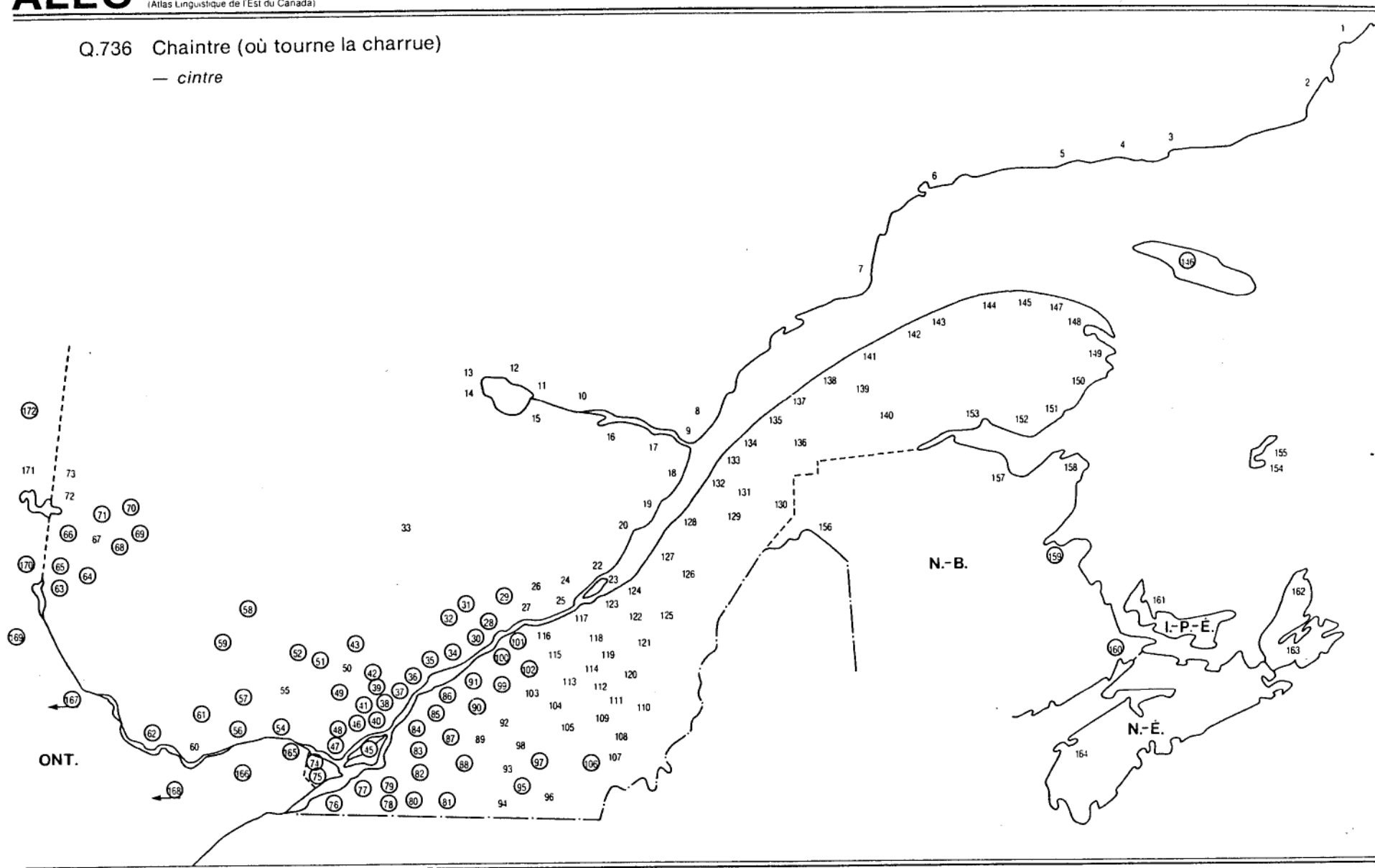
Q.681 Limites d'une terre

— trait-carré



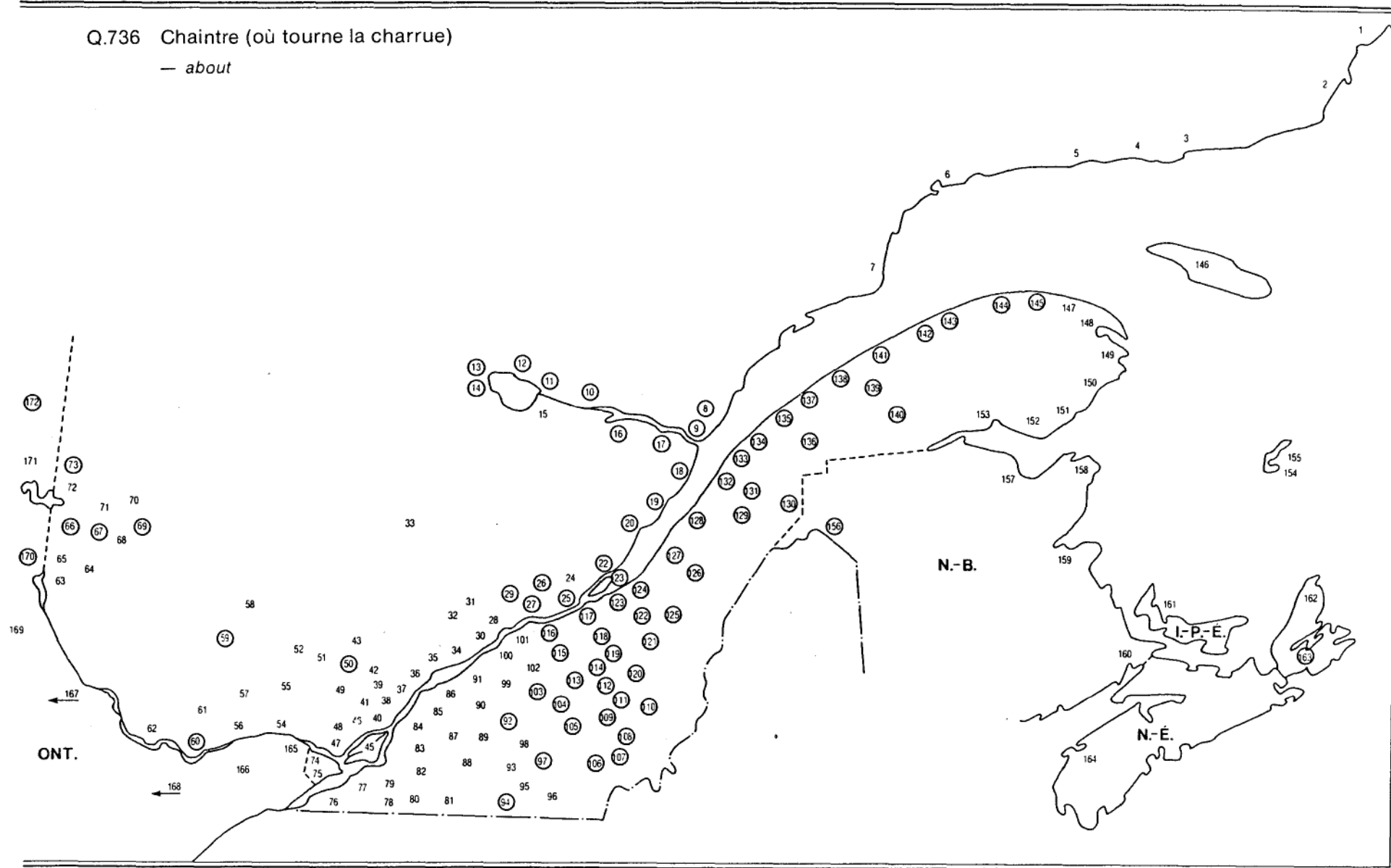
Q.736 Chaintre (où tourne la charrue)

— *cintre*



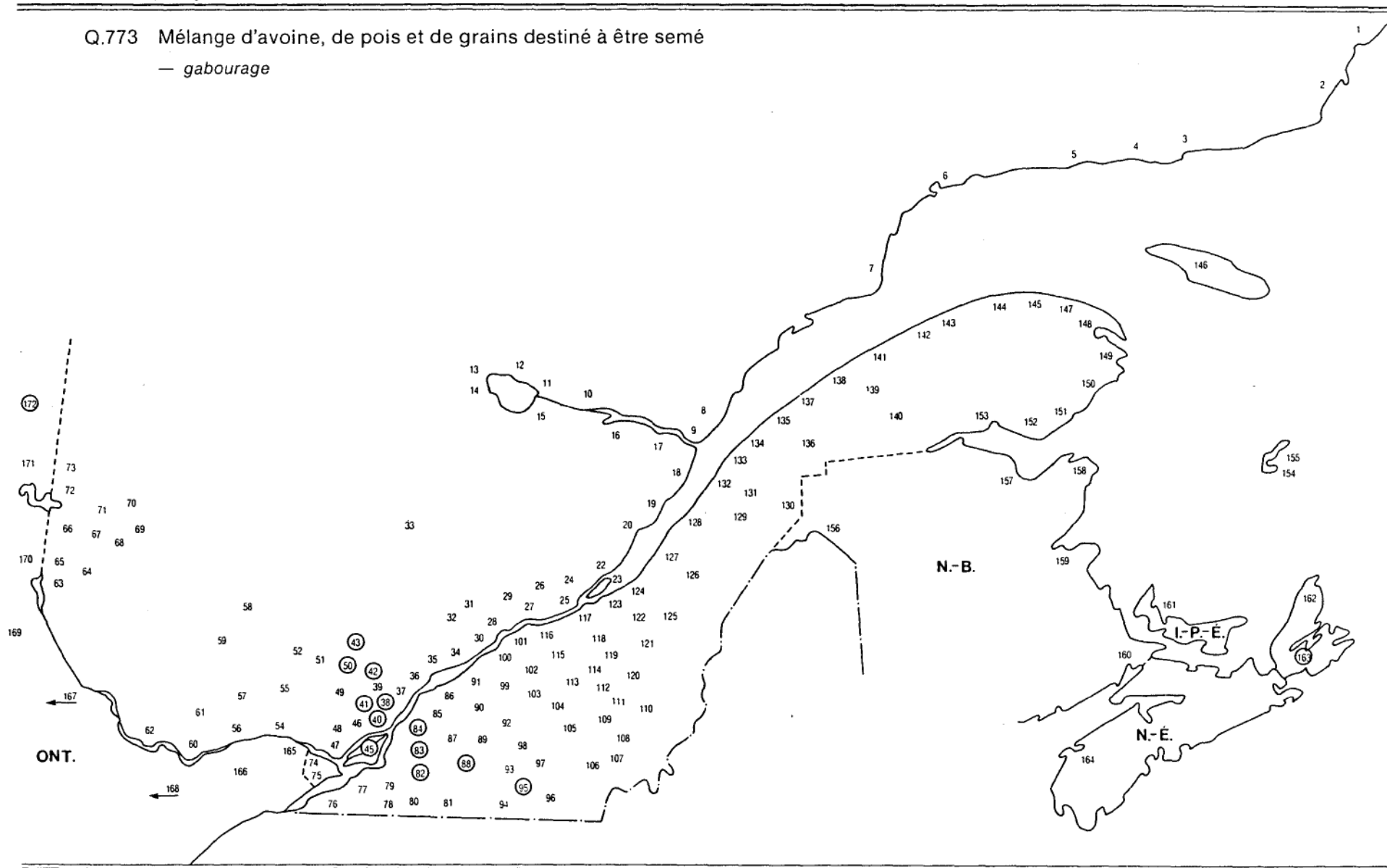
Q.736 Chaintre (où tourne la charrue)

— about



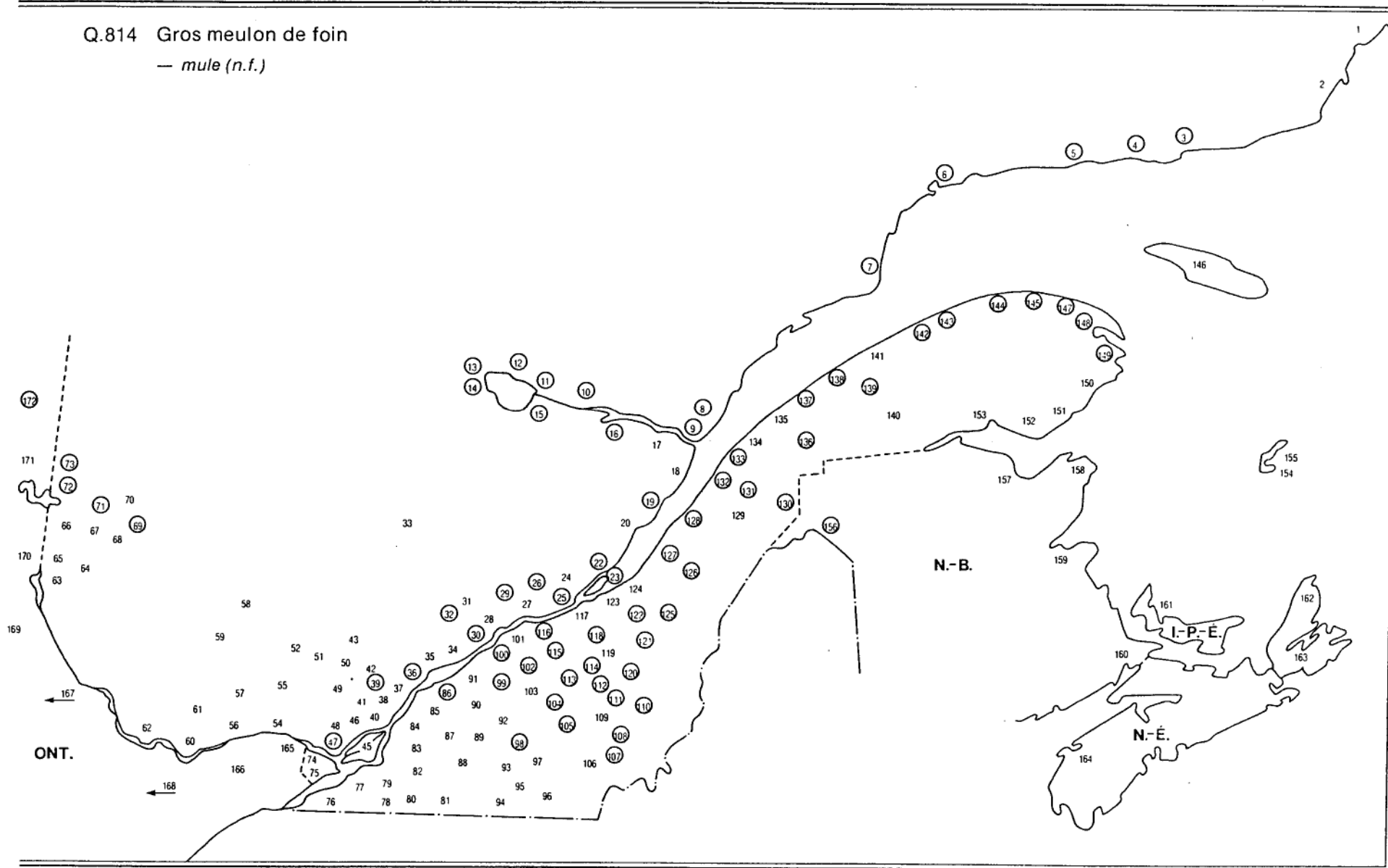
Q.773 Mélange d'avoine, de pois et de grains destiné à être semé

— gabourage



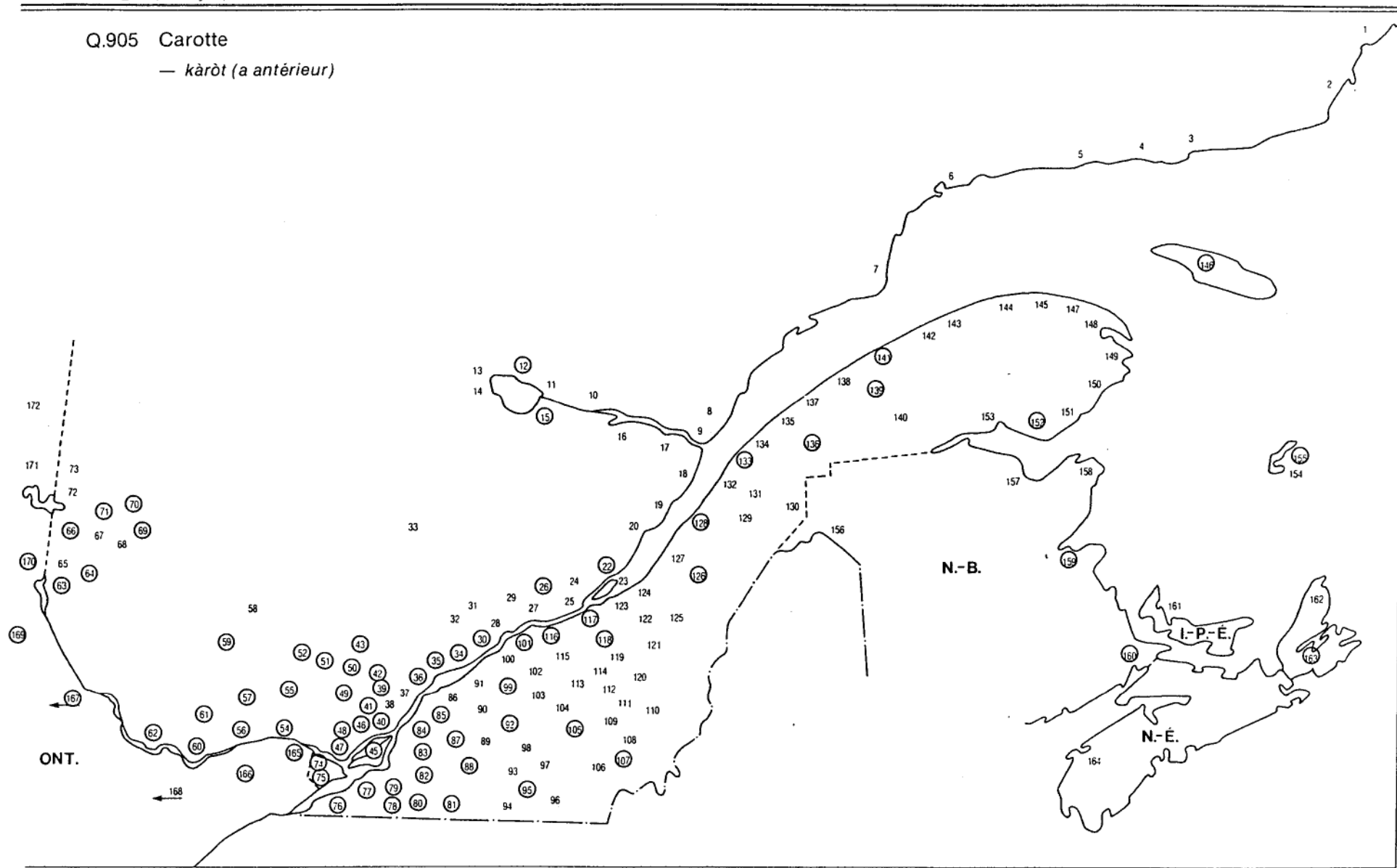
Q.814 Gros meulon de foin

— mule (n.f.)



Q.905 Carotte

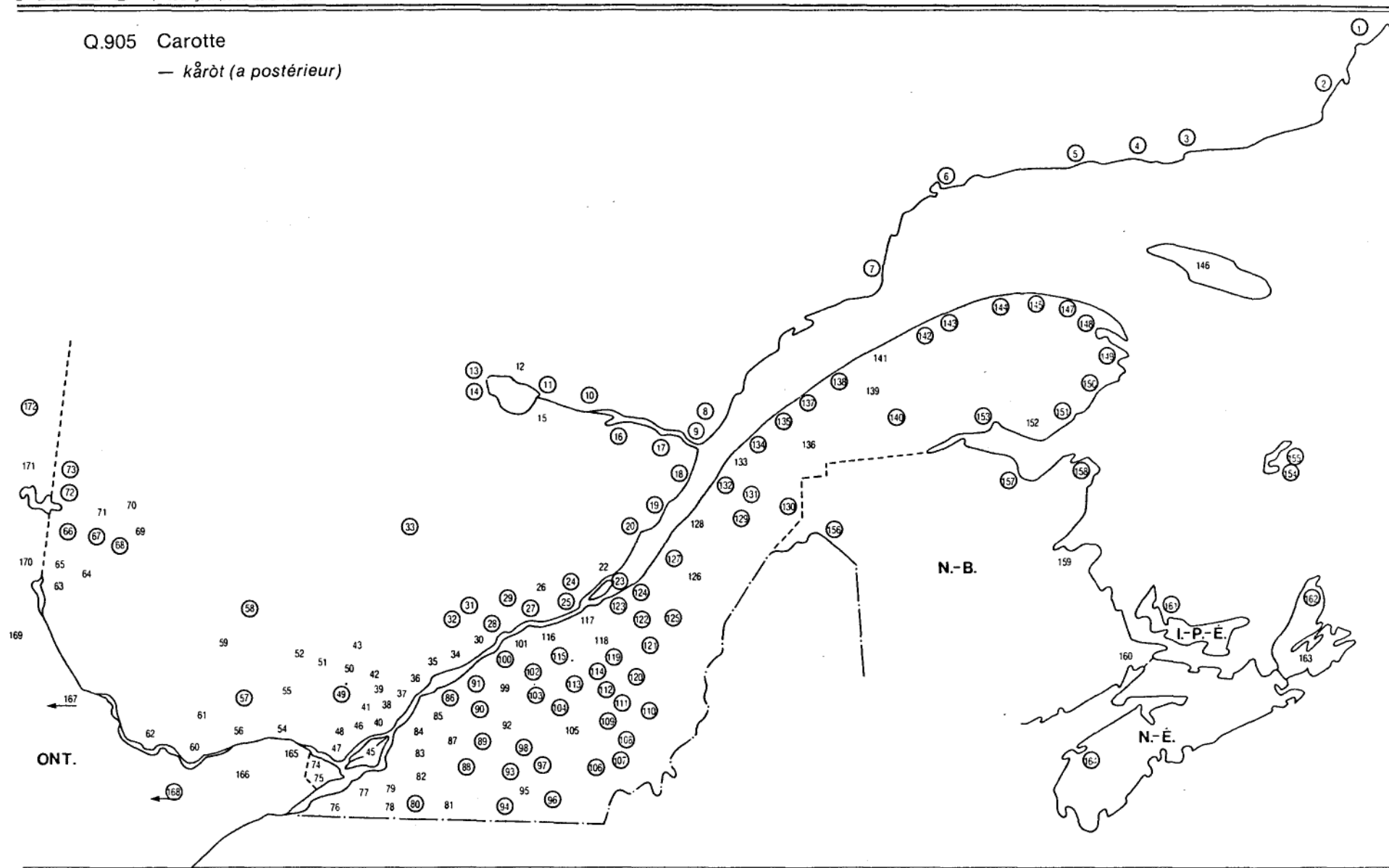
— *kàròt* (a antérieur)



ALEC

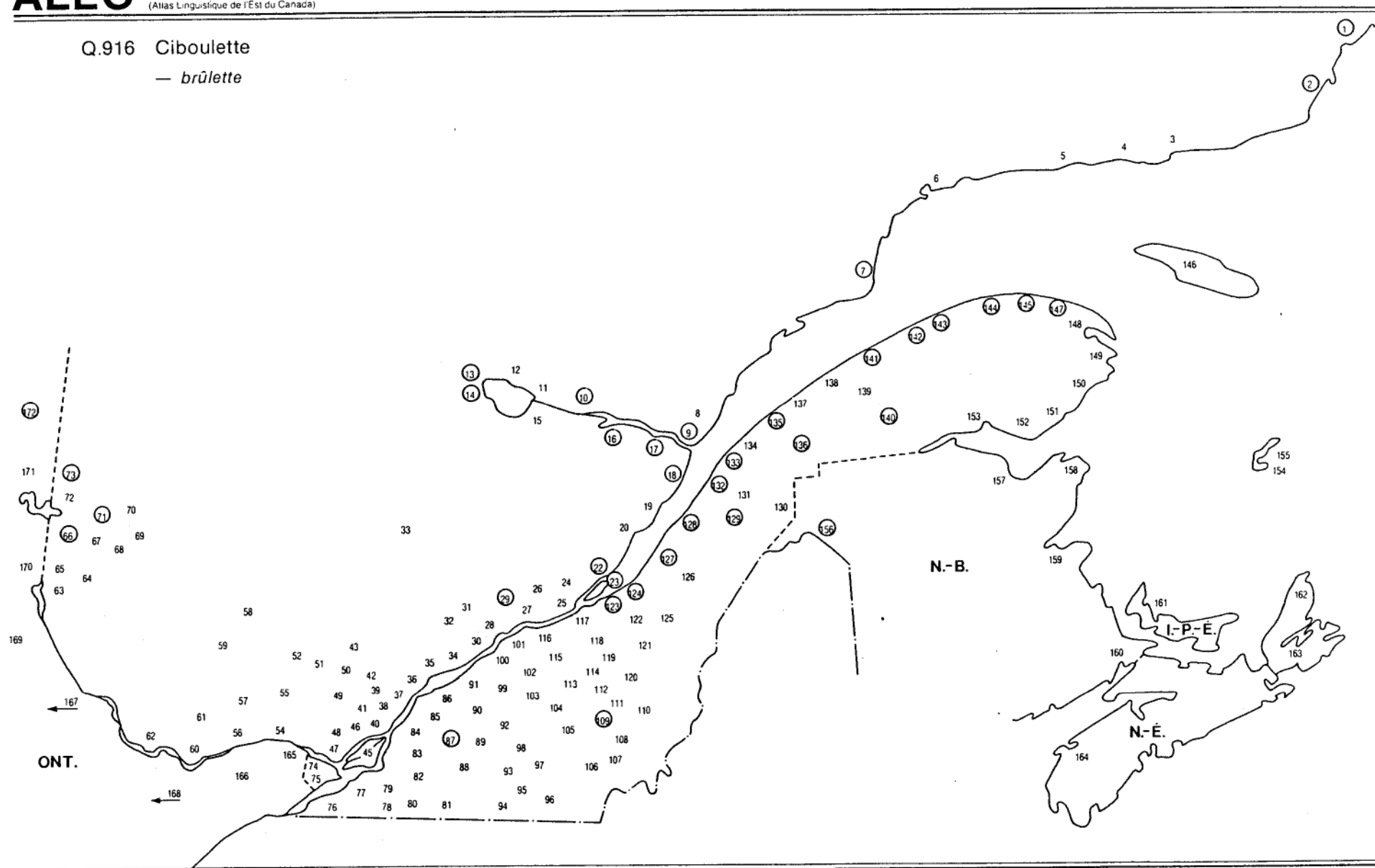
(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

Q.905 Carotte
— *kâròt* (a postérieur)



Q.916 Ciboulette

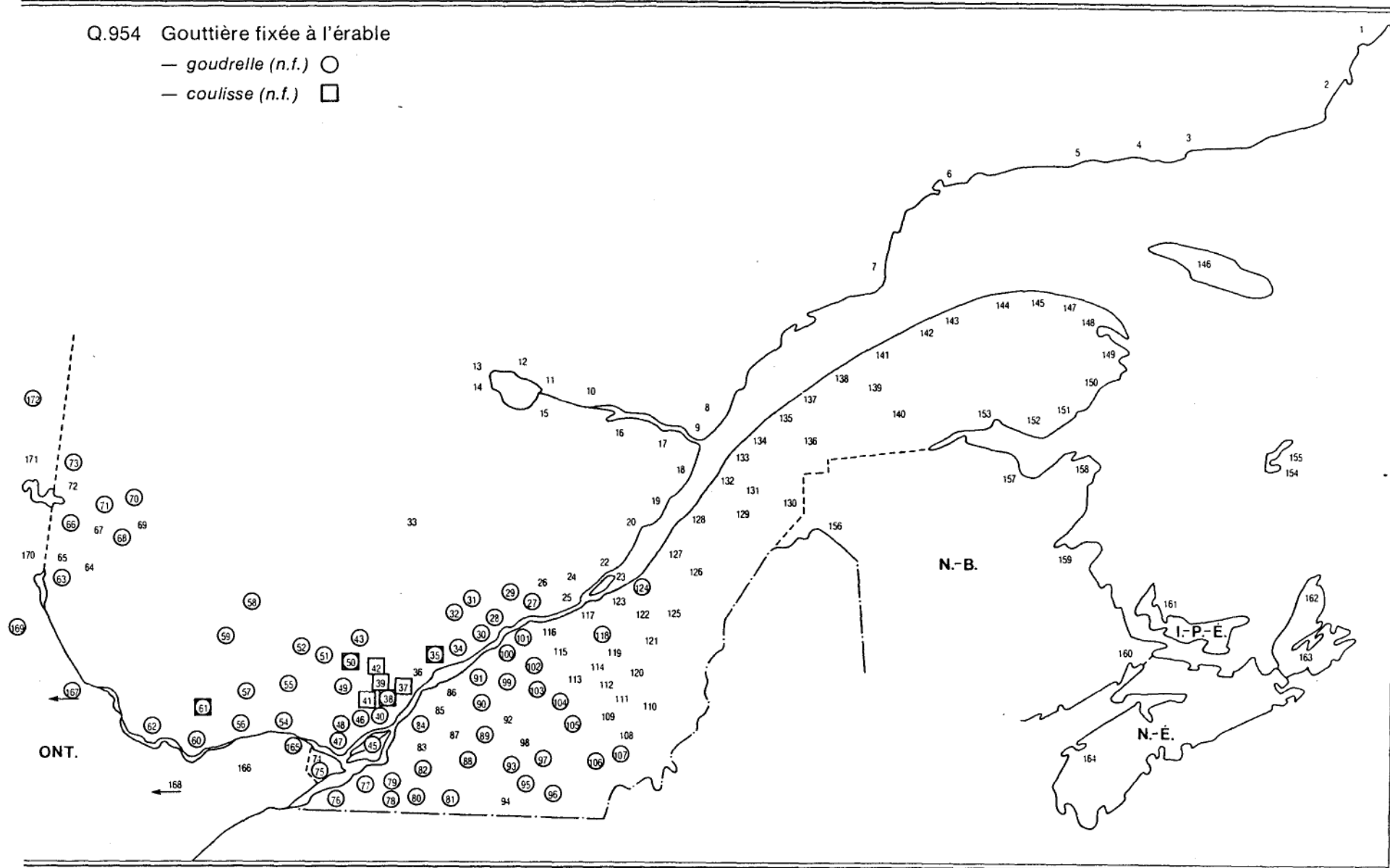
— brûlette



Q.954 Gouttière fixée à l'érable

— goudrelle (n.f.) ○

— coulisse (n.f.) □



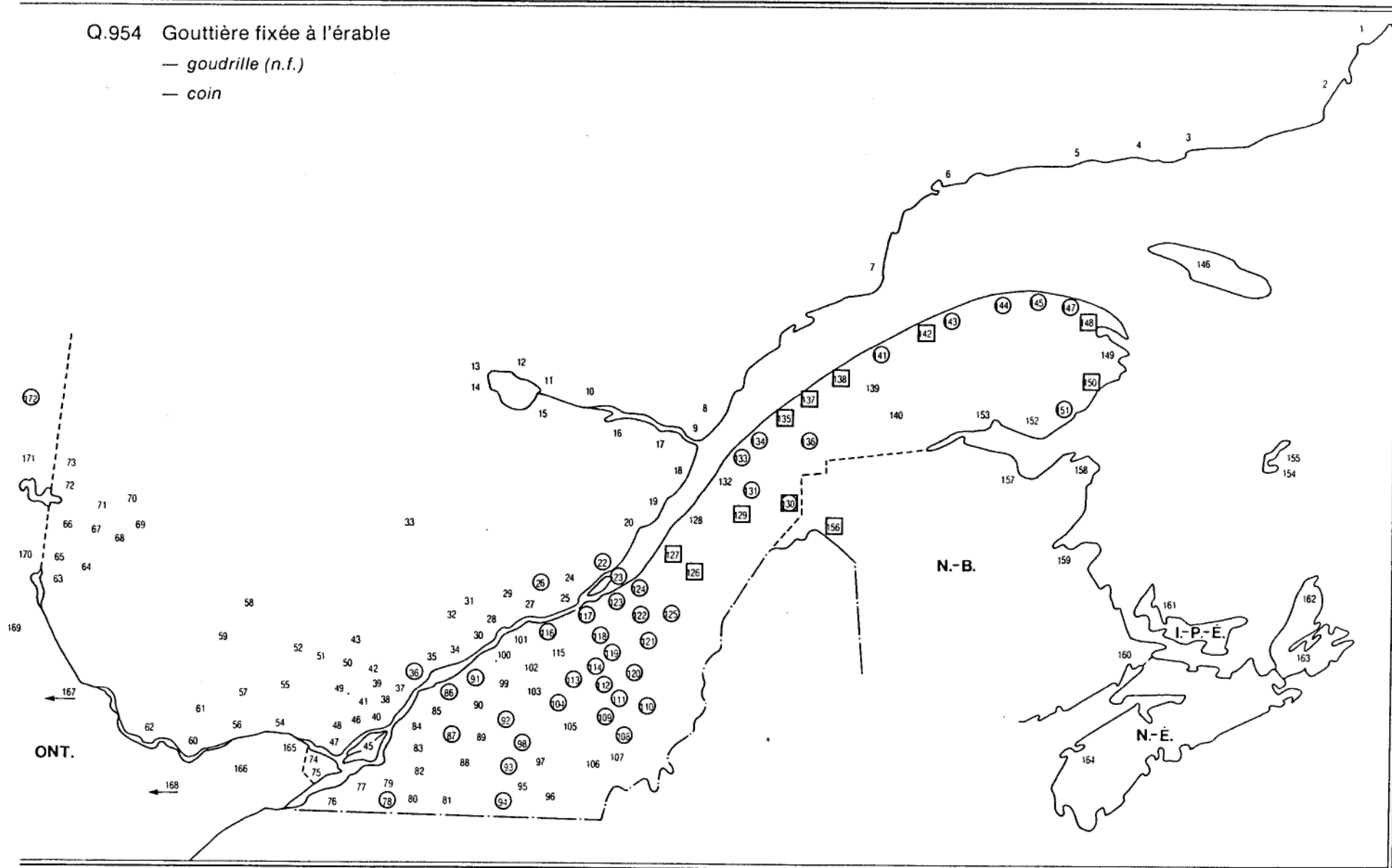
ALEC

(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

Q.954 Gouttière fixée à l'érable

— *goudrille (n.f.)*

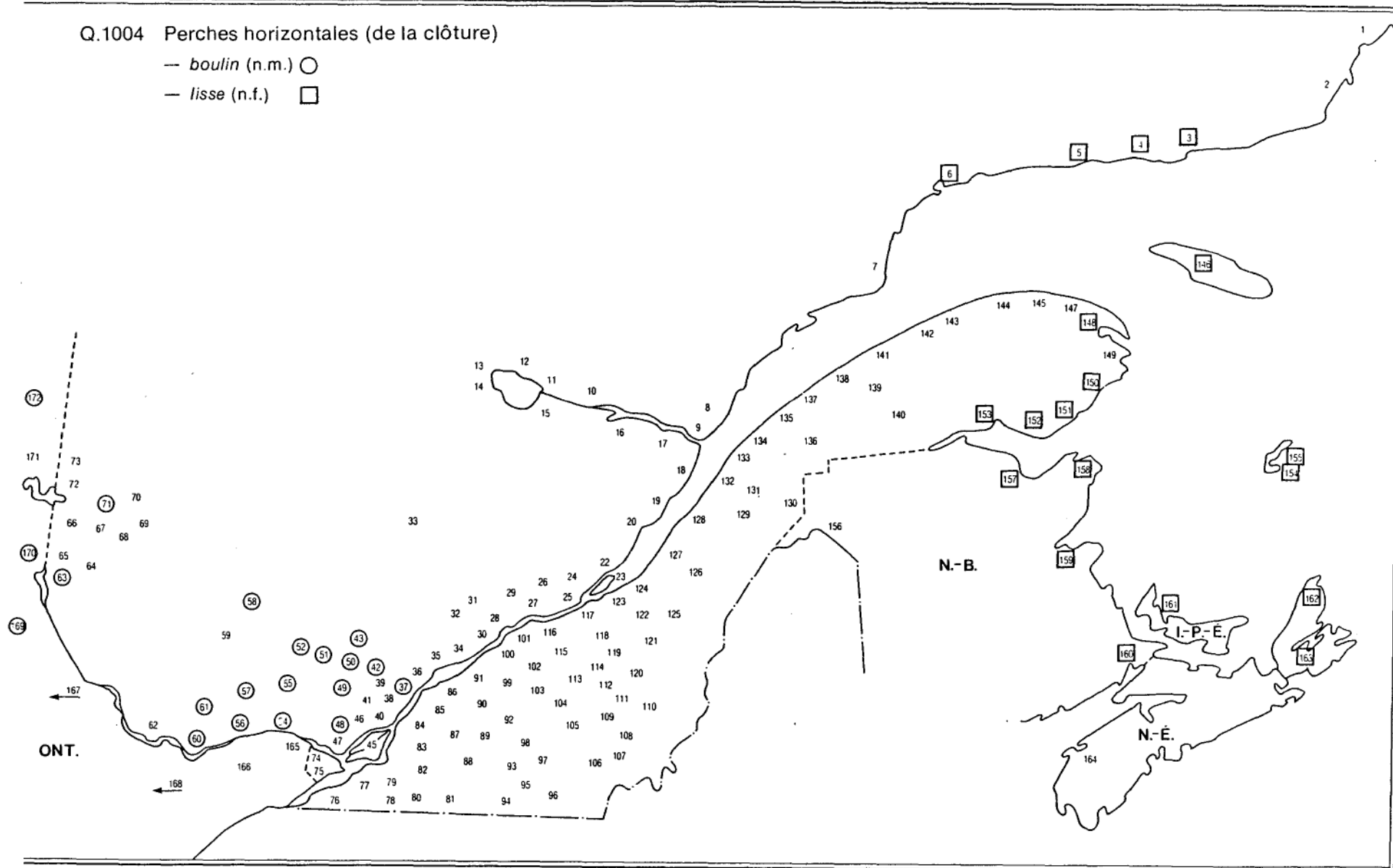
— *coin*



Q.1004 Perches horizontales (de la clôture)

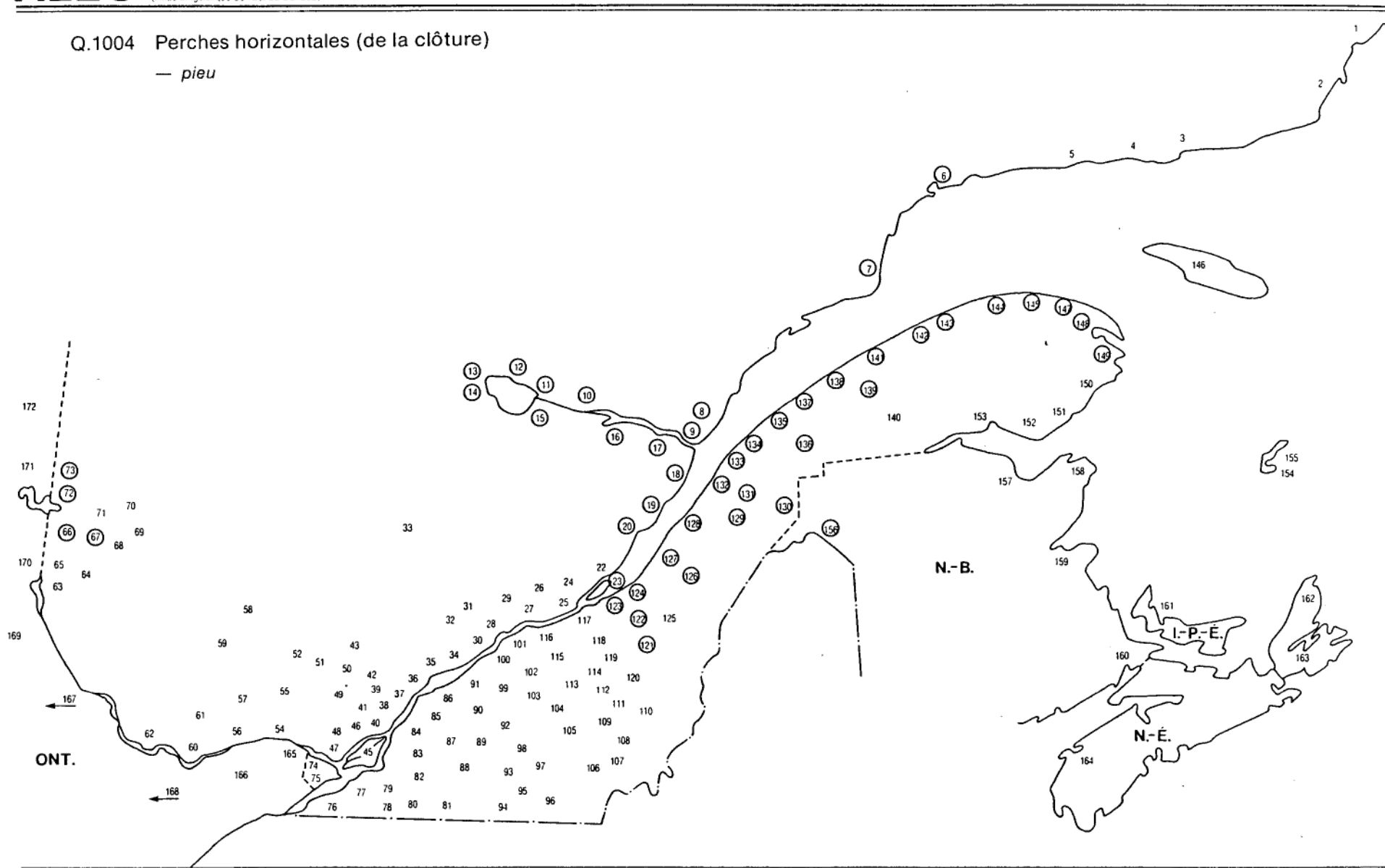
— boulin (n.m.) ○

— lisse (n.f.) □



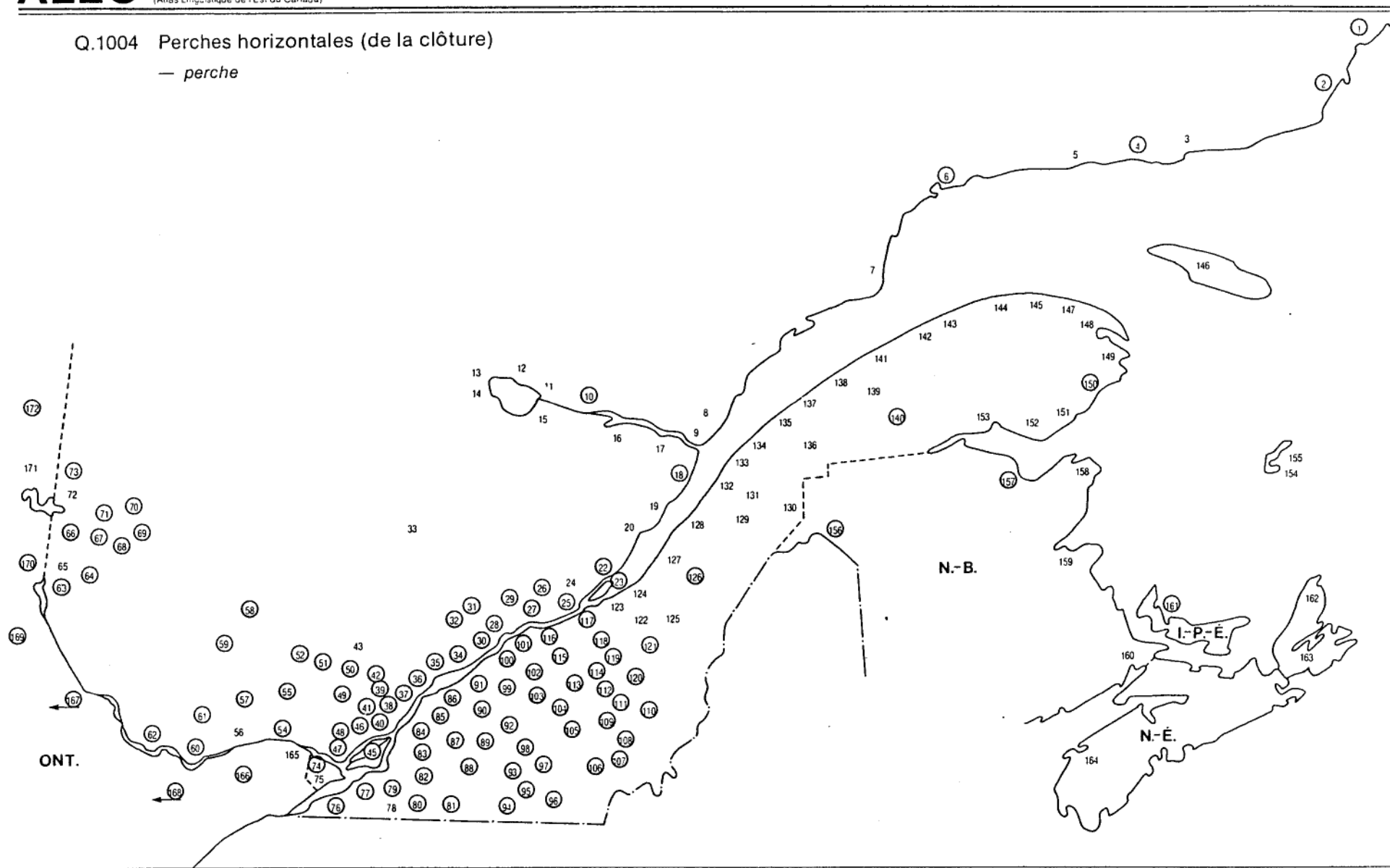
Q.1004 Perches horizontales (de la clôture)

— *pieu*

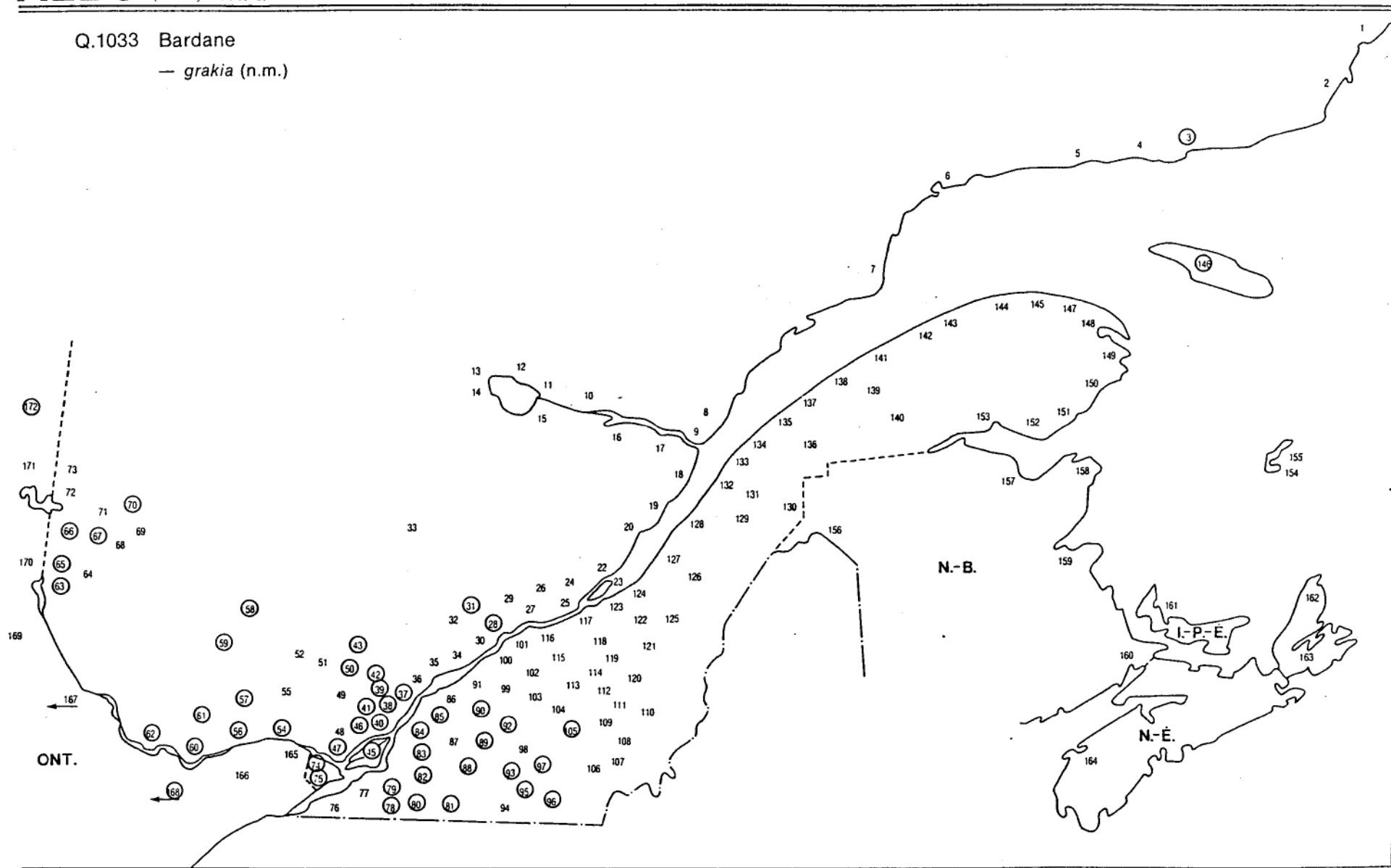


Q.1004 Perches horizontales (de la clôture)

— *perche*



Q.1033 Bardane

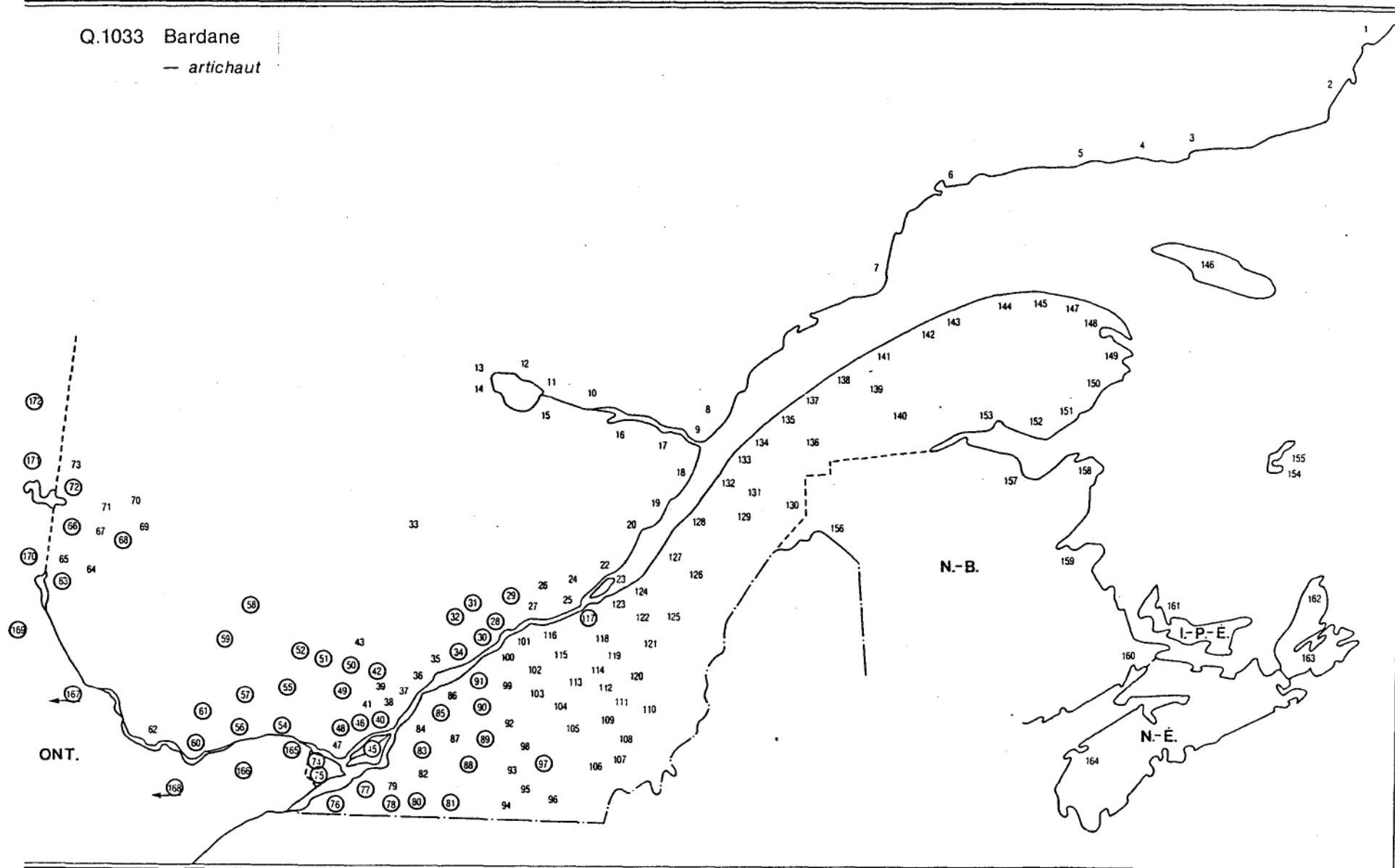
— *grakia* (n.m.)

ALEC

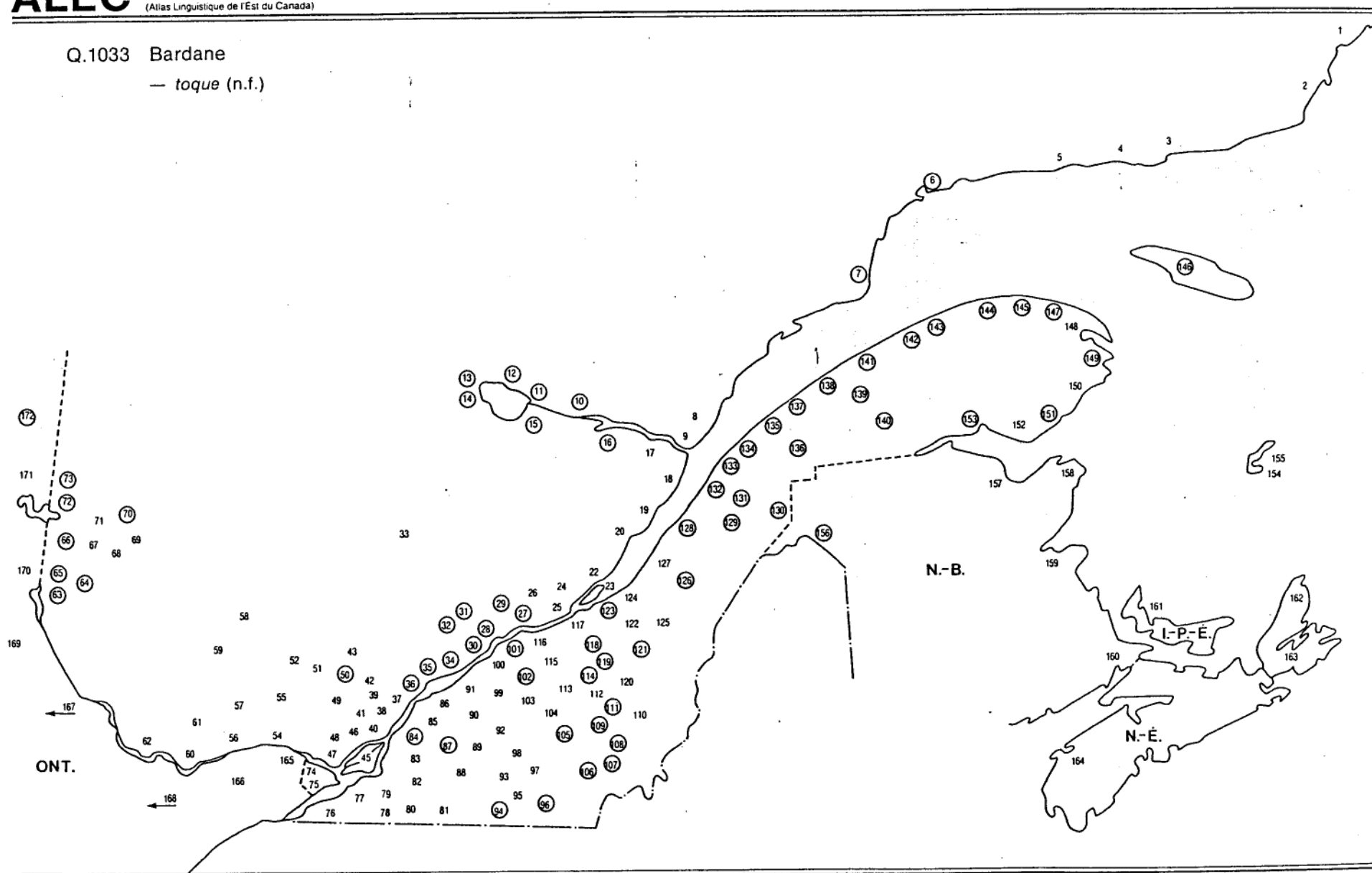
(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

Q.1033 Bardane

— artichaut

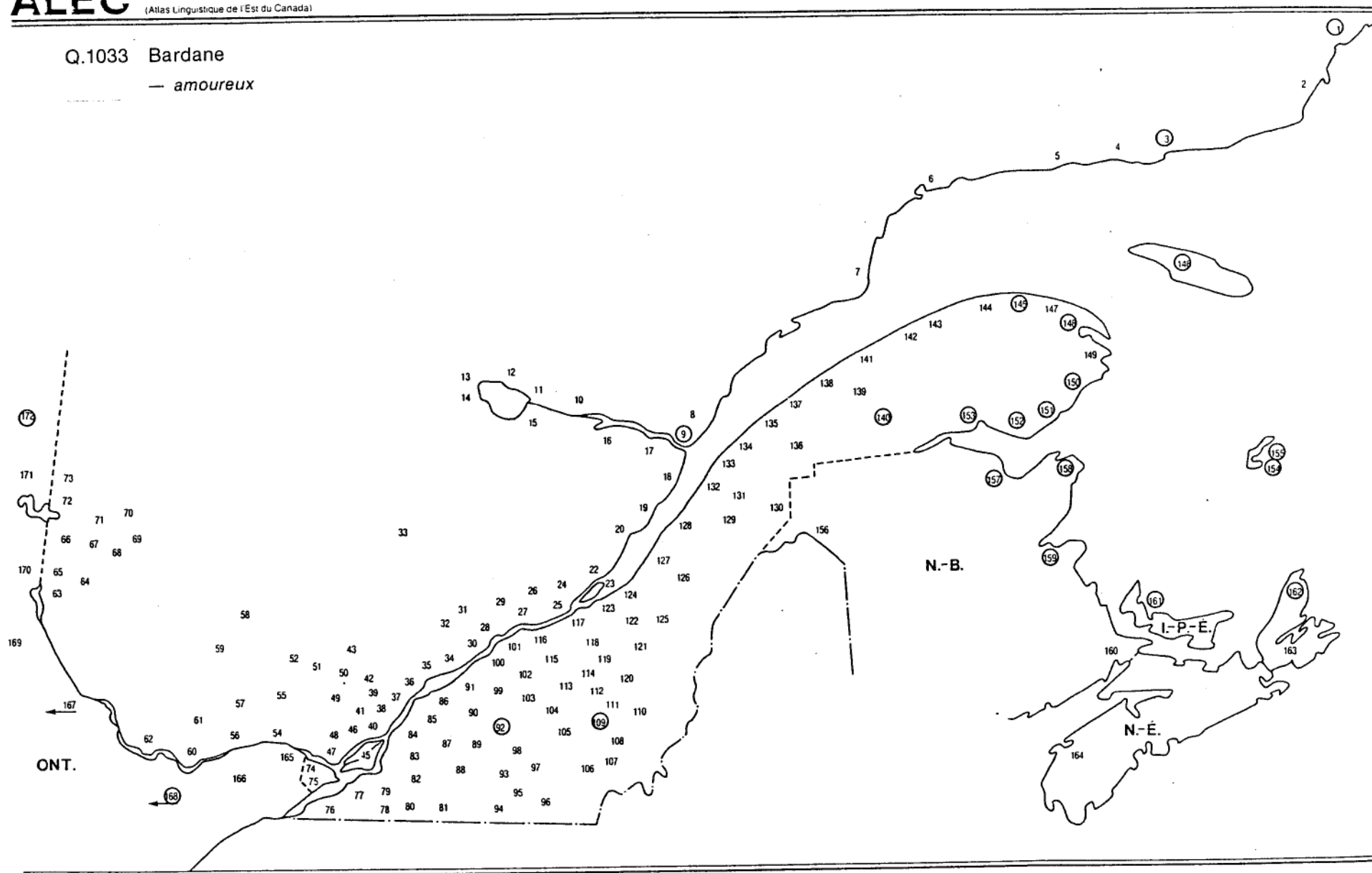


Q.1033 Bardane

— *toque* (n.f.)

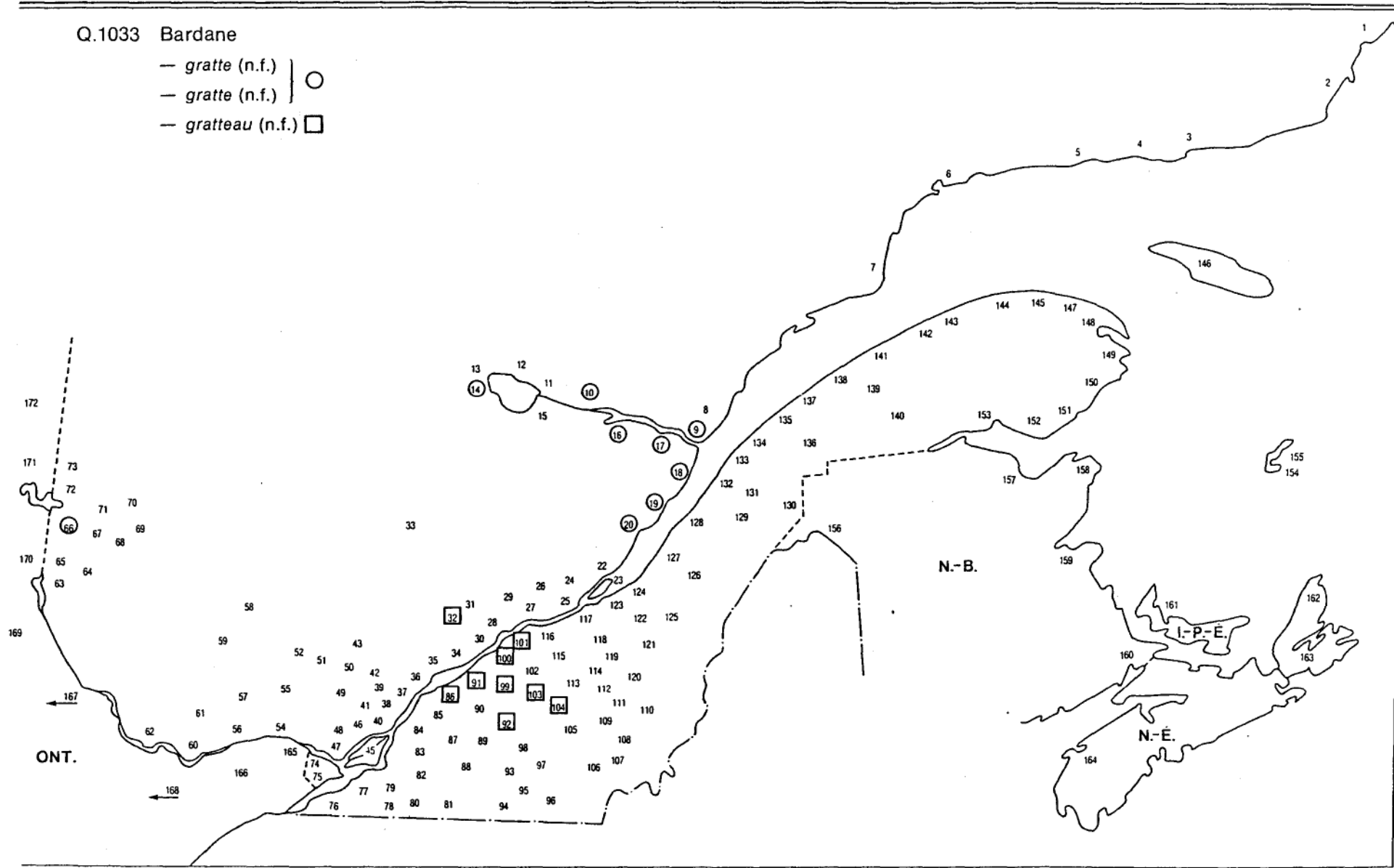
Q.1033 Bardane

— amoureux



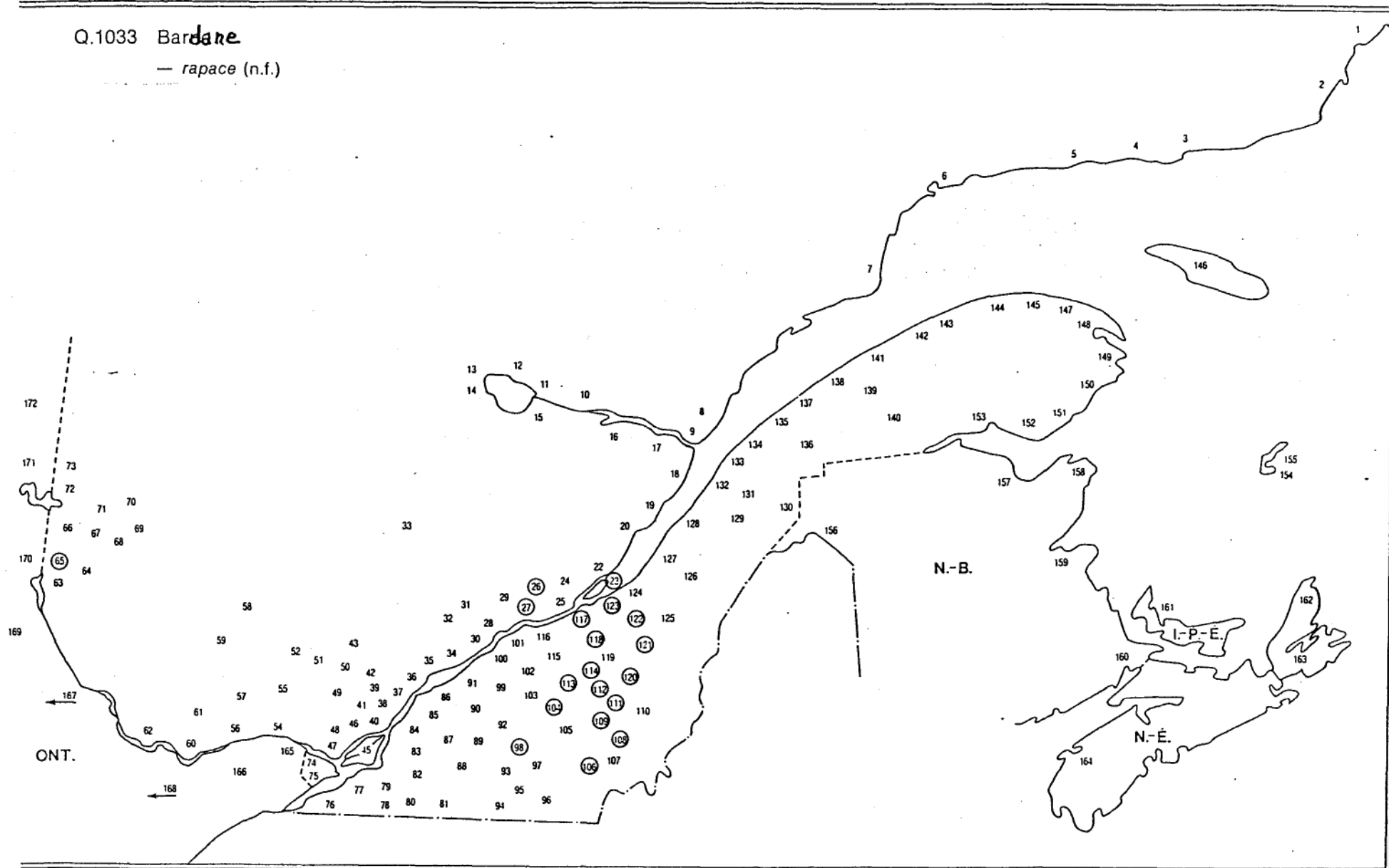
Q.1033 Bardane

- gratte (n.f.) | ○
 — gratte (n.f.) | ○
 — gratteau (n.f.) □



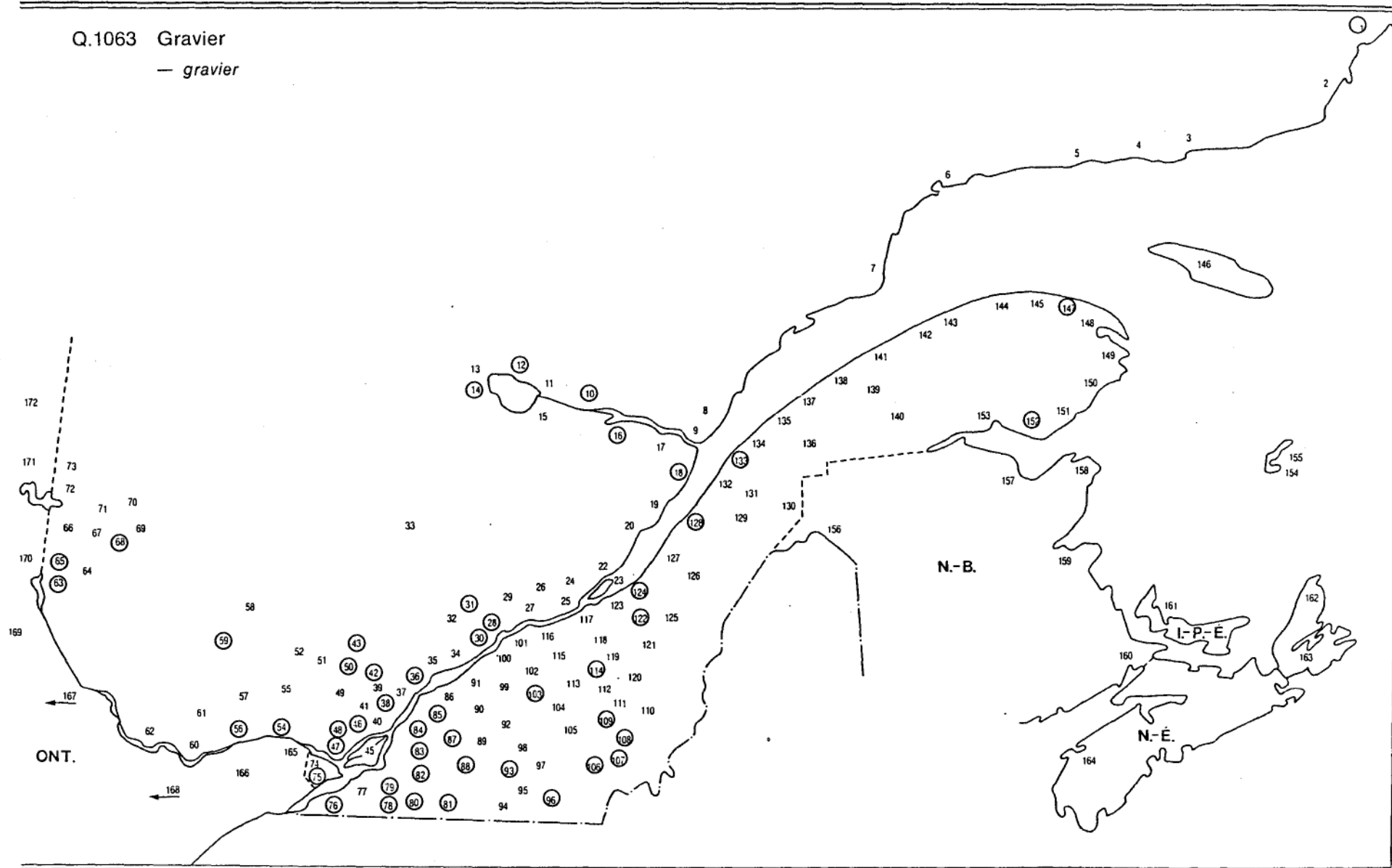
Q.1033 Bardane

— rapace (n.f.)

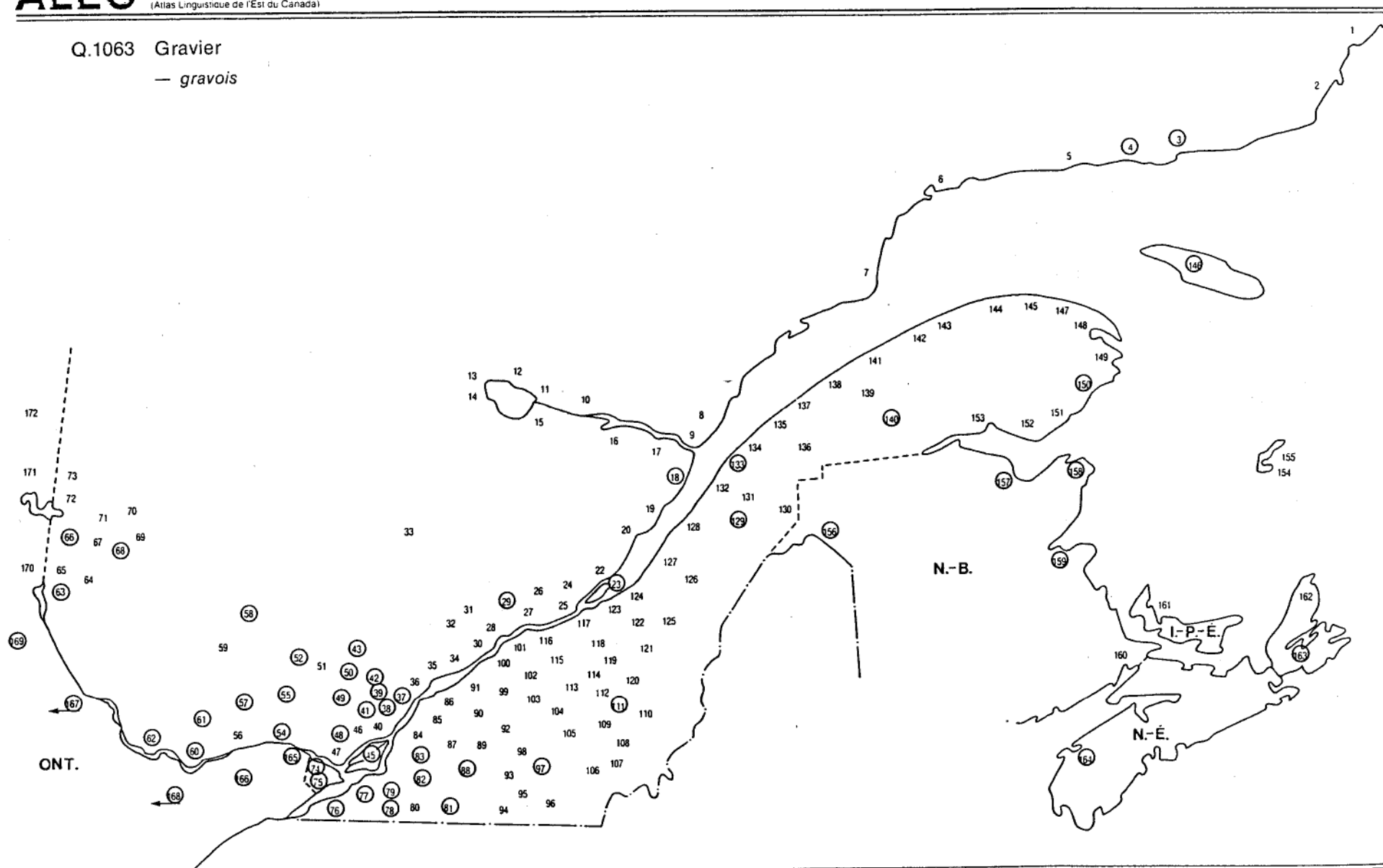


Q.1063 Gravier

— gravier

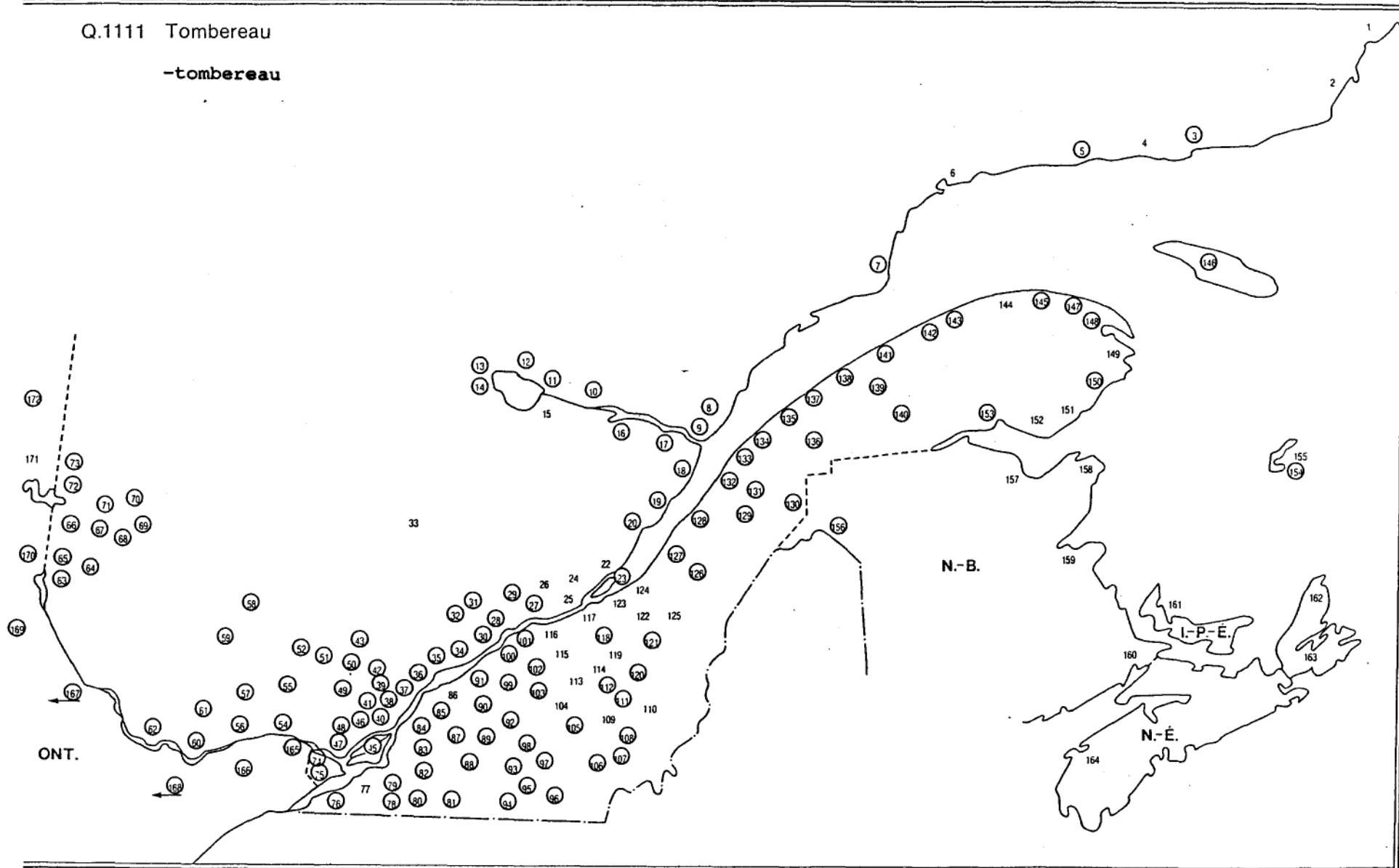


Q.1063 Gravier
— gravois



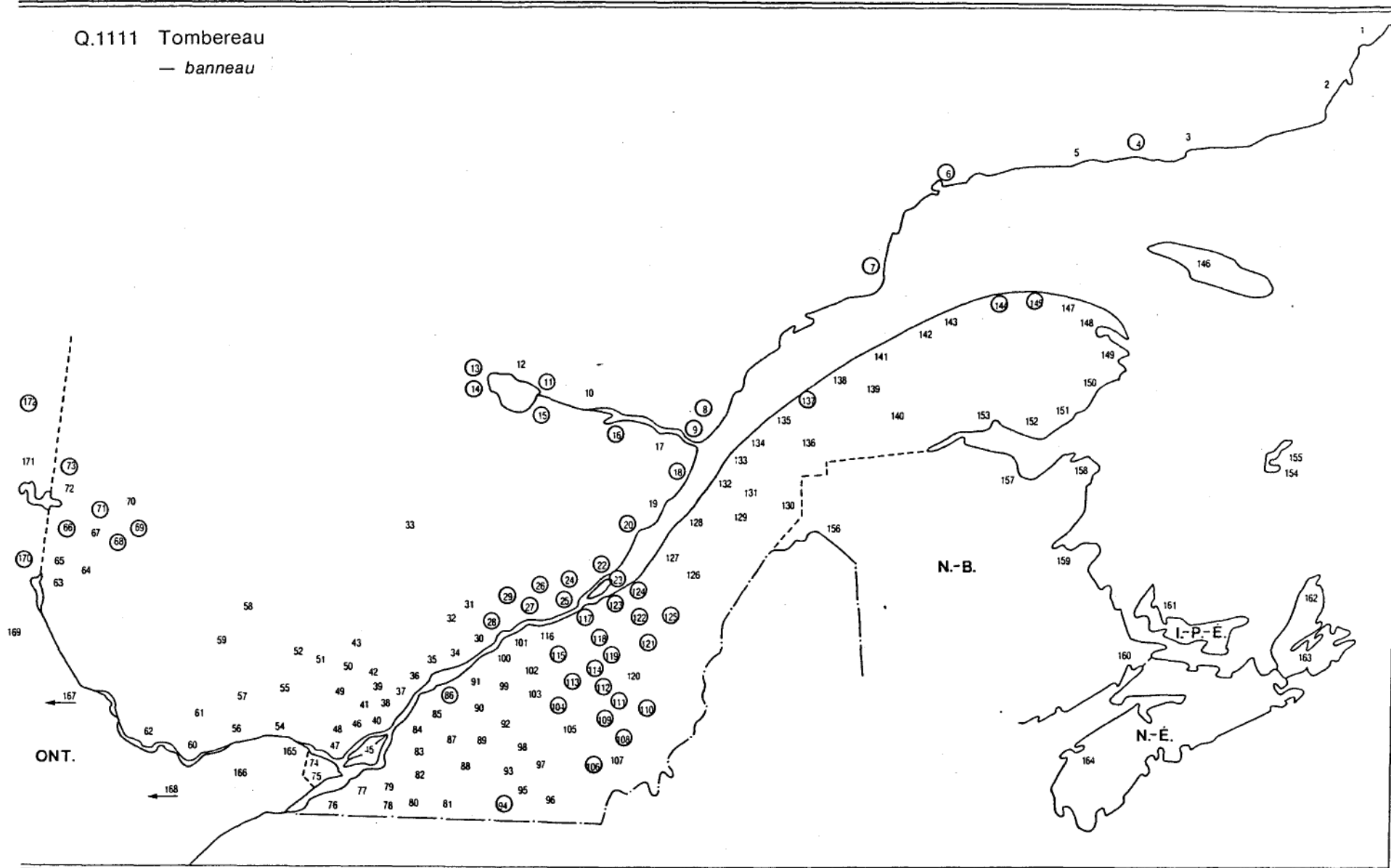
Q.1111 Tombereau

-tombereau



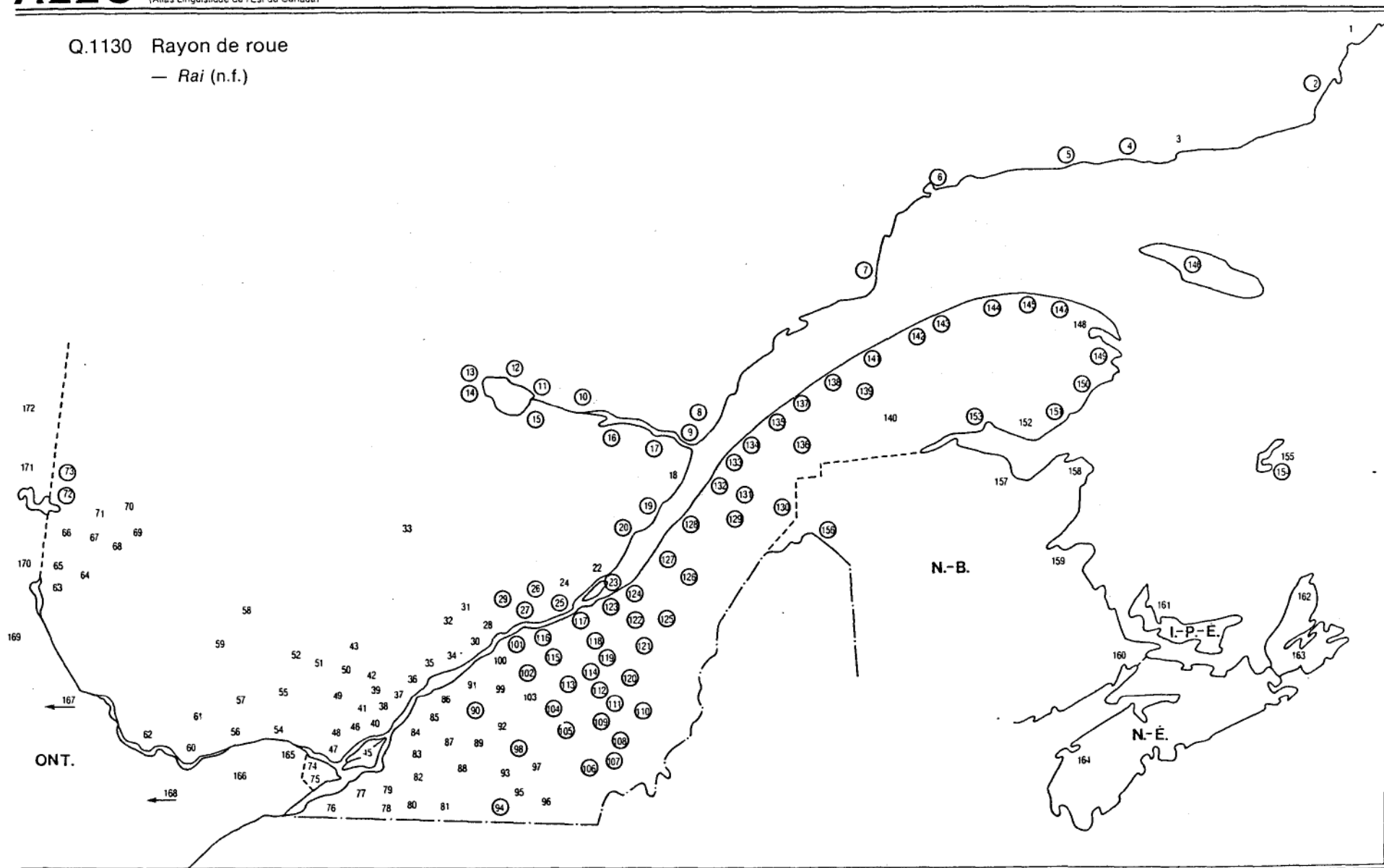
Q.1111 Tombereau

— banneau

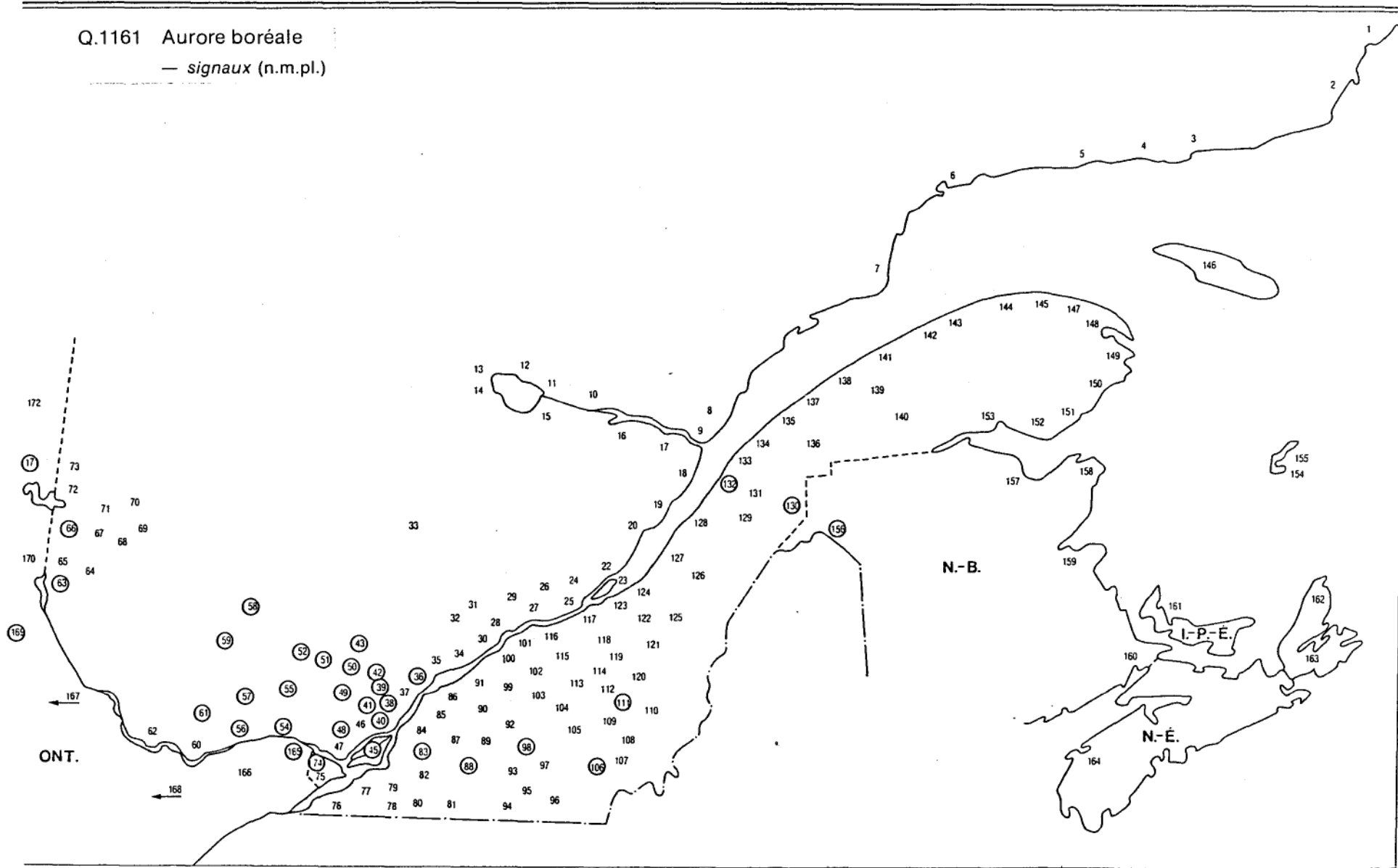


Q.1130 Rayon de roue

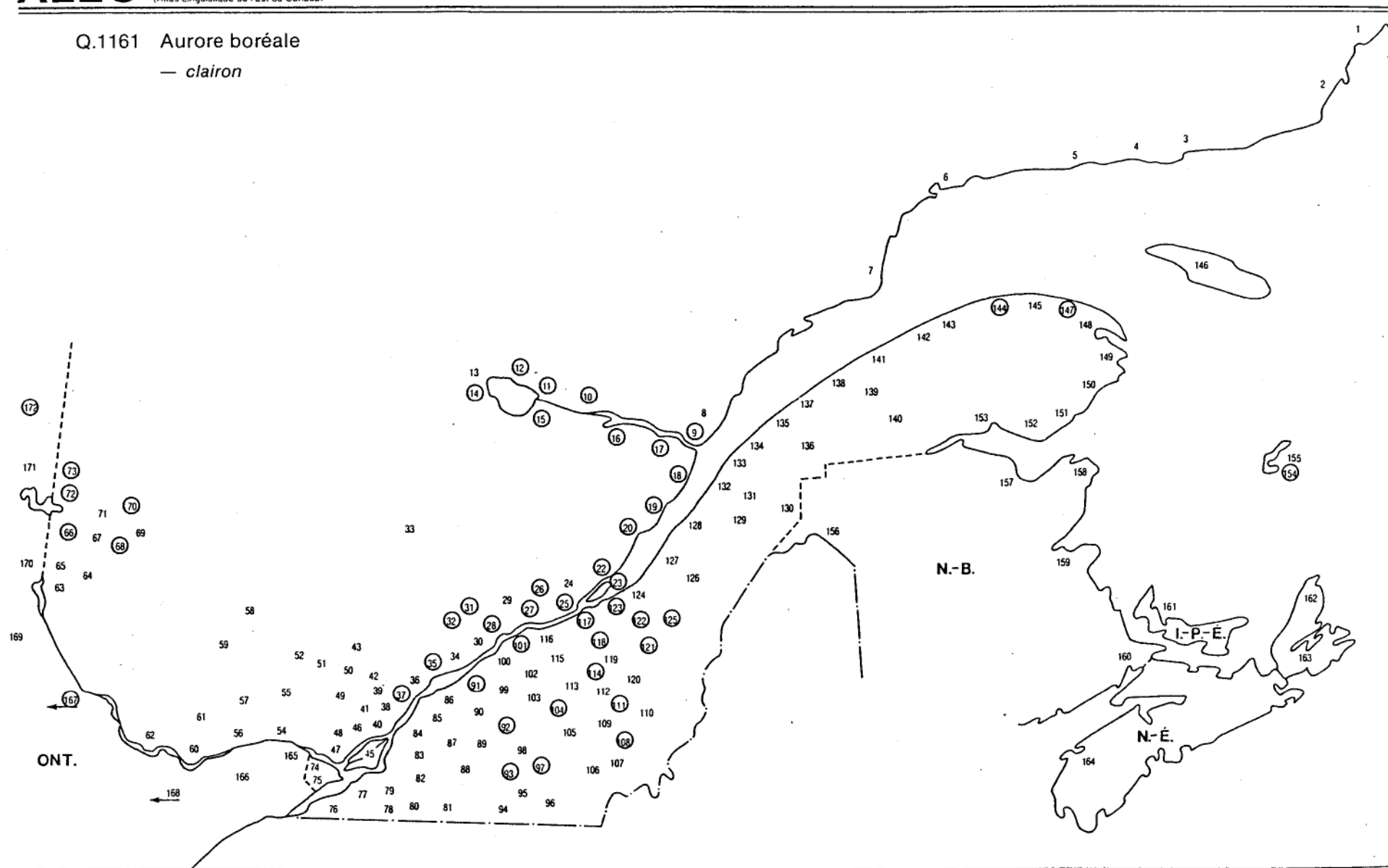
— Rai (n.f.)



Q.1161 Aurore boréale
— signaux (n.m.pl.)

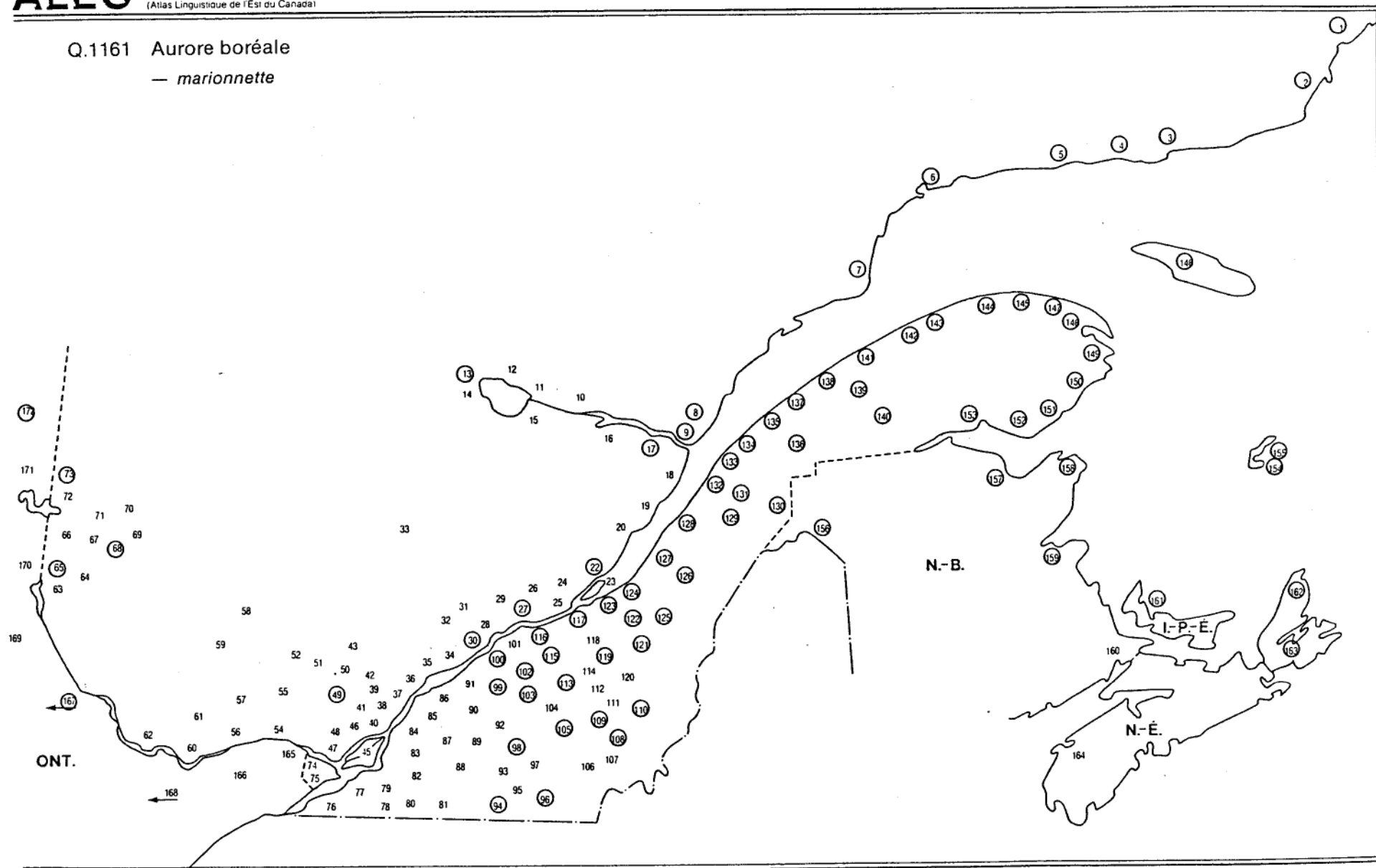


Q.1161 Aurore boréale

— *clairon*

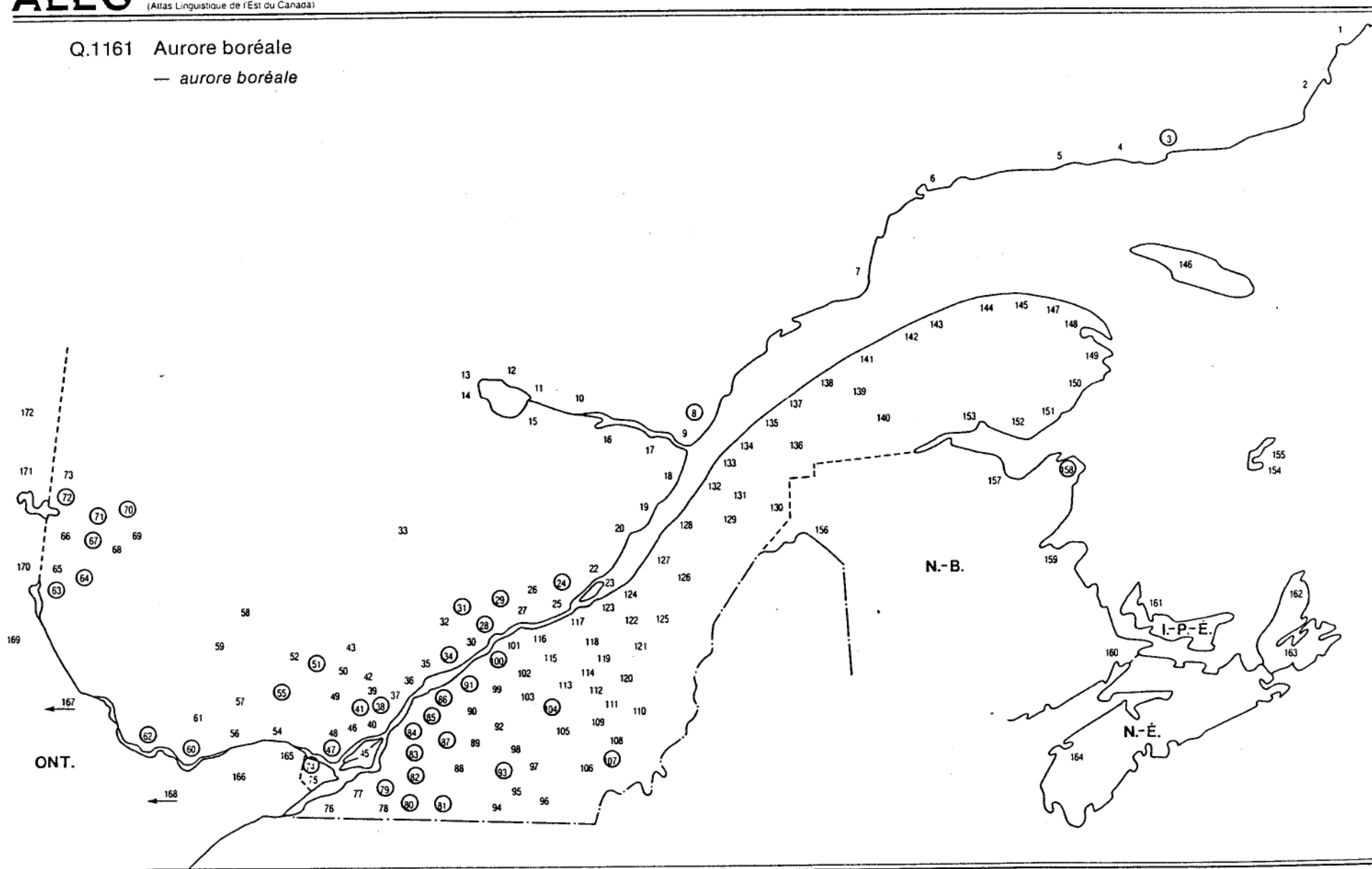
Q.1161 Aurore boréale

— marionnette



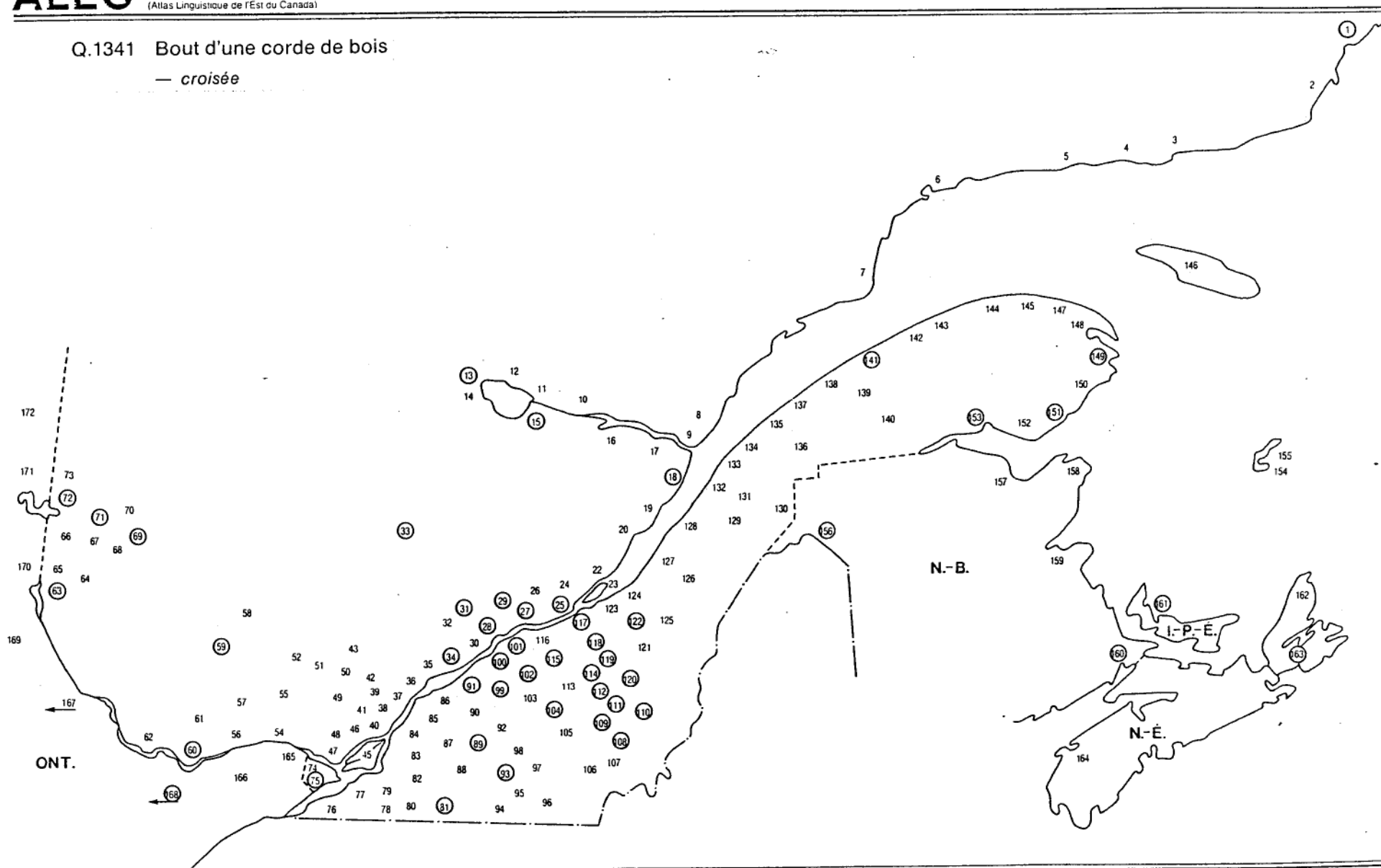
Q.1161 Aurore boréale

— aurore boréale



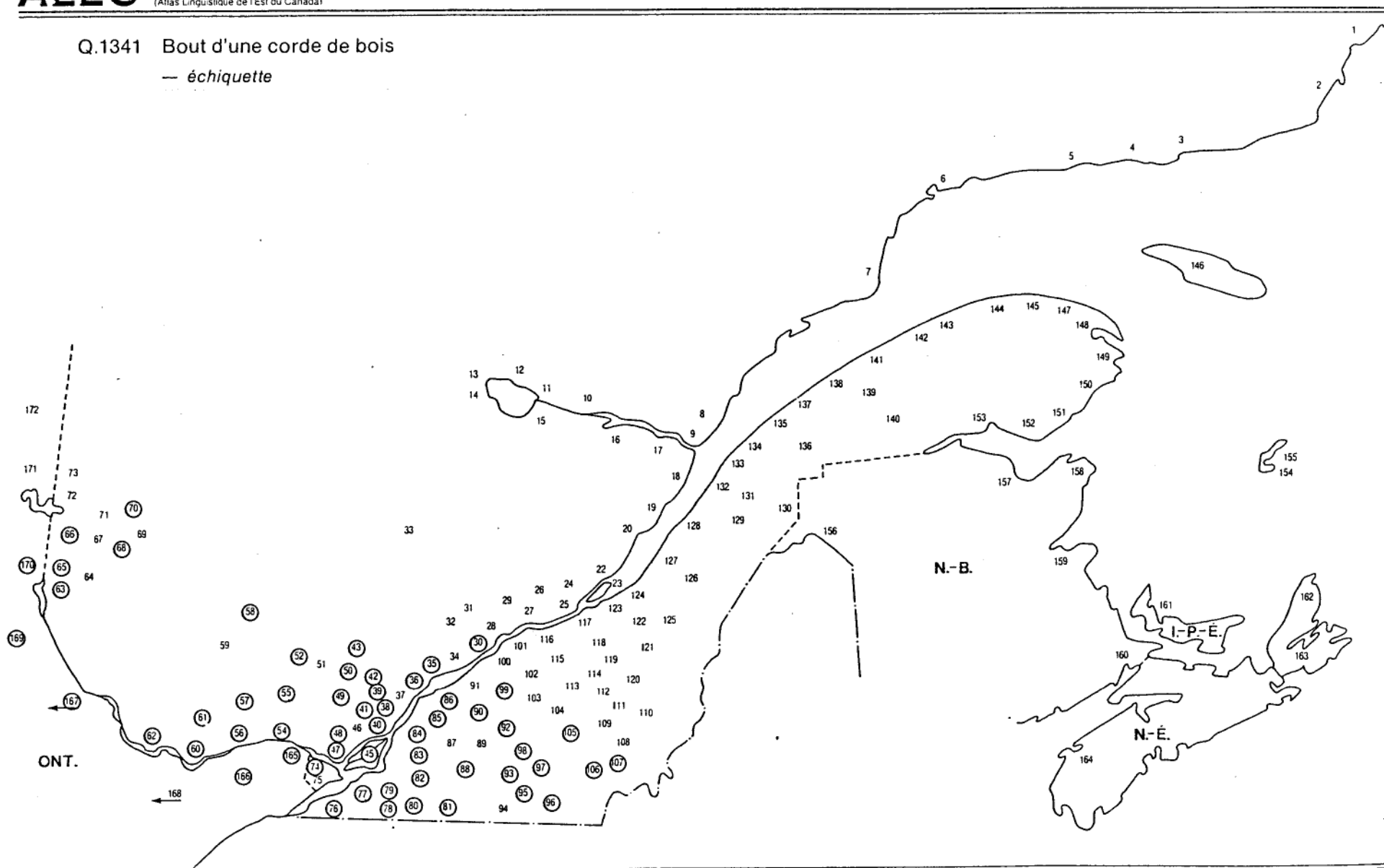
Q.1341 Bout d'une corde de bois

— croisée



Q.1341 Bout d'une corde de bois

— étiquette

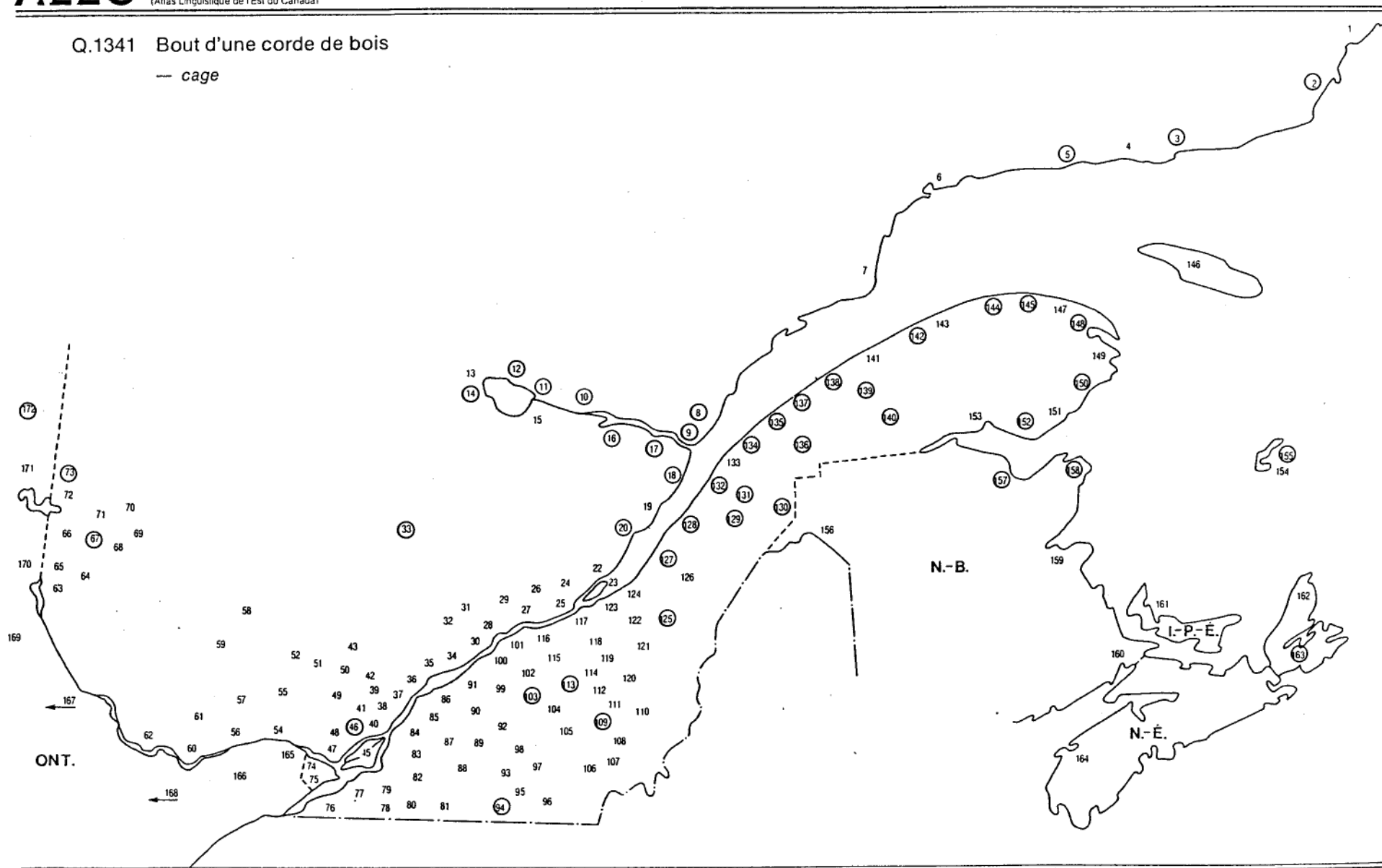


ALEC

(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

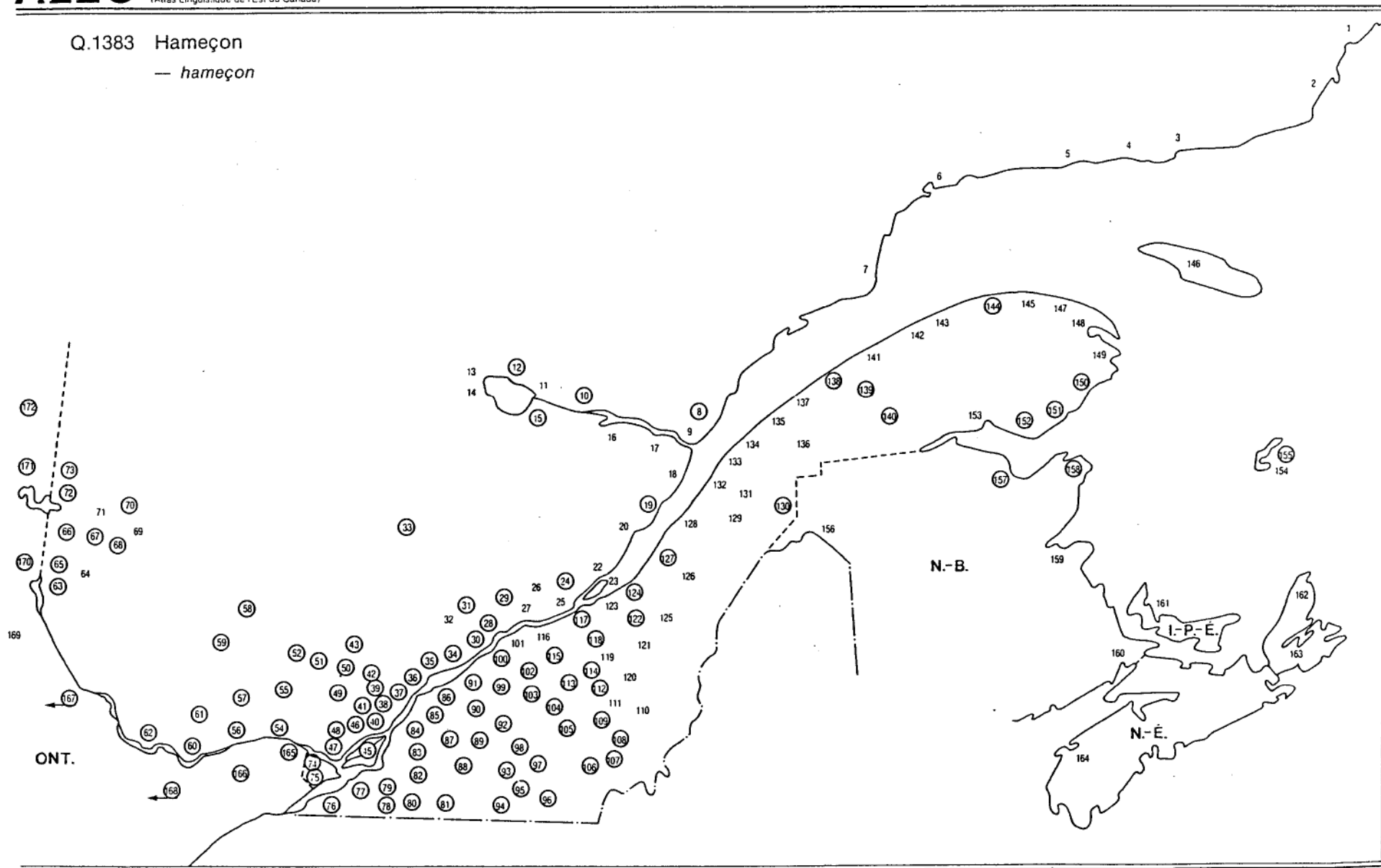
Q.1341 Bout d'une corde de bois

— cage



Q.1383 Hameçon

— hameçon

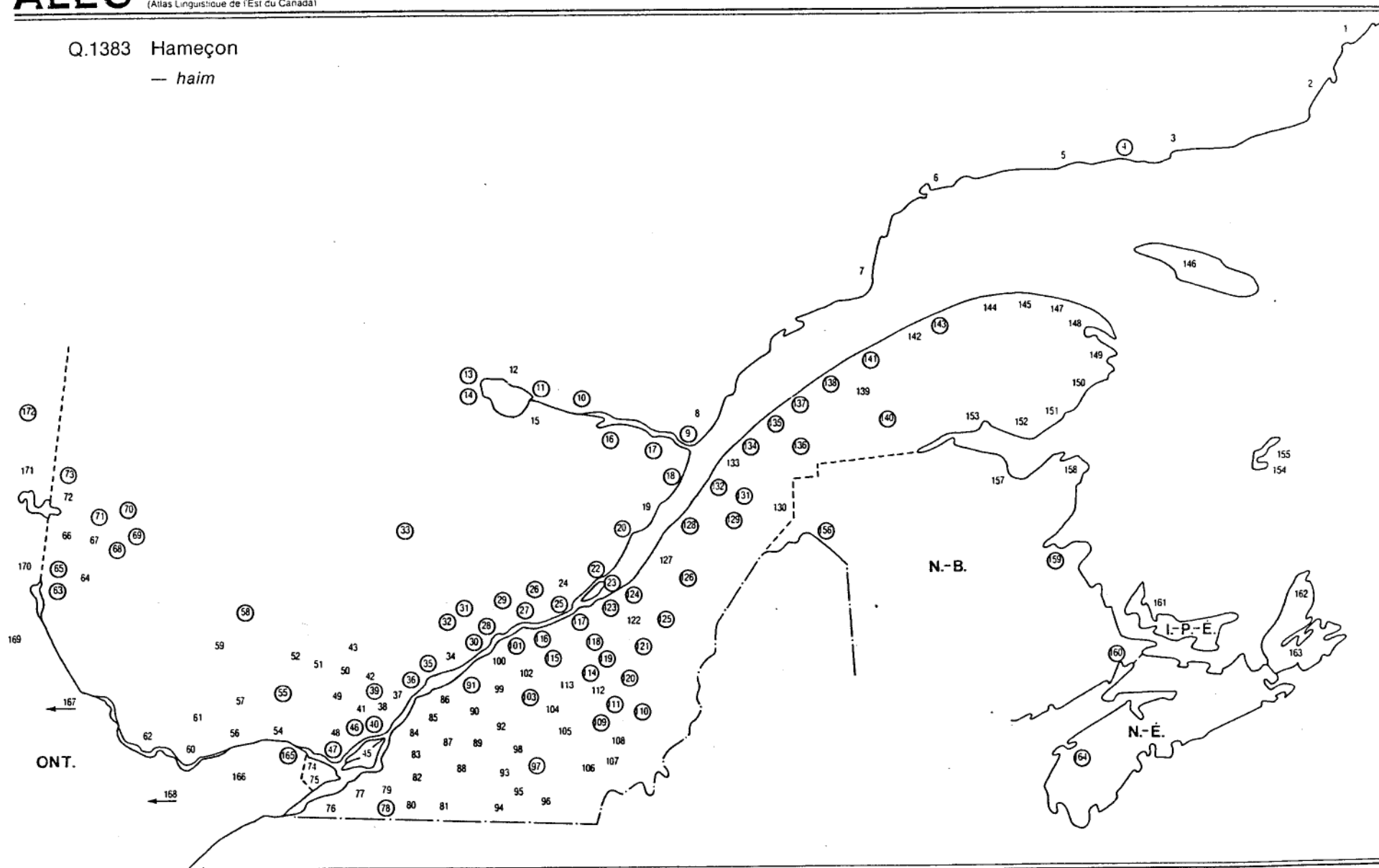


ALEC

(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

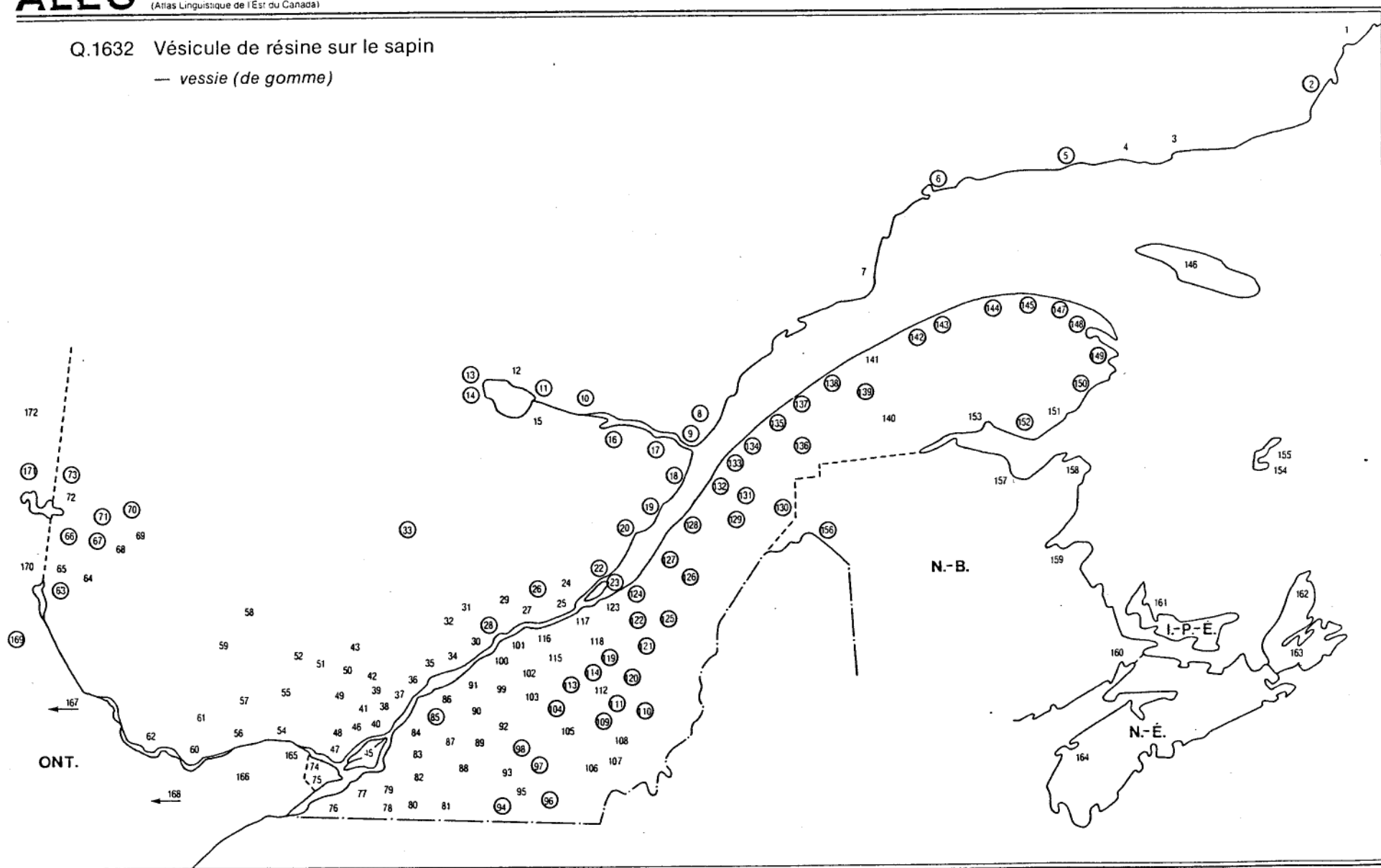
Q.1383 Hameçon

— *haim*



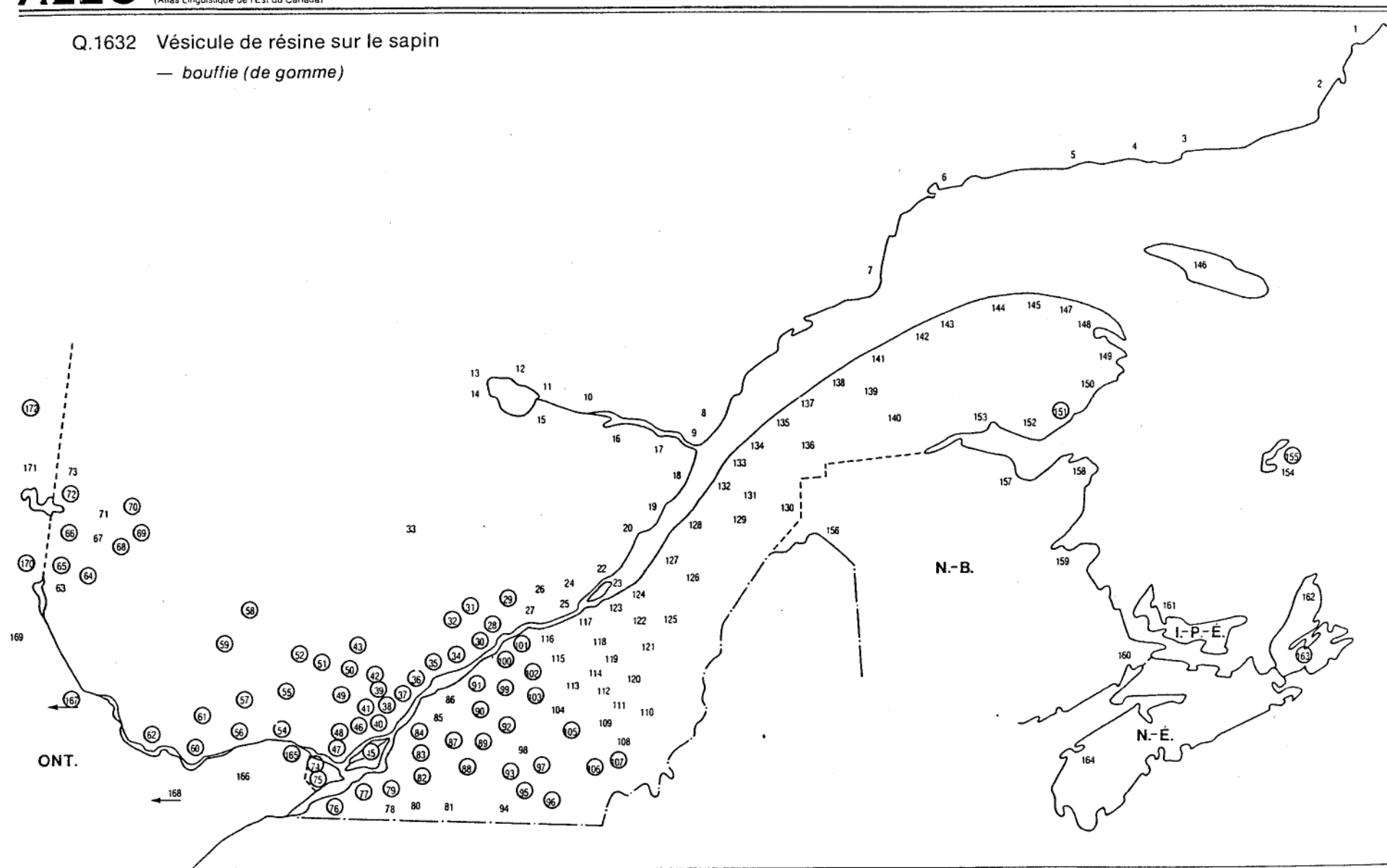
Q.1632 Vésicule de résine sur le sapin

— vessie (de gomme)



Q.1632 Vésicule de résine sur le sapin

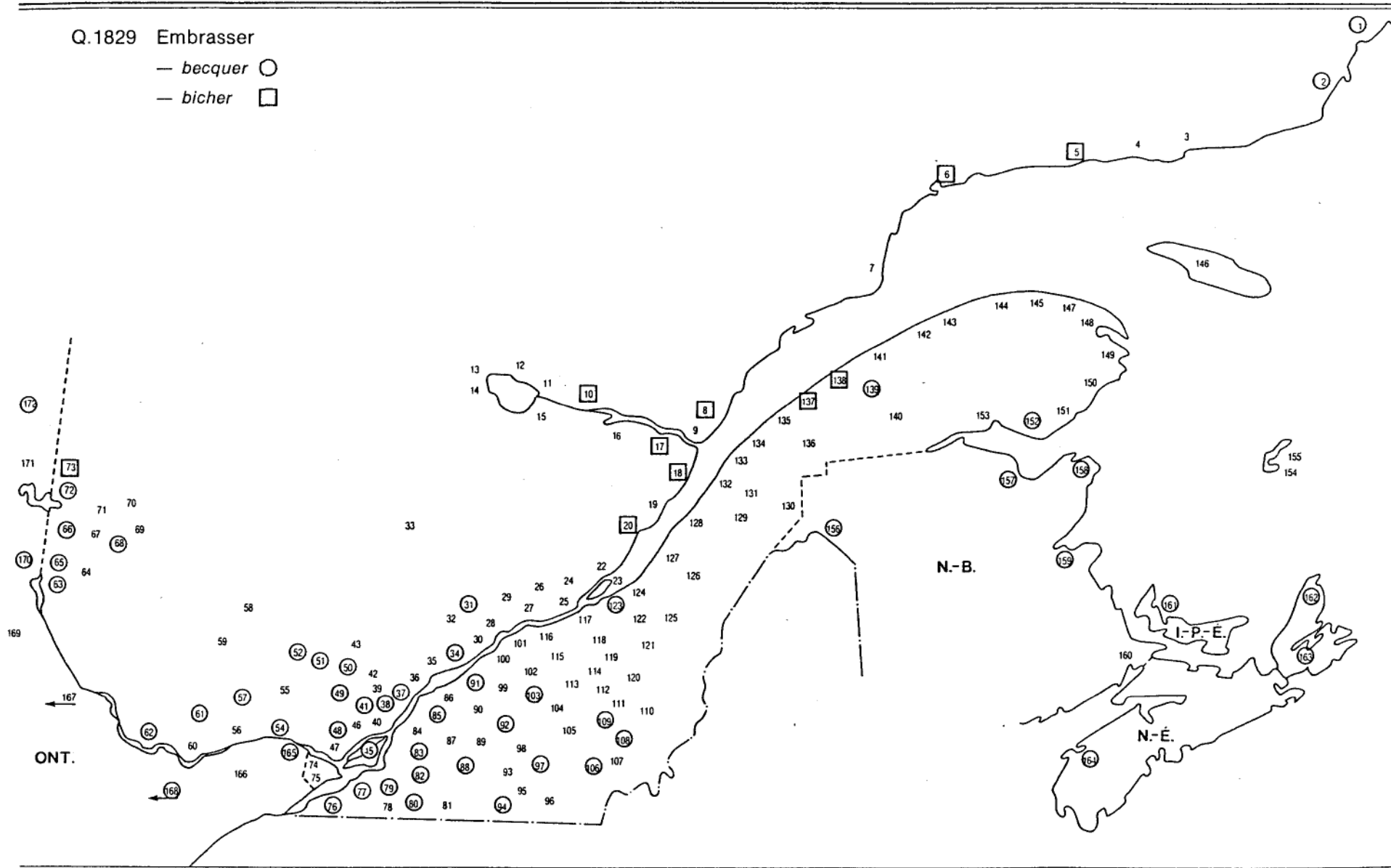
— bouffie (de gomme)



Q.1829 Embrasser

— *becquer* ○

— *bicher* □

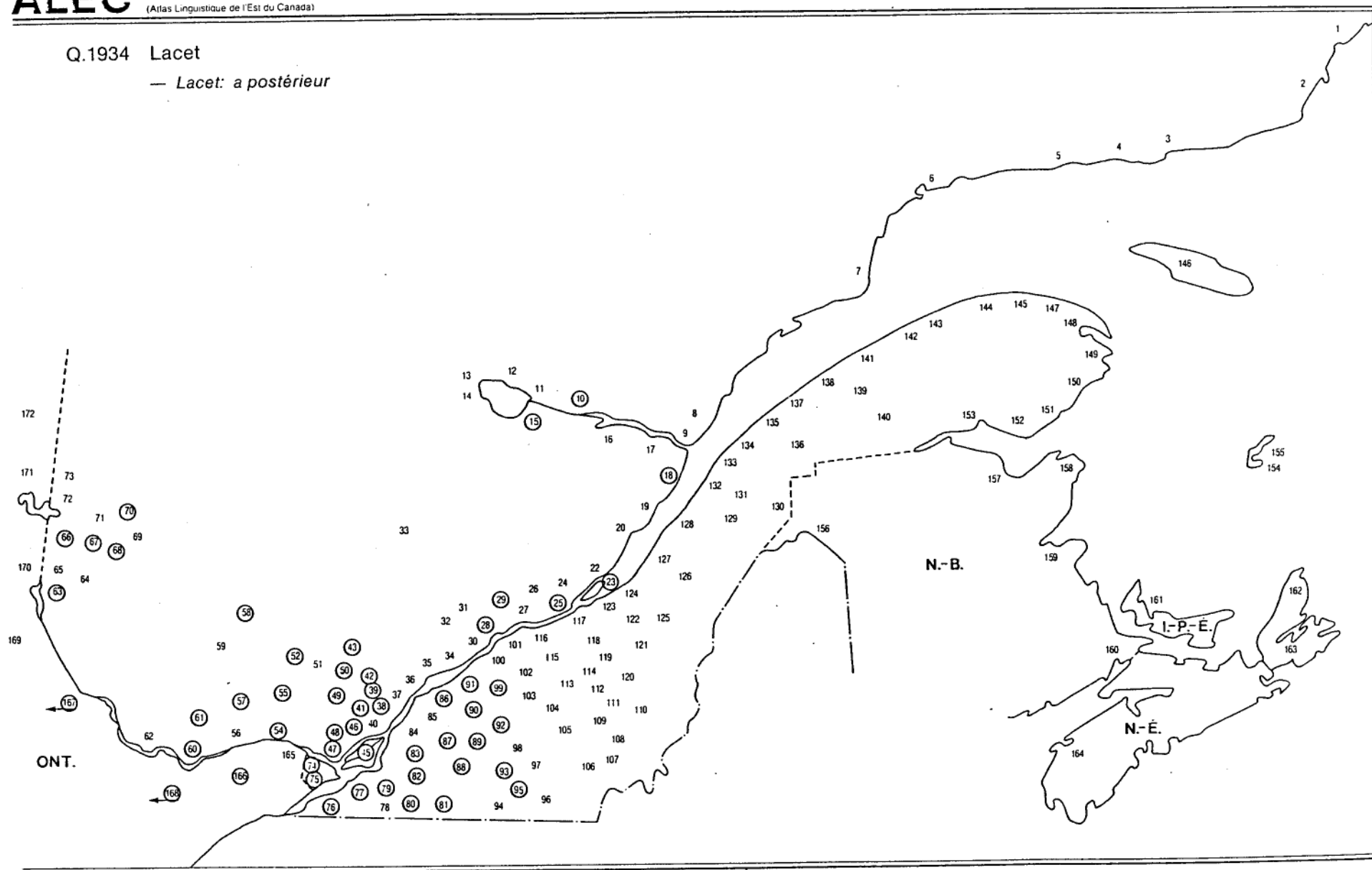


ALEC

(Atlas Linguistique de l'Est du Canada)

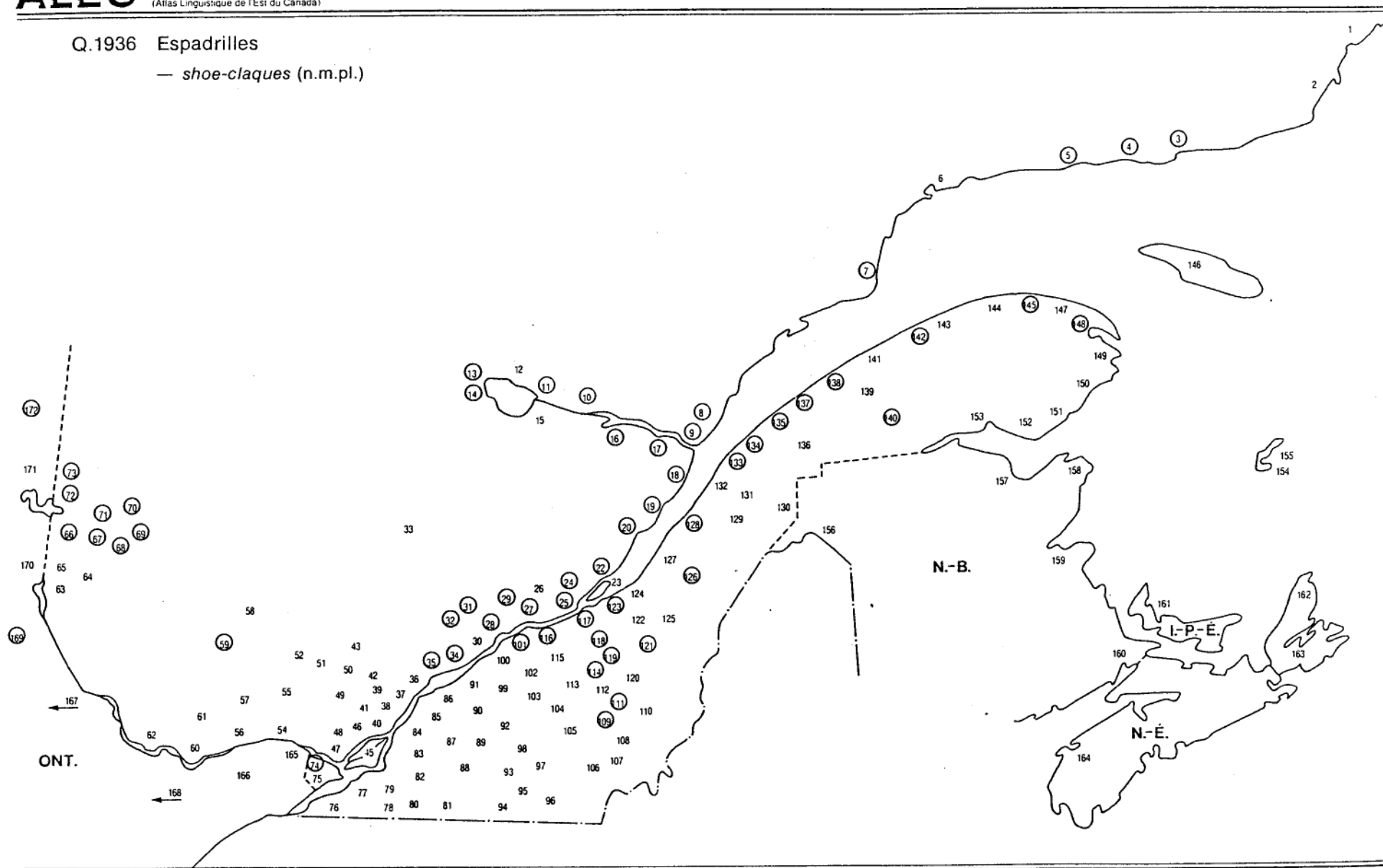
Q.1934 Lacet

— Lacet: a postérieur



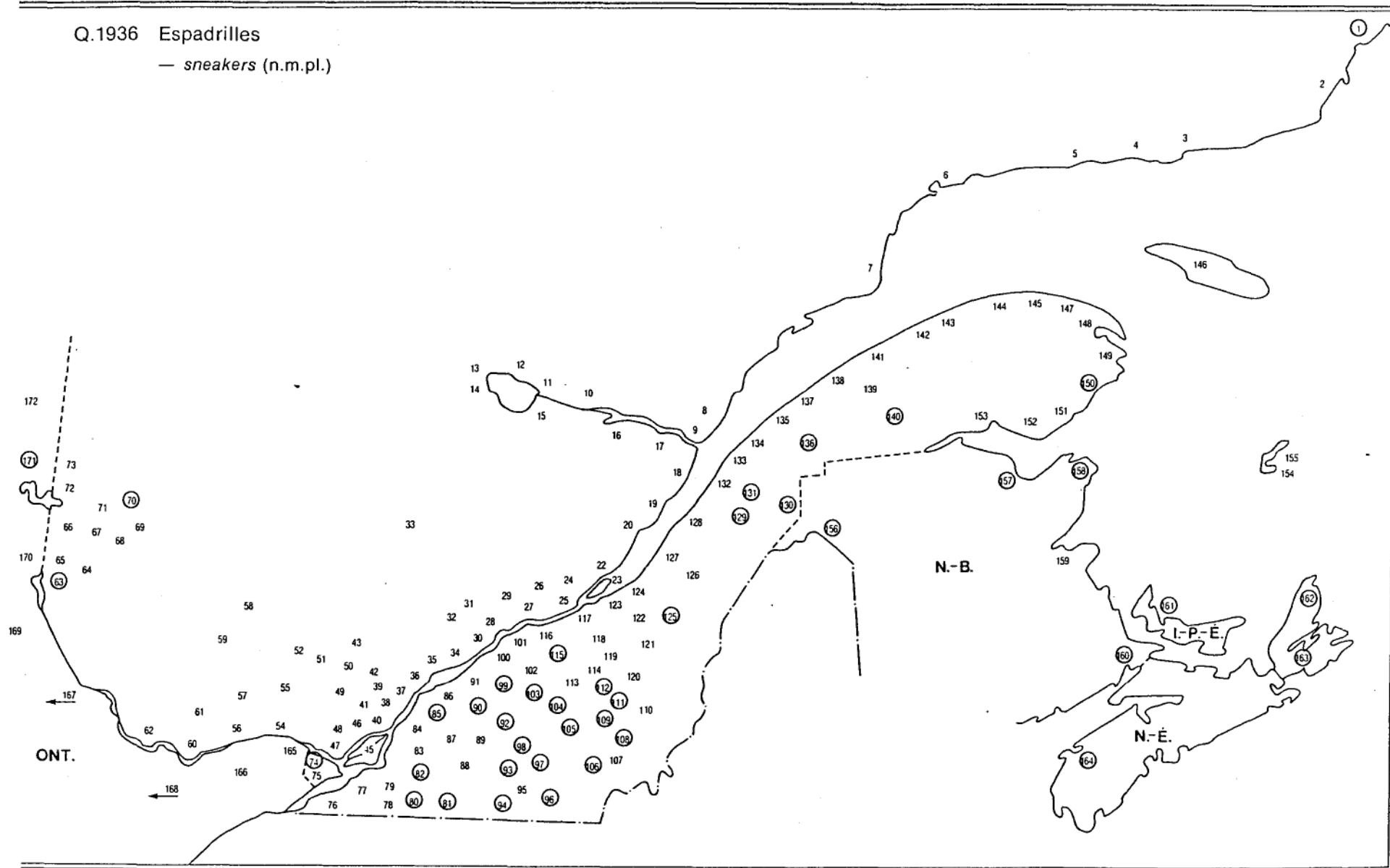
Q.1936 Espadrilles

— shoe-claques (n.m.pl.)



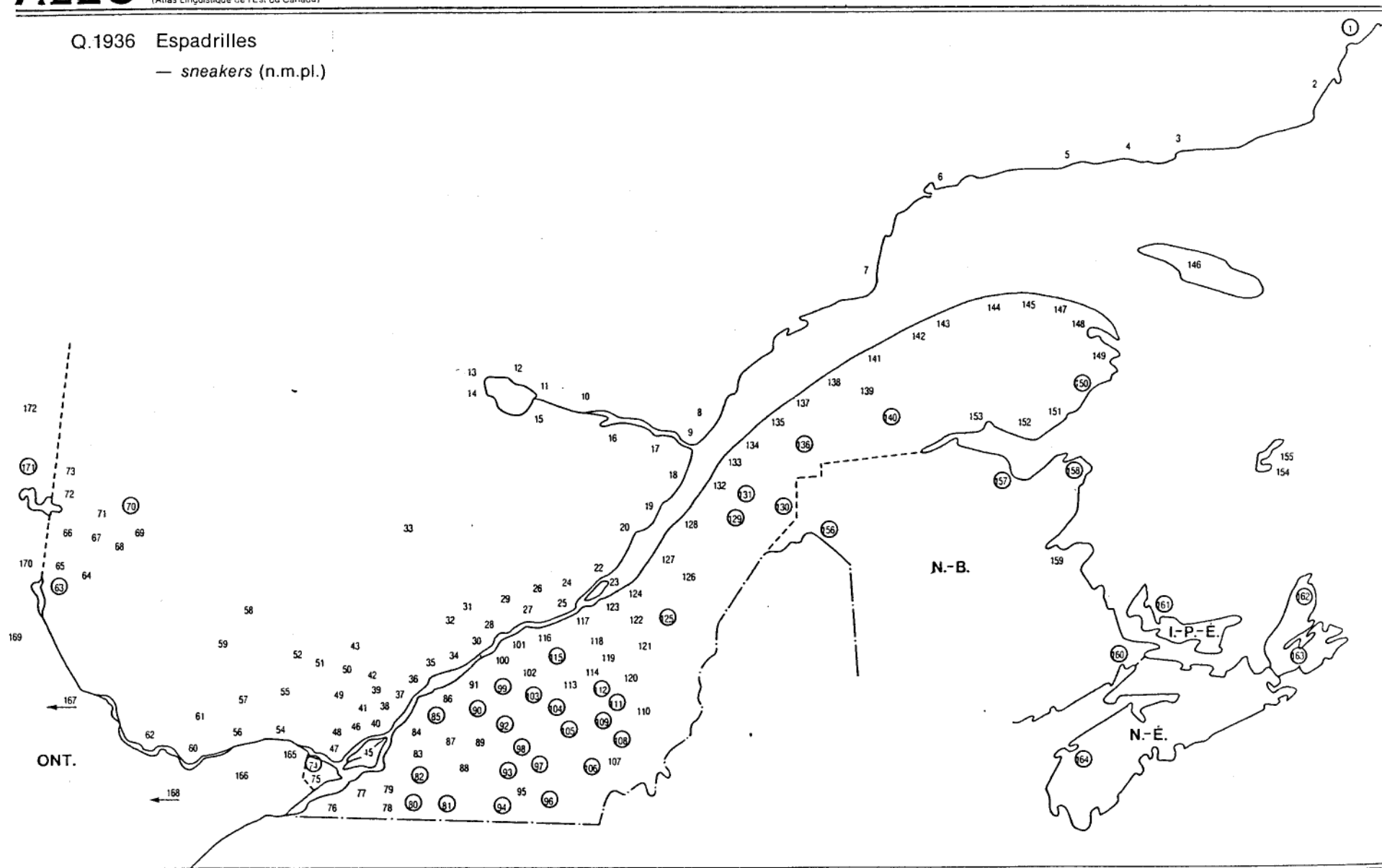
Q.1936 Espadrilles

— sneakers (n.m.pl.)

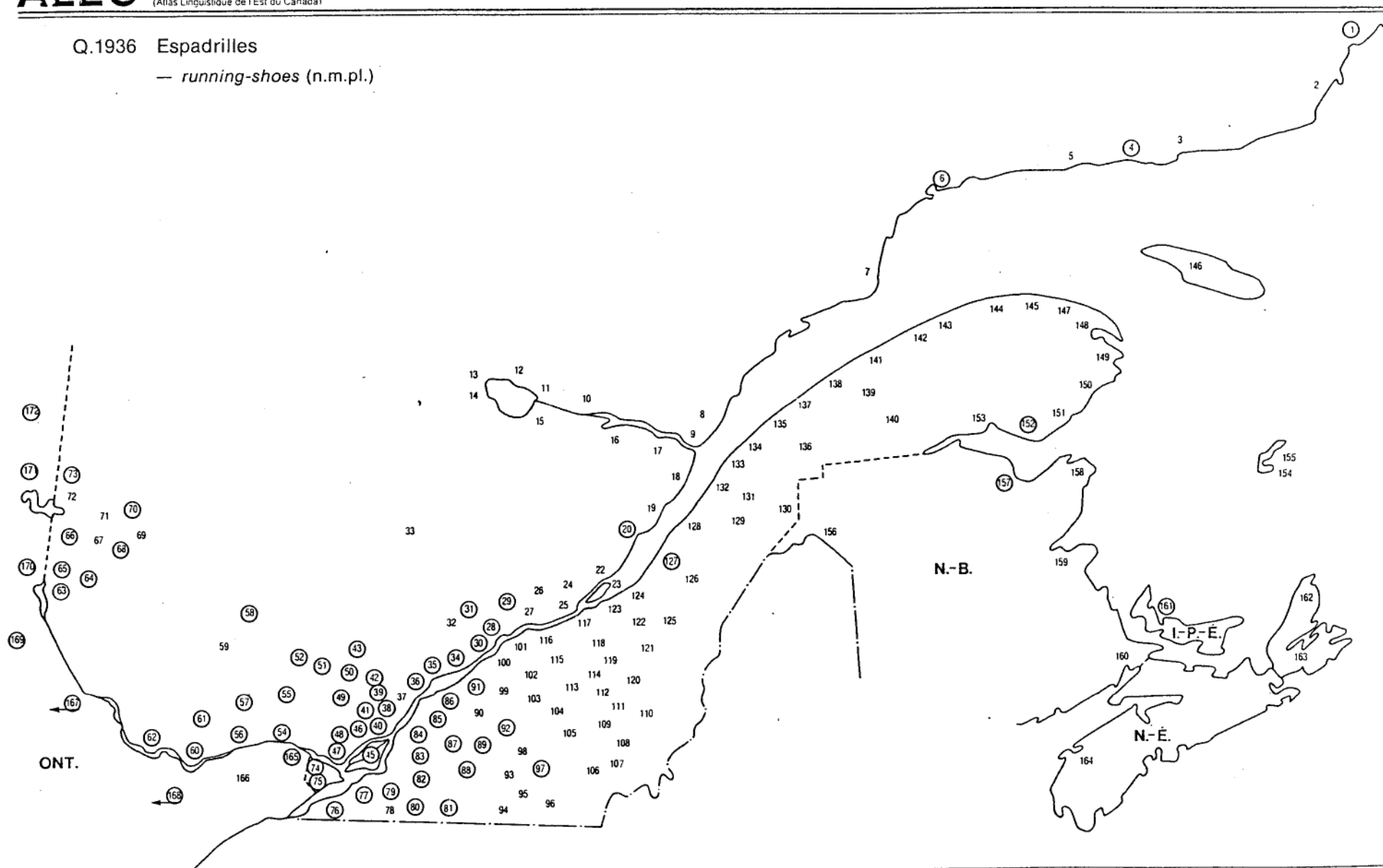


Q.1936 Espadrilles

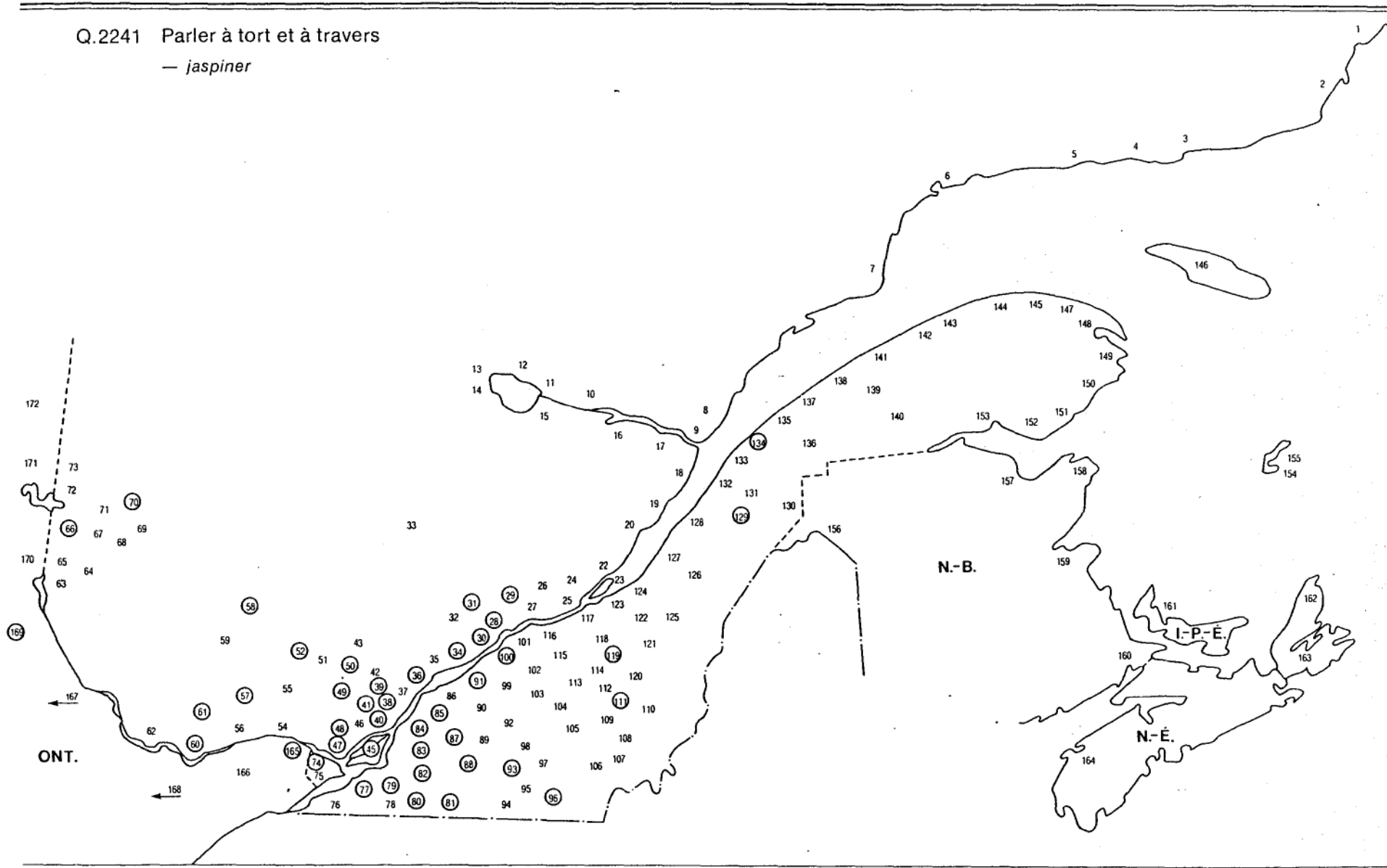
— sneakers (n.m.pl.)



Q.1936 Espadrilles
— *running-shoes* (n.m.pl.)



Q.2241 Parler à tort et à travers

— *jaspiner*

1

2

3

DOCUMENT 3

Exemple de lecture de 24 cartes

Liste des cartes

- 1) Question 3, Façade de la maison
- 2) Question 33, Puits.
- 3) Question 43, Tirer (l'eau du puits)
- 4) Question 46, Double-porte.
- 5) Question 80, Étincelles
- 6) Question 86, Tirage de la cheminée
- 7) Question 123, Arceaux de la chaise berceuse
- 8) Question 142, Se couvrir (avec les couvertures)
- 9) Question 170, Bouilloire
- 10) Question 187, (Pain) moisi
- 11) Question 202, Gruau
- 12) Question 229, Dépôt au fond d'un contenant
- 13) Question 253, Alcool de fabrication domestique
- 14) Question 318, Défaire des tissus
- 15) Question 385, Stalle du cheval
- 16) Question 390, Attacher (les bêtes à l'étable)
- 17) Question 453, Trait court reliant la cheville d'attelage au collier
- 18) Question 510, Vache sans corne
- 19) Question 524, Pis de la vache
- 20) Question 681, Limites d'une terre
- 21) Question 736, Chaintre (où tourne la charrue)
- 22) Question 773, Mélange d'avoine, de pois et de grains destiné à être semé
- 23) Question 1033, Bardane
- 24) Question 1004, Perches horizontales d'une clôture

1) Question 3, Façade de la maison

La question posée était «Comment appelez-vous la partie de la maison qui donne sur la rue?».

Communément utilisés à travers le Québec, trois mots français devant, façade et devanture témoignent de la richesse synonymique du parler québécois commun.

La répartition assez équilibrée des trois mots dans l'ensemble du territoire Alec montre comment une variété de mots peut traduire d'une certaine façon l'uniformité d'un parler.

Attestations:

devant	81
devanture	62
façade	66

Autres réponses:

face, mur d'en avant, etc.

2) Question 33, Puits.

À l'époque ancienne, le puits est un équipement essentiel à toutes les habitations rurales. C'est le puisatier appelé au Québec «sourcier» ou «tireur de puits» qui en localise le site. Le trou creusé est stabilisé par une maçonnerie («maçonne») ou le plus souvent par un coffrage de bois graduellement construit et descendu dans le puits.

Le mot français puits est usuel dans tout le Québec sauf sur la rive sud du Saint-Laurent à l'est de Québec (région du Bas-Saint-Laurent) où le régionalisme fontaine prédomine sans conteste dans l'usage courant. On parle d'ailleurs de «tireur de fontaine» au point 138.

Avec quelques attestations en Charlevoix, sur la Côte-Nord et en Acadie, fontaine reste concentré et fréquent sur la rive sud, sans doute au centre d'une aire ancienne autrefois plus étendue qui aurait régressé devant le français puits attesté fortement dans le Québec de base (espace Montréal - Québec).

Attestations

puits	147
fontaine	35

3) Question 43, Tirer (l'eau du puits)

Presque deux fois plus attesté que son concurrent haler, le mot tirer occupe solidement la grande région montréalaise dans l'ouest québécois et se trouve régulièrement attesté dans l'est.

Haler, terme du domaine maritime, désigne l'action de tirer sur un câble ou un cordage. Il est fréquent sur les rives nord et sud du fleuve à l'est de Québec. Au centre du domaine Alec, son usage est encore noté autour de Trois-Rivières et surtout au sud dans les Bois-Francs et la Beauce.

D'une façon générale, on perçoit le recul de la forme haler devant le mot français tirer.

Attestations

tirer	99
haler	59

Autres réponses:

au Québec: monter, puiser, sortir
en région acadienne: hausser, pêcher

4) Question 46, Double-porte.

Les rigueurs de l'hiver québécois ont amené les habitants à modifier progressivement leur maison pour l'adapter au climat laurentien, ce qui a pu susciter des innovations linguistiques.

La double-porte est un élément saisonnier de la maison québécoise traditionnelle. Souvent massive, s'ouvrant vers l'extérieur, la double-porte aujourd'hui permanente s'ajoutait autrefois l'automne à la porte ordinaire en remplacement de la porte-moustiquaire.

Contre-porte (une acception du sens français: porte-double légère) est le mot majoritairement lié à cette réalité à la grandeur du Québec sauf dans la région du Centre (Québec - Beauce - Bois-Francs) et au pourtour de Rivière-du-Loup (point 132) où prédomine la forme fausse-porte.

Double-porte et porte-double sont propres au pays acadien qui se distingue régulièrement du Québec. Les deux formes sont connues cependant dans la région centrale du Québec, près du fleuve d'abord et dans les terres intérieures.

Attestations

contre-porte	92
fausse-porte	29
double-porte	32
porte-double	27

Autres réponses:

porte, contrevent,...

5) Question 80, Étincelles

L'expansion du mot étincelle sur l'ensemble du domaine québécois donne l'exemple d'un mot québécois commun qui se superpose à des

usages intra-régionaux sans les faire disparaître.

Deux formes intra-régionales existent en effet sous le mot commun. Depuis le centre du Québec vers l'ouest ainsi qu'en Charlevoix et au Saguenay - Lac-Saint-Jean, le mot flammèche jalonne avec régularité un important territoire. La région acadienne du Québec et des provinces maritimes conserve de son côté bluette, une forme française ancienne et connue dans une grande partie de la France selon G. Massignon (Les parlers français d'Acadie, volume 2, p.519).

Attestations

étincelles (partout)

flammèche 55

bluette 14

6) Question 86, Tirage de la cheminée

Les poêles à bois ont été longtemps utilisés au Québec et au Canada tant pour le chauffage des maisons que pour la cuisson des aliments. Ce système de combustion exige entre autres pour être efficace une cheminée dont l'effet de tirage assure un bon feu, une bonne évacuation de la fumée vers l'extérieur.

Les témoins qui connaissent parfaitement cette réalité la désignent différemment en recourant à deux formes régionales dérivées des verbes tirer et haler.

La tire de la cheminée est l'expression usuelle dans la moitié ouest du Québec débutant dans Portneuf au nord et dans les Bois-Francs au sud.

La hale de la cheminée est par contre l'expression de l'aire Est. Relevé parallèlement à tire dans la région des Bois-Francs, hale est le mot prépondérant en Beauce, au Saguenay, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et en Acadie.

Attestations

tire 90

hale 48

Autres réponses:

tirage (mot français), draft (mot anglais)...

7) Question 123, Arceaux de la chaise berceuse

La chaise berceuse fait partie de l'ameublement traditionnel et se distingue par ses deux arceaux qui lui permettent d'osciller.

La popularité de cette chaise vient de la singularité de ses patins arrondis mais fragiles qui peuvent se casser, grincer sur le

plancher, s'user et se déformer... et qui sont donc pour cette raison connus et désignés par une appellation précise.

Le parler québécois connaît plusieurs mots pour désigner les arceaux de la berceuse: berce (n.f.), berceau et berçoire, rouloire, roulette et chanteau.

Tout l'ouest du domaine Alec à partir de Québec utilise systématiquement le mot berceau à l'exception d'une quinzaine de localités au sud et à l'est de Montréal (vallée du Richelieu, Estrie,...) qui ont berce (n.f.).

De Québec vers l'est, chanteau est la forme usuelle alors que la région acadienne (Côte-Nord, Baie-des-Chaleurs, Îles-de-la-Madeleine, Maritimes) a rouloire et roulette.

Attestations

berceau	100
berce	20
berçoire	1
chanteau	47
rouloire	16
roulette	2

8) Question 142, Se couvrir (avec les couvertures)

L'archaïsme s'abrier (se couvrir, se mettre à l'abri...) et le régionalisme se cacher (se soustraire à la vue, se tapir) se partagent l'usage.

Le verbe abrier est déjà courant partout au Québec dans le sens général de recouvrir, protéger (du vent, du froid,...). Dans le sens du présent concept, s'abrier est très répandu mais c'est surtout le mot privilégié à l'ouest de la ville de Québec ainsi que dans la région acadienne.

C'est entre ces deux blocs linguistiques bien définis que s'insère l'aire assez réduite de la forme se cacher (Charlevoix, Saguenay - Lac-Saint-Jean, Côte-du-Sud, Bas-Saint-Laurent). Les points 9, 16, 18 ont deux mots mais privilégient se cacher.

Attestations

s'abrier	121
se cacher	35

Autre réponse:
se couvrir (9 fois)...

9) Question 170, Bouilloire

La bouilloire ancienne faite de métal soudé (fer, cuivre) ou moulée (fonte) est munie d'une anse et d'un bec verseur. De format

variable, la bouilloire remplie d'eau avait sa place permanente sur le poêle à bois de la cuisine. Deux régionalismes, canard et bombe et un mot français coquemar se partagent la carte lexicale de cet ustensile.

Les glossaires franco-canadiens du début du siècle (Dunn, Dionne,...) mentionnent déjà que le régionalisme canard est courant au sens de bouilloire dans la région de Montréal. L'Alec confirme cette observation et détermine l'aire très dense et étendue de ce mot de l'ouest du territoire en y incluant l'Ontario, au nord-ouest, vers l'est aux confins de la région de Québec, et au sud en Estrie jusqu'aux limites de la Beauce. Connu sporadiquement à l'est de Québec, le mot est cependant privilégié par l'ouest où 19 témoins précisent qu'ils l'utilisent de préférence à bombe et bouilloire qu'ils connaissent.

Bombe est le mot usuel du centre et de l'est incluant les localités acadiennes du Québec. L'aire linguistique couvre la région du Nord-Ouest et l'est du Québec depuis Trois-Rivières et L'Estrie (une frontière souvent partagée en deux aires). Trois témoins à l'ouest de cette ligne connaissent ce mot par ouï-dire.

Coquemar, mot acadien traditionnel, disparaît progressivement dans les localités acadiennes du Québec où bombe, canard et bouilloire lui font la lutte.

Attestations

canard 96
bombe 118
coquemar 14

Autres réponses:

bouilloire (24 relevés dont 3 sont marqués «usage nouveau»),
colombe, bouillotte, boiler (1 fois chacun).

10) Question 187, (Pain) moisi

Le phénomène d'uniformisation et de francisation du parler populaire du Québec est mis en évidence dans la présente carte où le français moisi fut relevé partout alors que le régionalisme cani, surtout de l'est du Québec, semble s'écarter au profit du mot français.

Attestations

moisi (partout)
cani 47

Autres réponses:

rassis (18 fois), vieilli, renfermé...

11) Question 202, Gruau

L'avoine privée de son et roulée forme des flocons que l'on cuit dans l'eau bouillante avec un grain de sel et que l'on déguste avec du lait et du sucre (cassonade, sirop d'érable...); c'est le mets que les témoins ont désigné en recourant majoritairement au mot français gruau.

Cette appellation commune fait double emploi cependant à l'ouest de la région de Québec avec l'amérindianisme soupane (n.f.) qui est le mot usuel et traditionnel dans tout l'ouest du Québec d'après sa fréquence et la préférence à d'autres mots que lui accordent 8 témoins.

Le français gruau prédomine depuis Québec vers l'est jusque dans la région acadienne où l'amérindianisme (nation Micmac) bargou (n.m.) compétitionne à égalité avec le mot français.

Attestations

gruau (partout)
soupane 96
bargou 11

Autres réponses:

porridge (mot anglais relevé 13 fois en Acadie, en Ontario...),
farine d'avoine...

12) Question 229, Dépôt au fond d'un contenant.

Le marc est le résidu solide qui se dépose au fond d'un contenant. Marc, terme français, est usuel et propre à la grande région montréalaise alors que l'est du Québec depuis Trois-Rivières au nord et le Richelieu au sud emploie exclusivement le régionalisme rache.

Selon M. Massicotte (Le Parler de l'île-aux-Grues, p. 467), le mot rache est un terme de technique maritime qui désigne à l'origine la lie d'un goudron de mauvaise qualité; le mot prend au Québec le sens régional de résidu dans un produit alimentaire liquide (mélasse, sirop d'érable,...).

Notons la forte présence de rache dans le nord-ouest québécois alors que marc, mot de la région de Montréal, est plutôt répandu en Ontario. La netteté entre ces deux aires très bien opposées montre comment l'Abitibi-Témiscamingue peut se rallier parfois nettement du côté de la partie Est du Québec.

Attestations

marc 51
rache 99

Autres réponses:

dépôt, «marais» (?), drêche (acadien), cochonnerie...

13) Question 253, Alcool de fabrication domestique.

Les nombreuses dénominations populaires de l'alcool domestique sont sans doute reliées au caractère autrefois illicite de ce produit. Une cinquantaine de mots divers désignent cette boisson mais tous ne sont pas nécessairement synonymes car les ingrédients et la recette pouvaient varier souvent à l'époque de la prohibition de l'alcool aux États-Unis, vers 1930.

La grande région montréalaise, rapprochée de la frontière américaine, fournit plusieurs appellations dont poutine (n.f., de l'anglais pudding), Saint-Pierre (n.m.), Miquelon (n.m.) ou Saint-Pierre et Miquelon (n.m.) un alcool commercial importé des îles françaises.

Dans l'ouest du Québec et dans la région acadienne, moonshine (n.m., de l'anglais) apparaît comme le mot régional le plus commun. L'est de Montréal avec petit blanc au sens général d'alcool forme un îlot lexical particulier qui revient sporadiquement et qui relie rive nord et rive sud (région de l'Assomption et du Richelieu) entre les villes de Trois-Rivières et de Montréal.

Bagosse (n.f.) est prépondérant dans le Nord-Ouest et dans l'Est depuis Trois-Rivières et Sherbrooke jusque dans la région acadienne du Québec sans couvrir cependant la Gaspésie.

Aux deux extrémités de cette aire Est entre Trois-Rivières et la Gaspésie se raccroche une aire formée sur le mot baboche (n.f.), voisin phonétique de bagosse. Ce phénomène singulier, relevé par trois enquêteurs à l'ouest et deux enquêteurs à l'est, est étonnant car il met en rapport deux régions très éloignées l'une de l'autre et qui n'ont pas de liens interrégionaux particuliers.

D'autres mots sont relevés. Un douteux mélange d'alcool et de vin domestique est appelé goof (n.m., de l'anglais) dans le Nord-Ouest, caribou (n.m.) dans l'ouest du Québec et chien (n.m.) dans l'est, surtout en Charlevoix et dans le Bas-Saint-Laurent.

Attestations

moonshine	64
baboche	30
bagosse	85

Autres réponses:

whisky, boucane (n.f.), corne-en-cul (n.m.)

14) Question 318, Défaire des tissus

Le recyclage du vieux linge a été dans la campagne québécoise une activité d'économie domestique ordinaire. Lavé, découpé puis effiloché, les vieux lainages sont de nouveau cardés, filés et tissés. La variété des formes relevées dans ce champ contextuel est

remarquable pour l'ensemble du parler québécois.

On dit échiffer le tissu ou faire des échiffes presque partout dans l'ensemble du domaine Alec sauf sur la rive sud du fleuve et en Acadie. Ces deux expressions assez communes au parler québécois se superposent à une trentaine de formes synonymes qui sont relevées çà et là: défaire, démancer, effiler, émietter, déchirer, détricoter, découdre, effiloquer...

Dans ce tableau d'ensemble, trois formes très localisées méritent d'être soulignées. D'abord à l'ouest, dans le pourtour immédiat de Montréal, on recueille faire de la pénille, épéniller, dépéniller. La question Alec 319, Charpie, relève aussi pénille dans la même région une vingtaine de fois. Pénille et ses dérivés ont subsisté ainsi aux nombreuses expressions proposées par le français commun; elles sont restées en usage dans le point de peuplement ancien que constituent Montréal et ses deux vallées prochaines, l'Assomption et le Richelieu.

Dans l'est, écharpiller et écharpir (variantes de l'ancien français charpir) sont respectivement notées dans le Bas-Saint-Laurent et dans la région acadienne du Québec et des maritimes. Ces deux formes sont usuelles en Acadie selon Massignon (Les parlers français d'Acadie, volume 1, p. 474).

Attestations

échiffer ; faire des échiffes	100	
faire de la pénille	15	
épéniller	15	
dépéniller		15
écharpiller	10	
écharpir	5	

15) Question 385, Stalle du cheval

La stalle du cheval est un compartiment cloisonné de l'étable ou de l'écurie et comprend une mangeoire.

Parmi les réponses, le mot stalle fut obtenu autour de Montréal et dans le pays acadien où il est exclusif. Stalle fut très majoritairement prononcé à l'anglaise dans ces deux régions historiquement influencées linguistiquement par la présence anglophone.

Quatre mots de souche française et plus anciens recouvrent cependant le territoire et le partagent en trois aires parfaitement imbriquées l'une à l'autre.

Entre-deux (sens vieilli, espace entre deux choses) couvre avec régularité la région de Montréal.

Parc (prononcé pâr) est la forme prépondérante au centre du domaine Alec entre Montréal et Québec, incluant l'Abitibi et le

Témiscamingue. Parc au sens de stalle représente une variante sémantique du mot français. L'aire du mot parc forme un bloc central particulièrement solide qui montre l'union exclusive et resserrée ici de deux peuplements de souche, Trois-Rivières (ou Mauricie - Bois-Francs) et Québec qui se distingue ici exceptionnellement de l'Est du Québec.

Dans l'Est du Québec, Saguenay - Lac-Saint-Jean et Bas-Saint-Laurent sur la rive sud du fleuve jusqu'aux portes de la Gaspésie, disent barrure (n.f.).

En région d'influence acadienne, au-delà de Rimouski (point 137 et suivants) ainsi que sur la Côte-Nord et aux îles-de-la-Madeleine, le générique crèche devient le mot usuel dans une région côtière tournée vers la pêche où l'agriculture et l'étable renvoient à une activité peu développée.

Attestations

entre-deux	38
parc	62
barrure	24
crèche	31

Autres réponses:

stalle (35 attestations), appartement (10), paré (n.m.) (5).

16) Question 390, Attacher (les bêtes à l'étable)

Amarrer (fixer, retenir au moyen d'un câble, d'un cordage) est un terme courant en milieu maritime; il est usuel dans l'est du territoire Alec incluant l'Abitibi. Concurrent du mot français attacher, le régionalisme amarrer est sporadique dans l'ouest à l'intérieur des terres; il est courant depuis Québec et la Beauce vers l'est.

Le verbe attacher est généralement connu mais s'emploie moins fréquemment depuis Québec jusqu'en Gaspésie (8 absences); il devient rare dans la région acadienne (14 absences) où amarrer et trois autres formes locales et propres à la région sont courantes (crécher, crécheter, encrecher).

Attestations

attacher (presque partout)	
amarrer	70

17) Question 453, Trait court reliant la cheville d'attelage au collier

Les traits courts ou mancelles (n.f.) servent à relier le collier du cheval aux deux limons (ou brancards) de la charrette. Ces modestes et fortes voitures à deux roues (ex: tombereau), dont le châssis et le brancard forment un tout rigide, sont anciennes et

très bien connues. Mis à part le générique français trait recueilli ça et là une vingtaine de fois, trois appellations distinctes découpent le territoire en autant d'aires différentes.

L'Ouest avec Montréal et sa région immédiate, en deçà des vallées de l'Assomption et du Richelieu, utilisent le mot couplet, au sens de «chose qui relie, accouple». Relevé à quelques reprises dans l'est, couplet y apparaît cependant comme une réponse secondaire.

Entre Montréal et Trois-Rivières, le dérivé tire (n.f.) crée un îlot particulier.

Dans le Centre, en plus du Nord-Ouest, le mot tirant occupe autour de Trois-Rivières une aire assez dense qui n'atteint que faiblement l'Estrie. Cette région récente et peuplée par des gens de plusieurs régions utilise souvent des mots du français général comme ici trait ou chaîne plutôt que des formes plus traditionnelles.

L'Est du Québec utilise communément bracelet qui apparaît régulièrement depuis la Beauce jusqu'aux portes de la région acadienne (points 6, 146, 147). Charlevoix et le Saguenay - Lac-Saint-Jean soulignent par ailleurs leur originalité avec le mot tirette (n.f.).

Attestations

tirant 36
couplet 37
bracelet 51

18) Question 510, Vache sans corne

La présente carte permet de visualiser une coupure lexicale très nette entre l'ouest et l'est du domaine; elle met également en relief des phénomènes sous-régionaux intéressants.

L'Ouest incluant le nord-ouest québécois utilise les mots tocsonne (n.f.) et tocson (n.f.) qui est relevé 13 fois plutôt près du fleuve. Quelques attestations de ces formes recueillies dans l'Est par les quatre enquêteurs montrent une perméabilité de l'Est aux usages linguistiques de l'Ouest sinon un parler populaire riche en synonymes.

Montréal conserve dans son pourtour un îlot bocorne (n.f.; de l'anglais buck horn?) qui rappelle un usage sans doute ancien et autrefois plus répandu. Le régionalisme bocorne est complètement absent des vallées de l'Assomption et du Richelieu qui servent souvent de frontières à la région montréalaise de souche.

L'Est du domaine utilise le dialectalisme bouscaud dont le sens premier est «homme gros et court» (Massicotte, p.292). Le mot qui connaît une certaine variation de forme (bouscaud (n.f.), bouscaude (n.f.), bouscotte...) est courant dans l'est québécois.'

Mal connue dans la région acadienne québécoise où l'on dit «vache pas de cornes» ou «vache sans cornes», cette vache est désignée en Acadie et en Ontario par les mots anglais mulley et buffalo.

Attestations

tocson; tocsonne	78
bouscaud; bouscaude...	61
bocorne	13

19) Question 524, Pis de la vache

Le mot français pis est le mot usuel des habitants de l'Ouest québécois; il s'emploie sur la rive nord au-delà de Trois-Rivières et s'arrête sur la rive sud à la vallée du Richelieu. C'est le mot exclusif en Ontario francophone sauf au point 172 peuplé par des Beaucerons de l'est. Quant à l'Abitibi - Témiscamingue, au nord-ouest, on y retrouve comme c'est souvent le cas les deux formes, pis de l'Ouest et per, dialectalisme de l'Est.

Quelques notes d'enquête permettent de percevoir le phénomène de nouveauté ou d'ancienneté d'une forme. Ça et là en effet, des témoins ont souligné la nouveauté du mot pis (points 28, 106, 157) alors que per était senti comme vieilli (points 29, 34, 157).

La densité des attestations du mot per dans l'Est met en évidence la grande homogénéité et la vigueur du parler régional de cette moitié linguistique du Québec. Le mot per, le plus attesté avec 111 localités contre 75 pour pis, s'emploie dans le nord-ouest québécois et dans tout le Québec depuis le Centre-Ouest habituellement rattaché à Montréal jusqu'à l'extrémité orientale du Québec y compris la région acadienne québécoise.

La constance des relevés dans cette aire immense et la netteté de la frontière lexicale près des rivières Assomption et Richelieu témoignent de façon exceptionnelle de l'existence de deux régions lexicales distinctes et séparées clairement par l'histoire de leur peuplement d'origine.

En région acadienne, le mot remeuil dessine clairement, de sa part, avec 5 attestations au Québec et 8 autres dans les maritimes, l'aire du parler d'influence acadienne qui relie le Québec côtier et les Maritimes.

Attestations

per	111
pis	75

20) Question 681, Limites d'une terre

Les terres agricoles, une réalité absente de la Côte-Nord, sont formées des lots rectangulaires dont la limite frontale donne sur un chemin public appelé rang et dont la limite extrême s'adosse à

la limite des lots ou terres du rang arrière. Cette ligne à l'extrémité du lot connaît dans l'Alec trois appellations différentes c'est-à-dire trois acceptions régionales dont l'une est prépondérante.

Trait-carré (écrit aussi trécarré dans l'Alec et qui désigne en français une croisée de deux lignes à angle droit) apparaît comme un générique répandu d'ouest en est du domaine sauf sur la Côte-du-Sud et dans le Bas-Saint-Laurent où il est inconnu. Trait-carré, associable par son expansion au parler québécois commun, est aussi le mot exclusif dans la région de Montréal et de l'Outaouais et dans la région acadienne.

Sous cette forme commune, deux régionalismes se partagent le domaine en se chevauchant dans la région centrale; ce sont cordon à l'ouest et fronteau dans l'est.

L'aire cordon couvre l'ouest du Québec jusqu'au-delà de Trois-Rivières (point 34) à l'exclusion de l'Ontario, de l'Outaouais et de la périphérie de Montréal.

L'aire fronteau est attestée au centre du Québec et en Gaspésie.

Cette carte fournit un exemple des aires de variations linguistiques qui existent sous le parler populaire commun.

Attestations

trait-carré	119
cordon	69
fronteau	61

21) Question 736, Chaintre (où tourne la charrue)

Le chaintre, espace à l'extrémité des raies de labour où tourne la charrue est une réalité du domaine agricole que les témoins ont facilement reconnue et nommée. Leurs réponses très fournies établissent sur le territoire Alec deux seules zones lexicales dont la frontière commune dessine un trait vertical qui passe entre Trois-Rivières et Québec. Un certain flottement de l'isoglosse au sud traduit le peuplement tardif et moins homogène de la région estrienne.

Cintre, une variante ancienne de chaintre, a été recueilli dans l'ouest de l'Alec, de l'Ontario jusqu'aux portes de Québec. Le mot est mentionné près de Sherbrooke, au centre de l'Estrie, où il rencontre la forme concurrente venue de l'Est.

Le mot about, une acception québécoise, couvre systématiquement l'est agricole du Québec depuis les terres seigneuriales de Québec (rive nord et rive sud) et les terres plus récentes de l'Estrie

jusqu'au début de la région acadienne. Notons que ce mot de l'Est se trouve peu attesté dans le Nord-Ouest (deux attestations en Abitibi: 167, 173).

Attestations

cintre	72
about	75

22) Question 773, Mélange d'avoine, de pois et de grains destiné à être semé

La présente carte révèle un îlot lexical particulier de la région immédiate de Montréal qui relie les vallées des rivières Assomption et Richelieu.

Le mot courant de l'Ouest est le mot français mélange (de grains variés) alors que l'Est et le Nord-Ouest recourent au vieux français godriole (gaudriole dans le Glossaire et l'Alec).

L'aire réduite du dialectalisme gabourage (n.m.), située à la rencontre ou presque des deux grandes aires, dans les vallées de l'Assomption et du Richelieu, semble ralentir la progression vers l'est du français mélange.

Attestation

gabourage	14
gaudriole	96
mélange	55

23) Question 1033, Bardane

La bardane est une plante sauvage caractérisée par ses larges feuilles et ses capitules accrochantes. Elle est particulièrement bien connue des témoins pour cette dernière caractéristique comme en font foi les nombreuses appellations recueillies sur tout le territoire des enquêtes.

L'Ouest du Québec connaît deux mots principaux et concurrents. Le mot grakia va de Montréal et L'Estrie vers l'ouest tout comme le mot artichaut qui a cependant une plus grande extension sur la rive nord et se dit au-delà de Trois-Rivières.

Le Centre du Québec témoigne particulièrement de sa variété lexicale en rapportant deux régionalismes. Une enclave gratteau très bien localisée au centre du domaine, sur la rive sud du Saint-Laurent, rappelle que la région des Bois-Francs forme parfois avec La Mauricie (Trois-Rivières) une aire linguistique différenciée. Un peu à l'est, en Beauce et jusqu'en Estrie, le mot rapaces distingue sur la rive sud une aire variationnelle plutôt rare au sud de Québec.

L'Est utilise le mot toques de façon très régulière dans toute la

partie orientale du domaine jusqu'en Gaspésie où prédomine le mot acadien. L'Est comprend en outre un îlot charlevoisien avec le mot grappes (ou grattes) clairement attesté par deux enquêteurs.

En région acadienne, le mot amoureux relevé fréquemment témoigne de la prépondérance de cette forme dans le parler acadien. Deux attestations de l'anglais burdock et la présence de toques en Gaspésie révèlent les influences de l'anglais et du français québécois sur ce parler.

Les nombreux synonymes d'est en ouest du domaine et la netteté des petites et grandes aires, parfaitement imbriquées, font de la carte Bardane un document aréologique exceptionnel pour illustrer les aspects variés du morcellement linguistique dans le parler traditionnel du Québec.

Attestation

amoureux / lovers	23
toques	67
grakia	52
artichaut	53

24) Question 1004, Perches horizontales d'une clôture

La clôture de perches horizontales était autrefois commune dans les champs et pâturages du Québec. Les perches proviennent de billes de thuya (appelé «cèdre» au Québec) d'environ 4 mètres qui sont fendues en longueur à l'aide de coins de fer. La clôture est faite en sections («pagées») comprenant à tous les 3, 5 mètres deux piquets à la verticale entre lesquels sont placées les 2 à 5 perches horizontales. Alors que la perche basse repose sur un bloc de bois ou une pierre entre les piquets, chacune des autres s'appuient sur l'extrémité de la perche de la section voisine. La tête des deux piquets est enfin enserrée avec une hart, un fil de fer ou une planchette percée de deux trous appelée «lunette».

L'Ouest du Québec utilise perche, mot du français général, qui occupe la carte de l'Ontario jusqu'à la région de Québec. Une enclave lexicale, boulin, révèle une variante de la culture matérielle dans la région outaouaise où la richesse forestière favorise des constructions de billes de bois. Ainsi, la clôture typiquement outaouaise est faite de billes de pin horizontales (boulines) dont les extrémités reposent sur des blocs encochés et superposés («billochets»).

L'aire Est, illustrée par le mot pieu (le sens français désigne un piquet vertical), s'étend de Québec à l'embouchure du golfe Saint-Laurent et peut inclure parfois la région acadienne.

La région acadienne se distingue par le mot lice ou lisse qui désigne une clôture (bouchure) faite d'une seule perche (lice) fixée sur la tête de piquets simples. Une agriculture relativement

modeste dans les régions littorales et insulaires de l'Atlantique explique en partie un tel type de clôture peu élaboré.

La carte détermine les trois aires linguistiques qui partagent le territoire québécois comme l'a exposé Gaston Dulong dès 1962 à partir de ses enquêtes préliminaires¹. On observe une aire Ouest prenant racine autour de Montréal, une aire Est rattachée à la région de Québec et une aire acadienne comprenant le golfe Saint-Laurent et l'ancienne Acadie. La carte souligne en outre le phénomène de variation culturelle qui est lié aux conditions propres à chaque milieu de vie. Dans le vaste territoire de l'Est du Canada, les changements culturels peuvent intervenir subtilement dans la variation linguistique et modifier les résultats de l'analyse variationnelle.

¹Dulong, Gaston., "Problèmes de géographie linguistique du Canada français", Actes du 10^e Congrès international de langue et de philosophie romanes (Strasbourg, 1962), sous la dir. de G. Straka, Klincksieck éd., Paris, 1965.

1

2

3

ANNEXE 2.3.2.1

Table des matières du questionnaire Alec

ANNEXE 2.3.2.1**Table des matières du questionnaire Alec****chapitre 1 (questions 1 à 331)**

Maison 1-68

Chauffage et éclairage 69-97

Mobilier 98-146

Ustensiles de cuisine 147-177

Repas et cuisine 178-222

Travaux de ménage 273-311

Couture et tricot 312-331

chapitre II (questions 332 à 672)

Laiterie 332-351

Grange 352-374

Étable et écurie 375-392

Chevaux 393-472

Bovins 473-533

Porcs 534-558

Boucherie 559-587

Moutons 588-596

Volailles 597-640

Abeilles 641-647

Chiens et chats 648-672

chapitre III (questions 673 à 1019)

Aménagement du sol 673-714

Charrues et labours 715-753

Semences et cultures 754-788

Les foins 789-838

La moisson 839-854

Battages et moulin 855-875

Mesures de capacité 876-881

Potager et verger 882-944

Érablière 945-992

Clôtures 993-1019

chapitre IV (questions 1020 à 1348)

Fossés 1020-1024

Plantes des fossés 1025-1044

Routes et chemins 1045-1088

Voitures et attelages 1089-1138

Le climat 1139-1249

Phénomènes atmosphériques:

1) le ciel, les astres 1140-1161

2) le temps qu'il fait 1162-1204

3) la neige 1205-1249

La forêt et l'arbre 1257-1272

L'exploitation forêt 1273-1348

chapitre V (questions 1349 à 1731)

Rivières 1349-1361
 Phénomènes de marée 1362-1375
 Embarcations 1376-1379
 La pêche 1380-1402
 Poissons et mollusques 1404-1424
 Crustacés 1421-1422
 La pêche à la morue 1425-1442
 Les phoques 1443-1445
 Chasse 1446-1465
 Oiseaux 1466-1547
 Reptiles et batraciens 1548-1559
 Insectes 1560-1577
 Mammifères sauvages 1578-1597
 Arbres et plantes des bois 1598-1630
 Conifères et arbustes 1631-1657
 Baies comestibles 1652-1663
 Plantes d'eau douce et plantes de mer 1664-1680
 Fleurs cultivées 1681-1695
 Le temps qui s'écoule 1696-1731

chapitre VI (question 1732 à 2026)

Vie sociale 1732-1746
 Poids et monnaie 1747-1758
 Religion 1759-1774
 Métiers traditionnels 1775-1791
 Vie familiale
 1) naissance et enfant 1792-1853
 2) la parenté 1854-1877
 3) le mariage 1878-1892
 4) la mort 1893-1902
 Vêtement 1903-1914
 1) masculin 1915-1955
 2) féminin 1956-1982
 3) enfant 1983-1989
 Traditions populaires
 1) fêtes de l'année et leurs coutumes 1990-2007
 2) anciennes traditions 2008-2026

chapitre VII (questions 2027 à 2310)

Jeux et divertissements
 1) jeux 2027-2052
 2) danses et chansons 2053-1069
 3) tabac 2070-2076
 Sports 2077-2083
 Le corps et l'activité physique 2084-2178
 Maladies 2179-2237
 Qualités et défauts 2238-2292
 Outils modernes 2293-2309
 (Vocabulaire de contexte général 2310)

—

—

—

ANNEXE 2.3.2.2

Localités d'enquêtes et enquêteurs

ANNEXE 2.3.2.2**Localités d'enquête et enquêteurs****1) Enquêtes de Jean-Louis Plamondon****Québec****Rive nord**

- 19- La Malbaie
- 20- Baie-Saint-Paul
- 21- Saint-Féréol-les-Neiges (en collaboration)
- 25- Saint-Augustin
- 37- Berthierville

Québec**Rive sud**

- 116- Sainte-Croix
- 124- Montmagny
- 125- Saint-Fabien-de-Panet
- 126- Saint-Pamphile
- 127- Saint-Jean-Port-Joli
- 128- Saint-Denis
- 131- Saint-Honoré
- 132- Rivière-du-Loup
- 139- Val-Brillant

2) Enquêtes de Micheline Massicotte**Québec****Rive nord**

- 6- Sept-Iles
- 8- Les Escoumins
- 11- Saint-Coeur-de-Marie (Delisle)
- 12- Péribonka
- 13- Normandin
- 15- Saint-Jérôme (Métabetchouan)
- 24- Saint-Sauveur (quartier de la ville de Québec)
- 26- Saint-Raymond
- 27- Deschambault
- 32- Saint-Tite
- 41- Saint-Esprit (en collaboration)

Québec**Rive sud**

- 86- Sainte-Anne-de-Sorel
- 89- Acton-Vale
- 90- Saint-Guillaume
- 95- Katevale
- 98- Windsor-Greenlay
- 99- Saint-Léonard
- 100- Bécancour
- 102- Saint-Louis-de-Blandford
- 104- Notre-Dame-de-Ham
- 105- Weedon

- 107- Piopolis
- 110- Saint-Gédéon
- 112- Saint-Méthode
- 113- Black-Lake
- 115- Sainte-Anastasie
- 117- Saint-Nicolas
- 118- Sainte-Marie
- 119- Saint-Joseph
- 120- Saint-Georges
- 121- Lac-Etchemin
- 122- Saint-Damien
- 123- Saint-Michel
- 134- Trois-Pistoles
- 141- Matane
- 143- Cap-Chat
- 144- Mont-Louis
- 147- Cloridorme
- 149- Percé
- 151- Saint-Godefroi
- 153- Carleton
- 154- Havre-Aubert (Iles-de-la-Madeleine)

3) Enquêtes de Ghislain Lapointe

Québec

Rive nord

- 1- Blanc-Sablon
- 2- Tête-à-la-Baleine
- 4- Havre-Saint-Pierre
- 9- Sacré-Coeur-de-Jésus
- 10- Saint-Ambroise
- 14- Saint-Félicien
- 16- Grande-Baie
- 17- Petit-Saguenay
- 18- Saint-Fidèle
- 28- Sainte-Anne-de-la-Pérade
- 31- Mont-Carmel
- 33- La Tuque (incomplète)
- 34- Yamachiche
- 38- Lavaltrie
- 42- Saint-Côme
- 48- Lachute et Saint-Hermas
- 49- Saint-Sauveur (Terrebonne)
- 50- Saint-Donat
- 52- Saint-Jovite
- 54- Papineauville
- 57- Notre-Dama-du-Laus
- 58- Mont-Laurier
- 60- Hull
- 61- Sainte-Cécile-de-Masham
- 63- Ville-Marie
- 66- Rouyn
- 68- Val-d'Or
- 70- Rochebeaucourt
- 73- Vilbois
- 74- Rigaud

Québec
Rive sud

- 76- Saint-Anicet
- 77- Saint-Timothée
- 79- Saint-Isidore
- 80- Lacolle
- 81- Saint-Armand
- 82- Saint-Grégoire
- 83- Beloeil
- 84- Verchères
- 85- Saint-Ours
- 88- Granby
- 91- Baieville (La Baie-du-Febvre)
- 92- L'Avenir
- 93- Saint-Étienne-de-Bolton
- 94- Stanstead
- 96- Coaticook
- 97- Sherbrooke
- 101- Les Becquets
- 103- Arthabaska
- 106- La Patrie
- 108- Lac Mégantic
- 109- Saint-Romain
- 111- Saint-Évariste
- 114- Saint-Pierre-de-Broughton
- 129- Saint-Éleuthère
- 130- Sainte-Rose-du-Dégelis
- 135- Saint-Fabien
- 136- Trinité-des-Monts
- 137- Rimouski
- 138- Sainte-Angèle-de-Mérici
- 140- Sainte-Florence
- 142- Les Méchins
- 145- Grande-Vallée
- 148- Cap-des-Rosiers
- 150- Pabos
- 152- Saint-Siméon
- 155- Havre-aux-Maisons (Iles-de-la-Madeleine)

Provinces maritimes

- 156- Saint-Basile (Nouveau-Brunswick)
- 157- Petit-Rocher (N.B.)
- 158- Caraquet et Shippagan (N.B.)
- 161- Baie-Egmont (Île-du-Prince-Édouard)
- 163- Petit-de-Grat et Arichat (Nouvelle-Écosse)

Ontario

- 168- Pointe-aux-Roches et Saint-Joachim
- 170- Belle-Vallée
- 172- Hearst

4) Enquêtes de Gaston Bergeron

Québec
Rive nord

- 3- Natashquan
- 5- Rivière-au-Renard

7- Baie-Trinité
23- Ile D'Orléans
29- Saint-Ubald
30- Champlain
35- Saint-Alexis-des-Monts
36- Saint-Barthélémy
39- Saint-Félix-de-Valois
40- Lachenaie
43- Saint-Michel-des-Saints
45- Saint-François (Île-Jésus)
46- Saint-Janvier-de-Terrebonne
47- Oka
51- L'Annonciation
55- Chénéville
56- Masson
59- Maniwaki
62- Île-du-Grand-Calumet
64- Belleterre
65- Notre-Dame-du-Nord
67- Cadillac
69- Senneterre
71- Amos
72- La Sarre

Québec

Rive sud

75- Saint-Zotique
78- Saint-Chrysostome
87- Saint-Hyacinthe
133- Isle-Verte
146- Port-Ménier

Provinces maritimes

159- Saint-Louis-de-Kent (Nouveau-Brunswick)
160- Memramcook (N.B.)
162- Chéticamp (Nouvelle-Écosse)
164- Pointe-de-L'Église (N.É.)

Ontario

165- Alfred
166- Casselman
167- Lafontaine
169- Verner
171- Timmins

ANNEXE 2.3.2.3.1

Localités d'enquête et origine des témoins

ANNEXE 2.3.2.3.1

Localités d'enquête et origine des témoins

Abréviations:

O = ouest
E = est
N = nord
S = sud

Légende:

Les localités d'enquêtes sont données dans l'ordre numérique du projet de 1 à 172. La liste est séparée selon les régions (ex. Côte-Nord) ou sous-régions (ex. Charlevoix).

Le chiffre suivi du trait oblique indique le nombre total de témoins rencontrés dans la localité (ex 8/ = 8 témoins rencontrés au total).

Les informations qui suivent le total des témoins ne portent que sur les cas de témoins non originaires de la localité d'enquête ou de la région immédiate. Le chiffre indique le nombre de témoins dont l'origine personnelle ou parentale est extérieure à la région.

Exemple:

1 né ou née Gaspésie = un témoin homme (ou femme) né en Gaspésie.
1 mère Gaspésie = un témoin dont la mère est née en Gaspésie.
1 parents Gaspésie = un témoin dont les parents sont nés en Gaspésie.

Côte-Nord (45 témoins)

Régions-souches: Iles-de-la-Madeleine, Gaspésie.

1 - Blanc-Sablon	6/	
2 - Tête-à-la-Bal.	10/	1 né Montmagny.
3 - Natashquan	6/	1 mère Montmagny
4 - H.-Saint-Pierre	5/	
5 - Riv.-au-Tonnerre	7/	
6 - Sept-Iles	6/	
7 - Baie-Trinité	5/	1 mère Charlevoix

Saguenay, Lac-Saint-Jean (68 témoins)

Région-souche: Charlevoix surtout.

8- Les Escoumins	6/	
9 - Sacré-Coeur	7/	1 née en Gaspésie
10- St-Ambroise	6/	
11- St-Coeur-de-Marie	4/	
12- Péribonka	6/	1 père Berthier (O.)
13- Normandin	8/	1 parents Arthabaska
		1 mère Bagot

		1 parents Mégantic
14-	St-Félicien	8/
15-	St-Jérôme (Mét.)	8/
16-	Grande-Baie	8/
17-	Petit-Saguenay	7/ 1 mère Rimouski

Charlevoix (16 témoins)

18-	St-Fidèle	7/
19-	La Malbaie	6/
20-	Baie St-Paul	3/

Région de Québec (43 témoins)

22-	St-Féréol	3/ 1 né en Ontario
23-	Ile d'Orléans	6/
24-	St-Sauveur	6/
25-	St-Augustin	3/
26-	St-Raymond	2/
27-	Deschambeault	5/
28-	Ste-A.-de-la-Pérade	10/ 1 mère Riv.-du-Loup (rive sud)
29-	St-Ubalde	8/

Trois-Rivières (31 témoins)

30-	Champlain	6/
31-	Mont-Carmel	8/ 1 née aux É.U. (parents de Nicolet)
32-	St-Tite	4/ 1 née rive sud (Bellechasse)
34-	Yamachiche	8/
35-	St-Al.-des-Monts	5/

Joliette / Berthier / L'Assomption (45 témoins)

36-	St-Barthélémy	6/
37-	Berthierville	6/
38-	Lavaltrie	8/
39-	St-F.-de-Valois	5/
40-	Lachenaie	5/
41-	St-Esprit	5/
42-	St-Côme	5/
43-	St-M.-des-Saints	5/

Nord de Montréal (50 témoins)

45-	St-François (I.Jésus)	5/
46-	St-Janvier	6/
47-	Oka	6/
48-	Lachute/St-Hermas	6/
49-	St-Sauveur	6/
50-	St-Donat (Montcalm)	6/ 1 né É.U. (parents de Terrebonne)
51-	L'Annonciation	7/ 1 né Ontario (parents de Vaudreuil)

52- St-Jovite 8/ 1 née É.U.

Nord-ouest de Montréal / Hull (67 témoins)

54-	Papineauville	10/	1	née en Ontario
55-	Chénéville	7/		
56-	Masson	7/		
57-	N.-Dame-du-Laus	9/		
58-	Mont-Laurier	7/	1	parents Saguenay
59-	Maniwaki	6/	1	parents Rimouski
60-	Hull	7/	3	nés en Ontario
			1	mère Kamouraska
61-	Ste-Cécile-de-M.	7/	1	père Ontario
62-	Île-du-Gr.-Calumet	7/		

Témiscamingué (27 témoins)

63- Ville-Marie	9/ 2 nord-ouest de Montréal 1 parents Sorel 1 parents Montcalm 2 Charlevoix 1 parents Bretagne (France)
64- Belleterre	7/ 1 nord-ouest de Montréal 1 Estrie 1 Trois-Rivières 1 Montcalm 1 Rimouski
65- N.-Dame-du-Nord	6/ 1 Labelle (mère Riv.-du-Loup) 1 Champlain (Trois-Rivières) 2 nés à Québec
66- Rouyn	5/ 2 Trois-Rivières 1 nord-ouest de Montréal 2 Saguenay - Lac-Saint-Jean

Abitibi (43 témoins)

67- Cadillac	5/ 2 nord-ouest de Montréal 1 Montréal 1 Sorel 1 Joliette
68- Val-d'Or	6/ 4 Nicolet (Trois-Rivières) 1 Berthier 1 Québec
69- Senneterre	6/ 1 Nicolet (Trois-Rivières) 4 Sud-ouest de Québec 1 Lefebvre (Ontario)
70- Rochebeaucourt	6/ 2 Estrie 1 Bellechasse 1 L'Islet 2 Lotbinière
71- Amos	7/ 1 Papineau 4 Champlain

72- La Sarre	5/	1 Bellechasse 3 Bellechasse 2 Frontenac 1 L'Islet
73- Vilbois	8/	1 Saguenay 1 Chicoutimi 5 Lac-Saint-Jean 1 L'Islet

Sud et Ouest de Montréal (56 témoins)

74- Rigaud	7/
75- St-Zotique	6/
76- St-Anicet	10/
77- St-Timothée	10/
78- St-Chrysostôme	7/
79- St-Isidore	8/
80- Lacolle	8/

Richelieu et Missisquoi (43 témoins)

81- St-Armand	4/
82- St-Grégoire	8/
83- Beloeil	7/
84- Verchères	7/
85- St-Ours	6/
86- St-Anne-de-Sorel	5/ 1 père Kamouraska
87- St-Hyacinthe	6/

Yamaska et Estrie (88 témoins)

88- Granby	7/	1 née É.U. 1 Argenteuil 1 Terrebonne 1 parents Montmorency (Québec)
89- Acton Vale	5/	1 né É.U. (parents Berthier)
90- St-Guillaume	12/	1 parents Montmorency (Québec)
91- La Baie-du-Febvre	10/	
92- L'Avenir	10/	1 mère Dorchester (Québec)
93- St-Étienne (Brome)	8/	1 Beauce
94- Stanstead	6/	2 Wolfe 2 Frontenac (parents Beauce) 1 Dorchester 1 Beauce
95- Katevale	9/	1 Rouville 1 né É.U.
96- Coaticook	8/	1 père Lotbibière 2 nés Riv.-du-loup 1 parents de Québec 1 née É.U. (père Mégantic)
97- Sherbrooke	7/	1 père Rimouski

1 Beauce
 1 mère Lac-Saint-Jean
 98- Windsor/St-Gr.-de-G. 6/ 1 Napierville (sud de Montréal)
 1 parents Bellechasse
 1 L'Islet

Nicolet et Bois-Francs (57 témoins)

99- St-Léonard (Nicolet) 8/ 1 mère Kamouraska
 1 père Kamouraska
 1 mère Riv.-du-Loup
 100- Bécancour 6/
 101- St-Pierre-les-Becq. 9/ 1 père rive nord (Tr. -Riv.)
 102- St-Louis-de-Bland. 5/ 1 parents rive nord (Tr.-Riv.)
 103- Arthabaska 7/ 1 mère rive nord (Maskinongé) 104- N.-
 Dame-de-Ham 9/
 105- Weedon 5/ 1 père Rimouski
 1 St-Hyacinthe
 106- La Patrie 8/ 2 pères Yamaska
 2 mères St-Hyacinthe
 1 père Québec
 1 mère Lac-St-Jean
 1 père É.U.

Sud de Québec (124 témoins)

107- Piopolis 5/ 1 père Montréal
 1 père Bagot
 1 Riv.-du-Loup
 108- Lac-Mégantic 7/ 1 parents Dorchester
 1 père France
 1 mère Saguenay
 3 Beauce
 109- St-Romain 10/
 110- St-Gédéon 10/
 111- St-Évariste 10/
 112- Saint-Méthode 9/
 113- Black-Lake 5/
 114- St-P.-de-Broughton 7/ 1 Montmorency (rive nord)
 115- Ste-Anastasie 6/ 1 mère Dorchester
 1 parents Lévis
 116- Ste-Croix 10/
 117- St-Nicolas 6/
 118- Ste-Marie 8/ 1 parents Charlesbourg
 119- St-Joseph 4/
 120- St-Georges 4/
 121- Lac-Etchemin 9/ 1 père É.U.
 122- St-Damien 10/
 123- St-Michel 4/ 1 Kamouraska

Côte-du sud (80 témoins)

124-	Montmagny	6/	
125-	St-Fabien-de-Panet	5/	3 de Bellechasse
126-	St-Pamphile	8/	1 mère St-Hyacinthe
127-	St-Jean-Port-Joli	6/	
128-	St-Denis	2/	1 née É.U.
129-	St-Éleuthère	10/	
130-	Ste-Rose-du-Dégelis	10/	1 Bonaventure 1 L'Islet 1 N.-Brunswick (Acadie)
131-	St-Honoré	9/	
132-	Rivière-du-Loup	8/	
133-	Isle-Verte	8/	
134-	Trois-Pistoles	8/	

Bas-Saint-Laurent (46 témoins)

135-	St-Fabien	8/	
136-	Trinité-des-Monts	8/	5 Rivière-du-Loup
137-	Rimouski	9/	1 née aux É.U. (mère Matane)
138-	Ste-Angèle	8/	1 père France (mère Rimousk.) 1 mère Kamouraska
139-	Val-Brillant	4/	1 père La Malbaie 1 mère la Malbaie
140-	Ste-Florence	9/	1 mère Kasmouraska 1 parents L'Islet

Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine (132 témoins)

141-	Matane	6/	1 mère Riv.-du-Loup 1 père Riv.-du-Loup 1 née Chicoutimi
142-	Les Méchins	8/	1 né É.U. (père Matane)
143-	Cap-Chat	8/	1 père Rimouski 1 né Rimouski 1 parents Montmagny
144-	Mont-Louis	6/	1 mère Riv.-du-Loup 1 père Montmagny
145-	Grande-Vallée	10/	1 père à Québec
146-	Port-Menier	6/	1 parents N.Brunswick 1 Iles-de-la-Madeleine 1 parents Gaspésie
147-	Cloridorme	8/	1 parents Montmagny
148-	Cap-des-Rosiers	10/	
149-	Percé	10/	
150-	Pabos	9/	1 mère Québec
151-	St-Godefroi	12/	
152-	St-Siméon	12/	1 père Kamouraska
153-	Carleton	7/	
154-	Îles-de-la Madeleine	10/	1 à I.P.E.
155-	Îles-de-la Madeleine	10/	

Acadie (73 témoins)

156-	St-Basile	9/
157-	Petit-Rocher	10/
158-	Caraquet	10/
159-	St-Louis de Kent	5/
160-	St-J.-de-Memramcook	7/
161-	Baie Egmont	10/
162-	Chéticamp	6/
163-	Petit-de-Grat	11/
164-	Pointe-de-L'Église	5/

Ontario (56 témoins)

165-	Alfred	9/	1 père Ouest Montréal)
			1 parents O. Montréal
166-	Casselmann	8/	2 parents Sud-O. Montréal
			1 né Montréal
			1 nés S.O. Montréal
			1 née É.U.
167-	Lafontaine	7/	1 père Champlain (Québec)
			1 né Manitoba
168-	Pointe-aux-Roches	10/	1 né É.U.
169-	Verner	5/	2 Berthier (Ouest Québec)
			1 parents Joliette (O. Québec)
			1 née É.U. (parents
			Maskinongé/Assomption Québec)
			1 parents Terrebonne (Québec)
170-	Belle-Vallée	7/	1 Huntingdon (O. Québec)
			1 Portneuf(Québec)
			1 Témiscamingue
			1 né É.U. (parents Bagot, Q.)
			1 Bagot (Québec)
			1 Maskinongé (Québec)
			1 né É.U.
171-	Timmins	5/	2 Labelle (Québec)
			1 Papineau (Québec)
			2 Saguenay (Québec)
172-	Hearst	5/	2 Beauce (Québec)
			1 Dorchester (Québec)
			1 Portneuf (Québec)
			1 Lévis (Québec)

* Le grand total donne 1 190 témoins dont 1 061 pour le Québec, 73 pour l'Acadie des maritimes et 56 pour l'Ontario.

1

2

3

ANNEXE 2.3.3.2

Tableau des principaux traits phonétiques relevés

ANNEXE 2.3.3.2

Alec - Tableau des principaux traits phonétiques relevés

Nous dressons ici une liste des phénomènes de prononciation attestés dans l'Alec qui, sans être tous systématiques, illustrent des caractéristiques phonétiques fondamentales du français traditionnel dans l'Est du Canada. Nous indiquons le cas échéant, entre parenthèses, l'aire géolinguistique particulière à laquelle appartient le cas cité.

Vocalismes

1. son è dans les mots en finale -et,
ex. *taquet, tourniquet, buffet.*

prononciation dans Alec
-à; -è (surtout ouest)
-è; -ette (surtout est).

2. Forme -oi (prononcée -wà en français)

- a) mots en finale -oi

ex. *foi, roi* prononcés dans Alec fwè, rwè
toit, voix prononcés dans Alec twè, vwè
pois, bois prononcés dans Alec pwâ, bwâ

- b) mots en finale -oir,
ex. *rasoir* Q104; *tiroir* Q108; *battoir* Q307; *couloir* Q334;
saloir Q582, *dévidoir* Q1787.

prononcés dans Alec -wèr (partout)
-wà, -wè (ouest)
-wé (est)

- c) mots en finale -oire,
ex. *armoire* Q110; *menoire* Q1119.

prononcés dans Alec -wèr (partout)
dans Alec -wér (est)

3. Voyelles nasales, sons -an, -on, -in,
ex. *temps* Q1140, *vent* Q1190 et Q1191; *taon* Q1567,
mouton Q588, *bûcheron* Q1278; *vin* Q150; *pain* Q185.

prononciation plus fermées, de type antérieure au Québec;
prononciation ouverte, de type postérieure ou avec n tonique en
Acadie (y compris pour *taon* prononcé [tan] ou [t^aon]).

4. Voyelle o fermé prononcée -ou, -eu,
ex. *pomme*, Q931; *homme*, Q1732.

prononcée dans Alec -om (Québec)
-oum ou -eum (Acadie)

prononcée dans Alec -ou
ex. *cordonnier* Q1776, *rosée* Q1187 (Acadie)

prononcée dans Alec -ou (souvent)
ex. *rôtir* Q207.

5. Son -èr
ex. *perche* Q997, *herse* Q756, *herminette* Q2304),
serviette Q103.

ouvert en -àr (souvent)

6. Voyelle a antérieure prononcée a postérieure et grave
ex. *carotte* Q905, *paille* Q128.

prononcée à surtout dans l'est du Québec.

Consonantismes

7. Palatalisation des t, d, k, g suivis de voyelles antérieures i, y, u, é
ex. *tourtière* Q217, *raquette* Q2079a, *cuve* Q533, *guéret* Q730.

palatalisation de type légère à forte assez courante dans Alec;
affrication des sons g et k en -dj et -tch propres à l'Acadie.

8. Prononciation de la consonne t en finale
ex. *rouet* Q459, *criquet* Q1572, *minot* Q877, *debout* Q1254, *lit* Q128, *lait* Q332.

prononciation répandue dans tout le Québec mais prépondérante dans l'Est.

1

2

3

ANNEXE 3.3

Les divisions de recensement du Québec

Carte des régions administratives du Québec (OPDO)

Divisions de recensement

Répartition de la population selon la langue maternelle

Source: Office de planification et de développement économique du Québec, Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier 1, les indicateurs globaux, 1976, pages IV - VII, page 36.

Principales Seigneuries

Source: Séguin, Maurice. La nation canadienne et l'agriculture (1760-1850), p. 192.

Hydrographie 1901 (carte 34)

Réseau routier 1851; 1870 (cartes 13, 14)

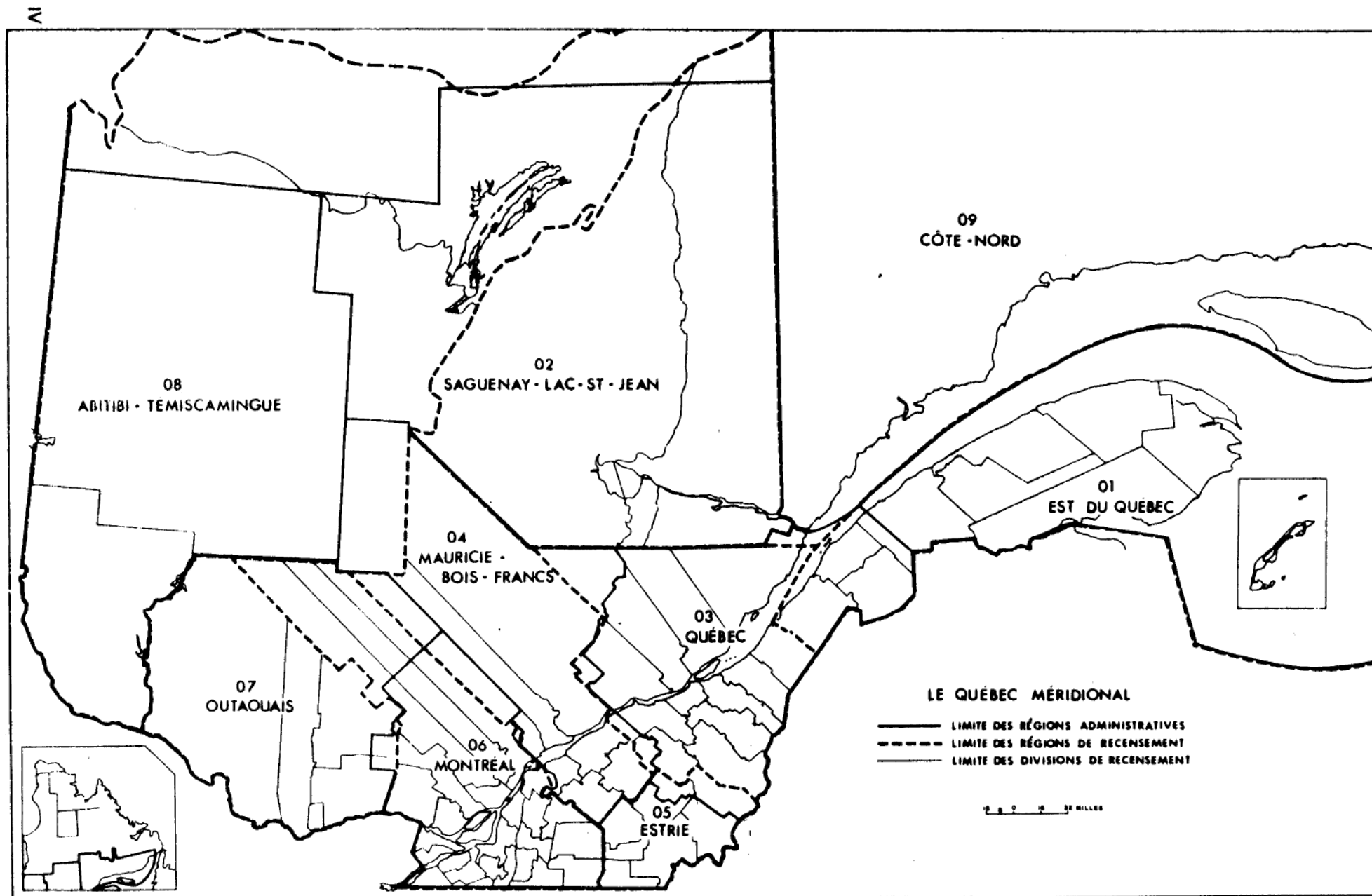
Chemins de fer 1901 (carte 35)

Écoumène 1851, 1901 (cartes 15, 17)

Source: Atlas d'histoire économique et sociale du Québec 1851-1901 (J. Letarte)

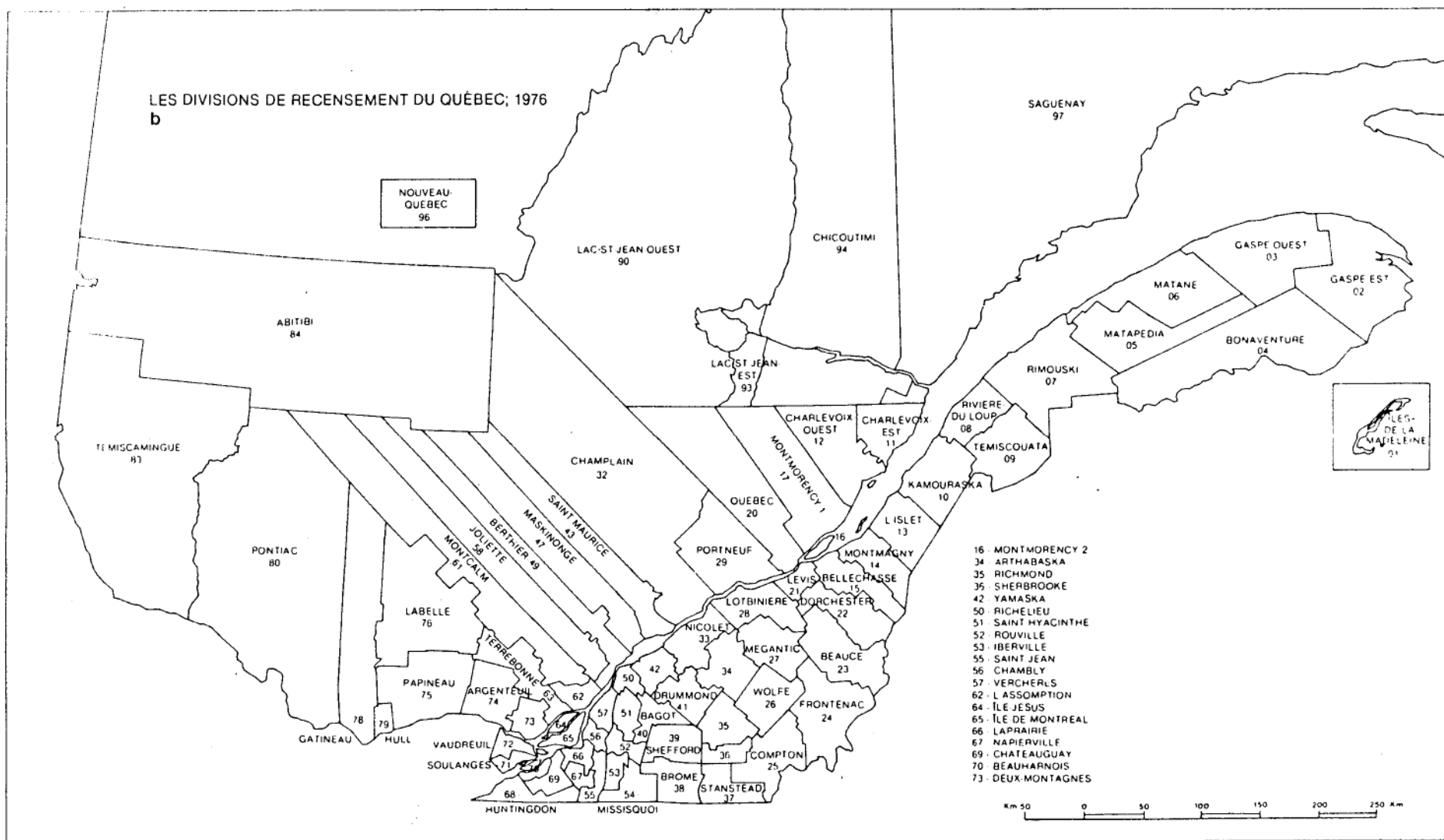
Origines de la population de Baie-Comeau

Source: P. Byais



LES DIVISIONS DE RECENSEMENT DU QUÉBEC; 1976

b



INTRODUCTION

Pour diverses raisons énumérées précédemment et dans la mesure du possible, les données ont été compilées sur la base des régions de recensement. En premier lieu, nous définissons la composition de ces régions, ensuite nous précisons les concepts de régions-ressources et régions du Québec de base.

1. DÉFINITION DES RÉGIONS DE RECENSEMENT

Nous présentons une liste des divisions de recensement composant chacune des régions de recensement. Celles-ci diffèrent sensiblement des régions administratives délimitées par le ministère de l'Industrie et du Commerce, en ce qu'elles regroupent uniquement des divisions de recensement entières. La plupart des différences consistent donc en des ajustements mineurs aux limites des régions, ajustements qui touchent moins de 1% de la population totale. Toutefois, il existe une différence importante à la limite des régions 01 et 03; en effet, la limite de la région de recensement 01 est reportée beaucoup plus à l'ouest que celle de la région administrative 01, de façon à englober les divisions de recensement de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et de Témiscouata; un tel ajustement permet de faire correspondre la région de recensement 01 à la région couverte par la conférence administrative régionale de l'Est du Québec. Il faut aussi noter que la région administrative 10 a été répartie entre les régions de recensement 08 et 09. Les territoires d'Abitibi et de Mistassini se retrouvent dans la région 08 et le territoire du Nouveau-Québec dans la région 09. La carte de la page précédente illustre les différences entre les découpages des régions administratives et des régions de recensement.

Liste des divisions de recensement comprises dans les régions de recensement

RÉGION 01: EST DU QUÉBEC

- Bonaventure
- Gaspé-Est
- Gaspé-Ouest
- Îles-de-la-Madeleine
- Kamouraska
- Matane
- Matapédia
- Rimouski
- Rivière-du-Loup
- Témiscouata

RÉGION 02: SAGUENAY — LAC ST-JEAN

- Chicoutimi
- Lac St-Jean Est
- Lac St-Jean Ouest

RÉGION 03: QUÉBEC

- Beauce
- Bellechasse
- Charlevoix-Est
- Charlevoix-Ouest
- Dorchester
- Lévis
- L'Islet
- Lotbinière
- Mégantic
- Montmagny
- Montmorency no 1
- Montmorency no 2
- Portneuf
- Québec

RÉGION 04: MAURICIE — BOIS-FRANCS

- Arthabaska
- Champlain
- Drummond
- Maskinongé
- Nicolet
- St-Maurice
- Yamaska

RÉGION 05: ESTRIE

- Compton
- Frontenac
- Richmond
- Sherbrooke
- Stanstead
- Wolfe

RÉGION 06: MONTRÉAL

— sous-région 06S: RIVE SUD

- Bagot
- Beauharnois
- Brome
- Chambly
- Châteauguay
- Huntingdon
- Iberville
- Laprairie
- Missisquoi
- Napierville
- Richelieu
- Rouville
- St-Hyacinthe
- St-Jean
- Shefford
- Soulanges
- Vaudreuil
- Verchères

— sous-région 06C: MONTRÉAL-CENTRE

- Île-de-Montréal
- Île-de-Jésus

— sous-région 06N: RIVE NORD

- Argenteuil
- Berthier
- Deux-Montagnes
- Joliette
- L'Assomption
- Montcalm
- Terrebonne

RÉGION 07: ÔUTAOUAIS

- Gatineau
- Hull
- Labelle
- Papineau
- Pontiac

RÉGION 08: ABITIBI — TÉMISCAMINGUE

- Abitibi
- Témiscamingue

RÉGION 09: CÔTE-NORD

- Saguenay

Note: La région 8 comprend ici les territoires d'Abitibi et de Mistassini, alors que la région 9 comprend le reste du Nouveau-Québec.

2. RÉGIONS RESSOURCES ET RÉGIONS DU QUÉBEC DE BASE

Dans le texte suivant, on distingue, parmi les neuf régions administratives du Québec, les régions ressources et les régions du Québec de base.

Les régions ressources regroupent celles dont l'économie correspond presque exclusivement à l'extraction et à la première transformation des ressources, tandis que les régions du Québec de base sont plus urbanisées et ont une économie plus diversifiée.

Les régions ressources sont les régions administratives suivantes:

- région de l'Est du Québec (01)
- région du Saguenay — Lac-St-Jean (02)
- région d'Abitibi — Témiscamingue (08)
- région de la Côte-Nord (09)

Les régions du Québec de base sont les régions administratives suivantes:

- région de Québec (03)
- région de Mauricie — Bois-Francs (04)
- région de l'Estrie (05)
- région de Montréal (06)
- région de l'Outaouais (07)

**TABLEAU 21 — RÉPARTITION DE LA POPULATION
SELON LA LANGUE MATERNELLE, 1961**

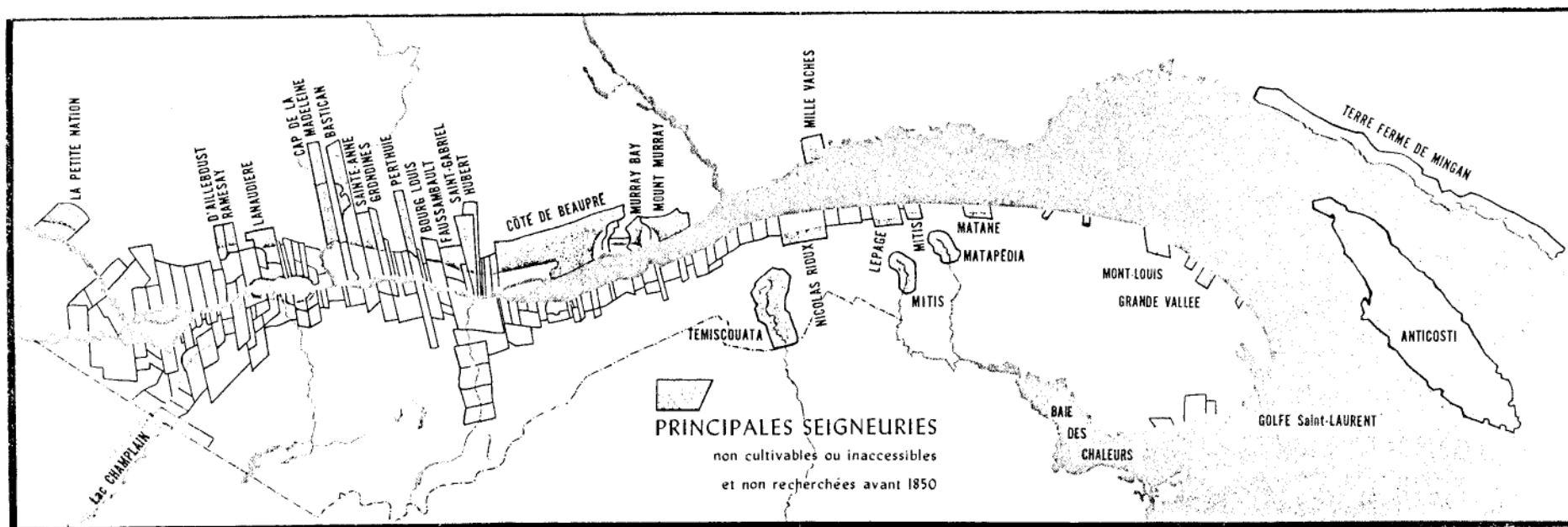
RÉGIONS	FRANÇAIS		ANGLAIS		AUTRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
01	332,184	95.0	15,663	4.5	1,871	0.5
02	254,988	97.2	5,744	2.2	1,694	0.6
03	727,337	96.7	21,095	2.8	4,059	0.5
04	381,228	96.9	9,730	2.5	2,548	0.6
05	199,722	86.0	30,653	13.2	1,787	0.8
06	1,989,290	70.9	558,915	19.9	259,363	9.2
06S	527,973	82.8	94,819	14.9	14,897	2.3
06C	1,196,510	63.9	436,606	23.3	239,321	12.8
06N	264,807	89.0	27,490	9.3	5,145	1.7
07	171,233	81.2	36,259	17.2	3,347	1.6
08	148,983	88.4	10,702	6.3	8,916	5.3
09	64,724	79.0	8,651	10.6	8,525	10.4
Le Québec	4,269,689	81.2	697,412	13.3	292,110	5.5

Note: La région 08 comprend ici les territoires d'Abitibi et de Mistassini, alors que la région 09 comprend le reste du Nouveau-Québec.
Source: Statistique Canada, 1961, catalogue 92-549.

**TABLEAU 22 — RÉPARTITION DE LA POPULATION
SELON LA LANGUE MATERNELLE, 1971**

RÉGIONS	FRANÇAIS		ANGLAIS		AUTRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
01	309,201	94.9	15,145	4.7	1,460	0.4
02	258,702	97.4	5,730	2.2	1,210	0.4
03	821,471	96.8	22,480	2.7	4,630	0.5
04	393,531	97.5	7,555	1.9	2,565	0.6
05	213,182	87.5	28,720	11.8	1,735	0.7
06	2,429,040	71.1	648,685	19.0	336,930	9.9
06S	698,239	83.1	121,375	14.4	21,135	2.5
06C	1,382,328	63.2	494,950	22.6	309,875	14.2
06N	348,473	90.1	32,360	8.4	5,920	1.5
07	201,590	81.4	41,655	16.8	4,375	1.8
08	149,710	89.7	9,860	5.9	7,330	4.4
09	90,842	81.7	9,370	8.4	11,060	9.9
Le Québec	4,867,269	80.8	789,200	13.0	371,295	6.2

Note: La région 08 comprend ici les territoires d'Abitibi et de Mistassini, alors que la région 09 comprend le reste du Nouveau-Québec.
Source: Statistique Canada, 1971, catalogue 92-725.



La «nation canadienne» et l'agriculture (1760-1850),
Maurice Séguin, p. 172.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU
CANADA FRANÇAIS

Collection publiée sous la direction du
Centre de recherche en histoire économique du Canada français

ATLAS
D'HISTOIRE
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
DU QUÉBEC
1851-1901

par

JACQUES LETARTE

Professeur à l'Institut de géographie de l'Université Laval

FIDES

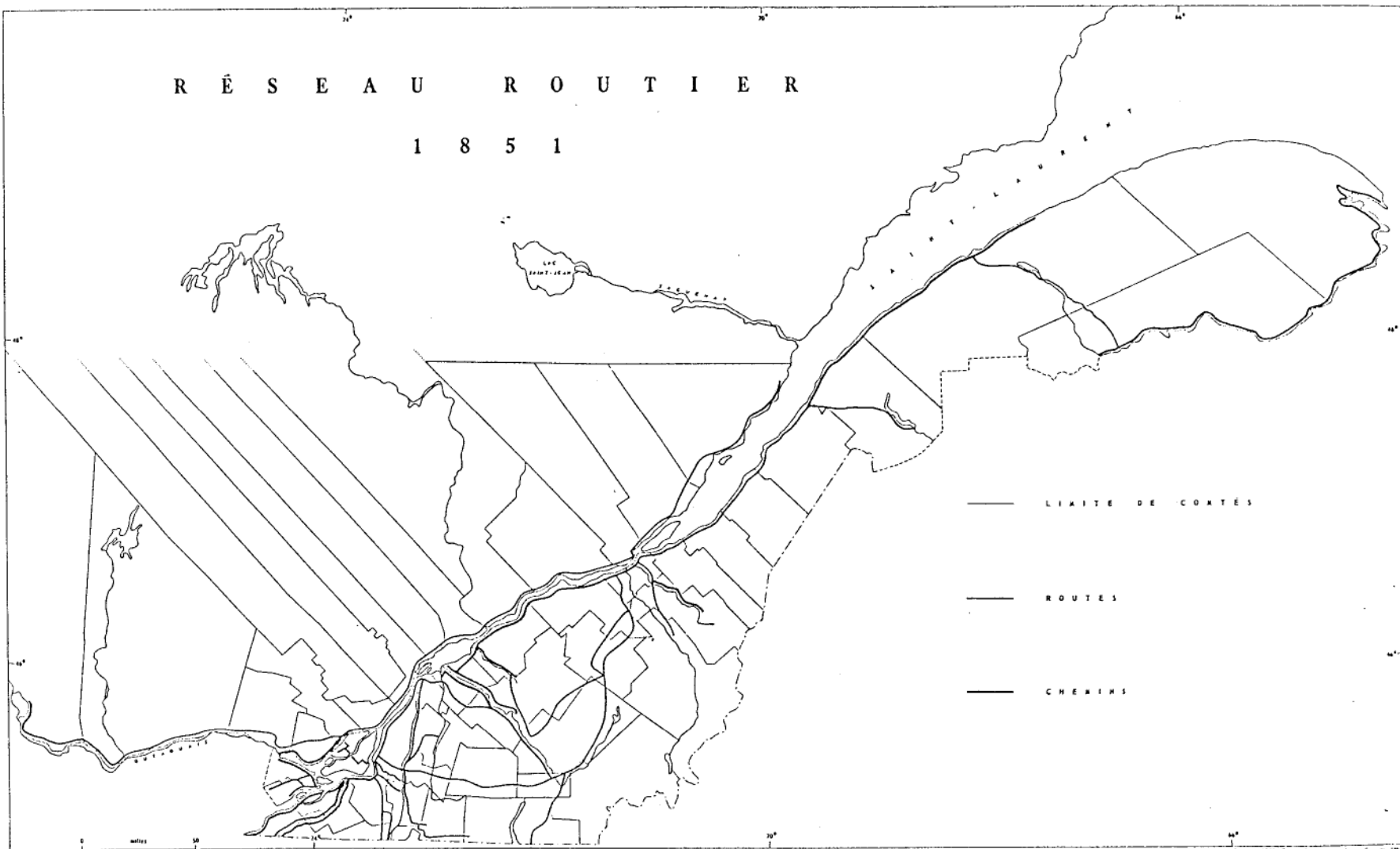
245 est, boulevard Dorchester, Montréal 129

[illegible]

Amica Agenciamen de Contato

R É S E A U R O U T I E R

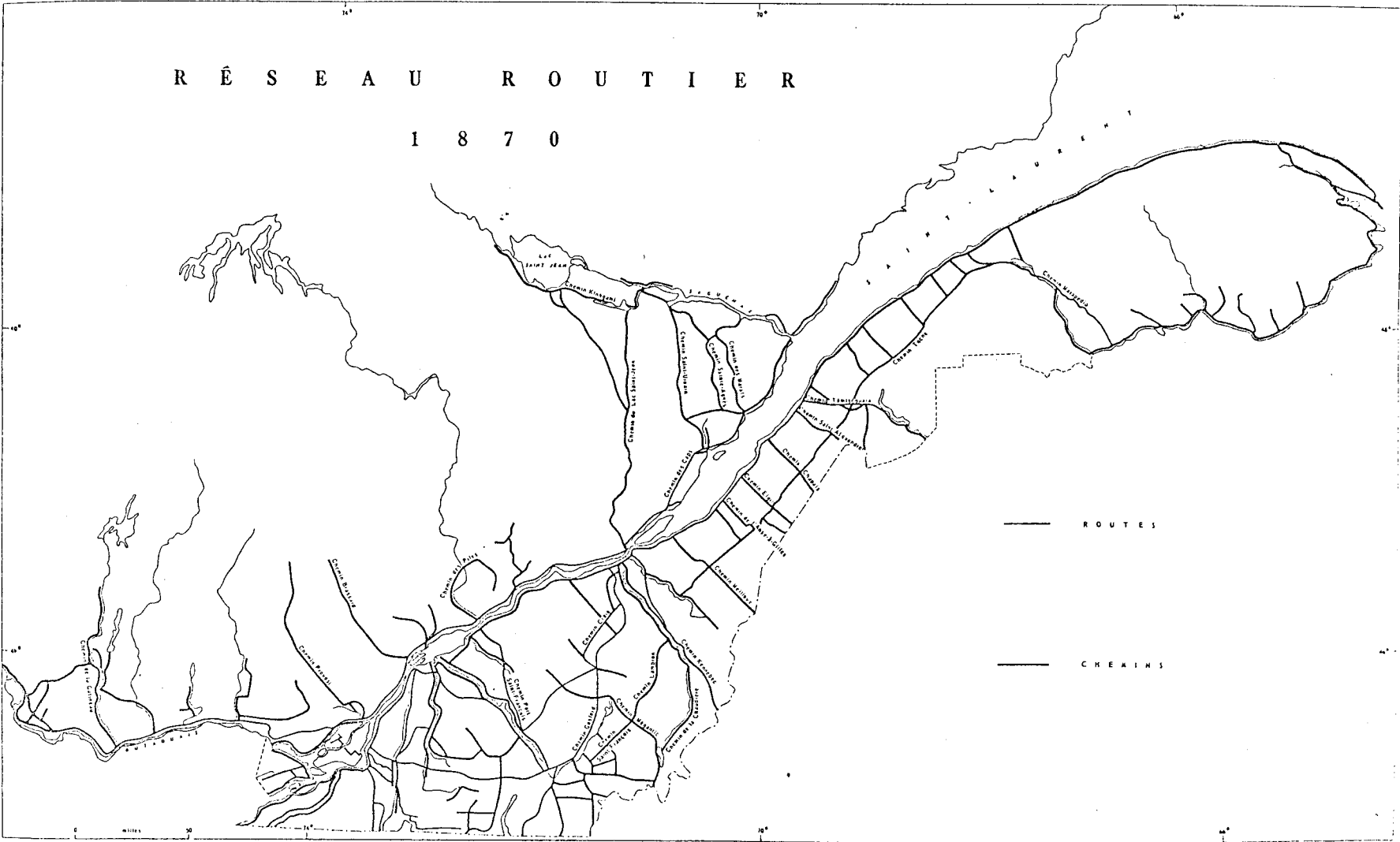
1 8 5 1



Sources: Joseph Bouchette. Map of the district of Montreal, Lower Canada. 1831. Joseph Bouchette. Topographical map of the district of Quebec. Terre-Neuve, Saint-François, Gaspé - Lower Canada - 1831. Canada East, formerly Lower Canada. 1860.

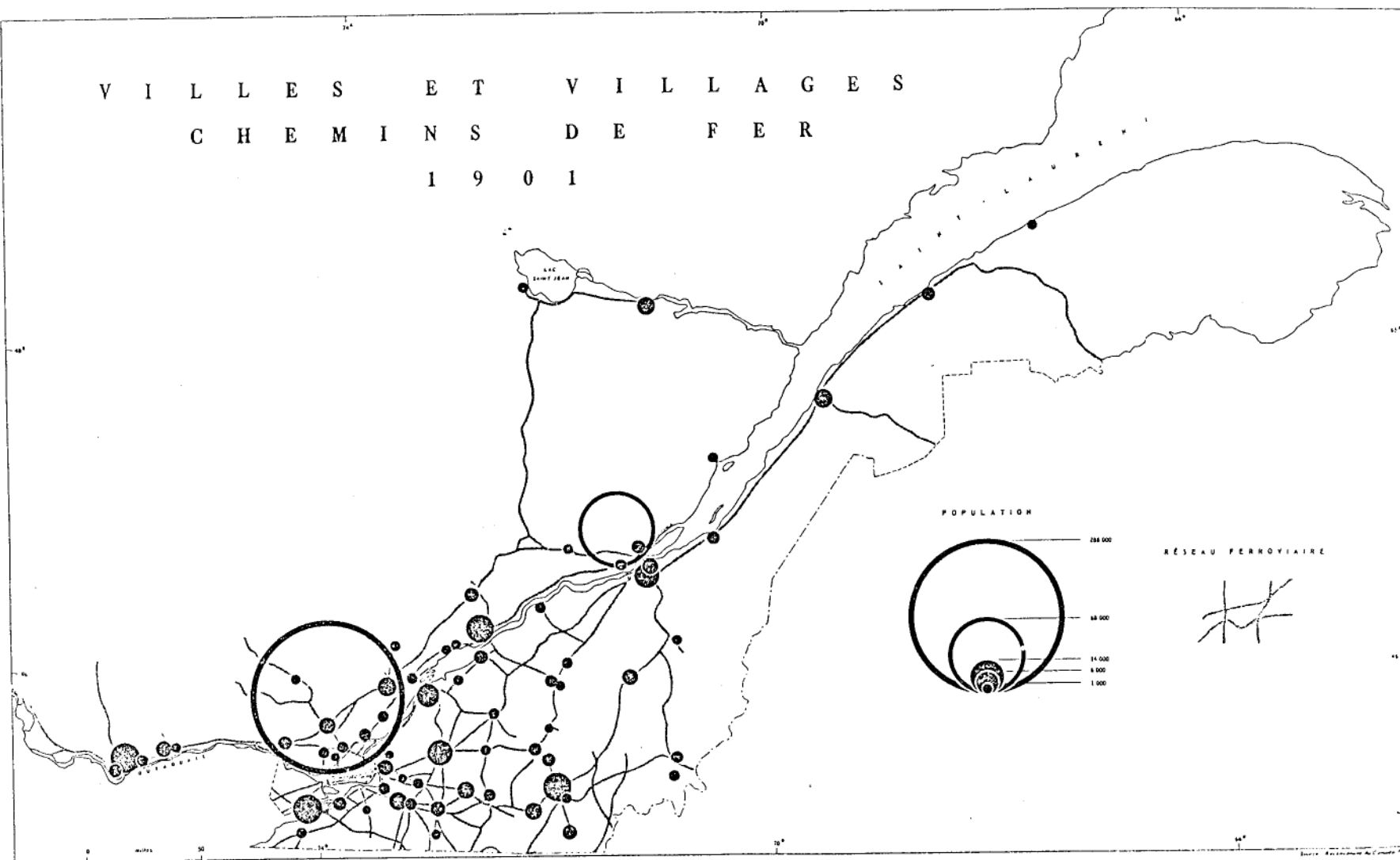
R Ê S E A U R O U T I E R

1 8 7 0



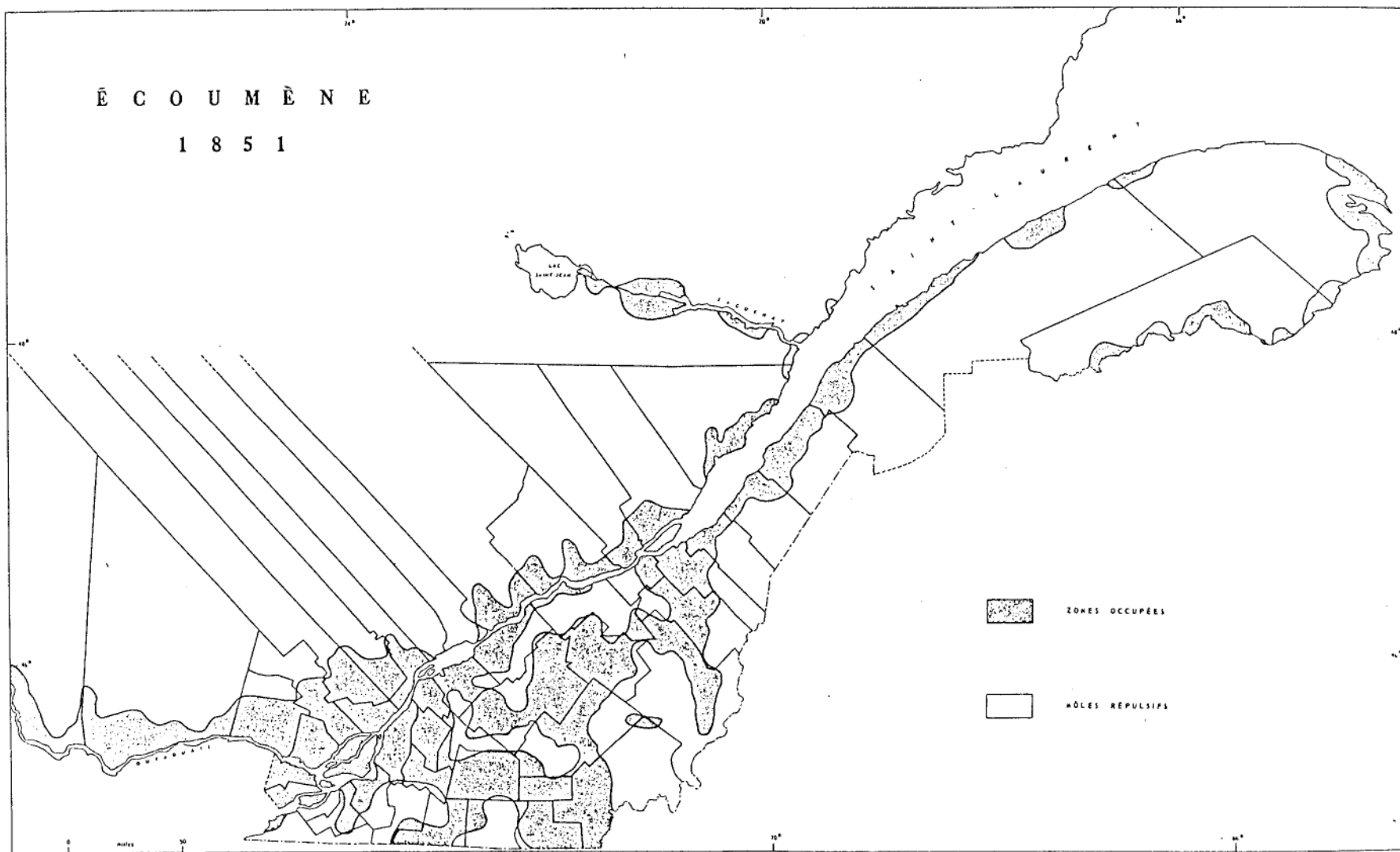
Sources: Département des terres de la Couronne, carte de la Province de Québec, Canada 1810; *Journal de la* Département des terres de la Couronne, carte de la Province de Québec, Canada 1810.

V I L L E S E T V I L L A G E S
C H E M I N S D E F E R
1 9 0 1



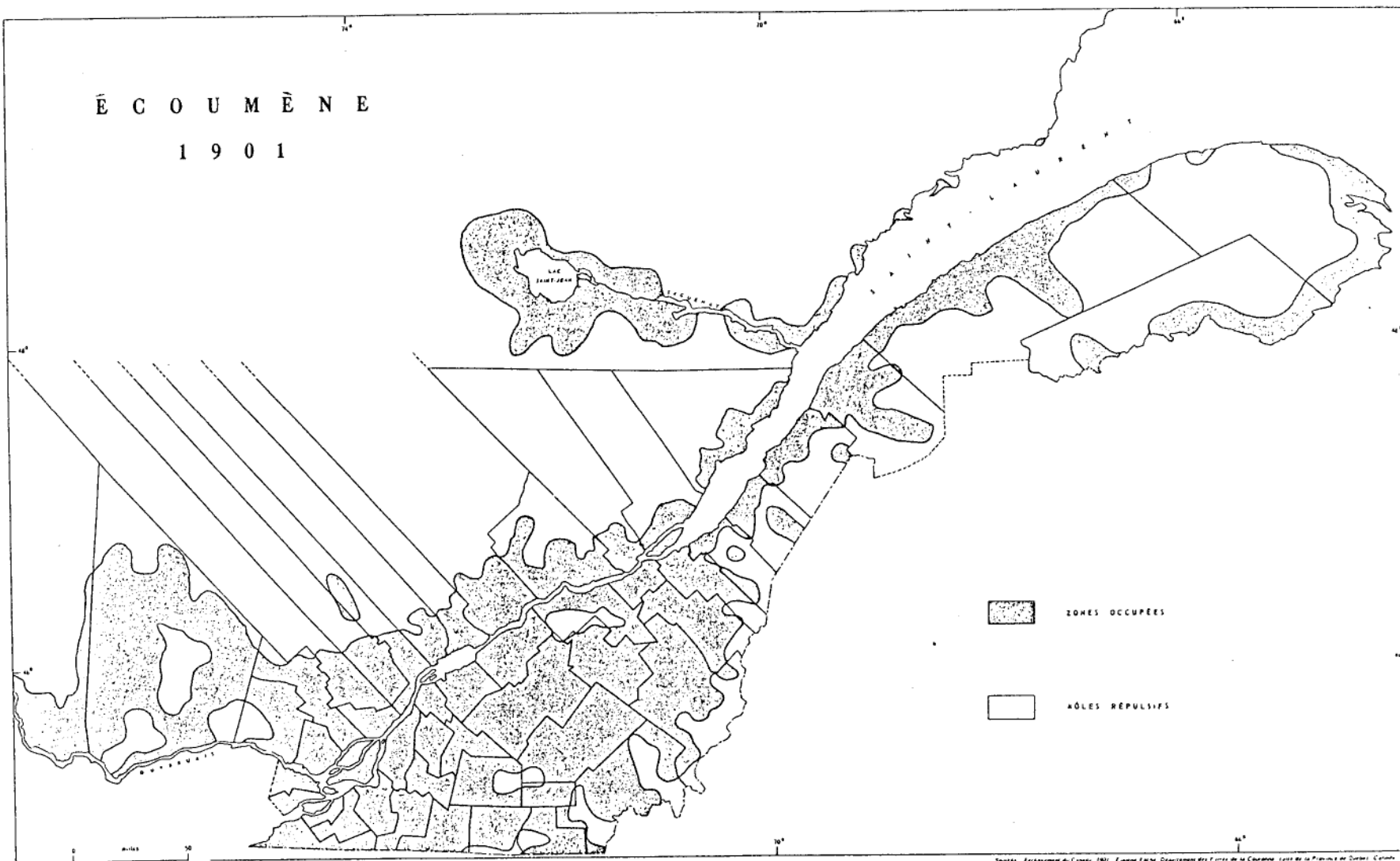
ÉCOUMÈNE

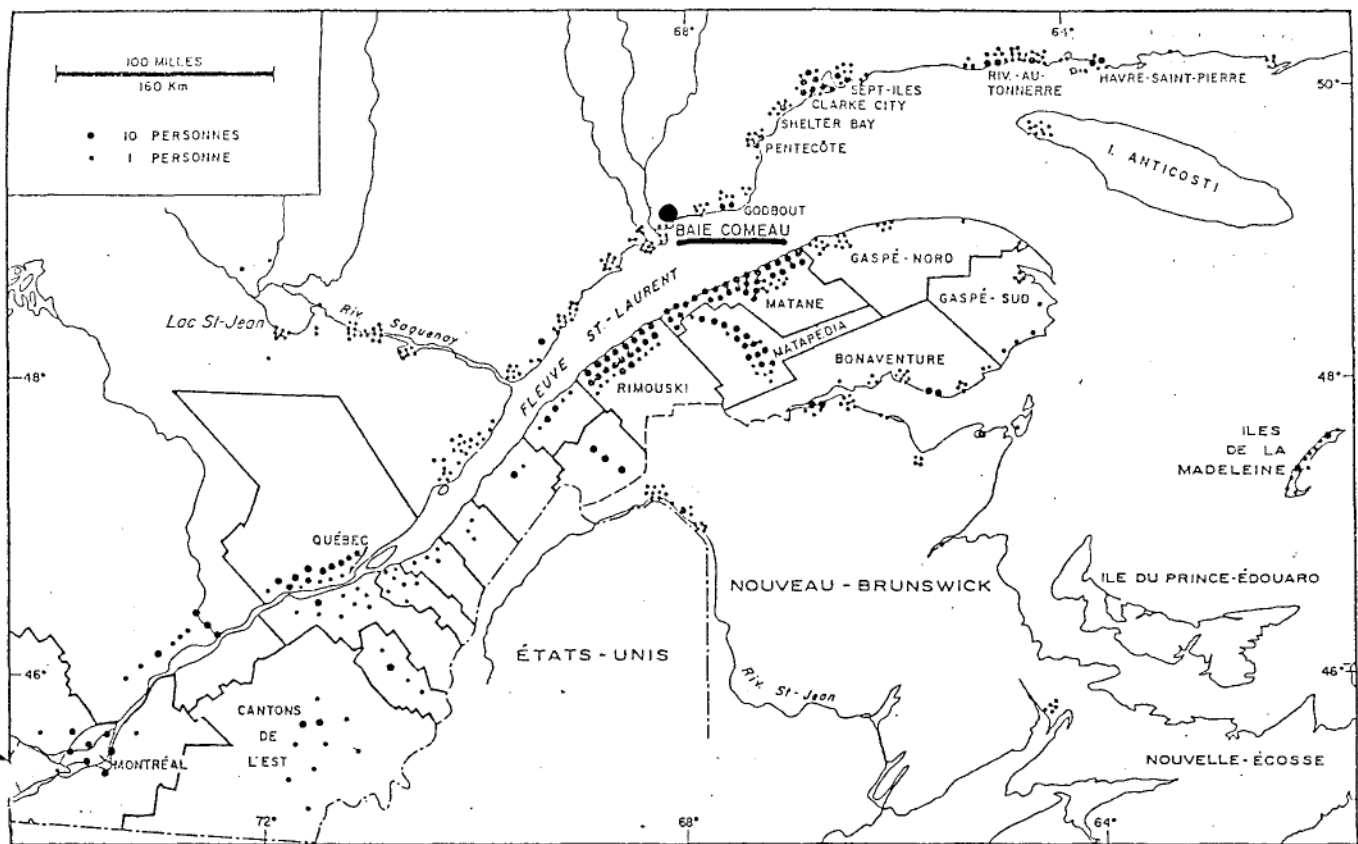
1851



ÉCOUMÈNE

1901





1

2

3